



HAL
open science

“ Je ne suis pas là pour danser ” : études des carrières et des conditions de pratique des footballeuses en France et au Québec

Cassandre Rivrais

► To cite this version:

Cassandre Rivrais. “ Je ne suis pas là pour danser ” : études des carrières et des conditions de pratique des footballeuses en France et au Québec. Sociologie. Université Claude Bernard - Lyon I, 2022. Français. NNT : 2022LYO10105 . tel-04224976

HAL Id: tel-04224976

<https://theses.hal.science/tel-04224976>

Submitted on 2 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Ecole Doctorale EPIC N°485
Education, Psychologie, Information et Communication

Discipline : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Soutenue publiquement le 21/11/2022, par :
Cassandra Rivrais

« Je ne suis pas là pour danser » : Études des carrières et des conditions de pratique des footballeuses en France et au Québec

Devant le jury composé de :

Mardon, Aurélia, Maîtresse de Conférences en Sociologie, Université de Lille	Rapporteure
Chovaux, Olivier, Professeur des Universités en histoire contemporaine, Université d'Artois	Rapporteur
Garcia, Marie-Carmen, Professeure des Universités, Université Lyon 1,	Présidente
Demers, Guylaine, Professeure titulaire en Education Physique, Université Laval (Québec)	Examinatrice
Rasera, Frédéric, Maître de Conférences en Sociologie, Université Lyon 2	Examineur
Bodet, Guillaume, Professeur des Universités en STAPS, Université Lyon 1	Directeur de thèse
Ottogalli-Mazzacavallo, Cécile, Maîtresse de Conférences en STAPS, Université Lyon 1	Co-directrice de thèse

Remarques sur l'utilisation de la langue française

Utilisation de l'écriture non-discriminante

A travers ce travail, qui s'inscrit dans une volonté de déconstruction des stéréotypes de sexe, j'ai fait le choix d'utiliser une écriture dite non-discriminante, qui revient à écrire de façon neutre, et non pas au « masculin » dit neutre. Par conséquent, un point médian « · » ou un slash « / » ont été employés afin de rendre visible, à travers le langage, la présence des femmes. En s'inspirant de la présentation faite dans la thèse de Cha Prieur (2015), voici un tableau qui permettra de faciliter la lecture.

Pronoms	Féminin	Masculin	Neutre
	Elle	Il	Iel
	Elles	Ils	Iels
	Elles	Eux	Elleux
	Celles	Ceux	Celleux
Accord des noms	Joueuse	Joueur	Joueur/se
	Entraîneuse	Entraîneur	Entraîneur·e
	Individue	Individu	Individu·e
Adjectifs	Licenciée	Licencié	Licencié·e
	Sérieuse	Sérieux	Sérieux/se
Accords des participes passés	Elle est représentée	Il est représenté	Iel est représenté·e
	Elles sont acceptées	Ils sont acceptés	Iels sont accepté·es

Utilisation du vocabulaire québécois dans les entretiens

Différents extraits d'entretien présentés dans ce travail sont issus de mon terrain québécois. Tous les entretiens ont été réalisés en français, toutefois, l'emploi de certaines expressions ou de certains mots diffèrent de part et d'autre de l'Atlantique. J'ai conservé tous les entretiens tels quels, par conséquent, la grille de lecture suivante permet de faciliter la lecture de certains extraits. Par souci d'uniformité, dans le corps de mon texte, ces mots n'ont pas été employés. Par exemple, bien que quasiment toutes les joueuses interrogées au Québec parlent de « soccer », j'ai systématiquement utilisé le mot football.

Allo	Salut	Dans le fond	En réalité, après tout
Avoir du fun	Prendre du plaisir	Faque	Contraction de « fait que »
Badass	Forte, sensationnelle	Gang	Bande (dans le sens amical)
Blonde	Petite copine	Games	Matches
Calibre	Niveau	Ligue de garage	Ligue auto-organisée
Chandail	Maillot de football	Line-up	Feuille de match
Cheum	Petit copain	Pogner	Prendre
Chialer	Se plaindre	Pratiques	Entraînements
Chicanes	Disputes	Soccer	Football
C'est plate	C'est nul	Try out	Test (pour être recruté·e dans une équipe)

Remerciements

Ce travail de thèse a été un sacré match de foot...

Ces remerciements soulignent le coup de sifflet final de trois saisons intenses, et pour lesquelles je tiens à remercier de nombreuses personnes.

Tout d'abord, je souhaite vivement remercier ceux qui pourraient s'apparenter à mes entraîneur·es : Guillaume Bodet et Cécile Ottogalli-Mazzacavallo. Merci de m'avoir amenée sur ce terrain, et de m'y avoir guidée si finement.

Guillaume, merci d'avoir dirigé ce travail et merci pour la rigueur que vous y avez apporté. La justesse de vos conseils et de vos retours m'ont permis de prendre du recul et de la hauteur sur mon rôle de jeune chercheuse, aussi bien dans mes entretiens et mes observations que dans mes réflexions théoriques et mon écriture.

Cécile, c'est pour ce qui a commencé bien avant le début de cette thèse que je souhaite te remercier infiniment. Egal'aps a été comme un centre de formation pour moi, où j'y ai rencontré mes plus beaux/belles coéquipier·es de vie, et où j'ai pu entreprendre une déconstruction nécessaire pour devenir une joueuse plus complète. Alors merci pour l'énergie que tu nous (m') offres quotidiennement. Ton exigence et ta bienveillance vont de pair et t'ont permis de me donner les meilleurs conseils pour mener à bien ce travail. Je ferai de mon mieux pour continuer de semer les sacs de graines que tu m'as confié.

Je remercie sincèrement Aurélia Mardon, Olivier Chovaux, Marie-Carmen Garcia, Frédéric Raser et Guylaine Demers d'avoir accepté de venir arbitrer ce travail afin de mieux l'encadrer, avoir votre expertise est un honneur pour moi.

Du fond du cœur, je remercie toutes les joueuses que j'ai rencontré au cours de ce travail, mais aussi bien avant... Vous avez été mes coéquipières, mes adversaires, mais surtout, mon inspiration. Merci de m'avoir partagé vos vécus, vos réflexions, vos ressentis, merci de m'avoir fait jouer dans votre équipe. J'espère que ce travail sera à la hauteur de la qualité de nos échanges, et nous permettra de jouer sur une pelouse un peu plus verte.

Je remercie particulièrement l'équipe des Débutées, et toutes ses membres, pour ces trois années de partage, aussi bien de football que de militantisme, et de tous les moments de plaisir qui les ont accompagnées. Vous avez aussi bien été source d'inspiration que de décontraction, sans le savoir, vous m'avez permis de m'échapper chaque mardi soir, et de me rappeler à chaque fois combien ce travail est nécessaire.

Côté québécois, je remercie sincèrement Céline et Mélissa pour votre accueil et le mois intense de football que vous m'avez permis de vivre. Merci de m'avoir intégrée à Montréal et merci pour nos parties de football et nos soirées découvertes du monde. Votre présence a été précieuse.

Je remercie également Sylvie Béliveau, d'avoir dès le début cru en ce travail et de l'avoir rendu possible. Merci pour le temps que tu m'as offert, pour toutes tes explications, merci de t'être livrée et de m'avoir rassurée sur l'utilité de ce travail.

Je tiens à remercier toutes les membres du L-VIS, celles qui pourraient être les membres du staff. Merci aux enseignant·es chercheur·ses pour leurs conseils et leurs encouragements. Je remercie particulièrement Virginie Nicaise. Merci de m'avoir fait découvrir le monde de la recherche en master, et merci d'être restée à mes côtés pendant ces années de thèse. Ta présence est rassurante et nos partages scientifiques, sportifs et militants sont structurants. Merci à mes collègues doctorant·es et jeunes docteur·es. Aussi bien source d'inspiration que modèles, nos échanges et vos conseils m'ont permis de mener à bien ce travail dans des conditions idéales. Noémie, merci d'avoir été un modèle (de réussite).

Léa, je te remercie d'être une sœur depuis le début. De camarade à coloc ton amitié est infaillible et si rassurante. Tu es sans conteste la capitaine de mon 11 de rêve, la libéro avec qui je joue en retrait les yeux fermés.

Théo, Pipou, tu es le gardien de mes buts. Merci de m'avoir donné confiance en moi en Master, et de m'avoir suivie de loin pendant 3 ans. Nos prépas physiques estivales à silloner les routes de France m'ont permises d'être au top physiquement chaque saison.

Loli, tu es sûrement le capo de mon kop de supporter/trices tant tes encouragements ont été nombreux, sincères et source de motivation. Merci pour ta présence.

Alison, plus amie que collègue, ta présence durant ces années ressemble à une frappe de Maxime de Couto à la 92^{ème} : elle a été salvatrice et efficace. Merci pour ton soutien et pour tous tes conseils ma Chonch'.

Philippine, le dernier mercato estival m'a permis de rencontrer la meilleure numéro 10 de mon équipe, celle qui fait le jeu et distribue les passes d. Ton sens du jeu est incroyable et m'a permis de connaître ma saison la plus prolifique, en espérant que ce soit la première d'une longue série. Merci (d'être), vraiment.

Les copaines Egal'aps, Marie L. en tête de file, pour ta joie communicative et tes danses chaloupées, je vous remercie sincèrement : vous êtes ma plus belle équipe, celle qui m'a appris tellement, et dont toustes les membres m'ont apporté, à leur manière, beaucoup de connaissances, de rires, et de plaisir. Mona, et toute ta douceur, Mélissa, et tous nos ricard, Mathilde, et tous les mêmes maillots portés, Marion, Idrissa, Marie H., Félix, Ju, Momo, La Glux, Raph, Coco, (mais aussi toustes les autres) vous êtes sincèrement des perles.

Pauline et Jales, vous êtes celles qui m'ont vu débiter, et qui ont toujours soutenu et encouragé mes changements de clubs (et de planètes). Merci de me suivre quoi qu'il arrive, votre présence est une base rassurante et réconfortante.

Enfin, merci à ceux qui m'ont amenée à la pratique et qui sont mes plus grands soutiens : Mélissa, ma grande sœur, Béatrice, ma mère, et Michel, mon père. Mél, tu es le modèle qui m'a toujours tirée vers le haut, merci d'être une figure si sereine et inspirante. Maman, au-delà des aspects concrets matériels, je crois que je ne me serais jamais lancée dans cette carrière si je n'avais pas eu depuis le premier jour le modèle d'une femme si forte et combative devant mes yeux. Papa, mon amour pour le football vient sans aucun doute de la passion que tu m'as transmise, merci de l'avoir fait si intelligemment et justement, tel un enroulé du gauche en pleine lucarne... Votre douceur et votre confiance me sont essentiels.

Sommaire

Remarques sur l'utilisation de la langue française	2
Remerciements	4
Sommaire	7
Introduction générale.....	19
Partie 1 :	33
Cadrage théorique, contextuel et méthodologique	33
Chapitre 1 :	34
Une enquête sous le prisme de l'interactionnisme et de la sociologie du genre	34
1. Comment devient-on footballeuse ? Usages du concept de carrière	34
1.1. Un concept ancré et issu de la sociologie interactionniste	35
1.1.1. Genèse d'un courant	35
1.1.2. Notre conception de la sociologie interactionniste	37
1.1.3. Lien entre sociologie interactionniste et le concept de carrière	39
1.1.4. Liens entre sociologie interactionniste et structuraliste	42
1.2. Cadrage théorique du concept de carrière sportive	45
1.2.1. Adopter une approche chronologique	46
1.2.1.1. Rendre compte de l'évolution des carrières des joueuses sur un temps donné.....	46
1.2.1.2. S'intéresser à l'effet de l'âge et de la période de jeu : la notion de génération.....	48
1.2.2. Une approche diachronique : étude de l'impact de l'enchaînement de plusieurs phases	50
1.2.2.1. La carrière : un parcours composé de différentes phases.....	50
1.2.2.2. Les bifurcations (ou les turning points).....	53
1.2.3. Une approche synchronique : la multiplication des stéréotypes.....	55
1.2.3.1. La socialisation à travers les interactions.....	56
1.2.3.2. L'impact des sphères professionnelles, amicales, familiales et médiatiques	62
2. L'étude des carrières des footballeuses françaises et canadiennes sous le prisme des études féministes.....	66

2.1.	Les études sur le genre	67
2.1.1.	La naissance des études sur le genre	67
2.1.1.1.	Aux Etats-Unis	67
2.1.1.2.	En France.....	72
2.1.2.	Émergence et conceptualisation du féminisme au Québec	74
2.1.2.1.	D'un féminisme sociopolitique... ..	75
2.1.2.2.	... A un féminisme d'intervention	77
2.1.3.	Notre ancrage théorique	79
2.2.	Les apports du féminisme matérialiste.....	80
2.2.1.	Les principes fondamentaux d'une approche matérialiste.....	80
2.2.1.1.	« Avec » et « contre » le marxisme : la naissance du féminisme matérialiste.....	81
2.2.1.2.	Du travail domestique à la division sexuelle du travail	84
2.2.2.	Appréhender le concept de genre en termes de rapports sociaux	86
2.2.2.1.	Raisonnement en termes de consubstantialité.....	90
2.2.3.	De la division du travail à celle des loisirs sportifs	93
3.	Le football : une pratique sportive représentative d'un régime de genre inégalitaire	96
3.1.	La création d'un régime de genre.....	96
3.1.1.	La construction d'un régime de genre	97
3.1.2.	Le sport, un régime de genre à part entière.....	100
3.2.	Comprendre le contexte du football pratiqué par les femmes en l'étudiant sous le prisme des régimes de genre	103
3.2.1.	La division sexuelle du football.....	103
3.2.2.	Les rapports de pouvoir au sein de la sphère footballistique	104
3.3.3.	Les relations humaines au sein de la pratique footballistique.....	106
3.3.4.	Les symboles dans le football	107
Chapitre 2 :		112
Contexte et organisation de la pratique du football par les femmes dans deux contextes différents : la France et le Québec		112
1.	Organisation du sport et du football en France et au Québec.....	112
1.1.	L'organisation sportive et footballistique au Québec	112
1.1.1.	L'organisation sportive	113
1.1.2.	L'organisation footballistique.....	116
1.2.	L'organisation sportive et footballistique en France.....	124

1.2.1.	L'organisation sportive	124
1.2.2.	L'organisation footballistique	127
2.	Le football pratiqué par les femmes : émergence et défis actuels	132
2.1.	Émergence et développement de la pratique du football par les femmes	132
2.1.1.	Le football pratiqué par les femmes avant les années 1970.....	132
2.1.2.	La renaissance et la massification de la pratique du football par les femmes (1970-2000)	134
2.2.	Les défis contemporains des footballeuses	138
2.2.1.	La représentation médiatique : des obstacles aussi bien quantitatifs que qualitatifs	139
2.2.2.	Les footballeuses confrontées à différents types de discriminations : sexisme, hétérosexisme et lesbophobie	140
3.	La pratique du football par les femmes en France	141
3.1.	Dès débuts prometteurs à l'interdiction formelle : la pratique du football par les femmes lors des deux guerres mondiales (1917 – 1955)	142
3.1.1.	La première guerre mondiale, un moment opportun.	142
3.1.2.	Une pratique mise à mal dès l'entre-deux guerres.....	144
3.2.	De la reprise de la pratique au « tournant » de 2011 : une cinquantaine d'années de pratique dans l'ombre (1955 – 2011)	145
3.2.1.	Encadrer pour mieux invisibiliser, l'institutionnalisation comme caution....	145
3.2.2.	L'amélioration des conditions de pratique qui masque de nombreuses injonctions à « la féminité »	147
3.3.	Des recommandations ministérielles et des exploits comme conditions de la reconnaissance (2011 - ...).....	148
3.3.1.	L'impact de la mise en place d'un plan de féminisation	148
3.3.2.	L'impact des prouesses sportives des bleues et de l'Olympique Lyonnais... ..	149
4.	La pratique du football par les femmes au Canada.....	150
4.1.	1920 – 1970 : Une pratique invisible puis interdite	150
4.1.1.	Des débuts compliqués pendant l'âge d'or du sport pratiqué par les femmes à une interdiction fondée sur des discours médicaux et religieux (1920 – 1930)	151
4.1.2.	Disparition de la pratique du football par les femmes (1930 – 1970).....	152
4.2.	(Re)Naissance de la pratique du football par les femmes : un sport d'adolescent·es qui se professionnalise doucement (1970 – 1999)	152
4.2.1.	Le football au Canada : le développement d'une nouvelle pratique phare pour les enfants et les adolescent·es	153

4.2.2. Le développement de la pratique chez les jeunes et la création d'une équipe nationale : deux décennies d'évolution (1980 – 2000).....	154
4.3. 2000 à 2020 : Des footballeuses en quête de professionnalisation, l'essor d'un sport freiné par différents obstacles	156
4.3.1. Le développement des ligues semi-professionnelles influencé par le système universitaire : un frein à la professionnalisation.....	156
4.3.2. Les obstacles à un développement plus global du football au Canada.....	157
Chapitre 3 : Méthodologie	160
1. Mener une recherche féministe.....	160
1.1. Notre définition de la recherche féministe et ses limites	160
1.2. Description identitaire : l'importance du point de vue situé de la chercheuse.	162
1.3. Mon positionnement sur mes terrains d'enquête et l'évolution sur ceux-ci.....	169
1.3.1. Footballeuse ou chercheuse ? Mon positionnement auprès des joueuses.	169
1.3.2. Une footballeuse française en immersion au Québec : des positionnements différenciés sur chaque territoire	171
2. Une enquête menée sur deux territoires francophones : faire une comparaison	173
2.1. Faire une comparaison binaire : perspective adoptée.....	173
2.1.1. S'ancrer dans une perspective sociétale.....	175
2.1.2. Convergences et divergences de nos terrains.....	177
2.1.3. Limites de cette méthode	179
2.2. Présentation des deux terrains d'études	179
2.2.1. La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.....	180
2.2.2. Le Québec	184
3. Utiliser des entretiens et des observations	188
3.1. Les entretiens.....	188
3.1.1. Caractéristiques générales et déroulement des entretiens	189
3.1.2. Les entretiens réalisés en France.....	192
3.1.3. Les entretiens réalisés au Québec	198
3.1.4. Distanciel, présentiel, mener des entretiens en temps de Covid	204
3.2. L'observation	205
3.2.1. L'observation réalisée en France	206
3.2.2. L'observation réalisée au Canada	208
Partie 2.....	212
-.....	212
Comment devient-on footballeuse ?.....	212

Introduction de la partie 2.....	213
Chapitre 4	215
Les sphères de socialisation à la pratique du football	215
1. L'influence familiale	215
1.1. En France, le sport c'est le rôle des hommes	216
1.1.1. Une socialisation par incorporation orchestrées par les pères	216
1.1.2. Entre censure et autocensure, le poids d'une pratique genrée	219
1.1.3. Un effet générationnel ?.....	221
1.2. Une socialisation sportive variée de la part des parents.....	223
1.2.1. Le sport : une activité prisée dans l'éducation juvénile au Québec	224
1.2.2. La popularité du football.....	226
2. Jouer avec ses pair·es : les interactions amicales et la sphère scolaire.....	230
2.1. Le football à l'école.....	230
2.1.1. En France, le football est découvert dans la cour de récréation.....	231
2.1.2. En France, un (premier) espace discriminant : la loi de l'école.....	234
2.1.3. Dissocier les espaces footballistiques et scolaires	236
2.2. Le football : un sport qui favorise l'intégration	239
2.2.1. Être avec ses ami·es, ou en rencontrer des nouveaux	239
2.2.2. Une socialisation indépendante de l'âge.....	240
3. Une sphère de socialisation similaire : les médias	242
3.1. Des roulettes de Zizou et la première étoile des bleus en 1998, à l'épopée de l'Olympique Lyonnais dans les années 2000 : l'impact du football pratiqué par les hommes à haut-niveau.....	243
3.1.1. Zidane et France 1998 : un impact mondial.....	243
3.1.2. L'omniprésence des performances des hommes et leur glorification.....	245
3.2. En quête de <i>role models</i> de femmes.....	249
3.2.1. Découvrir la pratique des femmes à haut-niveau.....	250
3.2.2. Avoir des modèles qui nous ressemblent.....	251
4. Conclusion.....	253
Chapitre 5	256
Des équipes mixtes aux équipes non-mixtes : modalités et facteurs de l'engagement des joueuses au sein d'un club	256
1. L'âge, la période et la situation géographique : facteurs d'un engagement mixte ..	257
1.1. Débuter sa pratique, jeune, dans les années 1980-1990	258

1.1.1	Une mixité imposée selon la période et le lieu d'engagement.....	258
1.1.2	Une mixité choisie	260
1.1.3	Une mixité fortement influencée par la situation géographique	261
1.2.	En France, la mixité un passage presque obligatoire	263
1.2.1.	L'âge, un facteur déterminant	264
1.2.2.	Des pratiquantes isolées dans des clubs composés d'hommes	265
1.3.	Un schéma inversé au Québec : s'intégrer tardivement dans des équipes mixtes	267
1.3.1.	Découvrir la pratique grâce aux équipes mixtes	267
1.3.2.	La volonté de jouer en mixité	269
2.	Jouer en non-mixité	273
2.1.	Pratiquer un sport de choix au Québec : du récréatif au compétitif.....	273
2.1.1.	Rester dans une pratique récréative	273
2.1.2.	Se tourner vers du compétitif.....	276
2.2.	Un changement de catégorie forcé : du déclassement à l'épanouissement.....	277
2.2.1.	Être exclue du « vrai football ».....	278
2.2.2.	Jouer entre paires	280
3.	Être une femme qui évolue dans un milieu d'hommes : l'impact des interactions familiales et amicales	284
3.1.	Une pratique du football valorisée et encouragée	285
3.1.1.	Un engagement partagé.....	286
3.2.1.	Les premier·es supporter/trices	288
3.2.	Rentrer dans la norme ou être jugée hors-normes : l'impact des interactions sociales	289
3.2.1.	« <i>C'est un jeu d'hommes</i> ».....	289
3.2.2.	La figure du garçon manqué	291
4.	Conclusion.....	294
Chapitre 6 : Le maintien dans la pratique.....		297
1.	Le passage de l'adolescence : un moment charnière dans le maintien dans la pratique.	298
1.1.	Se remettre en question : l'impact des interactions en dehors de la sphère footballistique.....	299
1.1.1.	Ne pas exposer sa pratique hors de la sphère footballistique.....	300
1.1.2.	Rapport au corps et à l'orientation sexuelle.....	303

1.2.	Découvrir de nouveaux horizons à travers l'école ou le début de la vie universitaire.....	305
1.2.1.	La pratique du football vs. les études.....	305
1.2.2.	Développer un attrait pour d'autres types de pratique	307
2.	Le cadre scolaire supérieur : une institution propice au développement ?.....	310
2.1.	La pratique du football au Cégep et à l'université : d'une activité entre étudiantes à l'accès au haut-niveau	311
2.1.3.	Le Cégep : un espace favorable à la pratique du football au Québec	312
2.1.2.	Les équipes universitaires comme dernière étape avant le haut-niveau ou comme espace récréatif	315
2.2.	Jouer au football à l'université : une alternative pérenne à la pratique fédérale	317
2.2.1.	Quitter son club et maintenir son engagement uniquement à l'université	318
2.2.2.	La pratique universitaire comme tremplin vers une pratique fédérale.....	320
3.	S'ériger en formatrice : sortir de la phase d'engagement et entrer dans celle du maintien dans la pratique	322
3.1.	Les interactions avec les coéquipières : devenir la figure de proue qui permet aux jeunes joueuses de s'intégrer	322
3.2.	Du syndrome de l'imposteur à la prise en compte de toutes ses capacités, l'apprentissage des bienfaits du football	324
3.3.	S'investir au-delà d'une pratique de joueuse	328
4.	Conclusion.....	330
Chapitre 7 : Côtayer le haut-niveau.....		333
1.	Comment atteindre le plus haut-niveau ?	334
1.1.	Une formation « à la québécoise ».....	335
1.1.1.	Faire les jeux du Québec puis les championnats canadiens.....	335
1.1.2.	Intégrer le Centre National de Haute Performance (CNHP) et les difficultés qu'il engendre	337
1.1.3.	Devenir athlète-étudiante en intégrant l'université.....	340
1.1.4.	Les options après l'université	342
1.2.	Se faire repérer en France.....	345
1.2.1.	La sélection nationale comme tremplin	346
1.2.2.	Saisir une opportunité	348
2.	La précarité du haut-niveau	350
2.1.	Une domination économique : haut-niveau ne signifie pas pro	351
2.1.1.	« Ce n'est pas un métier ».....	351

2.1.1.1.	Une passion avant tout	352
2.1.1.2.	Accumuler des avantages, qui ne suffisent pas toujours	353
2.1.1.3.	L'instabilité du statut de footballeuse	355
2.1.2.	Articuler sa pratique du football à son métier, ou, son métier à sa pratique...	356
2.1.2.1.	Adapter ses horaires	356
2.1.2.2.	Faire des choix stratégiques	358
2.2.	Des conditions de traitement et de reconnaissance peu élevées.....	361
2.2.2.	Le traitement des joueuses	362
2.2.2.1.	Le rôle des agents	362
2.2.2.2.	Le rôle des clubs.....	363
2.2.3.	La reconnaissance accordée aux joueuses	365
3.	Au-delà de la sphère footballistique, la place des relations personnelles et l'anticipation de l'après-carrière	366
3.1.	Une vie personnelle entre parenthèses	366
3.1.1.	Les interactions familiales	366
3.1.1.1.	La volonté d'avoir un enfant	367
3.1.1.2.	L'éloignement familial.....	369
3.1.2.	Les interactions avec la sphère professionnelle	370
3.2.	Et après ? Anticiper une reconversion.....	371
3.2.1.	Faire des études.....	372
3.2.2.	Les orientations professionnelles <i>post</i> carrière	373
4.	Conclusion.....	375
	Conclusion de la partie 2.....	377
	Partie 3.....	380
	-.....	380
	La matérialité des conditions de pratique.....	380
	Chapitre 8	383
	La division sexuée du football : la pratique des femmes aux marges d'un univers d'hommes	383
1.	L'accès aux espaces de jeu	384
1.1.	Intégrer une équipe : une première difficulté	384
1.1.1.	Un accès qui ne va pas de soi.....	385
1.1.2.	Stratégies de séparation dans les ligues québécoises	387

1.2.	Séparation des espaces de pratique : ne pas accéder aux mêmes terrains, ne pas accéder aux mêmes créneaux horaires	390
1.2.1	Le tri et la domination masculine : séparer les espaces en faveur des hommes	390
1.2.2.	« Dernières arrivées, dernières servies » : la justification d'une hiérarchisation	393
1.3.	Symboles de la division et de la hiérarchisation : l'accès aux espaces qui entourent le jeu	394
1.3.1.	Le vestiaire : être évincée du boys club	394
1.3.2.	Des joueuses en quête « d'une chambre à soi »	396
1.3.3.	L'exemple de la collation d'après-match	399
2.	L'accès aux à-côtés du jeu	403
2.1.	Un manque de reconnaissance matériel et symbolique	403
2.1.1.	La tenue : le symbole d'un manque de considération	403
2.1.2.	Un spectacle sportif aux marges de celui produit par les hommes	408
2.2.	Une marginalisation de la pratique à travers des moyens humains moindres ..	411
2.2.1.	Un arbitrage différencié	411
2.2.2.	Qui pour entraîner ?	415
3.	Les conséquences de l'ordre du genre dans le football : des équipes de femmes précaires et aux durées de vie limitées	419
3.1.	La dépendance à une figure de proue	419
3.1.1.	Le dévouement d'un membre du club	419
3.1.2.	Quand l'expression « on n'est jamais mieux servi·e que par soi-même » trouve sens dans le football pratiqué par les femmes	422
3.2.	La durée de vie des équipes de femmes	424
4.	Conclusion	427
	Chapitre 9	431
	Manifestations et conséquences du sexisme sur les terrains de football	431
1.	La banalisation d'un sexisme ordinaire	432
1.1.	Dévaloriser la pratique des femmes pour justifier la croyance en l'infériorité ..	432
1.1.1	Ne pas voir et considérer les joueuses	433
1.1.2	« LA » fille : point faible ou levier d'humiliation ?	436
1.2.	Être une femme : être un rôle de femmes	440
1.2.1.	Le paternaliste des hommes, la douceur et la maternité des femmes	440
1.2.2.	L'exemple des arbitres au Québec dans les ligues de femmes	442

2.	L'espace du football : un terrain d'expression des violences	444
2.1.	Faire usage de la violence pour exprimer sa masculinité hégémonique	445
2.2.	(Ré)affirmer sa place sur le carré vert : le recourt aux violences verbales à caractère sexuel	448
3.	Les conséquences du sexisme.....	451
3.1.	« Ne les écoute pas »	452
3.2.	Incorporer la croyance de l'infériorité des femmes et dévaloriser sa pratique	455
3.2.1.	Se dévaloriser	456
3.2.2.	S'autocensurer.....	458
3.2.3.	S'exclure de la pratique.....	459
3.3.	Renforcer l'entre-soi et développer une conscience féministe.....	460
4.	Conclusion	465
	Chapitre 10 :	469
	Au-delà du sexisme : consubstantialité des rapports sociaux.....	469
1.	Être footballeuse et lesbienne : découvrir et assumer son homosexualité.....	470
1.1.	Un lieu propice à la découverte de l'homosexualité	471
1.1.1.	« C'est possible, ça existe » : l'équipe de footballeuses comme modèles lesbiens.....	471
1.1.2.	L'homosociabilité comme facilitateur de l'acceptation de soi	475
1.2.	Un territoire rassurant.....	477
2.	Manifestations hétérosexistes	481
2.1.	Le poids du stigmaté	482
2.1.1.	A l'école.....	483
2.1.2.	Dans la famille	487
2.2.	Les membres des institutions footballistiques comme acteurs et actrices des manifestations hétérosexistes	490
2.2.1.	S' <i>outer</i> , être <i>outée</i> , se cacher... : manifestations hétérosexistes entre joueuses	490
2.2.2.	Conserver l'image d'une équipe « hétéro »	493
3.	Le terrain de football : un espace d'expression du racisme et du classisme	496
3.1.	Le classisme sur et en dehors du terrain : une dichotomie entre territoires urbains et ruraux.....	497
3.1.1.	Être issue de la campagne québécoise	498
3.1.2.	Jouer au football et être issue d'un milieu rural et/ou populaire.....	501
3.2.	Un racisme systémique exprimé sur les terrains de football	504

3.2.1.	Marginaliser les joueuses racisées	505
3.2.2.	L'inaction et le racisme dirigeant·es	508
4.	Conclusion	509
Chapitre 11 : Être actrice de sa pratique : créer des espaces de pratique en non-mixité choisie		513
1.	Mettre en place ses propres espaces de pratiques au sein des institutions	515
1.1.	Le développement d'une pratique annexe : l'exemple du futsal.....	515
1.1.1.	Développer une pratique alternative scolaire.....	516
1.1.2.	Une pratique compétitive dans des clubs.....	518
1.1.3.	Un futsal non institutionnalisé et non-compétitif.....	520
1.2.	Le pick-up : « Trop de Poutine » au Québec.....	522
2.1.	Créer et pérenniser une équipe hors institution et hors genre ?	525
2.1.1.	Genèse de la création d'un espace dit « <i>safe</i> ».....	526
2.1.2.	Fonctionnement du collectif.....	528
2.2.	Politiser sa pratique : le football comme outil de lutte et de réappropriation des corps et des espaces	530
2.2.1.	« <i>Le plus beau des buts c'est une passe</i> » : à la rencontre d'autres collectifs militants.	531
2.2.2.	Une finale avant l'heure.....	533
2.2.3.	Militer dans des sphères closes	533
Conclusion de la partie 3		542
Conclusion Générale		544
Rapographie		611
Sitographie		612
Table des encadrés		613
Table des figures		614
Table des tableaux		615
Annexes		616
Annexe 1 :	Guide d'entretien	616
Annexe 2 :	Tableau indicateurs accès, traitement et reconnaissance.....	623
Annexe 3 :	Frises biographiques – France	625
Annexe 4 :	Frises biographiques – Québec.....	638
Annexe 5 :	Formulaire de consentement entretiens	649
Annexe 6 :	Capture d'écran du tweet pour recruter des joueuses en France	652

Annexe 7 : Extrait du carnet de bord	653
Résumé	656
Abstract	658

Introduction générale

« C'est pour toutes mes sœurs, de France ou d'ailleurs
C'est pour vous ça,
[...]
Petites ou grandes, jolies ou non, on s'en fout qu'tu sois fine ou ronde
(Big up) c'est pour toutes celles qui nous représentent, grandes gueules ou petits cœur
Petites timides, petites cailles-ra, petites sœurs
(Big up) c'est pour toutes celles qui croquent leurs life, qui troquent leur mal
Qui fuck tout ceux qui parlent mal, tout ceux qui jactent
(Big up) à toutes mes sœurs, toutes, toutes sans exception
Vas-y, vas chercher le monde boup boup, mets-leur la pression ouais, paw »¹

(Big up, Diams, 2006)

« Les gens se sont approprié ces chansons [...] c'est les gens qui les ont transportées dans le temps et moi je suis spectatrice de quelque chose qui ne m'appartient plus »². Au même titre que le football, le rap est un style musical souvent fait par les hommes, pour les hommes (Hammou, 2014). Bien qu'éloignée du monde de la musique les raps de Diams sont toujours d'actualité : elle a transmis à une pluralité de femmes sa culture musicale, et celles-ci se la sont appropriée et continuent de la faire exister. A l'instar de Diams, et de ses fans, avec le rap, les

¹ Le présent extrait est issu d'un morceau de rap écrit et interprété par la rappeuse Diams. L'introduction de plusieurs chapitres de ce manuscrit débute par un extrait d'une chanson de rap. Comme le souligne Charlotte Pudlowski dans sa préface de l'ouvrage *Le berceau des dominations : Anthropologie de l'inceste* (Dussy, 2013), le choix d'un langage singulier, prônant une certaine familiarité, permet de penser la réécriture des sciences sociales, qui représente une modalité d'expression et de retransmission de l'ordre dominant patriarcal. La volonté d'utiliser ces références musicales dans ce travail de thèse est motivée par deux raisons. Premièrement, les morceaux de rap bercent les vestiaires de football. De part et d'autre de l'Atlantique, ce genre musical a été cité, a été sujet de discussions, de partages et d'échanges avec les joueuses rencontrées et interrogées. Il est partie prenante de la culture footballistique. Deuxièmement, cet art est souvent stigmatisé et associé à la violence, et notamment à la violence dans les banlieues (Hammou, 2014). Il s'agit alors de mettre en avant les différent·es poètes·ses du rap français, et de montrer que leurs morceaux sont inspirants, engagés, et font écho aux problématiques soulevées dans la présente thèse.

² Cette phrase est issue d'une interview de Mélanie Georgiades (Diams) réalisé par Brut en mai 2022 à travers laquelle l'artiste parle de son film documentaire *Salam*, qui revient sur la vie de la rappeuse. (*L'interview exclusive de Mélanie Diam's sur Brut*, 2022), <https://www.youtube.com/watch?v=vWcV8ZPBEDg>, consulté le 29 mai 2022.

joueuses de football ont dû s'approprier leur pratique, longtemps interdite aux femmes (Dietschy, 2010 ; Prudhomme-Poncet, 2003). En s'attribuant ce sport et en faisant de cette pratique la leur, comme les hommes l'ont fait auparavant, les joueuses ont fait tomber des barrières (Gaubert, 2017b). Afin d'illustrer cette longue histoire, et la façon dont les joueuses, individuellement et collectivement (Ottogalli-Mazzacavallo, 2018), ont lutté pour avoir l'opportunité d'accéder à une carrière malgré les conditions de pratique souvent défavorables (Héas et al., 2004 ; Prudhomme-Poncet & Thiney, 2015), il est possible de s'appuyer sur plusieurs événements récents.

En France, comme en Europe, le mois de mai marque la fin des championnats et des coupes, et par conséquent les moments cruciaux des finales et des montées dans la division supérieure ou des descentes dans la division inférieure. Indépendamment des niveaux de jeu, toutes les équipes connaissent ces moments stressants et riches en émotions qui viennent clôturer la saison. Au Canada, comme aux États-Unis, c'est l'inverse. Le mois de mai est celui de la reprise : les joueuses entament leur saison estivale, la plus importante de l'année. Après avoir connu les transferts et les réglages tactiques au sein de l'équipe durant l'hiver, c'est en mai que le championnat démarre, jusqu'en novembre. C'est notamment le mois du lancement de la NWSL (National Women's Soccer League), un championnat professionnel (Arrondel & Duhautois, 2020) qui ne comporte que des équipes étasuniennes. Il n'y a aucun championnat national au Canada, les championnats à plus haut-niveau sont universitaires, et se déroulent au niveau provincial ; ils débutent en août.

De part et d'autre de l'Atlantique, le calendrier du mois de mai crée donc son lot d'événements importants et anime l'actualité médiatique sportive. Si celle-ci représente davantage les hommes, aussi bien quantitativement que qualitativement, (Abouna, 2018 ; Allison, 2018 ; Lapeyroux, 2021), le mois de mai 2022 a permis de souligner plusieurs faits marquants dans la pratique du football par les femmes. Ils permettent alors de s'interroger sur les carrières des joueuses, et les conditions matérielles dans lesquelles elles évoluent.

Le 6 mai 2017, Diana Matheson souligne sa volonté de s'investir dans le développement de la pratique du football par les femmes dans son pays :

« « Au Canada, le paysage footballistique manque encore de professionnalisme. Il n'y a aucun championnat, aucune équipe professionnelle. Je suis retournée à mes études avec l'espoir de contribuer à la professionnalisation du sport dans mon pays » »³

Ancienne internationale canadienne, médaillée de bronze aux Jeux Olympiques (JO) de Rio en 2014, Diana Matheson a évolué dans le championnat norvégien (entre 2008 et 2010) puis en NWSL (entre 2013 et 2021). A travers cet article de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), elle marque son engagement dans le *leadership*. La pratique des femmes dans son pays, lésée dans le football professionnel et à haut-niveau, semble avoir besoin de figures engagées pour opérer un développement. En effet, les championnats universitaires qui se déroulent dans chaque province entre août et novembre, et qui ne sont pas des championnats professionnels, représentent le plus haut-niveau de jeu au Canada, et par conséquent au Québec, dans la pratique du football par les femmes (chapitre 2). Si le Canada est en avance sur la France concernant les questions de taux de pratique chez les femmes (Marier et al., 2019), presque autant représentées que les hommes, la question de la professionnalisation demeure centrale (McGhee, 2008).

Le 18 mai 2022, quelques jours après l'engagement cet engagement de Diana Matheson dans ce programme de *leadership* afin de devenir dirigeante, les regards médiatiques se sont portés sur ses voisines étatsuniennes, avec l'obtention de l'égalité salariale entre les équipes nationales hommes et femmes :

« "Les deux conventions collectives, qui courent jusqu'en 2028, garantissent l'égalité salariale grâce à des conditions économiques identiques, indique US Soccer dans un communiqué. Ces conditions économiques comprennent une compensation identique pour toutes les compétitions, y compris la Coupe du monde de la FIFA, et l'introduction du même mécanisme de partage des revenus commerciaux pour les deux équipes. Grâce à ces accords, les joueurs de l'équipe nationale américaine resteront parmi les mieux payés au monde." »⁴

³ (Matheson, un nouveau départ pour développer le football féminin, 2022), <https://www.fifa.com/fr/womens-football/news/matheson-un-nouveau-depart-pour-developper-le-football-feminin>, consulté le 20 mai 2022.

⁴ (Foot féminin : La fédération américaine annonce un accord d'égalité salariale entre ses équipes masculine et féminine, 2022), https://rmesport.bfmtv.com/football/feminin/foot-feminin-la-federation-americaine-annonce-un-accord-d-egalite-salariale-entre-ses-equipes-masculine-et-feminine_AV-202205180384.html, consulté le 20 mai 2022.

Le combat de Megan Rapinoe et de ses partenaires avait fait grand bruit en juillet 2019 lors de la Coupe du Monde, aussi bien lors de la finale lorsque les supporter/trices ont scandé « *Equal Pay* »⁵ (Cooky & Antunovic, 2020), que dans les médias où plusieurs quotidiens français et internationaux ont mis en avant la lutte des joueuses pour l'égalité salariale (Perreault & Perreault, 2021). Ainsi en obtenant des salaires et des primes au même niveau que ceux des hommes les joueuses étatsuniennes obtiennent un accord historique, qui clôtura un combat de longue date :

*« Un même sport et des droits identiques : tout cela ne s'est pas fait d'un claquement de doigts. Il y a eu des années de dénonciations des inégalités salariales par des membres de l'équipe féminine, puis des années de litiges après le procès intenté à la fédération par la sélection féminine américaine en 2019, porté notamment par la star de la discipline Megan Rapinoe ainsi que par quatre autres membres de l'équipe championne du monde la même année. »*⁶

Les carrières de cette génération de joueuses, qui ont glané de nombreux titres⁷, sont donc marquées par cette lutte pour l'accès aux mêmes droits que leurs homologues footballeurs :

*« D'un côté, il y a une sélection de mastodontes, quadruple championne du monde, et nation la plus titrée du football mondial. De l'autre, une équipe au statut d'éternel petit Poucet des compétitions internationales, dont le meilleur résultat est l'obtention de la troisième place de la Coupe du monde... en 1930 »*⁸

Malgré les succès et leur renommée internationale, les joueuses ont dû, tout au long de leur carrière, mener une lutte afin d'évoluer dans des conditions similaires à celles offertes aux hommes. Si la « victoire » des étatsuniennes est une réelle avancée pour la pratique du football

⁵ Ce slogan signifie « salaire égal » et était scandé par les supporter/trices lors de la finale de la Coupe du Monde 2019, notamment au moment où Carlos Cordeiro, alors président de la Fédération de Soccer des Etats-Unis est rentré sur le terrain.

⁶ (Football: les joueuses de l'équipe nationale américaine obtiennent (enfin) l'égalité salariale, 2022), <https://www.franceinter.fr/sports/football-les-joueuses-de-l-equipe-nationale-americaine-obtiennent-enfin-l-egalite-salariale>, consulté le 20 mai 2022.

⁷ Nous prenons en compte dans cette génération les joueuses qui évoluent dans l'équipe depuis le milieu des années 2000, elles comptabilisent alors : 2 victoires en Coupe du Monde (2015 et 2019), 3 victoires en championnat féminin de la CONCACAF (2006, 2014 et 2018) puis 3 victoires aux Jeux Olympiques (2008 et 2012).

⁸ (Sport. L'équipe féminine de football des États-Unis obtient l'égalité des primes avec les hommes, 2022), <https://www.courrierinternational.com/article/football-l-equipe-feminine-de-football-des-etats-unis-obtient-l-egalite-de-primes-avec-les-hommes>, consulté le 20 mai 2022.

par les femmes, elle reste anecdotique tant les combats sont nombreux, à tous les niveaux, et concernent une pluralité de domaines (chapitre 3).

Le 14 mai 2022, un autre événement a marqué la sphère footballistique, cette fois en Europe : l'Olympique Lyonnais (OL) a remporté sa huitième Ligue des Championnes face à l'ogre barcelonais. Cette victoire pourrait paraître banale tant la domination des lyonnaises sur la scène européenne est flagrante, pourtant, elle présente une exclusivité : pour la première fois les Fenottes⁹ sont entraînées par une femme, Sonia Bompastor. L'ancienne internationale est alors devenue la première à remporter le plus prestigieux trophée européen, à la fois en tant que joueuse (en 2011 et en 2012), qu'en tant qu'entraîneuse (en 2022) :

« Elle est l'ADN de l'OL » ... Sonia Bompastor, l'architecte derrière le nouveau sacre européen des Lyonnaises » »¹⁰

Sonia Bompastor connaît une carrière exceptionnelle. En 2000, après avoir fait ses gammes dans son Loir-et-Cher natal, elle a commencé à jouer au haut-niveau, au sein du club de la Roche, et elle a intégré la même année l'Equipe de France. En 2002, elle rejoint le Montpellier HSC, club phare de la Division 1, avant de rejoindre l'Olympique Lyonnais en 2006, club qu'elle ne quittera qu'une saison pour une expérience étatsunienne en 2009-2010. Elle achève sa carrière de joueuses en 2013 à l'OL, après avoir remporté 12 trophées sous ce maillot. Elle change alors de casquette, et devient, toujours à l'OL, directrice du centre de formation et entraîneuse-adjointe dans le staff de Gérard Prêcheur, avant de prendre les rênes de l'équipe première en avril 2021. A sa prise de fonction, elle n'a pas souhaité commenter le fait d'être la première femme à entraîner l'équipe première de l'OL, appuyant notamment le fait de ne surtout pas être féministe :

⁹ Le terme Fenotte signifie « jeune lyonnaise », à l'instar de Gone qui signifie « jeune lyonnais ». Ce terme est utilisé par les supporter/trices pour soutenir les joueuses, et est également fréquemment utilisé dans la presse pour caractériser l'équipe de l'OL femmes.

¹⁰ (« Elle est l'ADN de l'OL »... Sonia Bompastor, l'architecte derrière le nouveau sacre européen des Lyonnaises, 2022), <https://www.leparisien.fr/sports/football/elle-est-ladn-de-lol-sonia-bompastor-larchitecte-derriere-le-nouveau-sacre-europeen-des-lyonnaises-22-05-2022-DAOI3JWYM5G5VLDEII6O2RW7KM.php>, consulté le 23 mai 2022.

« "Je ne suis pas trop féministe. Ce n'est pas des aspects sur lesquels je m'attarde trop. Je préfère m'arrêter sur la compétence, que l'on soit homme ou femme. Ce qui compte c'est d'avoir des résultats" »¹¹

Presque un an après sa prise de fonction et cette déclaration, Sonia Bompastor, à quelques jours de ce premier sacre européen d'entraîneuse, a déclaré :

« "Si je prends l'exemple de l'OL, ça fait quatre-cinq ans qu'on est prêts pour avoir un centre de formation. Aujourd'hui, quand il faut prendre des décisions, on n'y arrive jamais. C'est tout le temps repoussé d'une année. À un moment donné, il faut prendre des décisions qui vont en faveur du haut niveau. On a développé la base et c'est une bonne chose. Pendant des années, la Fédération a développé la masse et le nombre de licenciés, c'était important. Maintenant il faut mettre le paquet sur le haut niveau." »¹²

A travers cette interview, l'ancienne joueuse alerte la Fédération Française de Football (FFF) à propos de son manque d'investissement dans la pratique du football par les femmes, et des conséquences que cela entraîne à haut-niveau, notamment en comparaison aux autres championnats européens. Cette protestation corrobore celle de l'une de ses joueuses, Ada Hegerberg, qui a tweeté en février 2022 un message taclant la FFF :

« Organiser des compétitions internationales, c'est bien. S'investir dans notre championnat, c'est mieux. On est à la ramasse et la CDM 2019 a eu aucun impact »¹³

Première joueuse à avoir reçu le Ballon d'or¹⁴ (2019), Ada Hegerberg, attaquante norvégienne évoluant à l'OL, est également connu pour ses prises de positions politiques (Haldane, 2021), elle qui a refusé de participer à la Coupe du Monde 2019 avec la Norvège, estimant que les conditions de pratique des joueuses n'étaient pas équivalentes à celles des joueurs.

¹¹ (Foot: Sonia Bompastor, première femme à prendre place sur le banc de l'OL féminin, 2021) <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20210427-foot-sonia-bompastor-premi%C3%A8re-femme-%C3%A0-prendre-place-sur-le-banc-de-l-ol-f%C3%A9minin>, consulté le 20 mai 2022

¹² (Foot féminin: l'énorme taclé de Bompastor qui exhorte la FFF à se réveiller, « il y a urgence », 2022), https://rmcsport.bfmtv.com/football/feminin/foot-feminin-l-énorme-tacle-de-bompastor-qui-exhorte-la-fff-a-se-reveiller-il-y-a-urgence_AV-202205170308.html, consulté le 20 mai 2022

¹³ (« La FFF vivement taclée par Ada Hegerberg, première Ballon d'Or et star de l'OL », 2022), <https://ancre-magazine.com/ada-hegerberg-fff-football-feminin-twitter-tacle/#:~:text=On%20est%20%C3%A0%20la%20ramasse,organisation%20de%20l'Euro%202025>, consulté le 20 mai 2022.

¹⁴ Le Ballon d'or est une récompense attribuée au/à la meilleur·e joueur·se de football de l'année. Ce trophée, créé par le magazine France Football, récompense les hommes depuis 1956, et les femmes seulement depuis 2019.

Les exemples de ces joueuses, encore en activité ou retraitées, devenues entraîneuses, ou futures entraîneuses, ont tous le point commun d'avoir évolué à haut-niveau et d'avoir lutté, publiquement ou non, pour évoluer dans des conditions similaires à celles des hommes. Leur renommée, individuelle ou collective, leur a permis, à certains moments, de rendre publics et visibles leurs combats. Néanmoins, ils ne représentent que la partie émergée de l'iceberg tant ces luttes demeurent nombreuses. Par ailleurs, si certaines joueuses, à l'instar de Megan Rapinoe et Ada Hegerberg, revendiquent publiquement être féministes et lutter pour l'égalité dans la pratique entre les hommes et les femmes (Yanity & Sarver Coombs, 2021), d'autres, comme Sonia Bompastor, affirment l'inverse. Cette déclaration fait écho au travail de Christine Mennesson (2012) qui se demande pourquoi les sportives ne sont pas féministes. Elle souligne l'intériorisation d'une conception essentialiste des catégories de sexe, due à une pratique sportive intensive à haut-niveau, et la socialisation genrée, qui amènent les sportives à « *dénigrer le féminin et [peu apprécier] les collectifs de femmes* » (Mennesson, 2012, p. 191). Si cette conception reste chez beaucoup de joueuses, amenant la sociologue à observer « *une quasi absence de mobilisation collective de sportives* » (Mennesson, 2012, p. 162), dix années plus tard le constat semble avoir évolué puisque des revendications émergent de la part des femmes dans le monde du football à haut-niveau (Cooky & Antunovic, 2020). Ces protestations amènent à réfléchir aux conditions matérielles de pratique des femmes au cours de leur carrière. Puisque les mouvements féministes s'y intéressent, il s'agit d'étudier dans quelle mesure celles-ci organisent la pratique du football par femmes, et notamment leurs carrières.

Ces différents faits d'actualité, en se mêlant à une expérience personnelle (chapitre 3) et un angle mort de la littérature (chapitre 1), font émerger une réflexion macrosociologique. Il s'agit de mettre en tension deux concepts – celui de carrière et celui du féminisme matérialiste – en se demandant ce que l'un fait à l'autre. Dans cette perspective, le présent travail de thèse joint deux axes de recherche. D'une part, il permet de comprendre **comment on devient footballeuse**, et il s'agit d'autre part **de se demander quelles sont les conditions de pratique offertes aux footballeuses**. A l'inverse des footballeurs, notamment des footballeurs cis¹⁵,

¹⁵ Nous employons le terme « cis' » pour qualifier les personnes « cisgenres » c'est-à-dire « *les personnes dont l'identification de sexe correspond à celui qui leur a été assigné à la naissance* » (Beaubatie, 2017, p. 387)

blancs, hétérosexuels, qui semblent rencontrer peu de barrières à leur pratique, **comment les footballeuses mènent une carrière dans un espace dominé par les hommes ?**

Afin de répondre à ces questionnements, deux critères peuvent qualifier le terrain d'enquête choisi. Le premier est un critère géographique puisque ce travail s'attache à comparer deux territoires aux contextes sportifs différents : la France et le Québec. Le second concerne le niveau de jeu des carrières. Les travaux menés sur les carrières sportives ont tendance à se consacrer au haut-niveau (Andersson & Barker-Ruchti, 2019 ; Bruyn, 2006 ; Ledon, 2012 ; Mennesson, 2007 ; Poupart, 1999), ce travail présente alors les carrières de joueuses de tout niveau, en grande partie des carrières amatrices, même si la question du haut-niveau est abordée (chapitre 7).

Dans un premier temps, le critère géographique permet une comparaison entre deux territoires, la France et le Québec, afin d'étudier l'impact contextuel sur l'organisation des sports et, par conséquent, la qualité des accès, du traitement et de la reconnaissance (Ottogalli-Mazzacavallo & Boutroy, 2020) offerte aux femmes dans ceux-ci. Un exemple récent - toujours au cours du mois de mai 2022 - permet d'illustrer l'intérêt d'une comparaison franco-québécoise, bien que le domaine diffère quelque peu. Le 19 mai 2022, lors d'un séminaire organisé par le Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport (L-VIS) de l'Université Claude Bernard Lyon 1, Guylaine Demers, professeure des Universités à l'université Laval de Québec, a présenté la façon dont, au Québec, les dynamiques scientifiques (1), les dynamiques politiques (2) et les pratiques sportives (3) s'articulent afin de faire progresser la place des femmes en sport. Elle s'est attachée à analyser la manière dont, à différents moments dans le temps, ces trois pôles ont joué des rôles différents et ont insufflé un changement. Depuis 2017 les prises de positions politiques au niveau fédéral ont permis la création de groupes de travail qui, en s'appuyant sur des travaux scientifiques et sur l'analyse des pratiques, permettent de faire des recommandations afin de développer ces pratiques. Des budgets sont ensuite alloués pour mettre en œuvre les préconisations soulevées. Ainsi, c'est en articulant les trois pôles, et à travers leur convergence, que la situation semble pouvoir se développer Outre-Atlantique. Les discussions avec la salle ont permis de faire la comparaison avec le contexte français, en soulignant notamment que ces pôles existent également, et ont été créés dans des temporalités similaires. Néanmoins, une forme de négligence du scientifique

semble être observée. A l'inverse du Québec, les préconisations et les recommandations faites par le « pôle politique » ou le « pôle pratique » sont rarement basées sur les recherches et les travaux scientifiques, pourtant existants. Cette comparaison, et l'articulation de ces trois pôles, est inspirante dans la mesure où elle permet de rendre compte de l'apport de ce travail de thèse et de le positionner dans l'articulation de ces dynamiques. Si ce n'est pas ce séminaire qui a influencé la mise en place de cette comparaison, il illustre la richesse de cet outil (Dupré et al., 2016 ; Garneau, 2006 ; Revillard, 2007) : la comparaison permet de décentrer un regard national afin d'observer ce qu'il se passe ailleurs et ainsi comprendre comment fonctionnent certains phénomènes, en mettant en évidence des ressemblances et/ou des dissemblances (Hassenteufel, 2005). Ce travail ne s'attache alors pas à comparer ces pôles politiques, scientifiques et pratiques, mais adopte une approche centrée sur la pratique grâce à une approche microsociologique. Cette enquête délaisse le « pôle politique » afin de combler un vide sociologique en se centrant sur la pratique des joueuses. Bien que la pratique des joueuses s'ancre dans un contexte général, qui est pris en compte et analysé (chapitre 2), il s'agit ici de se focaliser particulièrement sur le ressenti des joueuses quant à leur carrière et à l'impact des conditions matérielles de pratique sur celles-ci.

Cette comparaison permet alors de s'interroger sur les contextes, et notamment sur l'impact qu'ils peuvent avoir, ou pas, sur la pratique des joueuses dans leur engagement et dans leur maintien au sein d'une carrière de footballeuse : **les conditions de pratique varient-elles d'un endroit à un autre ? Les conditions matérielles de pratique sont-elles inhérentes au contexte sportif d'un territoire ?**

Dans un second temps, le critère du niveau des carrières entraîne une délimitation spatiale du terrain de recherche, et permet d'aborder la question des personnes interrogées à travers ce travail, et leur « statut ». Il s'agit de distinguer les carrières à haut-niveau des carrières amatrices (chapitre 3). Comme le soulignent Luc Arrondel et Richard Duhautois (2020) en s'intéressant à « l'économie du football féminin »,

« Le développement du football féminin passe d'abord, nous semble-t-il, par la formation, la multiplication des équipes et le développement des infrastructures pour accueillir les jeunes footballeuses [...]. S'il existe un pays où le football féminin s'est développé en parallèle de celui des hommes, c'est bien outre-Atlantique qu'il faut le chercher » (Arrondel & Duhautois, 2020, p. 103)

La première partie de la citation des auteurs met en avant l'importance « des masses », c'est-à-dire de toutes les joueuses qui évoluent au niveau amateur, et dont certaines poursuivent ensuite à haut-niveau. Pour caractériser les effets des conditions matérielles sur les carrières, il semble pertinent de s'intéresser au plus grand nombre, à celles qui n'évoluent pas dans un « *monde diminué* » (Mennesson, 2006, p. 186). Par ailleurs, comme ils le font tout au long de leur démonstration, les auteurs rappellent dans cette phrase de conclusion le modèle de développement que représente l'Amérique du Nord. Ainsi, en s'intéressant au développement amateur, et aux carrières des joueuses dans ce niveau, il s'agit d'étudier le fonctionnement de chaque système, et les conditions qu'ils offrent, auprès d'un grand nombre de pratiquantes. Il est alors possible de se questionner sur la dichotomie entre haut-niveau et niveau amateur : **en quoi les conditions de pratique diffèrent entre la pratique à haut-niveau et au niveau amateur ? Dans quelle mesure le processus de construction d'une carrière à haut-niveau se distingue de celui d'une carrière au niveau amateur ?**

Pour étudier dans deux contextes différents l'impact des conditions matérielles sur les carrières, il s'agit d'appréhender les contextes sportifs français et québécois comme des régimes de genre (Connell, 2006). En effet, ce concept permet d'étudier ces systèmes sportifs comme des structures au sein desquelles l'ordre de genre régit les relations interindividuelles et les rapports de pouvoir (Connell, 1998). L'étude de régimes de genre distinct permet de rendre compte de la production, et de la reproduction, des rapports sociaux de sexe ainsi que de leur variation, et des effets que cela a sur les carrières des joueuses. Néanmoins, comme le souligne Christine Mennesson (2007a), chaque régime de genre est propre à une pratique et à un contexte, puisque les rapports de pouvoir varient en fonction des disciplines et de la place qui leur est offerte dans chaque pays. Il s'agit donc d'étudier dans chacun de ces contextes comment s'expriment les rapports d'exploitation, de domination et d'oppression de la classe des hommes sur celles des femmes (Kergoat, 2011). Autrement dit, il s'agit d'analyser dans quelle mesure les conditions d'accès, de traitement et de reconnaissance (Ottogalli-Mazzacavallo & Boutroy, 2020) des joueuses dans la pratique sont influencées par un système hétérosexiste (Drivet, 2021). Il devient alors pertinent d'étudier, malgré des différences organisationnelles et culturelles, les manières dont se reproduisent des normes sportives genrées dans chacun de ces régimes de genre : **les normes genrées associées au football dépendent-elles de la pratique et/ou du territoire ? Le football pratiqué par les femmes en France et au Québec représente-t-il deux régimes de genre différents ? Dans quelle mesure se distingueraient-ils ?**

En considérant chaque contexte sportif comme un régime de genre particulier (Menesson, 2007a), il s'agit alors en parallèle de s'intéresser aux socialisations des joueuses au sein de ces régimes, et à la façon dont celles-ci impactent leur carrière, à travers une triple approche, à la fois diachronique, synchronique et chronologique.

A la manière de Julien Bertrand (2012) ou de Christine Menesson (2005, 2011), il s'agit de s'intéresser aux socialisations des joueuses, à la fois de manière synchronique (Dubar & Nicourd, 2017 ; Forté, 2006), en prenant en compte l'impact de la pluralité des sphères socialisatrices, et diachronique (Bertaux, 2010 ; Hélarlot et al., 2019), en analysant l'impact de ces sphères dans le temps et l'évolution des processus socialisateurs. A travers l'approche synchronique, ce travail se focalise notamment sur l'étude de quatre sphères : familiale, scolaire, médiatique et sportive (Forté, 2006), et permet la comparaison au niveau microsociologique des socialisations afin d'étudier si elles diffèrent d'un contexte à l'autre. L'approche diachronique permet de réfléchir en termes de dispositions (Lahire, 2013), c'est-à-dire d'étudier l'effet des socialisations passées pour comprendre les pratiques actuelles. A travers cette double perspective, il est intéressant de voir quelles dispositions les joueuses ont incorporées, et de quelle manière les sphères de socialisations non familiales peuvent accentuer ces dispositions, ou entrer en contradictions avec. Le croisement des approches synchroniques et diachroniques semble alors nécessaire à l'appréhension des carrières afin de comprendre les impacts pluriels des différentes sphères socialisatrices, et également leur évolution permettant à la fois la socialisation à la pratique, l'engagement dans celle-ci et le maintien dans la carrière. Une étude comparative des socialisations soulève alors plusieurs questions : **Comment est-on socialisée à la pratique du football quand on est une fille, en France et au Québec ? Les dispositions des jeunes joueuses qui s'engagent dans la pratique en France et au Québec sont-elles similaires ? Certaines sphères sont-elles plus ou moins importantes pour les joueuses dans un territoire que dans l'autre ? Ces socialisations sont-elles davantage genrées en fonction de la connotation de la pratique ? Tout au long de la carrière, quelle place occupent ces socialisations ?**

En parallèle, une troisième approche semble être nécessaire, il s'agit de l'approche chronologique (Bertaux, 2010). Elle permet de rendre compte du temps historique étudié. Il semble que jouer au football en France ou au Québec, en étant née en 1980 ne revêt pas les mêmes enjeux que de jouer au football en France ou au Québec en étant née en 2000. Il est alors

possible de se questionner sur l'évolution des carrières des joueuses : **les carrières des joueuses menées dans les années 2010 sont-elles similaires à celles menées dans les années 1990 ? Les processus d'évolution de carrière en fonction des générations sont-ils similaires entre la France et le Québec ?**

La triple approche des socialisations permet alors d'appréhender les motifs d'engagement des joueuses au sein de carrières (Becker, 1985) de football. Il s'agit de les étudier comme des processus composés de dimensions objectives et subjectives (Hughes, 1958) et d'identifier les étapes de ce processus afin d'appréhender les positions occupées par les joueuses et l'évolution de celles-ci. Ces carrières, analysées au niveau microsociologique, prennent place dans deux contextes au sein desquels les conditions matérielles diffèrent, et c'est le lien entre ces deux domaines que ce travail étudie : **comment sont construites ces carrières ? Dans quelle mesure peut-on parler de carrière pour une joueuse ? Les carrières – et les étapes qui les constituent – varient-elles d'un contexte à l'autre ? Comment les joueuses s'engagent et se maintiennent-elles dans leur pratique ?**

Ainsi, ces questionnements, issus d'une mise en lien avec la littérature scientifique existante sur le sujet avec des expériences sportives passées en tant que pratiquante et en tant qu'observante, permettent de poser une problématique générale :

Qu'est-ce que fait la matérialité des conditions de pratique aux carrières de joueuses de football ? Et dans quelle mesure ces carrières influencent également les conditions de pratique ?

Afin de répondre à ces différentes questions, et d'essayer de rendre compte de l'influence mutuelle de ces deux concepts, un plan en trois parties est exposé.

La première partie, composée de trois chapitres, permet la présentation du cadre théorique ayant permis la construction de cet objet de recherche, le contexte organisationnel dans lequel ce travail a été mené, ainsi que la méthodologie utilisée pour mener à bien ce travail. Le **chapitre 1** permet de présenter plus précisément l'usage fait des principaux concepts employés, ainsi que le positionnement théorique et scientifique adopté, notamment concernant le concept de genre. Ensuite, le **chapitre 2** présente le contexte footballistique en France et au

Québec, afin de faciliter la compréhension de l'organisation du football sur les deux territoires. Il offre la possibilité de faire un état de la pratique, en revenant sur l'histoire du football pratiqué par les femmes, ainsi que sur les défis contemporains de ce sport, puis, en réalisant un focus particulièrement sur les deux territoires concernés par ce travail, la France et le Canada. Enfin, le **chapitre 3** expose la méthode utilisée au cours de cette enquête, et permet notamment de présenter le point de vue situé (Haraway, 1988) de la chercheuse, ainsi que la façon dont s'est organisée la recherche sur le terrain. La question de la comparaison est également justifiée à travers ce chapitre.

La seconde partie, composée de quatre chapitres, se focalise sur la façon dont les joueuses mènent leur carrière de part et d'autre de l'Atlantique et sur les différentes étapes constitutives de ce processus. Le **chapitre 4** se concentre particulièrement sur les socialisations des joueuses à la pratique du football et sur les façons dont les joueuses sont amenées, à travers leurs interactions, notamment familiales, à développer des dispositions (Lahire, 2013) qui permettent la pratique du football. Cette partie concerne l'étape précédant l'engagement. La question de l'engagement est alors abordée dans le **chapitre 5** qui permet de présenter les questions de mixité et de non-mixité dans la pratique, tout en ayant une approche chronologique afin de déceler les différences d'engagement dans le temps. A nouveau, ce chapitre souligne l'importance des socialisations familiales et amicales au cours de cette étape. Le **chapitre 6** expose l'étape suivante, celle du maintien dans la pratique, en se concentrant notamment sur le passage à l'âge adolescent des joueuses. Il permet également de se focaliser sur le cadre scolaire supérieur, investi par certaines joueuses, et son impact sur les carrières de ces dernières. Il interroge donc l'influence des interactions familiales, amicales et scolaires dans le maintien dans la carrière de footballeuse. Enfin, le **chapitre 7** fait un focus sur la question du haut-niveau. A travers l'étude du parcours d'une dizaine de joueuses, les phases de socialisations, d'engagement et de maintien dans la pratique sont abordées en un seul chapitre et sous le prisme du haut-niveau. Cette dernière partie permet de souligner les spécificités du haut-niveau, aussi bien dans la formation d'une carrière de ce statut que dans les différentes difficultés que cela implique.

La troisième et dernière partie de ce travail s'intéresse davantage à la matérialité des conditions de pratique. En étudiant le football comme un régime de genre (R. Connell, 2006), le **chapitre 8** se concentre sur l'étude de la pratique du football sous le prisme de la division

sexuée (Kergoat, 1992) et souligne les difficultés d'accès et de reconnaissance des joueuses dans leur pratique. Le **chapitre 9** adopte une approche davantage individuelle en se focalisant sur les manifestations des sexismes dans la pratique du football par les femmes, ainsi que sur les conséquences sur les carrières des violences subies par les joueuses. Puis, le **chapitre 10** permet d'utiliser une vision consubstantielle en croisant les questions de sexe à celle de race, de classe et d'orientation sexuelle, afin de déconstruire cette idée de « classe des femmes » (Guillaumin, 1992) uniforme et traversée par les mêmes rapports sociaux. Enfin, le dernier chapitre, le **chapitre 11**, tend à proposer « un autre football ». En se concentrant sur les initiatives non-mixtes proposées par les joueuses, il s'agit d'interroger la pratique du football dans d'autres cadres que les cadres institutionnels comme solutions aux problèmes soulevés au sein de ce travail.

Partie 1 :

**Cadrage théorique,
contextuel et
méthodologique**

Chapitre 1 :

Une enquête sous le prisme de l'interactionnisme et de la sociologie du genre

1. Comment devient-on footballeuse ? Usages du concept de carrière

L'objectif de ce travail est double, il consiste à rendre compte des carrières de footballeuses de tout niveau, et de comparer celles-ci entre deux pays, la France et le Canada. Il s'agit de s'intéresser particulièrement à la carrière de footballeuses menée au sein de clubs affiliés soit à la Fédération Française de Football (FFF), soit à la Fédération de Soccer Québec ou dans des ligues québécoises. Pour ce faire, cette enquête adopte une approche interactionniste avec une

« Attention portée à la microsociologie comme cadre scientifique référent, [qui] permet de lire plus finement les contextes et les situations de pratique » (Corneloup, 2016)

Sans pour autant nier l'existence et le rôle des structures sociales dans lesquelles les joueuses évoluent,

« Si la lecture par les styles permet dans une perspective structuraliste de montrer la manière dont se construit un espace des styles de pratique [...] celle-ci est insuffisante si l'on souhaite analyser la pratique telle qu'elle se vit dans le quotidien des formes d'habiter » (Corneloup, 2016, p. 11)

Ainsi, l'utilisation d'une approche interactionniste, sans pour autant exclure l'importance des structures, permet de dégager les significations vécues par les joueuses et de mettre en avant les logiques qui sous-tendent leurs actions (Le Breton, 2012b, p. 3). Comme le souligne Muriel Darmon :

« La notion de carrière apparaît alors comme s'inscrivant dans un régime d'objectivation propre à la sociologie interactionniste et fondé notamment sur des procédures d'agrégation « qualitative » et de comparaison systématique » (Darmon, 2008, p. 149).

Effectivement, nous souhaitons partir du récit du vécu des joueuses de chaque pays afin d'appréhender l'impact de leurs interactions, au sein de leurs différentes sphères sociales, sur leur engagement et leur maintien dans une pratique fédérale du football. Nous allons donc mobiliser le concept de carrière, issu de la sociologie interactionniste.

1.1. Un concept ancré et issu de la sociologie interactionniste

Le courant de la sociologie interactionniste, issu de la sociologie de l'École de Chicago, a vu le jour au cours des années 1950 (Cabin, 2009 ; Dortier, 2009). L'objectif de la sociologie interactionniste consiste à établir « son domaine de recherche sur la concrétude des relations interindividuelles » (Le Breton, 2012a, p. 7), dans la mesure où les individus créent leur monde social à travers leurs interactions (Strauss & Falandry, 1992). Pour cette raison, nous souhaitons nous ancrer dans cette approche pour comprendre comment la diversité des relations développées par les joueuses, dans différents contextes sociaux, leur ont permis d'accéder et de se maintenir dans la pratique du football.

1.1.1. Genèse d'un courant

Au cours de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, et dans un contexte d'immigration et de développement urbain, l'Université de Chicago naît (Coulon, 2020b ; Grafmeyer & Joseph, 1984), mêlant de nombreuses disciplines, et notamment la psychologie, la sociologie et la philosophie. Chacune s'inspire et se nourrit des autres (Coulon, 2020a ; Le Breton, 2012b). Les théories défendues par les philosophes pragmatistes, centrées sur l'étude des significations qui permettent aux individus de se comprendre (Dewey, 1966) et affirmant que les vérités sont indissociables du point de vue qui l'énonce (James, 2005) ont animé la sociologie de Chicago, puis l'interactionnisme (Le Breton, 2012b). En effet, Georges Herbert Mead, enseignant en philosophie puis en psychologie entre 1891 et 1931 (Cosnier, 2016), est le premier à utiliser l'interactionnisme symbolique, sans le nommer ainsi, au sein de l'école de Chicago (Côté, 2015 ; Coulon, 2020a ; Le Breton, 2012b). Il introduit la notion d'interaction pour présenter les rapports de l'individu avec son environnement social, en montrant que l'individu se construit

à travers ses interactions avec les autres. Dans la lignée de Mead, ses élèves vont, au cours des années 1930, continuer à imprégner l'école de Chicago de sa vision. D'une part, Herbert Blumer (1937) introduit le terme d'interactionnisme symbolique et continue de proposer une

« *psychologie sociale axée sur le concept d'interaction symbolique à une époque où règnent instinctivisme et béhaviorisme* » (Lacaze, 2013, p. 42).

D'autre part, en s'intéressant à la sociologie du travail, Everett Cherrington Hughes (1958) fait naître une perspective qui s'inscrit à la croisée des dimensions subjectives et collectives permettant d'étudier les processus qui caractérisent la société plutôt que ces structures (Le Breton, 2012a), remettant ainsi au cœur du sujet l'individu (Perrenoud, 2013a). Toutefois, les années 1930 ont aussi été marquées par des divergences au sein de la sociologie américaine, notamment sur les méthodes de recherche utilisées, voyant s'opposer une sociologie quantitative à une sociologie qualitative et humaniste, prônée par l'école de Chicago (Le Breton, 2012b). L'hégémonie de l'école de Chicago disparaît dans les années 1940, puis, renaît un nouvel essor, à travers ce qu'il convient d'appeler la seconde école de Chicago (Cabin, 2009 ; Coulon, 2020b), à la fin des années 1950 notamment grâce aux travaux de Howard Becker et Anselm Strauss (Cabin, 2009). A cette période la théorie structuro-fonctionnaliste de Talcott Parsons et la sociologie quantitativiste de Paul Lazarsfeld sont à leur apogée (Chapoulie, 2013) mais les auteurs de cette seconde école de Chicago, élèves de Herbert Blumer, construisent leur approche en étant radicalement opposés à ces visions dominantes, et en cherchant à « *construire scientifiquement la théorie* » (Coulon, 2020a, p. 8). Le déclin des théories dominantes de Talcott Parsons et Paul Lazarsfeld dans les années 1960, lié à la sortie d'ouvrages majeurs de la sociologie interactionniste (Becker, 1963 ; Goffman, 1961) ont permis de remettre sur le devant de la scène l'interactionnisme symbolique. La diffusion de ce courant sociologique en France arrive plus tardivement, au cours des années 1980, suite à la traduction de certains ouvrages américains (Becker, 1985) et à la mise en place de changements structurels dans la sociologie française (Chapoulie, 2013). Effectivement, comme aux Etats-Unis, la découverte de la sociologie interactionniste s'est présentée comme un « *substitut à la statistique* » (Chapoulie, 2013, p. 194). Ainsi, l'interactionnisme s'est construit au fil du temps et des auteurs en opposition à d'autres courants sociologiques :

« *Contre le fonctionnalisme, les interactionnistes postulent que le fait social n'est pas un donné, mais un processus, qui se construit dans le cadre de situations concrètes* » (Cabin, 2009, p. 76).

Ainsi, le « *remplacement du terme « École de Chicago » par celui d'« interactionnisme symbolique à la fin des années cinquante* » (Chapoulie, 2020, p. 17) est représentatif de l'apport direct des idées de Robert Ezra Park sur les travaux de Everett C. Hughes, et celui plus indirect, de la conception Meadienne d'action collective sur les travaux de Herbert Blumer.

L'interactionnisme symbolique est donc un courant à travers lequel une pluralité de chercheur/ses se retrouvent, « *fidèles à une poignée de principes* » (Le Breton, 2012a, p. 45), mais, pour autant, auquel on ne peut pas associer une définition précise unifiant tous ceux et toutes celles qui s'inscrivent dans ce courant.

Ainsi, dans le cadre de notre enquête, à la manière d'Hughes (1958), nous souhaitons mettre les joueuses au cœur du sujet, à partir d'une approche qualitative, c'est-à-dire en nous intéressant à leur parcours à travers des récits de vie (Bertaux, 2010) permettant de comprendre les processus qui amènent les joueuses à s'engager et se maintenir dans une carrière de footballeuse.

1.1.2. Notre conception de la sociologie interactionniste

L'interactionnisme symbolique permet de dépasser l'opposition entre la société et l'individu·e, en montrant que la personnalité d'un·e individu·e se forme au contact des autres,

« [A travers les] *échanges entre les personnes (les interactions) et à travers le sens que donnent les individus à leur action (d'où le qualificatif de symbolique)* » (Cabin, 2009, p. 76).

Ainsi, bien que l'interactionnisme symbolique ne « *se base pas sur l'adhésion à des « théories* » » (Chapoulie, 2020, p. 14), les auteur/trices qui s'inscrivent dans ce courant se rejoignent sur « *un ensemble de perspectives diversifiées, mais qui, globalement, conduisent à concevoir le monde social sous l'angle des interactions* » (Morrissette et al., 2011, p. 2). Cette idée est transversale aux trois règles formulées par Herbert Blumer dans le premier chapitre de son ouvrage *Symbolic Interaction* (1969) : 1/ les individu·es se comportent et agissent en fonction du sens qu'ils donnent aux autres individu·es, aux objets, aux institutions ; 2/ l'interaction avec autrui permet de faire émerger les sens, symboles et significations des choses

qui nous entourent ; 3/ les sens, les significations évoluent en fonction des interactions et notamment de l'interprétation que chacun·e peut en faire (Blumer, 1969 ; Lacaze, 2013). Ces trois règles englobent les grands principes de l'interactionnisme symbolique, considérant

« Le monde social comme une entité processuelle, en composition et recomposition continue à travers les interactions entre acteurs, les interprétations croisées qui organisent ces échanges et les ajustements qui en résultent. » (Morrissette et al., 2011, p. 1).

Dans la perspective interactionniste, l'individu·e est considéré·e comme un·e acteur/trice qui n'est plus passif/ve mais actif/ve au sein du monde social. Ce courant s'intéresse donc aux raisons qui poussent l'individu·e à agir (Le Breton, 2012a), « *une place théorique à l'acteur social en tant qu'interprète du monde qui l'entoure* » (Coulon, 2020a, p. 16) est alors accordée. Par ailleurs, la notion du « soi » est inhérente à l'interactionnisme symbolique, dans la mesure où l'être humain

« peut se voir, s'adresser à lui-même et agir envers lui-même de la même façon qu'il peut le faire envers autrui et ceci grâce à la « prise de rôle » » (Lacaze, 2013, p. 44).

Toutefois,

« L'interactionnisme ne prend pas l'individu comme principe d'analyse, mais raisonne en termes d'actions réciproques » (Breton, 2012, p. 50).

La perspective interactionniste se concentre donc sur l'étude des interactions des individu·es entre eux, mais aussi avec ce qui les entoure, que ce soit visible ou non mais qui « *imprègne leur rapport au monde* » (Le Breton, 2012a, p. 53). La notion d'interprétation est également importante dans la compréhension de l'interactionnisme symbolique, car les significations et les sens que chaque individu·e donne au monde social dépend de l'interprétation qu'il en fait. Effectivement, l'interprétation « *fait de l'individu un acteur de son existence et non plus un agent aux comportements régis de l'extérieur* » (Le Breton, 2012a, p. 49). Ainsi, les actions d'un·e individu·e ne sont pas uniquement déterminées par ce qui l'entoure mais aussi par l'acteur/trice, et de la même manière, « *le contexte n'est pas l'élément contraignant et extérieur qui détermine l'action, il est interprété* » (Le Breton, 2012a, p. 58). Les interprétations varient et évoluent en fonction des individu·es, notamment parce que « *chaque individu acquiert dans l'enfance la faculté de passer du général au particulier pour attribuer une signification à un*

fait » (Le Breton, 2012a, p. 49). Qui plus est, « *la socialisation amène l'acteur à acquérir un vaste vestiaire où endosser créativement un répertoire de rôles selon les circonstances* » (Le Breton, 2012, p. 59). Par conséquent l'interprétation d'une individu·e des comportements d'un·e autre individu·e peut le/la conduire à imposer un statut à un·e acteur/trice (Becker & Strauss, 1956 ; Le Breton, 2012b), ce qui le/la condamnerait alors à « *un rôle dont il n'est pas maître* » (Le Breton, 2012a, p. 56). Avoir une approche interactionniste permet donc d'étudier « *les processus par lesquels les acteurs accordent leurs conduites, sur la base de leurs interprétations du monde qui les entoure* » (Coulon, 2020a, p. 14-15).

Il s'agit ainsi pour nous à travers cette enquête de comprendre comment les interactions entretenues par les joueuses les amènent à s'engager dans un sport, et ensuite, à formaliser cet engagement en s'investissant dans un club. Ce travail consiste alors à comprendre le sens, et l'importance, que chaque joueuse donne aux personnes qui l'entourent, mais aussi aux symboles, aux institutions et aux représentations autour d'elles. Par ailleurs, nous cherchons à appréhender les joueuses de football comme actrices de leur parcours à travers le récit qu'elles font de celui-ci. Puis, nous voulons comprendre les contextes sociaux dans lesquels elles évoluent à travers leurs descriptions, sans pour autant considérer ces dernières comme étant les seuls déterminants de leur carrière. Il s'agit de comprendre comment chaque joueuse interprète sa carrière et de replacer ensuite ces récits dans un contexte culturel, social et institutionnel.

1.1.3. Lien entre sociologie interactionniste et le concept de carrière

Si Hughes est considéré comme l'auteur ayant introduit le concept de carrière au sein du courant interactionniste (Becker, 1985 ; Vienne, 2008), Mead prend déjà en compte dans ses travaux « *la dimension temporelle des faits étudiés, [...] toujours conçus comme des processus, et non comme des états* » (Chapoulie, 2020, p. 16-17). Effectivement, Hughes, en travaillant sur les trajectoires d'individu·es, notamment au sein de leurs métiers, s'intéresse au « *parcours suivi par une personne au cours de sa vie, et plus précisément au cours de la période de sa vie pendant laquelle elle travaille* » (Vienne, 2008, p. 64).

De manière plus précise, Hughes distingue deux manières d'envisager cette notion :

« Dans sa dimension objective, une carrière se compose d'une série de statuts et d'emplois clairement définis, de suites typiques de positions, de réalisations, de responsabilités et même d'aventures. Dans sa dimension subjective, une carrière est

faite des changements dans la perspective selon laquelle la personne perçoit son existence comme une totalité et interprète la signification de ses diverses caractéristiques et actions, ainsi que tout ce qui lui arrive » (Becker, 1985 ; Hughes, 1937).

Le concept de carrière au sein de la sociologie interactionniste permet donc d'envisager le parcours d'un·e individu·e dans un domaine de manière processuelle, en identifiant des phases successives, et en s'intéressant aux différentes positions occupées au sein de ces phases, et à la façon dont l'individu·e interprète et ressent ce vécu. Becker, dans le prolongement des travaux de Hughes, s'est également servi du concept de carrière dans ses travaux, en ayant une approche horizontale de celles-ci. Effectivement, à travers les carrières dans les métiers, Hughes avait travaillé sur la façon dont elles évoluent et sur la façon dont on accède aux postes supérieurs hiérarchiquement (Hughes, 1984), il avait donc eu une approche verticale du concept de carrière (Vienne, 2008). L'approche horizontale choisie par Becker, notamment à travers ses travaux de doctorat sur les institutrices à Chicago, permet de comprendre comment une institutrice décide de changer de poste au sein du système d'enseignement, c'est-à-dire d'effectuer le même métier, avec des responsabilités et un salaire similaire, mais dans un lieu différent. Par ailleurs, la notion de carrière déviante, également instituée par Becker, notamment dans ses travaux sur les fumeurs de marijuana et les musiciens de danse (1985), permet de montrer que

« Tous les groupes sociaux instituent des normes et s'efforcent de les faire appliquer, au moins à certains moments et dans certaines circonstances » (Becker, 1985, p. 25).

Becker (1985) souligne donc à travers ses réflexions sur la notion de déviance que les normes sont généralement imposées par un groupe, dominant, qui choisit donc si un·e individu·e les transgresse ou pas, et s'il/elle est donc considéré·e comme déviant·e :

« Les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme des déviants ». (Becker, 1985, p. 32-33).

Toutefois, chaque société est composée d'une multitude de groupes dont les normes diffèrent au sein de chacun d'entre eux puis, un·e individu·e peut faire partie de plusieurs groupes. Ainsi, un même acte, en fonction du groupe auquel on appartient, peut être considéré ou non, comme

déviant. Effectivement, la déviance est créée par la société à laquelle les individus appartiennent :

« La déviance n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un « transgresseur » (Becker, 1985, p. 33).

Ainsi, Becker montre qu'il existe plusieurs types de déviance en fonction des normes établies, et également en fonction de comment les comportements sont perçus par les autres (Becker et al., 1985). En somme, en utilisant ce concept de carrière déviante, Becker ne cherchait pas à comprendre pourquoi un·e individu·e était considéré·e comme déviant·e, mais comment il/elle le devenait, au gré de différentes étapes. Il a ainsi souligné l'intérêt du concept de carrière pour rendre compte de séquences, en parlant *« d'événements et de circonstances »* (Becker, 1985, p. 47) qui affectent le parcours. La notion de déviance peut aussi être rapprochée de la notion de stigmaté, instaurée par Goffman (1963) :

« La société établit des procédés servant à répartir en catégories les personnes et les contingents d'attributs qu'elle estime ordinaires et naturels chez les membres de chacune de ces catégories » (Goffman, 1975, p. 11)

Les interactions entre les individus participent alors à la construction de leur identité, et celle-ci est influencée par le rôle qu'un·e individu·e joue dans la société, et la façon dont les autres perçoivent et interprètent ce rôle. Précisément, à travers la notion de stigmaté, Goffman montre qu'il s'agit *« d'un attribut qui jette un discrédit profond »* (Goffman, 1975, p. 13) sur un·e individu·e, mais qu'il convient surtout de parler en termes de relations, dans la mesure où le stigmaté naît dans le rapport à l'autre, et dans l'interprétation de l'attribut d'un·e individu·e par un·e autre individu·e. Ces attributs peuvent être de différents ordres, physiques, psychologiques, moraux ou identitaires (Manseau-Young, 2013), *« mais dans tous les cas, on retrouve les mêmes traits sociologiques »* (Goffman, 1975, p. 15) : un·e individu·e qui possède une caractéristique faisant qu'il n'est pas admis·e dans les *« rapport sociaux ordinaires »* (Goffman, 1975, p. 15). Cette notion de stigmaté développée par Goffman se rapproche du concept de carrière déviante de Becker dans la mesure où

« les groupes sociaux dominants créent le stigmate, en instituant des normes dont la transgression constitue le stigmate et en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme déviants » (Plumauzille & Rossigneux-Méheust, 2014, p. 221).

L'objectif de cette étude est donc d'étudier les carrières de footballeuses dans deux pays différents, où les normes associées à la pratique du football par les femmes diffèrent, afin d'analyser si, et si oui comment, dans ces deux sociétés les footballeuses sont stigmatisées et considérées, ou non, comme déviantes à travers leur pratique.

Une approche au sens des carrières dans cette recherche permet d'étudier l'évolution de joueuses de football et les trajectoires qu'elles ont suivies, sans se concentrer exclusivement sur l'aspect « professionnel » d'une carrière, au sens du métier, puisque la plupart des joueuses interrogées sont amatrices. Cela offre la possibilité, d'une part, de s'intéresser aux parcours des footballeuses, en identifiant les différents clubs dans lesquels elles ont évolué et les positions qui leur étaient attribuées dans ces instances, et d'autre part, d'appréhender, selon leur point de vue et leurs ressentis, leurs conditions d'accès, de traitement et de reconnaissance, au sein de ces institutions. Ainsi, nous comparons une même pratique, la carrière de joueuses dans un même sport, mais dans deux territoires différents, la France et le Québec. La notion de carrière déviante permet de se questionner sur la place du football dans les deux pays, et sur le rapport que les femmes entretiennent avec l'environnement footballistique et les institutions qui le compose.

1.1.4. Liens entre sociologie interactionniste et structuraliste

La première partie, présentant la genèse du courant de l'interactionnisme symbolique, permet de voir que cette perspective s'est construite en opposition aux courants structuralistes et constructivistes, prépondérants au début des années 1900, avant l'émergence et l'implantation de l'interactionnisme symbolique à partir des années 1930. Par conséquent, les critiques entre les théoricien·nes de chaque courant ont visé à opposer les différentes théories qui les composent, rendant chaque paradigme impossible à conjuguer avec l'autre. Effectivement, ce débat entre structuralistes et interactionnistes peut se ressentir notamment autour de l'ouvrage d'Ervin Goffman (1974a) « *Frame analysis: An essay on the organization of experience* ». Suite à sa publication, l'auteur, davantage ancré dans le courant de la sociologie interactionniste, a vu son ouvrage critiqué puisque reçu par plusieurs sociologues comme relevant du structuralisme (Heinich, 2019). Norman Denzin et Charles Keller (1981), tous deux

issus du courant interactionniste se sont notamment attachés à montrer que cet ouvrage ne reflète aucune interaction et propose une sociologie antinomique de celle qu'ils pratiquent (Heinich, 2019). Ce débat permet de soulever des questions théoriques et notamment de se questionner sur l'apport dans ce travail d'une perspective structuraliste. Comme l'écrit Nathalie Heinich (2019) :

« Quitte à caricaturer un peu, l'on pourrait résumer ainsi l'opposition entre les deux écoles : la perspective interactionniste nous rendrait sensibles à la chaleur des relations humaines, tandis que la perspective structuraliste nous soumettrait à la rigueur abstraite du déterminisme » (Heinich, 2019, p. 232)

Bien que notre enquête s'ancre davantage sur l'étude des interactions d'un point de vue microsociologique, nous sommes conscient·es que ces interactions prennent vie et forme au sein de cadres et de contextes sociaux qui peuvent influencer les individu·es qui interagissent dedans. Effectivement, le football fait partie du champ sportif, qui lui-même, de manière générale fait partie du champ social. Ce champ sportif et ce champ social sont traversés par un ensemble de normes et de codes qui régissent notre vie en société. Bien que les individu·es, à travers leurs interactions, sont amené·es à créer leur propre monde social, iels restent tout de même socialisé·es dans ce cadre social qui les influence. A travers cette socialisation les individu·es intériorisent les normes et les valeurs de la société dans laquelle iels évoluent, on peut donc parler d'apprentissage (Riutort, 2013). Cet apprentissage se fait à la fois à travers la socialisation primaire, qui a lieu de la naissance et durant l'enfance, et la socialisation secondaire, qui vient ensuite. Peter Berger et Thomas Luckmann (2018) montrent que la socialisation primaire est un processus à la fois cognitif et émotionnel à travers lequel les enfants, par intériorisation, adoptent les codes, les normes et les valeurs des personnes significatives autour d'eux, afin de devenir un membre de la société :

« C'est seulement quand il aboutit à ce degré d'intériorisation que l'individu devient un membre de la société. Le processus ontogénétique qui permet ce phénomène est la socialisation, qui peut être ainsi définie comme l'installation consistante et complète d'un individu à l'intérieur du monde objectif d'une société ou d'un secteur de celle-ci. La socialisation primaire est la première socialisation que l'individu subit dans son enfance, et grâce à laquelle il devient un membre de la société » (Berger & Luckmann, 2018, p. 215)

Ensuite, vient la socialisation secondaire, qui permet alors d'avoir accès à de nouveaux secteurs, et, bien qu'elle s'inscrive dans la continuité de la socialisation primaire, diffère :

« La socialisation secondaire consiste en tout processus postérieur qui permet d'incorporer un individu déjà socialisé dans des nouveaux secteurs du monde objectif de sa société » (Berger & Luckmann, 2018, p. 215)

Ces socialisations, si elles se font à travers les interactions, prennent place *« dans le contexte d'une structure sociale spécifique »* (Berger & Luckmann, 2018, p. 258) qui influence et oriente les interactions et donc la manière dont chaque individu·e est socialisé·e. Par ailleurs, ces socialisations sont également sexuées :

« La socialisation sexuée est un processus où se rencontrent l'assignation par autrui et la définition pour soi (Dubar 2000). On peut en mettre en évidence trois registres : le registre des objets culturels, celui des interactions et celui des représentations, les trois étant imbriqués. Sur ces trois registres, le sexe est déterminé indépendamment de l'action propre de l'enfant pour s'imposer à lui comme un modèle, une norme. » (Octobre, 2010, p. 58)

Effectivement, Sylvie Octobre montre que ces processus de socialisation sont également imprégnés des normes de genre, qui structurent notre société, et adoptées dès le plus jeune âge par chaque individu·e. Ainsi, ces socialisations créent, au sens de Lahire (2013), des dispositions.

« La métaphore du « social à l'état plié » ou « déplié » n'est qu'une manière suggestive de parler et de se représenter les choses. Elle signifie que le monde social ne se présente pas seulement aux individus comme des réalités extérieures (collectives et institutionnelles), mais qu'il existe aussi à l'état plié, c'est-à-dire sous la forme de dispositions et de compétences incorporées. Chaque individu porte en lui des compétences et des dispositions à penser, à sentir et à agir, qui sont les produits de ses expériences socialisatrices multiples » (Lahire, 2013, p. 14)

Ces approches nous montrent que les interactions qu'entretiennent les individu·es leur permettent d'évoluer et de se construire, et qu'ils ne sont pas uniquement dotés de *« dispositions durables et transférables »* (Lahire, 2013, p. 12) comme le suggère la théorie de

l'habitus de Bourdieu (1980). Par ailleurs, ces définitions insistent sur le fait que ces interactions ont lieu dans des cadres sociaux qui, s'ils ne déterminent pas totalement les individus, influencent leurs interactions. Ainsi,

« Si le structuralisme permet de construire l'espace des styles de pratique, élaboré sur des jeux de différences sociales, cela ne réduit pas la possibilité d'existence de jeux interactionnels identifiés entre et au sein des styles de pratique » (Corneloup, 2016, p. 13)

A travers notre approche microsociologique, ancrée dans la sociologie de l'interactionnisme symbolique, nous resterons alors vigilantes à prendre en considération les structures sociales dans lesquelles évoluent les joueuses auxquelles nous allons nous intéresser, et notamment, à prendre en compte leur impact sur leur carrière, et leur évolution. Comme l'a souligné Jean Corneloup,

« Cette variété des manières de voir le social ne doit pas se traduire par un manque de maturité épistémologique de la part des sciences sociales ; mais plutôt considérer comme principe sociologique que l'objet d'étude est complexe » (Corneloup, 2016, p. 11).

1.2. Cadrage théorique du concept de carrière sportive

Initialement introduit pour étudier les trajectoires des individus dans leur métier (Hughes, 1958), le concept de carrière a ensuite été investi par plusieurs sociologues dans différents champs : la politique (Dogan, 1967 ; Felices-Luna, 2008), la musique (Becker, 1985 ; Jouvenet, 2007), la santé (Barth et al., 2014 ; Darmon, 2008), le supportérisme (Fillieule, 2001 ; Ginhoux, 2015 ; Lestrelin, 2015). Dans le cadre du sport, des recherches se sont intéressées aux carrières à haut-niveau (Beldame et al., 2016 ; Chevalier, 1996 ; Forté, 2006 ; Le Mancq, 2007 ; Ledon, 2012 ; Poupard, 1999), et plus particulièrement à celles des footballeurs (Bertrand, 2008, 2012 ; Frenkiel & Penin, 2018 ; Gasparini, 2010 ; Peneff, 2000 ; Preira, 2019 ; Rasera, 2016), mais aussi, des footballeuses (Andersson & Barker-Ruchti, 2019 ; Lachheb, 2013 ; Mennesson, 2004). Toutefois, très peu d'études (Packer, 2019) se sont focalisées sur les carrières de footballeuses amateurs en s'intéressant au rôle des cultures, des politiques et des institutions sportives sur le développement des carrières.

Dans le cadre de cette recherche, et à travers la mobilisation du concept de carrière, qui permet de construire des modèles séquentiels, c'est-à-dire de déterminer les différentes phases qui construisent un comportement (Becker, 1985), nous tâcherons de comprendre comment, en France et au Canada, une femme est amenée à devenir une footballeuse. En s'intéressant aux carrières déviantes, et plus particulièrement aux carrières des fumeurs de marijuana, Becker (1985) a montré qu'avant de devenir un fumeur régulier, un individu passe par plusieurs phases, qui s'enchaînent et l'amènent à se comporter d'une certaine manière. Effectivement, l'explication de chaque phase constitue un élément de l'explication du comportement final (Becker, 1985, p. 46). Nous nous intéressons donc au processus qui amène une femme à devenir une footballeuse, à s'engager dans cette carrière : nous cherchons à comprendre « comment » elles y sont amenées. Pour ce faire, il s'agit de définir les différentes séquences qui amènent à une carrière de footballeuse, à travers une analyse menée dans une triple perspective, à la fois chronologique, diachronique et synchronique (Fortino, 2009).

1.2.1. Adopter une approche chronologique

La perspective chronologique (Bertaux, 2010) permet de situer les individus dans un temps historique collectif (Bertaux, 2010 ; Fortino, 2009), c'est-à-dire étudier l'évolution des positions, aussi bien subjectives qu'objectives, d'un groupe de joueuses, à un moment donné, dans un contexte donné.

1.2.1.1. *Rendre compte de l'évolution des carrières des joueuses sur un temps donné*

Bien que chaque carrière soit originale et irrégulière (Giraud & Roger, 2011), regrouper les discours et témoignages de différentes personnes permet de rendre compte d'une situation, d'analyser les éléments qui peuvent faire obstacle aux athlètes dans leur parcours, ainsi que les leviers auxquels ils ont recouru. Jean Poupart (1999), en s'intéressant aux carrières de joueurs de hockey reconstitués

« Non seulement la trame subjective de leur engagement dans le hockey et de leur intérêt pour la carrière professionnelle, mais, plus globalement, le contexte organisationnel de la pratique de ce sport. » (Poupart, 1999, p. 166).

En interrogeant des joueurs qui jouent dans une même ligue (la LHJMQ, la Ligue de Hockey junior majeur du Québec), à un moment donné (ici la saison 1974-1975) il rend compte du

processus d'engagement dans une carrière professionnelle des hockeyeurs au cours des années 1970. Ainsi, mutualiser l'expérience des athlètes permet de discerner des étapes similaires par lesquelles les hockeyeurs sont passés pour atteindre le haut-niveau :

« *Au-delà des différences individuelles, il est possible, en effet, partant de ce qu'ils ont dit, de dégager un cheminement commun dans l'évolution de leurs aspirations de carrière* » (Poupart, 1999, p. 166).

Plus récemment, des chercheur/euses, ont également adopté cette approche chronologique afin de rendre compte de la situation de sportif/ves d'une génération, ou à un moment donné. Effectivement, Lucie Forté (2006), en travaillant avec deux groupes d'athlètes de haut-niveau (âgés de 16 à 21 ans) pendant une saison (2003/2004) a montré que sur cette génération de sportifs, différentes sphères de socialisation avaient un impact sur leur engagement à haut-niveau. Cette même approche a également été utilisée dans le football, à travers des études sur les carrières de footballeuses sénégalaises (Packer, 2019) et tunisiennes (Lachheb, 2013). En suivant, sur une saison, deux équipes de football de Dakar et de Saint Louis, composées de joueuses nées après 1985, Beth Packer (2019) explore la manière dont les joueuses sénégalaises incarnent une « *subjectivation politique* » à travers leur carrière de footballeuse. Effectivement, la chercheuse s'est à la fois penchée sur le parcours mené par les joueuses, en retraçant notamment leur rapport au corps et à la religion, mais elle s'est également attachée à analyser la place qu'occupe le football pratiqué par les femmes dans le contexte sénégalais de la fin des années 2010. Cette focalisation sur des parcours de footballeuses a également été faite en Tunisie (Lachheb, 2013) à travers une série d'entretiens auprès de joueuses âgées de 25 à 28 ans et évoluant en équipe nationale tunisienne. Cette enquête a permis à Lachheb de rendre compte des expériences socialisatrices d'une génération de joueuses qui évoluent au sein d'un pays où la pratique du football par les femmes est très récente. Ainsi, à travers ces différents travaux les autrices sont remontées « *du particulier au général grâce à la mise en rapport de cas particuliers* » (Bertaux, 2010, p. 21) sur une période donnée. En effet, grâce à la mise en récit du parcours de chaque joueuse, il est possible de relever des séquences communes (qui diffèrent en fonction de chaque étude) dans les carrières des joueuses, c'est-à-dire des moments similaires par lesquels elles sont amenées à passer au sein de leur pratique sportive. Ces moments se créent notamment dans un contexte particulier, et à une période donnée.

1.2.1.2. *S'intéresser à l'effet de l'âge et de la période de jeu : la notion de génération*

L'approche chronologique concerne la datation en terme de millésime ou d'âge (Bertaux, 2010), puisque jouer au football dans les années 1970 ou 2020 entraîne des parcours différents, comme jouer au football quand on a 20 ans, ou quand on a 50 ans, entraîne des situations différentes. Jean Poupart (1999) a montré qu'il est nécessaire à travers une enquête, afin d'obtenir une « représentativité sociologique », de tenir compte de l'âge des athlètes enquêtés ce qui permet de prendre en compte leur expérience, qui n'est nécessairement pas la même pour les athlètes les plus âgés ayant commencé leur pratique tôt, que pour les plus jeunes. En outre, Laurent Giraud et Alain Roger (2011), en s'appuyant sur les travaux de Eléonore Marbot et Jean-Marie Peretti (2004) définissent trois temps de la vie :

« Les théoriciens des étapes de vie supposent que chaque être humain suit un schéma de développement classique ; un cycle de vie. Ils analysent la vie selon trois dimensions : le temps de la vie, c'est-à-dire l'âge chronologique ; le temps historique, qui correspond à la période dans laquelle s'inscrit l'histoire de l'individu ; et le temps social, qui comprend les codes et les normes liés à l'âge et qui sont développés par la société (Marbot & Peretti, 2006) » (Giraud & Roger, 2011, p. 15).

Cette analyse permet de souligner que les individus, en fonction de l'âge qu'ils ont à un moment donné, sont soumis à des normes et des statuts qui diffèrent par rapport aux générations précédentes et suivantes, et ils tentent de s'y conformer. Ils ont également montré que de nombreux auteurs qui s'intéressent notamment aux carrières dans les métiers

« définissent un découpage de la carrière en quatre grandes étapes : exploration, maîtrise, maintenance et désengagement » (L. Giraud & Roger, 2011).

Ils attribuent le découpage de ces étapes aux âges des individus enquêtés, puisque, en fonction de son âge et de son expérience, on est plus ou moins avancé dans son parcours.

Par conséquent, nous pouvons mobiliser le concept de génération dans le cadre de notre travail puisque les joueuses interrogées sont nées dans une période qui s'étale sur 30 ans (entre 1975 et 2005)¹⁶ et dont les carrières ont commencé au plus tôt en 1985, et qui peuvent à ce jour encore durer. A travers l'usage de la notion de génération, nous considérons

¹⁶ Cette période sera justifiée ultérieurement dans le chapitre 3 concernant la méthodologie.

« La stratification par âge d'une société, si l'on entend par là l'organisation des attributs et des rôles sociaux selon l'âge, ne correspond que peu fort à une échelle naturelle et beaucoup à une échelle sociale et peut donc relever d'une sociologie particulière » (Galland, 2017a, p. 103)

Effectivement, si ces joueuses ont toutes pu évoluer au même moment, sur une ou plusieurs saisons, elles ont connu les différentes étapes constitutives de leur carrière à différentes périodes. Commencer le football quand on est une fille/femme en 2015 ne présente pas les mêmes difficultés que de le faire en 1990, nous entendons par là un « effet « pur » de période », au même titre que commencer le football à 8 ans ou à 18 ans, ne revêt pas les mêmes enjeux, même si cela se passe à une même époque, ce qui caractérise « l'effet « pur » de l'âge ».

Bien qu'à travers l'étude des carrières des joueuses nous considérons cet effet et le prenons en compte, nous ne nous ancrions pas pour autant dans une sociologie des générations. Toutefois, il semble nécessaire de justifier le fait que nous nous concentrons sur une génération, celle des joueuses nées entre 1982 et 2003, qui elle-même est composée de plusieurs cohortes. Nous entendons par génération « une sous-population de la société dont les membres ont à peu près le même âge ou ont vécu à la même époque » (Brillet et al., 2012, p. 70). S'il revient à le/la chercheur/se d'établir la datation de la génération à laquelle iel s'intéresse (Galland, 2017a; Markert, 2004; Rappin, 2018), « une génération est généralement considérée comme l'ensemble des individus ayant à peu près le même âge ; la génération couvrirait des périodes d'une vingtaine d'année » (Brillet et al., 2012, p. 71; Markert, 2004). Par ailleurs, la génération que nous étudions à travers ce travail est également divisée en cohortes, c'est-à-dire l'ensemble des joueuses qui, au sein même de la génération, sont les plus proches en âge, qui sont nées à peu près au même moment. Ainsi, à travers l'étude des carrières des joueuses de cette génération, et donc des différentes cohortes qui la compose, nous ne cherchons pas à mettre en avant une conscience générationnelle, mais à étudier s'il existe un particularisme générationnel ou de cohorte.

« Le flux de cohortes produit les classes d'âge, c'est-à-dire les agrégats d'individus ayant un âge semblable, tandis que le processus de vieillissement (biologique, psychologique et social) produit la mobilité le long de ces strates » (Galland, 2017a, p. 116)

Effectivement, il s'agit de voir si la période à laquelle on entame sa carrière a un impact sur son déroulement, en fonction de la place qu'occupe le football par les femmes à ce moment, et ainsi comment les conditions matérielles offertes à chaque cohorte ainsi que les représentations de la pratique influencent l'évolution de carrière des joueuses.

Qui plus est, nous nous intéressons également à la façon dont les cohortes se mélangent, lorsqu'elles sont amenées à pratiquer ensemble :

« La question des générations s'inscrit bien dans la confrontation, pas forcément conflictuelle, des aînés aux cadets : de cette confrontation faite à la fois de transmissions, de conflits et d'apprentissage mutuel, naît le cours changeant de l'histoire sociale et culturelle » (Galland, 2017a, p. 110)

Ainsi, adopter une approche chronologique au sein de laquelle nous allons replacer les parcours des joueuses au sein d'un temps historique collectif permet de rendre compte, à partir du point de vue des joueuses, de l'évolution de leurs conditions matérielles de pratique du football, et de l'impact de celles-ci sur leur carrière, au sein d'une période donnée.

Cette approche doit cependant être complétée par une approche diachronique, qui permet d'étudier l'effet de la socialisation, qui semble plus fort que l'impact générationnel (Rappin, 2018, p. 136) et qui permet de s'intéresser aux goûts des joueuses, c'est-à-dire de *« poser un lien mécanique entre un système de dispositions et ses manifestations pratiques »* (Penin, 2020, p.36).

1.2.2. Une approche diachronique : étude de l'impact de l'enchaînement de plusieurs phases

En parallèle d'une approche chronologique, nous analyserons l'impact des faits et des événements (Bertaux, 2010; Fortino, 2009; Le Mancq, 2007; Penin, 2020) en s'intéressant à travers une approche diachronique, qui permet de mettre

« L'accent sur les processus et les évolutions qui caractérisent les faits analysés et les définissent comme des objets inscrits dans la durée » (Hélaridot et al., 2019, p. 74)

1.2.2.1. La carrière : un parcours composé de différentes phases

Toutes les causes qui amènent un·e individu·e à adopter un certain comportement n'agissent pas au même moment (Becker, 1985) et certaines peuvent avoir un impact sur des choix ultérieurs,

« il nous faut donc un modèle qui prenne en compte le fait que les modes de comportement se développent selon une séquence ordonnée [...] il faut considérer une succession de phases, de changements du comportement et des perspectives de l'individu » (Becker, 1985, p. 46)

Comme Howard Becker l'a montré à travers l'étude des comportements déviants, et en s'intéressant notamment aux fumeurs de marijuana (Becker, 1985), le concept de carrière permet d'étudier l'enchaînement des séquences, de phases de vie, qui ont un impact les unes sur les autres. Il montre notamment qu'un individu n'accède pas au statut de « fumeur régulier », s'il n'est pas passé au préalable par trois phases d'apprentissage différentes et successives. Ainsi, l'explication de chaque phase permet d'expliquer un comportement final, toutefois,

« une cause agissant pendant l'une des phases de la séquence peut avoir une importance négligeable pendant une autre phase » (Becker, 2020, p. 46).

Ce constat a également été fait par Darmon (2008) à travers l'étude des carrières anorexiques. Elle souligne la façon dont ce concept est un instrument utile d'objectivation :

« La construction et l'analyse des carrières offrent le double avantage de permettre la prise en compte [...] des perceptions, définitions et expériences des interviewées et leur objectivation, [...]. Cette double dimension s'illustre dans l'usage, pour les noms des quatre phases de la carrière anorexique, d'une double indexation, dont la première partie renvoie au terme indigène désignant la phase en question, et la seconde propose un terme d'objectivation » (Darmon, 2008, p. 157)

La description de son travail *« d'analyse des entretiens comme corpus de pratiques situées dans le temps »* (Darmon, 2008, p. 159) permet de déceler la construction des différentes phases d'une carrière anorexique et ainsi souligner l'importance du rôle du/de la sociologue qui est en mesure d'interpréter le discours des interviewé·es et de découper en phase objective la description de leur parcours à travers leurs récits.

« La carrière, et notamment l'étude des diverses reconstructions qu'elle comporte, permet à la fois de s'en dépendre et de les prendre pour objet, d'objectiver, mais aussi de proposer des interprétations sociologiques à partir du matériau qu'elles constituent » (Darmon, 2008, p. 160)

Ainsi, repérer les enchaînements des différentes positions des personnes interrogées à travers le récit de leur parcours et d'en déceler le passage de différentes phases permet d'appréhender leurs discours. Par ailleurs, ce procédé est rendu possible par ce que Muriel Darmon appelle « *les procédures d'agrégation* » et « *les procédures de comparaison* » (Darmon, 2008). Ces deux procédures permettent de repérer les points communs dans les différents discours des personnes interrogées et de repérer les séquences par lesquelles elles sont amenées à passer pour être considérées comme ayant une carrière dans un domaine. C'est le cas dans le domaine sportif, où les travaux de plusieurs auteur/trices (Forté, 2006; Ginhoux, 2015; Le Mancq, 2007; Penin, 2020a; Poupart, 1999) ont permis de rendre compte des carrières en s'intéressant à la succession de séquences. Jean Poupart (1999) notamment, distingue plusieurs phases dans le processus d'engagement dans une carrière de hockeyeur à haut-niveau. Il souligne l'importance de la phase d'initiation sur la globalité de la carrière, qui permet de « donner le goût au hockey », puis, ce goût au hockey amène ensuite un intérêt pour la carrière professionnelle qui permet ensuite l'entrée dans une ligue de hockey majeure. Nous retrouvons ainsi la nécessité de passer par une phase pour accéder ensuite à une autre, constitutive de la carrière de l'athlète. Dans le cadre de l'équitation, Chevalier (1996) a distingué trois séquences, « *la « découverte », la « formation » et la « confirmation », étapes qui correspondent à des degrés différents d'acculturation et de socialisation* » (Chevalier, 1996, p. 579) qui permettent de retracer l'engagement dans la pratique équestre ainsi que l'entrée dans une carrière compétitive. Ces travaux ont ensuite été repris par Fanny Le Mancq (2007) qui se concentre sur les carrières de haut-niveau en ajoutant deux nouvelles séquences, « *qui correspondent à l'entrée dans la catégorie « Ama 4 » (4e étape) puis « Pro 2 » (5e étape)* » (Le Mancq, 2007, p. 132). Avec ces nouvelles étapes elle souligne les différences entre les carrières des hommes et celles des femmes en montrant que les cavalières rencontrent plus d'obstacles que les cavaliers pour accéder au plus haut niveau. Par ailleurs, Beth Packer (2019), en s'intéressant aux carrières des footballeuses sénégalaises sous le prisme des carrières déviantes, a montré les différentes phases par lesquelles une femme qui veut jouer au football au Sénégal, et s'investir au sein d'un club, doit passer, ainsi que les obstacles auxquels elle sera confrontée, sans pour autant étudier les carrières des hommes. Elle montre l'impact des normes de genre prégnantes au Sénégal qui amènent à la stigmatisation des femmes qui jouent au football :

« Une fille est d'abord étiquetée comme « atypique » parce qu'elle joue au football en tant que femme, puis elle est étiquetée « anormale » lorsqu'elle rejoint une équipe de football féminin. » (Packer, 2019, p. 220)

Elle adopte une approche des carrières sous le prisme du genre sous un angle Butlérien (Butler, 1990), puisqu'elle définit

« Le genre comme une formation discursive performative ; une répétition des normes culturelles et sociales liées aux corps « sexués » qui sont produites et reproduites par cette répétition même, et qu'on considère de ce fait comme naturelles » (Packer, 2019, p. 70)

Ceci lui permet alors de montrer l'impact d'un contexte culturel sur le rapport au corps et aux normes sexuées. Dans le cadre de notre travail, nous nous concentrons également sur le rapport culturel, mais davantage sur son impact concernant les conditions matérielles offertes aux joueuses dans les deux pays. Par conséquent, nous nous attachons à étudier l'impact des normes de genre dans le passage d'une séquence à une autre dans la carrière d'une footballeuse. Toutefois, d'une séquence à une autre, un·e individu·e peut être amenée à connaître une bifurcation biographique (Bidart, 2009) ou un *turning point* (Abbott, 2009) qui peut alors amener à une sortie de carrière. Si le découpage d'une carrière en termes de séquences permet de rendre compte des différents facteurs qui l'influencent, certains éléments, à certains moments, peuvent amener, une joueuse dans le cadre de notre étude, à réorienter sa pratique, voire à l'arrêter.

1.2.2.2. Les bifurcations (ou les turning points)

Les notions de bifurcations ou de *turning points* sont assez proches l'une de l'autre, voire synonymes. L'objectif ici n'est pas de discuter l'usage de ces notions mais plutôt de présenter dans quelle mesure ces concepts vont nous permettre de rendre compte des carrières de footballeuses. Ainsi, si « la notion de « tournant » s'est installée dans les travaux sur les carrières, désignant l'existence d'une transition entre séquences » (Grossetti, 2006, p. 12), nous utiliserons davantage celle de bifurcation. Effectivement, la notion de *turning point* peut être définie de la manière suivante

« On a intérêt à mon sens à envisager les *turning points* comme des changements courts entraînant des conséquences, qui opèrent la réorientation d'un processus. Un *turning*

point est inévitablement un concept narratif car il ne peut pas être conçu sans qu'une nouvelle réalité ou une nouvelle direction ait été établie, constat qui suppose au moins deux observations à deux moments distincts du temps. » (Abbott, 2009, p. 207)

Si ce concept permet de souligner le passage d'une séquence à une autre, il ne reflète pas l'importance du caractère imprévisible qu'il peut y avoir dans le changement de parcours d'une carrière d'une joueuse. Effectivement, nous pouvons définir la bifurcation comme

« Un changement important et brutal dans l'orientation de la trajectoire, dont à la fois le moment et l'issue étaient imprévisibles, pour l'acteur comme pour le sociologue. »
(Bidart, 2009, p. 31)

Elle précise notamment que le caractère brusque et inattendu de cet événement distingue les bifurcations des transitions biographiques. D'ailleurs, Grossetti (2009) précise que les bifurcations apportent à la fois une part d'imprévisibilité et d'irréversibilité qui ont un impact sur les séquences futures de la carrière.

« Les approches séquentielles supposent la conception d'au moins deux temporalités distinctes, celles des séquences et celles des processus dans lesquelles elles s'enchaînent. L'ordre d'enchaînement des séquences est important et leur degré de prévisibilité est variable : l'approche standard est pertinente si la prévisibilité est élevée (les phases que l'on peut décrire comme des trajectoires), mais elle est mise en échec par des changements peu prévisibles (les tournants). » (Grossetti, 2006, p. 13)

Il considère alors quelque chose d'irréversible comme ce que l'on peut considérer durable à l'échelle *« d'un temps qui dépasse celui dans lequel se déroule la séquence d'action partiellement imprévisible »* (Grossetti, 2009, p. 150). On peut donc considérer qu'une bifurcation est un moment que l'interviewé·e, comme le/la sociologue, n'a pas anticipé et qui a eu des conséquences sur son parcours. Ainsi, Bidard (2009) parle d'un *« carrefour biographique »* dont les conséquences sont inattendues et imprévues.

Par ailleurs, il est primordial de noter qu'une imprévisibilité qui amène à une irréversibilité dans le parcours n'est pas nécessairement issue du parcours auquel on s'intéresse,

« Une situation peut évoluer pour passer d'un type d'imprévisibilité à un autre. Par exemple, un échec scolaire peut entraîner des problèmes familiaux, une déscolarisation et une situation de crise plus ou moins grave. » (Grossetti, 2009, p. 148)

Ainsi, il est important de considérer l'impact d'un changement au sein d'une sphère sur la carrière sportive. Effectivement, si nous nous intéressons au parcours des joueuses et à leurs conditions matérielles au sein de leurs clubs, il est primordial de ne pas omettre le fait que celui-ci est forcément influencé par ce qui se passe dans les autres sphères. Ainsi, un changement brutal du parcours scolaire, professionnel ou de l'état de santé, peut avoir un impact sur la carrière en club, tout comme un changement brutal dans la vie familiale ou amoureuse peut entraîner des changements.

« La nécessité d'envisager les interactions entre les diverses sphères de la vie s'impose d'ailleurs très vite dans l'analyse des carrefours biographiques : cette « porosité » s'avère même constitutive des bifurcations dans le sens où elle étend l'échelle des conséquences et des irréversibilités. » (Bidart, 2009, p. 37)

Il semble ainsi nécessaire d'envisager la carrière footballistique en rapport avec les autres sphères sociales de la joueuse (Forté, 2006). Effectivement, nous avons vu que l'analyse des carrières se fait en termes chronologique, pour situer les joueuses dans un temps historique collectif, et diachronique, afin d'étudier l'impact d'un événement sur la carrière, toutefois, cette analyse ne peut se faire que dans l'unique sphère sportive. En effet, avoir une approche synchronique (Forté, 2006) doit permettre de prendre en compte l'influence de la pluralité des sphères sociales des sportives (Le Mancq, 2007).

1.2.3. Une approche synchronique : la multiplication des stéréotypes

A travers cette dernière manière d'étudier les carrières, l'approche synchronique, il s'agit d'analyser l'impact des relations entre les différentes sphères sociales (Forté, 2006) avec lesquelles les joueuses sont en interaction. En se basant sur les résultats du travail de Lucie Forté (2006), qui étudie les carrières de jeunes athlètes de haut-niveau, il est possible de distinguer cinq sphères de socialisation : la famille, l'école, les ami·es, les partenaires amoureux/ses et l'athlétisme. Dans quelle mesure ces sphères peuvent-elle s'accorder, ou entrer en conflit, avec celles de la sphère footballistique, et amener ainsi une joueuse à adopter tel ou tel type de comportement. En plus des cinq sphères citées, nous porterons également un intérêt

à l'impact de la sphère médiatique. Nous serons alors attentif/ves à l'impact des modèles (l'exemple des joueur/ses qui évoluent à haut-niveau) (Dunn, 2016b) sur l'engagement dans la pratique des joueuses.

1.2.3.1. La socialisation à travers les interactions

« Un club de football amateur constitue ainsi une instance de socialisation d'une partie de la jeunesse masculine. Socialisation à un univers d'hommes, où prédominent un type d'expression et de valorisation du corps masculin, une manière de jouer ensemble, de constituer un groupe au-delà de l'âge de chacun, un mode d'organisation et de sociabilité : un ethos populaire » (Renahy, 2010, p. 74)

Considéré comme « *bastion de la masculinité* » (Terret, 2006a) en France, bien plus qu'au Canada, le football s'avère être une pratique dans laquelle les jeunes filles n'ont pas forcément un accès qui leur est facilité. Afin d'appréhender l'engagement des joueuses, c'est-à-dire de comprendre comment elles entrent dans la pratique du football au sein d'une institution (le club, l'association, la section sportive de l'école...), nous porterons un intérêt particulier à la façon dont se sont construits leurs goûts et leurs choix (Penin, 2020a) au cours de leur socialisation, au sein de leurs autres sphères sociales. Mennesson (2011), en étudiant l'impact de la socialisation familiale sur l'investissement des filles et des garçons dans les pratiques culturelles, a montré que les pratiques associatives seront investies différemment par les enfants s'ils ont reçu une socialisation sexuée (Octobre, 2010). Les travaux sur la socialisation sexuée permettent de comprendre comment, dès le plus jeune âge, des rôles en adéquation avec l'assignation sexuée (Ferrand, 2004) sont appris par les filles et les garçons. Ainsi, la plupart des filles qui s'engagent dans la pratique du football transgressent alors une norme sociale et sportive, en étant « *une femme dans un sport « masculin* » » (Mennesson, 2004). Anne Saouter montre qu'à l'entrée dans un sport il y a

« Ce phénomène de déclassement, ou au contraire de validation du « bon genre » [...]. Et si les espaces de pratique sont séparés, et les disciplines différenciées, c'est bien pour que chaque sexe puisse s'exprimer, et être jugé, selon des critères adaptés au désir social de conformité » (Saouter, 2015, p. 205)

Ainsi, les sphères qui entourent les joueuses, et les individus ou les représentations qui les composent, influencent les joueuses dans leurs choix, et c'est la manière dont se sont construites

ces influences, ainsi que le moment, par le biais des interactions, que nous voulons analyser. La sphère familiale joue un rôle prépondérant, notamment les parents, puisqu'ils orientent leurs enfants vers des activités en construisant le goût pour celles-ci chez leurs enfants (Mennesson, 2011). Toutefois, d'autres sphères que celle de la famille peuvent être vectrices de normes sur les trois registres (objets culturels, interactions et représentations) décrits par Octobre (2010).

« Alors que les jouets des garçons favorisent la mobilité, la manipulation, l'invention et le goût de l'aventure, ceux des filles développent l'intérêt porté à soi et aux autres, dans la mise en avant de la séduction et de la maternité. » (Cromer, 2005, p. 194)

Ces sphères et ces registres sont donc imbriqués, dans la mesure où se sont généralement les parents ou des membres de la famille proche qui gèrent et contrôlent l'achat des jouets, il y a donc une part des représentations des parents ainsi que de leur volonté à travers ces objets qui relèvent du registre culturel, mais ces choix peuvent également être influencés par la médiatisation ou les interactions qu'entretiennent les enfants avec d'autres sphères. Cependant, *in fine*, « en valorisant les désirs de l'enfant, les parents donnent ainsi davantage d'importance aux influences extérieures, médiatiques et/ou amicales » (Mennesson, 2011, p. 102).

Dans le cadre plus précis de la socialisation à la pratique du football, les travaux de Mennesson (2004, 2005, 2007a) font référence, mais également ceux de Packer (2019) et Lachheb (2013), notamment parce qu'elles ont étudié ce processus d'engagement sous le prisme de la socialisation dans d'autres pays que la France, ce qui permet de souligner l'importance des normes culturelles respectives à chaque pays.

Dans son travail, Mennesson

« analyse deux points essentiels de la carrière de ces sportives hors normes : leur entrée dans la pratique et leur accès au haut niveau, en repérant d'une part les conditions sociales qui rendent possible un choix à priori contraire à leur sexe, et en étudiant d'autre part les effets d'une socialisation sportive prolongée dans des territoires masculins sur les processus d'identification sexuée » (Mennesson, 2004, p. 69)

Les résultats de ses enquêtes ont permis de montrer que la plupart des footballeuses manifestent des dispositions sexuées « inversées » et sous l'influence des hommes de l'entourage des joueuses. Christine Mennesson définit les dispositions sexuées comme « un ensemble de schème de perception, de pensée et d'action propres à une catégorie de sexe » (Mennesson,

2004, p. 70). Ainsi, les joueuses à travers leur socialisation primaire sont amenées à construire des dispositions peu considérées comme « féminines », c'est-à-dire à développer un goût pour des pratiques considérées comme « masculines », telles que le football.

« Cette situation « paradoxale » pour des femmes nécessite deux conditions : tout d'abord, les femmes, ou plutôt les filles, doivent constituer au cours de leur socialisation primaire des dispositions sexuées leur permettant d'éprouver une certaine appétence pour des activités qui ne leur étaient pas socialement destinées. En effet, l'engagement d'une femme dans un sport « masculin » et la possibilité d'y éprouver du plaisir nécessitent des dispositions à priori peu fréquentes chez les femmes. Ce point de vue suggère l'existence de modes de socialisation sexuée spécifiques, au sein de configurations familiales particulières. » (Mennesson, 2004, p. 71)

Cet attrait pour la pratique se développe alors, soit par « imprégnation », c'est-à-dire lorsque les pères, ou plus rarement les frères, emmènent leurs filles, ou leurs sœurs, sur les terrains sportifs, soit par « incitation », c'est-à-dire en donnant le goût aux pratiques sportives, afin que cela devienne un élément central de leur style de vie, et que ça les amène à créer une complicité avec leur père. Elle montre ainsi qu'il existe différents modes de socialisation et types de configurations familiales qui conduisent à des dispositions sexuées inversées, qui peuvent être plus ou moins fortes en fonction des conditions de socialisation et de l'âge d'entrée dans l'activité (Mennesson, 2004). Puis, elle démontre ensuite que

« L'accès à une carrière (au sens de Becker, 1985) de footballeuse ou de boxeuse de haut-niveau implique dans tous les cas un double « travail » des schèmes incorporés, permettant à la fois la maîtrise de techniques sportives « masculines » et l'appropriation (ou la réactivation) de « genderisms » féminins. Cette deuxième étape diffère nettement en fonction du contexte de socialisation secondaire. » (Mennesson, 2004, p. 71)

Cette approche en termes de dispositions sous-entend, d'une part, qu'elles sont nécessaires à la réalisation d'une carrière de footballeuse et, d'autre part, qu'elles s'imposent aux joueuses. Au même titre que la plupart des études menées sur l'engagement sportif, le travail de Mennesson (2004) s'inspire des travaux de Bourdieu en s'intéressant à l'engagement à travers la notion d'habitus (Bourdieu, 1972). Toutefois, notre approche de l'habitus relèvera plus de celle définie par David Le Breton (2012) :

« Pour l'interactionnisme, l'individu est un acteur interagissant avec les éléments sociaux et non un agent passif subissant de plein fouet les structures sociales à cause de son habitus ou de la « force » du système ou de sa culture d'appartenance. Il construit son univers de sens non à partir d'attributs psychologiques ou d'une imposition extérieure, mais à travers une activité délibérée de donation de sens. » (Le Breton, 2012a, p. 46-47)

Dans le cadre de ce travail, le choix d'une approche plus microsociologique consiste, à partir des discours des joueuses interrogées, de leur ressenti et de leurs vécus, à comprendre comment les interactions avec leur sphère familiale, mais aussi avec toutes les autres sphères, ont créé des conditions favorables à une entrée dans une institution footballistique, mais aussi à son maintien en son sein et à sa sortie. Lahire (2012) montre notamment qu'un enfant ne dispose pas de traits de caractère, ou de personnalité spécifique, mais que ce que l'on considère comme tel naît d'interactions avec l'entourage. Ainsi,

« C'est uniquement lorsqu'on n'oublie pas que les conditions d'existence d'un individu sont d'abord et avant tout des conditions de coexistence, que l'on peut éviter toutes les réifications de ces conditions d'existence sous forme de propriétés, de capitaux, de ressources abstraites (abstraites des relations sociales effectives). Ces propriétés, capitaux ou ressources ne sont pas des choses qui déterminent des individus, mais sont des réalités incarnées dans des êtres sociaux concrets qui, dans le mode de relation à l'enfant, vont lui permettre progressivement de se constituer un rapport au monde et à autrui » (Lahire, 2012, p. 31)

Ce sont justement ces relations sociales, multiples et variées, que nous tâcherons de saisir, afin d'étudier leur impact sur la création de dispositions, plus ou moins hétérogènes, chez les joueuses, qui leur permettent de s'engager et de se maintenir dans la pratique. Nous cherchons notamment à identifier leurs pratiques et leurs représentations et à en repérer des principes de cohérence et/ou de disjonction pour en distinguer les modes de socialisation correspondants, leur précocité, leur durée et leur intensité (Mennesson, 2011). Par conséquent, nous nous intéressons aux autrui significatifs qui les entourent et qui ont un impact dans la création de leur goût pour le football. Effectivement, en reprenant les approches de George Herbert Mead (1933), Max Weber (1946) et Jean Piaget (1965), Claude Dubar (2015) montre que la socialisation permet la construction d'une identité sociale et

« met « l'agir communicationnel » (et non « instrumental ») au centre du processus de socialisation et fait dépendre l'issue de la socialisation des formes institutionnelles de la construction du soi et notamment des relations communautaires (et non seulement « sociétares ») qui s'instaurent entre les socialisateurs et les socialisés » (Dubar, 2015, p. 91)

Cette définition souligne la centralité des interactions dans le processus de développement d'un·e individu·e. Dans le cadre de notre travail, et à travers notre approche sous le prisme de la sociologie interactionniste, nous cherchons à voir dans quelle mesure les interactions avec les parents, et les frères et sœurs, peuvent avoir un impact sur le développement d'un goût pour la pratique du football.

« Dans l'interactionnisme la présence nécessaire d'autrui évite l'écueil de percevoir l'individu sous la stricte détermination de ses comportements par des éléments extérieurs, sans pour autant le considérer comme une monade détachée de toute influence. Le social et l'acteur se mêlent dans une réinvention sans relâche de la scène collective. La société est un chantier sans fin, un processus qui se fait et se défait selon les significations et les débats que les acteurs mettent en branle. » (Le Breton, 2012a, p. 48)

Nous prenons ainsi en compte le fait que les joueuses évoluent dans un monde social qui les influence, et les conditionne parfois, mais elles ne sont pas exclusivement déterminées par celui-ci, et les relations et les interactions qu'elles entretiennent en son sein sont d'autant plus impactantes.

« Si la socialisation familiale joue indéniablement un rôle central dans l'orientation des filles et des garçons vers des activités différentes, les choix exprimés par les enfants, très valorisés dans certaines familles, et/ou l'influence d'autrui significatifs et des médias, participent également à ce processus. » (Mennesson, 2011, p. 90)

Que les rôles de la sphère familiale ou les interactions avec les membres de celle-ci soient prégnants dans l'engagement des joueuses, ou insignifiants, il est nécessaire de s'intéresser aux interactions des joueuses dans ses autres sphères (à l'école, avec ses ami·es, son rapport aux médias) afin de déceler l'impact de celles-ci sur le développement de leur engagement et leur maintien dans la pratique. Effectivement, que ce soit à l'école et avec les ami·es,

« les relations avec les autres enfants participent activement à la construction de l'identité sexuée et à la manière de se comporter avec l'autre sexe » (Ferrand, 2004, p. 51),

A travers l'impact médiatique, les joueuses ont été en contact avec la pratique footballistique avant de s'y engager. En saisissant les interactions des joueuses autres que celles de leur environnement familial, nous pouvons rendre compte de l'impact de celles-ci sur leur engagement footballistique, et de fait, nous détacher de l'idée de création de « dispositions sexuées inversées ». Il s'agit plutôt d'appréhender la façon dont des comportements, des échanges verbaux ou non-verbaux, permettent aux joueuses de transgresser une norme sociale et sportive pour développer une appétence pour une pratique. Il est alors question de montrer que des interactions dans une sphère, par exemple jouer au football dans la cour de l'école, peuvent amener une fille à s'engager dans la pratique du football, et à s'y maintenir, sans pour autant que la sphère familiale ait en amont participé à la construction de « dispositions sexuées inversées ». Avoir une approche en termes de carrière va permettre d'envisager le parcours comme un processus au sein duquel elles sont confrontées à différentes normes sexuées, en fonction des contextes qu'elles côtoient, et dont elles doivent se défaire ou auxquelles elles doivent se conformer, afin d'exercer leur pratique. C'est aussi dans ce cadre que la comparaison avec les carrières de joueuses au Canada s'avère pertinente et vient combler un vide. En effet, si les normes culturelles sportives françaises font que le football est considéré comme un bastion de masculinité, le capital culturel de cette pratique diffère au Canada. Ainsi, se concentrer sur la socialisation des joueuses à cette pratique dans un autre contexte culturel va permettre de voir dans quelle mesure les normes, socialement construites, influencent les interactions. C'est notamment ce que Beth Packer (2019) a mis en avant dans son travail : la connotation d'un sport comme « féminin » ou « masculin » est dépendante de son contexte social et culturel. Bien que son travail s'attache à présenter le contexte du football au Sénégal et la place des femmes dans celui-ci, elle souligne qu'aux Etats-Unis le rapport au soccer n'est pas le même, et que les femmes ne sont pas soumises aux mêmes normes de genre, notamment parce qu'il apparaît comme « un sport « naturellement » approprié pour les femmes » (Packer, 2019, p. 156).

Ainsi, nous allons analyser si les footballeuses, qui s'engagent dans une pratique licenciée, reçoivent une socialisation spécifique au sein de leur cercle familial les amenant à développer un goût pour la pratique. Néanmoins, toutes les joueuses ne sont pas nécessairement issues de

famille où le football est présent ou valorisé, il est donc important de considérer la socialisation secondaire des joueuses et de s'intéresser ainsi aux autres sphères dans lesquelles elles interagissent et se construisent.

1.2.3.2. L'impact des sphères professionnelles, amicales, familiales et médiatiques

Les travaux de Camille Martin (2017, 2021) montrent que les filles ont tendance à s'engager dans une pratique footballistique licenciée plus tardivement que les garçons. Elle souligne que cette entrée se fait sur un « mode électif » et qu'elle peut être considérée comme négative par les pairs et soumise à des obstacles. Elle montre notamment qu'à l'adolescence les filles connaissent une « *individualisation des pratiques et une prise de distance avec les pratiques parentales* » (Martin, 2021, p. 80), c'est pourquoi « *chez les filles [...], le football a plus de chances de constituer une activité qui soit à la fois choisie et distinctive* » (Martin, 2021, p. 80). Par conséquent, il nous paraît primordial de s'intéresser aux autres sphères significatives d'autres sphères que celles de la famille, c'est-à-dire à celles et ceux qui agissent au cours de la socialisation secondaire des joueuses.

Lahire (2005) s'est intéressé aux pratiques culturelles des adolescent·es en soulignant l'importance des liens d'interdépendances de leurs sphères scolaires, familiales et amicales sur leurs activités et leur consommation culturelle. Il montre notamment que l'engagement dans des pratiques peut être rattaché à des « *circonstances incitatrices* » (Lahire, 2005, p. 132), c'est-à-dire des moments vécus comme des obligations qui deviennent ainsi des pratiques contraintes de manière plus ou moins forte. Il insiste ainsi sur le fait que

« La sociologie doit donc s'efforcer de "penser relationnellement" une situation transitoire vécue dans tous les groupes sociaux, quoique différemment selon le milieu social et culturel d'appartenance, la situation scolaire (nature de la formation, niveau d'excellence) et le sexe. » (Lahire, 2005, p. 133)

Dans ce travail, nous nous intéressons aux joueuses en fonction des différents contextes sociaux auxquels elles appartiennent, mais ce sont les décisions qu'elles prennent au cours de leurs interactions qui retiendront particulièrement notre attention, puisque nous considérons les joueuses comme actrices de leur système social (Le Breton, 2012a). En effet,

« La socialisation est moins le résultat d'une intériorisation des normes et des valeurs soutenues par la famille et l'école, que le résultat d'un bricolage, d'une réflexivité, pour

s'arranger d'influences multiples tout en construisant la cohérence de son expérience propre en s'efforçant d'être sujet de son existence. » (D. L. Breton & Kattar, 2020, p. 124)

C'est également le moment où les joueuses sont amenées à faire face à des interactions contradictoires en fonction de leurs différentes sphères, notamment entre l'école, les parents et le groupe de pairs (Lahire, 2005). Cela peut les amener à faire des choix en opposition à leur socialisation primaire ou aux attentes de leurs parents. Julie Forté (2006) s'est intéressée à cela en analysant la manière dont les différentes sphères sociales des individus participent à la construction et à la modification de leur habitus, au sens Bourdieusien du terme. Ainsi, si nous cherchons à saisir l'importance de ces sphères, nous gardons l'individu comme « unité pertinente » et ainsi nous nous concentrons sur les relations sociales que chaque joueuse entretient avec les autres, et qui amènent à déterminer son engagement. Nous voulons alors déceler quelles interactions sont les plus prégnantes dans l'engagement et le bon déroulement de la carrière, et lesquelles à l'inverse peuvent s'avérer contraignantes. Par ailleurs, nous cherchons à évaluer l'impact des interactions qui véhiculent des normes de genre sur l'engagement et le maintien dans la pratique. Détrez (2014) montre qu'à l'adolescence les interactions amicales évoluent. Elle distingue un premier temps avec les années collèges, où les adolescent·es sont dans une période d'homolalie, c'est-à-dire le moment où un·e individu·e côtoie des personnes du même âge et du même sexe que lui/elle. Puis, il s'en suit un second temps où la mixité est davantage présente. A travers ces périodes, les joueuses sont amenées à « trouver des marques du points de vue de la construction de [leur]identité sexuée » (Lahire, 2005, p. 133). C'est notamment ce que Mennesson (2004) étudie à travers son travail sur l'engagement des femmes dans un sport « masculin ». Elle montre que dans le cadre de leur pratique au sein du club, « les footballeuses évoluent essentiellement en situation d'homosociabilité [...] et estiment se comporter de manière typiquement « féminine » à l'entraînement » (Mennesson, 2004, p. 77). Passé l'âge de 15 ans, les filles sont obligées d'évoluer en non-mixité dans le cadre d'une pratique licenciée à la FFF, elles se (re)trouvent ainsi uniquement entourée de filles/femmes, au sein de clubs souvent majoritairement composés de garçons et d'hommes. Mennesson révèle que

« les joueuses s'investissent en effet fortement dans un mode de sociabilité communautaire qui tend à devenir un lieu de socialisation relativement exclusif »
(Mennesson, 2004, p. 78).

C'est dans ce cadre qu'il nous paraît intéressant d'étudier la manière dont les joueuses qui évoluent en non-mixité, à la suite d'une pratique mixte ou pas, interagissent au sein de cette sphère, mais aussi quel rapport elles sont amenées à entretenir avec les autres sphères, notamment celles de l'école, et les sphères amicales/amoureuses. L'expérience de la sphère scolaire et amicale peut effectivement amener à de nouvelles interactions qui influencent les joueuses. La cour de l'école est un espace genré au sein duquel se reproduit une domination masculine qui amène les garçons à investir un espace plus central et principal que les filles, à travers des jeux collectifs, souvent physiques et sportifs, ces dernières étant plutôt reléguées à des jeux plus calmes et relationnels (Henninger & Ponceaud Goreau, 2017; Joannin & Mennesson, 2014; Lamy, 2019). Mennesson (2014) en menant une enquête sur les pratiques sportives et les modèles de masculinités auprès d'une classe de CM2 a notamment montré que parmi le groupe des garçons, la pratique de différentes activités menait à l'expression de différents types de masculinités.

« L'espace de la cour fonctionne en ce sens comme un lieu privilégié de construction d'une image positive de soi, centrée sur la mise en scène d'une forme de masculinité hégémonique, valorisant la force, l'affrontement et l'usage de la violence physique. Ils associent en effet la masculinité à des qualités 'viriles' telles que la force ou la bravoure »
(Joannin & Mennesson, 2014, p. 166)

Si le travail de Joannin et Mennesson s'intéressait exclusivement aux garçons, le nôtre va permettre d'interroger la place des filles footballeuses dans ce processus, et de révéler notamment si la cour de récréation, l'école primaire ou/et l'enseignement secondaire s'avèrent être des espaces où les interactions qui s'y déroulent influencent le rapport à la pratique et l'entrée, le maintien ou le désengagement de celle-ci. Il s'agit de voir dans quelles mesures ces interactions permettent de consolider et de faciliter un engagement, ou à l'inverse de le fragiliser.

Par ailleurs, le rapport à la sphère médiatique s'avère également prépondérant. En fonction de la période pendant laquelle les joueuses ont évolué, la médiatisation de la pratique du football

par les femmes a fortement évoluée¹⁷. Ainsi, l'interaction avec les modèles n'est ni de même nature, ni de même intensité. Toutefois, dans tous les cas, il est intéressant de voir l'impact de ces modèles sur l'engagement, le maintien et le désengagement de la pratique des joueuses au sein d'un club. Dunn (2016) a notamment montré qu'à la suite des Jeux Olympiques de Londres qui se sont déroulés en 2012, de nombreuses jeunes pratiquantes anglaises ont eu l'opportunité de voir dans les médias des « *role models* », c'est-à-dire des femmes qui jouent au football, ce qui tendrait à augmenter le nombre de pratiquantes (Dunn, 2016). Cette étude corrobore également ce que Natacha Lapeyroux (2012) a souligné concernant l'importance pour les jeunes joueuses de voir des femmes pratiquer le même sport qu'elles :

« Si les actrices et les chanteuses ont longtemps été les seuls rôles modèles de féminité proposés aux jeunes filles, les footballeuses, en introduisant de nouvelles représentations, ont fait émerger un nouveau rôle modèle qui peut les aider à faire des choix qui les orientent dans l'existence. » (Lapeyroux, 2021, p. 14)

Ainsi, l'impact des interactions avec cette sphère semble primordial, dans la mesure où il peut à la fois avoir une influence sur l'engagement d'une joueuse mais aussi la manière de se conformer à la pratique ou aux normes de féminités qui l'entourent (Ravel & Gareau, 2016).

C'est donc en se concentrant sur les interactions que les joueuses entretiennent dans la pluralité de ces sphères que nous aurons la possibilité de rendre compte de l'impact de celles-ci sur leur construction en tant que footballeuse. Par ailleurs, il ne s'agit pas de hiérarchiser les sphères de la plus importante à la moins importante, mais de saisir leur importance, la façon dont elles sont amenées à influencer les choix de chaque joueuse et également la manière dont elles peuvent s'influencer mutuellement entre-elles. Enfin, nous souhaitons également saisir l'influence des conditions matérielles et de reconnaissance offertes aux joueuses sur leur engagement et leur maintien dans la pratique. Pour ce faire, l'approche plurielle que nous venons de présenter, aussi bien chronologique, synchronique que diachronique est nécessaire. Effectivement, afin d'envisager la carrière de ces joueuses comme un processus au sein duquel différentes séquences s'enchaînent, il est nécessaire de considérer : 1/ le temps dans lequel s'inscrit notre travail ; 2/ l'impact des différences séquences les unes sur les autres puis ; 3/ l'impact des différentes sphères sociales auxquelles chaque joueuse appartient. C'est en se concentrant, du

¹⁷ Voir partie contextualisation : chapitre 2 – partie 1.

point de vue des joueuses, sur la diversité des interactions de chaque joueuse dans le temps et dans ces différents milieux que nous tâcherons de révéler les conditions matérielles, relationnelles et symboliques¹⁸ qui entourent la pratique d'une footballeuse, en France et au Canada, depuis le début des années 1990 jusqu'à nos jours. Bien que nous ayons une approche interactionniste, nous adoptons également une approche sous le prisme du genre qui va nous permettre de rendre compte de la matérialité des conditions des joueuses.

2. L'étude des carrières des footballeuses françaises et canadiennes sous le prisme des études féministes

« De façon assez basique, on peut ainsi proposer qu'une méthodologie puisse être qualifiée de féministe, en amont de toute autre discussion concernant les différentes façons féministes de concevoir le sexe, le genre, et la sexualité, si et seulement si : 1) elle promeut de penser ensemble théorie et méthode ; 2) elle fonde cette théorie sur une acception selon laquelle le genre est une catégorie d'analyse et non un objet ou une « donnée » à observer ; et 3) elle s'appuie sur un corpus bibliographique féministe – entre autres corpus » (Clair, 2016, p. 70)

Ce travail s'inscrit dans le courant des recherches féministes¹⁹ puisque c'est un projet scientifique d'élaboration de connaissances, sur la place qu'occupent les femmes dans la pratique du football, et un projet de transformation des rapports sociaux, à travers une comparaison qui invite à réfléchir aux manières dont les femmes sont considérées, traitées et représentées dans un sport connoté comme « masculin » (Dagenais, 1987 ; Ollivier & Tremblay, 2000). Toutefois, tous les travaux menés par des femmes sur des femmes ne sont pas nécessairement féministes. C'est pourquoi, dans le cadre de cette étude, nous ne travaillons pas « sur » les femmes, mais « avec » et « pour » elles (Dagenais, 1987), en mobilisant les cadres théoriques de la sociologie interactionniste, comme nous venons de le voir, et des études sur le genre. La première partie de cette section va s'attacher à présenter et définir les études sur le

¹⁸ Nous faisons ici référence aux notions de « capital symbolique », de « pouvoir symbolique » ou de « violence symbolique » conceptualisées par Pierre Bourdieu dans *Esquisse d'une théorie de la pratique* en 1972 puis dans *Langage et pouvoir symbolique* en 2001 pour analyser « l'économique dénié ou (...) la matérialité censurée d'un rapport de forces » (Dubois et al., 2013). Il est donc question ici de la façon dont s'incorpore, se reproduit et se légitime un rapport de domination, en amont et en aval de ces manifestations les plus visibles (matérialité, rapport de force ou violence physique, etc). Sa puissance repose sur une dénégation ou une forclusion collective du rapport de pouvoir.

¹⁹ Voir partie méthodologie, chapitre 3 – partie 1.

genre, et notamment à différencier les courants théoriques qui les composent, ainsi que les conceptualisations qu'elles proposent. Dans une seconde partie, nous nous concentrerons plus particulièrement sur un courant des études de genre, le féminisme matérialiste, et nous nous attacherons à justifier pourquoi nous allons ancrer notre recherche dans ce courant, et notamment la manière dont nous allons mobiliser et utiliser les concepts qui composent cette approche.

2.1. Les études sur le genre

Afin de présenter le courant du féminisme matérialiste et d'expliquer pourquoi nous avons décidé d'étudier les carrières de footballeuses sous ce prisme, nous souhaitons présenter de manière plus générale ce que sont les études de genre et quels sont les différents courants qui les traversent, ainsi que la manière dont les différentes conceptualisations sont nées et ont évolué. Ainsi, cette partie permettra de revenir sur l'histoire des études sur le genre et la manière dont ce courant est né aux Etats-Unis avant, quelques années plus tard, de se développer en France. Ensuite, nous présenterons l'arrivée et l'évolution des courants féministes au Québec avant de présenter notre positionnement quant aux études sur le genre et la manière dont nous définissons et utiliserons ce concept.

2.1.1. La naissance des études sur le genre

Les études sur le genre sont nées aux Etats-Unis dans les années 1970, en parallèle de la deuxième vague du mouvement féministe²⁰, et ont permis l'émergence du concept de genre dans les études universitaires (Boxer, 2001 ; Downs, 2005 ; Schwartz, 2002 ; Teixido, 2005). Ce qu'on appelle, en France, les études sur le genre s'imposent comme l'équivalent des *gender studies*, mais tout en connaissant des conditions d'intégration et de reconnaissance différentes au sein du milieu universitaire (Bard, 2003 ; Pavard et al., 2020 ; Riot-Sarcey, 2002 ; Teixido, 2005).

2.1.1.1. Aux Etats-Unis

Les études sur le genre et notion de *gender* (genre) sont nées

²⁰ « On distingue dans les pays occidentaux une première vague, de la fin du xix^e siècle au milieu du xxe, une deuxième pour les années 1960-1980, une troisième, qui est en cours. [...] la deuxième vague a ignoré ce qui la précédait, imaginant être la première. » (Bard, 2020)

« d'une rencontre pluridisciplinaire autour d'un projet à la fois politique et intellectuel qui s'inspire du féminisme dit « de la deuxième vague » » (Downs, 2005, p. 356).

Effectivement, les questions posées par les mouvements féministes sur l'égalité des sexes dans l'éducation, au travail, sur la libre disposition de son corps et sur les violences sexuelles (Downs, 2005) ont influencé le mouvement universitaire américain, qui introduit d'abord les *women's studies* (faisant d'abord émerger les récits de femmes, invisibles jusque-là), puis ensuite les études sur le genre (Downs, 2005). L'objectif commun de ces mouvements est de dénaturer la notion de sexe. Cette idée avait été défendue au préalable par Simone de Beauvoir, notamment dans son ouvrage *Le deuxième sexe* (publié en 1949 et traduit en anglais en 1952) dont est issue la formule : « *on ne naît pas femme, on le devient* » (Beauvoir, 1949). Bien qu'à travers cet ouvrage Simone de Beauvoir s'attache à dénaturer la notion de sexe, et à montrer que les différences entre les sexes sont une construction sociale (Marenne, 2019) puisqu'« *aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine* » (Beauvoir, 1949, p. 13), elle n'introduit pas la notion de genre. Ann Oakley utilise et conceptualise la notion de genre en 1972 et s'attache, dans ces premiers travaux, à montrer la discordance entre le genre (alors défini comme les attributs sociaux signifiants le sexe d'une personne) et le sexe (alors défini au regard des caractéristiques biologiques des individus). L'introduction de ce concept permet aux chercheur·ses étasunien·nes de récuser certains principes qui ont tendance à constamment associer les femmes à la nature et notamment aux questions de maternité (Teixido, 2005). Cette séparation entre le biologique et le social a ensuite permis aux théoricien·nes américain·es de pousser leurs réflexions plus loin et de ne plus seulement rendre compte des récits des femmes ou de leur place dans la société, mais de « *tenir compte de leur insertion dans un univers sexué plus large* » (Schwartz, 2002, p. 15). Le genre est alors pensé comme une construction sociale au sein de laquelle le « féminin » et le « masculin » s'opposent et sont hiérarchisés, en faveur du « masculin » (Lépinard & Lieber, 2020). La conceptualisation du genre permet de repenser son articulation avec le sexe et de déconstruire le caractère « naturel » de ce dernier. En effet, Thomas Laqueur (1992) montre dans son ouvrage *Making sex, body and gender from the Greeks to Freud* (publié en anglais en 1990 et traduit en français en 1992) que le genre « *permet aussi de penser le processus par lequel la culture façonne ou interprète la nature* » (Jamet & Salle, 2019, p. 49), puisque le genre, en fonction des périodes historiques précède le sexe ou lui succède. Thomas Laqueur illustre cela en présentant le modèle du sexe unique, qui prédomine de la période

d'Aristote au 18^{ème} siècle à nos jours, période au sein de laquelle le genre détermine le sexe, et l'oppose à celui de la division sexuelle. Le modèle de la division sexuelle, présent du 18^{ème} siècle à nos jours, considère l'anatomie et la physiologie des deux sexes comme différentes, ainsi le genre succède au sexe et fonde son essence sur celui-ci (Laqueur, 1992). Cette analyse permet d'affirmer que le sexe, au même titre que le genre, est un construit social. Ces nouvelles réflexions théoriques autour du concept de genre permettent de déplacer l'analyse également en termes de sexualité (Teixido, 2005). Joan Scott, dans son article *Le genre : une catégorie utile d'analyse historique ?* souligne le fait qu'il faille considérer le genre comme un système au sein duquel s'exerce des rapports de pouvoir et que par conséquent, le genre s'envisage comme un outil conceptuel d'analyse (Scott, 1986). Judith Butler montre que le système de genre impose des injonctions normatives auxquelles les individu·es sont soumis·es à travers les discours et les représentations qui performant leur identité (Butler, 1990). Cette approche considère « *que le langage est ce qui permet aux individus d'être au monde et à soi, d'exister en tant que sujets* » (Lépinard & Lieber, 2020, p. 76). En introduisant la notion de performativité, Butler induit que l'individu·e se construit dans le temps à force de répéter des actions et montre que le genre est une performance construite par les individu·es (Butler, 1990). Cette approche offre donc la possibilité de pluraliser la notion de genre plutôt que de la réduire à une approche binaire, et permet de s'intéresser au vécu des gays, des lesbiennes et des personnes trans', en montrant que l'oppression n'émane pas seulement des hommes mais d'un système hétéronormatif (Rich, 1981) ; naissent ainsi les *gays and lesbian studies*, puis les *queers studies* (Downs, 2005, p. 360). Des autrices comme Adrienne Rich, Gayle Rubin, Eve Kosofsky Sedgwick permettent de s'intéresser aux sexualités et de déconstruire le binarisme hétéro/homo (Kosofsky Sedgwick, 1990) en montrant que cette opposition binaire est hiérarchisée en faveur de l'hétérosexualité (Rubin et al., 2010), et qu'il est possible de questionner l'hégémonie de l'hétérosexualité plutôt que la spécificité de l'existence (Rich, 1981).

En parallèle émerge le féminisme postcolonial, issu des *subaltern studies* et des *cultural studies*, visant à critiquer et remettre en question la blancheur²¹ d'un féminisme occidental (Lénel & Martin, 2012). Les travaux de Gayatri Spivak, Chandra Talpade Mohanty et Uma Narayan ont permis de définir le féminisme postcolonial (Lénel & Martin, 2012) et ont inspiré l'émergence

²¹ La blancheur « *peut se référer à une domination exercée symboliquement ou socialement par certains groupes sociaux, mais elle dépasse largement le caractère phénotypique pour se greffer plus globalement à des distinctions de classe* » (Quashie, 2015, p. 762)

de l'intersectionnalité. Conceptualisé par la juriste américaine Kimberlé Crenshaw à la fin des années 1980, ce concept vise à montrer que les discriminations vécues par les femmes noires aux Etats-Unis se situent à l'intersection du sexisme et du racisme. Il permet également de remettre en question les discours féministes, majoritairement portés par des femmes blanches, qui n'ont pas su repérer les points d'intersection du racisme et du patriarcat (Crenshaw & Bonis, 2005). Par conséquent le concept d'intersectionnalité permet, d'une part, de dénoncer la marginalisation opérée par les féministes bourgeoises et de la classe moyenne blanche envers les femmes racisées²², et, d'autre part, de penser l'imbrication des rapports de pouvoir qui s'exercent sur les femmes noires :

« La pensée féministe noire favorise un changement paradigmatique fondamental dans notre façon de penser l'oppression. En adoptant un paradigme de la race, de la classe et du genre comme systèmes d'oppression imbriqués, la pensée féministe noire reconceptualise les relations sociales de domination et de résistance »
²³ (Collins, 1990, p. 553).

Ainsi, l'utilisation du concept d'intersectionnalité et de ce que Patricia Hill Collins (1990) appelle la matrice de la domination permet :

« à la fois de rendre compte de la façon dont des expériences sociales constituent des subjectivités spécifiques, et de forger un langage qui permette à ces subjectivités de se constituer politiquement pour résister à leur marginalisation [Dorlin, 2005] » (Lépinard & Lieber, 2020, p. 99).

En effet, l'intersectionnalité offre l'opportunité de faire le lien théorique avec les épistémologies du point de vue :

« Vivre en tant qu'Afro-Américaine est une condition préalable à la production de la pensée féministe noire, car au sein des communautés de femmes noires, la pensée est

²² Sur notre choix d'utiliser l'adjectif racisé·e : « À la voix passive, racialisé désigne un champ ou un pan entier de l'organisation sociale qui est en quelque sorte contaminé, discipliné par la racialisation, là où racisé désigne, autodésigne, une personne subissant une racisation à hauteur d'individu, réfraction, réplique, au sens sismique, de la dimension plus systémique » (Guénif-Souilamas, 2020, p. 70)

²³ Traduction libre: « Black feminist thought fosters a fundamental paradigmatic shift in how we think about oppression. By embracing a paradigm of race, class, and gender as interlocking systems of oppression, Black feminist thought reconceptualizes the social relations of domination and resistance »

validée et produite en référence à un ensemble particulier de conditions historiques, matérielles et épistémologiques. »²⁴ (Collins, 1990, p. 559)

Dès 1974, Dorothy E. Smith montre que la sociologie « - ses méthodes, ses schémas conceptuels et ses théories - a été fondée sur et construite au sein de l'univers social masculin »²⁵ (Smith, 1974, p. 7). Elle montre donc que les femmes expérimentent le monde en partant de leur place mais avec les schémas théoriques produits par des hommes, et que « les deux mondes et les deux bases de la connaissance et de l'expérience ne sont pas en relation égale »²⁶ (Smith, 1974, p. 7). Elle théorise alors le *women's standpoint*, le point de vue des femmes, afin d'apporter un regard critique sur la sociologie en montrant que cette discipline invisibilise et marginalise les femmes, et les féministes. Hartsock (1985) prolonge cette pensée en proposant une *épistémologie du point de vue féministe*, dont l'objectif « est de proposer une épistémologie qui contribue à produire le changement social désiré par le féminisme » (Lépinard & Lieber, 2020, p. 25). Elle montre que les savoirs sont socialement situés, et que « la vision des dominants est toujours « partielle et perverse » — car elle vise à maintenir les relations de pouvoir » (Lépinard & Lieber, 2020, p. 25). A l'inverse, la vision des dominé·es, des opprimé·es, qui n'existe que collectivement, « ne peut être obtenue que par une lutte et constitue en soi déjà un accomplissement, un pas vers la libération » (Lépinard & Lieber, 2020, p. 25). Cependant, son analyse uniformise le groupe des femmes et contribue à effacer les caractéristiques individuelles de chacune d'entre-elles, et les rapports de pouvoir et d'exclusions, tel que le racisme systémique, qu'elles peuvent vivre au quotidien. C'est pourquoi, en parallèle de la naissance de l'intersectionnalité, Patricia Hill Collins théorise une pensée féministe noire « à partir d'une réflexion sur le lien entre identité, conscience et connaissance du monde » (Lépinard & Lieber, 2020, p. 28). Ainsi, si cette approche présente des points communs avec l'épistémologie matérialiste du point de vue, elle permet de montrer que les individus sont impactés par une multiplicité de rapports sociaux. Par conséquent, il n'existe pas une expérience commune et collective du patriarcat partagée par toutes les femmes,

²⁴ Traduction libre : « Living life as an African-American woman is a necessary prerequisite for producing Black feminist thought because within Black women's communities thought is validated and produced with reference to a particular set of historical, material, and epistemological conditions »

²⁵ Traduction libre : « its methods, conceptual schemes and theories-has been based on and built up within, the male social universe (even when women have participated in its doing). »

²⁶ Traduction libre : « the two worlds and the two bases of knowledge and experience don't stand in an equal relation » (p. 7)

mais une pluralité d'expériences, en fonction des rapports de pouvoirs, qui ont une base matérielle, économique et/ou corporelle, par lesquels elles sont traversées.

Ainsi, les études sur le genre, initialement appelées *women's studies*, mais devenues aussi les *queer studies* montrent qu'il existe de multiples recherches et théorisations féministes au sein des sciences humaines et sociales, et que celles-ci sont traversées par des controverses, qui amènent les concepts à évoluer et à être redéfinis. Les études féministes postcoloniales ont permis de décentrer les analyses en termes de genre du point de vue occidental et de montrer que l'identité d'un·e individu·e est constituée de différents rapports sociaux qui ne permettent pas de rendre communes toutes les expériences. En France, l'arrivée des études sur le genre a connu une intégration plus délicate au sein du milieu universitaire (Bard, 2003; Lépinaud & Lieber, 2020; Pavard et al., 2020) et ont également été marquées par des controverses et débats entre différents courants.

2.1.1.2. *En France*

En France, comme aux Etats-Unis, l'arrivée du féminisme dans le milieu universitaire est liée à la génération des féministes des années 1970, celles dites de la « *deuxième vague* ». « *Les filles du baby-boom* » (Bard, 2003, p. 14) sont nombreuses à intégrer l'université à une période marquée par les révoltes étudiantes de Mai 68, les mouvements féministes trouvent alors « *un terrain d'élection* » (Bard, 2003, p. 14) dans cette institution chamboulée. Toutefois, les positionnements diffèrent entre les militantes et les universitaires. Les premières, ancrées dans le « *féminisme année zéro* » (Pavard et al., 2020), signifiant que toutes les femmes, peu importe leur âge et leur génération, « *naissent ensemble, dans le même moment* » (Collin, 1986, p. 85) affirment que seules les opprimées elles-mêmes sont en mesure d'analyser et de théoriser les oppressions qu'elles subissent (Bard, 2003; Pavard et al., 2020). Elles reprochent alors aux universitaires, les premières à enseigner l'histoire des femmes, de transmettre un « *savoir inutile, voire malfaisant [qui] falsifie et masque la « réalité »* » (Bard, 2003, p. 15). Ainsi, bien que le mouvement féministe ne valorise pas la recherche universitaire à ses prémices (Teixido, 2005), celle-ci se développe timidement dans les années 1970 avant d'être institutionnalisée, en 1982, à travers la reconnaissance d'un colloque organisé à Toulouse, en décembre, « *Femmes, féminisme et recherche* », ouvert notamment par Yvette Roudy²⁷, et soutenu par le Centre

²⁷ Yvette Roudy a été la première ministre des Droits de la femme entre 1981 et 1986 sous la présidence de François Mitterrand. Elle a notamment porté des mesures telles que le remboursement de l'Interruption Volontaire de

National de la Recherche Scientifique (CNRS). Dans la foulée de ce colloque, les études féministes connaissent une certaine démocratisation avec la création de quelques postes par le ministère de l'Enseignement supérieur, la multiplication des colloques sur ce thème, la création de revues, etc. Toutefois, les approches théoriques développées par ces féministes universitaires ne sont pas les mêmes qu'aux Etats-Unis. En effet, en France, la sociologie du travail s'impose dans les études féministes (Teixido, 2005), influencée par le structuralisme et le marxisme, notamment avec les travaux de Christine Delphy, qui s'illustre comme une des « premières et principales théoriciennes au sein de « *l'école matérialiste* » » (Delphy et al., 2012, p. 300). Les travaux de Collette Guillaumin, Monique Wittig, Nicole-Claude Mathieu, Danièle Kergoat, etc., sont également fondateurs de ce courant²⁸. Cependant, les études féministes françaises sont marquées par la difficile acceptation du concept de genre. Emprunté à la grammaire, la traduction du concept de *gender* a « *sous prétexte de respect de la langue française, suscité des résistances en France* » (Verschuur, 2009, p. 795). Cette excuse de « concept intraduisible » cache surtout la frilosité, « voire l'hostilité » (Lépinard & Lieber, 2020, p. 7) du milieu universitaire français a utilisé ce concept. Il fait craindre la dilution de l'analyse des rapports sociaux et l'impossibilité de repenser l'articulation des sphères domestiques et publiques (Verschuur, 2009), jusqu'à ce que cette notion de genre se situe à l'échelle du système (des rapports), et non pas seulement des identités socialement construites (Lépinard & Lieber, 2020). Christine Delphy l'utilise cependant dès 1977 dans son article *Nos amis et nous* (Delphy et al., 2012), et même, un peu plus tard, participe à

« *en modifier la définition en affirmant l'inévitable hiérarchisation que contient la construction sociale de cette différence, et en inversant le lien logique entre sexe et genre* » (Delphy et al., 2012, p. 301).

A la fin des années 1980, ce concept est de plus en plus mobilisé dans les recherches françaises, bien qu'il soit fréquemment utilisé pour remplacer le mot femme ou sexe (Verschuur, 2009), et ne rende ainsi pas compte de l'analyse en termes de rapports de pouvoir. Mais c'est donc plus tardivement, au début des années 2000, avec une nouvelle génération de chercheuses (Lépinard & Lieber, 2020), que le concept de genre est généralisé. En outre, l'opposition entre deux courants féministes renforce la réticence de l'utilisation de ce concept. Moses (1996) parle de

Grossesses (IVG), la loi sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et l'instauration du 8 mars comme la Journée internationale de la lutte pour les droits des femmes.

²⁸ Le courant matérialiste sera plus longuement abordé et défini dans la deuxième partie.

« *disjonction entre deux types de féminisme* » en France : d'une part, entre celui porté par Julia Kristeva, Hélène Cixous et Luce Irigaray, à qui les féministes américaines attribuent le « French Feminism », et d'autre part, le féminisme matérialiste de Christine Delphy, Nicole-Claude Mathieu, Danièle Kergoat... (Moses, 1996). Outre-Atlantique, la pensée des trois premières se diffuse. Elles préfacent des ouvrages, et se présentent comme des intellectuelles françaises, mais pas nécessairement des féministes. Ainsi, jusqu'à la fin des années 1990, les revues et ouvrages étasuniens qui consacrent des parties au féminisme français présentent la pensée de ces autrices, porteuses d'une pensée essentialiste, défendant « *une théorie qui insistait sur la spécificité de la femme et du « féminin* » » (Moses, 1996), et de fait, de la complémentarité des femmes avec les hommes (Collin, 1986).

Toutefois, si cette influence n'a pas perduré, elle a eu un impact sur les féministes universitaires québécoises, dont les travaux ont été à la fois inspirés par le monde anglo-saxon américain et canadien, et par les universitaires et littéraires françaises (Descarries, 2005 ; Turbiau, 2020).

2.1.2. Émergence et conceptualisation du féminisme au Québec

Au Québec, la deuxième partie des années 1960 marque le « *déploiement sans précédent de discours, de revendications et de pratiques féministes* » (Descarries, 2005, p. 143). Cette décennie au Québec est celle de la *Révolution Tranquille*²⁹, une période marquée par une série de changements dans la province, et

« *d'éléments de rupture : la réforme de l'appareil bureaucratique, du système scolaire et de la santé, la laïcisation, le néo-nationalisme, l'État entrepreneur et [...] le retour de la pensée radicale dans la vie intellectuelle québécoise* » (Roux et al., 2007, p. 426)

Au cours de cette mouvance, les femmes se sont peu à peu imposées sur les différences scènes décisionnaires québécoises, et notamment en politique, en faisant émerger plusieurs débats aux yeux de tous/tes. Sans mener une analyse exhaustive, mais plutôt pour contextualiser le développement du féminisme au Québec, et comme le suggère Francine Descarries (2005), nous pouvons distinguer deux périodes. Dans un premier temps, nous nous pencherons sur

²⁹ Cette expression est la traduction de *quiet revolution*, expression qui dans les années 1950 caractérise les changements qui s'opèrent sur différents territoires : Mexique, Brésil, Australie, Nouveau-Brunswick, etc. (Bouchard, 2005)

l'émergence d'un développement féminisme sociopolitique, puis, dans un second temps, nous nous intéresserons à l'arrivée d'un féminisme d'intervention.

2.1.2.1. *D'un féminisme sociopolitique...*

Louise Toupin et Micheline Dumont (2003), puis, Francine Descarries (2005), ont montré que, si des mouvements de femmes existaient avant les années 1960-1970 au Québec, c'est bien durant cette décennie qu'ils se sont intensifiés. Les trois autrices distinguent d'ailleurs les notions « mouvements de femmes » et « mouvements féministes », en montrant que les mouvements de femmes sont plus larges, désignant

« un vaste ensemble de discours et de pratiques, variables dans le temps et dans l'espace, dont la finalité est l'amélioration de la situation socioéconomique et politique des femmes et la redéfinition de leur rôle dans la société sans que ne soient nécessairement remis en cause les mécanismes fondateurs de la division sociales des sexes » (Descarries, 2005, p. 145).

Les mouvements féministes sont donc une partie des mouvements de femmes québécois, mais n'en représentent pas la totalité. Par conséquent, nous pouvons observer dans quelle mesure ces mouvements de femmes, traversés par des manifestations féministes, ont peu à peu intégré la société québécoise.

En 1965, les québécoises célèbrent le 25^{ème} anniversaire du droit de vote (obtenu en 1940). A cette occasion Thérèse Casgrain, femme politique qui a joué un rôle majeur dans l'obtention du droit de vote pour les femmes, organise un colloque, intitulé *La femme au Québec. Hier et aujourd'hui*, où toutes les associations féministes sont invitées. Ce regroupement entraîne alors, en juin 1966, la création de la Fédération des Femmes du Québec (FFQ), qui se veut représentative de toutes les femmes (Dumont, 2019). Toutefois, deux groupes, l'Union Catholique des Femmes Rurales (UCFR) et les Cercles d'Economies Domestiques (CED), qui venaient de fusionner dans une nouvelle association, l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale (AFEAS), n'ont pas souhaité intégrer la FFQ afin de garder leur indépendance. Ainsi, à l'aube des années 1970, deux groupes de femmes, ne se définissant pas toutes comme féministes, sont créés et commencent à peser sur la scène provinciale mais aussi nationale. Effectivement,

« La fondation de la FFQ et de l'AFEAS est contemporaine de mouvements analogues dans le reste du Canada » (Dumont, 2019, p. 132)

Ces groupes permettent alors de faire pression sur le gouvernement fédéral, et en 1967, ils participent à la mise en place de la commission Bird (du nom de sa présidente, Florence Bird) visant à mener une grande enquête nationale sur la situation des femmes. Le féminisme québécois connaît alors son âge d'or (Descarries, 2005), et se diversifie en plusieurs courants (Dumont, 2019 ; Dumont & Toupin, 2003). La FFQ, jugée réformatrice mais parfois trop conventionnelle n'attire pas nécessairement les jeunes générations, peu préoccupées par la cause féministe comparativement à celle de l'indépendance du Québec³⁰. Ainsi, c'est avec ce mouvement contestataire et révolutionnaire de l'indépendance du Québec que naît, en 1969, le Front de Libération des Femmes du Québec (FLFQ), dont le slogan est « Pas de libération du Québec sans libération des femmes, pas de libération des femmes sans libération du Québec ! » (Dumont, 2019). Adoptant un féminisme radical qui s'ancre dans le féminisme matérialiste, ce nouveau front sera suivi de la création d'une multitude d'autres petits groupes indépendants. Ils sont alors composés de jeunes femmes, majoritairement âgées de moins de 30 ans, et leur mode de fonctionnement s'avère être bien moins conformiste que celui de la FFQ ou de l'AFEAS. Ces différents courants féministes touchent tous les milieux, la presse, les centres de santé, l'éducation, la politique (Dumont & Toupin, 2003). Toutefois, aucune étude ne mentionne un lien entre ces groupes et les sports. Ces différents groupes féministes polarisent majoritairement leurs revendications autour de l'accès à l'avortement libre et gratuit mais se divisent sur la question du nationalisme québécois (Descarries, 2005 ; Dumont, 1997, 2019 ; Dumont & Toupin, 2003). Effectivement, en 1980, les différents groupes féministes ne sont pas unanimes sur le fait de voter « oui » ou « non » au référendum sur la souveraineté du Québec. Qui plus est, l'affaire des Yvettes³¹ a permis à plusieurs femmes peu impliquées en politique de s'exprimer publiquement et de prendre part à la vie électorale de leur province, sans pour autant que cela soit reconnu comme tel par les hommes du parti libéral. Ainsi, à la fin des années 1970,

³⁰ Les luttes pour l'indépendance du Québec sont considérées être nées suite à la Révolution Tranquille : « [elle] engendre une dynamique agressive de revendications constitutionnelles de la part du Québec pour une réforme du régime fédéral canadien sur la base du dualisme et d'une autonomie de plus en plus grande pour le Québec » (Bélanger, 1999, p. 117-118)

³¹ Ce qui est couramment appelé « l'affaire des Yvettes » fait référence à une affaire qui a opposé le camp du « oui » et celui du « non » lors du référendum de 1980. Cette opposition est notamment incarnée par Lise Payette, alors ministre de la Condition féminine du Québec et Claude Ryan, chef du parti libéral du Québec, leader du camp du non. Le surnom des Yvettes, issu d'une allocution de Lise Payette, a regroupé de nombreuses militantes libérales, cherchant à montrer qu'elles sont capables de se mobiliser et de s'investir en politique.

les mouvements féministes ont largement pénétré les différentes sphères de la société québécoises :

« Les années 1970 ont tout bouleversé. Les féministes radicales ont considérablement modifié la liste des revendications des femmes. Après avoir réclamé le droit à l'égalité, les féministes ont en effet commencé à dénoncer les abus de la société patriarcale. De nouveaux objectifs ont rapidement mobilisé l'attention et les préoccupations des féministes. Les femmes ont pris la parole, elles ont voulu contrôler leur corps, elles ont dénoncé la violence sous toutes ces formes » (Dumont, 2019, p. 205-206)

A partir du début des années 1980, des subventions gouvernementales permettent de passer d'un féminisme sociopolitique à un féminisme d'intervention, où des postes sont dédiés à l'amélioration des conditions des femmes. Toutefois, cette période plus contemporaine est aussi le théâtre de l'émergence de nouveaux enjeux.

2.1.2.2. ... A un féminisme d'intervention

Le tournant interventionniste que connaît le féminisme québécois au début des années 1980 est accompagné par le développement des études féministes dans les universités québécoises. En 1979, Claire Bonenfant, présidente du Conseil du Statut de la Femme (CSF) met en place

« Des bureaux régionaux qui auront pour mission de coordonner les actions des groupes de femmes, d'être à l'écoute des demandes des femmes de la base, de diffuser les principaux résultats de la recherche féministe » (Dumont, 2019, p. 208)

Cela fait suite à l'instauration d'un équivalent aux *women's studies* américaines à travers le GIERF (Groupe Interdisciplinaire d'Enseignement et de Recherche Féministes) à l'UQAM (Université du Québec à Montréal), à l'Institut Simone de Beauvoir à l'Université Concordia et au GREMF (Groupe de Recherche Multidisciplinaire Féministe) de l'Université Laval. Aurore Turbiau (2020) montre que les recherches féministes québécoises, au même titre que les mouvements féministes, subissent une triple influence : étasunienne, canadienne et française. Bien qu'elle s'appuie sur l'exemple de la littérature, elle souligne les liens avec les mondes anglo-saxons canadiens et étasuniens :

« Les liens sont distendus dans les deux cas mais ils ne sont pas de même nature : d'un côté les féministes québécoises s'inspirent de ce qui se passe dans le Women's lib étasunien et dans la contre-culture de manière plus générale, de l'autre les rapports avec

le Canada anglophone sont tendus à cause de la question nationale québécoise » (Turbiau, 2020, p. 301).

Et elle montre également qu'il y a des partages idéologiques entre le féminisme français et québécois :

« Le même courant de pensée prend des noms différents selon les contextes : en France on parle au début de la décennie plutôt de « féministes révolutionnaires », puis la désignation « féministes matérialistes » prend le relais et permet de marquer plus de distance avec le marxisme ; aux États-Unis et au Québec on parle volontiers, pour nommer des théories proches et centrées sur l'idée de l'autonomie des luttes féministes, de « féministes radicales » » (Turbiau, 2020, p. 298).

Elle insiste notamment sur l'influence des Françaises sur les québécoises dans la littérature :

« L'influence des Françaises sur les écrivaines québécoises a en effet été très grande, elles ont gardé longtemps une conception du féminisme très similaire ; mais, contrairement à ce qui se passe avec les États-uniennes, on peut parler dans ce cas de collaboration plus que d'influence, car les Québécoises ont aussi contribué à nourrir les débats français » (Turbiau, 2020, p. 305)

Mais ces collaborations restent sporadiques car les *« québécoises lisent plus souvent les Françaises que l'inverse »* (Turbiau, 2020, p. 311).

En parallèle de ces développements à l'université, se développe un féminisme interventionniste, qui bénéficie d'un apport financier de l'état, à travers

« l'implantation de centaines de groupes locaux, régionaux et nationaux de services et d'entraide communautaire dont nous bénéficions encore aujourd'hui, notamment dans les domaines de la santé, de l'avortement, de l'éducation populaire, de l'insertion sur le marché du travail et de la lutte contre la violence et l'isolement des femmes » (Descarries, 2005, p. 150).

Puis, depuis le début des années 2000, de nouvelles revendications ont émergées, comme peuvent le montrer les travaux d'Isabelle Boisclair, Lucie Joubert et Lori Saint-Martin (2015) et d'Alexa Conradi (2017). Effectivement, ces autrices montrent que la province québécoise,

malgré son apparente société égalitaire, est traversée par de nombreux enjeux (le néolibéralisme, l'islamophobie, le racisme, la précarité, la culture du viol) qui touchent différemment l'ensemble des femmes (Pires, 2019). Par conséquent, de nouvelles revendications émergent et sont défendues par des groupes différents. L'étude menée, entre 2000 et 2007, par Emilie Breton, Julie Grolleau, Anna Kruzynski et Catherine Saint-Arnaud-Babin (2007) sur les groupes féministes montréalais présente l'existence de trois micro cohortes défendant des enjeux différents : les féministes radicales, qui tiennent un discours anticapitaliste et anti patriarcal, mais qui ne « *remettent pas en question explicitement l'identité sexuelle « femme* » » (É. Breton et al., 2007, p. 115), les *women-of-color* qui « *ajoutent de manière plus explicite à la grille d'analyse féministe le racisme, l'impérialisme et le colonialisme* » (É. Breton et al., 2007, p. 116) et enfin, les *queer* radicales, qui adoptent une approche du postféministe, « *soit une trajectoire qui serait moins en continuité avec le passé de par sa remise en question explicite de l'identité « femme* » » (É. Breton et al., 2007, p. 116). Ces différents groupes, qui ne sont pas traversés par les mêmes enjeux et dont les combats entrent parfois en tension, sont représentatifs des divers courants qui traversent les mouvements et théories féministes actuellement (Lépinard & Lieber, 2020).

2.1.3. Notre ancrage théorique

Dans l'ouvrage *Les théories en études de genre*, Eléonore Lépinard et Marylène Lieber (2020) présentent « *les grands courants théoriques qui ont marqué les sciences sociales et humaines depuis un demi-siècle* » (Lépinard & Lieber, 2020, p. 5) à savoir, le matérialisme, l'interactionnisme, le poststructuralisme et l'intersectionnalité. Les tensions et controverses qui ont traversées les différents époques et courants des études sur le genre ont permis, et permettent encore, de débattre et rendre dynamique le concept de genre et ses implications. A travers notre enquête, nous avons fait le choix de nous ancrer dans le courant matérialiste et ainsi d'utiliser le genre dans une perspective proche de celle de rapports sociaux de sexe :

« *L'expression française de « rapports sociaux de sexe » renvoie à la conception féministe matérialiste qui émerge dans les années 1970 et à la division sexuée du travail qu'elle décrit. Cette formule sera plus ou moins délaissée au profit du terme de « genre » dans les années 1990* » (Beaubatie, 2017, p. 388)

Ainsi, nous entendons par ordre du genre, l'impact de normes et valeurs d'un système social, le système du genre, qui façonnent non seulement de la distinction mais également de la hiérarchie entre, d'une part, les femmes et les hommes (au profit des deuxièmes) et entre les sexualités (au profit de l'hétérosexualité). Le genre est donc ici considéré comme tout autre rapport social, où deux groupes sociaux s'opposent, ceux des hommes et des femmes (Beaubatie, 2017).

Le choix de cet ancrage théorique va donc être plus largement abordé dans la partie suivante à travers la présentation du courant matérialiste, et la façon dont nous allons adopter cette perspective pour notre étude.

2.2. Les apports du féminisme matérialiste

Afin d'interroger et d'étudier les rapports de pouvoir dans lesquels les footballeuses françaises et canadiennes sont imbriquées, nous avons décidé d'ancrer cette recherche dans une approche matérialiste. Il s'agit alors d'analyser le rapport aux structures des joueuses, c'est-à-dire les équipes, les clubs, les associations ou ligues dans lesquelles elles jouent, ainsi que leurs relations et pratiques sociales (Jackson & Armengaud, 2009). Par ce choix, nous ne cherchons pas à uniformiser la catégorie des femmes, ce qui tendrait à reproduire des logiques d'exclusions et de marginalisations, c'est pourquoi nous nous intéressons également aux rapports sociaux qui traversent chaque joueuse. Afin de rendre intelligible notre approche et notre positionnement au sein du féminisme matérialiste nous allons, dans un premier temps, revenir sur les prémices de ce courant, ses principes fondamentaux et sa construction, dans un second temps nous présenterons plus précisément les notions de rapports de pouvoir, rapports sociaux et notamment de rapports sociaux de sexe et la notion de consubstantialité des rapports sociaux. Enfin, dans un troisième temps, nous présenterons l'utilisation de ces concepts dans le champ sportif.

2.2.1. Les principes fondamentaux d'une approche matérialiste

La notion de féminisme matérialiste est née par les écrits de Christine Delphy et notamment via son article publié dans *l'Arc* en 1975, intitulé « Pour un féminisme matérialiste ». Ce courant est ensuite développé par d'autres théoriciennes, notamment Colette

Guillaumin (1978b, 1984, 1992), Danièle Kergoat (1982, 1992, 2012), Nicole-Claude Mathieu (1971), Paola Tabet et Monique Wittig, qui :

« proposent une lecture critique des rapports sociaux de sexe comme rapports de pouvoir ayant une base matérielle, économique et/ou corporelle, et analysent les mécanismes de leur reproduction » (Lépinard & Lieber, 2020, p. 41).

2.2.1.1. « Avec » et « contre » le marxisme : la naissance du féminisme matérialiste

Cette approche théorique s'inspire indéniablement du marxisme, mais se construit aussi en opposition à celui-ci (Jackson & Armengaud, 2009). Effectivement, comme le marxisme est né de l'oppression d'une classe, celle des bourgeois, sur une autre, celle des prolétaires, le féminisme est, au sens matérialiste, né de l'oppression d'une classe, celle des hommes, sur une autre, celle des femmes (Delphy, 2013). Le terme d'oppression est le point de départ de l'analyse matérialiste, *« une science féministe – ou prolétarienne – veut parvenir à expliquer l'oppression ; pour ce faire elle doit en partir »* (Delphy, 2013, p. 238). Appliqué au rapport entre la classe des femmes et celle des hommes, la notion d'oppression permet l'émergence du féminisme matérialiste, *« le renouveau du féminisme a coïncidé avec l'emploi du terme « oppression » »* (Delphy, 2013, p. 236). Toutefois, Delphy souligne qu'une démarche dite féministe n'est pas une démarche qui entraîne l'application *« des prémisses inchangées des sciences constituées »* (Delphy, 2013, p. 237), c'est-à-dire des sciences sociales faites par et pour les hommes.

« Il rend caduques [le féminisme] toutes les démarches « scientifiques » qui, parlant des femmes d'une façon ou d'une autre, à un niveau ou à un autre, n'incluent pas le concept d'oppression. Une étude féministe est une étude dont le but est de rendre compte de la situation des femmes ; cette situation étant définie comme une situation d'oppression il devient impossible d'utiliser sans incohérence des prémisses théoriques qui, n'incluant pas ce concept, l'excluent » (Delphy, 2013, p. 237)

Ainsi, pour mener une étude féministe, il faut rendre compte de l'oppression des femmes, et pour ce faire analyser les rapports de domination dans lesquelles elles sont imbriquées :

« Une interprétation féministe de l'histoire est donc « matérialiste » au sens large, c'est-à-dire que ses prémisses la conduisent à considérer les productions intellectuelles

comme le produit de rapports sociaux, et à considérer ceux-ci comme des rapports de domination. » (Delphy, 2013, p. 238)

Ces rapports de dominations trouvent notamment leurs fondements dans une oppression matérielle des femmes au travail. Comme le souligne Dunezat (2016a), les « pionnières »³² du féminisme matérialiste ont repris trois propositions présentées par Simone de Beauvoir (1949) qui permettent d'« étayer l'affirmation selon laquelle « on ne naît pas femme, on le devient » (Beauvoir, 2008 [1949], p. 13) » (Dunezat, 2016, p. 178).

La première, défendue par Nicole-Claude Mathieu, permet de faire l'analogie entre la classe et le sexe tout en prenant en compte l'importance de considérer les deux sexes comme des classes sociales à part entière, afin de les étudier en relation l'une avec l'autre, pour prendre la mesure du rapport social que cette dialectique provoque (Mathieu, 1971). La seconde, portée par Colette Guillaumin, tend à dénaturer les rapports sociaux en montrant qu'il n'existe aucune différence naturelle entre les sexes, ni entre les races, et que celles-ci résultent d'une construction sociale, visant le maintien des rapports de pouvoir et de domination (Guillaumin, 1992). Enfin, la troisième et celle sur laquelle nous allons nous concentrer plus particulièrement, est celle du travail domestique (Delphy, 2013), qui permet de « pointer les fondements matériels de l'oppression des femmes » (Dunezat, 2016, p. 178). Christine Delphy (2003) définit le travail domestique comme le travail gratuit que les femmes effectuent dans leur foyer. Elle montre notamment que dans le cadre d'un couple hétérosexuel, les femmes effectuent considérablement plus de tâches que les hommes, et que plus le nombre de tâches est important (avec l'arrivée d'un ou plusieurs enfants par exemple), plus, proportionnellement, elles sont amenées à en faire (Delphy, 2003). Cette perspective souligne le fait que les femmes ne subissent pas seulement une exploitation capitaliste, mais également une exploitation patriarcale.

Ces trois affirmations permettent de dessiner « les contours originels du féminisme matérialiste » (Dunezat, 2016, p. 178). Ce travail s'ancre dans ces propositions théoriques, tout en les actualisant. Il s'agit de s'ancrer dans ces principes d'oppression et de domination que subissent les femmes dans les sphères publiques ou privées à travers le travail, et de les appliquer au

³² Les pionnières de ce courant sont les théoriciennes évoquées au début de la partie 2.2.1. *Genèses de l'approche matérialiste* et dont les travaux seront présentés à travers cette partie.

champ sportif et notamment à la pratique du football. Nous nous intéressons uniquement aux carrières des joueuses de football, c'est-à-dire aux personnes qui ont joué ou jouent dans la « classe³³ des femmes »³⁴ puisque les espaces footballistiques français et canadiens sont découpés de manière binaire, il est possible de se licencier soit dans la catégorie femme, soit dans la catégorie homme. Ainsi, l'idée d'étudier la catégorie femme en rapport à la catégorie homme tel que constitué par le monde sportif, comme l'a fait Mathieu (1971) avec les classes d'hommes et de femmes, nous paraît pertinente. Néanmoins, il ne s'agit pas d'uniformiser cette « catégorie femme » mais d'analyser les rapports de pouvoir pluriels qui se jouent entre ces catégories. En fonction de leur vécu, les femmes sont traversées par plusieurs types de dominations :

« L'oppression est une conceptualisation possible d'une situation donnée ; et cette conceptualisation ne peut provenir que d'un point de vue c'est-à-dire d'une place précise dans cette condition : celle d'opprimé. De même ce n'est que du point de vue et de vie des femmes que leur condition peut être conçue comme oppression. » (Delphy, 2013, p. 244)

Ainsi, on ne peut pas définir pour toutes les femmes, et *a fortiori* pour toutes les joueuses, un seul type d'oppression. C'est pourquoi, nous aurons une approche consubstantielle³⁵ des rapports de domination (Kergoat, 2001).

Par ailleurs, bien que les carrières des joueuses étudiées ne sont pas considérées comme des carrières professionnelles³⁶, nous envisageons le football comme une pratique sociale (Hebert, 2018), au sein de laquelle est reproduite une division sexuée qui se matérialise par des formes d'exploitation, de domination et d'oppression des hommes (Kergoat, 2012, p. 128) sur les femmes. C'est pourquoi, dans un second temps, nous allons particulièrement nous concentrer sur la façon dont les approches féministes matérialistes ont permis de conceptualiser la division sexuée du travail.

³³ Le terme de classe est mis entre guillemets car il ne s'agit pas ici d'uniformiser la classe des femmes et des hommes mais de montrer que dans le cadre de notre enquête, nous étudions la façon dont un groupe social en domine un autre, bien qu'à l'intérieur même de chaque groupe s'exerce d'autres types de dominations et que par conséquent, toutes les femmes ne subissent pas le même type de violences et de dominations.

³⁴ La classe des femmes ne désigne pas une classe d'âge mais une classe d'appartenance de sexe, cela intègre ainsi les filles et les jeunes filles.

³⁵ Cette approche sera définie et expliquée dans la partie 2.2.3.

³⁶ C'est le cas chez une infime partie de l'échantillon, voir chapitre 7 – partie 2.

2.2.1.2. *Du travail domestique à la division sexuelle du travail*

Le second chapitre de *L'ennemi principal, économie politique du patriarcat* (Delphy, 2013) est un article initialement publié en 1978 dans l'ouvrage *Les femmes dans la société moderne* et intitulé *Travail ménager ou travail domestique ?* Delphy y conceptualise le travail domestique et souligne que le système patriarcal, qui régit l'oppression des femmes, trouve sa base économique dans le mode de production domestique. Elle définit le mode de production domestique comme « *un mode de circulation et de consommation des biens* » (Delphy, 2013, p. 11), dans lequel « *les exploitée-es [...] ne sont pas rémunéré-es, mais entretenu-es* » (Delphy, 2013, p. 11). Ce mode de production enferme les femmes dans une relation de service (Dunezat, 2016) puisque c'est à elles que reviennent les fonctions éducatives et les tâches domestiques, de façon non rémunérée (Heinen, 2001), représentant bien la séparation public/privé (Thébaud, 2014). Cette division a pour caractéristiques :

« *L'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc.)* » (Kergoat, 2012, p. 2014)

Le travail des femmes, souvent confiné à la sphère privée, connaît une invisibilisation sociale (Lépinard & Lieber, 2020), ainsi qu'une dévalorisation, puisqu'elles l'accomplissent gratuitement (Delphy, 2013). Les femmes connaissent alors une exploitation et une appropriation de leur travail, et ce, quelle que soit leur classe sociale (Delphy, 2013, p. 45). A travers cette démonstration, Delphy révèle dans quelle mesure le patriarcat permet l'exploitation des femmes à travers une base matérielle : le travail.

Par ailleurs, Kergoat et ses collaborateur/trices (2012) introduisent le concept de continuité du travail et souligne l'opposition entre les femmes et les hommes. En effet, « *le travail salarié est dévolu aux hommes qui sont dispensés du travail domestique* » (Kergoat, 2012, p. 209), mais dans le cas où les femmes ont également un travail salarié, elles se retrouvent face à une « *continuité par le travail entre la sphère du travail salarié et celle du travail domestique* » (Kergoat, 2012, p. 209). Cette opposition permet de rendre intelligible « *des conceptualisations différentes de l'espace et du temps dans les deux groupes de sexe* » (Kergoat, 2012, p. 210).

Qui plus est, Kergoat a contribué à conceptualiser et définir la division sexuelle du travail, qu'elle lie inextricablement à la notion de rapports sociaux, puisque selon elle :

« Hommes et femmes sont bien autre chose qu'une collection – ou que deux collections – d'individus biologiquement distincts. Ils forment deux groupes sociaux qui sont engagés dans un rapport social spécifique : les rapports sociaux de sexe. Ces derniers, comme tous les rapports sociaux, ont une base matérielle, en l'occurrence le travail, et s'expriment à travers la division sociale du travail entre les sexes, nommée, de façon plus concise : division sexuelle du travail » (Kergoat, 2012, p. 213)

La théoricienne distingue deux principes organisateurs de la division sexuelle du travail, celui de séparation, qui vise à assigner des tâches aux hommes (les plus valorisées), et d'autres aux femmes, et celui de hiérarchisation, signifiant qu'un travail d'homme « vaut » plus qu'un travail de femme (Kergoat, 2012). Ce sont les principes mêmes de cette division qui ont fait naître la notion de rapports sociaux de sexe : étant donné qu'ils se retrouvent partout, aussi bien dans la sphère privée que public, aussi bien dans le travail productif que reproductif, il a fallu conceptualiser ce « *rapport social récurrent entre le groupe des hommes et celui des femmes* » (Kergoat, 2012, p. 217).

Il convient également de distinguer les rapports sociaux des relations sociales. Bien que les deux notions paraissent proches, elles ne sont pourtant pas synonymes et décrivent des phénomènes différents qui n'ont pas lieu à la même échelle :

« Les relations sociales sont immanentes aux individus concrets entre lesquels ils apparaissent. Les rapports sociaux sont, eux, abstraits et opposent des groupes sociaux autour d'un enjeu » (Dorlin, 2009, p. 128)

Cette différence de « niveau », entre des relations entre deux, ou plusieurs, individu-es tangibles, et deux groupes, socialement créés et plus vagues, permet de distinguer des évolutions possibles :

« Si la situation a effectivement changé en matière de relations sociales entre les sexes et dans les couples, le rapport social, lui, continue à opérer et à s'exprimer sous ses trois formes canoniques : exploitation, domination, oppression (que l'on pourrait illustrer par : différentiel de salaires, plafond de verre et violences) » (Kergoat, 2011, p. 12-13)

Par conséquent, si une amélioration interindividuelle entre les hommes et les femmes peut être soulignée, le caractère systémique de l'oppression subie par le groupe des femmes n'a lui pas nécessairement changé dans la mesure où il est toujours présent, il se produit et se reproduit continuellement.

Avant d'aborder plus précisément la notion de rapports sociaux et notamment de rapports sociaux de sexe, nous pouvons faire une analogie entre les principes définis par Kergoat et la pratique du football par les femmes. Cette approche en termes de division sexuelle du travail permet de rendre compte des conditions d'évolution des footballeuses. Effectivement, elles aussi évoluent dans un espace binarisé et séparé où les femmes et les hommes, après l'âge de 15 ans, n'ont plus le droit de jouer ensemble en compétition, mais aussi un espace hiérarchisé où la pratique du football par les hommes est plus valorisée et encouragée que celle des femmes. Ainsi, il nous semble pertinent de raisonner et analyser en termes de rapports sociaux de sexe afin de rendre compte des conditions matérielles de pratique des joueuses, en France et au Canada.

2.2.2. Appréhender le concept de genre en termes de rapports sociaux

L'étude de la division sexuelle du travail a permis de montrer que « *les rôles sociaux des hommes et des femmes n'étaient pas le produit d'un destin biologique, mais qu'ils étaient d'abord des construits sociaux et que ceux-ci avaient une base matérielle* » (Kergoat, 2012, p. 101). Maurice Godelier (1978) a souligné que les rapports sociaux résultent à la fois d'un rapport de production idéal et matériel :

« On peut partir de la seule pensée pour analyser la dominance des rapports sociaux (comme on peut partir des seuls aspects matériels de ces rapports sociaux). On ne le doit pas car, si les idées dominent tout autant par ce qu'elles font et font faire que par ce qu'elles sont, la relation de causalité qui émerge est celle d'une hiérarchie entre des fonctions qui existent simultanément et se présupposent mutuellement plutôt que celle d'une relation de causalité linéaire et de priorité logique et chronologique entre une cause et ses effets sur elle et hors d'elle » (Godelier, 1978, p. 167)

Ainsi, les personnes dominantes exercent un rapport de pouvoir sur des personnes dominées grâce à une supériorité économique et matérielle, renforcée et co-construite par des croyances, des représentations, véhiculées dans la société et qui légitiment cette domination. Dans le cadre

de notre travail, le groupe dominant est celui de la « classe » des hommes, au sens large, et le groupe dominé est celui de la « classe » des femmes, grâce à une oppression aussi bien économique que matérielle (et factuelle quand la pratique est interdite), elle-même est alimentée et renforcée par les représentations construites autour de ce sport et des femmes le pratiquant. Par exemple, l'idée véhiculée que l'espace sportif est réservé aux hommes est très prégnante et accentuée par le fait que les hommes seraient plus performants (voir supérieurs) que les femmes. Le matériel et l'idéal se co-construisent donc, « *la part pensée des rapports sociaux est mise au centre de l'analyse : les représentations ne sont pas un simple reflet après-coup de l'infrastructure* » (Dunezat, 2016, p. 184). Cette approche des rapports sociaux, plutôt issue de l'anthropologie, a été re-conceptualisée par Danièle Kergoat, autour de sa réflexion sur la division sexuelle du travail, qui a alors fait une sociologie des rapports sociaux en montrant que :

« Le rapport social peut être assimilé à une « tension » qui traverse la société ; cette tension se cristallise peu à peu en enjeux autour desquels, pour produire de la société, pour la reproduire ou « pour inventer de nouvelles façons de penser de d'agir », les êtres humains sont en confrontation permanente. Ce sont ces enjeux qui sont constitutifs des groupes sociaux. » (Kergoat, 2001, p. 87)

Cette définition des rapports sociaux précise que les groupes des femmes et des hommes se construisent en opposition l'un à l'autre, et cette opposition, créée autour d'un enjeu spécifique, permet de produire (et de reproduire) des relations entre les groupes, voir des identités sociales. Danièle Kergoat montre effectivement que le concept de rapport social de sexe a une double fonction :

« 1) il indique que la dimension sexuée est partie intégrante du social et doit être prise en compte dans la construction des catégories d'analyse des sciences sociales (travail de déconstruction) ; 2) il indique la nécessité de forger des outils conceptuels aptes à rendre compte de la dynamique complexe de l'ensemble des rapports sociaux » (Kergoat, 2012, p. 106)

Par conséquent, dans le cadre de ce travail, avoir une approche sous le prisme du genre, utilisé comme synonyme des rapports sociaux de sexe, sous le prisme des rapports sociaux permet de rendre compte de la relation antagoniste (Dorlin, 2009; Kergoat, 2001, 2012) dans laquelle le

groupe des femmes et celui des hommes sont imbriqués dans la pratique du football. En effet, à la suite d'une histoire différenciée et d'un accès à la pratique séparée, donc le résultat de la division sexuelle du sport, les femmes et les hommes, en France comme au Canada, ont des conditions matérielles différentes et inégales³⁷, traversées par des représentations, autour de la pratique du football, stéréotypées et genrées³⁸. Qui plus est, les enjeux économiques qui traversent ce sport renforcent la domination du groupe des hommes sur celui des femmes et accentuent les tensions, et donc les enjeux, des deux groupes autour de la pratique³⁹. Cette approche en termes de rapports sociaux permet 1/ de définir les tensions et les enjeux entre les deux groupes ; 2/ de comprendre dans quelle mesure ils sont maintenus, reproduits à travers le temps et l'espace, et 3/ de saisir les effets qu'ils ont sur les carrières des joueuses. Effectivement, comme l'a montré Danièle Kergoat, « *on ne peut pas étudier les rapports sociaux en soi* » (2012), néanmoins, nous nous attachons à définir ce qui les constitue et la manière dont matériellement ils s'expriment, c'est-à-dire à analyser et comprendre « *leurs modalités, leurs formes, leur périodisation* » (Kergoat, 2012, p. 106) à travers la pratique sociale qu'est le football. Kergoat donne ainsi plusieurs caractéristiques au rapport social, qu'elle qualifie de « *relation 1) antagoniste, 2) structurante pour l'ensemble du champ social, 3) transversale à la totalité de ce champ social* » (Kergoat, 2012, p. 102-103) ». Par ailleurs, les rapports sociaux sont également « dynamiques » (Cervulle, 2012 ; Dorlin, 2009 ; Dunezat, 2016 ; Kergoat, 2001, 2012) et « historicisables » (Dorlin, 2009 ; Kergoat, 2001, 2012). Ces deux caractéristiques sont liées l'une à l'autre :

« *Le caractère dynamique des rapports sociaux est central pour l'analyse. Ils doivent être historicisés car ils possèdent à la fois une structuration qui leur assure une certaine permanence, et connaissent des transformations qui correspondent à des périodes historiques et à des événements qui peuvent en accélérer le cours* » (Dorlin, 2009, p. 135)

L'aspect dynamique des rapports sociaux réside dans le fait qu'ils reposent sur des antagonismes et des contradictions ce qui leur donne un aspect processuel. Par ailleurs, ces

³⁷ L'histoire et le contexte de ces inégalités, ainsi que les différences avec la pratique des hommes, est présenté (pour la France et le Canada) dans le chapitre 2 de la partie 1.

³⁸ Les représentations sociales autour de la pratique du football sont présentées dans le chapitre 2 de la partie 1.

³⁹ Au même titre que pour les notes précédentes, les différences économiques sont présentées dans le chapitre 2 de la partie 1.

rappports doivent être replacés dans un contexte historique, puisque leur approche dynamique sous-entend qu'ils peuvent évoluer :

« Ce rapport social [de sexe] est caractérisé comme transversal à l'ensemble du système social, historicisable (il se reproduit mais connaît des changements constants), c'est un rapport de pouvoir, de domination ; chaque catégorie n'existe que dans son rapport à l'autre, elles se coconstruisent incessamment. » (Kergoat, 2012, p. 115)

Ainsi, les rapports sociaux peuvent s'étudier à la fois sur le plan synchronique, dans la mesure où ils sont multiples et donc se co-construisent de manière processuelle⁴⁰, et sur le plan diachronique, puisqu'ils se produisent et reproduisent dans le temps. Dans le cadre de notre enquête, on peut émettre l'hypothèse que les rapports sociaux entre le groupe des femmes et hommes ont potentiellement évolué à travers le temps. Par exemple, nous supposons que les joueuses des années 1990/2000 n'ont pas été confrontées aux mêmes rapports de pouvoir et de domination que celles qui jouent dans les années 2010/2020.

Ainsi, restituer ce dynamisme et cette historicité des rapports sociaux dans le football au regard des évolutions matérielles et idéelles de la pratique du football par les femmes, en France et au Canada est au cœur de notre travail de recherche.

Si à l'échelle individuelle les relations laissent transparaître, au fil du temps, moins de différenciation et de hiérarchisation entre les femmes et les hommes, le caractère systémique de l'oppression et de la domination (Cervulle, 2012) est lui toujours bien présent. À la suite de cette présentation de la notion de rapports sociaux, nous pouvons désormais présenter dans quelle mesure notre approche sera également consubstantielle et coercitive :

« Alors que les 'pionnières' ont privilégié l'analyse de l'oppression spécifique qui produit la classe des femmes, la sociologie des rapports sociaux de sexe analyse, sur un mode dialectique, ce qui unit et clive cette même classe » (Dunezat, 2016, p. 179).

Si notre travail vise à rendre compte des conditions matérielles des joueuses de football, et ainsi à raisonner en termes d'exploitation, de domination et d'oppression subie par « *la classe des femmes* », il s'agit de ne pas uniformiser cette classe et de rendre compte de la multiplicité et la

⁴⁰ Cette approche synchronique sera détaillée et explicitée dans la partie suivante avec le concept de consubstantialité et de rapports coercitifs.

diversité de femmes qui la compose. Par conséquent, les femmes de cette même classe ne sont pas forcément traversées par les mêmes rapports sociaux, et ne subissent donc pas les mêmes types de domination, en fonction de leur identité, et, qui plus est, au sein même de la classe des femmes, il existe une multitude de rapports sociaux qui amènent certaines d'entre-elles à subir différentes oppressions. Si toutes les femmes sont concernées par le patriarcat, elles ne le subissent pas de la même manière en fonction de leur identité de genre, de leur orientation sexuelle, de leur classe sociale, de leur religion, du fait d'être blanche ou racisée, valide ou en situation de handicap...

2.2.2.1. *Raisonnement en termes de consubstantialité*

Danièle Kergoat (1982) a conceptualisé la notion de consubstantialité des rapports sociaux afin de penser ensemble le rapport de genre et de classe, et de ne pas considérer que l'un est plus important ou plus prégnant qu'un autre. Introduire le concept de consubstantialité permet alors de « *rappeler constamment (et de démontrer) la centralité du travail pour penser les rapports sociaux de classe, de sexe et de race* » (Kergoat, 2012, p. 24). Cette notion suggère que les individus sont traversés par de multiples rapports sociaux, et que l'imbrication de ceux-ci, et non pas l'addition, a des effets discriminants différents selon les individus :

« Il ne s'agit pas de croiser des catégories, mais bien de partir des rapports sociaux qui en sont constitutifs, de voir comment leurs multiples imbrications produisent effectivement les groupes sociaux et les recomposent et en quoi elles reconfigurent incessamment les systèmes de domination et les rapports de force » (Galerand & Kergoat, 2014, p. 51)

Cette approche permet de ne pas unifier et uniformiser la classe des femmes et de caractériser les rapports de pouvoir et domination qui se jouent au sein même de la classe des femmes. Il ne s'agit pas ainsi de croiser la classe des femmes, avec celle des lesbiennes ou celles des personnes racisées, mais de montrer qu'au sein même de la classe des femmes, d'autres rapports sociaux s'expriment. Par exemple, dans sa pratique du football, une femme lesbienne ou une femme racisée peut être confrontée à d'autres obstacles au sein de sa carrière qu'une femme hétérosexuelle ou blanche, pour laquelle le sexisme ne sera pas imbriquée avec la lesbophobie ou le racisme. Qui plus est, l'intrication de ces rapports entraînent leur répétition :

« Ces rapports sociaux sont consubstantiels : il y a entrecroisement dynamique complexe de l'ensemble des rapports sociaux ; et coextensifs : en se déployant, les rapports sociaux de classe, de genre, de race, se reproduisent et se coproduisent mutuellement » (Kergoat, 2012, p. 24)

On retrouve ainsi l'idée que les rapports sociaux sont des construits, puis que leur existence et leur répétition est rendue possible dans le rapport à l'autre, puisqu'ils sont créés et s'entretiennent dans la confrontation et la tension d'une classe avec une autre. Ainsi, *« le genre construit la classe et la race, la race construit la classe et le genre, la classe construit le genre et la race »* (Kergoat, 2012, p. 24). Les travaux de Kergoat (Galerand & Kergoat, 2014 ; Kergoat, 1982, 2010, 2012) sur ce concept sont principalement centrés sur le rapport entre sexe et classe, ce qui nous amènent à nous interroger, dans un premier temps, sur les autres types de rapports sociaux, et dans un second temps, sur ce qui différencie ce concept de celui de l'intersectionnalité, et sur les raisons qui font que nous avons une approche consubstantielle plutôt qu'intersectionnelle.

« Les toutes premières formulations de la consubstantialité étaient ainsi centrées sur l'articulation entre sexe et classe à l'exclusion de la race. Mais cet ancrage initial n'a pas empêché de soumettre la théorisation à l'épreuve d'autres réalités et au fil des recherches comme au gré des conflits sociaux. » (Galerand & Kergoat, 2014, p. 52)

L'évolution de ce concept et l'inclusion des rapports sociaux de race au même titre que ceux de classe ou de sexe amènent à s'interroger sur ce qui relève du rapport social. Les « pionnières » du féminisme matérialiste, à l'image de Delphy (2013), qui désigne un *Ennemi principal*, le patriarcat, que toutes les femmes subissent de la même manière et contre qui elles doivent toutes se battre, ou Kergoat (2012), ont longtemps uniformisé la classe des femmes par peur que la fragmentation diminuerait son impact et sa capacité d'action et de résistance :

« Le premier problème est celui de l'émiettement. Déconstruire le discours occidental, son universalisme impérialiste et tenter de le remplacer par une multiplicité de points d'entrée [...] induit le risque d'une fragmentation à l'infini des pratiques sociales. On peut craindre que cette fragmentation dissolve la violence des rapports sociaux et du même coup leur laisse toute la place pour se reproduire » (Kergoat, 2012, p. 21)

Si au moment de la conceptualisation de ces notions, l'unité était un mot d'ordre afin de rendre politique et unitaire le mouvement des femmes, il nous est impossible aujourd'hui de considérer que toutes les femmes subissent les mêmes oppressions (Pires, 2019). Ainsi, bien qu'il puisse paraître délicat de distinguer ce qui est un rapport social de ce qui ne l'est pas, voire impossible et réducteur pour Kergoat puisque « *la diversité n'est pas un horizon de lutte, les notions de différence, de fragmentation, d'identité dissolvent le rapport social* » (2012, p. 21), nous en considérons quatre dans le cadre de ce travail. Effectivement, nous raisonnerons en termes de rapports sociaux de sexe, de classe, de race et enfin d'orientation sexuelle (que nous pouvons appeler l'hétérosexisme⁴¹). Cette tension concernant la consubstantialité des rapports sociaux nous amène à nous interroger autour du concept d'intersectionnalité afin de les différencier l'une de l'autre. Ainsi, afin de dé-uniformiser la classe des femmes, « *il fallait proposer une nouvelle conceptualisation dont les traits sont plus ou moins distinctifs par rapport au paradigme de « l'intersectionnalité »* » (Dunezat, 2016, p. 186). Plusieurs points différencient les deux concepts. Tout d'abord, leur origine. Si les deux ont vu le jour au cours des années 1970/1980, dans le cadre de la seconde vague du féminisme, l'un est issu du *blackfeminism*, l'autre du féminisme matérialiste, soit de deux contextes militants et idéologiques divergents (centralité de la race vs centralité de la classe) (Dunezat, 2016). Par ailleurs,

« *Ils ne visent pas toujours les mêmes objets (croisement des rapports sociaux vs croisement des catégories/identités) et se distinguent par leurs démarches, le paradigme de la consubstantialité proposant, pour toutes les oppressions, de raisonner en termes de travail et d'exploitation* » (Galerand, Kergoat 2014). » (p. 187)

Ainsi, si les deux concepts visent à analyser une imbrication, pour l'un, il s'agit d'observer l'imbrication des rapports sociaux tandis que, pour l'autre, la focale est placée sur l'identité des individu·es. Nous avons donc choisi de nous ancrer dans une approche consubstantielle pour deux raisons. D'une part, en tant que personnes blanches, nous ne mettons pas au centre de notre analyse les processus de racialisation et les rapports de pouvoir qu'ils révèlent. D'autre part, nous envisageons davantage de considérer l'analyse des carrières des joueuses sous le prisme du féminisme matérialiste en nous intéressant aux conditions matérielles qui leur sont proposées, ainsi qu'aux rapports de dominations, d'exploitation et d'oppression qu'elles

⁴¹ L'hétérosexisme peut être défini comme « système idéologique qui nie, dénigre et stigmatise toute forme de comportement, d'identité, de relation ou de communauté non hétérosexuelle » (Herek, 1992)

subissent. Comme l'a relevé Dorlin (2009) « *on touche donc ici au problème de la catégorisation, problème inhérent à l'activité qui consiste à croiser les rapports sociaux* » (p. 129).

Enfin, la critique portée par les féministes matérialistes sur le concept d'intersectionnalité concerne son aspect statique :

« [c'est] un outil d'analyse qui stabilise des relations en des positions fixes, qui sectorise les mobilisations, exactement de la même façon que le discours dominant naturalise et enferme les sujets dans des identités altérisées toujours là » (Dorlin, 2009, p. 133)

Or, comme nous l'avons montré, nous cherchons à analyser l'évolution des rapports sociaux, caractérisés par leur aspect dynamique et historicisable. Ainsi, bien que le concept d'intersectionnalité soit pertinent et nous apporte un regard plus précis sur les questions d'hétérosexisme et de cissexisme⁴², nous ancrons notre recherche dans une approche consubstantielle, tout en considérant l'hétérosexisme comme un rapport social au même titre que le sexe, la race ou la classe.

2.2.3. De la division du travail à celle des loisirs sportifs

L'illustration de Danièle Kergoat (2011a) des formes de rapports de pouvoir dans le monde du travail peut se déplacer dans le domaine sportif. Notre travail va permettre de caractériser ces notions d'exploitation, de domination et d'oppression des femmes dans l'espace footballistique en rendant compte de la manière dont, au cours de leurs carrières, les joueuses ont été confrontées à ces difficultés, et qui peuvent s'illustrer respectivement par des différences économiques, des accès restreints et une reconnaissance moindre, ainsi que par différents types de violences, aussi bien physiques, verbales que symboliques.

En appliquant le concept de division sexuelle du travail, conceptualisé par Kergoat (2011), aux pratiques sportives, nous retrouvons les principes de séparation et de hiérarchie à l'œuvre.

« D'abord le sport s'est lui-même construit comme une institution masculine. Créé par des hommes et pour des hommes, il constitue, dès ses origines, l'un des milieux les plus

⁴² Le cissexisme peut être défini comme le fait de croire que les identités, les expressions et les incarnations des personnes cis' sont plus légitimes que celles des personnes trans' (Serano, 2014)

favorables à la reproduction de l'ordre du genre et l'un des plus réticents à toute transformation » (Terret & Zancarini-Fournel, 2006, p. 1).

En effet, les pratiques sportives institutionnalisées sont majoritairement binarisées, et la pratique des hommes est plus valorisée que celle des femmes. Catherine Louveau (2004) a d'ailleurs souligné un rapport d'homologie entre sports et division sexuelle du travail, en montrant la construction historique de sports dits de tradition masculine et de tradition féminine, instaurant de fait une séparation entre hommes et femmes :

« Si peu de femmes choisissent ces sports de tradition masculine, c'est aussi qu'ils ne s'accordent pas avec les catégorisations spontanées à partir desquelles hommes et femmes jugent ce qui convient ou non à une femme. L'assignation au masculin de certains sports et métiers, tenace à l'échelle de l'histoire, devient intelligible en considérant les aptitudes physiques requises, les rapports au corps et aux engins qui s'y mettent en jeu, leurs caractéristiques techniques et spatiales » (Louveau, 2006, p. 11)

Ainsi, le champ social que représente le sport n'échappe pas à cette division binarisée et hiérarchisée, construite autour des qualités assignées aux femmes et aux hommes. Cependant, la culture propre au sport, où la corporalité est omniprésente, peut tendre à renforcer cette division, et la domination des hommes sur les femmes (Laberge, 2004). La hiérarchie s'opère en fonction des qualités valorisées pour les hommes et pour les femmes. Les sports pratiqués par les hommes requièrent de la force, de la vitesse, des grands espaces, impliquent des engins lourds et/ou dangereux, tandis que les femmes doivent faire preuve de souplesse, de grâce, de calme, de réflexion, pratiquant dans des petits espaces, souvent intérieurs, et devant être capables de manier avec dextérité et douceur des petits objets (Bohuon & Quin, 2012 ; Lentillon, 2009 ; Louveau, 2006). Ces normes sexuées varient en fonction des cultures, des contextes et des époques, ces « *attributs assignés aux sexes ne sont ni transculturels, ni transhistoriques* » (Louveau, 2004, p. 175). Des « *rapports de pouvoir intrasexe* » (Laberge, 2004, p. 27) s'opèrent alors défavorisant les femmes dans leur pratique sportive :

« L'histoire des sportives, d'un point de vue macrostructurel, est l'histoire d'un rapport de force largement défavorable au groupe des femmes, entretenu par des agents individuels et collectifs, depuis la fin du 19ème siècle, en vue de maintenir les femmes

dans un état de relative vulnérabilité physique et sociale, du moins de dépendance et donc d'infériorité dans l'ordre social » (Ottogalli-Mazzacavallo, 2018, p. 111-112).

Quand les femmes ne sont pas reléguées à des pratiques jugées conformes à leur sexe, et qu'elles osent investir des sports valorisés pour les hommes, les institutions sportives utilisent différentes techniques pour cloisonner l'essor de la pratique des femmes. Cette hiérarchisation s'opère à travers des différences d'accès, de traitement et de reconnaissance des femmes dans leur pratique (Ottogalli-Mazzacavallo & Boutroy, 2020). Que ce soit à travers des subtilités (Saouter, 2015), ou de manière frontale et directe, l'exclusion et la marginalisation des femmes au sein d'une pratique se met en place par la différenciation :

« Différencier la pratique elle-même assure également la discrimination : taille du terrain, circonférence du ballon, nombre de sets gagnants, poids ou placement des ustensiles, intensité du contact physique, etc., se déterminent selon le sexe des individus. » (Saouter, 2015, p. 206)

Dans certains sports peu investis par les femmes, tels que le football, le rugby, la boxe (Mennesson, 2004 ; Saouter, 2010 ; Vincent & Charroin, 2013) la stratégie des instances fédérales, lors de l'institutionnalisation de la pratique des femmes, a été de les intégrer, pour mieux les contrôler, organisant ainsi *« un jeu protecteur et aseptisé »* (Vincent & Charroin, 2013, p. 436), freinant de fait leur essor. Au Québec, si cette marginalisation est peu présente dans la pratique du football, elle se retrouve dans celle du hockey. Le hockey est le sport phare au Québec, par conséquent

« Le monde homosocial du hockey, créé par et exclusivement pour des hommes (Sedgwick, 1985), repose sur la conception d'une certaine masculinité : hétérosexuelle, agressive et homophobe. Dans un tel monde, les femmes ne sont présentes qu'au niveau symbolique, pour renforcer ni plus ni moins l'image hétérosexuelle des hommes impliqués » (A. Bélanger, 1996, p. 548-549)

Ainsi, au même titre que les footballeuses en France, les hockeyeuses au Québec subissent la division sexuelle de leur sport, elles sont minoritaires quantitativement (elles représentent 6.7% des effectifs en 2009, et seulement 8% en 2019). Elles sont donc hiérarchisées au sein de leur pratique en ayant des conditions d'accès, de traitement et de reconnaissance défavorables par

rapport à celles des hommes (Lorrain, 2018). Quantitativement les hockeyeuses québécoises sont minoritaires.

Les principes de la division du travail conceptualisés par Kergoat (2000) s'appliquent donc au domaine sportif, où leur place dans ce champ semble en dire long sur « *la place et leur considération, leur traitement, dans une culture donnée et dans les rapports sociaux dans lesquels elles se situent* » (Louveau, 2004, p. 181). Il s'agit alors d'étudier la place des joueuses de football dans les deux territoires étudiés, la France et le Québec, pour comprendre comment s'opère cette division sexuelle.

3. Le football : une pratique sportive représentative d'un régime de genre inégalitaire

Raewyn Connell (1998, 1998, 2006) a conceptualisé et utilisé le concept de *gender regimes*, que nous nommerons « régimes de genre ». Ce concept a été repris pour étudier les régimes de genre dans différents contextes, et notamment par Christine Mennesson pour l'appliquer au contexte sportif (Bonnemaison et al., 2019 ; Fraysse & Mennesson, 2009) et plus particulièrement au contexte du football pratiqué par les femmes (Mennesson, 2007a). Par conséquent, dans le cadre de notre travail, nous allons dans un premier temps revenir sur ce concept de régimes de genre et décrire la manière dont nous l'entendons et comptons l'utiliser, puis, nous présenterons ensuite dans quelle mesure la littérature scientifique permet de rendre compte du football comme d'une pratique représentative d'un régime de genre inégalitaire.

3.1. La création d'un régime de genre

En conceptualisant les masculinités, Raewyn Connell (1995) a d'abord montré que les masculinités et les féminités sont produites ensemble, et qu'elles constituent ainsi l'ordre de genre (Connell, 1998). Ensuite, en reconnaissant que les institutions les plus grandes, telles que l'État, sont sous l'emprise du genre, et que les marchés globaux et mondiaux le sont aussi, elle montre qu'il existe un ordre de genre mondial, qu'elle définit comme

« La structure des relations qui interconnectent les régimes de genre des institutions et les ordres de genre de la société locale, à l'échelle mondiale »⁴³ (Connell, 1998, p. 7).

Toutefois, elle insiste sur le fait que cette définition ne sert qu'à décrire ce qu'est l'ordre de genre, soulignant qu'il est composé d'une pluralité de régimes de genre, qui diffèrent en fonction des institutions. Ainsi, cette définition ne permet pas de comprendre la forme de cette structure et la façon dont elle relie les différents régimes, notamment la manière dont elle est apparue historiquement, ainsi que sa trajectoire future (Connell, 1998).

Par conséquent, en nous appuyant majoritairement sur les travaux de Raewyn Connell, nous allons montrer la manière dont le concept de régimes de genre est construit et utilisé, puis, nous montrerons particulièrement dans quelle mesure les institutions du football représentent des régimes de genre et par quels enjeux il est traversé.

3.1.1. La construction d'un régime de genre

En nous appuyant sur la définition précédente, nous pouvons faire le constat que l'ordre de genre positionne l'analyse à un niveau plus macrosociologique, dans la mesure où il caractérise une organisation, à l'échelle d'une société, tandis qu'un régime de genre a plus une échelle méso, voire micro, puisqu'il représente la façon dont se décline l'emprise du genre au sein d'une organisation plus ou moins importante.

« Le modèle général des relations entre les sexes au sein d'une organisation peut être appelé son régime de genre. Ce modèle permanent fournit le contexte pour des événements particuliers, des relations et des pratiques individuelles. Un régime de genre local peut reproduire, mais aussi s'écarter de manière spécifique, de l'ordre de genre plus large (c'est-à-dire l'ordre de l'organisation). Un régime de genre implique toutes les dimensions des relations de genre »⁴⁴ (Connell, 2006, p. 838)

Dans le cadre de notre travail, nous pouvons considérer la société, aussi bien française que québécoise comme vectrice d'un ordre de genre, où le régime de genre est propre à la sphère

⁴³ Traduction libre : « the structure of relationships that interconnect the gender regimes of institutions, and the gender orders of local society, on a world scale »

⁴⁴ Traduction libre : « The overall pattern of gender relations within an organization may be called its *gender regime*. This continuing pattern provides the context for particular events, relationships, and individual practices. A local gender regime may reproduce, but in specific ways may also depart from, the wider gender order (i.e., the whole societal pattern of gender relations). A gender regime involves all the dimensions of gender relations. »

footballistique. Ainsi, comme les sociétés françaises et québécoises diffèrent de par leurs histoires, leurs cultures, leurs normes, leurs institutions, les régimes de genre footballistiques dans chacune de ces sociétés vont sans doute différer également. Afin de décrire plus précisément dans quelle mesure chaque sphère footballistique nationale représente un régime de genre particulier, nous devons d'abord nous attacher à définir les différents axes qui le composent. Raewyn Connell (2006) montre qu'il est possible d'étudier chaque régime en se focalisant sur quatre axes interdépendants :

« La main-d'œuvre (les mesures liées au travail), le pouvoir (les formes implicites et manifestes de coercition et de consentement physique et économique), l'investissement (les structures émotionnelles de la sexualité) et les symboles (les modèles de représentation). Il est possible de trouver ces quatre structures de genre dans presque toutes les organisations sportives. » (McKay & Laberge, 2006)

Le premier axe représente la division sexuelle du travail, et donc la manière dont est répartie la production, aussi bien du travail rémunéré que du travail domestique, en fonction entre les femmes et les hommes. Le second axe relève du pouvoir, et donc de la manière dont le contrôle s'organise dans une institution, c'est-à-dire la hiérarchie des pouvoirs organisationnels et juridiques. Le troisième axe est celui des relations humaines et des émotions qui les régissent, il permet de s'intéresser à la façon dont le genre régit les attachements et les oppositions entre les individus et les groupes. Enfin, le quatrième axe concerne les modèles de représentation et les symboles qu'ils peuvent diffuser.

Ce modèle permet de souligner la présence des dimensions symboliques, institutionnelles, interactionnelles et individuelles (Menesson, 2007a, p. 88) représentatives et constitutives des rapports sociaux de sexe qui se produisent et se reproduisent au sein d'un régime. Le point commun de tous ces axes est qu'ils sont influencés par l'ordre de genre, au sein duquel le modèle de la masculinité hégémonique est valorisée (Connell, 1995).

Raewyn Connell distingue différents types de masculinité, auxquels elle attribue différentes caractéristiques :

« La masculinité hégémonique se distingue d'autres masculinités, et particulièrement des masculinités subordonnées. [...] Elle correspond à la façon actuellement la plus reconnue d'être un homme, implique que les autres hommes se positionnent par rapport

à elle, et permet de légitimer d'un point de vue idéologique la subordination des femmes à l'égard des hommes » (Connell & Messerschmidt, 2015, p. 155).

Tous les hommes n'expriment pas une masculinité hégémonique, seuls ceux remplissant tous les critères sont reconnus comme tels. Par contre,

« Les hommes profitant des bénéfices du patriarcat sans mettre en pratique une version affirmée de la domination masculine peuvent être considérés comme faisant preuve d'une masculinité complice » (Connell & Messerschmidt, 2015, p. 155).

Les autres hommes, expriment ce que la sociologue appelle une masculinité subordonnée, car ils n'incarnent pas les critères de la masculinité hégémonique, et sont considérés comme inférieurs, ou marginalisés, caractérisant les « *individus asservis à la domination hégémonique, ou socialement privés de ce pouvoir de domination* » (Vuattoux, 2013, p. 86). Raewyn Connell (1995) estime ainsi que les femmes n'ont pas accès à ce « prestige » de masculinité hégémonique, puisque c'est un statut réservé aux hommes, qui leur permet d'asseoir leur domination sur les femmes. Bien que ce concept de masculinité soit très binaire et défini à l'intérieur d'un cadre hétéronormatif (Connell & Messerschmidt, 2015), il permet de rendre compte de la manière dont les femmes connaissent des rapports sociaux défavorables au sein des différents axes qui composent les régimes de genre. Le concept de masculinité a notamment permis de montrer comment fonctionne le régime de genre dans le domaine du sport, en repartant notamment de la construction des sports modernes. En effet, Elias et Dunning (1994) ont montré que les sports modernes se sont construits, dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, sur la volonté de rénover le modèle de masculinité autour d'une image standardisée : la virilité. Cette nouvelle image, ce nouvel idéal, doit incarner des valeurs fortes, celles de la révolution industrielle, telles que la grandeur, l'excellence, la mesure, l'ordre et la puissance. Le corps devient une vitrine et doit être le reflet des qualités morales que l'homme incarne. Les hommes vont donc être jugés sur leur apparence physique. Pour que leurs corps reflètent cette masculinité idéalisée, ils doivent les muscler, les formater, afin d'incarner une virilité guerrière et avoir un « corps de soldat ». Dès la fin du 19^{ème} siècle, la gymnastique est l'un des outils de cette construction sociale du corps masculin idéalisé. En parallèle, d'autres hommes pratiquent aussi des sports plus « gentleman », pour répondre aux normes de la bourgeoisie. Enfin, les terrains de sport sont le fief de la masculinité, ils sont le lieu où les hommes peuvent exprimer leur violence. Le processus de civilisation sert à retirer la violence de la société (la violence

envers les femmes notamment) en la déplaçant sur les terrains de sport, lieu réservé aux hommes. Ce processus de civilisation permet d'éloigner les femmes des terrains sportifs où, à contrario, les hommes trouvent un lieu où ils peuvent s'éprouver. La brutalité est ainsi légitimée : les hommes doivent avoir des corps musclés et puissants afin d'extérioriser leur violence sur les terrains. Ainsi, même si

« La masculinité ne prend pas la forme d'une entité fixe qui serait ancrée dans le corps ou les traits de caractère des individus. Les masculinités sont des configurations de pratiques accomplies dans l'action sociale et qui, de ce fait, peuvent différer dans une situation sociale donnée selon les relations de genre » (Connell & Messerschmidt, 2015, p. 161)

Le sport reste empreint d'une binarité au sein de laquelle ceux que l'on regroupe dans la classe des hommes dominant celles que l'on regroupe dans la classe des femmes, bien qu'au sein mêmes de ces classes de multiples autres logiques de domination s'exercent.

3.1.2. Le sport, un régime de genre à part entière

L'étude du concept de masculinité et la manière dont il prend forme et sens dans le contexte sportif permet de rendre compte de la spécificité de ce domaine, et de la prégnance des régimes de genre qui le composent.

« Contrairement à la plupart des institutions où la force physique a perdu beaucoup de son importance dans le maintien de la domination masculine, la puissance exigée par de nombreux sports constitue en effet une preuve matérielle et symbolique de la supériorité masculine » (Mennesson, 2007a, p. 91)

Le régime de genre du football trouve place dans le cadre plus large qu'est le sport.

« D'une certaine manière, on peut considérer que chaque contexte sportif se caractérise par « un régime de genre » particulier [...]. Pour objectiver l'état des rapports sociaux de sexe dans les contextes observés, ce modèle théorique s'avère relativement pertinent. » (Mennesson, 2007a, p. 91)

Ainsi, dans la rédaction de son habilitation à diriger les recherches, Mennesson (2007) consacre un chapitre à l'étude de différents sports sous le prisme des régimes de genre, en comparant les

sports entre eux, et la place accordée aux hommes et aux femmes dans chaque discipline étudiée. Elle montre ainsi qu'utiliser ce concept permet de s'intéresser simultanément

« Aux rapports de pouvoir existant entre hommes et femmes ainsi qu'à la nature, l'intensité et l'efficacité des politiques « identitaires » visant à maintenir les distinctions entre les sexes (et de ce point de vue l'expérience des femmes investies dans un sport « masculin » est fondamentalement différente de celles des hommes engagés dans une activité « féminine ») ; [et] [...], à l'organisation de la pratique elle-même et des types d'interactions qu'elle implique, notamment la situation d'hétéro sociabilité ou d'homo sociabilité des contextes sportifs. » (Mennesson, 2007a, p. 91)

Par conséquent, il nous semble nécessaire de montrer dans quelle mesure les carrières des joueuses de football se développent au sein d'un régime de genre qui leur est défavorable puisqu'elles sont dominées dans les rapports de pouvoir, et dans la mesure où elles peuvent se retrouver à la fois dans des contextes d'interactions d'homo sociabilité ou d'hétéro sociabilité. Mélie Fraysse et Christine Mennesson (2009) ont effectué ce travail dans le cas de la pratique du VTT, en se concentrant sur l'axe symbolique des régimes de genre, celui qui englobe les représentations médiatiques. Elles montrent alors que la pratique du VTT, qui diffère des activités typiques de la masculinité hégémonique (i.e. les sports collectifs et les sports de combat) et des stéréotypes féminins (e.g. la danse et la gymnastique), connaît une représentation médiatique qui renforce les stéréotypes associés aux deux sexes : la puissance, la violence et la performance pour les hommes, l'érotisation, le rappel du statut, les références à la vie privée et la mise en avant de la féminité pour les femmes. Par ailleurs, ces chercheuses soulignent que ces modèles sont renforcés par des formes localisées de masculinités et de féminités, c'est-à-dire la classe sociale ou le niveau de pratique, de performance (Fraysse & Mennesson, 2009). Plus récemment, Fleur Bonnemaïson, Olivier Hoïbian et Christine Mennesson (2019), en s'intéressant au métier d'accompagnateur/trice en moyenne montagne, montrent que la caractérisation de cette profession, comme moins physique et moins technique que les professions dominantes du sous-champ des professionnels de la montagne, peut s'avérer plus favorable aux femmes. Effectivement, les caractéristiques de la masculinité hégémonique n'y sont pas forcément valorisées, au contraire des compétences relationnelles, généralement associées aux femmes (Bonnemaïson et al., 2019). Toutefois, la division sexuelle du travail domestique impacte tout de même les femmes dans l'exercice de leur profession, ce qui ne leur

permet pas nécessairement de s'engager durablement et de la même manière que les hommes dans leur profession. C'est aussi ce qui va nous intéresser d'observer dans le cas de notre étude. Se concentrer sur le rapport à la pratique en interaction avec d'autres sphères où s'opèrent d'autres rapports de pouvoir permet de montrer dans quelle mesure la pratique des footballeuses est impactée par les contraintes sociales qui s'imposent à une femme.

Enfin, Christine Mennesson (2007a) s'est intéressée au régime de genre concernant la pratique du football par les femmes. En reprenant les quatre axes de Raewyn Connell (2006), elle a montré dans quelle mesure le régime de genre footballistique, en France, est défavorable aux femmes. Elle a présenté pour chaque axe la manière dont les femmes qui pratiquent le football sont désavantagées et dévalorisées par rapport aux hommes. Effectivement, pour l'axe symbolique, elle a souligné les différences quantitatives autour de la médiatisation, et ainsi la façon dont les footballeuses sont rendues invisibles, comparativement à la place importante qu'occupent les footballeurs. Elle a démontré dans quelle mesure les rapports de pouvoir dans les différentes instances sont défavorables aux femmes, à travers l'indifférence dont elles sont victimes.

Dans le cadre de notre recherche, il est nécessaire de repartir de ses analyses, menées aussi bien sur les cyclistes, les guides de haute-montagne, les haltérophiles, les danseur/ses, etc., que sur les footballeuses, pour nous concentrer sur le régime de genre qui gouverne le football pratiqué par les femmes, aussi bien en France qu'au Québec.

Il s'agit alors pour nous de décrire le contexte de la pratique du football par les femmes, afin de comprendre dans quel type de régimes de genre s'ancrent et se comprennent les interactions que les joueuses ont avec toutes les sphères sociales qui les entourent.

Dans cette seconde partie nous allons, dans une double perspective, décrire comment chaque axe peut s'adapter à la pratique du football et se questionner sur les similitudes et les différences qui peuvent opérer dans les systèmes français et québécois. Notre objectif est alors de caractériser le régime de genre footballistique et de voir dans quelle mesure il peut exister un, ou des régimes de genre, en fonction du contexte culturel.

3.2. Comprendre le contexte du football pratiqué par les femmes en l'étudiant sous le prisme des régimes de genre

L'étude de ces axes va permettre de rendre compte de la manière dont se jouent les carrières et de rendre visibles des rapports sociaux de sexe, appréhendables via les interactions par et autour des joueuses.

3.2.1. La division sexuelle du football

Comme nous l'avons montré précédemment, les pratiques sportives peuvent être, au même titre que le travail, salarié ou domestique, analysées sous le prisme de la division sexuelle (Kergoat, 2000), alors régie par deux principes, celui de la division et celui de la hiérarchisation. La pratique du football, en France comme au Québec, est globalement ancrée dans un système binaire de division des femmes et des hommes (Saouter, 2015). Cependant, en fonction des âges et des niveaux de jeu, cette division n'est pas toujours effective. En France, les filles ont le droit de jouer dans des équipes mixtes, ou contre des garçons, jusqu'à l'âge de 14 ans (Prudhomme-Poncet, 2003b). Au Québec, les règlements promulgués par Soccer Québec ne mentionne en aucun cas la question de la mixité, néanmoins, il existe des équipes dites « féminines » ou « masculines » dans toutes les catégories d'âge. L'organisation de la pratique sportive étant différente dans les deux pays, le principe de séparation (Kergoat, 2000) ne se vérifie pas systématiquement au Québec et en France suivant l'âge. Au Québec, l'organisation du sport dite *bottom up* (Black, 2017) permet la création de ligues par des individuelles pour mettre en œuvre la pratique du football. Dans ces ligues, des championnats mixtes d'une durée de 3 à 4 mois sont organisés 3 à 4 fois par années. Au sein de chaque ligue, il existe généralement toujours un ou plusieurs championnats mixtes. Ils permettent alors une pratique institutionnalisée où hommes et femmes sont sur le même terrain. Par conséquent, une organisation différenciée du sport, et plus particulièrement du football, permet de souligner une première différence, aussi bien dans le processus d'organisation que dans ses conséquences (pratique mixte du football en seniors), entre la pratique du football en France et au Québec. Toutefois, nous pouvons nous demander si dans ces espaces mixtes de pratique, le principe de hiérarchisation est présent : est-ce que malgré la mixité, il peut se jouer une séparation et/ou une hiérarchisation implicite des sexes ? Si aucune recherche dans la littérature scientifique sportive québécoise ne fait état de ce fait, nous pourrions, à travers notre étude, combler ce manque en nous intéressant à la façon dont la division sexuée s'applique, ou pas, au sein des

équipes mixtes. Par ailleurs, certains travaux concernant la pratique du football par les femmes en France montrent qu'une division sexuée est bien notable dans les clubs français où cohabitent des équipes de filles et de garçons (Fortems, 2014 ; Héas et al., 2004 ; Mennesson, 2004 ; Travert & Soto, 2009). Dans des clubs mixtes, les femmes sont fréquemment dévalorisées au profit des hommes, leur pratique étant considérée comme moins importante. Cette marginalisation s'opère alors par une mise à l'écart spatiale, par l'attribution de terrains déclassés, par des créneaux horaires peu fonctionnels, par des désavantages dans la distribution matérielle (anciens maillots ou ballons), et par une moindre reconnaissance (peu ou pas d'interactions avec les membres dirigeants du club ou les autres équipes). Au Québec, aucun travail ne fait état de cette division sexuée dans le soccer, mais nous pouvons retrouver des similitudes dans le cas de la pratique du hockey. Amélie Lorrain (2018) souligne les discriminations matérielles et organisationnelles rencontrées par les joueuses de hockey, limitant ainsi l'accès des femmes à la pratique. Elle présente notamment les difficultés à accéder à un vestiaire et à avoir accès à la glace à des horaires intéressants et arrangeants.

Par conséquent, nous pouvons supposer que cette division sexuée dans la pratique du football varie en fonction des contextes culturels. Si les femmes et les hommes ne sont pas nécessairement séparés, leur pratique semble tout de même hiérarchisée, au profit de ces derniers.

3.2.2. Les rapports de pouvoir au sein de la sphère footballistique

Nous faisons l'hypothèse que le monde du football n'échappe pas aux rapports d'exploitation, de domination et d'oppression de la classe des hommes sur celle des femmes (Kergoat, 2011). Ainsi, nous pouvons analyser dans quelle mesure les footballeuses québécoises et françaises peuvent faire face, d'une part, à une dévalorisation économique et à un plafond de verre, et, d'autre part, à des violences. Comme le souligne Christine Mennesson (2007), ces rapports de pouvoir varient en fonction du contexte :

« Les rapports de pouvoir existants, les perspectives politiques poursuivies et les moyens utilisés pour les opérationnaliser [...] s'inscrivent dans l'histoire de la discipline et dépendent également de la position occupée par cette dernière dans l'espace des pratiques étudiées » (Mennesson, 2007, p. 101)

Par conséquent, en fonction de la place occupée par le football en France et au Canada, et en fonction des moyens alloués dans chaque pays à la pratique des femmes, les rapports de pouvoirs devraient différer. Au Canada, le football est considéré comme un « *sport de choix* » (Ann Hall, 2003) pour les femmes et les politiques mises en place, ainsi que les fonds alloués au développement de la pratique visent à encourager la participation des jeunes (Grainey, 2012). En France, la pratique du football par les femmes a fait face à de nombreux freins institutionnels (Breuil, 2007 ; Prudhomme-Poncet, 2003) et les moyens mis en place pour favoriser son développement semble historiquement moins importants que ceux offerts aux hommes (Arrondel & Duhautois, 2020 ; Fortems, 2014).

Ainsi, en analysant ces contextes culturels et politiques, il s'agit de montrer comment s'organisent les rapports de pouvoir dans les contextes québécois et français, et, dans quelle mesure ils varient ou non. Il semble nécessaire de souligner que dans les deux territoires, l'organisation des sports, et donc du football, n'est pas la même. Le Canada a une approche ascendante du sport, c'est-à-dire que les initiatives sont développées localement avant d'être prise en charge au niveau provincial, puis fédéral concernant le haut-niveau (Harvey & Thibault, 2017), tandis que le développement du sport en France est descendant et décentralisé, les décisions sont prises à l'échelle des fédérations puis appliquées au niveau régional et départemental (Callède, 2000b). Par conséquent, il s'agira d'analyser si ce système rend plus facile la prise d'initiative de la part des femmes pour créer leurs équipes, et donc « *capables de manager le sport* » (Barbusse, 2016, p. 155), ou si celles-ci sont contraintes, notamment par un plafond de verre ou dépendantes d'hommes pour organiser leur pratique. Par ailleurs, peu d'études se sont focalisées sur l'aspect économique de la pratique du football par les femmes en France (Arrondel & Duhautois, 2020), et aucune au Québec. Qui plus est, le travail de Luc Arrondel et Richard Duhautois (2020) concerne le football à haut-niveau, et ne se concentre pas sur le football amateur. Toutefois, leur travail permet de souligner que la pratique du football par les femmes reste « *une toute petite affaire* » (Arrondel & Duhautois, 2020, p. 16), dont les budgets alloués au club de femmes, et les salaires versés, même aux plus grandes joueuses, ne sont en aucun cas comparables avec ceux que les hommes perçoivent. Il s'agira alors à notre niveau de voir si, aussi bien dans le football québécois que français, à haut-niveau comme au niveau amateur, les femmes subissent une domination économique par rapport aux hommes. Enfin, en étudiant la pratique du football comme un lieu où peuvent se manifester des violences de différents ordres, sexistes, racistes, lesbophobes (Barbusse, 2016 ; Drivet et al., 2019 ; Héas

et al., 2004), et aussi bien symboliques, verbales que physiques, nous verrons dans quelle mesure les joueuses évoluant au Québec ou en France peuvent être soumises à des rapports d'oppression au sein de la pratique. Il s'agit de comprendre si le rapport culturel à la pratique dans les deux territoires peut influencer les oppressions subies par les joueuses.

3.3.3. Les relations humaines au sein de la pratique footballistique

Le second axe défini par Raewyn Connell (2006), concernant les relations humaines, représente, au sens de Danièle Kergoat, les relations sociales qui s'opèrent entre les individus au sein d'un régime de genre. Nous pouvons d'ores et déjà distinguer ce concept de celui de rapports sociaux, comme nous l'avons fait précédemment. Effectivement, les relations sociales concernent les individus, c'est ce qu'il se passe entre elles/eux, tandis que les rapports sociaux sont situés à un niveau au-dessus et concernent des groupes d'individus qui s'opposent alors autour d'un enjeu (Dorlin, 2009 ; Kergoat, 2011). Ainsi, nous nous intéressons aux relations interindividuelles. Christine Mennesson (2007), en analysant les régimes de genre à l'œuvre dans différentes disciplines sportives (boxe poings pieds, football, guide de haute montagne, danse), a distingué trois contextes d'interactions qui varient en fonction de situations mixtes ou non-mixtes. Tout d'abord, elle analyse la mise en « *présence quotidienne des hommes et des femmes dont les interactions [qui] s'organisent autour des stéréotypes « classiques »* » (Mennesson, 2007a, p. 114). Puis, dans un autre contexte mixte, elle distingue une « *proximité moins systématique avec les normes dominantes [qui] autorise des formes de pratique novatrices essentiellement masculines* » (Mennesson, 2007a, p. 115). Enfin, elle observe un contexte de « *non mixité de la pratique et la valorisation de normes sexuées et sexuelles inversées, dont le football féminin représente l'archétype* » (Mennesson, 2007a, p. 115). Ainsi, comme évoqué précédemment pour l'axe concernant la division sexuée de la pratique, il s'agira d'observer dans le cadre de notre enquête dans quelle mesure les interactions varient en fonction de contextes mixtes et non-mixtes, et, si celles-ci varient en fonction des contextes québécois et français. Qui plus est, nous nous intéresserons à la manière dont ces interactions amènent les joueuses à créer leur identité de genre, au sens de Ervin Goffman qui entend par identité de genre le fait que « *l'individu élabore le sentiment de qui il est et de ce qu'il est en se référant à sa classe sexuelle et en se jugeant lui-même selon les idéaux de la masculinité (ou de la féminité)* » (Goffman et al., 2002, p. 48). Effectivement, Christine Mennesson (2007) a souligné que

« Dans les terrains enquêtés, seule l'absence ou la présence très minoritaire des hommes autorisent les femmes à adopter des comportements de genre transgressifs et à s'engager dans des relations homosexuelles » (Mennesson, 2007a, p. 115)

Ainsi, nous tâcherons d'analyser si, en France et au Québec ces interactions diffèrent et surtout si l'espace footballistique s'avère être un espace favorable à l'expression de son orientation sexuelle.

3.3.4. Les symboles dans le football

« Les formes symboliques ou modèles de représentation constituent la première composante des régimes de genre. Elles peuvent être considérées comme une socialisation par inculcation idéologique et participent à l'incorporation d'habitudes et de croyances qui produisent, renforcent ou modifient l'ordre de genre. » (Mennesson, 2007a, p. 92)

Cet axe symbolique permet de se concentrer sur les représentations médiatiques offertes aux joueuses au Québec et en France. C'est à partir des modèles qui sont données à voir aux joueuses qu'elles construisent leurs représentations autour du sport qu'elles pratiquent. A nouveau, les cultures sportives des deux territoires diffèrent, le football, d'origine européenne (Dietschy, 2010) est fortement médiatisé en France tandis qu'au Québec, le hockey, sport national, prend beaucoup de place (Bélanger, 1996 ; Lorenz, 2015).

L'objectif ici est d'essayer de rendre compte des symboles qui sont présents dans la sphère médiatique concernant la pratique du football par les femmes et, par conséquent, la façon dont ils impactent les carrières des joueuses françaises et canadiennes.

« La reproduction de l'ordre de genre par la médiatisation des événements sportifs s'organise autour de deux processus simultanés : la hiérarchisation des pratiques masculines et féminines, qui implique notamment une sous-représentation des femmes (voire leur invisibilité), et la sexualisation de la présentation des sportives, renvoyées systématiquement à leur appartenance de genre, tandis que les hommes incarnent un modèle présenté comme universel » (Mennesson, 2007a, p. 93)

La médiatisation des femmes est récente, puisqu'elle date de la fin des années 1990 pour les Etats-Unis (Allison, 2018), et plutôt du début des années 2000 en Europe (Lapeyroux, 2021). Ce retard, comparativement aux hommes est représentatif de la faible médiatisation des

joueuses de football. C'est un sport qui connaît une représentation importante chez les hommes du fait de sa popularité et de l'impact économique que sa diffusion engendre (Messner, 2002), ce qui n'est pas le cas pour la pratique des femmes. Ainsi, dans le contexte français, elle s'est d'abord effectuée sur des chaînes payantes, et ce n'est qu'à partir de la Coupe du Monde 2015 que les chaînes gratuites de la TNT ont participé à la démocratisation de la pratique en achetant les droits de diffusion (Lapeyroux, 2021). Plus récemment, pour la Coupe du Monde 2019, TF1 a diffusé des matchs, et depuis cette même année Canal + diffuse des matchs de championnat de Division 1 (Arrondel & Duhautois, 2020). Dans le contexte nord-américain, Allison (2018) souligne l'impact de la diffusion de la Coupe du Monde 1999, organisée pour la première fois aux États-Unis. Ce match

*« s'est avéré être de loin l'événement le plus populaire de toute l'histoire des sports d'équipe féminins, tout en recueillant la plus forte audience télévisée jamais atteinte pour un match de football aux États-Unis, qu'il soit masculin ou féminin. »*⁴⁵ (Markovits & Hellerman, 2003, p. 21)

Ainsi, plus tôt qu'en France, et qu'en Europe, en Amérique du Nord, et notamment aux États-Unis, la diffusion de la pratique du football par les femmes a été plus importante, et cela est notamment dû à la popularité de ce sport chez les femmes, qui est plus forte que chez les hommes (Allison, 2018; Markovits & Hellerman, 2003). Ainsi, nous pourrions analyser si cette différence historique a permis aux joueuses d'avoir des accès différents à la médiatisation des femmes, en fonction du pays où elles vivent, et si cela a impacté les symboles et les représentations qu'elles portent sur la pratique des femmes.

A travers son ouvrage *Soccerwomen*, Gemma Clarke (2019) retrace le parcours d'icônes du football pratiqué par les femmes, partout dans le monde, des années 1890 à nos jours, afin de rendre visibles celles qui ne le sont pas. Elle montre combien la médiatisation des footballeuses est inexistante en comparaison à celle des hommes, et comment, elle-même, a mis du temps à se détacher de certains stéréotypes qui visent à toujours comparer la pratique des femmes à celles des hommes, ainsi qu'à la hiérarchiser comme inférieure.

⁴⁵ Traduction libre : « in what proved far and away the most popular event in the entire history of women's team sports, while garnering the highest television audience ever attained for any soccer game in the US, men's or women's. »

« Au début, j'ai pris soin de comparer les joueuses à leurs homologues masculins, tant pour mon propre cadre de référence que pour les lecteurs - qui avaient sûrement besoin d'une lentille masculine pour appréhender les choses. J'ai décrit Karen Carney comme la Wayne Rooney féminine et Kelly Smith comme la David Beckham féminine. Il m'a fallu du temps pour comprendre la connerie chauvine que je perpétuais, alors que j'en suis venue à aimer le football féminin, lentement et régulièrement, jusqu'à ce que je ne sache pas comment j'avais pu vivre sans lui... »⁴⁶ (Clarke, 2019, p. XVI)

Clarke résume dans ce témoignage le rapport que peuvent entretenir de nombreuses personnes à la pratique du football par les femmes. En parlant de cadre de référence, nous pouvons comprendre qu'en fonction de la place du football dans les deux cultures que nous étudions, les cadres des joueuses ne seront pas les mêmes, elles auront une consommation différente de la médiatisation du football et donc un rapport différent à celle-ci. Comme le souligne Douglas Holt (1995)

« l'acte de consommation est un accomplissement varié et laborieux, sous-déterminé par les caractéristiques de l'objet. Un objet de consommation donné (par exemple, un aliment, une activité sportive, un programme télévisé ou un objet d'art) est généralement consommé de diverses manières par différents groupes de consommateurs »⁴⁷ (Holt, 1995, p. 1)

Dans le cadre de notre étude, nous pouvons rendre compte du manque de médiatisation dont sont victimes les joueuses de football, aussi bien dans le contexte français, et même européen, que nord-américain. Cependant, bien que les joueuses évoluant en France et au Québec puissent avoir accès aux mêmes représentations stéréotypées, il faut garder à l'esprit que la place du football n'étant pas la même, les joueuses des deux territoires ne seront peut-être pas impactées de la même manière par cette médiatisation.

Par ailleurs, d'un point de vue qualitatif, les études menées en France sur la médiatisation du football pratiqué par les femmes (Abouna, 2018 ; Lapeyroux, 2021 ; Ravel & Gareau, 2016)

⁴⁶ Traduction libre : « In the beginning, I made sure to compare female players to their male counterparts, as much for my own frame of reference as for the readers – who surely also needed a male lens through which to process thing. I described Karen Carney as the female Wayne Rooney and Kelly Smith as the female David Beckham. It took time for me to understand the chauvinistic crap I was perpetuating as I came to love the women's game, slowly and steadily, until I didn't know how I'd lived without it »

⁴⁷ Traduction libre : « the act of consuming is a varied and effortful accomplishment underdetermined by the characteristics of the object. A given consumption object (e.g., a food, a sports activity, a television program, or an art object) is typically consumed in a variety of ways by different groups of consumers »

montrent que les joueuses ont tendance à être dévalorisées ou sexualisées. Cette analyse a également été faite Outre-Atlantique, à travers l'analyse de la médiatisation de la WPS :

« Le sentiment d'être à la fois attiré vers l'imagerie sexualisée et repoussé ne peut être compris en dehors de l'invisibilité du sport féminin dans les médias de masse et des idéologies de genre qui le soutiennent »⁴⁸ (Allison, 2018, p. 106).

Effectivement, la chercheuse souligne le fait que les footballeuses sont très peu visibles et que, quand elles le sont, les médias ont tendance à dépeindre une image d'elles conforme à l'ordre de genre, c'est-à-dire en valorisant ce qui est traditionnellement valorisé chez les femmes, et attendues d'elles « en tant que femmes », et non pas à valoriser ce qui est attendu chez un-e sportif/ve, ce qui est réservé à la médiatisation des hommes. Ainsi,

« Étant donné l'invisibilité frustrante du football féminin dans les médias grand public, l'hypersexualisation était une stratégie attrayante pour attirer l'attention »⁴⁹ (Allison, 2018, p. 115).

Par conséquent, indépendamment de leur territoire de pratique, les représentations médiatiques à haut-niveau, que ce soient des championnats internationaux, ou des plus grands championnats nationaux (Etats-Unis, France), semblent être stéréotypées. Ainsi, les joueuses construisent leurs représentations du football pratiqué par les femmes sur ces symboles. La culture propre à chaque pays peut cependant amener les joueuses à recevoir différemment cette médiatisation. Il sera donc intéressant d'analyser quel rapport, sur chaque territoire, les joueuses entretiennent avec la médiatisation de la pratique du football par les femmes.

Ce cadre théorique permet de s'intéresser aux carrières (Becker, 1985 ; Hughes, 1958) de footballeuses de tout niveau à travers une double approche, à la fois sociologique et à la fois ancrée dans les études de genre (Lépinard & Lieber, 2020). L'étude des carrières se fait dans une triple perspective, à la fois chronologique, diachronique et synchronique (Bertaux, 2010 ; Dubar & Nicourd, 2017 ; Forté, 2006) afin d'appréhender l'enchaînement des différentes étapes constitutives de la carrière de chaque joueuse. Pour ce faire, il s'agit de se concentrer sur les

⁴⁸ Traduction libre : « The sense of being both pulled toward sexualized imagery and pushed away from it cannot be understood outside of the mainstream mass media invisibility of women's sports and the gender ideologies that support it »

⁴⁹ Traduction libre : « given the frustrating invisibility of women's soccer in mainstream media, hypersexualisation was appealing as a strategy to attract notice »

socialisations et les interactions que les joueuses connaissent au sein de chacune de leur sphère sociale afin d'en saisir les influences et les impacts (Mennesson, 2007a). En parallèle, l'adoption d'une approche matérialiste permet d'appréhender chaque territoire comme un régime de genre (Connell, 2006) au sein duquel une attention particulière est prêtée à la division sexuée de la pratique (Kergoat, 1992), et notamment aux conditions d'accès, de traitement et de reconnaissance offertes aux joueuses (Ottogalli-Mazzacavallo & Boutroy, 2020).

Chapitre 2 :

Contexte et organisation de la pratique du football par les femmes dans deux contextes différents : la France et le Québec

1. Organisation du sport et du football en France et au Québec

Afin de rendre compte des carrières de joueuses françaises et québécoises, il semble nécessaire de présenter l'organisation du sport et plus particulièrement du football dans ces deux territoires francophones, qui diffère fortement. En effet,

« Le Canada étant une fédération, les provinces jouissent de beaucoup plus d'autonomie que les structures régionales dans un pays comme la France » (Harvey & Thibault, 2019, p. 105)

Sans présenter de manière exhaustive les contextes de chacun des territoires étudiés, il s'agit d'étudier dans quelle mesure leur organisation sportive et footballistique diffère. Par conséquent, dans un premier temps nous présenterons l'organisation sportive Québécoise puis nous nous attacherons à particulièrement comprendre le monde du football, puis, nous effectuerons la même démarche avec le territoire français.

1.1. L'organisation sportive et footballistique au Québec

Comme le souligne le travail d'Eric MacIntosh (2017),

« La dispersion géographique des provinces et des territoires, ainsi que leurs différences de population, rendent le système de sport au Canada complexe en termes de

financement et de ressources pour permettre au sport de fonctionner »⁵⁰ (MacIntosh, 2017, p. 95-96)

1.1.1. L'organisation sportive

Le sport au Canada et au Québec est marqué par une gouvernance à plusieurs niveaux et par des relations intergouvernementales entre l'État et les provinces :

« Le Canada est une fédération composée d'un gouvernement fédéral, de dix provinces et de trois territoires. Dans la logique fédérale classique, ces deux ordres de gouvernements ne sont pas hiérarchisés – c'est pour cela qu'on préfère généralement parler d'ordres et non de niveaux de gouvernements » (Fournier, 2009, p. 47)

Les relations sont dites verticales, entre l'État et les provinces, et horizontales, entre les provinces (Fournier, 2009 ; Harvey, 2017). Ainsi le sport au Canada connaît une gouvernance à plusieurs niveaux : l'état, les provinces et les municipalités. Ces relations intergouvernementales ont plusieurs formes, le fédéralisme concurrentiel où chaque niveau de gouvernement lutte pour conserver ses prérogatives juridictionnelles et, le fédéralisme collaboratif, où les différents niveaux de gouvernement négocient leurs rôles respectifs dans un dossier donné ou dans un vaste domaine de la politique (Harvey, 2017). Dans le cadre d'une gouvernance à plusieurs niveaux, ce n'est pas l'État qui gère tout, mais celui-ci est décentralisé (Kooiman, 1993). Cette décentralisation a notamment été renforcée au milieu des années 1970 suite à la crise de l'État-providence canadien qui a amené une transformation de la politique du sport :

« La crise [...] a mené à une restructuration de l'État canadien ; ce qui n'a pas été sans conséquences pour l'évolution des politiques du sport au cours des deux dernières décennies. Redéfinitions du rôle de l'État ; modification des rapports entre l'État et la société civile ; désengagement financier de l'État ; restructuration de l'administration publique ; dévolution de certaines prérogatives ; marchandisation du sport ; voilà les lignes de force ayant influé sur le champ politique du sport au Canada. [...] Bref, d'un

⁵⁰ Traduction libre : « The geographical dispersion of the provinces and territories, as well as their differences in population, makes the organized sport system in Canada complex in terms of funding and resources to enable sport to function »

État-providence on est passé à un État résiduel, c'est-à-dire un État qui dépense moins et qui intervient peu ; bref un État libéral classique. » (Harvey & Thibault, 2019, p. 93)

Toutefois, cette multi-gouvernance présente des challenges, notamment du fait que le système sportif créé et promulgué par le gouvernement fédéral ne soit pas en adéquation avec les provinces. Ainsi, toutes les provinces ne veulent pas changer leur système sportif pour intégrer celui de la Fédération (Harvey, 2017). Par exemple, les Jeux du Canada sont organisés depuis 1967, et en 1971, la province de Québec a décidé de créer ses propres jeux, les Jeux du Québec. Cette décision a émané du local puisque que

« certains acteurs du milieu sportif demandent la tenue d'une compétition québécoise qui deviendrait le pendant provincial des Jeux du Canada » (Marier et al., 2019, p. 7).

Ainsi, cette initiative d'acteur/trices québécois·es a permis la création d'une compétition provinciale, qui permet ensuite d'envoyer des athlètes concourir au niveau fédéral dans différents sports, sans que cette mesure ne soit uniformisée aux autres provinces. En outre, en 1985, le regroupement de six cégeps⁵¹ avec la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) permet la création de l'École Sport-Études (Marier et al., 2019). De nouveau, cette institution est propre à la province québécoise et n'est pas gérée au niveau fédéral. C'est l'association d'une ligue sportive provinciale avec des écoles, donc d'une institution provinciale à des institutions locales, qui a permis de créer un système de formation des athlètes à l'échelle de toute la province, sans que cela ne soit généralisé au niveau fédéral. Ce modèle de gestion montre que la multi-gouvernance induit une diffusion des initiatives menées au local et qui remontent vers le global.

Par ailleurs, au sein des provinces, la gouvernance est à nouveau partagée entre différents ordres, le gouvernement provincial et les différentes municipalités.

Dans le domaine sportif, les municipalités sont les institutions qui investissent le plus notamment en fournissant les infrastructures à moindres coûts, toutefois, elles ne sont pas en position de force car ce sont les provinces qui définissent leur rôle, et elles sont dotées de peu de moyen (Harvey, 2017). Depuis les années 1990, cette multi-gouvernance et les choix politiques de chaque institution ont amené le Québec à connaître un fonctionnement du sport

⁵¹ Cégep est l'acronyme de « collège d'enseignement général et professionnel ». Ces établissements sont publics et accueillent les étudiant·es québécois·es après leur passage au secondaire et avant leur entrée à l'université. Le réseau cégep est unique à la province québécoise, dans les autres provinces du pays, les élèves vont directement du secondaire à l'université.

libéral et néo-corporatiste (Harvey & Thibault, 2019). Un modèle néo-corporatiste peut se définir comme

« Un système de représentation des intérêts dans lequel les unités constituantes sont organisées au sein d'un groupe limité de catégories singulières, obligatoires, non concurrentielles, ordonnées hiérarchiquement et fonctionnellement différenciées. Ces unités sont reconnues ou autorisées (quand elles ne sont pas créées) par l'État, qui leur accorde un monopole de la représentation de leurs catégories respectives en échange d'un certain contrôle sur la sélection de leurs dirigeants et l'articulation de leurs demandes » (Godbout & Paradeise, 1988)

Effectivement, l'État fédéral a mis en place de grosses coupes budgétaires à la fin des années 1980 entraînant une marchandisation du sport (Beamish, 1988) tout en promouvant le sport de haut-niveau afin de souligner le nationalisme canadien. Ces actions ont ainsi favorisé la recherche de financements privés par les sportif/ves de haut-niveau et ont induit un nouveau modèle de gestion. Les coupes budgétaires de l'État ne signifient pas un désintéressement de celui-ci pour le sport mais plutôt la proposition de nouveaux modèles de gestion de ses relations avec les associations sportives permettant ainsi de plus s'immiscer dans leurs choix (Harvey & Thibault, 2019). De ce fait, comme le souligne Rob Beamish (1988), le sport canadien à haut-niveau devient un produit de consommation, permettant aux personnes les plus aisées, et très majoritairement des hommes, d'acquérir des franchises⁵² et ainsi de devenir propriétaire d'une ligue sportive. A partir de ce moment-là, les propriétaires décident de tout : la médiatisation, la vente des biens et des services, la façon dont leur ligue sera représentée, etc., ils ont le monopole. Les spectateur/trices, les diffuseur/ses et les joueur/ses subissent alors cette situation économique, qui peut entraîner de fortes disparités. Cette libéralisation de l'organisation sportive est présente au haut-niveau, à travers les différentes franchises, mais elle se retrouve également au niveau amateur, où les différents sports sont également organisés en ligues privées⁵³.

⁵² Le terme « franchise » concerne le cas d'une équipe sportive qui évolue dans une ligue professionnelle (cette notion sera très peu employée étant donné que les franchises n'existent pas pour les footballeuses au Québec, puisqu'il n'y a pas de ligues professionnelles).

⁵³ A travers le terme « ligues privées » nous entendons des ligues créées, organisées et gérées par une ou plusieurs personnes, qui ont accès à un complexe sportif. Elles ne sont pas rattachées à une fédération, comme Soccer Québec par exemple. Ce sont des ligues privées marchandes.

Ainsi, nous pouvons faire le constat qu'au Canada, et plus particulièrement le Québec, connaît une multi-gouvernance, où se mélange les politiques et institutions fédérales, provinciales et municipales. Par ailleurs, cette province connaît un mode de gestion libérale et néo-corporatiste, laissant une place importante aux financements privés, c'est-à-dire les foyers, qui sont les premiers financeurs du sport.

Par conséquent, le système sportif québécois, et donc footballistique, est à la fois géré par Soccer Canada, Soccer Québec, mais aussi par les différentes ligues mises en place au niveau municipal.

1.1.2. L'organisation footballistique

La pratique du football a connu une explosion quantitative au Québec dans les années 1960 et 1970, permettant peu à peu aux femmes la découverte de ce sport :

« En 1986, la Fédération de Soccer du Québec (FSQ) compte 50 000 membres. Trente ans plus tard, en 2016, il y en a 179 661, dont 36,7 % (65 978) sont des filles, parmi lesquelles plus du tiers (26 247) ont entre 4 et 9 ans. » (Marier et al., 2019, p. 12)

Ainsi, un grand nombre de pratiquantes au Québec est très jeune, les clubs sont donc organisés et structurés afin de répondre à la demande importante des jeunes filles. Le football est considéré au Canada, et également au Québec, comme un « *sport de choix* » (Ann Hall, 2003) pour les filles car elles l'investissent fortement et presque autant que les garçons lorsqu'elles sont jeunes. Ainsi, jusqu'à l'âge de 7 ans, les clubs accueillent les joueuses en mixité ou en non-mixité sur les saisons estivales (de mai/juin à septembre généralement) et organisent chaque semaine des tournois locaux, intra-club ou avec les clubs alentours. Ces équipes sont très généralement encadrées par des parents bénévoles qui laissent ensuite leur place à des entraîneur/ses certifié·es au fur et à mesure que les catégories d'âge évoluent.

Quand les joueuses vieillissent, d'autres opportunités de pratique s'offrent également à elles. Elles peuvent avoir accès au Centre National de Haute-Performance (CNHP) qui leur permet (du secondaire 3 au secondaire 5) de devenir des « élèves-athlètes ». Effectivement, les joueuses sont rattachées à 13 écoles secondaires partenaires de Soccer Québec qui permet d'avoir des programmes de sports-études aménagés au sein desquels elles sont en classe le matin et

s'entraînent l'après-midi⁵⁴. Ensuite, le système universitaire permet également aux joueuses d'avoir accès à une pratique encadrée et privilégiée. Au sein de la province de Québec, 8 universités⁵⁵ offrent des programmes d'études au sein desquels les joueuses peuvent rejoindre une équipe universitaire de football et ainsi avoir des programmes aménagés. Elles suivent leurs cours et en parallèle, de septembre à début novembre, participent à un tournoi interuniversitaire au sein de la province québécoise. Puis, au cours du mois de novembre, elles affrontent les universités gagnantes de chaque province, lors du tournoi des Jeux du Canada qui se déroule début novembre. Le championnat universitaire de football est géré par le Réseau du Sport Étudiant au Québec (RSEQ). Le tableau ci-dessous permet de résumer les modalités d'organisation du tournoi universitaire de la saison 2021-2022. Le tournoi commence en septembre mais dès le mois d'août les joueuses s'entraînent ensemble plusieurs fois par semaine afin de préparer la saison.

Dates	Compétition	Modalités de jeu	Finalités
Du 10 septembre 2021 au 31 octobre 2021	Championnat régulier	Les 8 équipes s'affrontent dans un championnat avec des matchs aller-retour	Classement général de la 1 ^{ère} à la 8 ^{ème} position
Du 5 au 12 novembre 2021	Play-off	Les 4 premières équipes s'affrontent : la 1 ^{ère} reçoit la 4 ^{ème} , la 2 ^{ème} reçoit la 3 ^{ème} . Les vainqueurs s'affrontent en finale.	L'équipe gagnante affronte les universités gagnantes des autres provinces.
Du 18 au 21 novembre 2021	Finale Nationales	Les universités gagnantes de chaque province s'affrontent dans un tournoi à élimination directe	L'équipe qui remporte le tournoi remporte les jeux universitaire du Canada.

Tableau 1 : Déroulement du championnat universitaire RSEQ – saison 2021-2022

⁵⁴ Cette formation s'apparente à celle des pôles espoirs en France. Entre le secondaire 3 et le secondaire 5 (c'est-à-dire en moyenne entre 14 et 17 ans), et avant le Cégep (généralement entre 17 et 19 ans – période qui précède l'intégration d'une université), les joueuses sont rattachées à une école secondaire (elles ne sont pas toutes dans la même). La formation n'est pas « totale » (Bertrand, 2012) dans la mesure où les joueuses ne sont pas dans un internat commun le soir mais rentrent chez elles ou dans des familles en pension.

⁵⁵ Les universités suivantes ont une équipe de football pour les femmes : Bishop, Concordia, Laval, McGill, Université de Montréal, Université du Québec à Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke.

Enfin, à l'âge adulte, hors du système scolaire, plusieurs opportunités de pratique s'offrent aux joueuses.

« Au Québec il y a des, il y a la ligue fédérée, ce que tu dis, A, AA, AAA. Puis il y a plein de ligues privées, qui elles ne sont pas fédérées, donc ça c'est tout simplement des, il faut que tu les trouves, c'est des ligues qui opèrent de façon indépendante, il n'y a pas vraiment de niveau clair... Une ligue peut-être très forte, mais ce n'est pas vraiment encadré en fait, chaque ligue fait un peu ce qu'elle veut, et à ce moment-là, on inscrit nos équipes dans ces ligues là aussi » (extrait d'entretien avec Tim, le président du Montréal United FC).

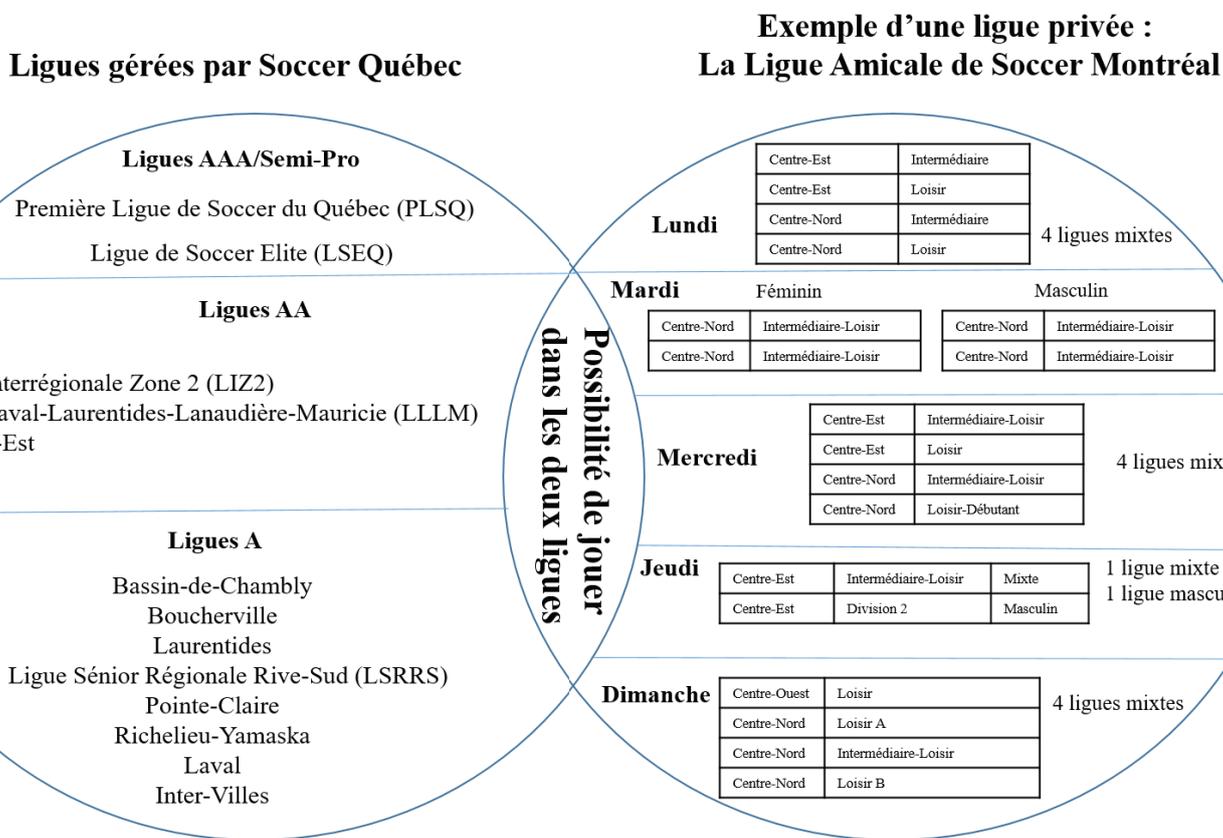


Figure 1 : Exemple de l'organisation d'une saison estivale (2022) par Soccer Québec et une ligue privée (LASM)

Ce schéma présente les organisations conjointes des ligues estivales, d'une part par la fédération (Soccer Québec) et d'autre part par des ligues privées (l'exemple ici est celui de la Ligue LASM

mais il en existe une pluralité d'autres). Deux modèles de pratique s'offrent donc aux joueuses. D'une part, il y a un système de ligues basées sur un schéma pyramidal de « montantes-descendantes » et encadré par la fédération de Soccer Québec (qui organise les championnats, gère la répartition des arbitres, centralise les résultats), où en fonction de leur niveau les joueuses évoluent soit en AAA (le niveau le plus élevé), en AA, en A (le niveau le plus bas). D'une saison à l'autre, les équipes sont soit maintenues dans leur niveau, soit promues ou reléguées, en fonction de leur classement final. Ces différents niveaux sont considérés comme compétitifs, puis, il existe ensuite le niveau « local », un niveau dit plus récréatif. Comme dans le système français, ces niveaux sont créés en fonction des localisations géographiques et du niveau de jeu :

« On a décidé de rassembler quelques régions ensemble selon leurs localisations géographiques, pour diminuer les distances, et relever les championnats. Car si on est en AA, on a nécessairement rassemblé les meilleures avec les meilleures mais une touche en-dessous du AAA. Et on a nommé ces 5 régions, enfin état régional [...] et ensuite on va au local [...], local c'est le club. Alors je vais te donner l'exemple, je pourrais avoir du sénior qui se joue au niveau local, ce qui fait que c'est une municipalité, c'est associé à un endroit précis, [...] ça revient vraiment à chacun des clubs pour organiser, c'est un terrain, c'est un endroit, c'est 40 femmes qui jouent, 40 je n'en sais rien, whatever, et au niveau région par contre c'est vraiment une municipalité qui va en rencontrer une autre » (Entretien avec Françoise, Québec)

Puis, au-dessus du niveau AAA se situe ensuite une ligue dite « semi-professionnelle » (la PLSQ), c'est-à-dire une ligue où les joueuses n'ont aucune dépense mais ne sont pas encore payées. Cette ligue demeure « précaire » dans la mesure où elle n'est pas pérenne, elle a été rétablie il y a 2 ans mais n'existe pas en permanence. En outre, les équipes ayant un bon niveau et remplissant certains critères définis par Soccer Québec ont accès à cette ligue, mais elles ne montent pas en finissant 1^{ère} du championnat AAA :

« C.R. : Est-ce qu'on imagine, au Québec, celle qui finit première de la région Concordia monte en ligue professionnelle ?

F. : Non, en fait non parce que il y a des enjeux financiers. C'est comme si c'était un peu une franchise, pour être semi-professionnelle je dois postuler. Et je dois rencontrer certains critères, [...], d'ailleurs, c'est tellement financier, parce que ça implique quand

même que les joueuses n'ont pas à payer, même si elles ne sont pas rémunérées, ce qui n'est pas le cas du triple A » (Entretien avec Françoise, Québec)

La fédération de Soccer Québec encadre la pratique des joueuses à la fois de manière pyramidale mais aussi à travers des ligues franchisées.

En parallèle de ce système de pratique, où les championnats se déroulent du mois de mai à fin septembre, environ, il existe tout un système de ligues privées. Celles-ci sont illustrées par le cercle à droite de la figure 1. Dans ce cercle, seulement le fonctionnement d'une ligue est présenté, celle de la Ligue Amicale de Soccer Montréal (LASM). Ainsi, cette ligue organise plusieurs championnats lors de différents soirs dans la semaine. Une équipe s'inscrit dans un championnat et jouera le même soir chaque semaine, au même endroit et à la même heure. Durant les 3 mois du championnat, cette équipe affrontera les autres équipes du championnat. Par exemple, une équipe inscrite dans le championnat mixte centre-est niveau intermédiaire-loisir les jeudis soirs, jouera tous les jeudis (et uniquement les jeudis, les équipes inscrites dans le championnat portant le même nom le mercredi ne jouent que le mercredi). A la fin du championnat, un système de play-off est organisé entre les 4 premières équipes, afin de déterminer l'équipe vainqueur. Dans ces ligues, ce n'est pas un système pyramidal. En début de saison chaque équipe s'inscrit et auto-juge son niveau afin de s'inscrire soit en débutant, soit en loisir, soit en intermédiaire, soit en intermédiaire-loisir.

Ainsi, ces ligues, à l'instar de LASM, ne sont pas gérées par la fédération de Soccer Québec mais sont mises en place par des individuel·les qui louent des terrains et organisent les championnats. Ces ligues permettent l'organisation de championnats à différents moments de la saison, généralement en été, à l'automne, et en hiver. Les saisons durent environ 3 à 4 mois, et chaque équipe paye une cotisation pour s'inscrire dans la ligue. Il est possible de s'inscrire dans ces ligues de manière individuelle :

« R. : Là je me suis inscrite un peu comme individuelle dans cette ligue-là. Quand tu ne connais personne tu t'inscris comme individuelle. Mais finalement j'ai été, euh, il y avait une équipe qui cherchait des filles pour compléter son équipe. Donc l'organisateur m'a contactée pour me dire "il y a une équipe qui cherche du monde", elle s'appelait les Rookies. Donc je suis rentrée dans cette équipe-là, et là j'ai joué avec elles 1 ou 2 ans, et, toujours en LASM niveau récréatif, ou loisir intermédiaire » (entretien avec Roxane, Québec)

Par conséquent, quand une joueuse souhaite pratiquer dans ces ligues privées non fédérées, elle peut s'inscrire individuellement auprès de la ligue, qui la rebascule ensuite dans une équipe qui est venue soit déjà composée mais à qui il manquait des joueuses, ou soit cette ligue crée une équipe composée de personnes seules :

« Donc j'ai recommencé à jouer, ça faisait quelque chose comme 20 ans que je n'avais pas joué, donc je ne connaissais plus personne qui jouait au foot, parce que tous mes amis ça faisait deux décennies que je ne les avais pas vus, donc je suis repartie vraiment à la base en m'inscrivant dans une ligue récréative, ils appellent ça une inscription individuelle, donc tu t'inscris, tu payes ton inscription comme ça, puis, tu sais, les joueurs s'inscrivent, et tu formes une équipe avec ça, puis ils nous envoient dans un championnat très récréatif » (Entretien avec Tim, président du Montréal United FC)

Puis, quand une équipe souhaite s'inscrire en étant déjà composée, un·e capitaine est désignée afin qu'il ou elle s'occupe des inscriptions administratives de chaque joueur/ses auprès de la ligue, il/elle devient la référente. Qui plus est, chaque équipe doit se trouver un nom et un uniforme d'une même couleur (soit l'équipe se crée des uniformes, soit chaque joueur/ses vient à chaque match avec un maillot d'une même couleur). Ensuite, chaque équipe a accès à une application (qui diffère en fonction de chaque ligue) pour savoir quand elle joue, où, et contre qui. Le/la capitain·e doit en amont de chaque match remplir des feuilles de match, avec les noms des joueur/ses ainsi que des remplaçant·es. Il est possible d'avoir, en fonction des ligues, une liste plus ou moins importante de remplaçant·es qui viennent jouer chaque match. Ainsi, créer une équipe au sein d'une ligue est assez facilement faisable mais demande de l'organisation et du temps. Au fur et à mesure, les équipes créées se regroupent des fois en « club », c'est-à-dire que plusieurs équipes jouent sous un même nom, et une ou deux personnes bénévoles se chargent de l'organisation administrative en ayant des relais dans chaque équipe :

« J. : Le club existe depuis 13/14 ans, pour la section féminine, et le masculin existe depuis plus longtemps, puis en fait, l'équipe masculine a décidé de créer une division féminine. Alors en fait, nous, on a un responsable ASUF, et c'est lui qui gère masculin et féminin.

C.R. : il vous entraîne ?

J. : Non, non, mais c'est lui qui gère, l'argent, c'est à lui qu'on paye, c'est lui qui nous dit, « viens chercher les ballons », puis les chandails, « donne-moi la liste de tous les

chandails, quelle taille, quel numéro pour chaque joueuse, et tout ça ». Faque, c'est lui qui gère absolument tout ça à l'inscription. Sur le site internet, il doit rentrer toutes les données lui-même... Faque, c'est un responsable pour tout le monde, faque c'est énorme comme travail

C.R. : C'est son métier ?

J. : Non même pas, il est bénévole, c'est comme, bénévole c'est intense... Moi j'étais capitaine les deux dernières saisons à ASUF, ce qui n'était pas le meilleur moment avec le covid, puis euh, j'étais comme « ouais j'en peux plus là, j'abandonne, j'abandonne... ». C'était beaucoup, c'était beaucoup, mais à comparer avec le gars qui lui doit gérer encore plus... C'était comme... Non... Mais gérer 20 filles, c'est dur, c'est dur (rires) » (Entretien avec Jennifer, France puis Québec).

En moyenne, le coût pour jouer dans ces ligues (soit un match d'une heure par semaine) est de 200\$ (pour les 3 mois de compétition). Ce coût comprend les droits d'inscriptions, l'accès aux terrains pour le match et la rémunération de l'arbitre. Ces ligues sont soit composées d'équipes d'hommes, de femmes, ou d'équipes mixtes. En fonction des ligues et des niveaux de jeu, les règles varient concernant la mixité. Par exemple, dans la LASM, au niveau loisir, il doit toujours y avoir au minimum 2 joueuses parmi les 7 joueur/ses présent·es sur le terrain, tandis qu'au niveau supérieur, au niveau intermédiaire, il est obligatoire d'avoir au minimum 1 joueuse parmi les 7 joueur/ses présent·es sur le terrain. Chaque ligue a plusieurs créneaux disponibles pour créer des championnats soit « masculin », « féminin » ou « mixtes »⁵⁶ mais la part de championnats « féminins » dans les ligues est toujours inférieure à celle des championnats « masculins » et « mixtes » (par exemple dans la LASM il y a uniquement un championnat « féminin » à l'été 2022, pour deux « masculin » et 13 « mixte », sachant que dans les championnats « mixte » le nombre d'hommes est largement supérieur à celui de femmes).

Ces ligues, accessibles à toutes les saisons, sont notamment très prisées l'hiver pour permettre aux joueur/ses qui ont une pratique dans des championnats gérés par Soccer Québec, qui se déroulent uniquement l'été, d'avoir une pratique l'hiver. L'importance de ces ligues pour la pratique du soccer au Québec, mais aussi la motivation des personnes qui créent les équipes

⁵⁶ Les appellations de ces trois types de championnats au sein des ligues sont entre guillemets car nous ne souhaitons pas utiliser les adjectifs « masculin » ou « féminin » au sein de ce travail, toutefois c'est ainsi qu'ils sont appelés sur les sites des ligues et par les différentes joueuses interviewées. Ainsi, par souci de clarté nous conserverons cette appellation mais nous l'utiliserons entre guillemets.

sont représentatives de l'organisation du sport au Québec qui se fait du « local au global ». Les initiatives viennent du bas, la création d'équipes, de ligues, et remontent en haut, il est ensuite nécessaire d'encadrer ces initiatives individuelles :

« Et écoute, de fil en aiguilles, comme je te dis, je suis un entrepreneur donc, je suis parti d'une équipe, je me suis dit « ça serait bien que cette équipe-là ait une équipe réserve », donc j'ai monté une deuxième équipe, on était rendu·es à deux équipes. Je recevais beaucoup de demandes de joueurs et joueuses qui voulaient s'inscrire, l'idée d'amener une première équipe au niveau compétitif est arrivée, donc j'ai commencé à faire mes premiers camps de détection, etc. donc on a amené une première équipe au niveau compétitif. Et tu sais le club ça fait 5 ans qu'il existe, et je te dirais qu'en 3 ans on est passé·es de 10 joueurs et joueuses à quelque chose comme 150, ça a été une progression fulgurante » (entretien avec Tim, président du Montréal United FC)

C'est donc en s'organisant au local que les « entrepreneur/ses » organisent le football au Québec. Quand les équipes se multiplient et quand l'envie de jouer à plus haut-niveau émerge, dans des championnats où le niveau est plus relevé, il devient nécessaire de jouer dans les championnats organisés par Soccer Québec :

« Donc, il y a 2 ans, à la 3^{ème} année du club, avec tout le programme de reconnaissance des clubs qui est mis en place par la fédération, ça devient, à moyen terme, de moins en moins possible d'avoir un club comme le nôtre, donc un club qui fonctionne indépendamment de toutes structures, ça devient impossible pour un club comme ça d'évoluer dans un cadre compétitif, dans des ligues fédérées... Donc j'ai approché le club de Rosement Petite Patrie, [...] moi je suis allé avec mon projet, je leur ai dit « voici ce que j'ai, je suis rendu à 200 membres, voici ce que j'ai créé, voici ce que les jeunes séniors recherchent, voici ce que je peux vous apporter si on travaille ensemble », puis on a fait un partenariat. » (Entretien avec Tim, le président de Montréal United FC)

Cette organisation « *bottom-up* » (Black, 2017) diverge avec la manière dont le sport, et plus particulièrement le football s'organise en France. L'organisation sportive française s'apparente davantage à une organisation « *top down* » dans la mesure où les initiatives et politiques sont descendantes : elles sont prises par le ministère et/ou les fédérations, qui les appliquent à leurs organes décentralisés, arrivant ainsi jusqu'aux individu·es.

1.2. L'organisation sportive et footballistique en France

1.2.1. L'organisation sportive

Le système français d'organisation du sport s'est structuré autour d'une organisation, le Comité International Olympique (CIO), et peut être reconnu aujourd'hui comme un système mixte, c'est-à-dire que le domaine de compétences est partagé entre la puissance publique et le mouvement sportif (Legrand, 2010). En effet, en France, le sport est organisé et cogéré par l'État et les Fédérations Nationales Sportives (FSN), ces dernières se sont structurées au cours du 20^{ème} siècle (Zintz & Vailleau, 2008). Dans ce cadre, l'État fixe les grands objectifs, le cadre juridique et veille au respect de l'intérêt général tandis que les fédérations gèrent l'organisation de la pratique d'une ou de plusieurs disciplines sportives, et, la plupart d'entre elles sont investies d'une mission de service public, dès l'instant où l'État leur confère un agrément ministériel (Viollet, 2018). L'État, à travers le ministère des sports a alors une fonction régaliennne de contrôle et d'investisseur auprès des fédérations, tandis que les fédérations se chargent d'assurer le développement quantitatif de la pratique (le nombre de licencié·es) et qualitatif (l'accès, les performances sportives, la diversification des publics). La coopération entre les deux institutions est à la fois financière, grâce à la subvention annuelle accordée par l'État aux FSN, et humaine, par la mise à disposition de conseillers techniques fonctionnaires d'État (Viollet, 2018). Cependant, le pouvoir de l'État comme celui des FSN est décentralisé. Les années 1980 ont marqué un tournant dans la politique sportive de la France avec la mise en place de la décentralisation de la gestion du sport (Arnaud & Augustin, 2008). En 1981, le Ministère des Sports est dépossédé de son rôle envers l'éducation physique et sportive dans le système éducatif alors confié au Ministère de l'Éducation Nationale, puis, la loi du 2 mars 1982 marque la mise en place de la décentralisation et érige la région comme collectivité territoriale (Bayeux, 2013). L'autorité centrale doit alors partager ses pouvoirs (Callède, 2000a). Enfin, la loi du 7 janvier 1983 précise les modalités de transfert de compétences entre l'État et les collectivités territoriales ainsi que la répartition des compétences entre la région, le département, la commune et l'État (Callède, 2000a). Chaque organe décentralisé a des objectifs et des rôles définis et agit à différentes échelles (Bayeux, 2008, 2013). Les communes, dont le domaine d'intervention et de compétence est dépendant de chacune, construisent généralement leurs interventions dans le sport autour de quatre domaines : l'équipement, le soutien, l'animation et les manifestations (Bayeux, 2008). Les communes sont le premier financeur

public du sport, et prennent en charge les équipements sportifs nécessaires à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive (EPS). Elles sont également en charge de l'accès aux structures sportives (terrains, gymnases, piscines...) en agissant au niveau de la construction, l'entretien et la gestion des équipements sportifs. Elles votent aussi le fait de donner des subventions aux différents clubs. Au niveau des départements, le sport est pris en charge par le Conseil Général (CG) sachant que la quasi-totalité des CG possède un service des sports (Bayeux, 2013). Leurs missions sont de promouvoir la pratique sur le territoire, notamment à travers l'organisation de manifestations sportives, et d'apporter un soutien aux clubs du département. Enfin, les régions ont rarement un service entier consacré aux sports mais plus une cellule ou un bureau, qui au même titre que le conseil général vise à soutenir l'organisation et la promotion de compétitions sportives au sein de la région, également à haut-niveau. Par ailleurs, les conseils régionaux interviennent dans le cadre de la formation et de l'aménagement du territoire. Cette décentralisation des services est aussi effective dans les fédérations qui ont des associations sportives affiliées, appelées ligues au niveau régional, et comités ou districts au niveau départemental (Bournazel & Dudognon, 2008). Comme l'ont montré Thierry Zintz et Daniel Vailleau (2008), les fédérations sont composées de plusieurs parties prenantes qui organisent la gouvernance. Celles-ci sont multiples : les sponsors, les ressources humaines (bénévoles et salarié·es) et l'État. Ensemble ils/elles prennent part à l'organisation de l'action collective. Emmanuel Bayle (2021) distingue trois modes de gouvernance en France. Effectivement, il parle de gouvernance organisationnelle, qui « *concerne l'exercice du pouvoir au sein des organisations, les processus de décision et la conduite de la politique* », de gouvernance politique, qui « *concerne le rapport que les organisations associatives entretiennent vis-à-vis du champ politique* » et de gouvernance systémique qui « *visent à rendre compte des situations d'interdépendance et des formes de régulation des relations inter-organisationnelles et de la coordination des actions au sein d'un système sportif devenu complexe.* » (Bayle, 2021, p. 22-23). Ces modes de gouvernance s'opèrent à deux niveaux, au sein du siège national de chaque fédération (au sein du siège de la FFF par exemple dans le cadre du football), et au sein du réseau fédéral, c'est-à-dire avec les ligues régionales et les comités départementaux (également appelés districts dans le cas du football). A leur échelle, ce sont ces institutions qui organisent et gèrent leurs disciplines sportives, qui organisent les championnats, les coupes ou les tournois pour les clubs (Andreff & Nys, 2002). Effectivement, les clubs, qui sont des associations Loi 1901, doivent s'affilier aux associations fédérales afin

de participer aux compétitions organisées par ces institutions (Bournazel & Dudognon, 2008). Néanmoins, si elles le souhaitent, elles peuvent s'auto-organiser, mais elles ne pourront pas participer aux compétitions et aux titres. Suite à la loi de 1984, les plus grands clubs doivent constituer, à partir de l'association initiale, des sociétés commerciales (SAOS, SEMSL, EUSRL) afin que ces structures assurent une plus grande transparence et un meilleur contrôle de leur gestion (Bournazel & Dudognon, 2008).

En parallèle de l'organisation de compétitions sportives, la fédération et ses organes décentralisés sont aussi responsables de la formation à haut-niveau à travers la mise en place de pôles espoirs qui permettent aux jeunes d'associer une pratique sportive intensive et quotidienne dans des structures gérées par la fédération, ou les ligues, et un suivi scolaire adapté. Il existe également des centres de formation (liés aux clubs professionnels, où la formation sportive est assurée par le club, qui en partenariat avec des collèges et lycées pour la formation scolaire). Par ailleurs, il y a également des partenariats au niveau local entre clubs et établissements scolaires pour créer des sections sportives.

Ainsi, aujourd'hui le système des sports en France superpose deux espaces différents : un espace social (orienté vers les services au public et garant de l'intérêt général) et un espace dominé par l'économie (orienté vers la recherche de bénéfices monétaires et soumis à une logique de marché). Les fédérations doivent donc évoluer dans ces espaces superposés au risque parfois de perdre en efficacité/légitimité. (Zintz & Vailleau, 2008).

Le sport en France est donc organisé par ces différentes institutions, ce qui diffère fortement de ce que nous avons étudié précédemment concernant le Canada. Cette différence organisationnelle se confirme quand on se concentre sur la pratique du football.

1.2.2. L'organisation footballistique

En France, comme dans la plupart des pays européens, en se concentrant uniquement sur le système fédéral, le sport, et donc le football (au niveau de la FFF), est organisé selon un système pyramidal : il y a d'abord les championnats locaux, puis les championnats régionaux, suivis des championnats nationaux amateurs, des championnats nationaux professionnels et des Coupes d'Europe des clubs (Bourg & Gouguet, 2012)⁵⁷.

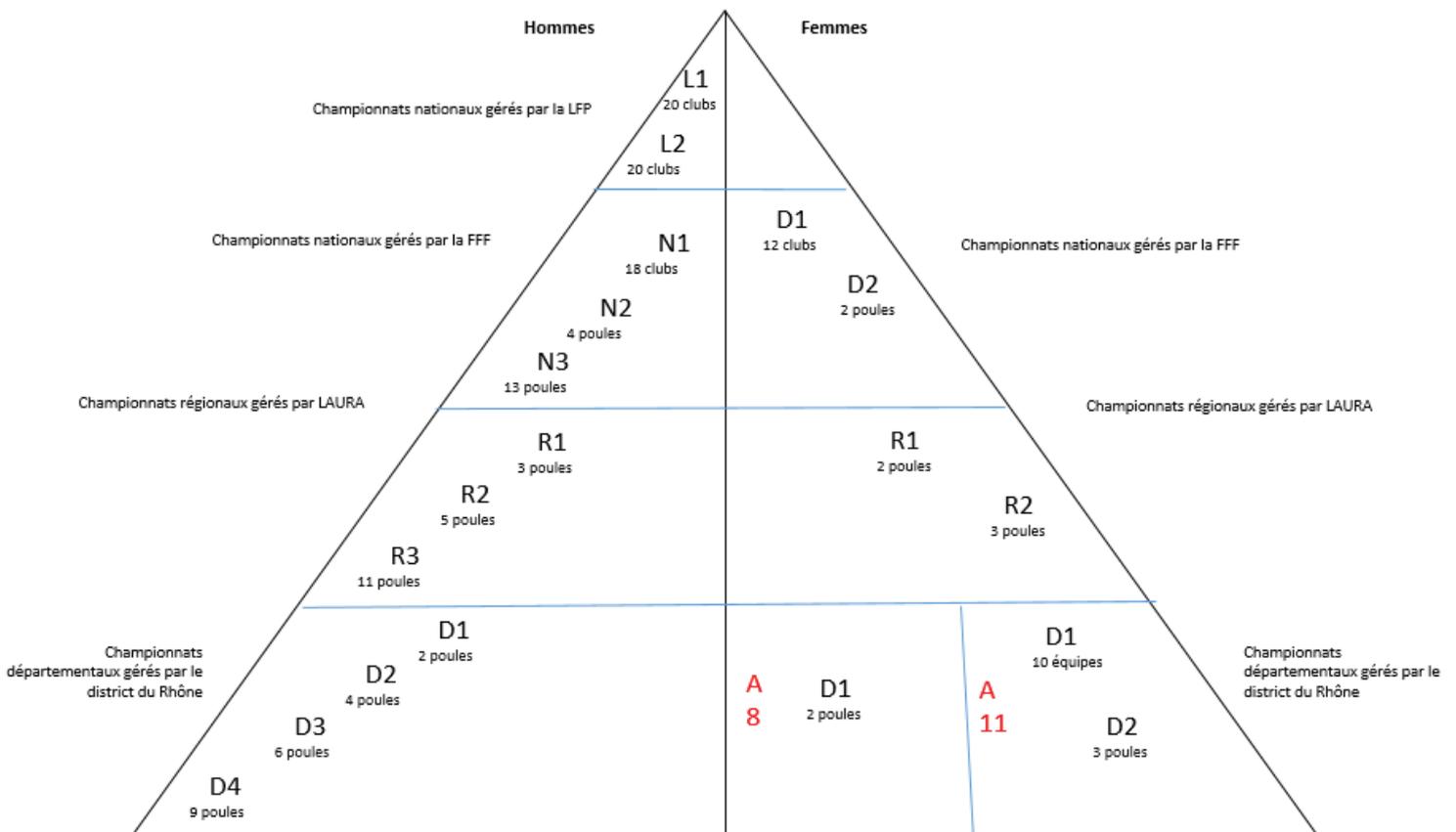


Figure 2 : Représentation pyramidale de l'organisation de la pratique du football en France et notamment dans la Ligue AURA

Les explications qui vont suivre et le graphique pyramidal représentent l'organisation de la pratique du football en France (au niveau national), plus particulièrement dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le département du Rhône pour les niveaux régionaux et

⁵⁷ La présentation de l'organisation footballistique en France se concentre uniquement sur le système fédéral, c'est-à-dire sur les championnats gérés par la FFF, les ligues ou les districts, concernant le football en herbe (à 11 ou à 8). Par conséquent, le fonctionnement du futsal, ou du football indoor (football en 5 contre 5) (Gaubert, 2015) n'est pas présenté dans ce travail.

départementaux. L'organisation du football en France diffère pour les hommes et pour les femmes, notamment concernant la question des championnats professionnels (Arrondel & Duhautois, 2020). Effectivement, les deux championnats de Ligue 1 et de Ligue 2 (les deux plus hauts niveaux nationaux pour les hommes) sont organisés et gérés par la Ligue de Football Professionnelle (LFP). Les ligues professionnelles exercent leurs activités sous le contrôle fédéral mais disposent d'une personnalité morale distincte de la fédération (Bayle & Chantelat, 2007). Ainsi,

« Le but des ligues sportives professionnelles ouvertes ou fermées, est de gérer les compétitions, de commercialiser les droits d'exploitation, de gérer la gouvernance et l'image de leur sport » (Arrondel & Duhautois, 2020, p. 108)

Et pour ce faire,

« La LFP reçoit une délégation de service public de la part de la FFF pour gérer le secteur professionnel du football français, à savoir la Ligue 1 et la Ligue 2 » (Arrondel & Duhautois, 2020, p. 108).

Si la LFP organise ces deux championnats et régule le football professionnel français, elle ne s'occupe aucunement du championnat de plus haut niveau dans lequel les équipes de femmes évoluent (la Division 1). Celui-ci est dit semi-professionnel dans la mesure où certaines joueuses disposent d'une licence amateur, elles n'ont pas de contrat. Il est sous l'égide de la FFF, au même titre que les championnats amateurs. Par conséquent, les deux championnats de plus haut-niveau pour les hommes ne sont pas gérés par la même institution que ceux des femmes. Dans la suite de la pyramide, en dessous de la Division 1, un seul autre niveau existe au niveau national pour les femmes, la Division 2, divisée en deux poules. Ensuite, les championnats s'organisent au niveau régional, le plus haut-niveau dans chaque région étant la Régionale 1 (R1), suivie de la Régionale 2 (R2). Puis, ils s'organisent au niveau départemental, on retrouve ainsi le même système avec le championnat de Départemental 1 (D1), qui est le plus haut-niveau départemental, suivi du championnat de Départemental 2 (D2). A nouveau, il existe une spécificité concernant les femmes, puisqu'elles ont également des championnats départementaux à 8 joueuses. Il existe un niveau de Départemental 1 à 8, et un niveau de Départemental 2 à 8. Toutefois, la logique pyramidale des championnats à 8 ne s'applique pas à celle des championnats à 11. Par exemple, si une équipe gagne le championnat à 8 de

départemental 1, elle n'accède pas pour autant aux championnats à 11 de Départemental 2. Il n'y a pas de hiérarchie entre Départemental 11 et Départemental 8. Ces championnats existent car certaines équipes de femmes ne comptent pas suffisamment de joueuses pour pouvoir s'inscrire en championnat à 11. Ainsi, ces championnats n'existent pas pour les hommes. Du côté gauche de la pyramide, concernant la pratique des hommes, et suite aux championnats professionnels (L1 et L2) gérés par la LFP, il y a d'autres championnats nationaux, mais ceux-ci sont amateurs et gérés par la FFF. Il y a la National 1 (N1), suivie de la National 2 (N2, championnat divisé en 4 groupes), et de la National 3 (N3, divisé en 13 poules, 1 par région métropolitaine). Puis, comme pour les femmes, il existe différents championnats régionaux, de la R1 à la Régionale 3 (R3), puis, au niveau départemental, de D1 à D4. En fonction du nombre d'équipes par départements, le nombre de championnats peut s'arrêter à la Division 3. Ainsi, le système pyramidal fonctionne pour les hommes et pour les femmes : l'équipe qui gagne un championnat accède à l'échelon supérieur, par exemple, l'équipe championne de Départemental 1 accède au niveau de Régional 3 (ou Régional 2 pour les femmes). A l'inverse, quand une équipe termine dernière d'un championnat, elle est rétrogradée dans le championnat inférieur. Toutefois, les femmes étant moins nombreuses à pratiquer, il y a moins d'équipes et donc moins d'échelons dans chaque championnat. Qui plus est, aussi bien chez les hommes que les femmes, en fonction de chaque championnat, le nombre de promotions/relégations peut différer. Le graphique et les explications qui le suivent représentent le niveau sénior, c'est-à-dire les championnats pour les adultes. L'organisation pour les championnats des jeunes est similaire, excepté qu'aucun championnat n'est professionnel, et est organisé par catégorie d'âge⁵⁸. En outre, pour les jeunes, il existe trois types de structures de formation à haut-niveau, aussi bien pour les filles que pour les garçons, mais dont l'accès varie en fonction de l'âge.

⁵⁸ Les catégories commencent en U7 (en dessous de 7 ans), et évoluent tous les deux ans : U9, U11, U13, U15, U17, U19. Dans les départements comptant le plus de licenciés, il existe des niveaux intermédiaires (U12, U14, U16 et U18).

Âge	Garçons			Filles
6 ^e -5 ^e (U12-U13)	Sections sportives scolaires			Sections sportives scolaires
4 ^e -3 ^e (U14-U15)	Sections sportives scolaires	Sections sportives élite	Pôles Espoirs	Sections sportives scolaires
Lycée (U16-U18)	Sections sportives scolaires	Centres de formation		Sections sportives scolaires Pôles Espoirs et Clubs
Post-Bac (à partir de U19)		Centres de formation		Centres de formation

Sources : FFF.

Tableau 2 : Répartition des sections sportives en fonction de l'âge et du sexe

Le tableau ci-dessus issu de l'ouvrage de Luc Arrondel et Richard Duhautois (p.103, 2020) présente ces différentes structures et l'âge auquel les jeunes y ont accès. Ainsi les sections sportives scolaires sont rattachées aux collèges et gérées par les districts,

« Il en existe plus de 700 en France rien pour que pour le football, réparties sur l'ensemble du territoire, dont 67 pour les jeunes joueuses » (Arrondel & Duhautois, 2020, p. 103).

Ensuite, les pôles espoirs sont des structures de formation gérées par la FFF et au niveau régional par les ligues. Sur le territoire français, il en existe 8 pour les filles (Pôle France INSEP, Blagnac, Liévin, Mérignac, Rennes, Strasbourg, Tours et Lyon), dont le premier fut Clairefontaine, créé en 1998, et pour les garçons il y en a 14 et 2 dans les territoires d'Outre-Mer. Les garçons ont accès aux pôles espoirs dès la classe de 4^{ème} tandis que pour les filles l'entrée s'effectue à partir de la seconde, au lycée. Concernant les centres de formation, les différences sont encore plus importantes entre les garçons et les filles. Effectivement, les jeunes ont accès aux centres de formation normalement à l'âge de 15/16 ans, lorsqu'ils sont en U16, bien qu'en fonction des clubs, certains·es soient admis·es plus tôt. Pour les garçons,

« Plusieurs statuts se succèdent, selon un processus de sélection en entonnoir : amateur, apprenti, aspirant, stagiaire, et, de création récente, le contrat « élite » » (Arrondel & Duhautois, 2020, p. 104-105).

Cependant, pour les filles la situation diffère car il n'existe pas de championnat professionnel,

« La non-professionnalisation du football féminin a surtout un effet sur le type de contrat dont les joueuses peuvent « bénéficier » : elles n'ont aucune convention de formation et leur éviction du centre peut se faire sur un simple coup de téléphone,

contrairement aux jeunes garçons qui sont protégés. » (Arrondel & Duhautois, 2020, p. 105)

Ainsi, si les plus grands clubs de France, comme l'Olympique de Marseille (OM), l'Olympique Lyonnais (OL) ou encore le Paris Saint-Germain (PSG) ont des centres de formation pour les joueuses à partir de 15 ans, ce n'est pas le cas de tous, et il n'y a pas systématiquement un centre de formation pour les femmes quand il y a en a un pour les hommes. Enfin, sur le plan universitaire, les joueur/ses évoluant à haut-niveau sont dans des centres de formation, et celles et ceux n'étant pas dans ces centres de formation ont l'opportunité de jouer dans des équipes universitaires. Celles-ci ne représentent pas un centre de formation à haut-niveau, il s'agit seulement d'un ou deux entraînements par semaine et d'une compétition (un championnat universitaire) organisée par la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU).

En résumé, le système sportif français, et notamment le système footballistique, est organisé à différents niveaux. Dans le cadre de ce travail, nous nous concentrons sur le cadre fédéral, c'est-à-dire, l'organisation par les fédérations, les ligues et les districts, auxquels les équipes sont rattachées, et grâce auxquels elles évoluent au sein de championnats. Nous nous concentrons majoritairement sur cette organisation car elle représente la pratique dominante, en comparaison aux fédérations multisports, ou aux structures privées marchandes et parfois autogérées. Néanmoins, les carrières des joueuses ayant évolué depuis leur entrée dans le monde fédéral, le milieu associatif ne sera pas totalement exclu, notamment au niveau québécois.

Ensuite, nous nous intéresserons au niveau scolaire, à travers les pôles espoirs et les centres de formations, institutions cogérées par la fédération en partenariat avec des collèges et des lycées. Le football scolaire existe également grâce à l'Union Nationale Sportive Scolaire (UNSS), qui permet la pratique de différents sports sous la tutelle du ministère de l'Éducation Nationale. Puis, au niveau universitaire, le football peut également être pratiqué au sein de la Fédération Française de Sport Universitaire (FFSU). Ces pratiques peuvent être compétitives, dans la mesure où elles permettent de faire partie de championnats. Des championnats à 11 et à 8 existent, au niveau compétitif ou loisirs.

Après avoir présenté l'organisation des contextes sportifs et footballistiques en France et au Québec, nous allons revenir sur le développement et l'organisation du football pratiqué par les femmes dans le monde : son émergence et les défis actuels.

Le football est le sport le plus regardé et le plus pratiqué dans le monde, bien que cette pratique soit dominée quantitativement par les garçons et les hommes (Martin, 2021), elle est de plus en plus investie par les femmes (Pfister & Pope, 2018). La pratique du football par les femmes a connu une histoire et un développement différent à travers le monde. Dans certains pays, la pratique des hommes est secondaire, et moins importante que celle des femmes (Markovits & Hellerman, 2003), mais dans la plupart d'entre eux, ce sont les hommes qui ont majoritairement investi le football, qui l'organise et qui le pratique, reléguant les femmes au second plan (Breuil, 2007 ; Caudwell, 2011 ; Fan & Mangan, 2004 ; Pfister & Pope, 2018).

2. Le football pratiqué par les femmes : émergence et défis actuels

2.1. Émergence et développement de la pratique du football par les femmes

L'ouvrage de Hong et Mangan (2004) permet de réunir 15 contributions qui présentent les conditions d'émergence de la pratique du football par les femmes, dans différents pays. Les travaux soulignent le fait que dans plusieurs pays la pratique du football par les femmes a connu une première émergence avant d'être critiquée, voire interdite. Ces études permettent également de voir que c'est majoritairement à partir des années 1970 que le football pratiqué par les femmes a connu un développement plus important, et notamment qu'il a été institutionnalisé (Fan & Mangan, 2004).

2.1.1. Le football pratiqué par les femmes avant les années 1970

Les années 1970 marquent un moment important dans l'histoire du football pratiqué par les femmes. C'est à cette période que la pratique s'est développée dans plusieurs pays à travers le monde (Breuil, 2007 ; Caudwell, 2011 ; Fan & Mangan, 2004 ; Pfister & Pope, 2018; Prudhomme-Poncet, 2002 ; Zhao et al., 2012).

La littérature existante concernant la pratique du football par les femmes avant les années 1970 concerne très majoritairement les pays européens. Plusieurs travaux ont souligné l'impact de la Première Guerre Mondiale sur l'investissement des femmes dans le sport, et donc dans le football (Breuil, 2007 ; Caudwell, 2011 ; Pfister, 2003 ; Prudhomme-Poncet, 2002). Les auteur/trices ont montré que les femmes ont commencé à jouer au football lorsqu'elles ont connu une certaine émancipation avec la Première Guerre : appelées à travailler dans les usines

pour remplacer les hommes partis au front, elles ont alors eu accès à d'autres milieux qui auparavant étaient exclusivement investis par les hommes, comme celui du sport. Dans certains pays, la pratique des femmes s'est organisée à travers des clubs et des championnats, et il y a même eu plusieurs rencontres internationales (Breuil, 2007 ; Caudwell, 2011 ; Prudhomme-Poncet, 2002). Cependant, l'entre-deux guerres a très vite stoppé les prémices d'un football pratiqué par les femmes : les discours médiatiques, religieux, relayés par les médias, et le manque de financement ont entraîné, dans la plupart des pays la disparition, voire l'interdiction, de la pratique du football par les femmes (Breuil, 2007 ; Brus & Trangbæk, 2003 ; Caudwell, 2011 ; Prudhomme-Poncet, 2002). Bien que la pratique ne se soit pas pérennisée en Europe dans les années 1920/1930, ce premier essor a eu un impact sur les autres continents.

Effectivement, Outre-Atlantique, en Amérique du Nord, la pratique du football est liée à l'histoire européenne, puisque c'est suite aux vagues d'immigrations d'ouvriers européens pendant l'entre-deux guerres que le football est importé sur le continent. Cependant, les femmes n'investissent que très peu ce sport (Ann Hall, 2003 ; Breuil, 2007 ; Markovits & Hellerman, 2003), il est pratiqué dans le cadre scolaire mais il n'y a pas d'équipes pour les femmes en dehors de cet espace (Ann Hall, 2003 ; Markovits & Hellerman, 2003). L'étude de Sebastião Votre et Ludmila Mourão (2003) permet d'avoir des données sur le développement de la pratique en Amérique du Sud à travers le cas du Brésil. Leur travail montre, qu'avant 1979, la pratique du football par les femmes était interdite au Brésil, il n'y a donc pas de données avant cette date d'un football pratiqué par les femmes.

Sur le continent asiatique, plusieurs travaux (Hong & Mangan, 2003 ; Koh, 2003 ; Majumdar, 2003 ; Zhao et al., 2012) montrent également que la pratique du football par les femmes est liée à l'histoire européenne. Effectivement, Fan Hong et James Anthony Mangan (2003) expliquent que c'est suite à la guerre de l'opium en 1840, que les soldats et les marchands britanniques ont amené la pratique du football avec eux, notamment à Hong Kong et sur les villes côtières. La pratique était alors majoritairement réservée aux hommes (Hong & Mangan, 2003 ; Zhao et al., 2012), et malgré les prémices d'un accès à la pratique suite aux mouvements sociaux entre 1915 et 1920 (Hong & Mangan, 2003), la pratique a été interdite suite aux conflits politiques dans les années 1940 (Hong & Mangan, 2003), et il a également fallu attendre les années 1970 pour que la pratique se massifie et se développe pour les femmes (Hong & Mangan, 2003 ; Zhao et al., 2012). En Inde, la situation est semblable, la pratique a été amenée par les britanniques (Majumdar, 2003), et si les femmes ont eu l'opportunité de commencer à jouer, l'interdiction

de pratiquer pour les femmes en Angleterre dans les années 1920 a eu le même impact en Inde (Majumdar, 2003). Toutefois, en 1948, en Corée se sont déroulés les premiers matchs entre femmes, suite à la mise en place de la République de Corée (Koh, 2003).

Concernant le continent Africain, Martha Saavedra (2003) propose une étude de cas dans trois pays : le Sénégal, l'Afrique du Sud et le Nigéria. L'autrice montre que la pratique est amenée par la colonisation des européens, et qu'ils sont les premiers à jouer, notamment en Afrique du Sud. Cependant, comme dans de nombreux pays, les filles/femmes ne sont pas autorisées à jouer et sont encouragées à pratiquer d'autres sports, notamment le basket au Sénégal qui est fortement valorisé (Packer, 2019 ; Saavedra, 2003). Il n'y a pas de traces d'un football pour les femmes répandu et organisé avant le milieu des années 1970. En Afrique du Sud, le régime de l'Apartheid a rendu encore plus compliqué la pratique des femmes, et notamment des femmes noires. Elles n'avaient pas le droit de jouer au football, mais étant sous le contrôle britannique et de leur système scolaire, elles sont encouragées à avoir une pratique considérée comme adaptée aux femmes (Saavedra, 2003).

En somme, la littérature existante concernant l'histoire de la pratique du football met en avant principalement deux éléments. Dans un premier temps, nous voyons que les pays européens, à travers leurs colonisations, ont amené la pratique du football partout dans le monde. Cependant, nous avons constaté, dans un second temps, que si les femmes en Europe ont pu jouer et s'organiser, notamment suite au premier conflit mondial, cela n'a pas été le cas de la plupart des autres pays du monde où, avant les années 1970, la pratique était très fréquemment exclusivement réservée aux hommes.

Les années 1970 marquent donc un tournant dans la pratique du football par les femmes, et cette période est notamment liée temporellement à la seconde vague du féminisme. La littérature existante ne fait pas un lien explicite entre mouvements féministes et émergence de la pratique du football par les femmes (Breuil, 2007), mais c'est à cette époque qu'elle s'est, dans beaucoup de pays, organisée et massifiée.

2.1.2. La renaissance et la massification de la pratique du football par les femmes (1970-2000)

Avant les années 1970, nous pouvons parler d'une certaine homogénéité dans le développement de la pratique du football par les femmes : s'il y a eu des prémices dans plusieurs pays, notamment européens, nulle part la pratique ne s'est organisée ni institutionnalisée. Avec l'arrivée de la seconde vague du mouvement féministe, et de mouvements sociaux dans

plusieurs pays, la pratique du football par les femmes a connu une renaissance, qui cette fois s'est pérennisée (Breuil, 2007 ; Markovits & Hellerman, 2003 ; Prudhomme-Poncet, 2002). Cependant, dans chaque pays cela a été plus ou moins simple, encouragé ou empêché. Nous pouvons alors distinguer trois types de développement.

Dans un premier temps, dans certaines régions telles que l'Amérique du Nord (Ann Hall, 2003 ; Breuil, 2007 ; Markovits & Hellerman, 2003), une partie de l'Asie (Hong & Mangan, 2003 ; Koh, 2003) et une partie de l'Europe (Fasting, 2003), la pratique des femmes a connu un développement massif et rapide. Plusieurs facteurs, qui se retrouvent dans les pays qui composent ces régions, ont permis cette évolution. Tout d'abord, la littérature montre qu'aux Etats-Unis (Markovits & Hellerman, 2003), en Norvège (Fasting, 2003) et en Chine (Hong & Mangan, 2003) la seconde vague du mouvement féministe et les mouvements sociaux ont eu un impact sur le développement et l'organisation du football pour les femmes. En Norvège, cela a permis d'amener beaucoup de débats au parlement qui se sont ensuite tournés vers le domaine sportif et qui ont conduit en 1975 la Fédération Norvégienne à reconnaître la pratique des femmes et à l'organiser (Fasting, 2003). Aux Etats-Unis, au début des années 1970 et sous l'impulsion de ces mouvements sociaux, les femmes ont investi le football, délaissé par les hommes. En outre, la promulgation du Title IX a permis aux filles/femmes de jouer au football dans un cadre scolaire et universitaire, et d'avoir accès à des bourses universitaires (Edwards, 2010) ce qui a engendré un développement du niveau des footballeuses américaines, et de rendre ce sport accessible au plus grand nombre (Allison, 2018 ; Markovits & Hellerman, 2003). Ashley McGhee (2008) souligne en effet qu'entre l'adoption du Title IX et le début des années 2000 le nombre de pratiquantes à l'université est passé de 300 000 à 2.8 millions. En Chine, Hong et Mangan (2003) montrent que le mouvement féministe a également eu un impact, tout comme en Corée (Koh, 2003), mais que ce sont aussi les changements politiques internes au pays et son entrée dans le monde capitaliste qui a offert l'opportunité aux joueuses chinoises d'avoir accès au football (Hong & Mangan, 2003). Toutefois, si les mouvements féministes ont eu un impact important dans de nombreux pays, la littérature scientifique montre que le développement de la pratique des femmes n'a pas été aussi important qu'aux Etats-Unis et qu'en Norvège, notamment parce que les institutions qui organisaient le football ont été réfractaires à l'émergence de la pratique du football par les femmes (Breuil, 2007 ; Fan & Mangan, 2004). Ainsi, le second facteur qui a permis cette évolution importante est le soutien des structures étatiques et/ou fédérales. Au début des années 1980, en Chine, après quelques

réticences, la FIFA a fait pression pour que la Fédération Chinoise encadre et développe la pratique des femmes. Par conséquent, plusieurs championnats ont été organisés, l'équipe nationale est créée et le pays accueille même la première Coupe du Monde en 1991 (Hong & Mangan, 2003). Cette première Coupe du Monde est d'ailleurs une idée soutenue par une dirigeante norvégienne, la première femme à avoir pris la parole à un meeting de la FIFA : Ellen Wille (Fasting, 2003). Comme en Chine, il n'a pas été simple tout de suite pour les norvégiennes de jouer et de se structurer, mais la persévérance de plusieurs personnes a permis de mettre en place dès 1976 une commission pour développer la pratique des femmes et ainsi l'organiser, à travers plusieurs types de compétitions (Fasting, 2003).

Enfin, le dernier facteur qui a permis à différents pays une émergence pérenne de leur pratique est le rapport des hommes au football dans le pays. Markovits et Hellerman (2003) parle « *d'exceptionnalité* » concernant la pratique du football par les femmes aux Etats-Unis :

*« La place exceptionnelle des femmes dans le monde du football aux Etats-Unis résulte d'un autre phénomène exceptionnel, l'absence du football comme élément majeur de la culture hégémonique des sports américains »*⁵⁹ (Markovits & Hellerman, 2003, p. 26).

La combinaison de ces facteurs a permis une émergence massive et organisée de la pratique du football par les femmes dans plusieurs régions du monde. Cependant, le schéma n'a pas été le même partout. Dans un second temps, nous pouvons voir que dans plusieurs pays la pratique des femmes s'est développée plus lentement et en rencontrant différents obstacles.

Dans divers pays européens, notamment en Suède, en Irlande, en Angleterre et en France (Breuil, 2007 ; Hjelm & Olofsson, 2003 ; Prudhomme-Poncet, 2002) la pratique du football par les femmes a été institutionnalisée non dans le but de participer à son développement, mais plutôt pour mieux la contrôler :

*« La décision d'intégrer les femmes dans l'organisation du football était plus naturelle que de les exclure et de n'avoir aucun contrôle sur elles »*⁶⁰ (Hjelm & Olofsson, 2003, p. 199).

⁵⁹ Traduction libre : « this fascinating 'exceptionalism' was indeed the consequence of another 'exceptionalism', namely the absence of soccer as a major part of America's hegemonic sports culture »

⁶⁰ Traduction libre : « the decision to incorporate women into the organization of football was more natural than to exclude them and have no control over them. »

En Angleterre, ce n'est qu'à partir des années 1990 que la Fédération Anglaise commence à s'intéresser à la pratique du football par les femmes, et le promeut (Williams, 2003).

D'autres travaux montrent que les femmes se sont organisées pour jouer dans des clubs, ou en dehors, de manière informelle, sans vraiment être soutenues ou reconnues par les fédérations, concentrées sur le développement de la pratique des hommes (Cox & Thompson, 2003 ; Votre & Mourão, 2003). En Nouvelle-Zélande, Barbara Cox⁶¹, ancienne joueuse et chercheuse, raconte son expérience dans un entretien avec Shona Thompson (2003). Elle met en avant le fait que, au cours des années 1970, les joueuses étaient marginalisées, avec des accès difficiles aux terrains, un encadrement de faible qualité, peu d'arbitres dédiés aux matchs de femmes... Elle explique également que la pratique du football par les femmes n'était pas valorisée, notamment dans le cadre scolaire où elle était rejetée (Cox & Thompson, 2003). Durant les années 1980, au Brésil, l'étude de Sebastião Votre & Ludmila Mourão (2003) souligne la négligence de la fédération brésilienne dans le développement de la pratique par les femmes, trop concentrée sur la ferveur et l'engouement que suscitait l'équipe des hommes. L'Etat brésilien, comme la fédération, a préféré investir massivement dans le développement de la pratique des hommes afin de continuer à gagner en popularité, quitte à sacrifier la visibilité des femmes (Votre & Mourão, 2003).

La compilation de 15 travaux sur l'histoire du football pratiqué par les femmes de Hong et Mangan (2004) montre que dans la plupart des pays les footballeuses ont été confrontées à cette ignorance et marginalisation, notamment parce que la pratique des hommes prédominait, elle était considérée plus légitime et plus intéressante.

Pour finir, l'étude de Martha Saavedra (2003) souligne le fait que dans certains pays d'Afrique, notamment au Sénégal et en Afrique du Sud, le développement de la pratique des femmes ne fut pas rendu possible avant les années 1990. Tout d'abord, les informations concernant la pratique des femmes dans plusieurs pays africains sont rares, notamment avant les années 1990, et sont majoritairement des informations récupérées sur des sites internet (Saavedra, 2003). L'autrice explique qu'en Afrique du Sud, sous le régime de l'Apartheid, la pratique des femmes blanches était compliquée et contrôlée, et celle des femmes noires interdites. C'est pourquoi l'ensemble des femmes n'a pas vraiment pu jouer avant les années 2000, et notamment pas avant l'engagement de Aïssatou Françoise Seck⁶², qui a œuvré au développement de la pratique

⁶¹ Barbara Cox a été la première capitaine de l'équipe néo-zélandaise créée en 1975

⁶² Aïssatou Françoise Seck est une journaliste sportive sénégalaise.

des femmes en instituant une nouvelle ligue nationale composée de 12 équipes réparties dans tout le pays (Saavedra, 2003). Au Sénégal, l'auteurice montre que la pratique des femmes a très longtemps été en marge, considérée comme une pratique réservée aux hommes, et accusant de « masculiniser » les femmes. Les ligues de quartiers, les écoles et les clubs établis dans les différentes villes du pays étaient les lieux où les sénégalais·es avaient accès aux sports, mais aucun d'eux ne proposait la pratique du football pour les femmes (Saavedra, 2003).

La littérature scientifique existante sur l'histoire de la pratique par les femmes nous permet de constater qu'il y a des tendances qui se dégagent dans son développement : elles ont été marginalisées avant les années 1970, bien qu'en Europe, de manière autonome, les footballeuses aient tenté de s'organiser, puis, avec les mouvements féministes des années 1970, la pratique s'est établie dans plusieurs pays où ce n'était pas la pratique phare des hommes, mais dans la plupart des autres nations, les femmes se sont organisées entre-elles pour jouer, en étant souvent méprisées par les fédérations. A partir des années 2000, la pratique des femmes va continuer à se développer, voire même à se pérenniser et chercher à se professionnaliser, dans certains pays, tandis que dans d'autres, plus en retard sur le développement, les footballeuses continuent à lutter pour être reconnues.

A partir des années 2000, la littérature scientifique concernant la pratique du football par les femmes présentent majoritairement les défis contemporains auxquels les footballeuses sont confrontées.

2.2. Les défis contemporains des footballeuses

« Comment les femmes entrent-elles dans le monde du football et les relations entre les sexes continuent-elles à avoir un impact sur leur accès et leurs opportunités dans ce sport ? »⁶³ (Scraton et al., 2018, p. 19).

La problématique du second chapitre du livre de Pfister et Pope (2018) permet d'englober les différents travaux concernant les défis auxquels sont confrontées les femmes dans leur pratique du football au 21^{ème} siècle.

⁶³ Traduction libre : « how women enter the world of football and whether gender relations continue to impact on both their access to and opportunities in the sport »

2.2.1. La représentation médiatique : des obstacles aussi bien quantitatifs que qualitatifs

Les travaux qui s'intéressent à la représentation médiatique des footballeuses ont globalement souligné deux points : les joueuses sont quantitativement beaucoup moins représentées dans les différents médias que les joueurs, et, les médias ont tendance à se concentrer sur des éléments extra-sportifs, tels que la beauté, la féminité, l'hétérosexualité... (Allison, 2018 ; Caudwell, 2011 ; Dunn, 2016a, 2016b ; Jakubowska, 2015 ; Peeters & Elling, 2015 ; Pfister, 2015).

Les travaux récents montrent que la médiatisation des joueuses est en augmentation et plus importante qu'au début du siècle (Allison, 2018 ; Dunn, 2016a ; Peeters & Elling, 2015). Pour autant, celle-ci est bien moins importante que celle accordée aux hommes, ce qui signifie qu'une augmentation ne doit pas pour autant laisser croire que la pratique des femmes n'est plus marginalisée (Peeters & Elling, 2015). Effectivement, les footballeuses sont généralement médiatisées lorsqu'elles réalisent un exploit et/ou lorsqu'il n'y a pas de compétitions d'hommes en même temps, ou d'exploits sportifs d'hommes simultanément (Jakubowska, 2015 ; Prudhomme-Poncet & Thiney, 2015). Par exemple, l'Equipe de France a connu une médiatisation importante de ses matchs lors de la Coupe du Monde 2011 en Allemagne notamment parce qu'à ce moment-là aucune compétition d'hommes n'avait lieu en même temps (Prudhomme-Poncet & Thiney, 2015). En outre, la qualité de représentation médiatique des joueuses est moins bonne que celle des joueurs. Dunn (2016a) illustre ce phénomène à travers la façon dont la Coupe du Monde 2015, qui se déroulait au Canada, a été médiatisée en Angleterre : les expert·es ont fait les interviews et ont couvert l'événement depuis des studios au Royaume-Uni (Dunn, 2016a). En plus d'être moins concernés par la pratique des femmes, la littérature scientifique montre que les médias représentent les femmes différemment des hommes, en se concentrant fréquemment sur la féminité, la beauté et l'hétérosexualité, plutôt que sur leurs performances, comme c'est le cas avec les joueurs (Allison, 2018 ; Jakubowska, 2015 ; Pfister, 2015 ; Ravel & Gareau, 2016). Gerturd Pfister (2015) met en avant les stratégies médiatiques utilisées par les journalistes, qui consistent à se concentrer sur l'apparence et la « féminité » des joueuses. Cette façon de représenter les joueuses se retrouvent aussi aux Etats-Unis, en France, en Pologne, aux Pays Bas, où les joueuses sont médiatisées quand elles sont passives, habillées en robe, ou en jupe ou lorsqu'elles parlent de leur vie privée. (Allison, 2018 ; Jakubowska, 2015 ; Peeters & Elling, 2015 ; Ravel & Gareau, 2016). En outre, les journalistes ont toujours tendance à se concentrer sur des éléments qui n'ont rien à voir avec le sport, persuadés que ce sont ces images qui vont le plus attirer le public (Allison, 2018). Ces idées

préconçues illustrent les rapports sociaux de sexe à l'œuvre. La pratique des hommes et des femmes est séparée et hiérarchisée, les uns sont associés à une pratique physique exigeante et requérant de la force, tandis que les autres sont sexualisées à travers la représentation de leurs corps (Allison, 2018 ; Dunn, 2016a). Pourtant, une étude menée en Allemagne autour de la Coupe du Monde de 2011 montre que c'est quand un match est perçu comme intéressant, passionnant et joyeux qu'il suscite le plus d'intérêt (Hallmann, 2012). Par ailleurs, du fait de sa médiatisation moindre, les jeunes joueuses n'ont pas forcément de modèles auxquels s'identifier lorsqu'elles commencent à pratiquer, ou hésitent à le faire (Dunn, 2016). Cependant, il est important, aussi bien pour les joueuses à haut-niveau que pour les joueuses amatrices, débutantes, d'avoir cette image de modèle, afin justement de lutter contre les stéréotypes de genre, très présents dans la médiatisation du football pratiqué par les femmes (Dunn, 2016). Ainsi, les défis concernant la médiatisation restent nombreux, aussi bien quantitativement que qualitativement et se retrouvent au sein des clubs et des équipes nationales (Allison, 2018).

2.2.2. Les footballeuses confrontées à différents types de discriminations : sexisme, hétérosexisme et lesbophobie

En plus des différences médiatiques soulignées précédemment, les joueuses de football font encore face à de nombreuses barrières dans leur pratique, qui varient en fonction de leur niveau et du pays dans lequel elles jouent (Scraton et al., 2018). Tandis que certaines joueuses doivent encore lutter pour avoir accès aux terrains ou à des structures organisées à haut-niveau (comme au Sénégal ou en Jamaïque) (Packer, 2019 ; Pelak, 2010), d'autres (comme aux Etats-Unis, à l'instar de Megan Rapinoe) se battent pour déconstruire les stéréotypes de genre auxquels elles sont assignées dans leur pratique (Allison, 2018 ; Caudwell, 2011 ; Dunn, 2016a). Comme avec les médias, les joueuses sont soumises au sein de leurs clubs ou de leurs sélections nationales, aux normes de « féminité » les incitant à se présenter au public de manière calme et mesurée (Allison, 2018), mais également dans des tenues appropriées au fait d'être des femmes (Allison, 2018 ; Mennesson, 2012). En outre, cette image doit également refléter celle d'une joueuse hétérosexuelle (Allison, 2018 ; Dunn, 2016a ; Ravel & Gareau, 2016). Dans son enquête sur la Coupe du Monde 2015, Dunn (2016a) montre que les supportrices étaient interpellées par la manière dont

« Les instances dirigeantes du football féminin ont tenté de dissimuler ou de cacher le nombre de femmes LGBTQ »⁶⁴ (Dunn, 2016a, p. 49).

L'auteurice montre que l'homosexualité est crainte dans le football pratiqué par les femmes et qu'il y a une volonté de la part des clubs, des sélections nationales et plus largement des instances dirigeantes de cacher l'homosexualité des joueuses et d'exacerber l'hétérosexualité (Dunn, 2016a), afin de

« Présenter le football féminin comme « normal » et « féminin » plutôt que comme quelque chose de non-hétérosexuel »⁶⁵ (Dunn, 2016a, p. 50).

Les footballeuses sont donc victimes d'hétérosexisme (Herek, 1992) et de lesbophobie (Griffin, 1998) dans le monde du football.

Enfin, ajoutées à ces injonctions à la féminité et à l'hétérosexualité, des études font état du sexisme ordinaire (Caudwell, 2011 ; Scraton et al., 2018 ; Themen, 2016) que peuvent rencontrer les footballeuses dans leur pratique. Une étude menée sur le football pratiqué par les femmes en Angleterre souligne la volonté émergente de certaines joueuses de ne pas se plier aux règles binaires imposées par la fédération qui visent à séparer la pratique des hommes et de celles des femmes (Themen, 2016). Puis, aux Etats-Unis, le sexisme ordinaire subi par les salariées d'un club de WPS ont montré que même dans une région où la pratique du football par les femmes est fortement démocratisée et valorisée, les femmes subissent des discriminations (Allison, 2017, 2018).

Alors que la pratique des femmes s'est massivement développée à travers le monde, certains défis persistent, et montrent que les sports, et notamment le football, restent un bastion de la masculinité (Terret, 2006a). Ainsi, indépendamment du niveau de développement de la pratique, les footballeuses font toujours face à plusieurs obstacles pour jouer.

3. La pratique du football par les femmes en France

En 2019, la France a accueilli, la 8^{ème} Coupe du Monde Féminine de la FIFA. Si les bleues ne sont pas parvenues à décrocher leur premier titre (défaite en quarts de finale face aux Etats-

⁶⁴ Traduction libre : « about the way that the governing bodies for women's football tried to gloss over or hide the number of LGBTQ women involved in the sport. »

⁶⁵ Traduction libre : « to present women's football as "normal" and "feminine" rather than anything non-heterosexual »

Unis), le succès est venu du public et des médias (Beaud & Rasera, 2020b) avec de nombreux/ses supporter/trices et téléspectateur/trices. L'accueil d'un tel événement symbolise une évolution de la pratique du football par les femmes en France au cours de la dernière décennie, aussi bien quantitativement (200 000 licenciées en 2022 contre 68 500 en 2011) que qualitativement (meilleures conditions d'accès dans les clubs, retransmission de matchs...). Cependant, malgré le « tournant » de 2011 (Martin, 2017), les footballeuses n'évoluent pas dans les mêmes conditions que les hommes, n'ont pas les mêmes moyens, les mêmes accès à la pratique ni la même reconnaissance. Si leurs conditions tendent à s'améliorer depuis l'institutionnalisation de leur pratique en 1970 (Breuil, 2007 ; Prudhomme-Poncet, 2002), les footballeuses ont dû lutter pour avoir le droit de jouer, et continuent à faire face à plusieurs défis.

3.1. Dès débuts prometteurs à l'interdiction formelle : la pratique du football par les femmes lors des deux guerres mondiales (1917 – 1955)

Avant Mars 1970 et la reconnaissance du football pratiqué par les femmes par la Fédération Française de Football (FFF), les femmes ont pratiqué, clandestinement et/ou de manière autogérée, avant d'être interdites de pratique sous le régime de Vichy (Breuil, 2007; Prudhomme-Poncet, 2002).

3.1.1. La première guerre mondiale, un moment opportun.

« En dépit de la guerre ou grâce à elle, les premières femmes balle au pied apparaissent en France au cours de l'année 1917 » (Prudhomme-Poncet, 2002, p. 22).

En France, au cours de la première Guerre Mondiale, les femmes ont été intégrées dans des métiers d'hommes afin de pallier l'absence de ces derniers, envoyés au front. Fin 1917, « au plus fort de l'activité féminine » (Thébaud, 2004), 400 000 munitionnettes sont mobilisées, toutefois cela ne représente que 20 % de plus du personnel de femmes par rapport à l'avant-guerre (Thébaud, 2004). Cette mobilisation permet, provisoirement, aux femmes d'intégrer un domaine réservé aux hommes, les usines (Thébaud & Perrot, 1986), ce qui offre la possibilité à certaines d'entre elles de pénétrer dans un autre bastion de la masculinité, le sport (Terret et al., 2013). En parallèle, quelques associations sportives à destination des femmes émergent afin de permettre aux sportives de lutter contre l'ostracisme et l'exclusion dont elles sont victimes de la part des principales organisations sportives (Ottogalli-Mazzacavallo, 2017). Ainsi, elles

bousculent les normes de genre en pratiquant pour la première fois des sports comme le football, notamment dans des clubs parisiens tels que Fémina Sport, Académia, En Avant... En 1918 deux équipes de Fémina participent même à une rencontre en lever de rideau de France-Belgique (Breuil, 2007). Sur ce point, l'activisme d'Alice Milliat joue un rôle essentiel et incarne une démarche que Florence Carpentier (2019) qualifie de féministe, en créant la Fédération des Sociétés Française de Sport Féminin (FSFSF) afin de fédérer et d'organiser la pratique sportive des femmes alors très esseulée et marginalisée. Une autre figure permettra aux femmes pendant la guerre d'avoir un « modèle » auquel s'identifier, Violette Morris.

« Adeptes de l'émancipation totale, y compris la liberté sexuelle, celle-ci entend concurrencer les hommes dans le champ des activités physiques et confondre les genres » (Breuil, 2007, p. 47).

A la fin de la grande guerre, les femmes ont donc, d'une part, accès à des associations sportives pour pratiquer des sports, et des modèles auxquels s'identifier, et, d'autre part, elles se sont émancipées et ont envie d'acquérir un nouveau statut (Breuil, 2007; Prudhomme-Poncet, 2002).

Dans ce contexte considéré comme favorable (Prudhomme-Poncet, 2002), le nombre de clubs continue de croître, passant de 11 au début de 1920 à 30 à la fin de cette même année (Breuil, 2007) et des rencontres s'organisent de plus en plus. Effectivement, les clubs ne sont plus simplement regroupés dans certaines régions mais s'implantent dans tout l'hexagone, offrant la possibilité d'organiser des matchs sur le territoire national. Toujours en 1920, la pratique des femmes françaises s'étend à l'international : des joueuses de deux clubs de Paris constituent une sélection qui ira faire une première tournée en Angleterre (4 matchs attirant en tout 61 000 spectateur/trices), puis une seconde tournée sera organisée en France. Les prestations des joueuses françaises seront notamment relayées dans les médias sportifs influents de l'époque (Prudhomme-Poncet, 2002).

Cependant, malgré ces belles années et un développement rapide, les prémices du football pratiqué par les femmes vont rapidement être stoppées. Plusieurs

« facteurs contrariants interagissent pour freiner l'essor d'un sport avant même qu'il ait atteint un niveau suffisant de développement » (Prudhomme-Poncet, 2002, p. 182).

Effectivement, en plus du manque de terrains, du manque d'argent, d'une faible qualité de jeu et d'une propagande anti-football, l'arrivée du régime de Vichy va sceller le sort des footballeuses en France (Prudhomme-Poncet, 2002).

3.1.2. Une pratique mise à mal dès l'entre-deux guerres

Malgré un nombre de clubs grandissants et un certain engouement médiatique (Prudhomme-Poncet, 2002), le développement de la pratique du football par les femmes va rapidement connaître un déclin, avant d'être totalement prohibée sous le régime de Vichy.

Tout d'abord, Alice Milliat au sein de la Fédération Sportive Féminine Internationale (FSFI), qui tend à coordonner les rencontres internationales, doit faire face à la réticence des nations adhérant à cette fédération, et se retrouve peu à peu esseulée pour continuer à organiser la pratique du football international. En parallèle, la concurrence d'autres organismes voulant régir la pratique du football affaiblie également la FSFI. Cette dernière est vue d'un mauvais œil par de nombreuses organisations, comme la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), qui souhaite avoir le monopole de l'encadrement de la pratique (Breuil, 2007 ; Prudhomme-Poncet, 2002). Par ailleurs, le contexte politique va entraîner une raréfaction des compétitions internationales, la pratique du football étant interdite outre-manche et en Belgique. Puis, au cours de la seconde moitié des années 1920 le nombre de clubs va arrêter de croître, avant de décliner petit à petit (Breuil, 2007). Au début des années 1930 quelques clubs persistent et s'affrontent dans l'hexagone, la Fédération Française de Football Féminin (FFFF) est même créée en 1933, par des footballeuses souhaitant continuer à instaurer leur pratique. Cependant, cette même année, la Fédération Française de Sport Féminin (FFSF) interdira la pratique du football par les femmes, puis, la FFFF disparaîtra, en 1937 (Prudhomme-Poncet, 2002). Ce rejet institutionnel est renforcé par les discours médicaux et médiatiques, qui dénoncent un sport dangereux et inadapté pour les femmes (Bohuon, 2009). En parallèle, la pratique du football par les hommes connaît son « âge d'or ». Pendant ce temps, la pratique du football par les hommes se développe : le premier championnat professionnel est créé en 1932 (Dietschy, 2010) en France, et à l'instar de Jean-Pierre Peugeot avec le Football Club Sochaux Montbéliard (FCSM), de nombreux chefs d'entreprise investissent dans des clubs de football pour augmenter leur notoriété, valoriser leur marque ou divertir leurs employés (Mourat, 2006). Ainsi, tandis que la pratique des hommes se professionnalise, celle des femmes est totalement empêchée.

3.2. De la reprise de la pratique au « tournant » de 2011 : une cinquantaine d'années de pratique dans l'ombre (1955 – 2011)

Sous le régime de Vichy la pratique du football par les femmes connaît une interdiction formelle, puis, au début des années 1950, le football est catégorisé comme un sport « masculin » (Breuil, 2007). Dans un premier temps, dans la période de l'après-guerre, deux dynamiques émergent dans la société française. D'une part, la pratique du sport est valorisée, elle se développe et permet une démocratisation des activités, et d'autre part, les femmes connaissent une intégration dans la société en tant que citoyenne, notamment avec le droit de vote en 1944. A travers l'école et le sport scolaire les jeunes filles sont donc sensibilisées aux pratiques physiques et sportives et « *connaissent les joies du ballon rond de manière informelle* » (Breuil, 2007, p. 160). Toutefois, les discours dominants sous le régime de Vichy restent en vigueur, le football est toujours considéré comme « masculin » et dangereux pour les femmes, et les institutions refusent de reconnaître la pratique des femmes (Prudhomme-Poncet, 2002). Les dirigeants du football français cherchent alors à éloigner les femmes de la pratique, notamment en les réassignant à leur rôle de mère ou d'épouse. Cependant, comme au début du 20^{ème} siècle, « *l'émergence du football féminin semble accompagner le mouvement d'émancipation des femmes* » (Prudhomme-Poncet, 2002, p. 261).

3.2.1. Encadrer pour mieux invisibiliser, l'institutionnalisation comme caution

Après la Grande Guerre, le football pour les hommes devient « poids-lourd du sport français » (Dietschy, 2010, p. 421), car il est pratiqué massivement par toutes les couches de la société. Toutefois, ce n'est qu'à la fin des années 1960 et au cours des années 1970 que se pérennise sa professionnalisation, grâce aux investissements, d'une part, des dirigeants/présidents de club, qui pour beaucoup sont également chefs d'entreprise, et d'autre part, des municipalités (Dietschy, 2010). Cependant, la stratégie fédérale concernant l'intégration de la pratique des femmes est celle de l'ignorance (Vincent & Charroin, 2013). En effet,

« *la FFF délègue ou plutôt se « débarrasse » du problème en donnant aux ligues les pleins pouvoirs* » (Vincent & Charroin, 2013, p. 439)

En 1969, la pratique s'organise dans certaines régions, à l'initiative de dirigeants de clubs locaux, comme en Champagne ou en Alsace, où des commissions féminines sont créées, ou dans le Lyonnais et le Centre Ouest, où la pratique du football féminin rejoint des commissions

(Prudhomme-Poncet, 2002). Toutefois, inquiète de voir la pratique des femmes s'organiser de manière autonome (Prudhomme-Poncet, 2002) la fédération accepte de « valider les initiatives » prises dans les territoires. En août 1969, le conseil fédéral valide le « droit pour les clubs de reconnaître le football féminin » (Breuil, 2007) et en mars 1970, la FFF « s'engage à son tour à s'investir directement dans la gestion du football féminin et crée une commission au niveau national » (Breuil, 2007). Cette première victoire ne sonne pas pour autant la fin des difficultés pour les footballeuses françaises qui, durant les trente années suivantes, voient leur pratique marginalisée, discriminée et stagnée (Vincent & Charroin, 2013). Intégrées pour être mieux contrôlées, les footballeuses demeurent considérées comme des sous-produits du mouvement sportif français (Terret, 2007) :

« Les footballeuses ne furent ni désirées, ni attendues par les instances de la rue d'Iéna. Leur existence a été officialisée uniquement pour que cette pratique sportive ne se développe pas à l'extérieur de la FFF » (Fortems, 2014, p. 91)

Le manque de considération de la part de la fédération va se traduire par un délaissement total des footballeuses : en plus de n'avoir rien mis en place pour favoriser le développement de la pratique des footballeuses, des règles ont été émises afin de freiner leur progression (Prudhomme-Poncet, 2002). Tout d'abord, les femmes sont soumises à des règles restrictives concernant le jeu, leur temps de match sont diminués par rapport aux hommes, et elles doivent jouer avec un ballon plus léger. Ensuite, concernant les catégories d'âges, les filles et les femmes n'ont pas les mêmes opportunités que les garçons et les hommes. Ces derniers peuvent commencer à pratiquer aux alentours de 5/6 ans, tandis que les filles doivent attendre d'avoir 11 ans. Puis, il n'existe que deux catégories pour les femmes, « adulte », quand elles ont plus de 14 ans, et « junior » quand elles ont moins de 14 ans. Enfin, la mixité est interdite aussi bien au sein d'une équipe que lors des rencontres (Breuil, 2007). Ces règles, promulguées par la FIFA et appliquées par la FFF vont contenir le développement du football pratiqué par les femmes et agrandir son retard par rapport aux autres nations, et également par rapport aux hommes (Gozillon, 2020). Par ailleurs, concernant l'équipe nationale, des choix sont également faits de la part de la FFF afin de ralentir la progression des bleues, et de privilégier l'amateurisme à la professionnalisation (Fortems, 2014). La négligence de la fédération a duré une vingtaine d'année, puis, à l'aube des années 1990 les règles vont peu à peu s'assouplir

(Prudhomme-Poncet, 2002), jusqu'en 1998 où la pratique du football par les femmes va connaître un premier petit tournant (Martin, 2017).

3.2.2. L'amélioration des conditions de pratique qui masque de nombreuses injonctions à « la féminité »

Si dans l'histoire androcentrée du football l'année 1998 fait écho à la première victoire à une Coupe du Monde pour l'équipe des hommes, cette année est, pour les femmes, synonyme de changements, d'évolutions.

Après avoir été sacré avec les bleus, Aymé Jacquet⁶⁶, aux côtés de Marie-Georges Buffet prennent position en faveur d'un soutien à la pratique des femmes via une politique structurelle sans précédent : création de sport étude football *féminin* (1998), création des pôles de formation, développement de contrats fédéraux en 2009, processus de détection de joueuses sur le territoire... (Fortems, 2014). Le message est néanmoins quelque peu brouillé par le maintien d'une politique différentialiste de la FFF, faisant fonctionner le genre comme « un capital de conformité » (Mennesson, 2012). A l'instar de la politique du tailleur – qui oblige les joueuses de l'Équipe de France à porter un tailleur lors de toutes leurs actions de représentation (Mennesson, 2012) - les règles limitent la liberté des joueuses en les obligeant à mettre en scène les normes de la féminité hégémonique. La Fédération met également en place un plan de « féminisation des joueuses », prétextant le manque d'affluence par un manque de féminité des joueuses, où les joueuses doivent exhiber les codes de la féminité traditionnelle et de l'hétérosexualité (Fortems, 2014). Des campagnes de communication hétérosexistes, basées « sur l'idée supposée que le sexe vend le sport féminin » (Kane et al., 2013) érigent Adriana Karembeu – ex-mannequin n'ayant jamais joué au football – en icône du football *féminin*. Le slogan de cette campagne « Le football français a besoin de plus de femmes comme Adriana » est accompagné d'une série de cinq photos d'Adriana Karembeu posant dans un rôle différent (joueuse, arbitre, coach...). Un slogan propre à la situation accompagne chaque photo servant ainsi à mettre l'accent « sur une féminité appropriée et sur l'établissement de l'hétérosexualité » (Ravel & Gareau, 2016). Enfin, ce sexisme se manifeste, à l'aune de la Coupe du Monde 2011, à travers une série de vidéos intitulée « Les demoiselles de Clairefontaine » où les joueuses sont questionnées sur des points de leur vie privée et extra-sportive, ce qui a pour effet de « rabaisser

⁶⁶ Sélectionneur de l'Équipe de France des hommes entre 1993 et 1998

les femmes en tant qu'athlète et diminuer l'importance de leurs performances sportives » (Christopherson et al., 2002).

Ainsi, si la FFF accentue sa politique pour développer la pratique du football par les femmes, la communication mise en place, notamment autour des bleues et de la Coupe du Monde 2011, ramène les joueuses à leur statut de femmes, se devant d'être *féminines* et hétérosexuelles.

3.3. Des recommandations ministérielles et des exploits comme conditions de la reconnaissance (2011 - ...)

A partir de la saison 2011-2012, la pratique du football par les femmes connaît une croissance importante en terme de licenciées (Martin, 2021), et, par ailleurs, commence à être légèrement médiatisée (Lapeyroux, 2021). Dans le même temps, l'équipe nationale des hommes perd en popularité suite à l'attitude des joueurs lors de la Coupe du Monde 2010, et surtout suite à « l'affaire Anelka » (Kaciaf & Lagneau, 2013). Le parcours sportif des femmes contraste avec les défaites et les « scandales » des bleus. Par ailleurs, les politiques menées par Brigitte Henriques, secrétaire générale de la FFF puis Vice-présidente, *via* de nouveaux plans d'action en faveur des femmes (Martin, 2017) et par les ministres en charge des sports à partir de 2012, Valérie Fourneyron et Najat Vallaud-Belkacem renforcent les contraintes en faveur de la promotion des femmes dans les sports (Louveau, 2015 ; Ottogalli-Mazzacavallo, 2018).

3.3.1. L'impact de la mise en place d'un plan de féminisation

Un premier plan fédéral (2012-2016) est défini par Brigitte Henriques qui érige la féminisation du football en « priorité sur l'ensemble du territoire » (Billon et al., 2019) autour de 4 axes : augmenter la proportion des femmes dans toutes les fonctions (arbitres, éducatrices...); augmenter le nombre de licenciées pratiquantes et devenir une référence en Europe afin d'atteindre rapidement les 100 000 licenciées et créer 1000 écoles féminines de football; occuper le devant de la scène internationale en décrochant un titre européen ou mondial dans les 4 ans et développer les clubs de Division 1 afin de permettre aux professionnelles de pouvoir vivre de leur sport, en incitant notamment les clubs professionnels hommes à ouvrir une section pour les femmes; et innover en matière de formation notamment en créant des pôles espoir un peu partout en France. Ainsi, entre la saison 2011-2012 et la saison 2016-2017 la part des femmes parmi les licenciées est passée de 4,6% à près de 8%, et

« Cette accélération semble correspondre, dans sa temporalité, à la mise en place du plan fédéral de féminisation » (Martin, 2017).

Pour Brigitte Henriques, le « bilan est très positif » elle considère que ces mesures ont permis de « faire tomber des barrières culturelles » (Gaubert, 2017b, p. 1). Au-delà de l'augmentation et de la pérennisation des effectifs, l'ancienne secrétaire générale de la Fédération considère que ce plan de féminisation a amené un changement sur le regard porté à la pratique des femmes :

« Aujourd'hui une jeune qui veut faire du football, elle ne se pose plus la question de savoir si elle peut ou pas jouer, elle joue. Ce n'est plus comme avant où quand vous jouiez au football, vous étiez la caricature du garçon manqué, vous étiez en marge. Il n'y a plus ce regard qu'il y avait avant, c'est le gros changement. » (Gaubert, 2017b, p. 2).

Ainsi, si l'élaboration et l'application de ce plan de féminisation semble, pour les dirigeant·es de la FFF, avoir été à la base de nombreux changements, il est à corréliser avec d'autres événements, notamment le parcours des bleues à la Coupe du Monde 2011.

3.3.2. L'impact des prouesses sportives des bleues et de l'Olympique Lyonnais

En 2011, l'Équipe de France Femmes, entraînée par Bruno Bini, participe à la deuxième phase finale d'une Coupe du Monde, après celle de 2003 aux États-Unis, et réalise l'exploit d'atteindre les demi-finales et de finir en 4^{ème} position de ce tournoi, en proposant un jeu d'une grande qualité (Gaubert, 2017b). Cet exploit a été d'autant plus impactant pour le grand public qu'il a, pour la première fois, été médiatisé de manière conséquente. Les joueuses ont fait plusieurs fois la Une du journal l'Équipe (Prudhomme-Poncet & Thiney, 2015), et pour la demi-finale il y a eu « trois millions de téléspectateurs » (Gaubert, 2017b). Par ailleurs, le fait que la compétition se déroule en Allemagne, où la pratique du football par les femmes en 2011 était bien plus importante qu'en France, a permis d'avoir, lors du tournoi une mise en valeur « du jeu et de la technique des joueuses, d'en faire un spectacle attractif » (Prudhomme-Poncet & Thiney, 2015), à travers les médias. La constitution d'une équipe aussi performante pour cette compétition a été rendue possible grâce à plusieurs éléments. D'une part, a éclot une génération de joueuses qui a eu l'opportunité d'évoluer à Clairefontaine depuis 1998, et de bénéficier de plusieurs entraînements de qualité par semaine (Gaubert, 2017b), et, d'autre part, les efforts de

certains clubs de Division 1 ont commencé à porter leurs fruits. Effectivement, les présidents Nicollin (à Montpellier) et Aulas (à l'Olympique Lyonnais) ont misé sur le développement du football pratiqué par les femmes en premier, et leurs équipes, notamment l'Olympique Lyonnais (OL), ont commencé à rayonner sur la scène européenne (Gaubert, 2017 ; Prudhomme-Poncet & Thiney, 2015) : en 2011, l'OL a remporté la première ligue des champions de son histoire. L'investissement de ces présidents, en plus de permettre de remporter des titres, a offert la possibilité aux joueuses d'avoir des contrats fédéraux (« *contrat qui permet la rémunération financière de footballeurs non professionnels pour les clubs de la 3^{ème} à la 6^{ème} division* » (Prudhomme-Poncet & Thiney, 2015)), et, par conséquent, de se concentrer sur leur pratique, sans avoir un autre emploi en parallèle. Pour autant, cette situation ne concerne que très peu de joueuses, et pas toutes les équipes du championnat.

En somme, en 2011, la conjoncture était propice au développement de la pratique du football par les femmes, et depuis cette année, l'expansion continue, la médiatisation se développe, et il est de moins en moins compliqué pour une fille, une femme, de jouer au football en France. Cependant, au lendemain de la 8^{ème} Coupe du Monde des femmes, qui s'est déroulée en France en 2019, la pratique du football par les femmes reste confrontée à de nombreux défis.

4. La pratique du football par les femmes au Canada

Dans l'ombre de son voisin Étatsunien, le Canada est également un pays où la pratique du football par les femmes est importante, notamment chez les jeunes joueuses (Ann Hall, 2003 ; McGhee, 2008). Cependant, avant le début des années 1970, la pratique des femmes n'était absolument pas développée voire inexistante (Ann Hall, 2003 ; Breuil, 2007 ; McGhee, 2008). A partir de 1969, et après l'enchaînement de plusieurs éléments favorables, les filles/femmes ont largement investi la pratique du football, en faisant un « *sport de choix* » (Ann Hall, 2003). Puis, depuis la fin des années 1990, la pratique du football par les femmes tend à se professionnaliser.

4.1. 1920 – 1970 : Une pratique invisible puis interdite

Les années 1920 sont considérées comme « *l'âge d'or* » de la pratique du sport par les femmes au Canada (Detellier, 2015), cependant le football ne fait pas partie des sports les plus populaires.

4.1.1. Des débuts compliqués pendant l'âge d'or du sport pratiqué par les femmes à une interdiction fondée sur des discours médicaux et religieux (1920 – 1930)

Les premières traces du football pratiqué par les femmes au Québec sont liées à une histoire européenne : l'arrivée des Dick, Kerr Ladies, club de football anglais créé en 1917 à Preston, dans le nord de l'Angleterre (Breuil, 2007). Au cours de cette tournée en Amérique du Nord les anglaises espéraient affronter des équipes de femmes des États-Unis et du Canada, cependant la Dominion Football Association (DFA), l'ancienne Association Canadienne de Soccer (ACS) refuse qu'un de ses clubs affiliés s'oppose à cette équipe de femmes (Ann Hall, 2003). Bien que les références soient rares et dispersées, il semblerait qu'à différents endroits dans le pays des femmes se soient organisées pour jouer au football, mais leur pratique a toujours été fortement critiquée, notamment par les médecins et les religieux (Ann Hall, 2003). Ces derniers s'accordent à dire que le sport est un « *moyen de viriliser les hommes* » et redoutent que « *ces activités aient le même effet sur les athlètes féminines* » (Detellier, 2015, p. 41). En effet, si les médecins tiennent des discours en faveur de la pratique d'activités physiques et sportives, « *la santé et la moralité de la population urbaine seraient grandement améliorées si celle-ci pratiquait davantage de sport* » (Detellier, 2015, p. 33), le football n'est pas du tout un sport encouragé, jugé trop dangereux et pas adapté aux femmes (Ann Hall, 2003 ; Detellier, 2015). L'attrait des femmes pour les sports collectifs et pour la compétition préoccupe presque l'entièreté des médecins (Detellier, 2015), sauf quelques-uns. Dans un rapport intitulé « *The Physical Education of Girls* », publié par un auteur anonyme, en 1922, dans The Canadian Medical Association, il est écrit que « *mis à part le football, considéré trop violent, les femmes peuvent pratiquer tous les sports* » (Detellier, 2015). Par ailleurs, les religieux encouragent à la pratique sportive dans leur discours, mais une pratique modérée à travers laquelle les femmes n'auraient pas un comportement jugé « *immodeste* » (Detellier, 2015). Ces discours ont une influence sur les sports qui sont proposés dans les associations sportives Québécoises. Au Palestre, centre mixte administré en grande partie par des hommes, où les femmes peuvent pratiquer à des horaires spécifiques, plusieurs sports leur sont proposés, mais jamais le football. La situation est sensiblement la même avec la Young Women's Christian Association, où les femmes sont responsables de proposer des activités sportives aux Montréalaises, mais où la pratique du football n'est pas autorisée (Detellier, 2015). Ainsi, à partir de 1924 le football pour les femmes est rejeté au Canada, ce sport suscite peu d'intérêt, à l'inverse par exemple du basketball, beaucoup plus pratiqué par les canadiennes (Breuil, 2007).

4.1.2. Disparition de la pratique du football par les femmes (1930 – 1970)

« Il n'y a aucune référence à des filles ou des femmes jouant au football au Canada après ces premiers cas isolés dans les années 1920 »⁶⁷ (Ann Hall, 2003, p. 32-33).

La période d'entre-deux guerres en Amérique du Nord est considérée comme « l'âge d'or » de la pratique du football par les hommes. Suite à l'immigration d'hommes de différents pays européens, et notamment de Grande-Bretagne, fervents pratiquants du football, la pratique s'est répandue. Plusieurs clubs ont alors été créés, un peu partout dans le pays, mais aucun n'a accueilli la pratique des femmes (Ann Hall, 2003). Après le second conflit mondial, la pratique du football par les hommes a peu à peu diminué, du fait des conséquences économiques de la guerre, puis, à cause de la concurrence d'autres sports professionnels tel que le hockey. Si la vague d'immigration qui a eu lieu après la Seconde Guerre mondiale a fait arriver des joueurs de football européens talentueux, le football n'était pas considéré comme un « jeu canadien » (Ann Hall, 2003). Par ailleurs, dans la période de l'après-guerre, la pratique sportive est encouragée pour les femmes afin de « *bonifier leurs corps de future mère et pour les préparer à leur rôle d'épouse* » (Detellier, 2015, p. 66). Des activités spécifiques sont donc choisies pour permettre cela, dont le football ne fait absolument pas partie. La seule « trace » de pratique du football par des femmes dans les années 1950 vient de l'université McGill, à Montréal. A l'initiative de Dorothy Nichol, une pionnière dans le développement des sports à l'université, plusieurs matchs ont été organisés à partir de 1950 contre des équipes universitaires locales (McDonald College, Bishop's University...) (Ann Hall, 2003). Cependant, au-delà de ces quelques exceptions, aucune recherche scientifique ne fait état de la pratique du football par les femmes jusqu'à la fin des années 1960.

4.2. (Re)Naissance de la pratique du football par les femmes : un sport d'adolescent·es qui se professionnalise doucement (1970 – 1999)

A la fin des années 1960 et tout au long des années 1970 la pratique du football par les femmes s'est implantée et développée de manière ascendante au Canada (Black, 2017).

⁶⁷ Traduction libre : « There are no references to girls or women playing soccer in Canada after these early, isolated instances in the 1920s. »

4.2.1. Le football au Canada : le développement d'une nouvelle pratique phare pour les enfants et les adolescent·es

En 1969, la Canadian Minor Soccer Association, la fédération Canadienne, est créée et permet l'émergence de plusieurs clubs dans les différentes provinces du pays. Si ces clubs sont initialement composés que d'équipes réservées aux garçons et aux hommes, les filles et les femmes font savoir qu'elles veulent également avoir accès à la pratique. Ainsi, plusieurs filles rejoignent les clubs, et au sein de certains, des équipes exclusivement pour les filles sont créées, au sein d'autres, elles doivent jouer avec les garçons (Ann Hall, 2003). L'intégration des filles dans les clubs de football est également passée par l'impact des mouvements féministes des années 1970, en Amérique du Nord, qui ont eu des répercussions sur la société en général, et donc dans le monde des sports (McGhee, 2008). D'une part, comme aux Etats-Unis, les femmes ont majoritairement investi les sports délaissés par les hommes et/ou pratiqués par les minorités, sans rencontrer trop de résistances (Breuil, 2007). D'autre part, plusieurs parents se sont mobilisé·es pour demander à ce que leurs filles aient les mêmes accès aux différents sports que les garçons, et dans les mêmes conditions qu'eux (Ann Hall, 2003 ; McGhee, 2008). L'affluence massive de filles et de femmes dans les clubs va alors mener au débat sur la mixité : est-ce que les filles peuvent intégrer les équipes de garçons ou est-il nécessaire de créer des équipes et des championnats pour les filles ?

Ann Hall (2003) explique qu'il y a alors deux « groupes » qui s'opposent : d'un côté des personnes pensant que c'est à travers des équipes distinguant les sexes, mais ayant les mêmes conditions, qu'il y aurait le plus d'égalité, et d'un autre côté, celles/ceux argumentant que la distinction dans les équipes devait se faire sur la base des capacités et non sur celle du sexe. Il y a eu plusieurs cas d'exclusion de filles dans des équipes de garçons, à l'approche de phases finales de compétitions notamment (Ann Hall, 2003), mais globalement la mixité a été encouragée (Breuil, 2007), en parallèle de la création d'équipes et de championnats pour les filles/femmes. En 1974, « the Greater Niagara Falls Minor Soccer Association » est la première à créer une ligue pour les femmes, puis, en 1977, la fédération canadienne, pour promouvoir l'engagement et le développement de la pratique des filles, souhaite organiser des compétitions dans 4 catégories d'âge au niveau régional et interprovincial. A cette époque, les filles représentaient 10% des licencié·es de moins de 18 ans (Ann Hall, 2003). Puis, en 1978, la pratique du football par les femmes au Canada s'internationalise pour la première fois puisqu'une équipe de la « Greater Vancouver Women's Soccer League » est invitée en Chine

pour participer à un tournoi international (Ann Hall, 2003). Enfin, un autre élément a permis le développement de la pratique du football par les femmes. En 1972, a été promulgué au Etats-Unis le Title IX, un amendement qui interdit toute discrimination sur la base du sexe dans les programmes d'éducation soutenus par l'État (Edwards, 2010). Par conséquent, la pratique du football par les femmes aux Etats-Unis a connu une augmentation fulgurante : en 1977, seuls 2,8 % des programmes sportifs interuniversitaires pour les femmes proposaient du football, en 2004, 88,6 % des écoles proposaient des programmes de football pour les femmes (McGhee, 2008). Ce développement de la pratique du football par les femmes dans le pays voisin a eu un impact sur les joueuses canadiennes qui ont alors eu l'opportunité de rejoindre ces programmes (McGhee, 2008).

Les années 1970 ont donc été fructueuses pour le développement de la pratique du football par les femmes au Canada. La succession d'éléments favorables à l'intégration des femmes dans la pratique a permis, d'une part, de démocratiser le football, un sport qui n'était pas très populaire, et, d'autre part, de rendre pérenne la pratique avec la création de nombreux clubs et de championnats exclusivement pour les filles/femmes.

4.2.2. Le développement de la pratique chez les jeunes et la création d'une équipe nationale : deux décennies d'évolution (1980 – 2000)

Au début des années 1980, la progression du nombre de filles/femmes pratiquant le football continue d'évoluer. Ann Hall (2003) parle du football au Canada comme d'un « sport de choix » car c'est une pratique que les enfants et les adolescent·es investissent majoritairement. Une étude statistique datant de 2005 montre que le football est le sport le plus pratiqué par les jeunes âgé·es de 5 à 14 ans, ils/elles sont 44% à pratiquer ce sport (McGhee, 2008). Tout au long de la fin du 20^{ème} siècle, la pratique des filles s'est donc accentuée :

« en 1980, il n'y avait probablement pas plus de 16 000 joueuses de football enregistrées dans le pays, mais en 2000, il y en avait 270 145 au total »⁶⁸ (Ann Hall, 2003, p. 38).

Ce qui est également notable c'est la place que prennent les filles en comparaison aux garçons. Effectivement, dans les années 1980, il était estimé qu'il y avait 1 filles pour 11 garçons tandis qu'en 2000, il y avait 1 fille pour 2 garçons (Ann Hall, 2003). Pour autant, les filles/femmes

⁶⁸ Traduction libre : « In 1980, there were probably no more than 16,000 registered female soccer players in the country, but by 2000, there were a total of 270,145. »

qui souhaitent évoluer à plus haut-niveau et avoir une pratique compétitive se sentent lésées : il n'y avait pas, au cours des années 1980, d'équipes provinciales et il n'y a pas eu de championnat national inter-université avant 1987 (Ann Hall, 2003). Un changement important va avoir lieu en 1986 avec la création de la première équipe nationale de femmes du Canada (Ann Hall, 2003 ; McGhee, 2008). Cependant, les débuts vont être compliqués, notamment à cause d'un manque de soutien de la fédération. Par conséquent, l'équipe n'est pas qualifiée pour la première Coupe du Monde de l'histoire, en 1991. Après cet échec, Françoise, ancienne internationale, est nommée entraîneuse de l'équipe (de 1991 à 1995). Elle a réussi à qualifier son équipe pour la seconde Coupe du Monde, en 1995, mais le parcours mitigé des joueuses ne leur a pas permis de se qualifier pour les Jeux Olympiques de 1996 (Ann Hall, 2003). Cependant, les choses vont prendre une nouvelle tournure à partir de 1999. Premièrement, la fédération canadienne embauche pour la première fois un entraîneur un temps plein pour l'équipe nationale des femmes, et choisi un expert international, Even Pellerud (McGhee, 2008). Il était à la tête de l'équipe norvégienne lors de leur succès à la Coupe du Monde de 1995 (Ann Hall, 2003). Deuxièmement, la Coupe du Monde de 1999, organisée à nouveau aux Etats-Unis (qui l'avait déjà accueillie en 1991), va connaître un succès populaire incroyable : tous les matchs ont été retransmis et ont connu une forte audience, les stades ont eu des taux de remplissage très fort et la finale a attiré 90 000 personnes (Ann Hall, 2003, p. 39). Bien que les canadiennes n'aient à nouveau pas terminé dans le TOP 8, elles ont eu l'occasion d'acquérir une expérience de haut-niveau, et de jouer, dans leur pays voisin, devant de nombreux/ses spectateur/trices. En outre, cette année charnière va permettre d'engager des évolutions au sein du fonctionnement de l'équipe nationale : des équipes jeunes sont mises en place (U16, U17 et U19) afin de repérer les meilleures joueuses et de les former pour qu'elles puissent ensuite rejoindre l'équipe nationale (Ann Hall, 2003). Enfin, l'engouement suscité aux Etats-Unis par cet événement a permis la création d'une ligue professionnelle de football, la « Women's United Soccer Association » (WUSA). Plusieurs joueuses canadiennes ont rejoint une des huit équipes composant cette ligue (Ann Hall, 2003). Si la professionnalisation du football pour les femmes aux Etats-Unis n'a pas dépassé les frontières, des joueuses canadiennes ont pu profiter de ce développement.

Ainsi, à la fin du 20^{ème} siècle, le football pratiqué par les femmes commence à se structurer et à s'organiser de manière plus rigoureuse, sans pour autant devenir professionnel.

4.3. 2000 à 2020 : Des footballeuses en quête de professionnalisation, l'essor d'un sport freiné par différents obstacles

Suite au développement important connu par le football pratiqué par les femmes au Canada des années 1970 aux années 2000, la question de la professionnalisation pour les joueuses s'est posée. Effectivement, si les jeunes joueuses ont pu accéder massivement à la pratique, l'équipe nationale est née tardivement et les joueuses qui la composaient au début n'avaient pas nécessairement accès à une pratique de haut-niveau dans leurs clubs (Ann Hall, 2003). Cette dernière partie permet d'étudier, d'une part, le développement des ligues semi-professionnelles au Canada, et, d'autre-part, de s'intéresser aux obstacles qui empêchent le football de devenir plus qu'un sport de loisir investi par les adolescent·es.

4.3.1. Le développement des ligues semi-professionnelles influencé par le système universitaire : un frein à la professionnalisation

Pendant les quelques années d'existence de la WUSA, aucune franchise canadienne n'a rejoint cette ligue, seules quelques joueuses ont pu goûter au football professionnel en rejoignant une franchise étasunienne. Cependant, il y avait des équipes canadiennes dans la W-League, la ligue semi-professionnelle d'Amérique du Nord qui était considérée comme « le réservoir » de joueuses de la WUSA (Ann Hall, 2003). Après la disparition de la WUSA, en 2003, suite à des problèmes financiers (Allison, 2018) les joueuses et les équipes canadiennes ont pu continuer à jouer dans la W-League (jusqu'à sa disparition en 2015, elle s'appelle désormais la United Women's Soccer) et la Women's Premier Soccer League (McGhee, 2008). Ces ligues semi-professionnelles ont fortement été influencées par le sport universitaire et notamment la « National Collegiate Athletic Association » (NCAA), l'association sportive organisant le sport dans les universités aux Etats-Unis. Effectivement, ces ligues de football étaient pendant les années 2000 composées à 50% d'étudiantes (McGhee, 2008). Ainsi, elles ont calé leur calendrier sportif sur celui de la NCAA afin que les championnats se déroulent l'été, et n'interfèrent pas avec leur pratique universitaire. Par ailleurs, les ligues sont obligées d'être semi-professionnelles car les étudiantes n'ont pas le droit de jouer dans une ligue professionnelle (McGhee, 2008). Si ce format permet aux universitaires d'avoir une préparation optimale durant l'été, il contraint les 50% de joueuses n'étant pas étudiante à jouer dans une ligue qui ne dure que 3 mois, et qui n'est pas professionnelle :

« De ce point de vue, l'infrastructure actuelle de la W-League et de la WPSL, chacune ayant une saison de trois mois, offre des possibilités limitées aux athlètes sérieuses et talentueuses pour assurer un « développement optimal » de leur carrière »⁶⁹ (McGhee, 2008, p. 54).

Par conséquent, le constat est qu'au Canada, malgré le nombre important de joueuses, notamment dans les catégories jeunes, il n'y a pas de structures à haut-niveau pour assurer le développement de la pratique des joueuses les plus talentueuses. Ainsi, le défi des années 2000 est toujours le même actuellement, il s'agit de trouver un équilibre entre une pratique qui est massive chez les jeunes et le développement d'un système compétitif (Ann Hall, 2003). Enfin, un autre défi a été souligné, celui de la « fuite des talents » vers les Etats-Unis. Les universités canadiennes disposent de championnats compétitifs, cependant les bourses sont souvent limitées. Les joueuses canadiennes ont alors plutôt tendance à rejoindre des universités aux Etats-Unis où le niveau est plus élevé et le soutien financier plus important (Ann Hall, 2003). La pratique du football par les filles/femmes du football rencontre donc certains freins quand il s'agit du haut-niveau, ce qui peut ralentir son essor. Si une des solutions trouvées est d'aller évoluer dans le pays voisin, elle ne règle pas le problème du développement au Canada du haut-niveau pour les femmes. Malgré des évolutions impressionnantes, certaines barrières semblent plus dures à franchir.

4.3.2. Les obstacles à un développement plus global du football au Canada

Il n'y a pas beaucoup de littérature scientifique sur la pratique du football par les femmes au Canada, et celle qui existe (Ann Hall, 2003 ; McGhee, 2008), a une approche plutôt historique, mais ne fait pas état de la dernière décennie. Ainsi, il n'y a pas de recherches qui s'intéressent aux freins que les femmes rencontrent dans leur pratique du football au Canada, que ce soit au niveau amateur ou professionnel. Par conséquent, nous pouvons nous intéresser aux éléments qui empêchent, de manière générale, un essor plus important du football au Canada. Dans un premier temps, la culture est mise en avant afin d'expliquer pourquoi le football au Canada ne connaît pas un essor similaire à celui de la France, de l'Angleterre ou de l'Allemagne... Les auteurs montrent qu'historiquement le football n'est pas une pratique coutumière au Canada

⁶⁹ Traduction libre : « From this perspective, the current infrastructure of the W-League and WPSL, each with a three-month-long season, provide limited opportunities for serious and talented athletes to ensure « optimum development » in their careers. »

(Breuil, 2007 ; Georges, 2018 ; Holt, 2002). C'est un sport qui s'est répandu pendant l'entre-deux guerres avec l'arrivée de nouveaux immigrants (Breuil, 2007 ; Georges, 2018), mais qu'en Amérique du Nord, ce sont le baseball, le football américain, le basket et le hockey qui dominent (Holt, 2002). Par ailleurs, il est montré qu'au Canada, le football n'est pas beaucoup médiatisé notamment en comparaison au hockey (Georges, 2018), et qu'il est difficile de développer un sport sur le continent nord-américain sans que celui-ci n'ait un ancrage parmi les pratiques culturelles (Georges, 2018). Certaines recherches ont montré que la survie de la pratique des femmes dépend de celles des hommes et que, dans aucun pays, les filles ont été précurseuses (Pfister & Pope, 2018). En outre, une autre étude a montré que les pays où le football pratiqué par les femmes est développé précocement sont les pays où les hommes ne pratiquent pas beaucoup le football et où un autre sport est largement investi par les hommes (Markovits & Hellerman, 2003). Il semblerait alors que les joueuses de football n'entraînent pas une remise en cause de la virilité des hommes, ainsi que leur position sociale, car ces derniers excellent dans une autre pratique jugée davantage virile, le hockey. Par ailleurs, deux autres facteurs semblent freiner l'essor du football au Canada, et notamment sa bonne organisation, le climat et la géographie. Le sport national canadien, le hockey (Thibault & Harvey, 2017), présente l'avantage de se jouer en intérieur, donc en toute saison. Au Canada, la pratique en extérieur est impossible de novembre à mars, les compétitions ont donc lieu l'été, pendant la trêve en Europe, et durent moins longtemps (Holt, 2002). En outre, les températures hivernales font qu'il est impossible de s'entraîner de manière individuelle en extérieur pour satisfaire une préparation physique (Holt, 2002). Enfin, la démographie et la densité de population du Canada rendent également la pratique difficile. Le Canada étant le deuxième plus grand pays du monde, les joueur/ses potentiel·les sont éparpillé·es, et parfois, pas assez nombreux/ses pour créer une équipe. Les opportunités de compétition locales sont donc réduites. Cela crée un obstacle à la création d'un système complet de développement des talents (Holt, 2002).

L'étude des contextes organisationnels et historiques de la pratique du football par les femmes en France et au Canada nous a permis de relever trois différences notables entre les deux territoires. Dans un premier temps, l'organisation sportive fédérale des championnats/ligues : en France, celle-ci est pyramidale et gérée par la FFF et ses organes déconcentrés (les ligues au niveau régional et les districts). Les clubs sont promus ou relégués d'une saison à l'autre et les saisons durent généralement 9 mois, de septembre à mai. Au Québec, l'organisation est dépendante de plusieurs acteur/trices, d'une part la fédération, dont le fonctionnement est

similaire à celui de la France. D'autre part, une pluralité de ligues privées organisent la pratique à travers des championnats qui durent environ 3 mois. Cette seconde option rend la création d'équipes plus simple et surtout permet que des individus se lancent et créent par eux-mêmes leurs espaces de pratique. L'organisation et l'importance de l'espace universitaire diffèrent également : alors qu'il est central au Québec dans la carrière des joueuses pour leur accession au haut-niveau, il est moins prépondérant en France, voire même délaissé.

Dans un second temps, l'étude des contextes de pratique et de l'histoire du football pratiqué par les femmes permet de souligner les divergences de rapport culturel qu'ont les deux sociétés par rapport au ballon rond. Si les fédérations de chaque pays ont institutionnalisé la pratique au cours de la même période (les années 1970), celle-ci s'est très vite développée au Québec où elle était très peu investie par les hommes, lui préférant le hockey. À l'inverse, en France, jusqu'aux années 2010, le développement du football pour les femmes était négligé. Actuellement, le football au Québec semble toujours considéré comme un « sport de choix » (Ann Hall, 2003), tandis qu'en France, depuis 2010, sa pratique s'est fortement démocratisée (Martin, 2022), tout en restant quantitativement et qualitativement moins développée pour les femmes.

Enfin, sur le versant du haut-niveau, l'essor de la pratique depuis 2010 a permis de faire de la Division 1 un championnat attractif au sein duquel plusieurs joueuses sont rémunérées et vivent de leur pratique (Arrondel & Duhautois, 2020). En revanche, au Québec il n'y a aucune structure à haut-niveau après l'université.

Ce chapitre permet alors de rendre compte des contextes dans lesquels les joueuses, sur chaque territoire, mènent leur carrière.

Chapitre 3 : Méthodologie

Ce chapitre va permettre de présenter notre terrain de recherche et la façon dont nous l'avons appréhendé. Il s'agit de revenir sur les méthodes utilisées, à savoir la comparaison entre deux pays à travers une approche sociologique, et de justifier le positionnement épistémologique de la chercheuse, ancrée dans une recherche féministe. C'est d'ailleurs par ce point que nous commencerons afin de justifier le choix de notre positionnement sur notre terrain d'enquête, mais aussi pour rendre plus intelligible les parties qui suivent. Les positionnements choisis sur chaque terrain, au Québec et en France, seront mieux compris si en amont les lecteur/trices ont connaissance de qui je suis et d'où je parle. Il me semble primordial de situer mon savoir (Haraway, 1988) et de présenter comment ce positionnement a pu influencer la manière dont j'ai investi mes terrains d'études, et dont je me suis comportée sur ceux-ci.

1. Mener une recherche féministe

Nous définissons ce travail comme étant une recherche féministe. Bien qu'il n'existe pas une méthode féministe à proprement parlé (Harding, 1987), nous considérons ce travail comme ancré dans la recherche féministe.

« la nature des interactions qui se développent au cours d'une enquête ainsi que la transformation par l'enquêteur-trice de la vie des autres en terrain – de jeu, de lutte, de preuves – posent de nombreux problèmes qui rencontrent de façon singulière la promotion d'une science féministe » (Clair, 2016, p. 69)

1.1. Notre définition de la recherche féministe et ses limites

A travers leurs questionnements sur l'épistémologie féministe, Michèle Ollivier et Manon Tremblay (2000) soulignent qu'il y existe des « *biais androcentriques présents dans les savoirs scientifiques* », et qu'il est possible de remettre en cause la « *méthode scientifique comme mode privilégié de production de connaissances* » (Ollivier & Tremblay, 2000, p. 62). En reprenant l'idée défendue par Sandra Harding (1986), que les femmes n'ont jamais servi de références aux modèles théoriques, les deux autrices montrent que

« la recension des écrits mène les chercheuses à construire leurs problématiques à partir des savoirs accumulés qui sont eux-mêmes androcentriques et qui laissent peu de place aux expériences de vie des femmes » (Ollivier & Tremblay, 2000, p. 66-67)

Cette affirmation fonctionne à l'aune de notre thématique de recherche où la question de la matérialité des conditions de pratique des femmes dans les clubs de football et de l'impact sur leur carrière n'a jamais été traitée, aussi bien en France qu'au Québec. Les travaux scientifiques concernant le football s'intéressent majoritairement aux hommes, et les savoirs sont donc construits sur des expériences propres aux hommes. Les questions qui concernent les femmes sont *« trop souvent considérées comme des questions particulières relevant de la sphère privée »* (Ollivier & Tremblay, 2000, p. 65) et ne sont donc pas traitées. D'ailleurs, aucune revue, à l'exception du numéro 131 de la revue STAPS ne se consacre exclusivement au football pratiqué par des femmes (Ottogalli-Mazzacavallo et al., 2021). Cette recherche vise alors à combler un vide scientifique à cet égard. Pour ce faire, nous mobilisons le concept du *« feminist standpoint »* développé par Nancy Hartsock (1983). Il vise à produire un savoir grâce aux existences des personnes concernées (rendues invisibles) dans le but de comprendre le monde pour le transformer. Nous avons donc fait le choix, pour rendre compte des carrières de joueuses, et des conditions dans lesquelles elles évoluent, de nous adresser uniquement à des femmes, puisque nous partageons le constat que,

« un certain groupe social, celui des femmes ou des féministes, occupe une position privilégiée pour la compréhension du monde ou de certains de ses aspects » (Espínola, 2012, p. 101)

Il nous semble évident que pour rendre compte des carrières des femmes, et des conditions matérielles qu'elles connaissent au cours de celles-ci, c'est à elles qu'il est nécessaire de s'adresser. Par ailleurs, nous pouvons dire que *« l'observation du monde n'est jamais neutre, mais qu'elle dépend toujours des postulats et des outils conceptuels qui constituent les paradigmes scientifiques »* (Ollivier & Tremblay, 2000, p. 72), et que ceux-ci sont majoritairement androcentrés. Par conséquent, toute vision du monde est socialement située et, ainsi, *« seule la vision du monde du groupe opprimé est en mesure de révéler la véritable nature des rapports sociaux de domination »* (Ollivier & Tremblay, 2000, p. 75). C'est pourquoi nous cherchons à comprendre les conditions matérielles des joueuses en nous appuyant sur leurs vécus et leurs ressentis.

Toutefois, si la vision des personnes qui subissent ces rapports sociaux de domination nous paraît moins faussée, elle n'est pas pour autant totalement juste ou correcte (Haraway, 1988 ; Ollivier & Tremblay, 2000), la position de chaque joueuse interviewée reste socialement située. Si leur point de vue permet de rendre compte de certaines oppressions invisibles aux yeux des dominants, elles ne rendent pas non plus compte de tout.

« Bien que les conditions matérielles d'existence des femmes dans une société donnée présentent généralement des caractéristiques communes, elles divergent aussi sur de nombreux points » (Ollivier & Tremblay, 2000, p. 75-76)

Ainsi, si cette recherche permet de rendre visible le vécu de joueuses de football, elle n'est pas représentative des conditions de toutes les femmes, et tend notamment à reproduire l'invisibilisation d'une partie des femmes. Ce travail se concentre sur une série d'entretiens effectués uniquement auprès de femmes cis'. Le fait qu'aucune femme trans' et/ou personne non-binaire ne soit prise en compte dans les conditions matérielles de pratique des joueuses de football rend partielle cette analyse puisqu'elle ne retranscrit pas les conditions de toutes les femmes et contribue à perpétuer l'invisibilisation des femmes trans' des recherches scientifiques (Namaste, 2000).

De plus, puisque tout point de vue est socialement situé, il me semble nécessaire de présenter ma position en tant que chercheuse afin de tendre vers une « objectivité forte » (Harding, 1987). Et comme le souligne Isabelle Clair (2016, p. 69) :

« La prise en compte des conditions matérielles d'existence des chercheur-e-s, leurs inévitables engagements particuliers et la production de connaissance, redéfinit les critères de scientificité contre le fantasme (ou le mensonge) selon lequel la science pourrait être délestée de prénotions »

1.2. Description identitaire : l'importance du point de vue situé de la chercheuse

En rentrant dans le Master Egal'APS, sa responsable, qui est également ma co-directrice de thèse, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, nous a dit une phrase qui m'a beaucoup marquée : « *vous allez apprendre à chausser les lunettes du genre pour observer le monde, puis, vous ne pourrez plus jamais les enlever* ». L'appréhension du genre comme un outil, « *une paire de lunettes* »

(Ottogalli-Mazzacavallo et al., 2021, p. 7), et l'intérêt pour ce travail, semblent résulter à la fois d'une expérience sportive et d'une socialisation universitaire (Mennesson, 2007a).

Avant d'expliquer qui je suis, d'où je parle et pourquoi je fais ce travail, je souhaite raconter un événement, qui ne m'a pas plus marqué que les autres, mais que je trouve être une bonne réponse à une question que l'on m'a souvent posée : « *pourquoi tu fais cette thèse ? Qu'est-ce que ça apporte ?* »

Tous les mardis soirs, je joue au football dans un collectif autogéré qui s'appelle les Débuteuses, nous jouons en non-mixité choisie⁷⁰, sans homme cis', où il y a très majoritairement des femmes et des personnes non-binaires. Notre créneau d'entraînement est de 17h45 à 19h45 sur le terrain 5 de la plaine des jeux de Gerland. Avant nous, le terrain n'est pas réservé, et très souvent des garçons jouent dessus. Du fait du travail ou des études de chacun·e, nous ne commençons généralement jamais avant 18h15. Après nous, une équipe de U19 d'un club de Lyon ayant beaucoup de licencié·es s'entraîne, nous avons eu plusieurs conversations musclées avec les dirigeants et joueurs de ce club afin qu'ils n'investissent pas notre espace avant leur heure de 19h45. Souvent, pour avoir accès à « notre » terrain, c'est un combat !

Ce soir-là, nous sommes 6 filles à arriver vers 18h, prêtes à jouer. Des garçons occupent le terrain, je dis à mes coéquipières que je vais aller leur parler afin qu'ils libèrent le terrain. Ce qui peut paraître anecdotique (mais qui ne l'est pas), c'est que nous sommes six joueuses, mais seulement deux se déplacent vers les garçons et je suis la seule à parler. Eux, ils sont entre quinze et vingt, et ne prêtent pas attention à nous. Ils sont en pleine action vers un but, je me dirige donc vers le gardien opposé à l'action, seul dans son but.

« Cassandre : Salut, il est 18h et c'est notre créneau, vous pouvez aller jouer sur la moitié de terrain d'à-côté, mais nous on joue là

Gardien : ouais on a presque fini

Cassandre : ok, mais finissez à côté, nous on va commencer là

Gardien : oui, oui »

Rien ne se passe. Il ne dit rien à ses coéquipiers qui continuent à jouer, sans nous remarquer. Les 6 joueuses investissent alors le terrain, prennent l'espace ... du moins essayent. Vexée de

⁷⁰ Le concept de non-mixité serait né dans « *des mouvements de femmes en Espagne pendant la guerre civile* » (Talpin, 2018, p. 30), puis il s'est diffusé dans les mouvements sociaux américains dans les années 1960. Il est ensuite arrivé en France au cours des années 1970 à travers l'émergence des mouvements féministes. En effet, la présence d'hommes au sein de certains mouvements était considérée comme pouvant inhiber la prise de parole des femmes sur certains sujets (Talpin, 2018)

ce manque de considération et énervée, je me décide à aller au cœur du jeu, et à parler à tous les garçons en même temps.

« Cassandre : Eh les gars, salut, il est 18h, c'est notre créneau, vous pouvez bouger et jouer à côté s'il vous plaît ?

Un des garçons : Ouais ouais on sait, t'inquiète, on finit juste

Cassandre : Bah non les gars, vous ne finissez pas en fait, nous on commence, jouez à côté

Toujours le même : Ouais mais vous n'étiez pas là, donc on jouait

Cassandre : Oui bien sûr, mais là on est là, donc on prend le terrain.

Un autre garçon [*qui est là tous les mardis mais qui joue à côté*] : Les gars vous partez, c'est leur créneau, c'est réservé

Le même garçon : [*il s'énerve que ce dernier vienne se mêler de cette histoire*] – C'est bon on le sait, on en a parlé tranquillement, ça sert à rien de venir, elle m'a expliqué tranquillement, on bouge, c'est bon

[*La plupart des garçons partent, mais quelques-uns restent et me demandent des explications*]

Un garçon resté sur le terrain : Ça ne se fait pas ce que tu fais

Cassandre : C'est vous les gars ça ne se fait pas, c'est notre créneau, tous les mardis, vous pouvez jouer avant si vous voulez, mais quand c'est notre heure, c'est notre heure

Le même : Mais tu as qu'à aller jouer à côté toi, on est là, pourquoi on doit partir ?

Cassandre : Je viens de te le dire, car c'est notre créneau en fait, c'est réservé, c'est comme ça. »

Cette discussion continue quelques minutes, les mêmes arguments sont échangés, je sens qu'il monte le ton, je n'ai aucune envie de lui donner mon énergie, ni de m'énerver, je pars avec mon ballon.

Pendant le quart d'heure suivant, et alors que nous n'étions qu'une dizaine au début, les garçons sont restés derrière nous, à nous critiquer, à commenter notre jeu, la façon dont on se faisait des passes, à imiter nos voix... Lorsque nous avons commencé à faire une petite opposition, sur un quart de terrain, pour s'échauffer, ils sont rentrés à nouveau, sans nous demander, et ont tiré dans les buts, pris l'espace. A ce moment, un autre garçon, issu d'un autre groupe, vient me voir

« Garçon de l'autre groupe : Salut, excusez-moi c'est votre créneau ?

Cassandra : oui

Garçon : Est-ce qu'on peut prendre un but, pour jouer, on ne sait pas où se mettre ?

Cassandra : Non, on prend tout le terrain, mais regarde à côté, il n'y a personne, pourquoi tu viens là ?

[*Sur le terrain d'à-côté, seulement 4-5 garçons jouent dans un coin, sur le nôtre une quinzaine de filles prennent toute la place*]

Garçon : Ah bah il y a déjà du monde dessus, on ne veut pas les gêner

Cassandra [*avec un ton bien plus sec*] : Et nous on n'est pas dessus-là ? Tu ne nous vois pas ?

Garçon : [*sourire gêné*] ouais si, désolé, on va jouer ailleurs merci. »

Suite à cela, toutes les joueur/ses sont arrivées, nous avons pris tout l'espace pour faire un match, les garçons sont sortis du terrain et ne sont plus rentrés, mais ils ont continué leurs commentaires. L'enchaînement de ces deux événements semble illustrer la place que l'on accorde aux femmes sur un terrain de football. A leurs yeux, notre place n'était pas légitime, nous n'avions pas à leur demander de partir, nous devions partager notre terrain comme si notre football était moins important, moins légitime, comme si un espace réduit/restrict, aux marges, devait nous suffire. Malheureusement, ces deux événements ne sont pas des cas isolés car il y a peu de mardis où nous ne faisons pas le même constat. Ces moments (et tout ce que je ne peux pas écrire car ça serait trop long) sont en grande partie ce qui m'a poussée à mener ce travail de recherche.

En tant que privilégiée, initiée au monde de la recherche et des études de genre, pratiquante de football en club de mes 7 à mes 20 ans, puis joueuse au sein d'une association militante (les Débuteuses) j'ai pris conscience de la nécessité de rendre visible l'expérience et le ressenti des joueuses de football, celles qu'on ne verra jamais à la télé, mais celles qui ont néanmoins une carrière de footballeuse. De plus, du fait de mon expérience articulée aux outils et connaissances acquises pendant mes études, j'ai pris conscience que les conditions matérielles des joueuses, que leur accès à la pratique, leur traitement, leur représentation, leur reconnaissance, sont moindres, voire nulles... Ainsi, avant toute chose, il me semble important de me situer, en tant que doctorante qui mène ce travail de recherche, mais aussi en tant que femme, cisgenre, blanche, lesbienne, valide, et issue des classes moyennes.

Pascale Molinier (2020) explique comment, à travers son travail de recherche, elle est devenue femme, blanche, et précisément, dans le cadre de cet article, cisgenre. La prise de conscience de mon identité, et de mes privilèges, s'est faite au fur et à mesure de ma vie, et s'est accélérée depuis mes 20 ans. Le football a sans doute été le miroir permettant de conscientiser ce que j'ai vécu, et ce que je suis devenue.

Issue d'un mariage hétérosexuel, mes parents sont cisgenres, d'origine française, blancs et valides, ils font partie du haut des classes moyennes. Tous deux issus des classes populaires, ils ont connu une ascension sociale. Fille d'un ouvrier dans le Bâtiment et les Travaux Publics (BTP) et d'une employée au Trésor Public, ma mère a effectué une maîtrise en Langues Étrangères Appliquées (LEA) puis a ensuite passé le concours pour être professeure d'anglais. C'est la profession qu'elle exerce aujourd'hui au sein d'un lycée public. Mon père, dont la mère était pompiste et le père mécanicien, dispose d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en électrotechnique. À la fin de ses études, il a intégré l'entreprise dans laquelle il travaille actuellement en tant qu'électrotechnicien mais dorénavant avec un statut de cadre. Ma grande sœur a effectué un master dédié aux Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), elle est actuellement institutrice. Les trois membres de ma famille (au-delà de moi) ont donc fait des études dans le supérieur, et ma mère et ma sœur sont dans le monde de l'éducation. Ce parcours les a amenées à m'inciter à faire également des études, et à me transmettre un capital culturel incorporé (Bourdieu, 1979), qu'il me semble avoir acquis « *de manière totalement dissimulée et inconsciente* » (Bourdieu, 1979, p. 4). Tout au long de mon enfance et de mon adolescence ils m'ont amenée à développer un goût pour l'école et l'apprentissage, et n'ont eu de cesse de le valoriser. Ce capital culturel sous sa forme incorporée et également lié à un état objectivé (Bourdieu, 1979). Ma mère nous a emmenées, avec ma sœur, de manière hebdomadaire à la bibliothèque et nous a socialisées à la lecture, si elle nous a toujours laissé le choix des livres, la régularité de cette activité a développé chez moi une attirance certaine pour la lecture. En outre, et bien que je n'ai jamais apprécié cette activité, mes parents m'ont inscrite à l'éveil musical et au solfège. Si je n'ai pas persévéré j'ai eu l'opportunité de découvrir ces pratiques artistiques. Par ailleurs, ils nous ont souvent emmenées en voyage à l'étranger. Lors de ces voyages, nous découvrons la culture locale, nous faisons presque exclusivement des visites culturelles dans les villes les plus connues, nous visitons beaucoup plus de monuments qu'en France. La transmission de ce capital culturel, aussi bien dans son état incorporé qu'objectivé (Bourdieu, 1979), m'a certainement incitée à

avoir un parcours universitaire jusqu'au doctorat. Après avoir obtenu un baccalauréat en Sciences Économiques et Sociales (SES), j'ai fait un Diplôme Universitaire et Technique (DUT) en Information et Communication (InfoCom), avec l'idée de devenir attachée presse dans le sport. J'ai ensuite fait un an au sein d'un Institut Administratif et Économique (IAE) pour étudier le management du sport. Puis, j'ai fait un premier Master 1 en Management du Sport au cours d'une année ERASMUS en Suède, avant de faire à nouveau un master, en EGALAPS (Égalité Dans et Par les Activités Physiques et Sportives). Ce parcours universitaire est aussi lié à la transmission d'un capital sportif. Mon père a joué au football jusqu'à l'âge de 30 ans, puis, à ma naissance, il a arrêté, et avec ma mère, iels ont commencé la course à pied. Depuis 25 ans iels pratiquent cette activité et participent à différentes compétitions (semi-marathon et marathon). Ma sœur est également sportive, elle est joueuse de basket dans l'équipe Pré Nationale Féminine (PNF) du club le plus important du département en termes de licenciées, et elle est également entraîneuse auprès d'une équipe jeune. J'avais 7 ans quand j'ai joué pour la première fois dans un club de football. Après avoir joué dans la cour de l'école avec mes copains, dans le jardin avec mon père et ma sœur, après avoir été au stade Bonal avec mon grand-père, j'ai enfin eu l'opportunité de jouer dans un club. Ma socialisation sportive semble avoir été inculquée par mon père (Lahire, 2001 ; Mennesson, 2011), dans la mesure où il m'a souvent invitée à regarder des matchs à la télévision ou au stade avec lui, il a joué avec moi des heures dans notre jardin et m'a raconté plein d'histoires sur son parcours de joueur. Il a donc été la personne qui m'a le plus suivie après ma première inscription en club à l'âge de 7 ans, et jusqu'à l'arrêt de ma pratique fédérale 13 ans plus tard. Si ma mère ne s'est jamais opposée à ma pratique et a toujours fait preuve d'un grand soutien, ce sont bien les hommes de mon entourage (Mennesson, 2004), mon père et mes camarades de classe, qui m'ont socialisée à la pratique du football. En parallèle de cette pratique, je suis fréquemment allée courir avec mes parents, nous avons fait des sorties en vélo et en randonnée très fréquemment les week-ends, et nous avons souvent été les samedis soirs dans les gradins de l'Abeilles des Aydes (l'ADA) de Blois, le club de basket de notre ville. Tous ces éléments me confèrent un capital sportif important.

Enfin, il me semble que mon capital culturel m'a permis de développer un recul réflexif sur mon parcours sportif et la façon dont j'ai été socialisée aux sports, et sur les discriminations que j'ai pu rencontrer dans ce domaine. Ainsi, à travers la convergence de ces deux capitaux et à travers mon parcours universitaire, j'ai acquis un « *capital militant* » (Matonti & Poupeau,

2004, p. 7). Au lycée, au moment où j'ai intégré une équipe exclusivement composée de femmes, après avoir joué 10 ans qu'avec des garçons en étant la seule fille parmi eux, j'ai commencé à conscientiser la division sexuée (Kergoat, 1992 ; Mennesson, 2007b). Tout d'abord, d'un point de vue individuel. J'ai arrêté de jouer au football avec les garçons dans la cour de récréation comme j'en avais l'habitude en primaire et au collège, mais j'ai adopté le comportement normé attendu chez une lycéenne : j'ai troqué mon sac à dos pour un sac à main, je me suis laissée maquiller aux toilettes lors des récréations, je suis restée calme avec mes copines, j'ai souri quand les garçons venaient nous charrier, j'ai eu des petits copains... Puis, d'un point de vue collectif, j'ai découvert, suite à mon intégration dans une équipe non mixte, que les écarts avec les garçons étaient majeurs et que la classe des femmes était fortement lésée par rapport à celle des hommes : nos entraînements avaient lieu sur le moins bon terrain, nous n'avions pas les mêmes collations d'après-match, nous avions les anciens jeux de maillots des hommes, 4 fois trop grands pour nous, nous avons joué en lever de rideau, à 12h ou 13h, nous n'avions pas la même reconnaissance de la part du club, nous n'avions pas d'articles dans le journal local... Il me semble que c'est dans ces années de la période du lycée que j'ai commencé à prendre conscience de l'ordre de genre (Saouter, 2015) et de l'hétérosexisme (Drivet et al., 2019) sans pour autant être en mesure de les nommer ainsi. Si c'est à ce moment que j'ai commencé m'auto-nommer comme lesbienne (Chetcuti-Osorovitz, 2010), j'ai d'abord été dans une phase de silence en ne le révélant pas à mon entourage (Griffin, 1998). Puis, à mon entrée à l'université, mes interactions au sein de mes sphères universitaires et sportives ont semblé converger. D'une part, j'ai fait la rencontre de camarades engagé·es qui m'ont initiée au militantisme (Becker, 1985) à travers la prise de conscience des discriminations et les différentes manières de revendiquer ses droits. D'autre part, j'ai commencé à conscientiser le sexisme et la lesbophobie dont je pouvais être victime dans mes différentes sphères sociales. La naissance de ce capital militant - « *incorporé sous forme de techniques, de dispositions à agir, intervenir [...] [qui] recouvre un ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives* » (Matonti & Poupeau, 2004, p. 8) - m'a amenée à intégrer le master en études sur le genre, parcours Egal'APS afin d'acquérir une maîtrise des concepts et d'être en capacité de théoriser les situations hétérosexistes vécues et/ou observées. C'est à travers ce master, et notamment grâce à toutes les discussions informelles partagées avec mes camarades, elleux aussi très souvent militant·es, que j'ai pris conscience de mes privilèges en tant que personne blanche, cis', valide et issue des classes moyennes. Si j'ai été témoin de propos ou de

comportements racistes ou transphobes, je n'ai pas pris l'ampleur de la notion de privilège avant ce moment. C'est donc consciente de ces privilèges, de ma position sociale et économique et suite à mon expérience universitaire et sportive que j'ai intégré le collectif des Débuteuses. Cette expérience m'a permis de faire le lien entre mon vécu sportif (tout ce que j'avais conscientisé ces dernières années), et mes connaissances universitaires, (les concepts en études de genre et en sociologie que je découvrais et commençais à maîtriser). Sans le savoir, l'entrée dans ce collectif a déclenché une révolte en moi, et a accéléré une déconstruction que je menais depuis plusieurs années. J'ai pris conscience que ma position, partagée entre le monde universitaire et le monde footballistique, pouvait permettre de rendre visible une pluralité de vécus, de montrer ce qu'est d'être une femme pratiquant le football.

Dans l'incapacité de « chercher pour chercher », il me fallait trouver du sens dans la recherche à engager : le choix d'étudier les carrières amatrices et les conditions matérielles qui les entourent devenait une évidence. Ma carrière de footballeuse n'aurait-elle pas finalement dictée ma vie ? Et qu'en est-il chez les autres pratiquantes de football ? Comment chacune est amenée à jouer au football et quel en est l'impact ?

Personne ne s'est encore intéressé·e à cela en France, personne n'a montré comment sont socialisées ces joueuses et dans quelles conditions de pratique elles évoluent, d'un point de vue microsociologique, en s'intéressant à elles, à partir de leurs propos personnels. Ainsi, en ayant un pied dans le monde footballistique, et un pied dans le monde universitaire, je me suis sentie positionnée idéalement pour rendre compte des vécus de ces joueuses.

1.3. Mon positionnement sur mes terrains d'enquête et l'évolution sur ceux-ci

Après avoir situé mon point de vue (Haraway, 1988), je souhaite préciser la manière dont je me suis positionnée sur mes terrains d'enquête, et dans quelle mesure ces positionnements relèvent également d'une recherche féministe.

1.3.1. Footballeuse ou chercheuse ? Mon positionnement auprès des joueuses

Auprès de chacune des enquêtées, je me suis présentée comme une doctorante (en précisant qu'être doctorante c'est écrire une thèse), faisant un travail de recherche sur les carrières de joueuses de football. Je n'étais donc pas dans ce que Sébastien Chauvin (2017) appelle « les placards de l'ethnologue », puisque ma recherche était officiellement annoncée. En revanche, seul le visible était révélé : une femme, blanche, jeune (j'avais 25 ou 26 ans au moment de faire

passer ces entretiens). Au début de l'entretien, je présentais l'enquête un peu plus en détails⁷¹, et j'en profitais pour me présenter comme une footballeuse ayant joué en club. Certaines enquêtées m'ont interrogée sur mon parcours. J'ai toujours répondu le plus honnêtement possible à leurs questions. Ce dévoilement personnel (Pereira & Chaar, 2014) permettait aux joueuses de trouver des points communs avec moi et rendait le partage d'expérience plus empathique. Par exemple, sur la question de l'isolement dans les vestiaires, ou des remarques faites par les parents des adversaires lors des matchs en mixité, j'ai, parfois, raconté des anecdotes personnelles qui ont permis aux joueuses d'en faire de même ensuite. Ce positionnement de joueuse de football n'a pas été compliqué à réaliser pour moi, sachant que je m'adressais à des footballeuses et que nous partagions ainsi une culture commune. Je me suis vite rendu compte qu'il me permettait de parler « une langue commune » avec ces joueuses, qui, petit à petit, semblaient oublier le caractère plus formel de notre échange, pour être dans un réel partage d'expérience. Par ailleurs, cette expérience footballistique et la maîtrise des connaissances associées m'a conféré une certaine légitimité. J'étais davantage vue comme une footballeuse que comme une chercheuse. Toutefois, je n'ai pas dévoilé d'emblée d'autres facettes identitaires que celle de la footballeuse/chercheuse, au même titre que je n'ai jamais demandé à une joueuse de se définir. En effet, m'intéressant aux carrières de footballeuse et aux conditions matérielles qu'elles rencontrent durant celles-ci, je n'ai jamais posé des questions que je jugeais intimes à des joueuses. Afin de respecter la pluralité de femmes que je rencontrais (Clair, 2016), j'ai fait le choix de ne pas me dévoiler (Charlebois, 2014) au début de chaque entretien et ne pas dire que j'étais une femme, cis', blanche, lesbienne, valide et issue des classes moyennes. Il me semble que cela aurait pu instaurer une distance avec certaines joueuses. S'il est commun dans certains milieux militants de se situer et de se dévoiler, ce n'est absolument pas « naturel » dans le quotidien des personnes n'évoluant pas dans ces sphères. Je voulais éviter toute violence symbolique et hiérarchique à travers ce type de dévoilement. Qui plus est, le sujet de ma recherche n'est pas centré sur les identités des footballeuses. Par exemple, en tant que blanche, je n'ai jamais demandé lors d'un entretien à une personne racisé·e si elle avait été victime de racisme. Je ne voulais pas amener ces joueuses à se sentir obligées de raconter un vécu douloureux à une personne non concernée. Toutefois, plusieurs d'entre

⁷¹ Je n'avais pas un « texte type » que je lisais ou présentais au début. Mais à chaque fois j'abordais 4 points : 1) l'objet de mon travail [m'intéresser aux carrières de joueuses au niveau amateur] ; 2) le fait de faire une comparaison avec joueuses évoluant au Québec ; 3) le fait que je m'intéresse également aux conditions matérielles dans lesquelles elles évoluent ; 4) le fait d'être une ancienne joueuse, ce qui en partie a motivé cette recherche.

elles m'ont parlé du racisme vécu, lorsqu'on a abordé la question des difficultés rencontrées, ou des obstacles. A partir de ce moment, je me suis autorisée à quelques approfondissements. Les entretiens avec les joueuses lesbiennes m'ont confrontée à une autre question. En tant que personne concernée, quand une joueuse s'est *outée* au cours de l'entretien, je me suis autorisée à la questionner, avant qu'elle ne m'en parle, sur des éventuelles manifestations lesbophobes au cours de la carrière. Je me suis généralement *outée* aussi au cours de ces entretiens. Comme le souligne les travaux de Cha Prieur (2015) ou d'Antoine Le Blanc (2018) le fait d'être une personne concernée permet à la fois d'être dans une posture rassurante envers la joueuse également concernée, mais permet aussi de faciliter les discussions et d'aller plus loin dans le partage d'expérience. Ainsi, je m'ancre dans la posture défendue par la chercheuse Janik Bastien Charlebois (2014), qui affirme que le dévoilement d'une identité dans les recherches universitaires ne compromet pas l'objectivité de celle-ci et qu'il est nécessaire de faire une « *introspection réflexive de nos positionnements et engagement émotifs* » (Charlebois, 2014, p. 14) pour garantir la rigueur intellectuelle.

1.3.2. Une footballeuse française en immersion au Québec : des positionnements différenciés sur chaque territoire

En parlant de son cheminement méthodologique et réflexif développé au cours de son étude, Cha Prieur (2015) souligne :

« [qu'] il n'est pas linéaire mais correspond assez souvent à mes déplacements géographiques, à la mise à distance de mes expériences de terrain que je venais de quitter et à la comparaison possible avec celui sur lequel je venais d'arriver. Je me suis servi.e de ces brèches spatio-temporelles pour approfondir les comparaisons possibles » (Prieur, 2015, p. 12)

En tant que chercheuse et joueuse de football française, mon rapport au terrain québécois et au terrain français a été différent. De plus, les conditions sanitaires ne m'ont pas permis, comme je l'aurais souhaité, de faire deux à trois séjours au Québec, mais simplement un (du 18 octobre 2021 au 18 novembre 2021). Cette déception s'est amplifiée lorsque j'ai pu mesurer l'impact réflexif de mon séjour au Québec sur mon travail et notamment le recul critique sur mon terrain français (qui était terminé lors de mon séjour au Québec). Si j'avais pu pratiquer une forme d'alternance sur mon terrain de recherche, mon positionnement et la nature de mon travail aurait pu être différent. Mon travail aurait certainement pu être plus uniformisé sur les deux territoires.

Toutefois, cela n'ayant pas été possible, j'ai adopté un positionnement sensiblement différent du fait de mon vécu, et de mon origine française.

Je joue au football en France depuis mes 7 ans, d'abord dans deux clubs différents, puis j'ai ensuite eu des pratiques universitaires et associatives. Toute mon enfance, j'ai joué avec des copains (exclusivement des garçons), dans la cour de récréation, dans la rue, sur des terrains vagues ou des city stades. Je regardais, et regarde encore, toutes les semaines des matchs de football, d'abord pratiqué par les hommes, puis de plus en plus, également pratiqué par les femmes, à la télévision. J'ai été, dans différents stades français et européens, regarder des matchs de football. J'ai participé à des camps de sélections départementales et régionales, j'ai fait des stages à la Fédération Française de Football Amateur (FFFA). Bref, je connais presque parfaitement un système, le système dominant, « légitime », footballistique français, ses rouages, la façon de mettre les filles à l'écart, ou de les intégrer, je sais comment fonctionne un club de campagne, un club de ville, je connais les codes. Ainsi, lors de mes entretiens avec les joueuses en France, je comprenais tous les mots techniques qu'elles utilisaient, et je savais situer leur niveau quand elles m'expliquaient dans quels championnats elles jouaient : nous avions un langage commun et une reconnaissance réciproque de légitimité dans la pratique, nous partagions une culture commune. Au Québec, tout était différent. En un mois, il me fallut entrer très vite sur le terrain, sans vraiment savoir comment il fonctionnait. Ainsi, au cours de mes premières observations, j'ai, de manière informelle, posé énormément de questions, et des parties de mes premiers entretiens ont également été dédiées à cela. Je me suis vite rendu compte que nos fonctionnements étaient différents et que les joueuses québécoises se perdaient elles-mêmes dans la multitude de ligues qui existent. Ces premiers temps ont été importants pour me défaire du système footballistique français, et m'ont contrainte à revoir certains points de ma grille d'entretien, à poser certaines questions différemment aux joueuses, et surtout, à adopter certaines expressions. Mon accent et mes expressions me catégorisaient directement comme française. Je me suis donc attachée, pour partager des codes communs, à reprendre certaines expressions. Par exemple, je me suis très vite détachée du mot « football » pour parler de soccer. Certaines ligues amatrices sont appelées « ligues de garages », j'ai donc réemployé ces termes. Je ne parlais plus de collèges ou lycées, mais de secondaire et du cégep. Ainsi, si j'ai réussi au fur et à mesure à utiliser des codes communs aux joueuses évoluant au Québec et donc à moins être vue comme une novice qui ne connaît pas grand-chose au système québécois, mon origine française a également permis différents types de discussions. Effectivement, ma position de

footballeuse est restée inchangée sur les deux terrains : dans tous les cas, j'ai joué 15 ans au football. Cependant, le fait de jouer en France suscitait des questions qui ont amené les joueuses à me demander des précisions sur ma pratique, et les amenait à faire des comparaisons, et à être très précises et descriptives sur certains points.

Ainsi, le fait de connaître le terrain permet une facilité d'accès et favorise certains échanges (Pereira & Chaar, 2014), mais le fait d'avoir un regard complètement extérieur comporte également des avantages. Toutefois, j'ai certainement perdu du temps à appréhender la complexité du système québécois. Par conséquent, lors des premiers entretiens, je n'ai sûrement pas réussi à approfondir certains points du fait d'un manque de recul sur l'organisation des pratiques.

2. Une enquête menée sur deux territoires francophones : faire une comparaison

Notre terrain d'enquête s'est construit sur deux territoires : la France et le Québec. Cette comparaison ne représente pas une technique d'enquête à proprement parler mais plutôt une posture (Dupré et al., 2016), qu'il nous faut présenter et justifier. Si les comparaisons binaires entre pays peuvent sembler naturelles (Gazibo, 2002 ; Maurice, 1989), c'est-à-dire être une démarche qui permet de « *structurer les catégories les plus ordinaires de raisonnement* » (Gazibo, 2002, p. 429), il nous semble nécessaire de présenter des précautions méthodologiques relatives à la manière d'effectuer des comparaisons. Par conséquent, nous allons dans un premier temps expliquer la perspective adoptée dans le cadre de ce travail, en justifiant le choix d'une comparaison dite sociétale (Maurice, 1989), et, en présentant les points de convergences et de divergences qui nous permettent de faire cette comparaison (Gazibo, 2002). Puis, dans un second temps nous présenterons plus précisément nos deux terrains d'études, à savoir la France et le Québec.

2.1. Faire une comparaison binaire : perspective adoptée

L'utilisation des comparaisons en sociologie n'est pas nouvelle et a notamment largement été utilisée et démocratisée par Émile Durkheim (1895) et Max Weber (1905) (Kapsis, 1977). Notre travail de comparaison s'ancre dans d'autres, qui se sont également attachés à comparer les territoires français et québécois notamment sur les questions politiques et féministes dans

chaque État (Dauphin, 2006 ; Giraud, 2005 ; Revillard, 2007), sur les mobilités internationales (Garneau, 2006) et sur les lieux *queers* (Prieur, 2015). Toutefois, aucun travail ne s'intéresse aux pratiques sportives, ni ne le croise aux questions de genre, simultanément sur les territoires français et québécois. Comme le montre Michèle Dupré, Annie Jacob et leurs collaborateurs (2016) « *le comparatisme est tout à la fois méthodologie, épistémologie et éthique* » (p. 9). Ainsi, à travers une série d'entretiens et d'observations, l'objectif de ce travail est de rendre compte des carrières de footballeuses dans deux espaces différents, en effectuant une comparaison des processus à l'œuvre dans chaque société, en « *faisant de l'altérité un opérateur de connaissance* » (Dupré et al., 2016, p. 9). Il ne s'agit pas de hiérarchiser les deux territoires entre eux, mais plutôt d'éclairer des faits sociaux en les transposant dans différents contextes. En effet,

« La recherche comparative reste cependant un outil précieux de recherche exploratoire dans la mesure où elle contribue à relativiser les conclusions de la recherche nationale et à définir des nouveaux objets de recherche. Elle contribue à développer des hypothèses sur les rapports entre culture [et] société » (Casassus-Montero, 1989, p. 161).

Cette conclusion de Cécilia Casassus-Montero est issue d'un ouvrage dirigé par Marc Maurice en 1989, présentant les travaux de chercheur/ses du Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST). Au sein de cet ouvrage, un article de Marc Maurice permet notamment de distinguer trois approches utilisées dans les comparaisons internationales. Si cette démonstration date d'une trentaine d'année, elle n'est pas pour autant caduque (Dupré et al., 2016) et permet de situer la perspective dans laquelle nous ancrons notre travail. Marc Maurice (1989) distingue trois approches de comparaison internationale : fonctionnaliste, culturaliste et sociétale, en posant un double questionnement :

« Dans quelle mesure chacune des approches examine-t-elle l'articulation entre niveaux macro et micro ? L'hypothèse faite est-elle celle de la continuité ou discontinuité des phénomènes étudiés d'un pays à l'autre ? » (Maurice, 1989, p. 175)

En se posant ces questions, le sociologue souligne en quoi elles diffèrent. L'approche dite fonctionnaliste (ou « *cross-national* ») ne permet pas de faire de liens entre les contextes macro et micro puisqu'elle consiste à étudier chaque pays comme un contexte local dans lequel

s'insèrent des phénomènes étudiés. Il y a donc une forte continuité entre un espace national et un autre. L'approche dite culturaliste (ou « *cross-cultural* »), est opposée à la précédente, dans la mesure où la culture nationale est prise en compte, et

« les phénomènes étudiés sont supposés être fortement influencés par celle-ci, au point de provoquer des discontinuités fortes, lorsqu'ils sont comparés d'un pays à l'autre, du fait de leur spécificité ou identité culturelles » (Maurice, 1989, p. 180)

Il y a donc une forte discontinuité entre les espaces analysés, puisqu' « *aucun fait social n'est intelligible hors de la culture nationale* » (Dupré et al., 2016, p. 10). L'approche sociétale (ou « *inter-national* ») a elle l'avantage de prendre en compte les niveaux micro et macro, individuel et structurel, et de faire état des possibilités et des contraintes qui se présentent aux acteur/trices selon les contextes sociaux (Garneau, 2006).

2.1.1. S'ancrer dans une perspective sociétale

L'approche sociétale présentée par Marc Maurice (1989) vise à ne pas s'enfermer dans une explication culturelle ou nationale. Effectivement, il ne s'agit pas de prioriser la culture ou le fonctionnement du pays, c'est-à-dire de naturaliser les faits sociaux en soulignant un aspect global ou des spécificités propres à chaque pays, mais, de tenir compte aussi bien des acteur/trices de chaque société, et des structures dans lesquelles ils/elles évoluent, pour en faire ressortir le caractère construit (Garneau, 2006). Cette approche permet alors de mettre en évidence des liens nationaux relatifs à un phénomène social :

« Si l'approche sociétale accorde aussi une certaine priorité au rapport à la société, celui-ci se fonde non plus sur l'effet d'une « culture nationale » dont on ignore l'origine et le mode de transmission, ni sur les stéréotypes souvent avancés (l'histoire, les mentalités, les coutumes. ...), mais sur les processus de construction des acteurs et de leurs espaces que la comparaison, dans ce cas, permet d'identifier » (Maurice, 1989, p. 184).

Cette approche est ainsi en adéquation avec ce que l'on cherche à analyser, c'est-à-dire comprendre dans quelle mesure les structures sociales dans lesquelles les joueuses interagissent peuvent influencer leurs carrières et leur évolution, tout en étant attentif/ves à la manière dont ces actrices contribuent également à modifier les structures. Ainsi, à la manière d'Anne

Revillard (2007), « nous utilisons la comparaison de deux manières distinctes, comme levier de généralisation et comme ressort explicatif » (p. 45)

Effectivement, le principe de généralisation revient alors à ne pas appliquer la comparaison

« directement à des phénomènes (ou à des objets) particuliers comparés terme à terme, elle s'applique plutôt à des ensembles de phénomènes qui constituent dans leurs interdépendances des « cohérences » nationales, propres à chaque pays. Le principe qui sous-tend l'analyse n'est pas ici la « rationalité », ni la « culture nationale » ; mais plutôt le postulat de la « construction des acteurs dans leur rapport à la société » (Maurice, 1989, p. 182)

Ce principe nous permet alors d'élaborer une théorie générale à partir de deux cas. Ici, le choix de la France et du Québec n'est donc pas décisif, et la comparaison avec un autre territoire pourrait apporter des conclusions similaires (Revillard, 2007). Il s'agit de montrer dans quelle mesure les femmes qui pratiquent le football font face à une route semée d'embûches (Ottogalli-Mazzacavallo et al., 2021), du fait d'un ordre de genre qui, peu importe les pays ou les cultures, est défavorable aux femmes. Cependant, notre comparaison s'avère pertinente quand nous l'envisageons comme un ressort explicatif. Comme le montre Anne Revillard (2007), il s'agit de choisir deux systèmes « les plus similaires » mais tout de même contrastés afin d'analyser l'impact que peuvent avoir les variables qui diffèrent. Choisir des pays où les systèmes sont « les plus similaires » permet de « *minimiser les facteurs explicatifs possibles des différences constatées entre eux* » (Revillard, 2007, p. 46). Dans ce cadre, Mamoudou Gazibo (2002) souligne l'importance de choisir deux pays qui offrent un « *panorama de similarités et de contrastes dont l'intérêt s'impose d'emblée* » (Gazibo, 2002, p. 434).

Nous allons donc désormais nous attacher à démontrer, de manière non-exhaustive et sans rentrer dans la particularité de chaque contexte sportif⁷², dans quelle mesure le Québec et la France ont des points de convergence et de divergence au niveau sociétal.

⁷² La partie contexte, présentée dans le chapitre suivant, permet de présenter avec précisions le fonctionnement de la pratique sportive, et plus particulièrement du football pratiqué par les femmes, en France et au Québec. Elle permet également de revenir sur l'histoire de la pratique du football dans les deux pays, permettant ainsi de faire émerger des points de convergence et des différences.

2.1.2. Convergences et divergences de nos terrains

Les travaux menés à ce jour sur la pratique du football ne permettent pas la comparaison des carrières entre les joueuses de deux territoires. Afin de rendre compte de leurs parcours, il s'agit de présenter les contextes dans lesquels elles évoluent et notamment les similitudes qui permettent d'effectuer cette comparaison. Le choix du Québec, qui constitue une société à part entière (Falardeau, 2014), en tant « qu'autrui » auquel comparer « le soi » (la France) (Garneau, 2006 ; Maurice, 1989 ; Spurk, 2016), s'est fait pour plusieurs raisons. Tout d'abord, bien que le Québec ne soit pas un état souverain, cette province est la seule du pays à être majoritairement francophone, elle possède une culture et un univers symbolique singulier (Garneau, 2006).

Par conséquent, choisir la province du Québec pour effectuer une comparaison renforce l'idée des systèmes « les plus similaires » (Revillard, 2007), puisque les deux territoires partagent la francophonie :

« C'est au Québec, unique province où le français est la seule langue officielle, que résident les 86 % de francophones du pays. La législation du Québec en matière linguistique a conduit les nouveaux arrivants à faire éduquer leurs enfants en français, modifiant et enrichissant la configuration culturelle d'une société distincte » (Legaré, 2005, p. 99)

Anne Legaré (2005) souligne également que « la jeunesse québécoise » est divisée en deux parties égales : une qui se sent proche de la culture française et une qui s'en sent éloignée. Qui plus est, il semble que le désir de venir étudier en France pour ces jeunes est bien moins prégnant que les décennies passées, notamment depuis que la société québécoise s'est modernisée. Néanmoins, cette culture francophone tend à distinguer la province québécoise des autres provinces canadiennes, alors davantage tournées vers une culture et un fonctionnement politique néolibéral étasunien (Dufour, 2005). Par ailleurs, la France et le Québec sont deux sociétés de tradition démocratique depuis le 19^{ème} siècle, mais au sein desquelles les femmes ont longtemps été éloignées des prises de décisions, puisque de part et d'autre de l'Atlantique elles n'ont pas obtenu le droit de vote avant les années 1940 (Giraud, 2005). Cette culture francophone proche, au sein de laquelle baignent les résident·es français·es et québécois·es, et qui distingue notamment ces dernier·es de la culture nord-américaine prégnante dans les territoires voisins (Legaré, 2005), amène les joueuses à avoir grandi dans un univers « des plus similaires » (Revillard, 2007). Cet univers est renforcé par la place de la religion catholique historiquement sur ces deux territoires, « en matière de religion, le Québec a souvent été

considéré comme un cas singulier en Amérique du Nord, tenant autant de la société distincte que de l'exception sociologique » (Meunier & Wilkins-Laflamme, 2011, p. 684). Concernant les régimes religieux, la province québécoise est considérée comme plus proche « *des vieux pays* » (Meunier & Wilkins-Laflamme, 2011, p. 684) et donc de la France que du reste du Canada considérée comme un « simple prolongement des États-Unis » (Meunier & Wilkins-Laflamme, 2011, p. 684). Cette culture commune se distingue néanmoins quelque peu sur le plan sportif (Markovits & Hellerman, 2003), dans la mesure où le sport national en France est le football (Dietschy, 2010) tandis qu'au Québec, il s'agit du hockey sur glace (Lorenz, 2015 ; Marier et al., 2019 ; Poupart, 1999). C'est un sport qui a été fortement investi par les hommes (Bélanger, 1996 ; Légaré, 2005) et qui prend une grande place médiatique au Québec rendant invisible la pratique des femmes (Lorrain, 2018), et moins populaire les autres sports (Lorenz, 2015). Il est d'ailleurs aujourd'hui davantage pratiqué que le soccer par les hommes (Marier et al., 2019). L'objectif de cette comparaison est alors de comparer les carrières de joueuses amatrices qui évoluent en France à celles d'un autre territoire où le rapport à la pratique ne fait pas office de sport national, mais qui comporte tout de même des éléments culturels communs dans la société. Sur le plan du football pratiqué par les femmes, les nations françaises et canadiennes ont toutefois des points communs, dans la mesure où elles sont mutuellement dans l'ombre de leur voisins respectifs (les États-Unis pour le Canada, et l'Allemagne pour la France) où la pratique est plus populaire chez les femmes, et où le rayonnement sportif international est plus important (Barreira & Da Silva, 2016 ; Markovits & Hellerman, 2003 ; Meier et al., 2016). Qui plus est, la France et le Canada sont les deux derniers pays à avoir accueilli la Coupe du Monde (en 2015 pour le Canada, et en 2019 pour la France). Par conséquent, ces nations sont considérées comme importantes et centrales dans le développement de la pratique du football pour les femmes à l'échelle mondiale. Ils diffèrent cependant à certains égards, et notamment concernant le rapport culturel à la pratique du football : le football au Québec s'avère être un « sport de choix » (Ann Hall, 2003) tandis qu'en France nous pouvons parler du football comme d'un « bastion de la masculinité » (Terret, 2006).

En somme, la comparaison sociétale entre la France et le Québec s'avère être pertinente car elle permettra de combler une lacune scientifique, dans la mesure où aucun travail n'a été mené sur les footballeuses amatrices dans ces deux territoires. Leurs similitudes sont suffisamment importantes pour que leur comparaison nous permette de comprendre quelles variables ont un impact dans le déroulement et développement des carrières des joueuses de football. Ainsi,

avant de présenter de manière plus précise le terrain d'étude que nous avons investi, nous allons présenter les limites de cette comparaison.

2.1.3. Limites de cette méthode

A travers son travail sur la démarche comparative binaire, Mamoudou Gazibo (2002) présente les écueils de la démarche binaire. Il se concentre notamment sur ce qu'il appelle la tentation de l'œillère et la juxtaposition des faits. La juxtaposition des faits reviendrait à assembler deux histoires, celle de chaque territoire, sans avoir un regard analytique et réflexif sur ce qu'apporte chaque terrain aux concepts étudiés. Concernant la tentation de l'œillère, c'est un phénomène auquel il nous importe d'être particulièrement attentif/ves. Effectivement, Mamoudou Gazibo (2002) montre qu'elle existe dans toutes analyses comparées pour deux raisons principales. Premièrement, le/la chercheur/se est souvent plus familier·e avec un des deux pays étudiés, et deuxièmement, il/elle peut disposer de données inégales sur les deux territoires. Ces deux raisons sont opérantes dans notre travail. En tant que chercheuse française, ayant grandi et vécu exclusivement en France, je suis plus familière du système français. Il en est de même de ma connaissance et expérience du système footballistique français. Par ailleurs, la littérature scientifique concernant la pratique du football, aussi bien par les hommes que par les femmes, est bien plus importante concernant la France que le Québec. Ainsi, consciente de posséder plus de savoirs pratiques et scientifiques sur le déroulement de la pratique du football par les femmes en France qu'au Québec, il s'agit de faire de cette différence une force analytique. Elle me permet d'avoir un recul différent par rapport à la France. Dans tous les cas, il est essentiel d'être conscient·es que je ne me positionne pas de la même manière sur le terrain français que sur le terrain canadien⁷³.

2.2. Présentation des deux terrains d'études

Afin de comprendre dans quel cadre nous avons interrogé les joueuses de football évoluant sur le sol français et québécois, il est nécessaire de présenter notre terrain d'enquête. Il ne s'agit pas ici de revenir sur les contextes et les systèmes de pratiques différents des deux territoires⁷⁴, mais plutôt d'en présenter les caractéristiques topographiques. En France, nous avons limité notre terrain d'enquête à une région, la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA). Si, la région

⁷³ Cet aspect a été évoqué dans la première partie de ce chapitre 3.

⁷⁴ Ce travail a été effectué dans le chapitre précédent, le chapitre 2 de la partie 1

AURA ne présente pas de différences majeures avec les autres régions, il s’agissait pour nous de réduire les variables géographiques. Néanmoins, les joueuses n’ont pas toute leur carrière, exclusivement joué en ligue AURA, mais toutes les enquêtées ont pendant au moins 3 années joué dans cette région. Ce choix s’est fait d’une part, par souci de proximité, étant domiciliée à Lyon, et d’autre part parce que la ligue AURA est celle qui comporte le plus de pratiquantes (18 275 lors de la saison 2020-2021)⁷⁵, tous âges confondus. Par conséquent, les joueuses de différents territoires, urbains et ruraux, sont plus facilement accessibles car elles sont plus nombreuses. Cela permet d’éviter le biais de représentativité dans notre échantillon (Dargent, 2011) en interrogeant des joueuses qui ont évolué dans différents milieux, mais cela n’efface pas le fait que cette région est constituée de beaucoup de clubs, donc d’équipes et de joueuses.

2.2.1. La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

La ligue AURA est composée de 12 départements. Certaines joueuses évoluent dans des championnats départementaux, d’autres dans des championnats régionaux ou nationaux. Un travail de cartographie, sur la saison 2020-2021, a été effectué, en amont des entretiens. Il nous a permis de repérer les différents clubs dans chaque département et d’analyser la densité de pratique au sein de chaque département. Au-delà du nombre de pratiquantes répertorié sur le site de la FFF, il est intéressant de regarder quelle est l’offre d’accès aux clubs pour les joueuses dans chaque département. Ce travail n’a pas été réalisé dans le but de trouver des clubs, mais plutôt pour avoir une vision d’ensemble de la répartition des joueuses au sein de la région, et, pour aller interroger des joueuses ayant évolué dans chaque département. Dans un premier temps, cette cartographie (réalisée en octobre 2020) sert donc d’état des lieux de la pratique, et, dans un second temps, permet la mise en lien des difficultés mentionnées par les joueuses dans leur récit en interaction avec leur lieu de vie.

La première carte présente les différentes équipes de la région AURA évoluant au niveau national. Ainsi, 6 départements (l’Allier, la Haute-Loire, l’Isère, la Loire, le Rhône et la Savoie) sur 12 comprennent une équipe évoluant dans un des deux plus hauts niveaux nationaux.

⁷⁵ <https://www.fff.fr/80-le-budget-et-les-chiffres-cles.html>, consulté le 07/02/2022

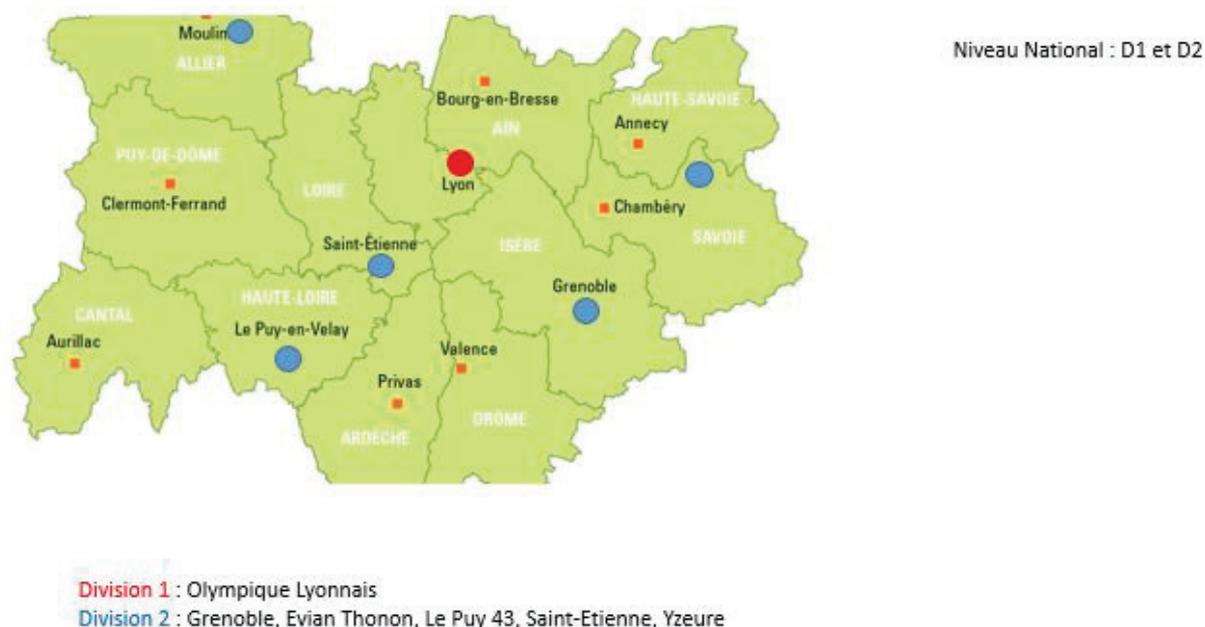


Figure 3 : carte 1 - répartition des équipes de Division 1 (en rouge) et Division 2 (en bleu) au sein de la Ligue AURA (saison 2020-2021)

Les cartes suivantes présentent les équipes évoluant au niveau Régional 1 (carte 2) et Régional 2 (carte 3). Ces deux niveaux sont eux-mêmes scindés en poules en fonction de la répartition géographique des équipes (afin que les déplacements chaque week-end soient facilités). Tous les départements, sauf celui de l’Ardèche, ont au moins une équipe qui évolue au niveau régional, certains, comme le Rhône, en comptent une très grande majorité. Cette répartition des équipes montre que certains départements (l’Ardèche, la Haute-Loire, la Savoie) sont dépourvus (l’Ardèche) ou ont très peu (la Haute-Loire et la Savoie) d’équipes évoluant au niveau régional.

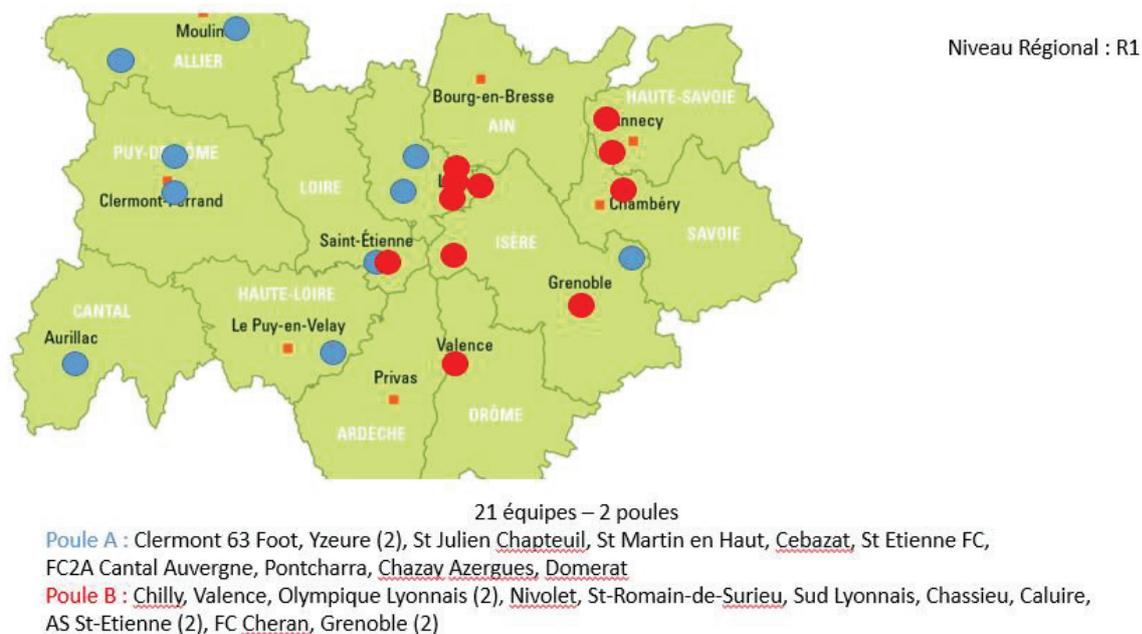


Figure 4 : carte 2 - répartition des équipes de Régionale 1 au sein de la Ligue AURA (saison 2020-2021), en fonction de leurs poules

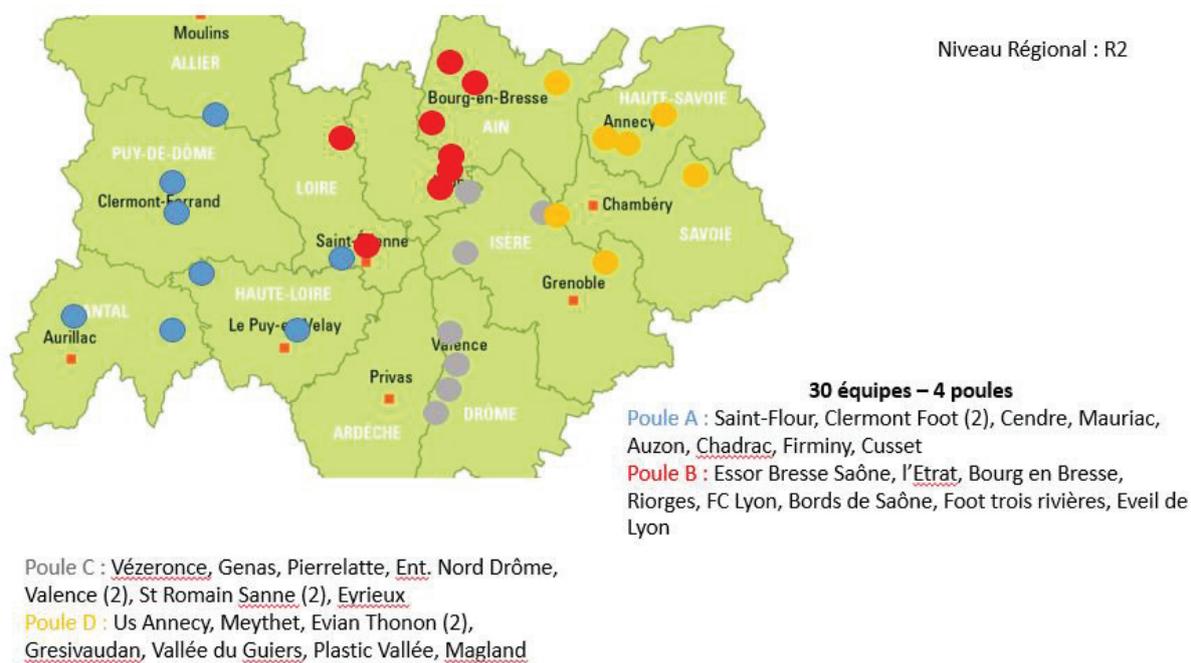


Figure 5 : carte 3 - répartition des équipes de Régionale 2 au sein de la Ligue AURA (saison 2020-2021), en fonction de leurs poules

Enfin, les dernières cartes (4 et 5 ci-dessous), sont toutes les deux un exemple de représentations d'équipes dans un championnat départemental, respectivement ici le district du Puy de Dôme et celui de l'Allier. Elles permettent de montrer l'inégale distribution d'équipes dans ces deux départements de la région AURA. Dans le Puy-de-Dôme, le niveau départemental est composé de deux poules, chacune constituée de 8 équipes. Ce format permet ainsi aux joueuses d'avoir des matchs toute l'année, chaque week-end, et également d'effectuer des play-off (les premiers de chaque poule s'affrontent) afin de déterminer qui pourra accéder au niveau supérieur l'année suivante. A l'inverse, le département de l'Allier est uniquement composé de quatre équipes. Ainsi, même en effectuant des matchs allers-retours chaque équipe n'a que six matchs par saison. Les rencontres sont donc rares pour ces joueuses qui ne s'affrontent pas chaque week-end, et qui ont donc une pratique moins fréquente.

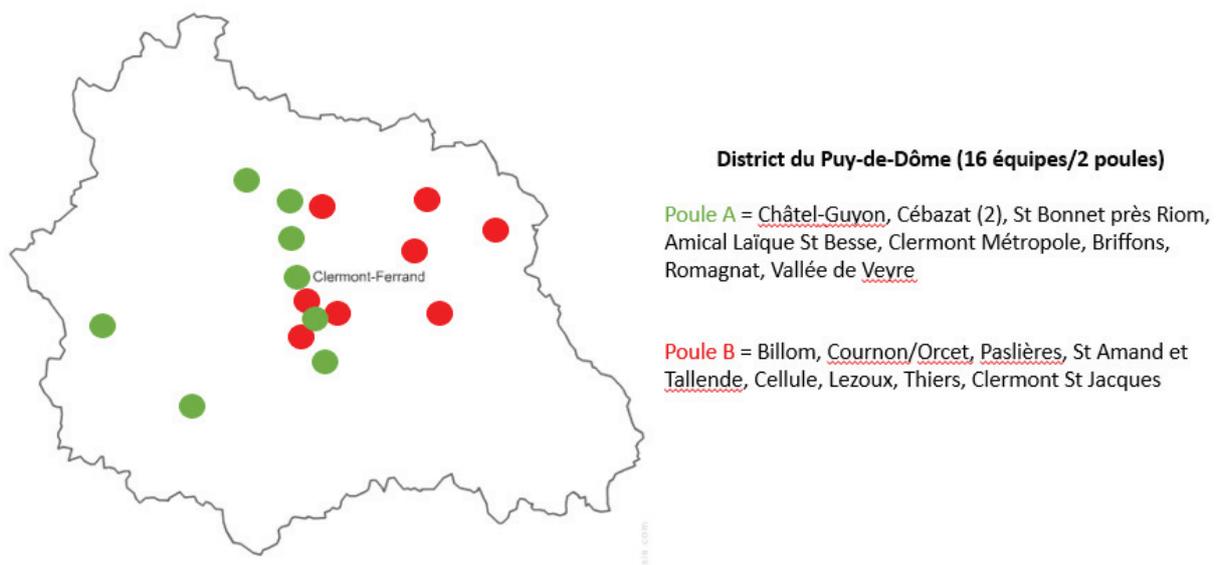


Figure 6 : carte 4 - répartition des équipes départementales au sein du district du Puy-de-Dôme en fonction de leurs poules (saison 2020-2021).

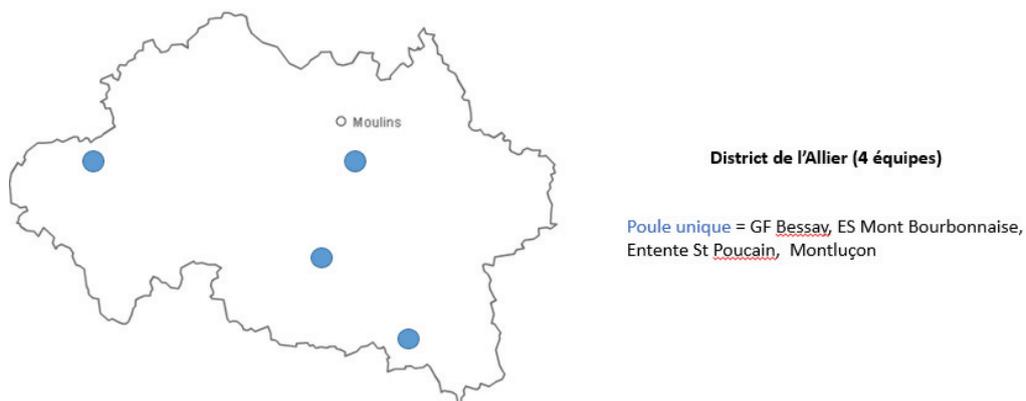


Figure 7 : carte 5 - répartition des équipes départementales au sein du district de l'Allier (saison 2020-2021)

Ainsi, jouer dans le département du Rhône ou celui de l'Allier ne représente pas les mêmes difficultés pour les joueuses, d'où la nécessité d'interroger des joueuses originaires (ou ayant joué) de ces départements ce qui permettra de souligner l'impact des inégalités d'accès à la pratique fédérale, par rapport aux joueuses issues de centre urbain comme Lyon. Effectivement, si une joueuse souhaite évoluer au niveau régional dans des départements où il n'y a pas ou peu d'équipes elle se retrouve dans l'obligation de jouer à un niveau inférieur, ou, dans l'obligation d'organiser de longs et coûteux déplacements pour s'entraîner et jouer chaque semaine.

2.2.2. Le Québec

Ce travail de cartographie n'a pas pu être réalisé de manière similaire au Québec pour plusieurs raisons. Premièrement, au Québec, comme nous l'avons vu, le système footballistique est différent, et n'est pas organisé de manière pyramidale. Par conséquent, il n'y a pas de championnats au niveau provincial nous permettant de cartographier les différents clubs. En effet, comme présenté dans le schéma de la partie traitant du contexte, il existe une multitude de ligues à différentes périodes de l'année, entraînant ainsi la création (et la disparition) d'une pluralité d'équipes plusieurs fois dans l'année. Il est donc impossible de faire une « photographie » d'une saison présentant toutes ces équipes. Deuxièmement, le fonctionnement du football et son organisation est propre à chaque ville au Québec (il diffère entre les villes de Québec et de Montréal). Ainsi, réaliser une cartographie de tous les clubs à l'échelle de chaque ville de la Province du Québec serait en soi un travail de recherche conséquent. Par ailleurs, ce travail n'aurait pas forcément permis de souligner les inégalités d'accès en fonction des régions

puisque de nombreux clubs existent à l'initiative des individus. Au regard de cette spécificité libérale et des temporalités de notre recherche, nous sommes contraintes de privilégier l'entrée individuelle sans analyse fine de la distribution de l'échantillon sur le territoire de la province. En revanche, nous avons pu cartographier les universités qui proposent une pratique du football aux femmes, et qui s'opposent dans un championnat universitaire spécifique chaque année. Toutes les joueuses interrogées ont évolué soit dans ces universités, soit dans des clubs proches géographiquement des villes de ces universités.



Figure 8 : carte 6 - répartition des huit équipes universitaires femmes de la province du Québec (saison 2020-2021)

Cette première carte permet de se rendre compte que les universités ayant une équipe de football pour les femmes à haut-niveau sont concentrées dans le sud de la province au sein des villes de Montréal (4 universités), Québec (1 université), Sherbrooke (2 universités) et Trois-Rivières (1 université). La carte ci-dessous permet de zoomer sur cette partie du territoire.



Figure 9 : Carte 7 : Zoom sur la répartition des huit équipes universitaires femmes de la province du Québec (saison 2020-2021)

Les quatre universités concentrées sein de la ville de Montréal sont celles de l'Université de Montréal (francophone), l'Université McGill (anglophone), l'Université Concordia (anglophone) et l'Université du Québec à Montréal (francophone). Les deux universités au sein de la ville de Sherbrooke sont l'Université Bishop (anglophone) et l'Université de Sherbrooke (francophone). L'université située à Québec est l'Université Laval (francophone). Puis, celle juste en dessous est celle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (francophone). Nous pouvons faire le constat que, malgré l'étendue de la province du Québec⁷⁶, les territoires actifs quant à la pratique du football sont au sud, et peu éloignés les uns des autres, comme le montre les distances kilométriques répertoriées dans le tableau 3. Qui plus est, ce sont ces quatre villes qui comportent la plupart des clubs de la province, et toutes les joueuses interrogées ont évolué dans des équipes au sein de ces quatre villes ou dans les alentours très proches.

⁷⁶ Sa superficie de 1 542 056 km² fait du Québec la plus grande province canadienne. Toutefois, du fait de la topographie et du climat, une grande partie des territoires au Nord de la province ne sont pas habités.

	Québec	Sherbrooke	Trois-Rivières
Montréal	250 KMS	130 KMS	140 KMS
Québec		235 KMS	130 KMS
Sherbrooke			150 KMS

Tableau 3 : Distance (arrondi à 5 kilomètres) entre chaque ville (en kilomètres)

La présentation des terrains français et québécois permet de comprendre les différences organisationnelles et leurs conséquences sur la construction de notre panel de joueuses interrogées. Après avoir présenté nos terrains français et québécois, et la manière dont nous les avons comparés, nous allons présenter la méthode utilisée pour pouvoir comparer les carrières des joueuses, à savoirs les entretiens et les observations.

3. Utiliser des entretiens et des observations

Afin de mener notre enquête, nous avons investi notre terrain à travers une approche ethnographique, à travers laquelle nous avons mené des entretiens et des observations.

« La méthode ethnographique est une méthodologie qualitative qui permet de réaliser une étude descriptive et analytique des traditions, us, coutumes et mœurs de populations déterminées. Elle permet de collecter des données ou informations dans un système complexe pour comprendre la dynamique autour des objets » (Sall, 2018, p. 140)

Toutefois, cette investigation a été mise à mal par la pandémie du Covid-19⁷⁷. Elle ne nous a pas permis de passer autant de temps que prévu, aux périodes initialement souhaitées⁷⁸, sur le terrain québécois, et sur le terrain français, où la pratique du football en club a été stoppée pendant 1 an et demi (de mars 2020 à septembre 2021). Nous n'avons pas pu mener d'observations dans des clubs, mais uniquement au sein de collectifs auto-gérés. Cette partie va nous permettre de présenter nos techniques d'enquêtes, à savoir les entretiens (annexe 1) et l'observation, et la façon dont se sont déroulés nos différents protocoles, puis nous soulignerons les limites de cette recherche, notamment en rapport au Covid-19.

3.1. Les entretiens

Notre démarche d'entretien a été inspirée par le travail de Stéphane Beaud et Florence Weber (2010). Leur présentation du guide de l'enquête de terrain permet de définir plusieurs prescriptions essentielles dans le cadre d'une recherche (Mauger, 2017). Ainsi, notre étude s'inscrit dans une méthodologie qualitative où le recueil de données est principalement réalisé à partir d'entretiens. Sur nos deux terrains, nous avons utilisé la technique des récits de vie, définie par Daniel Bertaux (2010) :

⁷⁷ La pandémie du Covid-19 a entraîné 3 périodes de confinement : 1) du 17 mars au 11 mai 2020 non inclus, soit 1 mois et 25 jours ; 2) du 30 octobre au 15 décembre 2020 non inclus, soit 1 mois et 15 jours ; 3) du 3 avril au 3 mai 2021 non inclus, soit 28 jours. Entre ces périodes, les déplacements à l'étranger ont été interdits et les pratiques en clubs, aussi bien en France qu'au Québec, suspendues.

⁷⁸ Initialement, il était souhaité de passer plusieurs mois d'affilés au Québec notamment afin d'intégrer une équipe au cours de la saison estivale afin d'être en immersion dans la pratique.

« le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien, l'entretien narratif, au cours duquel un chercheur demande à une personne de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue » (Bertaux, 2010, p. 6)

Cette approche est en effet pertinente lorsqu'il s'agit d'étudier « comment devient-on », infirmier·e, éducateur/trice, instituteur/trice, et donc précisément dans le cadre de notre travail, joueuse de football. D'une part, elle permet de décrire les interactions qui influencent les choix dans la trajectoire d'un·e individu·e. D'autre part, dans une perspective ethnosociologique, elle offre la possibilité de remonter du particulier au général en étudiant

« un fragment particulier de réalité socio-historique, un objet social ; [en comprenant] comment il fonctionne et comment il se transforme, en mettant l'accent sur les configurations de rapports sociaux, les mécanismes, les processus, les logiques d'action qui le caractérisent » (Bertaux, 2010, p. 7)

Par conséquent, il est nécessaire, pour déceler ce qu'il y a de générique dans chaque cas particulier, de disposer de plusieurs témoignages, afin de les comparer, de faire émerger leurs points communs mais aussi leurs différences.

3.1.1. Caractéristiques générales et déroulement des entretiens

En France, 25 entretiens ont été réalisés, uniquement avec des joueuses. Au Québec, 23 joueuses ont été interrogées. Puis, 3 personnes ont également été interviewées : un président de club, une ancienne entraîneuse nationale (une série de cinq entretiens a été menée avec elle), et le coordinateur d'un programme de football au sein d'une école secondaire, afin d'avoir des informations complémentaires sur l'organisation footballistique québécoises. Sur les deux terrains, la volonté était de s'entretenir avec des joueuses nées entre 1975 et 2005, résidant aussi bien dans des milieux urbains que ruraux.

Effectivement, nous avons pris en compte les « effets « purs » de période » (Galland, 2017), c'est-à-dire le fait que ce n'est pas la même chose de commencer le football à 10 ans en 1990 ou à 10 ans en 2010. Les effets de l'âge sont également importants car débiter le football à 10 ans ou à 20 ans en 2000 n'est pas la même chose. Par conséquent, pour avoir accès à ces différences de contextes, de ressentis, mais aussi pour comprendre comment on peut être amenée à pratiquer le foot à un âge plutôt qu'à un autre, il était nécessaire d'échanger avec des joueuses nées à des époques différentes. Sur le terrain québécois, commencer la pratique du

football en 1990, dans un club rural, ne revêt pas les mêmes difficultés qu'aujourd'hui. Ces évolutions n'auraient pas pu être notifiées sans les témoignages de joueuses de différentes générations. Ils nous permettent ainsi de souligner l'évolution des conditions matérielles de la pratique (annexe 2). Par ailleurs, l'âge souligne un certain avancement au sein d'un parcours de vie et participe à la position dans la structure sociale et économique (Brossard, 2017). Ainsi, en prenant en compte ces différents effets d'âge et de période, nous pouvons mieux appréhender et comprendre certaines situations vécues, et rendre compte, de manière plus précise, de la manière dont on devient footballeuse, en France comme au Québec. Ensuite, nous avons également fait le choix d'interroger des joueuses qui ne viennent pas toutes d'un centre urbain, mais qui ont aussi vécu et joué dans des milieux ruraux. Cette distinction vise à interroger le lien entre le rapport à l'espace dans les milieux urbains et ruraux, quand on est une femme. Sans vouloir opposer les deux espaces (Gibout & Mauny, 2009), il s'agit davantage de rendre compte des conditions de pratique en fonction de son lieu de résidence, et donc de l'accès à une pratique institutionnalisée.

A l'hétérogénéité d'âge et de situation géographique s'ajoutent les autres facettes identitaires propres à chaque footballeuse. Ainsi, comme le préconise Daniel Bertaux (2010), nous avons « *multiplié les études de cas individuels en faisant varier les caractéristiques des cas observés* » tout en concentrant « *l'attention sur les processus sociaux se situant à l'arrière-plan des cas individuels* ». Cela nous a permis, après une vingtaine d'entretiens, de

« *Discerner des récurrences, à partir desquelles on pourra commencer à élaborer des hypothèses sur le processus ou les types de processus à travers lesquels des personnes en arrivent à se trouver dans la situation étudiée, sur les caractéristiques structurelles de ces situations, sur les logiques d'action qui s'y développent en réponse à la situation* » (Bertaux, 2010, p. 29)

Tous nos entretiens ont été menés à partir d'une grille d'entretien commune mais adaptée en fonction des terrains d'enquête français et québécois. Ainsi, tous nos entretiens ont commencé de la même manière. Daniel Bertaux (2010) suggère que, pour lancer un récit de vie, il faut utiliser le verbe « raconter ». Par conséquent, après une brève présentation de l'enquête et de ses objectifs, j'ai demandé à chacune d'entre-elles de raconter son parcours de joueuse de football, en précisant de commencer par les premiers contacts avec le ballon, et d'aller jusqu'à aujourd'hui. Bien qu'un entretien sous la forme du récit de vie ne consiste pas à se concentrer

sur toute la vie de chaque joueuse, nous avons, en parallèle de la pratique sportive, abordé les différentes sphères sociales avec lesquelles les joueuses sont en interactions au cours de leur carrière. Afin de rendre compte de la carrière, il est nécessaire de s'intéresser aux socialisations secondaires (Dubar & Nicourd, 2017), et par conséquent, avoir une approche synchronique afin de s'intéresser aux rapports entre les différentes sphères sociales de chaque joueuse. Ainsi, au cours de chaque entretien, la question des relations familiales a été abordée, notamment pour revenir sur les débuts et l'accompagnement de la pratique. Nous nous sommes également intéressées à la sphère amicale et amoureuse. Enfin, les sphères scolaires, puis, professionnelles le cas échéant, ont également été abordées au cours de l'entretien. L'approche de ces différentes sphères s'est également faite de manière diachronique afin d'identifier les différentes positions sociales des joueuses (Dubar & Nicourd, 2017). Dans les faits, ces approches se sont matérialisées par des questions sur les sphères sociales citées précédemment, aux différentes étapes de la carrière des joueuses : avant de s'engager, au moment de l'engagement, lors du maintien dans la pratique, et pour certaines, au moment de la sortie de la pratique. Le croisement des transitions synchroniques et diachroniques permet alors de rendre compte de l'évolution de chaque joueuse.

D'un point de vue analytique, les entretiens ont été retranscrits et relus au fur et à mesure, dans la mesure du possible, pour prendre pleinement conscience du phénomène social étudié et afin de pouvoir parfois insister sur certains points. Après chaque retranscription, j'ai créé une frise biographique afin d'illustrer simplement les carrières des joueuses en représentant les dates clés uniquement (annexes 3 et 4). Enfin, les entretiens ont été analysés avec une approche thématique (Apostolidis, 2005 ; Ranjard, 2001). Afin de rendre compte de la carrière des joueuses, nous avons d'abord réalisé une première analyse dite verticale. C'est-à-dire, à la lecture de tous les entretiens, nous avons créé une grille thématique qui permet l'émergence de grandes catégories thématiques. Nous avons alors créé deux catégories thématiques, la première avait trait à la carrière, à savoir l'enchaînement des différentes étapes, et la seconde davantage aux conditions matérielles qui entourent la carrière. Ainsi, au sein de ces deux grilles, des thèmes ont été relevés. Pour la grille concernant la carrière, nous avons relevé les thèmes de la période précédant l'engagement, de la période de l'engagement, de celle du maintien dans la pratique, et enfin, le thème du haut-niveau. Cette approche thématique permet ainsi de retracer les différentes étapes des carrières. Ensuite, une analyse horizontale a permis de mettre en œuvre la « déconstruction » (Ranjard, 2001), c'est-à-dire, dans chaque thématique, de créer des

sous-thématiques grâce aux portions d'entretiens correspondant à la thématique. Par exemple, dans la période précédant l'engagement une thématique concernant le rapport à la famille a été créée, une autre concernant le rapport aux médias. Le même travail a été effectué ensuite pour la deuxième grille thématique concernant les conditions matérielles de pratique.

Au total, notre enquête a permis de réaliser 51 entretiens, dont 48 avec des joueuses et 3 avec des dirigeant·es québécois·ses. La durée moyenne des entretiens varie entre 55 minutes et 2 heures 30.

Afin d'être la plus transparente et précise possible sur la façon dont se sont déroulés ces entretiens, je vais désormais présenter la façon dont j'ai constitué mes échantillons sur chaque terrain. Avant chaque entretien, les joueuses ont rempli un formulaire de consentement à l'enquête (annexe 5)

3.1.2. Les entretiens réalisés en France

Mes premiers entretiens ont commencé en France, en décembre 2020. J'ai réalisé l'entièreté de ces entretiens avant d'aller sur mon terrain québécois en octobre 2021. Entre mars 2020 et octobre 2021, la pandémie de Covid19 a rendu impossible la réalisation d'observations dans des clubs de football français. Dans un premier temps, la prise de contact avec les joueuses s'est faite par connaissance. Je me suis entretenue avec 3 joueuses que je connaissais, qui ont eu une carrière en club et que j'ai ensuite rencontrées au sein du collectif des Débuteuses. Du fait d'appartenir au collectif, ces joueuses sont toutes plus ou moins engagées sur le plan militant. Par conséquent, j'ai limité le nombre d'entretiens avec elles, afin d'avoir le récit d'autres joueuses, d'horizons différents. Je me suis alors appuyée sur l'effet « boule de neige » (Bertaux, 2010). Les joueuses avec qui j'ai eu les premiers entretiens m'ont donné le contact de certaines de leurs coéquipières, ou ex-coéquipières, avec qui j'ai également pu m'entretenir, et ainsi de suite. Cet effet « boule de neige » comporte toutefois des limites, et notamment un biais de sélection (Parker et al., 2019). Cet échantillon de joueuses étant basé sur un réseau, il n'est pas forcément représentatif de l'ensemble des joueuses, elles comportent des ressemblances non négligeables telles que leur lieu de vie, leur origine sociale, les clubs dans lesquels elles ont évolué... Dans un second temps, j'ai diversifié ma méthode de recrutement en passant par les réseaux sociaux. J'ai diffusé un appel à participation en présentant succinctement mon travail et en laissant mes coordonnées. Cette diffusion s'est faite sur Twitter (annexe 6). À la suite de cette diffusion, une dizaine de joueuses m'ont contactée. Avec des joueuses de nouveaux horizons, j'ai remis en place cette notion d'effet « boule de neige ». Enfin, dans un troisième

temps, d'autres techniques ont été envisagées. J'ai contacté des clubs par mail afin de présenter mon enquête et demander à ce que mon appel à participation soit diffusé auprès des joueuses. J'ai contacté une cinquantaine de clubs de la Région par ce biais, mais aucun d'entre eux ne m'a répondu, ne serait-ce que pour accuser la réception de mon mail. Cette opération n'a donc pas été renouvelée.

Le tableau 4 présente les caractéristiques de chaque joueuse, c'est-à-dire le prénom⁷⁹, l'année de naissance, le nombre d'années de pratique, la situation professionnelle, si la personne est encore en activité et si l'entretien a été réalisé en présentiel ou en distanciel.

⁷⁹ Les modifications de prénoms respectent les effets de génération ainsi que les origines ethniques des joueuses.

Prénom	Année de naissance	Situation professionnelle	En activité (footballistique)	Modalité de l'entretien	Métier père	Métier mère
Siham	1992	Assistante d'éducation	Oui	Présentiel	Ouvrier dans le bâtiment	Femme de ménage
Anja	1996	Étudiante	Oui	Distanciel	Boulangier	Ouvrière non-qualifiée
Inès	1991	Intérimaire	Non	Présentiel	Sans emploi	Aide-soignante
Léa	1997	Assistante d'éducation	Oui	Distanciel	Professeur	Psychologue de l'Éducation Nationale
Aurélié	1983	Formatrice BPJEPS	Non	Distanciel	Agent EDF	Laborantine dans le traitement des eaux
Manon	1995	Responsable commerciale	Oui	Distanciel		
Marie	1991	Co-animatrice	Non	Distanciel	Directeur commercial	Directrice d'école

			visioconférence							
Laura	1993		Étudiante	Oui		Distanciel		Technicien hydraulique		Formatrice pour adultes (retraite)
Chloé	1998		Professeure	Non		Présentiel		Contremaître		Aide-soignante (retraite)
Marine	1998		Étudiante	Non		Distanciel		Responsable commercial		Secrétaire
Judith	1987		Chargée de communication	Non		Présentiel		Directeur administratif des ventes (retraite)		Femme au foyer
Emma	1993		chargée de mission, administration générale	Oui		Distanciel		Cheminot		Invalité à long terme
Anaïs	2003		Étudiante	Oui		Présentiel		Manager		Agente d'entretien
Jade	2003		Étudiante	Non		Distanciel		Professeur		Chargée de projet culturel

Julie	1993	Auxiliaire puéricultrice	Oui	Distanciel			
Pauline	1997	Vendeuse	Non	Présentiel	Commerçant	Commerçante	
May	1990	Éducatrice sportive	Oui	Présentiel	Agent immobilier	Cuisinière	
Marion	1993	Sans activité	Non	Présentiel	Garde forestier	Technicienne de surface	
Elodie	1988	Conférencière	Non	Distanciel	Cuisinier	Cuisinière	
Mélanie	1994	Chargée de projet	Non	Distanciel	Chef de chantier dans le BTP	Professeure	
Sarah	1990	Interprète	Non	Distanciel	Cuisinier (retraite)	Professeure	
Emilie	1988	Graphiste	Non	Distanciel	Responsable nucléaire	Graphiste	
Laëtitia	1982	Gestionnaire administrative	Non	Présentiel	Clerc huissier de justice (retraite)	Assistante maternelle (retraite)	

Marion	1992		Journaliste	Non	Présentiel	Vétérinaire	Auxiliaire de Vie Scolaire
Sandrine	1975		Directrice sportive	Non	Distanciel	Monteur en chauffage (retraite)	Aide-ménagère (retraite)

Tableau 4 : Caractéristiques des joueuses françaises

L'âge moyen des joueuses de notre échantillon est de 30 ans. La plupart d'entre-elles ont une activité professionnelle (68%) et une partie est étudiante (20%), une joueuse est sans activité professionnelle. La majorité des joueuses (64%) ne pratiquent plus le football au sein d'un club au moment de l'entretien. Toutefois, plusieurs d'entre-elles ont mentionné avoir arrêté du fait de la pandémie du Covid-19 (au moment des entretiens, les pratiques étaient arrêtées depuis 1 an), mais ne disaient pas avoir mis un terme définitif à leur carrière.

3.1.3. Les entretiens réalisés au Québec

Ma présence au Québec du 19 octobre 2021 au 18 novembre 2021, s'est organisée tardivement, à partir de septembre 2021, du fait de la fermeture des frontières canadiennes avant cette période. La prise de contact avec les joueuses devait être efficace et rapide car la récolte des données devait commencer dès les premiers jours sur place. À l'inverse de la France, je ne connaissais aucune joueuse. Il m'a donc fallu opérer différemment. En amont de mon départ, j'ai fait fonctionner trois types de réseaux pour pouvoir être mise en contact avec des joueuses. Tout d'abord, Françoise⁸⁰, ancienne entraîneuse internationale de l'équipe nationale canadienne, et désormais Conseillère senior des programmes universitaires, Sport et activité physique à l'Université McGill, a travaillé une grande partie de sa vie dans le football et a donc un réseau important. Elle m'a permis de rencontrer plusieurs joueuses. Ensuite, j'ai fait jouer mon propre réseau car au cours de ma carrière, j'ai eu l'opportunité lors de stages d'affronter à deux reprises une équipe québécoise. J'ai donc recontacté mon coach de sélection afin qu'il me mette en relation avec le dirigeant de cette équipe. Avant mon départ j'ai pu réaliser un entretien à distance avec Thierry, coordonnateur du programme soccer de l'école secondaire Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent, qui a entraîné de nombreuses équipes de football dans différents clubs. Il m'a mise en contact avec différentes joueuses, originaires de Laval et de villes avoisinantes. Cela m'a permis de pouvoir échanger avec des joueuses issues d'autres villes que de Montréal ou sa périphérie. Enfin, le dernier type de réseau activé est celui de mes connaissances ayant déjà vécu au Québec, qui, à nouveau, par le biais des réseaux sociaux ont pu diffuser mon appel à participation, ou, contacter des connaissances qui jouent ou ont joué au soccer. Toutefois, ce réseau n'a pas été prolifique. Bien que ces différentes personnes m'aient permise de rencontrer plusieurs joueuses, la plupart de mes entretiens ont pu être réalisés grâce

⁸⁰ Le tableau 5 présente mes entretiens avec Françoise, Thierry et Tim (président d'un club montréalais rencontré au début de mon séjour).

à mes rencontres sur le terrain. Françoise et Thierry m’ont permis de rencontrer 7 joueuses, toutes les autres grâce à mon entrée sur le terrain. Dès mon arrivée au Québec, j’ai participé à plusieurs entraînements et matchs durant lesquels j’ai pu solliciter des joueuses pour faire des entretiens. L’effet « boule de neige » s’est ensuite appliqué beaucoup plus facilement qu’en France car les joueuses pouvaient m’identifier et me rencontrer sur le terrain.

Prénom	Nombre d’entretiens	Dates	Objectifs
Françoise	5	02/11/2021 04/06/2021 28/10/2021 11/11/2021 17/11/2021	> compréhension du système sportif québécois > mieux appréhender la place des femmes dans la pratique du football au Québec > avoir des contacts de joueuses > analyser le parcours de vie d’une ancienne joueuse et dirigeante
Thierry	1	15/10/2021	> avoir des contacts de joueuses > comprendre le fonctionnement du football scolaire/universitaire
Tim	1	01/11/2021	> avoir des contacts de joueuses > comprendre le fonctionnement des équipes/clubs au sein des ligues de garage

Tableau 5 : Présentation des entretiens avec les personnes ayant contribué à ma compréhension du système sportif québécois et ayant facilité la mise en contact avec des joueuses

Prénom	Année de naissance	Situation professionnelle	En activité (footballistique)	Modalité de l'entretien	Métier père	Métier mère
Valérie	1992	Doctorante et préparatrice mentale	Non	Présentiel	Responsable marketing dans le domaine de l'informatique	Bibliothécaire
Jennifer	1985	Encadreuse de photos	Oui	Présentiel	Ouvrier	Ouvrière
Gabrielle	1999	Étudiante	Non	Présentiel	Photographe	Traductrice
Justine	1992	Commerciale	Oui	Distanciel	Représentant commercial (retraite)	Libraire
Alexandra	1995	Formatrice dans le secondaire	Oui	Distanciel	Directeur technique club de football	Aide-soignante
Jessica	1997	Footballeuse	Oui	Distanciel	Représentant des ventes	Directrice (retraite) école

Vanessa	1989	Analyste senior en responsabilité civile des entreprises	Oui	Présentiel	Représentant des ventes	Chargée de projet
Maude	2001	Étudiante	Oui	Distanciel	Consultant informatique	Professeure
Amélie	1996	Éducatrice dans une école	Oui	Distanciel	Employé compagnie pharmaceutique	Employée dans une banque
Sophie	1984	Représentante réseau Coop	Oui	Présentiel	Consultant coopération internationale (retraite)	Professeure (retraite)
Cindy	1993	Sans activité	Oui	Distanciel	Artisan	Artisane
Sofia	1983	Économiste	Oui	Distanciel	Commerçant	Couturière
Isabelle	1990	Ingénieure	Oui	Présentiel	Dessinateur industriel	Physiothérapeute

Roxane	1990	Éditrice	Oui	Distanciel	Analyste informatique (retraite)	Pharmacienne (retraite)
Annie	1986	Professeure de Crossfit	Non	Présentiel	Commerçant	Comptable
Véronique	1988	Chercheuse de lieux de tourages	Oui	Distanciel	Mécanicien (retraite)	Technicienne en radiologie (retraite)
Karine	1982	Professeure de sport	Non	Distanciel	Comptable	Guide touristique
Stéphanie	1988	Responsable organisation administrative dans un Cégep	Oui	Présentiel	Policier (retraite)	Femme au foyer
Caroline	1989	Doctorante	Oui	Distanciel	Chef de gare	Femme au foyer
Cynthia	1988	Commerciale	Oui	Distanciel	Avocat	Manager d'une firme d'avocats
Catherine	1995	Professeure	Oui	Distanciel	Ingénieur	Secrétaire

Christine	1994	Juriste	Oui	Distanciel	Militaire	Entraîneure natation	de
-----------	------	---------	-----	------------	-----------	-------------------------	----

Tableau 6 : Caractéristiques des joueuses québécoises

L'âge moyen des joueuses de notre échantillon est proche de celui de la France, il est de 32 ans. La très grande majorité d'entre-elles a une activité professionnelle (82%) et une partie est étudiante (14%). Comme du côté français, une joueuse est sans activité professionnelle. La majorité des joueuses (86%) pratiquait le football au moment de l'entretien.

3.1.4. Distanciel, présentiel, mener des entretiens en temps de Covid

Une partie de ces entretiens a dû être réalisée par visioconférence à cause de la pandémie. Pour plusieurs raisons je n'ai pas pu rencontrer la majorité des joueuses : aucun lieu public n'était ouvert, tel que les cafés, ou ne permettait l'accueil de personnes extérieures, tel que l'université. Qui plus est, par prudence il était préférable de ne pas se rencontrer afin de ne pas prendre de risques quant à la propagation du virus. Cependant, en fonction des dates des entretiens, ou en fonction de la volonté de certaines joueuses, plusieurs entretiens ont pu être réalisés en présentiel. J'ai ainsi pu observer les différences entre les entretiens réalisés en présentiel et ceux en distanciel. Lorsque que je rencontrais les joueuses physiquement, nous avions généralement des conversations informelles avant et après les entretiens plus ou moins longues, qui permettaient de briser la glace, mais aussi de donner une autre image de moi. Par mail ou au téléphone, je me présentais comme étant une doctorante réalisant un travail de thèse sur les carrières de joueuses de football. Je ne précisais pas que j'étais moi-même footballeuse, que j'avais joué de nombreuses années en club, etc. Les joueuses pouvaient donc m'associer à une universitaire. Le fait de les rencontrer a, je pense, pu modifier cette image. Tout d'abord, mon apparence physique et mon style vestimentaire, souvent vêtue d'un tee-shirt, d'un jean et d'une paire de basket, me rapproche plus de celui des joueuses de football que des universitaires. Ensuite, les lieux où j'ai rencontré ces joueuses ont également pu participer à cette déconstruction. A l'exception de deux joueuses que j'ai rencontrées dans mon laboratoire de recherche, j'ai rencontré la plupart des autres dans des lieux publics : dans un parc ou à l'extérieur d'un bar, et quelques-unes à mon domicile ou au leur. A plusieurs reprises, en présentiel, les joueuses ont osé me poser des questions, aussi bien avant et après l'entretien que pendant. Les regards, les sourires, ou même les émotions sont plus faciles à intercepter et à interpréter lorsque l'on est face à face. J'ai également ressenti cela de mon côté m'autorisant parfois à faire de légères blagues, ou à raconter des faits personnels, lorsque je sentais que cela était nécessaire ou pouvait nous permettre de pousser la conversation. Ces situations ont été rendues beaucoup plus compliquées, voire impossible, en visioconférence. En plus des défaillances techniques (comme de mal comprendre certaines phrases, d'avoir un décalage

temporel, d'absence d'image faute de connexion suffisante), les échanges en visioconférence privent la rencontre d'une part informelle et rendent l'échange très sérieux. Au début de chaque entretien, et alors qu'on ne se connaissait pas, il était compliqué d'avoir une conversation informelle, nous étions beaucoup plus rapidement lancées dans l'entretien. De la même manière, à la fin des entretiens, et après 1 heure ou plus passées sur l'ordinateur, il était délicat de continuer à discuter de manière informelle. Cette distance instaurée par la visioconférence s'est ressentie dans les échanges. Cela a été d'autant plus accentué sur le terrain québécois. Effectivement, nos accents et nos expressions différentes ont parfois complexifié les échanges verbaux. Si en présentiel, nous pouvions rigoler et débattre de ces différences, la récurrence des ces situations en distanciel a compliqué nos échanges. Par ailleurs, plusieurs entretiens ont été réalisés avec des joueuses québécoises a posteriori de notre voyage. Si certains entretiens ont pu avoir lieu le week-end afin de ne pas être contraintes dans nos emplois du temps respectifs, d'autres ont dû se réaliser sur le temps restreint des pauses déjeuner des joueuses. Toutefois, la démocratisation et la banalisation de l'usage des visioconférences m'a offert la possibilité de réaliser des entretiens avec des joueuses de haut-niveau ayant peu de disponibilités ou jouant trop loin pour que je puisse me déplacer. Par ailleurs, certaines joueuses qui auraient pu être réticentes à se déplacer, ou à m'accueillir, ou à bloquer une trop longue plage horaire ont pu se rendre disponible grâce aux visioconférences sur une heure ou deux.

En somme, les entretiens en visioconférences ont l'avantage de faciliter la disponibilité des joueuses, mais leur qualité en a été altérée.

3.2. L'observation

En France comme au Québec, nous avons prévu des observations participantes (Soulé, 2007) complètement différentes, dont le projet initial a été remis en cause par la pandémie de la Covid 19. Ce travail de thèse ayant débuté en octobre 2019, l'objectif fixé était de commencer à aller sur mon terrain à l'automne 2020. En France, l'observation dans différents clubs de la Ligue AURA était prévue afin de saisir le déroulement des entraînements, matchs, et de différents moments de vie de l'équipe, ainsi que pour rencontrer des joueuses. Toutefois, à la suite du second confinement et à l'arrêt des pratiques sportives amatrices dans les clubs, je n'ai pas pu me rendre sur le terrain. Pour le Québec, il était initialement prévu de partir au printemps-été 2020 ou 2021, notamment pour pouvoir suivre la saison estivale (la saison la plus importante au Québec qui commence début mai et fini en septembre). A cette période, aussi bien en 2020

qu'en 2021, les restrictions à voyager ont impliqué de s'adapter en repensant notre calendrier d'enquête, mais aussi nos observations. Toutes mes observations ont fait l'objet de notes, soit dans un carnet papier (annexe 7), soit sur des fichiers informatiques.

3.2.1. L'observation réalisée en France

Entre mars 2020 et septembre 2021, tous les championnats amateurs, donc tous les championnats de football pratiqué par les femmes, à l'exception de la Division 1, ont été arrêtés. Par conséquent, les joueuses ont été éloignées des terrains durant ma période d'enquête. Le choix de faire uniquement des entretiens a donc été fait. Cependant, ma pratique personnelle du football m'a amenée à jouer, pendant mes trois années de thèse, au sein d'un collectif militant lyonnais, les Débuteuses. Mon investissement au sein de cette association auto-gérée et affiliée à aucune structure fédérale a précédé mon entrée en thèse. J'ai rejoint les Débuteuses dans le courant du mois d'avril 2019, soit quelques mois après la création de l'équipe. Les Débuteuses jouent tous les mercredis soirs à la Plaine des Jeux de Gerland, et les membres qui composent cette équipe sont donc en contact avec d'autres associations sportives, et notamment avec des clubs affiliés à la FFF. Nous jouons donc sur un espace public, bien que nous ayons un créneau réservé sur un terrain. A mon entrée en thèse, les Débuteuses représentaient pour moi uniquement un loisir et me permettaient également de mener une vie associative et militante qui n'avait rien à voir avec le travail entrepris à travers cette recherche. Au début du mois de novembre 2019, j'ai eu une discussion avec une collègue doctorante (qui est désormais docteure en STAPS), Noémie Drivet, autour de ma pratique au sein des Débuteuses. Je lui racontais comment se passaient certains entraînements avec les hommes des autres équipes qui étaient parfois plus affairés à nous critiquer qu'à jouer ! Je lui relatais également comment nous devions « batailler » certains soirs pour avoir accès à notre terrain, ou ne pas se faire virer avant l'heure. Noémie m'a alors demandé si je prenais des notes de tout cela, si cette activité me servirait pour ma thèse, si je « comptais en faire quelque chose ». Je lui ai tout de suite répondu que non, mon terrain de thèse étant davantage ciblé sur les pratiques licenciées et fédérées, et que de toute façon, les Débuteuses représentaient une échappatoire que je ne souhaitais pas faire devenir un terrain d'enquête. Toutefois, sa question a suscité une réflexion en moi, et à partir de ce moment, j'ai commencé à écrire quelques fois après les entraînements. J'ai également écrits sur les événements passés dont je me souvenais, notamment les événements qui ont accompagné la Coupe du Monde 2019, période durant laquelle l'association était très active, du fait de l'actualité, avant d'être freinée par la pandémie. A ce moment-là, je n'envisageais

pas cette participation comme un terrain d'enquête, mais je trouvais intéressant d'avoir un autre regard sur ma pratique. Je n'investissais pas le terrain sportif des Débuteuses en tant que chercheuse. D'ailleurs, si certain·es de mes coéquipier·es savent que je fais une thèse, tout le monde n'est pas au courant, et ma présence n'a jamais été dans le but de mener des observations. Ce rapport à l'équipe des Débuteuses n'a pas changé. Cependant, lors de mon voyage au Québec où j'ai été amenée à faire des observations participantes, j'ai prolongé ma réflexion. En effet, à la fin de ce séjour, je me suis rendue compte que le groupe des Débuteuses, comme d'autres associations ou équipes au Québec, s'avère proposer des espaces de pratiques alternatifs, solutionnant certains problèmes identifiés dans les pratiques institutionnalisées. Alors que je commençais à rédiger le plan du manuscrit de thèse, ainsi que l'analyse des résultats, j'ai trouvé qu'il serait pertinent de reprendre mes notes, et d'effectuer un travail réflexif sur ce qu'est l'espace de pratique des Débuteuses. Les observations menées sur ce terrain (partie 1 du chapitre 11) seront articulées avec l'analyse des entretiens réalisés avec certaines joueuses de ce collectif, qui ont eu, ou ont encore, une pratique fédérale en parallèle. Ainsi, je suis consciente qu'une grande partie de ces observations relèvent d'avantage d'une participation observante (Soulé, 2007), dans le sens où je suis venue sur ce terrain en tant que pratiquante, militante, et absolument pas en tant que chercheuse. Mon positionnement quant à ce terrain est donc subjectif, toutefois, il m'offre l'opportunité unique d'avoir fait partie d'un collectif pendant 3 ans, et donc d'avoir vu et vécu toutes ses mutations. Enfin, une autre critique peut être formulée à l'égard de ce choix : celle de mon entrée sur le terrain et de ma participation « clandestine » (Soulé, 2007). La plupart de mes notes ont été prises de manière anodine, sans indicateurs pré-construits et sans volonté analytique. J'étais quelque part moi-même inconsciente de la manière dont ce travail se formaliserait. Cependant, bien que toutes mes analyses sont anonymisées et qu'aucune d'entre elles ne permet de reconnaître un·e membre, il m'a paru primordial de prévenir mes coéquipier·es de cette information, et de leur demander leur consentement. Le nombre d'adhérent·es à cette association n'est pas réellement quantifiable, car vient qui veut, quand iel veut. Nous pouvons tout de même dire qu'en moyenne 20 à 30 personnes sont présentes aux entraînements, en fonction de la saison et du temps. Mais quasiment toutes les personnes qui ont participé au moins une fois à un entraînement font partie d'une conversation Messenger, appelée « les Débuteuses ». Ainsi, j'ai expliqué brièvement mon souhait de parler de mon expérience aux Débuteuses dans mon travail, afin qu'aucun·e ne

l'apprenne a posteriori, et surtout pour que toute personne souhaitant des informations supplémentaires, ou se sentant réticente à cette idée, puisse l'exprimer.

En somme, mes observations à ces séances n'étaient pas systématiques dans la mesure où je ne venais pas à l'entraînement en me disant que j'allais observer telle ou telle chose. Toutefois, à la fin d'un entraînement où un élément m'avait marqué, ou une phrase ou un échange m'avait interpellé, je prenais des notes écrites a posteriori, le soir ou le lendemain. Qui plus est, j'ai effectué ce travail après chaque événement important (participation à un tournoi, à une manifestation, etc.). Au moment de la rédaction, j'ai organisé ces prises de notes par thèmes : sur le fonctionnement de l'équipe chaque semaine, sur les différentes manifestations de l'hétérosexisme et du cissexisme, sur le lien entre football et militantisme, sur les conditions matérielles de pratique et sur les limites internes au groupe.

3.2.2. L'observation réalisée au Canada

Les observations sur le sol québécois ont finalement été rendue possibles entre le 18 octobre et le 18 novembre 2021, lors d'un mois de voyage à Montréal⁸¹, accompagnée par ma co-directrice de thèse Cécile Ottogalli-Mazzacavallo. Ce mois d'observation, m'a offert la possibilité d'amasser des données essentielles pour mon travail analytique et m'a permis de prendre du recul sur mon terrain français, de le mettre en perspective par rapport à ce que j'observais au Québec. Mes participations et mes observations ont été rendues possible en m'intégrant sur le terrain en tant que joueuse. Effectivement, sur l'un des groupes Facebook que j'avais rejoint avant mon départ, un club, le Montréal FC United proposait de faire deux « camps de sélection » (les 20 et 22 octobre 2021) pour composer son équipe pour la saison hivernale. Ce premier camp était l'occasion pour moi de rencontrer le président du club, Tim, ainsi que deux entraîneuses, puis une vingtaine de joueuses. Au début de la première séance, je ne me suis pas présentée en tant que doctorante, mais en tant que française, footballeuse, présente pour un séjour au Québec (dont je n'ai pas déterminé la durée). D'autres françaises étaient présentes, une joueuse en Permis Vacances Travail (PVT)⁸² et une étudiante : aucune personne ne m'a

⁸¹ Un tout premier séjour organisé en octobre 2019, d'une durée de dix jours, m'avait permis de faire des rencontres dans le monde universitaire et footballistique, mais aucun entretien ou observations ont été réalisés. Ces deux séjours ont été financés de deux manières différentes : 1) 2019 : financement dans le cadre du projet « Femmes et leadership sportif entre France et au Canada » coordonné par Guylaine Demers et Cécile Ottogalli-Mazzacavallo. 2) 2021 : financement dans le cadre du projet Pack Ambition Région AuRA 2021-2023, « Les femmes en contexte sportif : vulnérabilité sociale et perspectives innovantes » sous la coordination de Cécile Ottogalli-Mazzacavallo. (Annexe 8)

⁸² Permis qui permet d'avoir un VISA pour travailler à l'étranger.

questionnée. L'objectif était de prendre quelques contacts, tout en sachant que je reviendrai 2 jours après. Entre la fin de ce premier camp et le second, le président m'a contactée, me demandant de rejoindre l'équipe. J'ai donc décidé de lui expliquer pourquoi j'étais là, et les contacts que je cherchais. A la séance suivante, je ne me suis toujours pas présentée comme chercheuse, mais j'ai pu à la fin de l'entraînement, sur un temps convivial, échanger avec des joueuses et prendre des contacts. Après avoir sympathisé avec une joueuse, j'ai pu intégrer le cercle de son équipe dès le week-end, en les rejoignant chez l'une d'entre-elles pour regarder un match de football à la télévision. Cette immersion plus intime m'a permis de dévoiler le réel but de ma venue au Québec, de présenter ma recherche et le travail que je faisais. A partir de ce moment, j'ai eu plusieurs contacts pour réaliser des entretiens, et surtout pour intégrer des moments de vie des joueuses, au sein de leurs équipes. Ainsi, j'ai participé à des sessions d'entraînements avec des joueuses, le président du club m'a également offert l'opportunité de jouer avec des équipes mixtes avec lesquelles j'ai pu faire 4 matchs (2 le 02 novembre 2021 et 2 le 09 novembre 2021).

En parallèle de ces observations participantes, j'ai également eu accès à des moments d'observations. Une des entraîneuses de l'équipe m'a conviée à regarder et participer à ses entraînements d'une équipe U12 filles (au sein de l'Association de Soccer de Rosemont Petite Patrie). Puis, une joueuse également entraîneuse d'une équipe U13 m'a invitée à venir observer les matchs de ses joueuses. Malheureusement, ces derniers matchs avaient lieu à l'intérieur du fait des conditions météorologiques au Québec à la fin du mois d'octobre/début du mois de novembre, et au vu du contexte sanitaire à ce moment, seul·es les parents des joueuses étaient autorisés à regarder leurs filles jouer. Ma présence n'était donc pas autorisée dans les gymnases, ce qui a réduit mon nombre d'observations à 2. Ainsi, pour pouvoir être acceptée dans le gymnase, l'entraîneuse m'a donnée le statut « d'entraîneuse adjointe ». Les jeunes joueuses que j'observais m'ont plutôt considérée comme une amie de leur coach. Par ailleurs, j'ai également assisté à plusieurs rencontres universitaires et j'ai visité le centre d'entraînement de l'équipe des Carabins de Montréal (équipe appartenant à l'Université de Montréal, UDM). Ces matchs avaient lieu en extérieur, ce qui a rendu ma prise de notes possibles pendant les rencontres. Ces moments ont aussi été l'occasion de rencontrer dans les tribunes certain·es acteur/trices du football universitaire, et m'ont donc permis de réaliser des entretiens informels tout en regardant les matchs.

Ces observations, participantes ou pas, réalisées sur différents terrains m’ont offert la possibilité d’accéder à différents publics : des joueuses qui ont créées leurs propres équipes dans des ligues, des joueuses qui évoluent dans des ligues gérées par Soccer Québec, des joueuses qui jouent dans des associations autogérées, des joueuses qui ont une pratique universitaire, des jeunes joueuses qui débute la pratique et des anciennes joueuses de haut-niveau (ex-internationales) qui se sont reconverties. Le tableau 5 permet de présenter de manière synthétique les différentes structures observées et le nombre d’heures passées dans chacune d’entre-elles.

Structures	Heures d’observation	Modalités
Trop de Poutine	4h (dont 2h participantes)	Créneau de <i>five</i> réservé uniquement pour des femmes
Carabins de Montréal	6h	Deux matchs de phase finale + 1 entraînement et visite des locaux
Montréal United (non-mixte)	4h de participation observante	Entraînement/camp de détection
Montréal United (mixte)	4h de participation observante	Match en 7 contre 7 dans deux ligues différentes
La Familia (mixte)	2h d’observation	Match en 7 contre 7 dans une ligue
U12 Association de Soccer de Rosemont Petite Patrie (non-mixte)	2h d’observation	Séance d’entraînement
U12 Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (non-mixte)	2h d’observation	Match de championnat (temps dans les vestiaires en amont)

Tableau 7 : Structures observées au Québec

Lors de chacune de mes observations, je procédais de la même manière quant à ma prise de note. Quand je participais, il m'était impossible de prendre la moindre note étant donné que j'étais sur le terrain. De ce fait, après chaque entraînement ou match je m'enregistrais avec des notes vocales sur mon téléphone lors de mon chemin de retour à vélo. Ce mode de prise de note me permettait d'être très exhaustive et raconter avec le plus de détails possibles. Puis, le lendemain, je reprenais ces notes vocales à l'écrit de manière plus synthétique mais en gardant le plus important. Par ailleurs, j'ai pris quelques photos ou fait quelques schémas pour illustrer ma description. A certaines occasions, j'avais accès à mon téléphone lorsque nous faisons une pause pour boire ou à la mi-temps d'un match. Dans ces moments, et n'étant pas la seule à utiliser mon téléphone, je me suis permise de noter quelques éléments importants que je craignais d'oublier par la suite. Enfin, lors de mes observations non-participantes, j'ai pu à l'aide de mon téléphone prendre des notes simultanément.

Partie 2

-

**Comment devient-
on footballeuse ?**

Introduction de la partie 2

Le nombre important de travaux menés sur les carrières, et notamment sur les carrières sportives, souligne l'enchaînement des différentes étapes qui les composent (Bruyn, 2006 ; Chevalier, 1996 ; Le Mancq, 2007 ; Ledon, 2012 ; Poupart, 1999). A travers l'utilisation d'une approche à la fois chronologique, diachronique et synchronique (Bertaux, 2010 ; Forté, 2006) ce travail permet de distinguer trois étapes majeures : l'avant engagement, l'engagement, et le maintien. Bien que chacune d'entre-elles puissent être également constituées de plusieurs étapes, il s'agit de se concentrer sur ces trois grands moments clés afin de comprendre comment les femmes sont amenées à devenir des joueuses de football. Les questions des socialisations et des interactions sociales sont transversales à ces différentes phases. L'analyse des rôles joués par cinq sphères sociales (Forté, 2006), à savoir la famille, les pair·es, l'école, les médias et la sphère footballistique permet de comprendre dans quelle mesure les interactions sociales amènent les joueuses à s'engager dans la pratique du football et favorisent leur maintien dans cette activité. Plusieurs travaux ont souligné la prégnance du rôle de la sphère familiale dans l'engagement dans la pratique (Bertrand, 2012 ; Mennesson, 2011 ; Routier, 2011). D'une part, grâce à la transmission d'un capital social (Bourdieu, 1972), aussi bien culturel que sportif, qui permet la création de dispositions plus ou moins fortes à la pratique (Lahire, 2001 ; Mennesson, 2007). D'autre part, à travers les interactions sociales dans lesquelles les joueuses s'ancrent au sein de cette sphère (Packer, 2019), qui les amènent alors à développer un goût (Penin, 2020b) pour ce sport. La période précédant l'engagement se caractérise alors par l'étude des socialisations enfantines, afin de comprendre dans quelles mesures elles peuvent être amenées à influencer les étapes qui suivent (Garcia & Ottogalli-Mazzacavallo, 2022). L'impact des interactions des joueuses avec ces différentes sphères sociales est transversal aux différentes étapes de leur carrière (Forté, 2006), et les interactions au sein d'une sphère influencent celles au sein des autres sphères. Ainsi, comment les socialisations impactent l'engagement et le maintien dans la pratique du football ? Quelle place occupe chaque sphère sociale dans la socialisation des joueuses à la pratique du football ? Les agents socialisateurs sont-ils les mêmes à chaque étape de la carrière ? Dans quelle mesure leur rôle est amené à évoluer, et comment ? Les réponses à ces questionnements sont alors facilitées par une approche de comparaison binaire internationale (Garneau, 2006 ; Gazibo, 2002). L'analyse et la comparaison des

socialisations au sein de deux contextes sociaux « les plus similaires » (Revillard, 2008) permet de rendre compte des rôles de chaque sphère et de la manière dont ils varient d'un territoire à l'autre, d'un contexte culturel à l'autre. En comparant l'engagement et le maintien dans une pratique considérée d'un côté (au Québec), comme un sport de choix (Ann Hall, 2003) et de l'autre (en France), comme un bastion de la masculinité (Terret, 2006b), l'objectif est d'analyser comment s'opèrent les socialisations des joueuses, c'est-à-dire par quel·les acteur/trices, avec quels moyens, et dans quelles temporalités.

Afin de rendre compte de l'impact des socialisations et des interactions sociales sur les carrières des joueuses de football, cette partie sera divisée en quatre chapitres. Tout d'abord, le premier chapitre présente la première phase, celle de « l'avant-engagement », et permet de revenir sur le rôle de chaque sphère sociale étudiée dans la création d'un goût pour la pratique. Ensuite, le second chapitre permet d'aborder la question de l'engagement, en se concentrant notamment sur l'intégration au sein d'équipes mixtes ou non-mixtes, et sur les éléments qui rendent possible l'entrée dans une pratique licenciée. Puis, le troisième chapitre analyse les différents facteurs nécessaires au maintien particulièrement à travers le passage de l'adolescence. Enfin, le dernier chapitre, concerne une minorité de joueuses, mais, permet d'aborder la question du haut-niveau et des difficultés particulières qu'il peut représenter pour les femmes.

Chapitre 4

Les sphères de socialisation à la pratique du football

*« Ma fille, t'es née dans un monde d'hommes
Va falloir s'libérer de la norme
Dis-toi qu'tu peux porter leurs frocs
Mais que les hommes ne peuvent porter tes robes
Alors c'matin, j'ai coiffé tes veuchs
Avec des tresses de boxeuse
Ton strabisme de Dalida te rend plus belle que la chanteuse »
(Tellement je t'm, Médine, 2018)*

Les carrières des joueuses qui évoluent en France et au Québec, indépendamment de leur niveau et du nombre d'années de pratique, sont constituées de plusieurs étapes. Dans le cadre de notre travail, la première étape est celle de la découverte de la pratique du football. Si pour certaines, et notamment pour les joueuses évoluant au Québec, celle-ci se fait directement dans le club, pour d'autres, elle a lieu en amont, dans les différentes sphères sociales des joueuses puisque « *la socialisation sportive se joue au croisement des différents groupes* » (Bertrand, 2011, p. 104) investis par les joueuses. Nous nous intéressons donc aux rôles des sphères familiales, scolaires, amicales et médiatiques (Forté, 2006). En s'appuyant majoritairement sur les travaux de Christine Mennesson (2004, 2007a, 2011) nous étudierons particulièrement l'importance de l'instance familiale qui « *joue un rôle premier et central dans la socialisation des jeunes* » (Bertrand, 2011, p. 104), et notamment, le rôle des hommes de l'entourage des joueuses (Mennesson, 2007a).

1. L'influence familiale

Chaque joueuse interrogée au cours de ce travail a nécessairement mentionné le rôle de ses parents, soit les deux, soit particulièrement l'un·e, au cours de sa carrière. Comme l'ont montré

les travaux de Christine Mennesson, en France, les femmes qui pratiquent le football intègrent « le monde des hommes » (Mennesson, 2004) et y sont par conséquent souvent amenées par un homme de leur entourage et par son influence (Mennesson, 2007a). Au Québec, aucun travail n'a été mené sur ce sujet, mais la popularité du football chez les jeunes joueuses (Marier et al., 2019) laisse supposer que les modalités de socialisations diffèrent de la France.

1.1. En France, le sport c'est le rôle des hommes

Les travaux de Christine Mennesson sur les socialisations sportives genrées des femmes à des pratiques dites « masculines » ont permis de montrer que celles-ci sont très souvent l'apanage des hommes (Mennesson, 2004) et sont effectuées par la conjonction de différents modes. La sociologue parle alors de socialisation par entraînement ou pratique directe, de socialisation diffuse ou silencieuse, et de socialisation par inculcation de croyances (Mennesson, 2007a). Une quinzaine d'années plus tard, nous pouvons nous appuyer sur ses résultats afin de présenter la façon dont les joueuses sont socialisées à la pratique du football, bien que les plus jeunes joueuses interrogées tendent à remettre en question certains résultats.

1.1.1. Une socialisation par incorporation orchestrées par les pères

Dans une notice récente, Martine Court (2021) définit le concept d'incorporation comme

« le processus à travers lequel le « social », c'est-à-dire très exactement les normes, les contraintes et les hiérarchies sociales, s'inscrit dans les corps des individus, au sens propre comme au sens figuré » (Court, 2021, p. 372)

Elle précise ensuite que cette notion « désigne le processus d'acquisition des dispositions qui sont constitutives de l'habitus » (Court, 2021, p. 372) et qu'elle permet notamment, de manière privilégiée, de « dénaturiser les différences entre hommes et femmes » (Court, 2021, p. 373). En utilisant le concept d'incorporation nous pouvons étudier la manière dont les joueuses, en France, sont très fréquemment amenées par leur père à développer un goût pour la pratique du football. Dans un premier temps, cela peut passer par une socialisation diffuse, ou silencieuse :

« A. : Ecoute j'ai commencé jeune j'avais 7/8 ans et aujourd'hui, oula, j'en ai 37. Il me semble que j'étais dans ce milieu, ce milieu un peu du foot, j'ai commencé en fait bêtement, j'ai accompagné mon papa régulièrement qui jouait au foot, j'allais dans les

vestiaires, sur les terrains avec lui, et puis, un jour ils m'ont inscrite » (Entretien avec Aurélie, France)

La socialisation à la pratique du football d'Aurélie s'opère par imprégnation, c'est-à-dire par un modèle familial de pratique régulière et sérieuse d'une activité (Mennesson et al., 2016) Cette socialisation a un aspect inconscient, Aurélie a envie de reproduire ce que son père fait. En revenant sur ce moment, Aurélie confie que c'est bien elle, après avoir vu son père pratiquer, qui a ensuite joué dans la cour de récréation avec ses amis, et qui a ensuite demandé à être inscrite dans un club. Cette socialisation par imprégnation peut ensuite conduire à une socialisation par incitation :

« A. : Je pense après ce qui a beaucoup aidé entre guillemets à ce que je rejoigne le club, plus qu'autre chose, plus qu'aller ailleurs, c'est le fait que mon beau-père lui, il adore le foot, il a fait arbitre, etc., donc il est vraiment passionné par ça. Et il m'a dit "bah écoute il y a une équipe de foot à côté, pourquoi pas", et moi ça ne me dérangeait pas plus que ça d'être avec des garçons » (Entretien avec Anja, France)

En arrivant en France Anja découvre la pratique du football grâce à son beau-père. Il est investi en tant que bénévole dans le club de son village, après l'avoir suivi à plusieurs reprises les week-ends, il l'invite à s'inscrire afin de rencontrer d'autres jeunes de son âge et de pratiquer une activité physique. Au-delà de l'imprégnation, Anja est incitée par son beau-père à jouer, cette socialisation relève alors plus d'une socialisation par entraînement (Mennesson, 2007a) puisqu'elle pratique directement le football. La pratique du football peut aussi être inculquée (Lahire, 2001) aux jeunes filles par les pères :

« J. : Ouais, je crois que j'ai eu mon premier maillot, [...] je devais avoir 7 ou 8 ans, c'était mon père qui me l'avait acheté, je m'en rappellerai toute ma vie, il me l'avait acheté au bureau de tabac qui vendait les trucs de l'OL (rires). [...] J'étais amoureuse de ce maillot... Il y a des choses comme ça qui m'ont marquée, voilà, mon achat de mon premier maillot, la première fois que mon père m'a emmené au stade de Gerland, la première fois que je suis allée voir les joueurs s'entraîner ... » (Entretien avec Julie, France)

Les symboles mentionnés ici par Julie, qu'ils soient matériels, comme le maillot, ou expérientiels, comme les moments passés au stade à regarder les joueurs, favorisent cette inculcation par son père.

Enfin, le dernier élément qui permet de corroborer les résultats présentés par Christine Mennesson est celui de la pratique sportive des pères. Les joueuses qui ont présenté leur père comme la personne les ayant amenées à la pratique, ont généralement mentionné que leur père faisait lui-même du football. Christine Mennesson (2004) souligne que pour étudier la place des pratiques sportives dans les modes de socialisation, et notamment dans l'entrée dans la pratique, il est nécessaire de s'intéresser aux pratiques des parents. Dans le cas de notre travail, les mères ont une pratique sportive moins importante que les pères, et surtout, celles-ci ne pratiquent pas le football. Généralement quand les mères ne sont pas sportives, elles s'occupent peu de l'initiation et de l'éducation sportive de leur fille (Mennesson, 2004).

Notre comparaison avec le territoire québécois permet d'insister sur le rôle de la pratique des parents, et notamment des mères. Au Québec les joueuses ont souvent deux parents sportifs, ou aucun des deux, mais le cas d'un seul père sportif est rarement cité. Qui plus est, à plusieurs reprises des joueuses ont cité l'investissement de leur mère dans la pratique du football :

« I. : Alors dans le fond j'ai commencé je pense quand j'avais 5 ans, mon père il était fan de soccer et je pense que c'est lui qui m'a amenée à la pratique, parce que je crois qu'à 5 ans je ne prenais pas mes propres décisions (rires), donc ouais, vers 4/5 ans quelque chose comme ça j'ai commencé à jouer là.

C.R. : Et ton père il jouait aussi au Québec ?

I. : Il a joué comme dans des ligues de garage je crois, mais je ne pourrais pas te dire le nom, mais oui il a joué ici au Québec

C.R. : Et ta mère elle jouait au soccer ? Ou elle a fait un autre sport ?

I. : Oui ma mère elle a joué aussi au soccer, mais elle a dû arrêter parce qu'elle a eu une grosse blessure, elle jouait comme dans des ligues de garages aussi là » (Entretien avec Isabelle, Québec)

Isabelle, comme c'est le cas de différentes joueuses au Québec, mentionne le rôle de sa mère dans sa pratique. En France, une seule joueuse a cité sa mère comme étant une figure incitatrice à l'engagement dans la pratique. Les différences de socialisation à la pratique du football entre

les territoires français et québécois sont notables sur « la censure » familiale, malgré une socialisation diffuse.

1.1.2. Entre censure et autocensure, le poids d'une pratique genrée

Plusieurs joueuses ont présenté leur sphère familiale comme sportive, et notamment comme un espace où la pratique du football était très présente. C'est notamment le cas de Judith, qui a grandi avec un frère qui jouait au football, et un père qui le regardait beaucoup dans les médias, et qui partageait cette passion avec son fils. Toutefois, c'était plus compliqué pour elle, en tant que fille, de faire accepter cette pratique à ses parents :

« J. : Et j'ai un frère qui a 7 ans de plus que moi et donc je jouais beaucoup avec lui au foot. [...] on ne s'entendait pas trop mais le foot ça a toujours été le truc qui nous, qui nous liait... Et lui il jouait comme, comme un garçon joue au foot

C.R. : C'est-à-dire ?

J. : Bah il en a jamais trop fait, c'était normal, un garçon il joue au foot, il jouait dans la cour de l'école machin, je crois qu'il a fait quelques années en club mais ça ne lui a pas, voilà, alors que moi, moi c'était, moi j'avais des posters dans ma chambre, moi quand j'étais petite je voulais faire footballeuse professionnelle quoi... » (Entretien avec Judith, France)

Judith, issue d'une famille des classes supérieures, a longtemps essuyé le refus de ses parents d'intégrer un club de football, se contentant de jouer de manière informelle, dès son plus jeune âge, dans la cour de récréation et chez elle. Ses parents l'ont davantage orientée vers des pratiques culturelles, ce qui est socialement davantage valorisée pour une fille, notamment dans les classes moyennes et supérieures (Mardon, 2011 ; Mennesson, 2011). Quand ses activités étaient sportives, elles n'étaient pas connotées comme étant réservées aux hommes :

« J. : Mais le foot ils ont jamais vraiment réussi à comprendre [...] Et voilà en fait à 13 ans, 12 ans, mes parents ils voulaient absolument que je fasse... Parce que j'ai fait beaucoup d'équitation, de l'escalade aussi, jusqu'aux championnats de France UNSS

C.R. : En étant jeune ?

J. : Ouais avant mes 13 ans du coup, mais j'en avais marre, je ne sais pas... Dès que j'arrivais à un stade de compétition voilà j'abandonnais quoi, et en fait je ne faisais plus de sport. Et ma mère m'a dit "je veux que tu fasses du sport". Donc je lui ai dit, "moi je

veux faire du foot", elle m'a dit "non, non, autre chose mais pas du foot, mais du sport, et un sport collectif c'est super mais" » (Entretien avec Judith, France)

Judith a donc connu une socialisation sexuée (Octobre, 2010) à travers l'orientation de ses activités par ses parents. Iels l'ont amenée à pratiquer des sports jugés conventionnels pour une petite fille (Mennesson, 2011). Cette socialisation sexuée peut également être diffuse et silencieuse :

« M. : Alors, du coup le foot c'est quand même un peu une histoire de famille. J'ai un papa qui adore le foot et surtout un grand-père qui est, un vraiment fan de foot [...]. Donc j'ai vraiment baigné là-dedans, et j'ai toujours petite voulu en faire, mais voilà, tu connais le problème... En tant que fille ce n'est pas aussi accepté que quand on est un garçon et, je n'ai jamais franchi le pas, on ne m'a jamais trop poussée là-dedans non plus, donc c'est resté un petit peu... C'est resté un petit peu imprégné mais voilà, toujours avec cette envie pourquoi pas de commencer le foot, et sachant que, pour le coup, j'en avais fait en club mais je ne tapais jamais la balle à la récré ou quoi que ce soit. » (Entretien avec Marine, France)

Malgré une socialisation footballistique importante, et une volonté de jouer, les normes en vigueur dans notre société, et peut-être les discours et représentations relayés dans sa sphère familiale, n'ont jamais amené Marine à demander à pratiquer le football en club avant l'âge adulte. Comme elle le mentionne, elle n'a jamais joué non plus de manière informelle. Toute son enfance et son adolescence, elle a pratiqué le basket-ball dans un club et de manière compétitive. Ce n'est qu'à 20 ans passés, grâce à des ami·es qui pratiquaient, qu'elle s'est autorisée à commencer ce sport qui l'a toujours attirée.

Ces deux premières sous parties révèlent deux éléments constitutifs des socialisations sportives des jeunes filles, en France. Premièrement, les pères et les mères ne semblent pas s'engager de la même manière dans l'éducation sportive de leurs enfants (Mennesson, 2011). Deuxièmement, bien que le goût pour le football puisse leur être inculqué, les joueuses connaissent une socialisation sexuée (Mennesson, 2007 ; Octobre, 2010) à travers laquelle leurs parents les invitent à investir des pratiques conformes à leur genre. Toutefois, si ce constat reste prégnant plusieurs années après les études menées par Christine Mennesson, il peut être remis

en question par les plus jeunes joueuses de l'échantillon, dont la socialisation sportive, et footballistique, semble être légèrement moins genrée.

1.1.3. Un effet générationnel ?

Plusieurs joueuses nées après 1998, et certaines notamment dans les années 2000, ont abordé différemment leur socialisation sportive. Ces joueuses n'ont pas eu, à l'inverse de certaines présentées dans la première sous-partie, de carrière à haut-niveau, et ont principalement joué au football dans des niveaux départementaux et régionaux. Il semble important d'opérer cette distinction car les travaux de Christine Mennesson sont majoritairement menés auprès de joueuses de haut-niveau. Néanmoins, un sentiment de « normalisation » de la pratique du football a émergé dans le discours des joueuses, et notamment l'idée que le football est un sport comme les autres, qu'elles ont alors décidé de pratiquer sans contrainte :

« E. : J'ai commencé le foot quand j'étais petite, genre à 7/8 ans, parce que mon oncle en fait c'est un entraîneur de foot pour les petits. Et du coup en fait je me suis retrouvée dans l'équipe avec mon cousin, et, mon oncle comme en entraîneur.

C.R. : Et pourquoi tu t'es dit que tu allais faire du foot ?

E. : C'est dans la famille en fait... Tout le monde joue au foot, et est passionné par ça, du coup voilà, enfin, j'étais gamine et mon père m'a dit "trouve un sport", bon bah le foot avec mon cousin, et puis voilà » (Entretien avec Emma, France)

Emma est née en 2003, et en 2010 elle décide de commencer à jouer au football dans un club. Avant cela, elle décrit la cour de récréation comme un endroit où elle pouvait jouer librement, et les fêtes de familles comme des moments où tout le monde, les grand·es et les petit·es, les hommes et les femmes, jouent ensemble lors d'un tournoi organisé aux cousinades annuelles. Son beau-père ainsi que ses cousins et son oncle, dont elle est proche, pratiquent le football. Ces hommes de son entourage l'ont de manière diffuse incitée à se lancer dans une pratique fédérale. Celle-ci n'a duré qu'un an, elle a ensuite eu envie de découvrir une multitude d'autres sports, puis elle y est revenue à l'adolescence et pratique désormais depuis plusieurs années. Le témoignage d'Emma souligne la facilité avec laquelle elle intègre et quitte cette pratique, et la mesure dans laquelle sa famille l'entoure dans ces choix. Ce sentiment est corroboré par le témoignage de Jade, également née en 2003 :

« J. : J'ai toujours bien aimé le foot, mon frère et mon père ils en faisaient. De temps en temps on y jouait dans le jardin de mes grands-parents, enfin voilà, on faisait des petits tournois ensemble, avec les cousins, etc. Mais moi, entre guillemets, mon sport ça a toujours été la natation, et pour une raison j'ai arrêté la natation, et je ne voulais pas arrêter le sport, donc je me suis tournée tout naturellement vers le foot. Ça a été un peu naturel, enfin je ne sais pas trop, je me suis dit "je vais là-bas", en plus mon père et mon frère étaient aussi dans ce club, je le connaissais très bien, j'allais le samedi à leurs matchs, etc. » (Entretien avec Jade)

Ce sentiment « naturel », n'a pas été évoqué dans les entretiens menés avec des joueuses nées plus tôt, pour lesquelles l'accès au football s'est souvent apparenté à une route semée d'embûches (Ottogalli-Mazzacavallo et al., 2021). Sur la base de quelques entretiens, dont les joueuses sont issues de milieux sociaux différents, notre volonté n'est pas de parler d'un effet générationnel ou d'une évolution des socialisations genrées, mais simplement de noter qu'en fonction de l'année d'entrée dans la pratique, celle-ci peut être facilitée. Cette variable n'a jamais été relevée dans les travaux précédents. Ainsi, en se basant sur l'approche davantage quantitative de Camille Martin (2017, 2021), nous pouvons faire l'hypothèse que les femmes étant de plus en plus nombreuses à pratiquer le football en France, l'engagement des joueuses des générations plus récentes est peut-être facilité, voire « normalisé ». En outre, si chez les filles « *le football a plus de chances de constituer une activité qui soit à la fois choisie et distinctive* » (Martin, 2021, p. 81) que chez les garçons, il semblerait que le cas de ces exemples laissent espérer que le football en France puisse aussi devenir un sport de choix (Ann Hall, 2003) pour les filles. L'enquête menée au Québec renforce ce concept introduit par Ann Hall concernant la pratique du football par les femmes au Canada. Il vise à montrer qu'au cours de l'enfance, le football est autant investi par les filles que les garçons.

L'étude de la socialisation familiale à la pratique du football dans notre travail corrobore les travaux de Mennesson (2004, 2011) menés sur la question, en soulignant la prégnance du rôle des pères. Ils montrent également que la socialisation sexuée amène les joueuses à incorporer le fait que la pratique du football n'est pas valorisée chez les filles, et qu'il est préférable de pratiquer d'autres sports et des activités culturelles. Toutefois, les générations les plus récentes tendent à questionner ce modèle, voire à le modifier. Comme le souligne Liane Henneron (2005) en étudiant les rapports de génération dans le mouvement féministe contemporain, le

renouvellement générationnel est un enjeu important pour « *influer sur le monde social et politique* » (Henneron, 2005, p. 111), dans la mesure où les jeunes joueuses qui ont, du fait de la proximité de leur âge, des « *expériences historiques communes* » (Henneron, 2005, p. 95) apporte une nouvelle vision de la pratique et de nouvelles revendications. Si la plupart des schémas de socialisation semble être similaires à ceux présentés dans les travaux il y a une dizaine d'année, cela ne se vérifie pas sur les joueuses les plus jeunes, dont les discours s'approchent davantage de ceux des joueuses ayant été socialisées à la pratique du football au Québec. Ainsi, ce travail, et la comparaison avec un autre territoire, soulignent que ce fonctionnement n'est pas universel, et que dans un cadre où le football a une connotation culturelle différente, les filles n'y sont pas socialisées de la même manière. Par conséquent « *à travers ces processus d'incorporation [différents], c'est aussi et surtout une place dans les rapports sociaux [différente] qui s'apprend* » (Guérandel & Mardon, 2022, p. 59). La comparaison internationale permet alors de comprendre comment les filles sont socialisées à la pratique du football outre-Atlantique, mais également, de manière hypothétique, la façon dont les filles des nouvelles générations pourraient aussi l'être, en France.

1.2. Une socialisation sportive variée de la part des parents

« L'entraînement de ce soir commence à 18 heures, il fait déjà 0 degré, et nuit. Le terrain est à côté du Parc du Père Marquette. Il y a plein d'entraînements simultanément, que des jeunes, je pense de moins de 13 ans. Il y a plusieurs équipes de filles et de garçons mais tous les entraînements sont en non-mixité [...]. La présence des parents fait vraiment « effet Amérique du Nord » comme dans les séries. Iels ont toustes leur gobelet Tim Hortons de thé ou de café et iels discutent, il y a énormément de parents présent·es en couple, peut-être parce qu'on est vendredi soir, mais majoritairement il y a plus de femmes. Iels s'assoient dans les tribunes ou amènent leurs chaises de camping et discutent en attendant. » (Extrait de mon carnet de bord, terrain du Parc du Père-Marquette, Montréal, le 05/11/2021)

Cette description concerne une observation menée auprès d'un groupe de joueuses U9 encadré par une entraîneure rencontrée lors de mes pratiques. Elle semble représentative de l'engagement des parents au Québec dans la socialisation sportive de leurs filles. Deux éléments sont notables dans la socialisation sportive des jeunes québécoises : elle commence très tôt à l'initiative des parents et elle se fait autour d'une pluralité de sports.

1.2.1. Le sport : une activité prisée dans l'éducation juvénile au Québec

A l'inverse de la France, le rôle d'un homme investi dans le domaine du football (Mennesson, 2004) a été peu relevé comme un élément phare de la socialisation à la pratique de ce sport. Le sport semble être un élément central dans la socialisation des filles au Québec, dont la très grande majorité ont révélé un schéma similaire à celui de Valérie (portrait 1) :

« V. : Je dirais que c'est vraiment quand mes parents ils nous inscrivaient, moi et mon frère, dans plein d'activités pour qu'on découvre différentes choses, donc je ne suis pas sûre que c'est vraiment moi qui ai choisi ça (rires)

C.R. : Ils t'ont dit "va essayer ?"

V. : Ouais, je pense... Enfin je ne peux pas me souvenir, c'était trop jeune, mais, normalement mes parents ils nous montraient comme le guide des activités de la ville, puis là ils nous disaient "ok, vous devez choisir une activité par saison" » (Entretien avec Valérie, Québec)

Très tôt, et notamment les étés, les filles sont invitées à choisir une activité sportive afin de s'occuper en dehors des temps scolaires, et de découvrir de nombreux sports.

Valérie : une socialisation sportive précoce et plurielle

Valérie est née sur l'Île de Montréal en 1995 d'une mère directrice de bibliothèque municipale et d'un père consultant en informatique. Elle a un jeune frère de 2 ans son cadet. Chaque année les parents de Valérie l'ont incitée, avec son petit frère, à choisir un sport et à s'y investir. Dès l'âge de 6 ans elle a commencé à jouer au football tous les étés, de manière récréative. Puis, passionnée par cette pratique, au même titre que l'athlétisme, et notamment le lancer de javelot qu'elle pratique de manière assez intensive, elle est encouragée par ses parents à intégrer des équipes compétitives. A 12 ans, elle passe des tests pour intégrer le niveau AAA dans différents clubs, assez éloignés de chez elle. Ses parents assurent les trajets, « *mon père je dirais qu'il était plus impliqué à faire le taxi là (rires). Mais ma mère aussi quand même...* ». Valérie est fortement entourée par sa famille et encouragée à pratiquer ces activités au niveau qu'elle souhaite, sans pour autant être forcée à performer : « *j'ai eu la chance comme, de vivre ça, d'une façon qui était vraiment saine là, je n'ai jamais eu des parents qui m'ont mis trop de pression là* ». Au secondaire, elle fait un programme sports-études

pluriel qui l'amène à pratiquer différents sports tous les après-midis. A 19 ans, et après avoir échoué deux années consécutives à être conservée dans l'effectif de son équipe AAA, Valérie délaisse peu à peu le football pour s'investir dans l'athlétisme. Pendant cinq ans elle pratique le lancer de javelot au niveau universitaire, et participe à des compétitions nationales. Elle a toujours ce niveau actuellement, et persévère dans cette pratique compétitive en parallèle de son doctorat en psychologie du sport. Malgré un fort investissement dans la pratique du football en tant que joueuse, mais aussi en tant qu'arbitre et entraîneure, elle joue désormais uniquement de manière occasionnelle et récréative, se concentrant principalement sur sa pratique du javelot.

Encadré 1 : Portrait 1, Valérie, Québec

Les activités physiques et sportives semblent être prisées par les parents :

« C.R. : Oui je vois, et à 4 ans comment tu as été en club ? Tu as demandé ou c'est tes parents ?

V. : C'est les parents qui m'ont mis, mais, ouais, ils essayaient de nous inscrire dans quelque chose. C'est vrai que tu as trois enfants à la maison faque si tu en as une qui est au sport c'est toujours ça de moins, ou si tu peux aller, ça donne une pause là quand tu vas au sport. Mon père m'a dit ça beaucoup plus tard dans la vie, pour lui c'était un break de la maison d'aller à mes entraînements, puis mes tournois, parce que quand tu es inter-régional c'est du transport là tu vois, les fins de semaine, puis tu es partie, tu es... Faque, non, lui ça lui faisait une échappatoire là, il était bien heureux » (Entretien avec Vanessa)

L'engagement de Vanessa dans une pratique sportive a été encouragé par son père, aussi bien pour qu'elle s'occupe et découvre de nouvelles activités et espaces, mais aussi pour qu'ils partagent une activité ensemble hors de l'espace privé qu'est le foyer familial. La socialisation des joueuses à la pratique du football semble alors d'abord s'opérer dans un espace institutionnel. Elles sont inscrites par les parents très tôt dans un club, avant d'avoir lieu dans des espaces formels, si, elles prennent goût à la pratique. Ce schéma est inverse à celui étudié en France, où la plupart des joueuses ont d'abord joué de manière informelle, dans leurs sphères familiales et/ou scolaires, puis elles ont ensuite intégré un club. L'âge de la découverte de la pratique amène donc les joueuses à être inscrites dans un club et encadrées, souvent lors des

saisons estivales, par des bénévoles du club, avant même qu'elles aient joué de manière informelle dans d'autres sphères :

« J. : Je crois qu'au Québec tout le monde joue au soccer, peut-être pas tout le monde, mais la majorité, les parents les inscrivent ici au soccer, et après ça si tu aimes tu continues [...] »

C.R. : Tu disais qu'au soccer, tout le monde joue, les parents inscrivent leurs enfants, c'est ça ?

J. : Ouais, je crois que les parents les inscrivent, ils inscrivent les jeunes à un des sports, et quand on discute c'est vraiment "oh moi mes parents m'ont inscrit ici", je crois que tout le monde essaye un peu » (Entretien avec Jessica, Québec)

La fin du témoignage de Jessica s'est vérifiée à travers plusieurs entretiens. Lors de ma première question, demandant de raconter leur parcours de joueuse, les footballeuses ayant évolué au Québec depuis leur plus jeune âge m'ont souvent répondu, « à 4 ans mes parents m'ont inscrite pour que je fasse une activité ». Le football semble donc être une activité sportive particulièrement prisée par les parents.

1.2.2. La popularité du football

Le football est une pratique qui s'est fortement développée depuis la fin des années 1980 au Québec (Ann Hall, 2003 ; Marier et al., 2019). La comparaison des socialisations entre les joueuses évoluant en France et au Québec permet de relever cette différence culturelle entre les deux territoires. D'un côté les parents valorisent le fait de s'engager dans la pratique du football, comme c'est le cas avec le témoignage de Véronique :

« V. : Je crois que c'est plutôt mes parents, mes parents sont plutôt sportifs. J'ai été inscrite dans tellement d'activités et de sports différents, là je pense que principalement c'est l'initiative de mes parents. Puis c'est un sport, quand j'ai commencé à jouer en 1995/1996 environ, ouais, j'avais 7 ans en 1996, c'est un sport qui était en, au Québec, qui était en plein ébullition. C'est un sport qui dans les années 90 ça a explosé, puis je pense quand les parents étaient comme, euh, c'est, c'est comme si tout d'un coup c'est un sport qui devenait attrayant et accessible... Euh, puis je pense que j'ai fait partie un peu de cette mouvance-là, il y a eu une ligue qui s'est développée dans ma ville et on inscrivait les enfants, les gens jouaient au soccer, les amies, les filles, les garçons... Et

je pense que c'est un sport aussi qui s'ouvrait aux filles dans les années 90, par exemple le hockey ce n'était pas un sport accessible du tout mais le soccer c'était correct. Donc je pense que c'était un sport quand tu avais des filles, tu inscrivais tes filles au soccer, c'était comme LE sport d'équipe qui était, euh, qui était comme socialement acceptable, je ne sais pas comment dire, mais tout le monde jouait au soccer » (Entretien avec Véronique, Québec)

Et d'un autre côté, c'est un engagement qui ne semble pas naturel, qui dérange, et pour lequel les parents ont tendance à s'opposer, ou du moins, à questionner :

« M. : Bah... Ouais, enfin la gym du coup c'est vraiment le premier sport auquel on nous inscrivait, et j'étais très petite, donc, enfin, je n'avais pas forcément encore l'âge de choisir, mais euh, mais ensuite ouais... Je me souviens en avoir déjà parlé à ma famille et avoir dit "j'aimerais bien faire du foot", et avoir entendu des réactions "ah ouais ? Mais tu es sûre ? Avec les garçons, tout ça ?" Et du coup euh, et du coup je pense que même si, même si c'était juste des réflexions comme ça, moi je me suis dit "ah ok, bah non, peut-être pas tout de suite, ben je vais faire autre chose..." » (Entretien avec Mélanie, France)

L'opposition ici des témoignages de Véronique et de Mélanie concernant leurs parents montre le rapport culturel différencié à la pratique du football au Québec et en France. Qui plus est, dans cette description, Véronique oppose le football au hockey (Breuil, 2007). Au Québec le football est considéré comme un sport ouvert et accessibles aux filles, qu'elles peuvent pratiquer entre amies (Ann Hall, 2003), à l'inverse du hockey, alors majoritairement investi par les hommes (Bélanger, 1996). Le football est codifié comme un sport neutre :

« C.R. : Quand tu dis ils vous ont mis dans des sports unisexes, c'est que pour toi le soccer c'est unisexe ?

M. : Oui ici pas mal, tout le monde commence par le soccer là généralement quand les parents ne savent pas trop ils veulent mettre les enfants dans quel sport là » (Entretien avec Maude, Québec)

Sa pratique est encouragée au cours des années 1990 car le football est en pleine expansion et a une bonne image (Ann Hall, 2003). Les parents amènent volontiers leurs filles dans les clubs

qui composent les ligues estivales, bien qu'ils ne soient pas nécessairement des sportifs/ves investies :

« R. : Mes parents sont des personnes sportives même s'ils n'ont jamais joué au soccer, eux à leur époque, quand eux ils étaient jeunes ça n'existait pas ces ligues là, mais ils tenaient à ce que ma sœur et moi on joue à un sport. Puis ils trouvaient que le soccer était un sport d'équipe qui avait l'air sympathique, donc ils ont inscrit ma sœur et moi, donc c'était en 1997, moi j'avais 7 ans et ma sœur avait 5 ans. C'est comme ça que j'ai eu mon premier contact avec le soccer, et depuis ce temps-là j'ai seulement arrêté, soit parce que j'ai déménagé à Montréal et j'avais perdu mon équipe, soit parce que je me suis blessée... » (Entretien avec Roxane, Québec)

Véronique et Roxane définissent toutes les deux leurs parents comme étant plutôt sportif/ves, mais pas des footballeur/ses. Leurs discours se retrouvent sur cette idée d'un sport populaire (Marier et al., 2019) que les parents aiment voir pratiquer par leurs enfants. Toutefois, il faut également relever dans les discours des joueuses le fait que le football représente pour elles un sport différent dans leur socialisation sportive, qu'elles ont particulièrement aimé investir :

« C.R. : D'accord, et sais-tu comment est venu à 4 ans ce goût de vouloir faire du soccer ?

A. : C'est mes parents qui m'ont inscrite pour être honnête, mais j'ai toujours été la petite sportive, donc même, ce n'a pas été long que j'ai commencé à l'école, et puis, les cours d'éducation physique j'étais dans les meilleures, j'aimais courir, j'aimais bouger, faque j'ai vraiment, pour vrai, j'ai fait de la danse, du karaté, j'ai fait de la course, j'ai fait plein de choses, puis le soccer m'a comme vraiment... J'ai tombé en amour, c'est là que mes parents ils ont vu que c'était vraiment le sport, que, que j'adorais, que j'avais le plus de plaisir à aller. » (Entretien avec Amélie, Québec)

Comme Amélie, beaucoup de joueuses interrogées ont pratiqué une multitude de sport, mais c'est bien pour le football qu'elles ont développé un goût particulier. Que ce soit le sport qu'elles aient découvert en premier, ou plus tardivement après d'autres, c'est généralement celui dans lequel elles persévèrent :

« M. : Je te dirais que c'est mes parents qui m'ont inscrite (rires)

C.R. : Ils t'ont dit "il faut que tu essayes un sport" ?

M. : Ce n'est pas que je ne m'en rappelle pas, mais j'aimais quand même beaucoup bouger là, quand, quand j'étais jeune, et encore aujourd'hui. J'ai fait de la gymnastique avant, et la gymnastique ce n'était vraiment pas mon fort moi là (rires), c'était plus aller botter le ballon, faque ils ont dit "on va essayer autre chose" et puis moi ça ne me dérangeait pas » (Entretien avec Maude, Québec)

Le témoignage de Maude illustre la socialisation sportive des québécoises, il comporte bien les deux éléments introduit précédemment : elles sont amenées tôt à la pratique par leurs parents dans des cadres institutionnels, et sont invitées à essayer différentes activités, jusqu'à temps qu'elles trouvent celle qui leur convient.

Cette étude de la socialisation sportive par la sphère familiale permet de corroborer les travaux menés en France notamment dans le champ des STAPS, et qui montrent l'importance de la place de la famille (Bertrand, 2011) dans l'engagement dans une activité. Si les conclusions des travaux de Mennesson se retrouvent en partie dans notre travail, la comparaison avec le Québec apporte une nouveauté. Aucun travail n'a été mené sur ces questions outre-Atlantique, cette comparaison nous permet alors de soulever des hypothèses. La pratique du football au Québec paraît normalisée pour les jeunes filles (Ann Hall, 2003 ; Marier et al., 2019), notamment parce que le hockey est considéré comme le sport fait pour les hommes, il est donc prisé par les garçons, laissant le football plus accessible aux filles (McGhee, 2008). Qui plus est, sous influence européenne, le football s'est fortement développé en Amérique du Nord (Breuil, 2007), après la seconde guerre mondiale mais surtout depuis le début des années 90, et notamment suite à la Coupe du Monde aux Etats-Unis en 1994 qui a permis la création de la Major League Soccer (MLS), premier championnat professionnel pour les hommes (Apostolov, 2011). Ces contextes différents entraînent alors des socialisations différentes : en France, c'est à travers l'influence d'un homme, dans la sphère privée et souvent en étant les seules filles, que les joueuses incorporent les dispositions à la pratique du football fédéral et compétitif. En revanche, au Québec, cette socialisation se fait précocement, dans la sphère publique, dans un club, avec plusieurs autres petites filles. Ainsi, dès le plus jeune âge, en France les filles incorporent que leur pratique du football est compliquée, voire interdite, et qu'elle est possible d'abord dans le privé, en imitant des modèles du sexe opposé, tandis qu'au Québec, elle est proposée, encouragée et valorisée.

2. Jouer avec ses pair·es : les interactions amicales et la sphère scolaire

La sphère familiale constitue la principale instance de socialisation à la pratique du football chez les joueuses au Québec et en France. Si cette socialisation s'opère différemment elle est néanmoins présente de part et d'autre de l'Atlantique. Cependant, les entretiens ont également révélé l'importance des sphères scolaires et amicales dans la découverte de la pratique du football, notamment en France. En France, Plusieurs joueuses ont souligné l'impact des matchs de football dans la cour de récréation et leurs interactions avec les garçons qui jouaient en club. La cour de récréation se présente comme un espace de socialisation par les pair·es à la pratique du football. C'est à la rencontre de deux sphères de socialisation, une scolaire et l'autre amicale, que les joueuses sont amenées à découvrir la pratique. Les travaux menés en France sur ce lieu soulignent les interactions (Joannin & Mennesson, 2014 ; Salaméro, 2016), aussi bien entre élèves, qu'entre enseignant·es et élèves (Pasquier, 2015), et notamment la division de cet espace (Raibaud, 2012), comme vecteur d'une socialisation sexuée (Delalande, 2003).

2.1. Le football à l'école

L'espace de la cour de récréation est investi de manière mixte par les enfants qui interagissent entre eux, sous le contrôle des enseignant·es :

« En France, la cour de récréation des écoles primaires constitue un lieu où les enfants sont en grande partie livrés à eux-mêmes sous la surveillance des enseignant·e-s. À l'inverse de ce qui se passe en classe, elle est conçue comme un espace de liberté où les contraintes imposées aux élèves se limitent pour l'essentiel à des questions de sécurité » (Pasquier, 2015, p. 91)

Pendant ce temps de liberté, ils sont amené·es à jouer ensemble, et le football reste une activité très prisée et investie par les élèves, notamment les garçons. Cela est rendu possible par l'organisation spatiale des cours, où le terrain de football possède un rôle central :

« occupé de façon permanente par des groupes de garçons, il configure une centralité masculine et une périphérie féminine, la même que l'on observera plus tard sur des lieux de ville tels que places et placettes, cour d'immeuble... » (Raibaud, 2016, p. 40-41)

Les travaux menés sur les interactions au sein de la cour de récréation, espace qui divise et hiérarchise la place des garçons et des filles, laissent à penser que les filles peuvent être amenées à découvrir le football en voyant les garçons le pratiquer, mais pas nécessairement à l'investir. Les entretiens révèlent alors un rapport ambivalent à cette activité au sein de la cour de l'école. En revanche, la cour de récréation au Québec, est définie par Jean Bernatchez (2019) comme :

« un « espace à conquérir par les enfants », la cour de l'école primaire est devenue un lieu conquis par les adultes, un territoire organisé pour mettre en œuvre un projet éducatif »
(Bernatchez, 2019, p. 44)

Une seule joueuse a révélé avoir joué au football dans la cour de récréation étant jeune, les autres ont expliqué que l'espace scolaire et footballistique étaient deux espaces distincts, où leur groupe de pairs n'étaient pas du tout les mêmes.

2.1.1. En France, le football est découvert dans la cour de récréation

En France, au sein des écoles primaires, bien que les organisations spatiales et temporaires varient d'une institution à l'autre, les enfants sont souvent amenés à avoir trois temps récréatifs dans la journée, un en milieu de matinée, un sur le temps du midi, et un en milieu d'après-midi. Lors de ces coupures récréatives, ils sont surveillés par les enseignant·es et s'adonnent à des activités entre elleux. Pour plusieurs joueuses interrogées, ce temps a été l'occasion pour elles de découvrir la pratique du football. Comme l'ont montré les travaux menés sur les cours de récréation, celles-ci sont souvent composées d'espaces de pratique du football (Joannin & Mennesson, 2014 ; Raibaud, 2016 ; Salaméro, 2016), favorisant la mise en place de cette activité :

« M. : J'ai commencé un peu à faire du foot à l'école dans la cour quoi, et après je ne sais pas, il y avait ce truc de, je voulais faire un sport co... Il y avait le rugby au début, mais le rugby on en faisait pas dans la cour de l'école, du coup on faisait du foot, du coup je me suis dit bah vas-y je vais aller au foot » (Entretien avec Marion, France)

Si elle ne le précise pas dans ce court extrait, c'est avec ces mêmes camarades que Marion a commencé à jouer en club.. Les activités proposées dans la cour de récréation sont souvent genrées et binaires. Le travail de Julie Delalande (2003) sur la socialisation sexuée à l'école souligne la construction par la différence qui s'opère dans cet espace :

« Les objets apportés dans la cour des grands [...] participent aussi de la séparation des sexes, car ils sont souvent associés à l'un d'eux : billes et ballons pour les garçons, cordes à sauter et élastiques pour les filles. Quand ces jeux se pratiquent dans la mixité, c'est souvent le résultat d'un ou de deux enfants acceptés par ceux du sexe opposé. Certaines filles sont ainsi connues pour aimer jouer au football et peuvent être admises pour ce qu'elles apportent de particulier au jeu » (Delalande, 2003, p. 74)

L'analyse de l'ethnologue se retrouve dans les discours des joueuses en France :

« S. : Alors aussi loin que je me souviens, j'ai toujours aimé jouer au soccer, et j'ai toujours joué. Et quand j'étais petite je jouais à toutes les récréations, et j'étais la seule fille qui jouait à l'école primaire, avec les garçons, dans la cour là. Je n'avais aucune envie de jouer aux jeux auxquels les filles jouaient. Donc je jouais au foot, je n'étais jamais capitaine ou quoi parce que j'étais une fille. Je pense que comme j'étais une fille j'étais traitée différemment, je n'étais jamais choisie en première, mais comme j'étais bonne je n'étais jamais choisie en dernier non plus. » (Entretien avec Sophie, France puis Québec)

Sophie illustre ici la rareté de la mixité dans les cours de récréation en France, et le fait que celle-ci est le fruit d'une exception. En tant que fille, Sophie ne joue pas les premiers rôles, elle est ramenée à l'ordre de genre (Saouter, 2015) par ses camarades. La joueuse mentionne également un élément assez récurrent, le fait d'être bonne, au niveau des autres, ce qui rend légitime sa place au sein du groupe de garçon. Cette condition, soulignée par d'autres, semblent essentielle pour que les filles intègrent le jeu des garçons. Enfin, Sophie témoigne d'un rejet des « jeux de filles », c'est une autre condition qui semble prégnante. En intégrant les activités des garçons, les joueuses rejettent, et critiquent, celles auxquelles s'adonnent les filles :

« L. : Alors j'ai commencé à 8 ans, parce que, dans la cour de récréation les garçons jouaient au foot, et ça m'intéressait plus que de jouer à autre chose avec les filles (rires), et les garçons étaient sympas et cools donc j'aimais bien rester avec eux » (Entretien avec Laëtitia)

A l'instar de Sophie ou de Laëtitia certaines joueuses qui ont découvert le football dans la cour de récréation ont été attirées par cette pratique notamment parce qu'elles ne se retrouvaient pas dans « *« l'entre-soi » féminin »* (Delalande, 2003, p. 76) qui valorise davantage la parole, la

bienveillance, et un attachement à l'apparence (Delalande, 2003 ; Mardon, 2010). La pratique de ces activités sur les temps de récréations amène alors les joueuses à se lier d'amitiés avec les garçons qui composent ces groupes, et à en faire leur groupe de référence dans l'espace scolaire :

« A. : J'ai commencé à jouer avec les copains avant de m'intéresser au foot. Et c'est vrai que, après, je ne sais pas dans quel sens le prendre en fait, c'est-à-dire je n'arrive pas à savoir si j'avais plus de copains garçons parce que je jouais au foot, ou je jouais au foot parce que j'avais plus de copains garçons en fait » (Entretien avec Anaïs)

Ce schéma semble pourtant propre au territoire français, puisqu'au Québec aucun témoignage n'a révélé une socialisation similaire. A l'inverse, c'est davantage une division des espaces de socialisation scolaire et footballistique qui a été relevé :

« C.R. : Donc tu avais les amies du soccer et celles de l'école ?

M. : Ouais, j'avais comme deux groupes, et je me rappelle, oh bah ça j'aurais pu le dire au début... Mais bref à l'école pendant toutes nos années de primaire, on jouait à chaque récréation, chaque midi, au soccer, toujours. Au début là, on a commencé 4 filles contre 4 filles, on avait trouvé 2 arbres là pour faire des buts, puis comme un poteau puis le mur du coin du gymnase, c'était nos buts, c'était notre terrain. On jouait à ça, à toutes, toutes, toutes les récrés... Puis quand tu es un peu plus vieux comme 5 ou 6ème année, alors on pouvait monopoliser le terrain de soccer, là c'était toute la classe, toute la classe l'une contre l'autre... On faisait les filles contre les gars comme mélangées là, on avait nos petites équipes, tu sais on était à peu près 6 filles qui jouaient avec 20 gars-là...

C.R. : Donc à l'école, au début c'était que les filles entre elles qui jouaient, et des fois après c'était avec les gars ?

M. : Des fois les gars venaient jouer avec les gars plus vieux et tout ça, mais nous on disait "on veut jouer, on veut avoir notre terrain, on veut toucher au ballon" faque on s'est dit on va se faire un autre terrain à côté

C.R. : Et ils ne venaient pas vous embêter les gars ?

M. : Non, non, pas du tout, ils jouaient leur game et nous on jouait notre game » (Entretien avec Maude)

Maude est la seule joueuse qui a grandi au Québec à avoir mentionné un espace de pratique au sein de l'espace scolaire. Elle souligne pourtant que ses amies à l'école ne sont pas celles qu'elles rencontrent dans son cercle footballistique. En outre, en France aucune joueuse n'a révélé jouer avec d'autres filles dans la cour, et encore moins avec que des filles. Ces différences notables renforcent le développement présenté dans la partie précédente sur les différences culturelles et de représentations associées à la pratique du football sur les deux territoires. En France, cette activité est l'apanage des garçons tandis qu'au Québec elle est considérée comme neutre.

2.1.2. En France, un (premier) espace discriminant : la loi de l'école

Le travail de Delphine Joannin et Christine Mennesson (2014), sur la socialisation corporelle des garçons de 10/11 ans au sein des activités physiques pratiquées en contexte scolaire, souligne la hiérarchie opérée par les garçons qui pratiquent le football, auprès des garçons ne jouant pas, et des filles. Les garçons jouant au football incarnent une masculinité dite « virile » au sein de laquelle ils discréditent les autres masculinités, ainsi que les filles et les activités qu'elles pratiquent. Les garçons cherchent à rester seulement entre eux lorsqu'ils pratiquent le football :

« J. : A l'école pas trop, parce que c'était dans une toute petite école privée, généralement ceux qui jouaient au foot c'était la même petite bande de 5 garçons et ils étaient pas très, on va dire ils étaient pas, ils ne se mélangeaient pas vraiment, avec les autres » (Entretien avec Jade, France)

Ainsi, quand une fille veut rejoindre le groupe des footballeurs, elle intègre ce « bastion de la masculinité » (Terret, 2006b) et peut se voir rejetée par les garçons :

« J. : Bah je jouais, genre... Bah déjà, dès que j'allais à la campagne, je jouais avec des amies, à la cour de récréation j'essayais de m'incruster avec les garçons pour jouer, mais bon ce n'est pas toujours évident quand tu es une fille

C.R. : Ils ne voulaient pas de toi ?

J. : Ils ne voulaient pas de moi

C.R. : Ils te disaient quoi ?

J. : Bah en fait au début, j'ai changé beaucoup d'école, donc déjà pour s'intégrer ce n'est pas évident. Et, en fait, des fois, quand, au début j'emmenais mon propre ballon, comme

ça je jouais toute seule dans mon coin, et en général, au fur et à mesure les garçons ils voyaient que je savais jongler, je savais faire des passes, et ils m'ont dit "viens jouer" »
(Entretien avec Julie, France)

Le rejet subi initialement par Julie a été mentionné par beaucoup d'autres joueuses en France, et comme elles, c'est le niveau qui leur a permis de s'intégrer et de se faire des amis. A travers l'analyse de plusieurs entretiens un schéma assez classique se dégage sur ce qu'une des joueuses interrogées a appelé « la loi de l'école ». Les filles sont rejetées par les garçons car elles intègrent leur espace, qu'ils considèrent viril et qu'ils ne veulent donc pas leur ouvrir (Joannin & Mennesson, 2014). Ensuite, elles arrivent à faire leurs preuves, à montrer qu'elles ont un niveau de jeu semblable au leur et qu'elles peuvent donc faire partie du groupe. Enfin, à travers l'activité, elles se lient d'amitié avec ces garçons, qui parfois évoluent en club, et qu'elles rejoignent ensuite :

« A. : Dans la cour d'école évidemment, et dans la cour d'école, je jouais, et à l'époque il y avait peu de filles qui jouaient dans la cour d'école et... Très vite je m'intégrais avec les garçons, et quand il fallait, enfin il y a 15/20 ans de ça, euh, pour se faire accepter dans des équipes dans des cours d'école, c'est "la loi de l'école", justement, il fallait un peu se démarquer, sinon on ne nous faisait pas de passes... C'est la loi de la cour d'école, voilà, ça m'a permis de m'intégrer un peu » (Entretien avec Aurélie, France)

L'école est donc un espace de socialisation à la pratique du football mais au sein duquel les joueuses rencontrent les discriminations d'accès qu'elles retrouveront ensuite en club :

« P. : Et du coup ça m'a un peu révoltée qu'on ne me fasse pas la passe, donc j'ai demandé à ma mère qu'elle m'entraîne plus. Du coup elle m'a entraînée encore plus, et je suis devenue à peu près au même niveau que la plupart des garçons, donc après niveau passe ça allait tu vois. Mais euh, par contre les garçons qui n'étaient pas oufissimes on leur faisait quand même la passe, par contre moi il fallait que je sois au moins aussi forte que les meilleurs. » (Entretien avec Pauline, France)

Pauline a ressenti cette nécessité « d'avoir le niveau », du fait d'être une fille. Toutefois, le football est quand même caractérisé comme un facteur d'intégration, qui permet de faire des rencontres et de s'intégrer, aussi bien dans l'espace scolaire que footballistique :

« P. : Par contre ça m'a aidée beaucoup à l'école de me faire des amis parce que j'étais toujours avec les garçons avec qui je jouais au foot » (Entretien avec Pauline, France)

Ces difficultés n'ont donc pas nécessairement été rencontrées par les joueuses dans le cadre de l'école au Québec, car en plus d'un rapport différent à la pratique du football, c'est une activité qui n'était pas présente dans les cours de récréation.

2.1.3. Dissocier les espaces footballistiques et scolaires

Si les joueuses de football au Québec ont été socialisées plus précocement que les joueuses en France à la pratique, elles ont un comportement différent à celle-ci. Le football s'apparente en France à une pratique transversale à toutes les sphères sociales des joueuses : en parallèle du club, elles jouent chez elles, à l'école, dans des lieux informels avec des ami·es... Au Québec, nous n'avons pas retrouvé ce schéma, où les groupes amicaux et footballistiques sont deux entités différentes :

« G. : C'était mes amies de soccer, je ne les connaissais pas derrière

C.R. : Quand tu allais à l'école c'était d'autres personnes ?

G. : Ouais non c'est ça, vraiment, on ne jouait pas au soccer à l'école » (Entretien avec Gabrielle, Québec)

Cette dissociation des espaces et des groupes amicaux semble exister notamment parce qu'à l'inverse des joueuses en France, les joueuses au Québec ne se retrouvent pas ensemble dans leurs espaces scolaires. En France, plusieurs joueuses jouaient avec les mêmes garçons dans la cour de récréation et dans le club, tandis qu'au Québec, les joueuses sont dispatchées dans différentes écoles en fonction des quartiers où elles habitent :

« C.R. : Et les filles qui étaient dans ton équipe, que ça soit en mixte ou plus tard, c'était aussi tes copines d'école ou c'était un autre cercle ?

C. : Non, c'était souvent des copines de mon quartier. En fait à l'école je n'avais pas beaucoup de filles qui jouaient au foot, j'étais dans les rares à jouer... Donc c'était plus mon quartier » (Entretien avec Cynthia, Québec puis France)

Par ailleurs, certaines joueuses soulignent le fait que la pratique du football n'était pas si populaire dans les groupes de pair·es à l'école. Si les joueuses étaient nombreuses à pratiquer

dans les clubs, permettant ainsi la création de beaucoup d'équipes, les joueuses ne sont pas tellement nombreuses au sein des écoles à être des joueuses de football :

« C.R. : Je vois, et, quand tu étais à l'école, aussi bien au primaire qu'au secondaire, tes amies de l'école c'était aussi celles du soccer ou c'était des groupes différents ?

S. : Non, c'était des groupes différents, le soccer c'était le soccer et l'école c'était l'école

C.R. : Et c'était populaire de faire du soccer quand tu étais une fille ?

S. : Non, ce n'était pas populaire du tout. D'ailleurs les gens quand je disais à mes amies ou quoi, ce n'était pas quelque chose qu'on disait "ah tu joues au soccer", à l'école j'étais à l'école, puis quand je jouais au soccer, je jouais au soccer, je ne mêlais pas vraiment les deux puis quand on me disait, quand ça sortait et ça donnait que je te disais "je joue au soccer", c'était "ah ouais tu joues au soccer? Ah ouais", ce n'était pas quelque chose "ah ouais moi aussi", je ne voyais pas le même nombre qui jouait » (Entretien avec Sofia, Québec)

Cette distinction des espaces scolaires et footballistiques souligne une différence d'influence entre la France et le Québec de la socialisation scolaire à la pratique du football. Les joueuses en France ont eu tendance à être en interaction avec des garçons de leur future équipe avant de l'intégrer, tandis qu'au Québec, les joueuses ont deux cercles différents. Par ailleurs, nous pouvons faire le postulat que cette distinction est renforcée par les périodes auxquelles les joueuses des deux territoires pratiquent leur activité. En France elles font partie du club tout au long de la saison, elles l'intègrent en septembre et la saison se finit en juin. Ces périodes sont similaires à celles de l'année scolaire, et d'ailleurs, le club dans lequel elles jouent est souvent proche géographiquement de leur école. Au Québec, les jeunes jouent dans des clubs uniquement sur les saisons estivales, c'est-à-dire de mai/juin à septembre, voire uniquement en juillet et août pour les équipes les plus récréatives. A ces périodes, les filles ne sont plus scolarisées, ce sont les vacances. A l'instar de la colonie de vacances (Amsellem-Mainguy & Mardon, 2012, 2014) ces moments circonscrits dans le temps permettent aux joueuses de créer un entre-soi avec leurs coéquipières en partageant des émotions fortes lors des matchs et des tournois, et en septembre, lorsqu'elles sont de retour dans l'espace scolaire, ces moments sont laissés derrière elles, du moins jusqu'à la saison suivante.

A travers une étude synchronique des socialisations, notre travail permet de croiser les travaux menés sur l'engagement dans une pratique sportive, s'intéressant notamment à l'impact des sphères familiales (Bertrand & Rasera, 2014 ; Fillieule, 2001 ; Le Mancq, 2007 ; Penin, 2020a) et ceux sur les cours de récréation (Delalande, 2003 ; Mardon, 2010a ; Pasquier, 2015 ; Raibaud, 2012, 2016). D'une part, il permet de s'intéresser plus largement aux autres sphères de socialisation que celles de la famille, notamment ici l'école et les groupes de pair·es, et d'autre part, il permet de montrer les similitudes de ces sphères, et les influences qu'elles ont les unes sur les autres.

Les travaux menés sur les carrières de joueur/ses ne font pas état de l'influence des interactions avec les pair·es, notamment au sein de la cour de récréation, un espace où se reproduit une socialisation genrée concernant les pratiques sportives. La cour de récréation représente un espace d'incorporation des normes valorisées par le groupe, notamment sur les styles à la fois vestimentaires et culturels, « *tout en stigmatisant certains comportements, le groupe en valorise d'autres* » (Mardon, 2010a, p. 138). Un schéma similaire à celui analysé dans la sphère familiale semble alors se dessiner : en France, les garçons jouent fréquemment au football, les filles sont alors peu nombreuses à dévier de la norme en osant jouer avec eux. Après un temps d'observation, elles sont socialisées à la pratique du football avec leurs pairs par imprégnation. Elles expriment un certain rejet des pratiques valorisées chez les filles pour s'adonner à celles valorisées chez les garçons, et être intégrées dans le groupe, mais c'est aussi en intégrant le groupe des garçons qu'elles développent l'apprentissage de leurs comportements (Mennesson & Clément, 2009). Cette intégration passe néanmoins par la condition du niveau. En revanche, au Québec, la pratique informelle dans la cour de récréation n'existe (presque) pas, au même titre que celle au sein de la famille. Les joueuses opèrent une séparation entre leurs groupes de pair·es à l'école et au football. Nous pouvons faire l'hypothèse que comme elles ont un accès simple, dans la mesure où elles rencontrent peu d'obstacles à la pratique du football, elles ne sont pas amenées à avoir cette pratique dans d'autres espaces.

Ainsi, si la pratique du football à l'école diffère entre les territoires français et québécois, il semble que dans tous les cas, elle reste un facteur d'intégration, qui ne dépend pas de l'âge où des espaces de pratique. Plusieurs joueuses ayant évolué en France comme au Québec m'ont cité leur pratique du football comme un moyen de s'intégrer dans des groupes de pair·es.

2.2. Le football : un sport qui favorise l'intégration

En parallèle de la sphère scolaire, qui peut permettre la découverte de la pratique du football, la sphère amicale s'avère également être une sphère de socialisation à la pratique, au même titre que jouer au football permet de faire des rencontres.

2.2.1. Être avec ses ami·es, ou en rencontrer des nouveaux

La découverte de la pratique du football peut s'effectuer grâce au groupe de pair·es de la joueuse, comme cela a été le cas pour Alexandra au Québec :

« A. : Je pense que ça a comme était une révélation de dire "ben pourquoi mes amies jouent et moi je joue pas ?" Par qu'au final je n'ai même pas fait le lien que mon frère jouait, que mon père jouait, c'est juste que mes amies jouent donc bah moi aussi j'ai envie de jouer

C.R. : Ouais donc c'est vraiment de voir que toutes les filles jouaient, tu t'es dit "moi aussi je veux faire ça!" » (Entretien avec Alexandra, Québec)

Alexandra s'est engagée dans la pratique du football pour partager un temps supplémentaire avec ses amies. Par ailleurs, le football est aussi une activité à laquelle les joueuses ont pu être socialisées par inculcation, en jouant de manière informelle avec leurs pair·es dans des espaces qui ne sont ni scolaires, ni footballistiques :

« I. : Voilà, et j'aimais aussi le foot. Parce que je jouais mais à mes heures perdues dans le quartier avec, euh, mes copains et mes copines » (Entretien avec Inès, France)

Inès pratiquait le taekwondo étant petite, avant de s'engager dans un club de football. Elle témoigne avoir « toujours » joué au football car après les temps scolaires, c'était l'activité qui la rapprochait de ses ami·es. Après avoir dû arrêter la pratique de son art-martial, Inès s'est donc assez naturellement dirigée vers le football car c'est un sport auquel elle avait été habituée à jouer, qui ne lui était pas inconnu.

Le football est alors une pratique à laquelle les joueuses peuvent être socialisées par leur groupe de pair·es, mais également une pratique qui leur offre l'opportunité de se faire des ami·es et de s'intégrer :

« S. : On jouait dans les endroits là où il y a les garages à voiture, et du coup c'était des mini stades de foot, et on faisait des, il y avait plusieurs stades, on faisait des tournois et

tout, et je pense que j'ai appris à jouer à ce moment-là, et étant une fille je pense ça avait facilité aussi à s'intégrer dans le quartier, parce que je venais du Maroc à ce moment-là. Ça facilitait le fait de s'intégrer dans la vie du quartier et d'avoir aussi une certaine légitimité et du respect aussi vis-à-vis des garçons. Parce que ben, euh, tu es un peu sur un même pied d'égalité qu'eux, tu montres que physiquement tu es là, et que même sans ça ils apprennent à te connaître, et du coup il n'y a plus trop, il y a un peu des barrières qui se cassent, et ça facilite tout plein de choses : les échanges et la manière donc ils se comportent avec toi » (Entretien avec Siham, France)

Inès et Siham sont toutes les deux issues des classes populaires. Leur pratique du football au sein du quartier dans lequel elles habitent leur a permis à la fois de s'intégrer parmi leur groupe de pairs, composés majoritairement de voisins, mais aussi d'occuper leurs temps libres en dehors de l'école. Si la famille d'Inès l'a toujours encouragée dans sa pratique du football, celle de Siham était davantage réfractaire, et seule la pratique de ses frères était autorisée. Dans ce cas, le groupe de pairs au sein du quartier représente l'instance socialisatrice à la pratique du football.

Ces exemples relèvent de la découverte du football grâce au groupe de pair·es, ou, de la découverte du groupe de pair·es grâce au football, au moment de l'enfance. Toutefois, cette intégration semble s'effectuer tout au long de la carrière des joueuses.

2.2.2. Une socialisation indépendante de l'âge

Toutes les joueuses interrogées n'ont pas nécessairement commencé leur pratique footballistique en étant jeune. C'est notamment le cas de Marine, qui a commencé tardivement grâce à un groupe d'ami·es :

« M. : C'était l'anniversaire de Maxime, et il avait, entre autres, invité le coach de l'équipe féminine, et sa femme qui est joueuse dans cette équipe-là. Et, de fil en aiguille on en a parlé, et c'est comme ça que du coup j'ai commencé, j'ai commencé le foot, et ce qui m'intéressait, ce qui me plaisait là-dedans c'est que je pouvais attaquer avec un niveau ultra débutant. C'était un club très, très familial. Bien sûr il y a l'aspect foot, mais on ne va pas se mentir il y a aussi l'aspect apéro, l'aspect soirée. Et donc voilà c'était cette globalité qui m'intéressait et c'est comme ça que j'ai attaqué » (Entretien avec Marine, France)

L'équipe de football, à l'âge adolescent ou adulte, représente un nouveau cercle amical, un moyen de faire des rencontres. C'est notamment ce qu'ont décrit plusieurs joueuses d'origine française ayant déménagé au Québec pendant leur adolescence ou le début de leur vie adulte :

« C. : Et la veille de prendre de l'avion j'ai écrit sur le groupe des PVTistes⁸³ pour savoir s'il y avait des filles qui jouaient au foot. Parce qu'ici au début tu ne trouves pas de clubs où tu payes une licence et tu fais des entraînements, puis des compét', c'est, tu payes une ligue, puis soit tu intègres une équipe que tu ne connais pas, soit il faut que tu connaisses du monde pour monter une équipe. Faque j'ai trouvé comme un groupe loisir moins structuré que celui du jeudi là, c'était des filles qui jouaient dans un champ là le mercredi soir, et c'est ça là, une fille sur Facebook m'a dit "nous on joue là, telle place, telle heure, tu as qu'à venir". » (Entretien avec Cindy, France puis Québec)

En arrivant sur un nouveau territoire, le football s'est présenté comme un moyen d'intégration efficace. Cindy ne connaissait pas grand monde à Montréal et n'avait jamais joué dans un club auparavant. Elle s'est dit qu'une pratique récréative lui permettrait de rencontrer de nouvelles personnes. Aujourd'hui, les premières filles avec qui elle a joué sont son cercle d'amies principales. Viviane, qui est venue de France au Québec pour finir ses études, a utilisé la même technique pour faire des rencontres :

« V. : Et puis bref donc, ouais, je suis arrivée ici et je me suis dit, "eh je vais reprendre le soccer ça fait super longtemps je vais me remettre au sport et tout". Et j'ai trouvé une annonce, j'allais faire ma lessive j'étais, j'ai habité vers le village puis il y a le magazine têtù là et je vois une petite annonce, "on est une team de filles, on joue récréatif", et je regarde l'adresse du gymnase genre à 15 minutes à pied de chez moi, je me dis "Ah cool c'est pas cher, j'ai pas de thune, je suis étudiante" et c'est comme ça que j'ai commencé à aller jouer dans un gymnase ou c'est organisé une fois par semaine. [...]. Et donc j'ai commencé comme ça à reprendre, puis j'ai trouvé l'ambiance vraiment détendue, mais bon, moi aussi c'est du récréatif, mais un peu la même ambiance que quand j'étais petite avec les mecs du village quoi. Après j'ai commencé à jouer en club parce que certaines des filles organisent des teams

⁸³ Le terme PVTiste signifie les personnes ayant un Permis Vacances-Travail, qui permet d'avoir un VISA pour travailler à l'étranger.

l'été parce qu'on a, enfin il y a que l'été qu'on peut jouer à l'extérieur Montréal et donc j'ai commencé à jouer comme ça au début. » (Entretien avec Viviane, France puis Québec)

Viviane, qui avait joué dans un club en France en étant jeune, a ensuite été longuement éloignée des terrains. Sa volonté de s'intégrer à Montréal et de faire des nouvelles rencontres l'a dirigée vers une équipe de football, qui lui a ensuite permis de reprendre une pratique en étant licenciée. La pratique du football peut être vectrice d'intégration pour des joueuses qui découvrent un nouveau territoire.

Cette seconde sous-partie souligne l'importance d'avoir une approche synchronique afin de ne pas négliger l'apport des sphères scolaires et amicales dans l'engagement dans la pratique, au profit de la sphère familiale (Bertrand, 2011 ; Mennesson, 2011). L'approche comparative permet de souligner l'importance de ces sphères sur le territoire français, qui semblent, dans certains cas, permettre de suppléer une absence, notamment familiale, et d'encourager et accompagner l'engagement des joueuses.

3. Une sphère de socialisation similaire : les médias

En s'intéressant aux médias comme agents socialisateurs, au prisme des inégalités sociales, sexuées et sexuelles, Carine Guérandel, Audrey Gozillon et Emmanuelle Walter (2022) affirment qu'il est

« légitime de prêter attention aux relations que les individus entretiennent avec les médias lors de leur socialisation quotidienne en étudiant les situations où s'intègrent l'utilisation des dispositifs médiatiques et l'exposition au contenu » (Guérandel et al., 2022, p. 6)

La dernière partie de ce chapitre tend donc à analyser cette sphère sociale, et l'impact qu'elle a dans la découverte de la pratique du football par les joueuses des deux territoires. Christine Mennesson (2011) souligne que les parents participent à la socialisation médiatique de leurs enfants en orientant leurs contenus, toutefois, ils n'ont pas le contrôle sur l'entièreté de ceux-ci. Les entretiens et les observations avec les joueuses révèlent un rapport aux médias assez similaire entre la France et le Québec : la découverte du football pratiqué par les femmes à la télévision a été plus tardive que celle du football pratiqué par les hommes, et, n'est pas toujours évidente, du fait d'une faible médiatisation (Allison, 2018 ; Lapeyroux, 2021 ; Osborne &

Sherry, 2015). Au même titre que le font Carine Guérandel, Audrey Gozillon et Emmanuelle Walter (2022) dans le dossier d'Éducatrices et Sociétés consacré à la socialisation, aux médias et aux inégalités, nous allons, dans la troisième partie de ce chapitre « *réfléchir à la place qu'occupent les médias dans le processus de socialisation des individus en portant attention aux inégalités* » (Guérandel et al., 2022, p. 6).

3.1. Des roulettes de Zizou et la première étoile des bleus en 1998, à l'épopée de l'Olympique Lyonnais dans les années 2000 : l'impact du football pratiqué par les hommes à haut-niveau

« Le dimanche matin Vanessa m'a proposé d'aller « écouter des games » chez un ami de Jennifer. J'ai joué 2 fois avec Jennifer mais je ne connais pas ses potes. Quand on est arrivées, iels étaient 4 dans le canapé devant 3 écrans. La télé diffuse le match de Liverpool contre MU, un ordi est sur Monaco et l'autre sur le classico Barça/Real. On est resté·es 2/3h devant les différents matchs qui s'enchaînaient, et je suis partie avant le match de 21h entre le PSG et l'OM. Iels sont habitué·es au décalage et iels se font souvent des matinées/après-midi foot le dimanche en fonction des matchs. Iels connaissent absolument tous les joueurs » (Extrait de mon carnet de bord, au domicile d'un ami d'une joueuse rencontrée, Montréal, le 24/10/2021)

Lors de mon 1^{er} week-end québécois, j'ai découvert avec deux joueuses rencontrées dans un club la manière dont elles suivent le football européen. Avec le décalage horaire, les matchs du dimanche sont diffusés assez tôt, à partir de 10 heures, et souvent, elles se rejoignent, dans les pubs, chez elles ou chez des ami·es, pour regarder leurs équipes favorites. Ces matchs étaient exclusivement des matchs d'hommes. Si ce moment ne concerne que quelques joueuses, elles sont nombreuses, en France comme au Québec, à avoir été socialisées à la pratique du football par les hommes, notamment à travers les grands exploits nationaux, ou de certains clubs.

3.1.1. Zidane et France 1998 : un impact mondial

En 1998, la France organise la Coupe du Monde des hommes et remporte le tournoi pour la première fois en juillet. Ce moment sportif historique, décrypté par Hugh Dauncey et Geoff Hare (2013), permet de faire émerger une équipe de stars auxquels les jeunes, aussi bien les filles que les garçons, s'identifient. La médiatisation importante de cette compétition et son

impact positif sur le pays (Dauncey & Hare, 2013) semble avoir impacté les joueuses nées dans les années 1990. Elle a permis à certaines joueuses de découvrir la pratique, et en a motivée d'autres à s'engager en club :

« S. : Et puis après l'élément déclencheur, en fait je jouais avec l'école en loisirs ou comme toute seule chez mon père dans le jardin là. Mais le tournant pour moi ça a été (rires) c'est super cliché de dire ça mais ça a été France 98 (rires). Donc là j'avais 13 ans. Et je me suis dit "mais ce n'est pas possible je veux jouer au foot" » (Entretien avec Sophie, France puis Québec)

La Coupe du Monde 1998 est la première grande compétition que Sophie a suivie, autant à la radio qu'à la télévision, quand son père était devant les matchs. Ce tournoi a également été l'élément déclencheur de son engagement. Si elle jouait au football de manière informelle, c'est en découvrant les émotions que procurent une compétition qu'elle mentionne avoir voulu s'engager en club. Sophie, qui a désormais la nationalité québécoise après avoir déménagé à la fin de son adolescence, a suivi ce tournoi en France lorsqu'elle était jeune. Toutefois, il a également été très prisé outre-Atlantique :

« A. : Avec mon père on regardait toutes les Coupe du Monde, tous les Euros... Mon père écoute encore tous les championnats espagnol, français, anglais, moi je te dirais que plus jeune je suivais surtout le championnat français avec mon père, et j'ai suivi surtout l'équipe de France depuis 1998 là (rires)

C.R. : Tu avais une équipe favorite ?

A. : Bah moi mon joueur préféré c'est Zidane là, depuis que je suis toute jeune, c'est mon idole de jeunesse, euh, mon équipe préférée... Non, je te dirais que j'étais vraiment rendue Equipe de France, mais pas d'équipe de clubs ou de tout ça là, je suis beaucoup moins le sport de club, j'étais vraiment plus dans les championnats internationaux.

C.R. : Et tu ne suivais pas du tout de soccer féminin quand tu étais petite ?

A. : Non

C.R. : En fait ton modèle c'était Zidane ? Tu n'avais pas de modèles de filles ?

A. : Bah non, puis honnêtement je ne me souviens même pas... Puis ça me disait rien, comme si je n'en avais jamais entendu parler là, tu sais je ne pense pas que c'est moi qui ne les suivait pas, je pense juste qu'il n'y en avait pas. Tu sais je ne pense pas qu'au Canada elles étaient médiatisées encore donc » (Entretien avec Alexandra, Québec)

Le discours d'Alexandra caractérise la glorification de certains joueurs vedettes, et notamment de Zinedine Zidane, que les auteurs nomment la « *Zizoumania* » (Dauncey & Hare, 2013, p. 217). Double buteur en finale et auteur d'un tournoi exemplaire, il devient alors l'icône des bleus et inspire de jeunes joueuses. En 1998 et même pendant la première décennie des années 2000, la médiatisation de la pratique du football par les femmes est moindre en France (Lapeyroux, 2021) et au Québec. C'est donc en regardant les performances des hommes que les jeunes joueuses sont socialisées à la pratique. Par ailleurs, l'Equipe de France est composée de plusieurs joueurs racisés et incarnent donc des modèles en ce sens pour certaines joueuses :

« S. : C'est que les premiers modèles qu'on a eus, en tout cas venant d'un quartier populaire, etc, on n'avait pas masse de modèles auxquels s'identifier, et c'est vrai que les sportifs c'était des gens qui nous ressemblaient. C'était des gens qui venaient de quartiers populaires, qui étaient racisés. Donc on avait tendance à s'identifier à eux » (Entretien avec Siham, France)

Si nous ne nous ancrions pas dans l'idée d'une « *hégémonie d'une idéologie d'Etat célébrant les vertus intégratrices du champ sportif* » (Geisser, 2013, p. 8), nous pouvons souligner à travers le témoignage de Siham l'importance d'avoir des joueurs auxquels s'identifier. Toutefois, au même titre que les autres joueuses, Siham n'a pas regardé de football pratiqué par les femmes étant jeune, du fait de l'absence de médiatisation, et a donc été socialisée au football par les seuls modèles qui lui étaient donnés à voir.

3.1.2. L'omniprésence des performances des hommes et leur glorification

En menant mon enquête dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et étant donné l'âge moyen des joueuses interrogées, la probabilité qu'elles me parlent de l'épopée de l'Olympique Lyonnais dans les années 2000 et des coups-francs de Juninho était plus forte que d'évoquer celles « des verts » et les poteaux carrés en 1976 (Charroin, 1994). En revanche, elles auraient pu être plus nombreuses à souligner l'influence de la domination des lyonnaises sur la scène française et européenne du milieu des années 2000 à maintenant. L'hégémonie du football pratiqué par les hommes a, jusqu'au début des années 2010, totalement rendu invisible celui des femmes, auquel les médias n'ont accordé aucun espace :

« C.R. : Et tu suivais dans les médias et tout le foot à l'époque ?

L. : Non, enfin si le foot masculin

C.R. : Le foot masculin, pas du tout les femmes ?

L. : Ah non, c'était impossible, on n'en parlait pas

C.R. : Mais tu suivais les mecs ? L'OL ?

L. : Euh, alors ça n'a pas commencé avec l'OL, à l'époque c'était Marseille... C'est surtout qu'on ne parlait que de Marseille à la télé, c'était les années 90

C.R. : Ouais, forcément, Ligue des Champions...

L. : Exactement, après je n'étais pas fan de l'OM, mais j'aimais bien Chris Waddle, Papin, tout ça, quelques joueurs... Et après j'ai eu un beau-frère qui m'a emmené au stade un jour, et là, ça a été l'OL

[...]

L. : Ah ouais franchement, non, c'était vraiment cool, vraiment cool ouais. C'est vrai que ça fait des supers souvenirs, je me souviens notamment d'un match en Ligue des Champions où on bat de Bayern 3-0, enfin, c'était (rires)... Moi j'étais au match et tout, le lendemain on avait acheté les journaux, c'était chouette quoi, c'était la bonne époque. Pareil aussi, la finale de la Coupe de la Ligue en 2001 elle était diffusée place Bellecour du coup on avait remporté dans les prolongations, c'est la folie quoi » (Entretien avec Laëtitia, France)

Cet extrait d'entretien avec Laëtitia (portrait 2), caractérise la socialisation médiatique qu'elle a reçu étant jeune et le fait qu'elle s'est prise de passion pour les joueurs et les équipes qui étaient visibilisés, dont elles pouvaient suivre les exploits notamment avec ses groupes de pairs. Par conséquent, elle ne pouvait pas suivre la pratique du football par les femmes. Cela n'a pas été rendu possible dans les médias pour la première fois, mais en se rendant directement au stade :

« C.R. : Et donc elle est née quand du coup ta passion, ton attrait pour les filles de l'OL?

L. : ça a été un peu plus tard, [...] Puis bon, au fur et à mesure, après voilà, j'ai commencé à voir quelques matchs, et, je ne sais plus, je crois que c'est un ami qui m'a emmenée voir un match, elles étaient en Ligue des Champions à l'époque, je ne sais plus contre qui c'était, c'était une équipe suédoise, mais je ne saurais plus te dire laquelle, peut-être Uméa, un truc comme ça... Mais ouais, non, j'avais bien accroché, puis j'ai vu qu'il y avait quand même quelques supporters, alors ils n'étaient pas nombreux, mais ils

chantaient quand même donc j'avais trouvé ça cool. Et puis je crois que c'est surtout après les JO de 2012 » (Entretien avec Laëtitia, France)

C'est en allant au stade que Laëtitia découvre la pratique du football par les femmes à haut-niveau, et notamment le fait qu'elles sont suivies par des fans, mais il faut qu'elle attende les premières médiatisations pour les suivre de manière plus récurrente et notamment à la télévision.

Laëtitia : une joueuse devenue supportrice

Laëtitia est née en 1982 et a grandi dans une ville en périphérie de Lyon. Issue d'une fratrie de quatre enfants, sa mère est assistante maternelle et son père clerc huissier de justice (iels sont à la retraite aujourd'hui). Elle ne définit aucun·e membre de sa famille comme étant sportif/ve, ses deux grandes sœurs et son petit frère « *n'aiment pas le sport, le foot, ce n'est pas leur truc quoi...* ». Néanmoins, à 10 ans, et après avoir eu une pratique scolaire pendant 3 ans, bien que la directrice de son école ait refusé qu'elle joue avec ses camarades, Laëtitia a intégré une équipe non-mixte. Pendant 7 ans elle joue au sein du club de sa ville, dont l'équipe sénior femme évoluait en Division 1 à l'époque. À la suite d'une grosse blessure à la cheville et à un déménagement dans le sud de la France, Laëtitia doit mettre un terme à sa carrière. A ce moment, une autre passion naît chez elle, toujours autour du football. Passionnée par le football pratiqué par les hommes, Laëtitia regarde les matchs à la télévision pendant plusieurs années, et est notamment fan de l'Olympique de Marseille (OM) du fait de leur hyper médiatisation dans les années 1990. Puis, en allant à Gerland pour la première fois, elle devient fan de l'OL. Sa passion pour le football pratiqué par les femmes naît plus tard, à la fin des années 2010. Bien qu'elle soit tardive, cette passion devient alors totale : elle rejoint les OL Ang'Elles⁸⁴ en 2014. Avec ce groupe, Laëtitia rencontre des personnes qui partagent sa passion et avec qui elle peut échanger, voyager en Europe pour suivre son équipe, chanter dans les tribunes... Personne dans son entourage à l'époque ne s'intéresse au football pratiqué par les femmes, ce groupe représente donc un espace de sociabilité important. Après s'être investie dans le bureau du groupe, notamment en s'occupant du site internet, Laëtitia s'en est éloignée peu à peu, « *au fur et à mesure bon c'est vrai que*

⁸⁴ Les OL Ang'Elles est un groupe de supporter/trices de l'équipe femme de l'OL, il a été créé en 2011.

ça a pas mal changé, et les amies que j'avais au début ne sont plus forcément là et tout... [...], voilà, je suis simple adhérente ». Le supporterisme s'est tout de même avéré être un espace de socialisation à la pratique du football par les femmes important pour Laëtitia après avoir été éloignée de la pratique.

Encadré 2 : Portrait 2, Laëtitia, France

Outre-Atlantique, le problème est le même. En plus des difficultés liées aux horaires, les joueuses n'ont pas accès aux retransmissions :

« C.R. : Et tu regardais que l'équipe canadienne ? Ou tu regardais aussi autre chose ?

M. : On a toujours regardé, en fait on n'avait pas grand choix que de regarder que les gars-là, parce que c'était juste les gars qu'on avait à la télé là, à part aux Jeux Olympiques qui diffusaient le soccer féminin parce que c'est les Jeux Olympiques parce qu'il n'y avait pas le choix et c'était notre équipe qui était bonne là. Mais sinon même en ce moment je cherche encore comment je peux écouter le PSG à la télé là, pour te donner une idée là, ce n'était pas très diffusé là vraiment... » (Entretien avec Maude, Québec)

Maude est née en 1998 et ses premiers souvenirs du football pratiqué par les femmes à la télévision sont ceux des JO 2008, à ses 10 ans, à Pékin. En dehors de cette compétition, soit tous les 4 ans, elle regarde davantage du football pratiqué par les hommes, car l'accès aux matchs des femmes est compliqué.

Enfin, plusieurs joueuses, malgré un intérêt pour la pratique du football par les femmes, ont indiqué prioriser les matchs des hommes :

« C.R. : Et depuis toute petite tu suis le soccer dans les médias ou c'est venu plus tard ?

C. : Depuis toujours, juste les grands tournois, un peu comme tout le monde, donc je ne peux pas te dire que, oui, je suis plus quand il y a la Coupe du Monde je suis, je regarde, les grands matchs de la Champions League, mais pas tous, ça oui... Mais oui, depuis toujours, je m'arrange, j'essaye de trouver sur internet un lien. Mais c'est vrai que c'est cool, quand je suis allée au Parc des Princes ils présentaient la champions' Real Madrid contre PSG mais il n'y a pas beaucoup de personnes qui vont au soccer féminin

C.R. : Tu suis un peu ?

C. : Ouais mais justement, on dirait que c'est, c'est con mais je fais partie du système patriarcal qui... Je ne devrais pas, en plus ça m'intéresse, mais c'est con, mais je, c'est con comment je suis pro ça, mais finalement comme je suis tellement exposée au football masculin, je ne suis pas du tout en fait, mais je m'en veux... Mais c'est juste pour te dire à quel point il y a un système qui fait en sorte que tu n'es pas naturellement attirée par le football féminin, même si tu veux suivre... » (Entretien avec Cynthia, Québec puis France)

Les modèles de footballeurs et les équipes qu'ils composent sont tellement rendus visibles, au détriment des femmes, que les joueuses semblent développer une passion pour ceux-ci et se désintéressent de la pratique des femmes, peu accessible et souvent critiquée. Le dernier exemple en date étudié par Barbara Ravel et Gina Comeau (2021) concerne la médiatisation de l'Equipe de France à la Coupe du Monde 2019. Les résultats des autrices soulignent la piètre médiatisation opérée par les médias, notamment par le quotidien *l'Equipe*, et le fait qu'après l'élimination des Bleues l'événement n'a plus été vraiment mis en avant. Les Coupes du Monde et les Jeux Olympiques semblent être les événements où les joueuses peuvent suivre leurs équipes, ou simplement suivre une pratique du football par les femmes. Si ceux-ci sont peu médiatisés ou valorisés, il est davantage compliqué pour elles d'avoir des modèles. Elles sont alors en quête de plus de représentations, afin de découvrir des modèles qui leur ressemblent.

3.2. En quête de *role models* de femmes

« L'équipe du Canada n'a pas joué à Montréal depuis la Coupe du Monde 2015. Ce soir c'est le deuxième match de leur tournée, suite à leur victoire olympique. Le stade Saputo fait 20 000 places, on est 11 000. C'était un mardi soir et sous la pluie. [...] Beaucoup de « gang » de femmes sont là, déguisées. » (Extrait de mon carnet de bord, Stade Saputo, Montréal, le 26/10/2021)

Cet extrait très descriptif revient sur le match de l'Equipe Nationale Canadienne des femmes contre la Nouvelle-Zélande. Lors de ce match, beaucoup de jeunes filles dans les tribunes portaient fièrement le tee-shirt de Christine Sinclair, joueuse emblématique de la sélection canadienne. Si toutes les joueuses interrogées au Québec savent que leur équipe a gagné les JO cet été, la pratique des femmes à haut-niveau n'était pas nécessairement connue, et encore moins médiatisée, il y a quelques années, et les joueuses n'y ont donc pas été socialisées étant

jeunes. Cette deuxième partie va nous permettre d'aborder plus précisément le concept de *role models* (Dunn, 2016b), et de l'importance pour les joueuses de rendre visible la pratique des femmes.

3.2.1. Découvrir la pratique des femmes à haut-niveau

L'invisibilisation des footballeuses à haut-niveau a, pour certaines joueuses dans les années 90 et le début des années 2000, laissé présager que les femmes n'avaient pas forcément accès au haut-niveau :

« A. : Ouais, mais du coup ça je l'ai découvert vraiment, alors je me doutais du coup que ça existait, car il y avait des détections et tout, et je savais qu'il y avait une équipe de France de manière un peu vague comme ça, j'en avais entendu parler plus ou moins. Car il me semble qu'il y avait eu un match, dans l'Ain, je ne sais plus, mais je savais que ça existait mais je ne m'y intéressais pas tant que ça. Et c'est en arrivant à Lyon, en fait, une de mes copines, il se trouve qu'on avait fait du foot ensemble, mais on s'est retrouvées au lycée et ensuite on a gardé contact, et on est arrivées à Lyon en même temps pour nos études supérieures, elle faisait STAPS. Elle a joué donc au foot dans l'équipe STAPS universitaire, et, donc son coach avait souvent des places pour l'OL féminin... Et, et donc, bah elle m'avait dit "on a plein de place, viens", et donc mon premier match de football féminin de haut-niveau c'était un Lyon - AZ Alkmaar en Ligue des Champions, c'était en ... 2010 ! Ça devait être entre septembre et octobre 2010, et après je n'ai jamais arrêté de suivre » (Entretien avec Agathe, France)

Agathe est née en 1994, et si elle a regardé ses premiers matchs de football à haut-niveau dès l'âge de 7 ans, elle a découvert ceux des femmes que 10 ans plus tard, parce qu'elle s'est déplacée au stade. Cet extrait d'entretien montre dans quelle mesure l'accès à la pratique à haut-niveau des femmes est récente pour les supporter/trices. Avant le début des années 2010, il était presque impossible de suivre la pratique des femmes, et le constat est similaire au Québec :

« C.R. : Et tu te souviens de quand tu as commencé à regarder les filles ? Les premières fois que tu as eu accès ?

S. : Eh bien je pense que c'était ici, en 2011, je me souviens à m'être dit que c'est la première fois que s'est diffusé, parce que je suis nulle en streaming en plus là... Avant il n'y avait pas de diffusion, donc si tu n'allais pas sur place ou ne lisais pas de compte-rendu, enfin même

des compte-rendu il n'y a aucun média qui couvrait le soccer féminin là, et, et, et je trouve qu'à la, non mais en fait c'est ça. En arrivant ici, là j'ai découvert qu'on en parlait un peu plus quand même, ce n'est pas encore génial là, on ne parle pas autant du sport féminin que du sport masculin, même ici là tu sais... Mais là en 2011 c'était quand même bien, il y avait quand même une couverture, et, et moi je me rappelle que, chez nous on n'a pas la télé puis je me rappelle que j'appelais les bars pour savoir s'ils diffusaient les matchs de demi-finale, finale, de Coupe du Monde » (Entretien avec Sophie, France puis Québec)

Les deux joueuses qualifient donc le début des années 2010 comme la période qui permet de regarder pour la première fois des matchs de football pratiqué par les femmes à la télévision. Qualifié comme un tournant dans la pratique du football par les femmes en France par Camille Martin (2017), le début des années 2010 ne lance pas pour autant une révolution médiatique du football pour les femmes. Leur représentation reste moindre et stéréotypée (Lapeyroux, 2021 ; Ravel & Gareau, 2016). Les modèles diffusés dans les médias tendent à rester ceux de « LA » femme, c'est-à-dire d'une joueuse qui remplit les critères d'une féminité hégémonique : être blanche, maquillée, fine, musclée mais pas trop et avec des cheveux lisses (Ravel & Gareau, 2016). Par ailleurs, si la Coupe du Monde 2019 peut être qualifiée de « *point de basculement* »⁸⁵ (Yanity & Sarver Coombs, 2021, p. 3) grâce aux nombreux records battus sur la médiatisation des joueuses, les médias français ont mis les mêmes joueuses sur le devant de la scène, les plus connues et celles qui rentrent dans les standards de beauté (Ravel & Comeau, 2021). Ainsi, plus que d'être en quête de modèles de femmes médiatisés, les joueuses sont surtout en quête de modèles qui leur ressemblent...

3.2.2. Avoir des modèles qui nous ressemblent

Barbara Ravel et Marc Garreau (2016) se sont intéressé·es aux couvertures médiatiques de l'Equipe de France Femmes, sur le site de la FFF et dans le quotidien l'Equipe, lors de la Coupe du Monde 2011 et des Jeux Olympiques 2012. Puis, plus récemment, Barbara Ravel et Gina Comeau (2021) ont fait un travail similaire sur la Coupe du Monde 2019 iels ont alors montré que l'image diffusée des joueuses, notamment par la Fédération, est souvent celle d'une joueuse « féminine » et hétérosexuelle. Cette image est renforcée dans les médias traditionnels qui ont tendance à représenter les joueuses de manière passive, en les infantilisant à travers l'usage de

⁸⁵ Traduction libre : « tipping point »

leur prénom ou d'appellations telles que « les filles » et en soulignant leurs rôles de femmes, voire de mères (Ravel & Gareau, 2016 ; Wensing & Bruce, 2003). Lors des entretiens, j'ai demandé aux joueuses si elles avaient des modèles de footballeuses à haut-niveau, elles sont alors nombreuses à m'avoir plutôt cité des footballeurs, mais certaines ont fait référence à des femmes, pour des raisons assez précises :

« J. : Je ne sais pas si j'ai un modèle... Mais oui, Hope Solo pour moi c'est vraiment la meilleure gardienne de l'histoire, pour son caractère, pour son côté *badass*... La Coupe du Monde, le match Etats-Unis-Allemagne où j'étais là, la demi-finale, elle se prend un penalty là, où vraiment elle le joue à l'intox, elle prend tout son temps, et puis on était dans le stade, et on était "elle est tellement *hot* là, elle est tellement *badass*", elle prenait vraiment tout son temps, elle déconcentre vraiment l'adversaire qui manque le penalty, et puis tu es comme "whaow, trop forte, c'est vraiment *hot*". Je ne me comparerais jamais à Hope Solo, mais... C'est un modèle oui.

C.R. : Oui, ça peut-être un modèle qui te donne envie de progresser. Et tu as des modèles chez les gars aussi ?

J. : [*elle fait la moue*] Humm... Moins, moins, je ne m'identifie pas. J'aime les joueurs, il y a plein de joueurs que j'adore mais je ne m'identifie pas » (Entretien avec Jennifer, France puis Québec)

La description que Jennifer fait d'Hope Solo, en étant elle aussi gardienne, met en avant un élément peu valorisé dans la pratique du football par les femmes : l'arrogance, la confiance en soi, l'intox, comme elle dit. Ces qualités sont valorisées chez les hommes, mais rarement chez les femmes, pour qui il est préférable de noter le *fair-play*, la technique et la douceur (Travert & Soto, 2009). Jennifer est alors inspirée par cette gardienne internationale qui, en plus d'être une joueuse brillante, sort des schémas attendus des femmes et du comportement conforme qu'elles sont priées d'avoir. Les modèles plus plus représentés à haut-niveau se ressemblent donc un peu aux yeux des joueuses, désireuses d'une plus grande diversité :

« J. : Exactement, les coups-francs de Juni je les ai vus en direct au stade, et c'était incroyable mais j'aurais, mais j'aurais aimé pouvoir me, en fait il y avait quelque chose d'inaccessible parce que c'était des hommes. Donc j'aurais aimé pouvoir...

C.R. : Tu ne t'y identifies pas ?

J. : Bah non, dans ma chambre il y avait que, à part le poster de l'équipe de France Féminines parce qu'on me l'a offert, mais sinon il y avait que, les trucs que j'arrachais dans les magazines c'était Ronaldinho et, ouais j'étais fan de Ronaldinho, mais c'était que des mecs quoi. C'était que des mecs. Et euh, et alors, pour s'identifier à une femme qui fait du foot, complexe, et alors maintenant, je me dis, alors c'est peut-être un cran plus haut, mais voilà la problématique c'est de s'identifier à une footballeuse, ou une sportive de haut-niveau, lesbienne, ça serait génial quoi. Enfin je pense que, le parcours, le parcours tel qu'il est, je ne regrette rien du tout, je l'ai trouvé génial, mais franchement si je pouvais le refaire avec des figures, et juste pouvoir montrer à mes parents "bah si regarde, elle fait du foot et elle est lesbienne" bah regarde tout va bien, ça existe, et je pense que ça change tout. Ou juste arrêter de te poser 36000 questions quoi, de te dire "bah attends pourquoi je veux faire un sport qui est un sport de mecs, pourquoi je veux aimer des gens qui sont aimées par les mecs?". Bah tu sais, du coup, tu ne comprends rien » (Entretien avec Judith, France)

Ajouté à son manque de modèles de footballeuses, Judith souligne l'uniformité de celles-ci, et le manque de modèles de joueuses lesbiennes. Avec du recul sur sa pratique de jeune fille, son témoignage souligne l'importance des modèles pour répondre à ses interrogations sur son identité qu'elle ne pouvait pas aborder dans sa sphère familiale. Le rôle de la sphère médiatique pourrait être alors de rendre visible une pluralité de femmes qui pratiquent le football à haut-niveau pour montrer aux jeunes joueuses le champ des possibles.

La diffusion des matchs permet aux joueuses d'être inspirées par des modèles à haut-niveau. Cependant, elles sont davantage incitées à regarder des hommes, du fait d'une médiatisation bien plus importante de ces rencontres que de celles des femmes. Par conséquent les joueuses n'ont pas été socialisées à la pratique du football par les femmes. Plusieurs d'entre-elles regrettent ce manque de modèles, qu'elles ont pu découvrir tardivement, et pas nécessairement dans les médias.

4. Conclusion

Notre travail de comparaison des socialisations des jeunes filles à la pratique du football permet à la fois de corroborer des résultats de travaux déjà menés ; la place prégnante occupée par la famille dans la socialisation à la pratique (Bertrand, 2012 ; Mennesson, 2011), le fait que le

football et un sport de choix au Québec (Ann Hall, 2003), et, l'analyse de la cour de récréation comme un espace genré (Delalande, 2003 ; Raibaud, 2016), et permet également d'apporter de nouveaux éléments de réflexion. Tout d'abord, la comparaison internationale de socialisation à la pratique du football permet de souligner les différences entre deux contextes culturels et sportifs différents : au Québec, la socialisation à la pratique du football se fait de manière précoce, par les deux parents, et très vite au sein d'un club. Les sphères scolaires et amicales agissent peu, les joueuses ont tendance à dissocier leurs différents espaces, faisant de la sphère footballistique un espace peu en contact avec la sphère scolaire ou amicale. En revanche, en France la situation diffère. Si le rôle de la famille, et surtout des hommes de l'entourage, reste prégnant, l'impact des sphères amicales et scolaires est non-négligeable et produit un schéma similaire à celui observé dans la sphère familiale : les garçons de l'entourage jouent au football dans la cour de récréation, et par imprégnation, certaines filles ont tendance à les rejoindre. Il s'agit alors pour elles de délaissier, voire de critiquer, ce qui s'apparente au « féminin » dans la cour de récréation, pour valoriser les jeux prisés par les garçons. Cela leur permet également de s'échapper de ces modèles qu'elles rejettent en intégrant la pratique des garçons. Il est nécessaire pour elles « d'être au niveau » pour être intégrées. Jouer dans la cour de récréation avec les garçons permet ensuite d'être mieux intégrée au sein du club, où se sont souvent les mêmes garçons qui composent l'équipe que ceux qui jouent dans la cour. Notre travail permet donc, grâce à cette comparaison, de souligner les différences culturelles et organisationnelles dans deux espaces, et l'impact de celles-ci sur les socialisations et l'engagement des joueuses dans une pratique.

* * *

La socialisation des joueuses à la pratique du football s'effectue en interaction avec une pluralité de sphères sociales (Forté, 2006) mais la famille reste la sphère sociale la plus présente (Bertrand, 2012 ; Mennesson, 2011) lors de cette étape qui précède l'engagement dans la carrière. Ces sphères agissent simultanément et endossent un rôle différent en fonction des territoires étudiés. Si le rôle de la famille, au cours de l'enfance, est vraiment très central au Québec, et laisse peu de place aux médias, aux pair·es, et à l'école, ces trois dernières impactent différemment les joueuses en France. Dans tous les cas, le rôle de ces différentes sphères de socialisation permet aux joueuses de formaliser leur engagement dans une carrière de footballeuse en s'engageant au sein d'un club. Ces socialisations enfantines impactent alors les modalités d'engagement des joueuses au sein des clubs. Par ailleurs, celles-ci sont amenées à s'engager soit au sein de club mixtes, soit au sein de clubs non-mixtes, en fonction de différents facteurs structurels.

* * *

Chapitre 5

Des équipes mixtes aux équipes non- mixtes : modalités et facteurs de l'engagement des joueuses au sein d'un club

*« C'est là qu'ça a commencé, les regards et les surnoms
Garçon manqué j'l'ai intégré sans me poser des questions
Puis l'adolescence m'a appelée frère, camionneuse, ou bien gouine
On demandait à ma mère pourquoi j'avais pas de copines
Tu m'as dit garçon manqué
J'ai entendu fille manquante
Une fille est garçon raté
Un garçon est fille absente »*

(Garçon manqué, George Ka, 2021)

Les joueuses ayant grandi au Québec ont eu tendance à être socialisées de manière précoce à une pluralité de sports, et à intégrer relativement tôt (autour de 4/5 ans) une équipe récréative pour jouer au sein de ligues locales durant la saison estivale. En France, la socialisation enfantine, souvent opérée par un homme de l'entourage (Mennesson, 2011), amène rarement les joueuses à s'engager avant l'âge de 7 ans, et celles-ci évoluent souvent au sein d'équipe mixtes, en étant la seule fille. Si le chapitre précédent a permis d'étudier les manières dont les joueuses sont socialisées à la pratique du football sur les deux territoires, et la façon dont naît leur goût pour le football (Penin, 2020a), il s'agit désormais de comprendre comment les joueuses formalisent leur engagement au sein d'une institution, que ce soit un club ou une équipe au sein d'une ligue. Il est donc question d'interroger les instances socialisatrices, en sachant que :

« les institutions sportives participent également à la fabrique du genre dans une logique de renforcement de dispositions antérieurement incorporées comme dans leur transformation ou complexification » (Guérandel & Mardon, 2022, p. 64)

Par conséquent, en s'intéressant à la fois aux interactions qu'entretiennent les joueuses avec cette sphère et leurs autres sphères sociales, mais aussi, en interrogeant les conditions d'un engagement mixte et d'un engagement non-mixte, nous souhaitons caractériser l'étape de l'engagement dans la carrière des joueuses. En étudiant le rapport à la mixité et à la non-mixité dans les deux territoires, nous pouvons étudier la manière dont les institutions sportives *« organisent la mixité sociale et sexuée [...] [et] participent au façonnage des identités de genre et de la sexualité »* (Guérandel & Mardon, 2022, p. 65). Si, peu de travaux ont été menés sur ce sujet au Québec, nous pourrions nous appuyer pour le cas français sur ceux de Camille Martin (2014, 2017, 2021, 2022) et de Christine Mennesson (2004, 2007a, 2011) afin de comprendre l'organisation de la pratique du football par les femmes. En effet, aucun travail francophone ne se concentre spécifiquement sur cette question. Si Laurence Prudhomme-Poncet (2003b) aborde ces questions, elle le fait uniquement d'un point de vue historique pour présenter l'intégration des femmes au sein de la FFF. Ce chapitre va nous permettre d'aborder les questions de mixité et de non-mixité dans la pratique, en les centrant autour de l'étape de l'engagement dans un club. Nous allons voir comment les joueuses sont amenées à s'engager dans un club, dans quelles conditions et quelles sphères d'interaction favorisent ou défavorisent cela.

1. L'âge, la période et la situation géographique : facteurs d'un engagement mixte

Au même titre que la découverte de la pratique du football abordée dans le chapitre précédent, l'engagement au sein d'un club est différent entre les territoires québécois et français, et ses modalités semblent dépendantes de l'âge auquel la joueuse intègre la structure, et également de la décennie. Nous adoptons une approche chronologique (Bertaux, 2010 ; Fortino, 2009) en nous intéressant à l'âge et au millésime, puisque nous considérons que les enjeux ne sont pas les mêmes quand une joueuse commence sa pratique à 10 ans ou à 20 ans, et que les conditions étaient différentes entre un engagement ayant eu lieu en 1990 et un autre en 2010. Nous nous intéressons également à la situation géographique des joueuses, en

montrant que les modalités d'engagement diffèrent en fonction de l'endroit où elles vivent, et donc, du nombre d'équipes existant aux alentours⁸⁶.

1.1. Débuter sa pratique, jeune, dans les années 1980-1990

L'engagement au sein d'un club semble fortement différencier entre les joueuses évoluant en France et celles jouant au Québec. Elles connaissent une socialisation sportive, et notamment footballistique, différente, qui les amènent à s'engager plus ou moins tôt en club. Néanmoins, nous pouvons faire le constat que les joueuses en France et au Québec, s'étant engagées dans un club dans les années 1990, l'ont souvent fait en mixité.

1.1.1 Une mixité imposée selon la période et le lieu d'engagement

Si les joueuses interrogées outre-Atlantique ont souvent débuté dans des villes alentours de Montréal, qu'elles qualifient de campagne, elles ont investi des équipes composées de garçons :

« A. : Par rapport à tout ça en fait, j'ai commencé à jouer au soccer quand j'avais 5 ans. Je viens d'une toute petite ville à 2h de Montréal, puis ma mère, qui était, tu sais qui prenait les décisions, autour de nos activités nous a demandé [...] Donc j'ai évolué à Coaticook, la ville dans laquelle j'ai grandi, j'ai évolué là jusqu'à l'âge de 12 ans. Et dans le fond, dans les premières années en fait, je crois que ça a changé maintenant, mais dans mon temps, peut-être c'est encore comme ça veut, on dirait que je suis un petit peu moins au courant, mais, c'était mixte, je jouais avec les garçons jusqu'à 8 ans et à 9 ans. Là, c'était avec les filles et j'ai commencé à jouer avec mon équipe et jouer Intercités, donc c'était un niveau meilleur que le local récréatif. » (Entretien avec Annie, Québec)

Annie, née en 1986, commence donc sa pratique en club au tout début des années 1990. Pendant 4 à 5 ans, elle est dans une équipe de garçons car il n'existait aucune équipe composée uniquement de filles. Karine, qui a commencé sa pratique au milieu des années 1980, définit une situation similaire :

« K. : Je viens d'une petite ville faque mes parents ils ont eu la bonne idée de m'inscrire au soccer quand j'avais 4 ans, ce qui n'était pas commun à l'époque. J'ai joué quelques années juste avec des garçons parce qu'il n'y avait pas d'équipe de filles à cette époque-là, à mon

⁸⁶ Le chapitre 8 dans la partie 3 permet d'étayer cet aspect en abordant la question des accès différenciés des joueuses en fonction de leur situation géographique.

âge, et j'ai commencé à jouer avec des filles à peu près à l'âge de 10 ans. Je dirais qu'on était assez triées pour faire des équipes » (Entretien avec Karine, Québec)

Karine, née en 1982, montre qu'elle joue avec des garçons notamment parce qu'il n'y a pas d'autres filles. Même si le football est un sport de choix (Ann Hall, 2003) auquel il n'est pas surprenant d'inscrire sa fille, cela reste peu commun au milieu des années 1980, dans une ville de campagne. Karine souligne également le fait qu'une fois qu'il y a suffisamment de joueuses au sein du club, une équipe non-mixte est créée afin qu'elles n'évoluent qu'entre-elles :

« C.R. : Et t'étais la seule fille ? Du coup tu joues avec les garçons, mais dans l'équipe tu étais la seule fille ou il y avait d'autres filles ?

K. : On n'était vraiment pas beaucoup de filles, moi, les photos que j'ai de de cette époque-là, j'étais toute seule de fille jusqu'à, c'est ça, à peu près 9-10 ans ou là, où on est assez pour faire une équipe. » (Entretien avec Karine, Québec)

La mixité dans laquelle évolue Annie et Karine est donc une mixité imposée dans la mesure où elles jouent avec des garçons parce qu'elles ne sont pas suffisamment nombreuses pour avoir leur équipe uniquement de filles. Cependant, dès lors qu'elles sont assez nombreuses, les filles sont regroupées entre-elles. Les équipes ne sont pas faites par niveau, mais par sexe, avec l'idée sous-jacente que les garçons doivent jouer entre eux, et les filles entre elles. On est donc dans une forme de mixité contrainte. En France, les joueuses qui ont commencé la pratique dans les années 1980-1990 n'avaient pas le choix que de jouer en non-mixité, et étaient souvent seules :

« A. : J'ai commencé jeune, j'avais 7/8 ans, [...]. J'ai joué essentiellement jusqu'à mes 15 ans avec les garçons, parce qu'à l'époque, contrairement à aujourd'hui il n'y avait aucune équipe féminine, on était obligées de jouer dans des équipes avec les garçons. Donc jusqu'à mes 15 ans, jusqu'à l'âge obligatoire j'ai joué avec des garçons, dans des clubs de village autour de chez moi au début, à Couzon, et après à Saint-Cyr au Mont d'Or, voilà, j'habite à Saint Romain au Mont d'Or donc c'était en club de proximité. » (Entretien avec Aurélie, France)

Aurélie, née en 1983, s'engage dans une pratique licenciée au début des années 1990. Dans ce court extrait, elle souligne à deux reprises le caractère « obligatoire » de sa pratique mixte, révélateur du manque de joueuses qui ne permet pas de créer des équipes non-mixtes. D'une part, si elle souhaite pratiquer, elle n'a pas d'autres choix que de le faire avec les garçons car

aucune autre fille n'a jamais joué en mixité avec elle, aussi bien dans son équipe que contre elle. D'autre part, à 15 ans la pratique non-mixte devient obligatoire, cette règle l'empêche donc de choisir l'équipe dans laquelle elle souhaite évoluer. Le témoignage de Sandrine sur son engagement au début des années 1980 corrobore les propos d'Aurélie :

« S. : J'ai commencé le football à l'âge de 5 ans dans le club de l'association sportive Briennoise [...] j'ai découvert que des gamins étaient super heureux de jouer, de taper dans le ballon, ils en sortaient un vrai plaisir. Et à ce moment-là j'ai, je regardais, je me rappelle encore, j'avais les, j'ai dit "ok c'est cool". Et un éducateur est venu vers moi, il [...] il m'a dit, "est-ce que tu veux jouer?" en me tendant un dossard. J'ai dit "je ne peux pas, je suis une fille" alors il a rigolé, il m'a donné le dossard et puis je suis allée sur le terrain et à partir de là tout a commencé. Donc j'ai joué de 5 ans à 16 ans avec les garçons, puis après j'ai franchi le Cap, je suis partie rejoindre l'équipe féminine »
[...]

C.R. : Tu étais la seule fille, en fait, quand tu jouais, tu ne jouais pas contre d'autres filles ? Et tu ne jouais pas avec d'autres filles non plus ?

S. : Non, j'étais la seule fille. En fait j'ai été la seule et l'unique jusqu'à à ce que je parte
» (Entretien avec Sandrine, France)

Les dix premières années de pratique de Sandrine se font au sein d'une équipe mixte, où elle est la seule fille. Sandrine n'a pas le choix pour pratiquer d'être avec des garçons, puisqu'aucune équipe aux alentours n'est composée d'autres filles. Ce n'est qu'à 15 ans, quand elle n'a plus le choix, comme Aurélie, qu'elle rejoindra une équipe non-mixte composée de joueuses séniors. En France comme au Québec, dans les années 1980-1990, les joueuses de football sont donc dans des équipes mixtes parce qu'elles n'ont pas le choix, les joueuses ne sont pas assez nombreuses pour constituer des équipes en non-mixité. On relève donc une mixité imposée : ce ne sont pas les dirigeant·es qui souhaitent que les garçons et les filles évoluent ensemble, mais iels n'ont pas le choix s'iels veulent que les jeunes filles jouent également au football.

1.1.2 Une mixité choisie

Ce type de mixité, « imposée », n'est pas nécessairement automatique et varie en fonction des clubs :

« V. : J'ai joué avec, au début, à 7/8/9 ans c'était en mixte, et après c'est devenu féminin, mais tu pouvais continuer de jouer mixte, mais je préférais jouer avec mes amies donc je suis tombée dans des équipes féminines

C.R. : Et tu te souviens si vous étiez beaucoup de filles ? Il y avait combien d'équipes ?

V. : C'est une bonne question... Oui il y avait beaucoup de filles qui jouaient au soccer là, ce n'était vraiment pas quelque chose de marginal, mais, sans avoir vraiment prêté attention à ça, je suis pas mal certaine qu'il y avait plus de garçons qui jouaient au soccer. Plus le bassin de joueurs devenait important, plus de divisions se créent, mais chez les filles il n'y avait pas de division, car il n'y avait pas assez de joueuses... Donc dans une division tu pouvais avoir des équipes vraiment plus fortes, et d'autres plus faibles, et ça c'était typique des équipes féminines, tu sais qu'il n'y avait pas de divisions parce qu'il n'y avait pas assez de joueuses. Puis nous en tant que petite ville on jouait contre des plus grandes villes qui avaient plus de joueuses, donc c'était, ouais... » (Entretien avec Véronique, Québec)

Dans cet extrait, Véronique, née en 1988, qui a débuté sa pratique au milieu des années 1990, témoigne de sa volonté personnelle à évoluer dans une équipe non-mixte. Au Québec, au milieu des années 1990, plusieurs villes voisines ont un club, il est donc possible d'organiser des championnats et de faire s'affronter des filles en non-mixité. En France, comme le montre le travail de Camille Martin (2017), le nombre de licenciées au cours des années 1990 est relativement faible, elles ne représentent même pas 4% du nombre total de licencié·es. Par conséquent, les enjeux de la mixité entre les territoires français et québécois ne sont pas les mêmes. La mixité choisie est davantage rendue possible au Québec où les clubs ont un nombre de pratiquantes plus importants, et peuvent proposer à la fois des équipes mixtes et non-mixtes. En France, du fait d'un faible de nombre de pratiquantes, il est souvent impossible de constituer une équipe non-mixte, les filles n'ont pas d'autres choix que de jouer avec les garçons.

1.1.3 Une mixité fortement influencée par la situation géographique

Les témoignages des joueuses, aussi bien au Québec qu'en France, font également référence à la situation géographique et à la taille de la ville dans laquelle elles habitent. Côté français, Aurélie et Sandrine ont parlé de « petites villes », voire de « clubs de villages ». Au Québec, Annie et Karine ont également qualifié leurs premiers clubs comme des associations de « petites villes ». A travers ces qualificatifs, les joueuses semblent présenter le fait qu'elles ne sont pas

situées dans les grandes agglomérations des régions étudiées, mais en périphérie ou dans des villages plus éloignés. Du fait de cette localisation géographique la population est moins dense, et forcément, le nombre de joueuses est moins important dans les clubs, entraînant des situations de mixité :

« C.R. : Et tu jouais où toi ?

V. : C'est une petite ville qui s'appelle Buckingham, comme en Angleterre, c'est environ à 30 minutes de la capitale nationale Ottawa

C.R. : Ok mais côté Québec, et c'était un petit village ? La campagne ? Ou quand même une grande ville ?

V. : Ce n'était pas la campagne, c'est quand même 10 000 habitants, donc ce n'était pas la campagne, c'est vraiment une petite ville...

C.R. : Et il y avait plusieurs clubs de soccer dans la ville ou un ?

V. : Un, après nous on jouait contre les villes voisines » (Entretien avec Véronique, Québec)

Véronique, évolue en périphérie de la capitale canadienne dans une ville de taille moyenne. Du fait d'un nombre d'habitants relativement important et de l'existence d'un seul club, toutes les jeunes filles souhaitant jouer au football se retrouvent au même endroit, et par conséquent, la création d'une équipe est rendue possible assez facilement. En France des situations similaires ont été exposées :

« L : Elles m'ont dit "tu peux t'inscrire au club", donc dès la 6ème je me suis inscrite [...] à l'époque c'était un club à la fois, qui était mixte, mais il me semble que maintenant ils sont séparés

C.R. : Ouais c'est séparé maintenant, et du coup tu t'es inscrite avec les gars ?

L. : Non

C.R. : Il y avait une équipe de filles ?

L. : Oui, et il y avait même plusieurs niveaux puisque les filles étaient en division 1 féminine

C.R. : Donc il y avait la D1 et après il y avait quoi ?

L. : Je ne sais plus exactement, mais moi chez les jeunes on jouait à 7, sur les demi terrains, je crois que maintenant c'est à 8 ?

C.R. : Oui c'est 8

L. : Donc j'ai joué à 7 jusqu'en 3ème, et en 3ème je suis passée dans l'équipe, enfin ce qu'ils appelaient l'équipe 2 » (Entretien avec Laëtitia)

Laëtitia est née en 1982, elle a commencé sa pratique au début des années 1990. Deux éléments font qu'elle a pu s'engager sein d'une équipe non-mixte. D'une part, elle commence dans le club d'une ville de 40 000 habitant·es, situé en périphérie proche d'une ville de plus de 500 000 habitant·es. Le nombre de joueuses est donc plus important que dans des petites villes ou des villages. D'autre part, au sein de son club, l'équipe fanion des femmes évolue en Division 1, soit le plus haut-niveau possible. Ce club jouit donc d'une certaine notoriété qui lui permet d'attirer plusieurs joueuses et de créer des équipes à différents niveaux. Cette situation demeure cependant très rare, comme le montre le témoignage d'Elodie :

« E. : Et en plus, bon j'ai eu de la chance, je suis tombée sur un club de filles, ce qui était improbable à l'époque, il y avait une section de filles à côté de chez moi quoi, donc c'est le truc ça n'arrive jamais quoi ! Toutes mes copines quand elles ont démarré c'était avec les gars

C.R. : Du coup tu n'as jamais joué en mixité ?

E. : Non, jamais. » (Entretien avec Elodie, France)

En s'engageant en club au milieu des années 1990, Elodie relève le caractère exceptionnel de son engagement non-mixte à une période où jouer avec les garçons avant l'âge de 15 ans est la norme pour les footballeuses.

L'âge, la situation géographique et la période de l'engagement sont les trois facteurs, aussi bien en France qu'au Québec, qui influencent les modalités d'engagement en club au sein d'une équipe mixte ou non-mixte. Sur les deux territoires, plus les joueuses se sont engagées il y a longtemps (au cours des années 1980-1990), jeunes et dans des petites villes, plus elles ont eu de chances de s'engager dans des équipes mixtes. Ces formes de mixité ont été soit imposées, il n'y avait pas d'autres choix pour jouer au football, ou choisies, mais ce cas ne s'est présenté qu'au Québec.

1.2. En France, la mixité un passage presque obligatoire

En France 70% des joueuses interrogées à travers cette enquête ont débuté en mixité. Par ailleurs, parmi les 30% ayant connu un engagement non-mixte, une grande majorité n'a « pas

eu le choix », car elles ont commencé après 15 ans, soit après l'âge légal auquel les filles n'ont plus le droit de jouer en mixité. Une très grande majorité de notre échantillon a donc connu une pratique mixte. Comme nous venons de le présenter, celle-ci est fortement influencée par la situation géographique, par l'époque à laquelle la joueuse s'est engagée dans un club pour la première fois, mais également, par son âge d'entrée dans la pratique.

1.2.1. L'âge, un facteur déterminant

L'article 155 du règlement général de la FFF encadre la mixité des joueuses et celle des équipes. Il stipule alors que :

« Les joueuses des catégories U6F à U15F ont le droit d'évoluer dans les compétitions masculines de leur catégorie d'âge et de catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur mais uniquement dans les compétitions de Ligue et de District. En outre, les joueuses U16 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines U15 » (Article 155 du règlement général de la FFF)

Cette règle rend la pratique des filles possible dès le plus jeune âge car elle permet de les intégrer aux équipes de garçons, beaucoup plus nombreux qu'elles. Les joueuses sont amenées à s'engager dans les clubs proches de chez elles, ce qui facilite les trajets pour leurs parents, et ce qui rend leur dispersion plus importante.

« C.R. : Comment tu as été amenée à la pratique, et quand ?

E. : Alors, il me semble que j'ai commencé le foot quand j'étais petite [...] Ouais j'avais autour de 7/8 ans, je jouais avec mon cousin. [...] En plus c'était des équipes mixtes à l'époque » (Entretien avec Emma, France)

Emma, est née en 2003 et a débuté sa pratique en 2010 à l'âge de 7 ans. A ses débuts, elle s'engage dans une équipe mixte, au sein d'un club d'une grande ville en périphérie de Lyon. Au sein de cette ville, il existe d'autres clubs où les équipes sont non-mixtes, cependant, pour des raisons pratiques elle et ses parents préfèrent qu'elle intègre ce club en particulier. Ainsi, malgré un engagement récent au sein d'une grande ville, Emma débute en mixité.

Cette règle sur l'âge amène également les joueuses à s'attacher à leur équipe et à développer une forme d'habitude à jouer avec les garçons qui la compose. Par conséquent, elles sont amenées à rester jusqu'à l'âge légal dans cette équipe, ce qui freine la création d'équipes non-

mixtes à l'adolescence, et donc de championnats compétitifs pour les filles dans cette tranche d'âge. Camille Martin (2017) souligne le fait que :

« ces catégories d'âge, en particulier de U16 à U19, ont des démographies particulièrement creuses si bien qu'il est difficile de constituer des équipes et ainsi de proposer une offre de pratique attrayante » (Martin, 2017, p. 265)

Si les joueuses restent dans leur équipe non-mixte, elles mettent plus de temps à se rejoindre dans une même équipe, et donc les équipes sont peu nombreuses et très éloignées les unes des autres, ce qui diminue la praticité de faire des rencontres. Cette tranche d'âge chez les joueuses est donc plutôt dépourvue d'équipes, ce qui ne facilite pas l'engagement plus tardif de certaines, qui n'osent pas aller dans des équipes de garçons au moment de l'adolescence, et qui se sentent un peu jeunes pour intégrer des équipes sénières. Ainsi, l'âge d'entrée dans la pratique, lié à l'époque et à la situation géographique, amène certaines joueuses à faire figure d'exception parmi les garçons lors de leur engagement en club.

1.2.2. Des pratiquantes isolées dans des clubs composés d'hommes

Nous empruntons à Camille Martin l'idée de *« jeunes pratiquantes souvent isolées dans des clubs masculins »* (Martin, 2017, p. 172). Dans son travail de thèse où elle se concentre particulièrement sur la saison 2016-2017, elle montre que 25% des clubs licencient moins de 35 joueurs, et 50% entre 35 et 180. Etant donné que le nombre de pratiquant·es ne dépasse pas les 10% en France, en 2022, le nombre de joueuses dans ces petits clubs est nécessairement restreint, et pas suffisamment fort pour créer une équipe. Dans les catégories jeunes les joueur/ses s'affrontent sur des petits terrains en 8 contre 8. Ainsi, une bonne dizaine de joueuses, au minimum, est nécessaire à la création d'une équipe, et ce chiffre double presque dans les catégories sénières où les matchs opposent deux équipes de 11 joueur/ses. Entamer une saison avec un effectif inférieur à 18 revient à prendre le risque de devoir jouer certains matchs dans des conditions délicates, en ayant pas de remplaçant·es, voire pas le nombre nécessaire de joueur/ses. Ces conditions amènent les joueuses en France à très fréquemment s'engager dans des équipes mixtes au début de leur carrière :

« C.R. : Et tu étais la seule fille quand tu as commencé ?

M. : Ouais, j'étais la seule fille, puis en fait ma voisine voulait aussi faire du foot, elle était un peu plus âgée, elle avait 2 ans de plus, et en fait au final quand moi j'ai

commencé, l'année suivante elle a intégré le même club, et après, je crois quand j'avais, peut-être 10 ans, 10/12 ans, il y a une autre fille qui a intégré le club. Au final on était 3, on va dire, pendant une petite période

C.R. : Dans ton équipe ?

[...]

M. : Dans d'autres catégories, il y en a qui était avec la catégorie du dessus, et l'autre après, quand elle arrivée au club, elle était une catégorie en dessous

[...]

M. : Ouais, j'ai toujours été la seule fille, et même, généralement, j'ai toujours été la seule fille, dans les rencontres » (Entretien avec Manon, France)

Manon a commencé sa pratique au cours des années 2000 et jusqu'à l'âge légal, elle a évolué dans le même club, au sein d'une équipe de garçons. La description qu'elle fait ici de son club montre le nombre très faible de filles qui le compose et appuie la description faite par Camille Martin sur l'isolement des joueuses. Si son club compte plusieurs catégories d'âge et différentes équipes, les filles sont très minoritaires, elles ont des âges différents, et sont donc forcées de s'engager dans des équipes de garçons. A l'instar d'autres témoignages, Manon caractérise la mixité dans laquelle elle évolue, elle est seule parmi les garçons. Dans certaines configurations les joueuses sont deux, voire trois, mais cela reste assez rare :

« M. : Ouais c'était en U13, c'était dans mon club, à côté de chez moi, [...], c'était du coup, avec les garçons, parce qu'en U13, on était en mixtes, et, je crois qu'il y avait une fille avec moi, sinon, sinon il y avait que des garçons et moi... » (Entretien avec Marie, France)

Cette description se distingue fortement de celle faite par les joueuses au Québec ayant évolué en non-mixité également au tout début de leur carrière :

« J. : Hm je pense qu'à 5 ans quand je jouais c'était mixte

C.R. : Et il y avait beaucoup de filles qui jouaient parmi ces garçons ?

J. : Euh... Bah quand même... Je crois qu'il y avait beaucoup de filles qui jouaient ouais... En bas âge il y a beaucoup de filles, mais même mon groupe U9 quand je suis arrivée on était une trentaine de joueuses dans le compétitif » (Entretien avec Jessica, Québec)

Dans ce témoignage, Jessica, qui a commencé sa pratique dans une période similaire à celle de Manon et Marie, au début des années 2000, montre qu'un nombre important de joueuses font

partie de l'effectif. Outre-Atlantique les joueuses connaissent plus rarement des engagements mixtes, et d'autant plus des engagements mixtes où elles sont les seules filles. Toutefois, elles sont parfois amenées à s'engager dans des équipes mixtes plus tard dans leur carrière.

1.3. Un schéma inversé au Québec : s'intégrer tardivement dans des équipes mixtes

A l'inverse de la France où l'âge légal jusqu'auquel une joueuse peut faire partie d'une équipe de garçons est de 15 ans, les joueuses au Québec sont nombreuses à s'engager dans des équipes mixtes à l'âge adulte, au sein de différentes ligues. Lors de mon arrivée à Montréal, j'ai fait le constat sur les groupes Facebook auxquels j'appartenais concernant la pratique du football dans certaines ligues, que plusieurs joueuses se proposaient comme remplaçante dans des équipes mixtes, ou que des équipes demandaient si des joueuses étaient disponibles les soirs pour jouer en mixte⁸⁷. Ces équipes sont beaucoup plus nombreuses que les équipes non-mixtes et permettent à beaucoup de joueuses de s'engager dans la pratique.

1.3.1. Découvrir la pratique grâce aux équipes mixtes

Aussi bien en France qu'au Québec, plusieurs joueuses ont connu un engagement au sein d'un club que l'on peut qualifier de tardif, c'est-à-dire à l'âge adulte. Au Québec, que ce soit dans le cadre d'un engagement initial, ou pour certaines, dans le cadre d'une reprise après plusieurs années d'arrêt, plusieurs joueuses ont décidé de rejoindre des équipes non-mixtes pour pratiquer :

« J. : Je voulais jouer quand j'étais plus jeune, mais je n'ai jamais joué en France, parce que ma mère ne voulait pas que je joue avec des garçons. Donc j'ai commencé à jouer ici, comme à 21 ans, en mixte, pendant des années, puis, il y a genre 6 ans j'ai vu une annonce pour du féminin, et je me suis dit "Hey, mais il est temps!". Puis j'ai commencé à jouer en féminin »

[...]

« J. : Ouais, ouais, mais euh, j'ai joué plusieurs années en mixte quand même, gardienne aussi. Mais dans le fond, je jouais au début plus pour le fun, j'ai trouvé des petites ligues de garage comme ça hein, pour l'fun. Puis, je me suis quand même améliorée rapidement

⁸⁷ Le chapitre 8 de la partie 3 revient plus largement sur les questions d'équipes mixtes et d'équipes non-mixtes au Québec.

comme gardienne que, c'est tellement peu, il y a tellement peu de gardiennes que tu te fais recruter facilement en fait. » (Entretien avec Jennifer, France puis Québec)

Jennifer (portrait 3) illustre ici la facilité d'accès aux équipes non-mixtes. Dans ce cadre, les joueuses s'engagent dans une mixité choisie, et les garçons qui font partie de l'équipe également. A l'inverse de la France où il n'est plus possible de jouer de manière compétitive en mixité, ces ligues au Québec permettent à de nombreuses joueuses se s'engager. En plus d'être accessible facilement, ces équipes représentent pour certaines joueuses une certaine compétitivité.

Jennifer : de la France au Québec, des équipes mixtes aux équipes non-mixtes

Fille d'ouvrier·es, Jennifer est née en France en 1985. Ses parents, comme son grand-frère, ne sont pas sportif/ves ni intéressé·es par le football. Après avoir vu jouer ses camarades au football dans la cour de récréation, Jennifer demande très tôt à sa mère de l'inscrire en club, mais celle-ci refuse. N'entretenant pas de très bonnes relations avec sa famille, Jennifer se contente de vivre sa passion en regardant des matchs à la télé. Après avoir validé une licence en communication et après avoir obtenu sa demande de Permis Vacances Travail, Jennifer décide de réaliser son rêve de vivre au Québec. Elle se considère aujourd'hui davantage québécoise que française « *j'ai encore ma nationalité française mais je suis bien plus fière d'être québécoise que française. Moi je dis que je suis québécoise* ». Alors âgée de 20 ans, c'est outre-Atlantique que Jennifer réalise son second rêve, celui de jouer au football. Elle commence sa pratique au sein d'équipes mixtes. Ces équipes sont les premières qu'elle a trouvé sur les réseaux sociaux, elles sont plus nombreuses que les équipes non-mixtes et facilement accessibles. Après de bonnes, et de moins bonnes, expériences, Jennifer commence à jouer au sein d'équipes non-mixtes. Ce changement est rendu possible par sa meilleure connaissance du milieu footballistique montréalais : elle connaît les différentes ligues, les équipes qui les composent, elle a pu rencontrer d'autres joueuses et donc se créer son réseau. Aujourd'hui, Jennifer joue presque tous les jours dans différentes équipes, le football rythme son quotidien et elle s'épanouit pleinement dans sa passion. Elle joue presque exclusivement dans des équipes non-mixtes car elle s'y sent mieux, elle trouve l'ambiance plus saine, et, du fait de sa longue carrière, connaît très bien ses coéquipières qui représentent son cercle amical principal. Elle a conservé une seule équipe non-mixte,

qui sont également des personnes bienveillantes avec qui elle prend plaisir à pratiquer au niveau loisir. Jennifer dissocie sa pratique compétitive et sa pratique récréative : elle a récemment passé des tests pour intégrer des bonnes équipes et progresser, et, en parallèle, elle conserve sa pratique davantage récréative avec ses amies.

Encadré 3 : Portrait 3, Jennifer, France puis Québec

1.3.2. La volonté de jouer en mixité

En France, beaucoup de joueuses ayant joué en mixité relèvent l'idée que, du fait d'avoir joué avec des garçons, elles ont un niveau supérieur à celui des filles qu'elles rejoignent lorsqu'elles intègrent une équipe non-mixte. Elles soulignent le niveau physique plus élevé dans la pratique des garçons qui auraient alors renforcé leurs capacités et leurs compétences par rapport à des joueuses qui n'ont évolué qu'en non-mixité. Cette idée se retrouve chez certaines joueuses au Québec pour justifier de leur engagement au sein d'une équipe mixte :

« V. : C'était seulement les filles avec les filles et les gars avec les gars. Mais maintenant justement j'ai joué des ligues mixtes étant plus vieille, j'adore ça personnellement... Jouer contre des gars c'est... J'adore, j'adore, j'adore ! Il y en a qui n'aiment pas ça mais moi j'adore l'aspect compétition, l'aspect physique aussi, je suis quand même une joueuse très physique donc jouer contre des gars pour moi ça a toujours été quelque chose que j'aimais, pour moi justement cet été je jouais dans une ligue 7 contre 7 juste pour le plaisir, puis c'était mixte, puis c'est toujours quelque chose que j'aime expérimenter » (Entretien avec Véronique, Québec)

Véronique a toujours joué dans des équipes non-mixte depuis son engagement dans la pratique et elle souhaite désormais jouer à la fois en club avec des filles, mais aussi dans certaines équipes avec des hommes. Elle justifie cela par le niveau des hommes, qu'elle juge meilleur que celui des femmes, notamment sur le plan physique. Véronique a accès à une pratique en non-mixité, au plus haut-niveau possible au sein de la province québécoise, mais elle souhaite tout de même développer une pratique qu'elle conçoit différente avec les hommes. Par ailleurs, le système de compétition organisé en non-mixité permet à certaines joueuses de simplement pratiquer avec des amis :

« J. : Vraiment ça a été un, mon coup de cœur de ligue mixte, d'équipe mixte, et j'ai joué comme 5 ans avec eux, puis j'ai rejoué avec eux cet été parce que... J'ai du fun avec eux,

ils sont vraiment respectueux, puis, ils te font la passe quoi... On avait plusieurs joueurs qui sont excellents, qui peuvent marquer à n'importe quel tir, puis ils vont te faire la passe pour que ça soit toi qui tire... Donc ça a vraiment été un coup de cœur »

[...]

C.R. : Et il y a aussi récréatif et compétitif ?

J. : Oui, en fait en mixte tu as le choix de t'inscrire comme en, loisirs puis compétitif, ce qui fait que nous on était habituellement en loisirs, on a été champions plusieurs fois avec mon équipe mixte, puis là on a été en compétitif et puis on s'est fait démolir »
(Entretien avec Jennifer, France puis Québec)

Jennifer a joué plusieurs années d'affilée avec cette équipe en mixité, non pas pour l'aspect compétitif valorisé par Véronique, mais simplement parce qu'elle s'entendait bien avec ses coéquipiers et qu'elle appréciait évoluer avec eux au sein d'une ligue décrite comme récréative. Le témoignage de Jennifer fait figure d'exception parmi les différents entretiens, dans la mesure où les joueuses ont davantage cité l'aspect compétitif comme motif de pratique en mixité. Toutefois, à travers mes observations, j'ai pu rencontrer des équipes où l'osmose décrite par Jennifer était similaire :

« Dans les adversaires il y a quasiment autant de filles que de garçons et iels jouent vraiment ensemble, s'encouragent, s'appellent par des surnoms, iels ont l'air d'être une bande de potes et pas des joueur/ses qui se sont rencontré·es récemment dans le but de créer une équipe comme c'est le cas de Vanessa » (Extrait de mon carnet de bord, Complexe sportif de Lachine, Montréal, le 12/11/2021)

La description ici concerne une observation d'un match d'une joueuse avec laquelle j'ai évolué, et qui m'a proposé de venir voir son premier match au sein de son équipe mixte. J'ai alors pu observer la différence entre son équipe, constituée de personnes qu'elle ne connaît pas forcément, qui se voient pour la première fois, et l'équipe adverse, qui semble être une bande d'ami·es qui profite de l'organisation de ces rencontres pour avoir une pratique sportive ensemble.

Par conséquent, que ce soit pour jouer de manière plus compétitive ou pour partager une pratique sportive avec des ami·es, les rencontres mixtes au Québec peuvent être délibérément investies par certaines joueuses à l'âge adulte, et représentent alors un cas de mixité choisie.

La première partie de ce chapitre permet de caractériser les engagements mixtes au sein d'une équipe ou d'un club de football. En distinguant les similitudes et les différences d'engagement des joueuses entre les territoires français et québécois la prégnance de trois facteurs semble émerger.

Dans un premier temps, en fonction de la période à laquelle une joueuse s'engage, elle a plus ou moins de chance de le faire dans une équipe mixte ou non-mixte. Au cours des années 1980-1990 les engagements en mixité étaient majoritaires aussi bien en France qu'au Québec.

Dans un second temps, le facteur « décennie de l'engagement » peut être renforcé par celui de l'âge. Au Québec, les joueuses ont tendance à s'engager, ou plutôt à être engagées par leurs parents, très tôt, aux alentours de 4 ou 5 ans. A ce jeune âge, la pratique en mixité est fréquente notamment parce qu'elle s'apparente à de l'éveil footballistique durant la saison estivale. En France, avant l'âge de 15 ans les filles sont autorisées à jouer en mixité, notamment parce qu'elles sont souvent isolées dans les clubs. Elles ne sont pas assez nombreuses à avoir le même âge pour constituer une équipe. Elles évoluent donc souvent seules dans leur équipe, avant, à l'âge de 15 ans, changer de club pour rejoindre un nouveau club ou des équipes séniors en non-mixité existent.

Enfin, le dernier facteur relevé est celui de la situation géographique. A nouveau, sur les deux territoires, les joueuses évoluant dans des villages ou des petites villes ont davantage tendance à s'engager en mixité car il y a peu de filles qui pratiquent, et surtout, pas suffisamment pour faire une équipe.

Ainsi, la convergence de ces trois facteurs amène les joueuses à évoluer dans des équipes mixtes. Cette mixité peut alors être de deux ordres. Elle est dans certains cas imposée, c'est-à-dire qu'une joueuse qui a envie de s'engager dans un club où il n'y a que des garçons se verra dans l'obligation de pratiquer avec eux puisqu'elle n'aura aucun accès non-mixte possible. Puis, dans d'autres cas, elle est choisie. Cette situation a, dans le cadre de cette enquête, été observée uniquement au Québec où des joueuses ont l'opportunité de jouer dans des équipes non-mixtes mais privilégient un engagement en équipe mixte, ou, avec les deux équipes.

Cette description des deux situations nous amène alors à nous questionner et émettre des hypothèses sur ce que ces situations de mixité, ou de non-mixité, font à l'engagement des joueuses. Aucun travail ne croise les questions d'engagement dans une pratique sportive

fédérale et de mixité, mais nous pouvons nous appuyer sur les travaux menés en EPS sur cette thématique (Bréau, 2022 ; Bréau et al., 2016 ; Couchot-Schiex, 2017 ; Henninger & Ponceaud Goreau, 2017). Notre échantillon de joueuses représente uniquement celles qui ont eu une carrière après leur engagement et qui ont joué plusieurs années. Notre sujet, et par conséquent notre échantillon, ne comprend aucune joueuse qui a arrêté sa pratique après une ou deux années ou qui ne s'est pas engagée à cause des équipes mixtes. La mixité dans laquelle se retrouvent les filles qui s'engagent est différente de celle dans laquelle sont les garçons qui sont leurs coéquipiers. Dans un premier temps, elles sont souvent seules parmi le groupe de garçons, elles sont donc dans une infériorité numérique importante. Dans un second temps, elles n'ont pas le choix si elles veulent jouer que de s'insérer dans une équipe de garçons. Ils représentent le groupe dominant puisqu'en France c'est la norme de jouer au football quand on est un garçon. C'est en ce sens que les travaux sur la mixité en EPS peuvent nous éclairer en soulignant les « *effets pervers* » (Vouillot, 2010, p. 70) que ces situations apportent. Comme en EPS, au sein de l'équipe de football les joueur/ses se retrouvent en situation d'apprentissage et dans des interactions entre éducateur/trices-joueur/ses, similaires aux situations entre enseignant·es et élèves. Ainsi, le « *curriculum caché* » présent en EPS et vecteur d'un « *sexisme caché* » (Bréau et al., 2016, p. 111), qui « *fait notamment référence aux nombreux stéréotypes de genre qui accompagnent le parcours scolaire des élèves* » (Bréau, 2022, p. 1), peut se retrouver. Les stéréotypes qui accompagnent la pratique du football en France, qui serait une pratique réservée aux hommes puisqu'elle nécessite de la force et est vectrice de violence, pourraient entraîner un comportement stéréotypé de la part des éducateur/trices envers les joueuses de l'équipe, les amenant à avoir des interactions genrées et différentes entre les joueurs et les joueuses. Comme à l'école, les joueur/ses auraient alors « *en fonction de leur sexe, des expériences différentes* » (Bréau, 2022, p. 1). Par ailleurs, les situations de mixité fournissent « *l'occasion d'effectuer des comparaisons entre eux aussi bien du point de vue des performances physiques que de l'apparence corporelle, de l'attitude générale qui émane de l'individu, créant ainsi un positionnement hiérarchique [...] entre les sexes* » (Bréau et al., 2016, p. 71). Au regard de la transposition de ces travaux à la pratique du football, et à travers notre comparaison avec la situation au Québec où l'engagement des joueuses dans des équipes non-mixtes, ou des équipes mixtes où il y a de nombreuses filles, permet de se questionner sur la pérennité des engagements : n'est-il pas plus simple pour une fille de s'engager dans une équipe mixte où le sexisme, caché ou pas, sera peu présent voire absent ? Sans négliger le fait que des

discriminations existent et se reproduisent en situation de mixité (Couchot-Schiex, 2017), la présence d'équipe non-mixte peut favoriser l'engagement des joueuses, et entraîner un cercle vertueux : plus il y a d'équipes non-mixtes, plus les filles ont d'opportunités pour s'engager, plus elles vont être nombreuses à jouer. A l'inverse, en France, un cercle vicieux peut se dessiner : il n'y a pas d'équipes non-mixtes, les joueuses doivent donc évoluer dans des équipes mixtes, celles-ci sont peu attirantes pour les filles à cause des effets pervers de la mixité, les joueuses ne sont donc pas suffisamment nombreuses pour créer des équipes mixtes.

2. Jouer en non-mixité

Après avoir caractérisé les facteurs d'un engagement au sein d'une équipe en mixité, nous allons nous concentrer sur les engagements des joueuses au sein d'équipes non-mixtes en analysant particulièrement dans quelle mesure celui-ci peut constituer une différence pour les joueuses.

2.1. Pratiquer un sport de choix au Québec : du récréatif au compétitif

En observant plusieurs entraînements de jeunes joueuses (U12 et U13) et en m'entretenant avec différentes joueuses qui sont passées par ces catégories, et sont désormais entraîneuses, j'ai pu caractériser la façon dont les jeunes joueuses québécoises s'engagent dans leurs clubs. Comme nous l'avons vu précédemment, elles sont généralement amenées à la pratique très tôt par leurs parents, et sont directement engagées au sein de clubs. C'est alors dans ces clubs que nous pouvons distinguer deux types d'engagements : il est dit soit récréatif, soit compétitif. Si à 4 ou 5 ans les joueuses ont toutes plutôt un engagement dit récréatif, certaines vont très vite s'orienter vers une pratique plus compétitive avec des attentes de performances plus élevées, tandis que d'autres vont préférer rester dans cet espace moins engagé.

2.1.1. Rester dans une pratique récréative

Après avoir présenté les tensions existantes dans une ligue entre les joueuses qui sont de ferventes compétitrices, et celles qui souhaitent avoir une pratique récréative, Ann Hall (2003) promeut une vision récréative du football :

« Le soccer ne se résume pas à gagner des championnats, à jouer pour de l'argent et à remporter l'or olympique. C'est le jeu de prédilection pour le plaisir et l'amitié de milliers

de filles et de femmes au Canada, et c'est ainsi que cela doit être »⁸⁸ (Ann Hall, 2003, p. 45)

Cette distinction est très présente au Québec. A mon arrivée sur les terrains de football québécois, et lors de mes premiers entretiens, plusieurs joueuses m'ont parlé d'équipes récréatives et d'équipes compétitives, en les distinguant comme si elles représentaient deux espaces de pratique totalement différents. Certaines jouent actuellement dans une équipe qu'elles qualifient de compétitive en parallèle d'un engagement dans une équipe récréative. En les questionnant sur leur engagement, beaucoup ont fait référence à cette distinction. Au Québec, les saisons de football s'organisent en fonction des saisons climatiques. Elles durent ainsi 3 mois. Pour les jeunes, la saison de football ne dure généralement que les mois d'été, de juin à août. A cette occasion, les joueur/ses ont un ou deux entraînements par semaine et font des plateaux de rencontres et des tournois sur ces créneaux, au sein même de leurs clubs. C'est ce que les joueuses ont alors nommé une pratique récréative :

« M. : Bon, j'ai commencé... Quand j'avais 4 ans, dans les ligues, ben ligues, les petites ligues civiles là avec les équipes Tim Hortons, là à Québec au Canada c'est comme ça. Faque j'avais 4 ans, c'est du mixte, après j'ai continué dans cette association là pendant, mon dieu jusqu'à... U18 je crois... En tout cas le plus haut qu'on peut atteindre en civil là, mais tu sais c'était du local là, j'ai toujours joué comme, bah ça s'appelle local... Ce n'est pas compétitif mais ça reste que le niveau n'est pas pire malgré tout » (Entretien avec Maude, Québec)

Le témoignage de Maude illustre ce que Ann Hall (2003) définit comme un « sport de choix » pour les jeunes joueuses, c'est-à-dire une pratique très investie par les filles, et très valorisée pour elles, qui est facilement accessible dès le plus jeune âge. Ce qui caractérise cette pratique récréative est son format de compétition, ou du moins d'opposition des équipes, qui s'opère au niveau local, c'est-à-dire face aux autres équipes d'un même club ou face aux équipes des clubs les plus proches. Cette pratique récréative se déroule également uniquement l'été. Au mois de septembre, les joueuses jouent alors généralement à l'école, ou attendent la saison suivante.

« C.R. : Quelle est la différence par rapport à compétitif ?

⁸⁸ Traduction libre : « Soccer is about more than winning championships, playing for money and winning Olympic gold – it is the game of choice for fun and friendship among thousands of girls and women in Canada – and that's the way it should be »

G. : Euh, admettons qu'il n'y a pas de championnats à la fin de la saison

C.R. : Tu allais juste t'entraîner ?

G. : C'est ça, c'est ça, c'est comme moins strict, comme, un match par semaine, et pas de pratique, et, à la fin de la saison il n'y a pas de classement c'est comme juste vraiment pour s'amuser

C.R. : D'accord, tu joues qu'avec les filles de ton club, vous étiez beaucoup tu te souviens ?

G. : Peut-être 14, 15

C.R. : Et vous jouiez contre les autres clubs ?

G. : Ouais c'est ça

[...]

C.R. : Et tu jouais toujours contre les autres équipes de Laval ou de Montréal ?

G. : Ouais, de Montréal pas encore à cette étape-là » (Entretien avec Gabrielle, Québec)

Gabrielle a d'abord commencé quelques années dans une pratique récréative, avant de rejoindre le compétitif. Elle présente bien la différence entre les deux aspects, et notamment le fait que ce sont des petits matchs qui sont organisés indépendamment d'un championnat, très proche de la ville si ce n'est au sein de celle-ci, voire au sein du club. Cette pratique récréative est rendue possible par le nombre très important de joueur/ses qui permet de créer plusieurs équipes qui s'affrontent au sein d'un même club :

« C.R. : Ah d'accord, et tu jouais contre qui ? Les clubs d'à côté ?

A. : Contre les autres petites filles du club, dans le fond je pense qu'il y avait assez de petites filles pour faire 6 équipes

C.R. : Juste dans la valise de Richelieu ?

A. : Ouais, on jouait les unes contre les autres » (Entretien avec Alexandra, Québec)

Alexandra montre que dans ses premières années de pratique, elle a affronté tous les étés les autres filles de son club, sans visée compétitive mais plus éducative et récréative, dans la mesure où pendant les vacances les joueuses viennent découvrir la pratique. En grandissant, les équipes affrontent celles des clubs aux alentours, mais sans trop s'éloigner.

Ensuite, certaines joueuses se tournent vers une pratique compétitive après avoir évolué quelques années dans un espace récréatif.

2.1.2. Se tourner vers du compétitif

Le passage d'une équipe récréative à une équipe compétitive n'est pas obligatoire ou automatique. Les joueuses qui s'engagent dans une pratique récréative peuvent, à l'instar de l'exemple de Maude présenté précédemment, y rester autant de temps qu'elles veulent. Néanmoins, dans la plupart des clubs, des équipes compétitives se créent et les dirigeant·es invitent les joueuses volontaires à les rejoindre :

« C.R. : Et après tes 2 ans de récréatif, comment tu passes en compétitif ?

A.. : Je pense qu'à cette époque-là tout le monde pouvait s'inscrire dans le compétitif, vu que c'était du développement là. Moi dans le récréatif je commençais à trouver ça plate là... Même les autres commençaient à trouver ça plate je pense parce que je marquais un peu trop de buts faque... Mon père me disait "si tu aimes ça et en plus tu es quand même bonne là, faque on va te monter un peu plus haut". Donc là on a commencé vraiment les pratiques alors qu'avant dans le récréatif on ne s'entraînait pas on faisait juste les matchs » (Entretien avec Alexandra, Québec)

Le changement peut également s'opérer au niveau de l'équipe toute entière :

« C.R. : Et comment tu es passée à 8 ans en compétitif ? C'est toi qui l'as décidé ?

G.. : Euh, en fait c'est notre équipe qui passait en compétitif, c'est une équipe au complet, ça faisait comme, hausser le niveau-là, parce qu'on était vraiment bas là... Donc le club a voulu nous rentrer dans la compétition, et c'est ça. Donc oui il y a eu des essais mais je pense que tout le monde est rentré » (Entretien avec Gabrielle, Québec)

Aussi bien Alexandra que Gabrielle soulignent le fait que, dans leur passage dans une équipe compétitive, elles n'ont pas fait d'essais. Cependant, certaines joueuses peuvent être soumises à des essais lorsqu'elles veulent intégrer une équipe compétitive :

« V. : Je n'ai pas voulu retourner en AA, je m'étais entraînée tout l'hiver en AAA, donc c'est pour ça que je suis allée vers un autre club AAA. Et puis j'ai fait, peut-être, 3/4 semaines d'entraînement avec eux, et puis ils m'ont dit "c'est bon, tu peux jouer la saison avec nous"

C.R. : En fait, pour qu'ils te prennent dans l'équipe tu t'entraînes l'hiver avec eux et à la fin ils décident s'ils te prennent pour la saison estivale, ou pas ?

V. : C'est ça

C.R. : Ah ouais, donc ça doit être dur s'ils ne te prennent pas ?

V. : Ouais, ils prennent un gros bassin de joueuses... Déjà aux sélections on était comme peut-être une cinquantaine... Après ça, ils en prennent peut-être comme, 25, pour tout l'hiver. Si en cours de route c'est clair que y'en a que ça ne va pas ils vont, ils ont fait plusieurs coupures là pendant l'hiver, puis à la fin de l'hiver ils, ils resserrent à 18 maximum... Puis je pense qu'à la fin on devait être comme 20, puis là ils nous ont, ils nous ont coupé peut-être juste, on devait être juste 2 ou 3 à être coupées à la toute fin là »
(Entretien avec Valérie, Québec)

Le chemin compliqué décrit par Valérie pour accéder au niveau AAA se répète ensuite chaque année. D'une saison à l'autre, pour évoluer au plus haut-niveau, les joueuses doivent confirmer leur niveau et le club décide de conserver chaque joueuse ou pas.

En comparant les conditions d'une pratique dite récréative et d'une pratique dite compétitive nous pouvons faire le constat que les engagements dans ces structures diffèrent. En récréatif la pratique est peu demandeuse en temps et en efforts, les joueuses viennent seulement s'amuser le temps de la saison estivale et profite de pouvoir jouer dehors. Dans une pratique compétitive, la saison estivale est un championnat pour lequel il est nécessaire de s'entraîner l'hiver afin d'être prêtes pour les 3 mois de compétition. Si l'accès à ces équipes n'est pas nécessairement soumis à des tests de niveau, il peut l'être, notamment dans les clubs évoluant au plus haut-niveau.

En France, l'engagement au sein d'une équipe non-mixte fait souvent suite à un premier engagement au sein d'une équipe mixte. Toutefois, il est fréquemment synonyme d'entrée dans le monde des adultes. Comme nous l'avons vu précédemment avec l'article 155 du règlement général de la FFF, la mixité est autorisée jusqu'à l'âge de 15 ans pour les joueuses. Une fois cette limite passée, elles sont souvent amenées à intégrer des équipes séniors femmes, les équipes U19 étant plutôt rares (Martin, 2017), et souvent d'un moins bon niveau.

2.2. Un changement de catégorie forcé : du déclassement à l'épanouissement

Dans la plupart des entretiens menés avec des footballeuses évoluant en France, le passage d'une équipe non-mixte à une équipe mixte n'a pas toujours été très bien vécu par celles-ci. Nous avons pu souligner un certain paradoxe. Dans un premier temps, les joueuses ont pu vivre ce nouvel engagement comme une forme de déclassement. Elles passent d'une équipe où la pratique est valorisée au sein du club, où les conditions collectives sont généralement correctes

et où le niveau et la compétition sont des éléments centraux, à une équipe constituée uniquement de femmes, pas toujours très bien vues ni bien intégrées au sein du club, où les conditions sont plus précaires. Dans ce cas, les joueuses ont souvent l'impression d'être exclues, rejetées, de leur équipe. Puis, dans un second temps, elles s'intègrent dans cette équipe, qu'elles finissent souvent par valoriser et au sein de laquelle les interactions avec les pairs les amènent à se maintenir dans la pratique.

2.2.1. Être exclue du « vrai football »

En se retrouvant dans un contexte non-mixte d'homosociabilité (Mennesson, 2004) les joueuses interrogées en France ont fait part de leur déception de devoir évoluer qu'avec des filles. Elles passent alors du statut de joueuses d'exception (Martin, 2021), en étant les seules parmi les garçons, à joueuses lambda, peu considérées par les autres significatifs du monde footballistique :

« C.R. : Et tu n'aimais pas jouer avec des meufs toi ?

M. : Bah non hein...

[...]

M. : Après il y a eu tous ces trucs de bails de sélections là, qui se sont hyper mal passés parce que je ne voulais pas faire ça, et je n'avais pas confiance et en même temps, je ne sais pas, je trouve que de se retrouver avec des meufs ça me faisait un truc bizarre, je voulais jouer qu'avec mes copains, du coup j'ai un peu lâché le truc... » (Entretien avec Marion, France)

Le témoignage de Marion illustre le cas des joueuses socialisées et habituées à évoluer avec des garçons et dont le changement d'équipe les amène à rejoindre celles qui sont davantage mises de côté par les institutions (Martin, 2022). Le système footballistique français valorise tellement le football pratiqué par les hommes au dépend du football pratiqué par les femmes, que les joueuses sont amenées à dévaloriser leur propre pratique (Héas et al., 2004 ; Travert & Soto, 2009). Elles craignent alors de régresser en évoluant avec des coéquipières moins fortes, mais aussi en devant s'adapter à un nouvel environnement composé de personnes qu'elles considèrent moins leur ressembler, notamment parce qu'elles sont adultes et alors concernées par différentes problématiques :

« C.R. : Et du coup, enfin tu as dit au début, que c'était un peu dur, l'adaptation. Qu'est-ce qui a fait que c'était dur ?

A.. : Bah, quand, on passe, déjà j'avais 15 ans, je me suis retrouvée avec des filles qui en avaient le double de moi, et, et puis donc en terme de maturité je n'étais pas forcément prête, et puis, bah, et puis des jeunes qui avaient plus mon âge, je les entendais parler et il y avait des choses que, que je ne connaissais pas, qui me faisaient un peu peur, on va parler de choses qui concernent un peu plus, sur l'aspect sexualité, j'entendais parler des filles qui étaient avec des filles, tout ça, et j'ai dit "hohohoho c'est quoi ça?!". Moi je, je veux juste jouer au foot, c'est quoi toutes ces histoires, des filles qui sont avec des filles, des choses un peu, qui à cette époque, moi je n'étais pas au courant

C.R. : Tu n'étais pas sensibilisée sur ces questions...

A. : Ouais, un peu naïve et, et ça faisait, ça fait, ça m'avait fait un peu peur et, je, et voilà, toutes ces choses-là, entre les filles qui étaient beaucoup plus grandes que moi, et des choses comme ça, j'ai été, j'étais pas formée encore, j'étais dans la douche je me cachais, enfin voilà, je n'avais pas l'habitude de prendre des douches avec le reste de l'équipe, moi j'avais toujours eu mon vestiaire à moi et, donc, donc voilà ça a été bizarre, dans une période d'adolescence, on se, on se cherche aussi peut-être, son corps, l'image de son corps voilà... »
(Entretien avec Aurélie, France)

Aurélie passe d'une équipe mixte de jeunes adolescent·es passionné·es par la pratique du football et qui souhaitent simplement jouer, à une équipe de femmes, adultes, plus matures, où l'espace du football est un nouvel espace de socialisation. Les interactions avec les joueuses de cette nouvelle équipe la changent de ce qu'elle avait connu auparavant et l'amènent à gérer différemment les relations humaines au sein d'un groupe de femmes, dans un espace d'homosociabilité (Mennesson, 2011). Ce changement a également été caractérisé par Julie comme un moment difficile, car elle ne voulait surtout pas quitter son groupe de joueurs avec qui elle avait toujours évolué :

« J. : C'était terrible, parce que déjà au niveau de l'intégration je savais que ça allait être très dur, et euh, et en fait, c'est là que j'étais le plus épanouie avec les garçons. Et quand on m'a annoncé que je devais quitter le club, euh, pour aller jouer ailleurs, ça a été très dur
[...]

C.R. : Et tu as senti une différence au niveau de, de l'ambiance aussi ? Tu sais, tu passes de gars qui ont à peu près ton âge avec des filles, c'était comment ?

J. : Bah déjà ce qui m'a choqué en filles c'est la différence d'écart surtout quand on arrive en séniors

C.R. : D'âge tu veux dire ?

J. : Ouais. Parce que bah des fois, moi j'étais la plus jeune séniore et je jouais contre des filles elles avaient, enfin des femmes quoi, elles avaient 45 ans » (Entretien avec Julie)

Cette notion d'âge est aussi revenue fréquemment dans le discours des joueuses, qui ont souligné les difficultés d'intégration que cette barrière peut représenter, et qui a tendance à accentuer cette notion de déclassement : elles passent d'un groupe adolescent prometteur à une équipe où des « vieilles » jouent. Néanmoins, elles soulignent toutes le fait que ce nouvel espace de socialisation a ensuite été un endroit où elles se sont bien senties et épanouies dans leur pratique, parce qu'elles ont pu évoluer entre paires.

2.2.2. Jouer entre paires

Malgré le fait, qu'au début de l'engagement dans une équipe non-mixte, les joueuses ayant joué dans une équipe mixte auparavant ressentent un certain déclassement, et un changement de contexte interactionnel fort, elles soulignent très rapidement l'apport de cet espace dans leur construction en tant que footballeuses, et plus largement en tant que femmes :

« C.R. : C'était des modèles un peu ? Quand tu dis épanouissement ?

J. : Ouais, ouais, c'était des modèles, et c'était, c'était des filles avec qui je pouvais discuter alors que je ne pouvais pas le faire moi à la maison quoi. Et du coup, et notamment, mes premiers émois, mes premiers amours, parce que, franchement, ouais il y a dû avoir 2/3 trucs avant, mais moi vraiment, la, la révélation du fait que j'aime les nanas c'est que je tombe amoureuse de l'attaquante là, qui est une amie aujourd'hui, mais à 14 ans... Je ne l'identifie pas du tout » (Entretien avec Judith, France)

Judith s'engage pour la première fois à 14 ans au sein d'une équipe de séniors femmes. Elle a attendu longtemps avant de pouvoir jouer au football, cet engagement dans une pratique qu'elle désire l'amène à découvrir une nouvelle sphère sociale au sein de laquelle ses interactions avec ses coéquipières lui permettent de se dire lesbienne (Chetcuti-Osorovitz, 2010). Son engagement dans une équipe non-mixte lui apporte alors un nouvel espace de sociabilité, lui

permettant d'être elle-même, à l'inverse de ses sphères familiales et scolaires où elle subit de nombreux rejets. L'engagement dans une équipe non-mixte suite au passage dans une équipe mixte peut également permettre à des joueuses de se sentir plus à l'aise dans leur pratique :

« S. : Ben, je pense que ma pratique avec les, les filles, elle a été émancipatrice. Parce que, j'étais toujours, j'ai vraiment ce sentiment, maintenant que tu me refais plonger là-dedans, quand je jouais avec les mecs j'étais tout le temps sous, en tension. Tu vois genre, parce tu veux toujours, tu dois toujours prouver [...] donc j'étais tout le temps grave en tension et tout, alors qu'avec les filles j'étais en confiance. C'est-à-dire que je loupais un truc, je n'étais pas en train de m'auto flageller, ou de me dire "putain j'ai fait de la merde et tout", enfin tu vois. Et, on ne me le rabâchait pas pendant X temps, parce que les mecs c'était souvent de la raclerie en mode "ahh tu te rappelles, haha", tu sais pendant 2 semaines encore après tu en entends encore parler, tu as envie de dire "ouais bah c'est bon tu sais" (rires) » (Entretien avec Siham, France)

Siham, en s'engageant dans une équipe non-mixte, souligne le climat plus serein dans lequel elle évolue et qui lui permet de s'épanouir dans sa pratique. Bien qu'elle reste dans un espace compétitif où son équipe fait partie d'un championnat, elle se sent plus à l'aise d'être dans un contexte homosociable où les tensions et la pression sont moins présentes. Anja fait un constat similaire :

« A. : Euh, je dirais que, alors j'essaye de réfléchir, hmm, peut-être avoir une pratique, avoir un petit plus, comment je dirais ça, être un peu moins agressive on va dire. Dans le sens où, quand on jouait avec les garçons, ils étaient très agressifs, très rentre-dedans, c'est, si tu ne fais pas bien, tu vas sentir le regard, tu vas sentir le jugement. Alors que là entre filles, c'était beaucoup plus posé, tout le monde apprenait en même temps, et, euh, on prenait le temps d'apprendre et de pratiquer ensemble. Donc on va dire que c'était moins, c'était moins compétitif je dirais » (Entretien avec Anja, France)

La notion de compétition abordée ici par Anja (portrait 4) semble être la concurrence au sein de l'équipe, qui met une pression sur les joueur/ses et qui lui paraît être moins présente au sein des équipes exclusivement composées de femmes. En parallèle du contexte homosociable qui peut expliquer cela, et qu'Anja utilise pour justifier cette différence, la question du niveau peut être invoquée. Le travail quantitatif de Camille Martin (2021) montre que la part de joueuses

qui s'engagent à l'âge adulte est importante, comparativement à celle des hommes, « *les hommes entrent dans le football pendant l'enfance ou n'y entrent pas. Pour les femmes en revanche, le noviciat des adultes apparaît bien plus fréquent, puisqu'il concerne près d'une licenciée majeure sur cinq* » (Martin, 2021, p. 73). Par conséquent, les équipes séniors femmes ont plus de chance de compter dans leurs rangs des joueuses débutantes, ce qui limite certainement le nombre de remarques faites aux joueuses loupant une action, et également la pression mise sur les joueuses. Par ailleurs, les joueuses ayant déjà pratiqué plusieurs années se retrouvent donc parmi les meilleures au sein des équipes non-mixtes, les reproches ou remarques faites sont donc certainement moindres, étant donné leur niveau.

Anja : un passage en non-mixité facilité

Anja est née en 1996, arrivée de Madagascar dans la campagne savoyarde à 6 ans, le football est pour elle un moyen d'intégration. Fille unique, elle vit avec sa mère, ouvrière non-qualifiée, et son beau-père, boulanger. Incitée par ce dernier, impliqué dans un club, à s'inscrire, elle se définit comme une joueuse rapide et dynamique. C'est d'ailleurs, selon elle, ce qui lui a permis de s'imposer parmi les garçons « *j'avais l'avantage entre guillemets de courir vite, par rapport aux autres garçons [...] j'arrivais à avoir un niveau plus ou moins similaire à eux, ça faisait que, ils ne se disaient pas "c'est une fille elle sait rien faire, etc."* ». Elle ne décrit pas un fort attachement à son équipe mixte, ni un rejet, elle semble plutôt apprécier jouer à un bon niveau. A l'âge de 14 ans, une équipe de filles se crée dans son club, elle voit cela comme une aubaine : elle peut continuer à pratiquer sans changer de club. Ce changement, elle le considère tout de même comme une bulle d'air : l'ambiance est meilleure, aussi bien entre les joueuses qu'avec les parents, au sein de cette équipe non-mixte. Qui plus est, le niveau de cette équipe augmente très vite et elles en viennent à jouer les premiers rôles au niveau régional, et titillent le niveau national. Cependant, deux éléments vont venir contrarier cette évolution : 1) un changement de président anéanti le développement de l'équipe d'Anja, qui se dissout, en parallèle, 2) elle commence ses études supérieures, et quitte le foyer familial, et par conséquent, son club. Après avoir joué de manière intensive en club, et à l'école (elle crée au collège une section futsal non-mixte), Anja arrête brutalement sa pratique en club. Elle continue de jouer à l'université, mais avec une

régularité moindre. Récemment, à la fin de son double diplôme, Anja a repris une pratique en club en Division 2 en Savoie.

Encadré 4 : Portrait 4, Anja, France

L'engagement au sein d'une pratique non-mixte chez les joueuses se déroule en deux étapes pour les joueuses ayant d'abord joué en mixité. Tout d'abord, elles sont plus ou moins réfractaires à l'idée de quitter un groupe dans lequel elles ont dû faire leurs preuves pour être acceptées, et au sein duquel elles font souvent figures d'exceptions en étant les seules filles à jouer. Puis, en s'adaptant à un nouveau groupe, souvent hétérogène en âge. Elles sont alors confrontées à la problématique d'appartenir à la tranche d'âge adolescente mais d'évoluer dans un milieu d'adultes. Cette situation peut représenter un paradoxe pour les joueuses qui sont dans un âge où l'intégration dans les groupes de pair·es « *dépend du respect de codes qui imposent aux jeunes d'afficher leur distance à l'égard des normes des adultes, de certains goûts culturels ou de souscrire à certaines normes relationnelles* » (Mardon, 2010c, p. 14). Toutefois, après quelques mois d'adaptation, elles semblent découvrir un nouvel espace socialisateur, au sein duquel elles se sentent alors elles-mêmes. Pour les joueuses qui s'engagent directement dans une équipe non-mixte, les modalités d'intégration n'ont pas semblé contraignantes, dans la mesure où elles n'avaient jamais évolué auparavant avec une autre équipe. Néanmoins, la question de l'âge reste la même et présente les mêmes difficultés évoquées précédemment.

L'étude de l'engagement des joueuses dans des équipes non-mixtes permet de prolonger les réflexions et les hypothèses soulevées à la fin de la partie précédente en interrogeant les éventuels conséquences des « *effets pervers* » (Vouillot, 2010, p. 70) de la mixité. Outre-Atlantique les joueuses commencent très précocement à jouer dans un club. L'organisation sportive, liée aux conditions climatiques, amène les joueuses à pratiquer tous les étés. La plupart s'engagent d'abord dans une pratique dite récréative, où elles jouent entre-elles une fois ou deux par semaine l'été, sans visée compétitive. Si certaines continuent cette pratique plusieurs années, voire jusqu'à l'âge adulte, d'autres décident de s'engager dans des équipes dites compétitives. Les modalités d'engagement et de pratique varient alors en fonction du niveau de ces équipes. Ces engagements, récréatifs et/ou compétitifs, se font majoritairement en non-mixité, et quand ils sont mixtes ils le sont dans les toutes premières années de pratique, ce qui s'apparente à de l'éveil footballistique. Les joueuses au Québec connaissent donc peu le passage d'une équipe mixte à une équipe non-mixte, mais davantage, un passage d'une équipe récréative

à une équipe compétitive. En France, le passage d'un groupe mixte, au sein duquel une joueuse est souvent seule parmi les garçons, faisant figure d'exception (Martin, 2022), à un groupe non-mixte, entraîne souvent un sentiment de déclassement et de rejet. Nous pouvons faire le postulat que ce sentiment est provoqué par les années passées en mixité au cours desquelles les joueuses semblent, d'une part, avoir développé des dispositions fortes (Lahire, 2013) à la pratique du football fédéral et compétitif, et, d'autre part, intériorisé certains stéréotypes genrés véhiculés dans les espaces sportifs mixtes (Couchot-Schiex, 2017). En s'ancrant dans l'approche dispositionnaliste de Lahire (2013) nous pouvons dire que les joueuses ayant évolué dans un contexte mixte ont dû faire leurs preuves face aux garçons, et montrer qu'elles ont des compétences et des capacités similaires, si ce n'est supérieures à eux, pour être acceptées dans le groupe, ces éléments ont alors développé leurs dispositions à la pratique du football fédéral et compétitif (exigence envers soi plus élevée, goût pour la compétition, capacités techniques, tactiques et physiques). En effet, ces joueuses sont nombreuses à avoir souligné leur bon niveau, ou une capacité particulière (vitesse, jeu de tête, force de frappe, etc.) pour justifier de leur bonne intégration (comme précisé dans le portrait d'Anja ci-dessus). A leur arrivée dans un contexte non-mixte, ces joueuses ont alors développé des dispositions plus fortes à la pratique du football que leurs nouvelles coéquipières, qui n'ont pas côtoyé ces espaces de socialisations mixtes. Cette différence de niveau peut induire un sentiment de régression, de déclassement : elles quittent un niveau socialement valorisé pour rejoindre un niveau inférieur. Ces dispositions semblent alors converger avec les stéréotypes genrés qu'elles ont pu subir et intérioriser, au sein de leur pratique mixte et qui visent à dégrader la pratique sportive des filles (Bréau et al., 2016 ; Couchot-Schiex, 2017). Comme le soulignent Carine Guérandel et Fabien Beyria (2012), la hiérarchisation des pratiques sportives amène les joueuses ayant évolué en mixité à intérioriser le fait qu'elles évoluent au meilleur niveau, et qu'évoluer avec les femmes revient à régresser. Ce constat nous invite à réfléchir aux interactions des joueuses avec leurs sphères familiales et amicales, et à l'impact de celles-ci sur leur carrière de footballeuse.

3. Être une femme qui évolue dans un milieu d'hommes : l'impact des interactions familiales et amicales

Les femmes qui s'engagent dans la pratique du football, et notamment en France, intègrent un sport majoritairement investi par les hommes, elles sont « *une femme dans un sport masculin* » (Mennesson, 2004, p. 71). Comme nous l'avons vu précédemment, les

interactions avec la famille sont centrales et permettent aussi bien la découverte de la pratique que l'engagement dans un club (Martin, 2022 ; Mennesson, 2011). Cependant, la sphère familiale peut aussi être un frein à la pratique. Si c'est souvent grâce aux membres de la famille proche que les joueuses sont en mesure de s'engager dans un club, elles subissent aussi un contrôle fort de la part de ces personnes qui peuvent s'avérer réticentes à ce qu'elles intègrent une pratique qu'elles jugent non conforme (Mennesson, 2011). Sur le territoire québécois, les interactions des joueuses avec les membres de leur famille sont presque exclusivement en faveur de la pratique des joueuses, aucune censure n'a été relevée. En revanche, en France, plusieurs joueuses ont souligné l'ambivalence de leur entourage quant au soutien apporté dans leur engagement au sein d'un club. Par ailleurs, cette ambivalence est présente également au sein des sphères amicales, à nouveau, davantage en France qu'au Québec. Si les joueuses peuvent être valorisées par leurs pair·es car elles investissent un sport que peu de filles osent pratiquer, elles peuvent aussi subir des railleries de la part de ces dernier·es, qui ont tendance à les ramener à l'ordre de genre en effectuant un procès de virilisation (Bohuon, 2008) notamment à travers la figure du garçon manqué (Penin et al., 2011).

3.1. Une pratique du football valorisée et encouragée

Au moment de l'engagement dans la pratique du football au sein d'un club, les joueuses connaissent une multitude d'interactions avec leurs différentes sphères sociales. En plus des interactions avec les personnes présentes au sein de la sphère footballistique, ce sont les interactions avec les membres de la famille, voire avec l'entourage amical, qui peuvent influencer de manière positive ou négative cette première étape de la carrière. Comme l'a montré le travail de Lucie Forté (2006) la sphère familiale occupe une « *place centrale* » (Forté, 2006, p. 66) dans l'engagement des joueuses. Bien que son enquête se concentre sur les athlètes de haut-niveau, elle montre que

« l'implication familiale, souvent synonyme d'une socialisation athlétique précoce, primaire [...] est l'objet de bénéfices sociaux qui s'expriment dans des échanges, relations et partages d'émotions » (Forté, 2006, p. 61)

Dans le cadre de notre enquête, ce sont effectivement les joueuses qui se sont engagées le plus précocement, donc majoritairement des joueuses qui ont grandi au Québec, qui partagent le plus leur pratique avec leurs parents, et qui sont les plus suivies par elleux.

3.1.1. Un engagement partagé

L'engagement des joueuses de football au Québec pourrait être qualifié d'engagement « partagé » tant les parents semblent impliqué·es dans la pratique sportive de leur fille. Au cours des entretiens les joueuses ont presque toutes unanimement souligné le fait que leurs parents étaient très souvent présent·es aux entraînements et aux matchs et j'ai pu m'en rendre compte lors de mes observations sur place. Comme décrit dans le chapitre précédent, les parents sont souvent nombreux·ses lors des entraînements à être sur le bord du terrain et à regarder leurs filles. Cela s'est également confirmé aux matchs :

« Je me suis assise au-dessus d'une « gang de mamans », elles étaient 7 et elles ont invité une maman plus jeune qu'elles à les rejoindre. En regardant le match elles commentaient tout, les coachs, les arbitres, les adversaires... Chacune faisait un petit peu un point sur sa fille, sa scolarité, etc. Elles parlaient du tournoi à venir, de leurs autres enfants. Plusieurs d'entre elles ont téléphoné au deuxième parent qui suivait les autres enfants pour avoir des nouvelles » (Extrait de mon carnet de bord, Stade de Soccer de Montréal, le 14/11/2021)

En observant ce match opposant deux équipes U12 filles, j'ai davantage écouté et regardé les mamans présentes dans les tribunes que la confrontation entre les deux équipes, sûrement parce que je n'avais jamais vu ce que j'ai appelé une « gang de mamans » autour d'un terrain de football. Cette observation a eu lieu lors de mon dernier week-end au Québec, elle est donc venue renforcer les propos de nombreuses joueuses me disant que leurs parents étaient très présent·es sur les bords des terrains :

« C. : Vraiment, ils m'encourageaient, souvent quand on avait des tournois ou des games qui étaient un peu, bah toi qui a vécu à Montréal un mois, mais des fois tu vois tu vas à l'île Perrot ou bien, il y a Laval, ou bien... Et oui, ils m'emmenaient là, ils me suivaient, ça leur faisait une activité du soir » (Entretien avec Cynthia, Québec puis France)

Cette présence peut partiellement s'expliquer par les distances entre le domicile et le lieu des entraînements et des matchs, qui incitent les parents à rester sur place plutôt qu'à effectuer un aller-retour. En parallèle de ce soutien en tant que supporter/trices, les parents s'engagent souvent lors des premières années de pratique de leur enfant en tant que dirigeant·es. Le modèle du football récréatif lors d'une saison estivale attire beaucoup d'enfants et les personnes

encadrant·es manquent. Ainsi, les parents sont sollicité·es en début de saison pour gérer les entraînements ou les plateaux de rencontres :

« V. : Puis c'est mon père qui a coaché mon frère, parce qu'il était le monsieur en forme qui a été sélectionné (rires)

C.R. : (rires) mais ils n'ont pas été sélectionné·es pour toi tes parents ?

V. : (rires) euh non, non, c'était d'autres parents d'autres petites filles de mon équipe qui étaient des entraîneur·es... Mais mon père il a quand même aidé un petit peu, quand j'avais... Quand dans l'équipe j'avais 10/12 ans là, quand c'était très récréatif, il avait aidé un petit peu là, mais ce n'était pas lui qui était le principal entraîneur, mais aussi, il faisait déjà pour mon frère, donc à un certain point il n'avait pas envie non plus de passer toutes ses soirées au terrain... » (Entretien avec Valérie, Québec)

En s'engageant, au même titre que leur enfant, en tant qu'entraîneur/ses, les parents sont amené·es à partager plus activement la pratique de leur fille et *a fortiori* avoir de multiples interactions autour de cette activité avec elle.

Cet engagement partagé a moins été évoqué en France. Aucune joueuse n'a été entraînée directement par un parent. Cependant, plusieurs d'entre-elles ont souligné que leurs parents étaient fréquemment derrière elles pour les soutenir et les accompagner dans leur pratique :

« M. : Ouais, ma mère elle m'a toujours suivie, mon père, il était un peu, un peu plus loin de tout ça donc il me disait que, que voilà qu'il était fier, mais ouais ils m'ont toujours soutenue. Enfin même financièrement, je pense que si eux ils ne m'avaient pas dit "on peut te suivre financièrement" j'aurais peut-être pas fait ce choix-là. Donc ils m'ont toujours soutenue, ils sont toujours venus me voir, ils étaient là pour les grands matchs, non, ils m'ont toujours, ils ont toujours été derrière moi, et, c'est sûr que c'est agréable » (Entretien avec Manon, France)

Malgré le fait que beaucoup de joueuses ont été accompagnées dans leur pratique en France, elles sont également nombreuses à avoir géré toute seule leur pratique, et à ne pas avoir reçu de soutien particulier. Dans ces cas-là, à partir de l'adolescence, la sphère amicale s'est souvent montrée salvatrice.

3.2.1. Les premier·es supporter/trices

Les joueuses au Québec ont tendance à dissocier leurs sphères amicales et footballistiques, distinguant ainsi deux groupes d'ami·es. En France, la situation diffère puisque les joueuses ont souvent des ami·es communs dans ces sphères. Qui plus est, certaines cherchent à mélanger ces deux sphères, ou tout du moins à inclure certaines personnes de leur sphère amicale au sein de leur sphère footballistique, notamment pour recevoir un soutien, qu'elles n'ont pas nécessairement de leur famille :

« E. : Alors vraiment, mes premiers fans, c'était mes potes, ils étaient graves, euh... Pas fier·es de moi mais... Tu sais j'en parlais, je disais "ouais les gars j'ai intégré une équipe de foot, on va faire des matchs, ça me ferait trop plaisir si vous veniez". Et ils étaient là, tous les 9, assis à côté du terrain, en train de dire "ouais, Emma !!!". Et pendant tous les matchs, et peut-être, 10 fois d'affilés, ils sont venus... Parce qu'en plus il faisait beau, enfin, entre guillemets. Donc du coup c'était vraiment mon fan club premier. Après ma mère ne venait pas forcément, parce que c'était le matin. Enfin, 10h, ça va... Au final ça m'a juste saoulée que mes parents ne veulent pas venir parce que "c'est loin", "c'est trop tôt". » (Entretien avec Emma, France)

Dans son témoignage, Emma, dont l'engagement dans la pratique n'a pas été encouragé ou empêché par ses parents, relève l'indifférence de sa mère quant à ses matchs, et la déception que ça lui procure. A plusieurs reprises au cours de notre entretien elle valorise sa bande d'ami·es, en me disant notamment que leur présence la rend fière et lui donne envie de se dépasser. Pour d'autres joueuses, la présence d'ami·es, même peu fréquente, s'apparente au seul soutien reçu, et contrebalance le fait que les membres de la famille proche sont en opposition avec la pratique :

« C.R. : Elle [*sa mère*] n'est plus jamais revenue ?

J. : Non

C.R. : Et ton père n'est jamais venu ?

J. : Non

C.R. : Et ton frère ?

J. : Non mais mon frère comme on a 7 ans d'écart, lui il était déjà dans ses études et tout, il avait déjà quitté sa maison... C'était mes copines qui venaient me voir, dès qu'elles pouvaient

C.R. : Aline ?

J. : Aline ouais, carrément, Aline est venue, alors que ce n'était vraiment pas sa grande passion mais elle venait pour moi, elle n'est pas venue souvent mais elle venait »
(Entretien avec Judith, France)

Judith a connu un engagement compliqué dans sa pratique, retardé par le refus de ses parents de l'inscrire en club. Quand elle a enfin pu intégrer son premier club, ses parents ne sont pas venus la voir, elle allait par ses propres moyens aux entraînements et aux matchs. Judith s'est sentie délaissée dans sa pratique par ses parents. Ce sont donc ses amies qui ont eu le rôle de soutien lors de ses premiers matchs.

Toutefois, le rapport à la sphère amicale reste ambivalent, notamment en France, où certaines joueuses ne préfèrent pas parler du fait qu'elles pratiquent du football par peur d'être assignée à la figure du « garçon manqué ». Les sphères familiales et amicales peuvent en effet s'apparenter à des barrières à la pratique quand elles essayent de freiner l'engagement des joueuses, notamment à cause du poids des stéréotypes qui pèsent sur la pratique, qui viriliserait les filles (Héas et al., 2004 ; Louveau, 2004).

3.2. Rentrer dans la norme ou être jugée hors-normes : l'impact des interactions sociales

Si des joueuses ne sont pas soutenues par leur famille lorsqu'elles s'engagent au sein d'un club, certaines sont empêchées par leur famille d'intégrer une équipe.

3.2.1. « C'est un jeu d'hommes »

Dans leur article sur la pratique du football par les femmes, et les représentations sociales qui lui sont associées, Stéphane Héas et ses collaborateur/trices caractérisent le football de « *jeu d'hommes* » (Héas et al., 2004, p.185). Ils montrent que « *la figure de l'homme est omniprésente, sur le plan sportif, en termes d'image de référence et d'identification* » (Héas et al., 2004, p. 196). Par conséquent, plusieurs parents refusent que leur fille intègre ce milieu par peur qu'elles se virilisent (Bohuon & Quin, 2012) ou « deviennent » lesbiennes (Martin, 2022). Ces soupçons hétérosexistes peuvent alors faire des familles une vraie barrière à l'engagement dans la pratique :

« J. : Mais moi c'était une éducation assez traditionnelle... Il faut savoir aussi que mes parents ils ont, mon père à 84 ans, j'en ai 34, et ma mère va sur ses 79, voilà quoi... Donc c'est une autre génération, et les filles, dans les années euh 2000, ou 90, elles ne font pas de foot quoi, enfin, euh, tu es un garçon tu fais du foot, tu es une fille tu peux faire à la limite, je pense qu'ils auraient été opé pour du basket, ou du volley... Mais le foot ils ont jamais vraiment réussi à comprendre... [...] Un jour en primaire, j'ai oublié mon cartable, donc mon père en primaire fait un aller-retour pour aller le chercher, et quand il revient, je suis déjà les genoux en sang sur le terrain avec, avec les garçons, et il dit à Aline "mais ce n'est pas possible qu'elle est déjà en train de s'arracher", et je suis en jupe, et, et voilà, ils sont dépités quoi... [...] Et ma mère m'a dit "je veux que tu fasses du sport" quoi. Donc je lui ai dit, "moi je veux faire du foot", elle m'a dit "non, non, autre chose mais pas du foot, mais du sport, et un sport collectif c'est super mais". Et moi je voulais faire du foot. Et donc ça n'a pas pris non plus des plombs mais euh, ça l'a, ça l'a saoulée, et puis au bout d'un moment elle m'a dit "ah vas-y c'est bon, ça va" »
(Entretien avec Judith, France)

Entre ses 7 et ses 14 ans, Judith a joué au football de manière informelle, à l'école ou avec des ami·es, en attendant que ses parents « cèdent » et l'inscrivent dans un club. Elle décrit ici son éducation comme conformiste, ce qui se ressent également par la description de ses vêtements, et donc, par le fait que ses parents sont favorables au fait qu'elle pratique un sport collectif, mais pas le football. De son côté, Siham n'a pas attendu l'aval de ses parents et s'est appuyée sur son grand-frère pour pouvoir pratiquer :

« S. : Par la suite, je me souviens que, moi personnellement, mon père il ne voulait pas que je joue, du coup c'était chaud pour aller aux matchs et tout, et c'était mon frère qui m'amenait en cachette tu vois. Et par la suite j'ai arrêté parce que ça devenait intenable à la maison, et tout » (Entretien avec Siham, France)

Les parents de Siham, et notamment son père, ont refusé qu'elles s'engagent dans une pratique en club :

« S. : Je pense qu'il y avait les deux en fait. Le fait que j'étais femme et que c'était pour lui un sport d'hommes, et du coup voilà je pense aussi qu'il y avait aussi toute la question de la tenue en soi tu vois

C.R. : Oui, le short ?

S. : ouais c'est ça » (Entretien avec Siham, France)

Siham révèle que son père s'oppose à ce que sa fille pratique un sport connoté comme réservé aux hommes et également qu'elle le fasse dans une tenue où son corps est visible. Il opère alors sur elle un contrôle de son corps, ce que Christine Mennesson appelle le « *gouvernement des corps* » (Mennesson, 2006, p. 8). Il refuse que les garçons avec qui elle pratique voit son corps, c'est donc son grand-frère qui joue le rôle de l'allié pour l'aider et l'accompagner dans cette pratique. Après avoir joué avec les garçons, Siham n'a pas revécu ce même contrôle en s'engageant au sein d'une équipe de filles.

Ainsi, les joueuses, en s'engageant au sein « *d'un jeu d'hommes* » (Héas et al., 2004, p.185) en viennent à être stigmatisées par certains membres de leur famille ou de leur sphère amicale comme des « garçons manqués ». Ce terme est en effet revenu à plusieurs reprises chez les joueuses ayant évolué en France qui ont souvent fait face à cette remarque au cours de leur pratique durant l'enfance et l'adolescence. Nous pouvons donc désormais nous questionner sur cette véhémence en se demandant dans quelle mesure elle peut constituer une barrière à l'engagement des joueuses au sein d'un club.

3.2.2. La figure du garçon manqué

Christine Mennesson (2004) présente trois degrés d'adhésion au modèle du « garçon manqué » qu'elle met en relation avec les modes de socialisation sexuée et la précocité de la socialisation sportive. Elle relève l'autodéfinition des joueuses comme « garçon manqué ». Dans le cadre de notre enquête, aucune joueuse ne s'est auto-définie ainsi, mais plusieurs ont souligné avoir été assignée à cette figure, et l'ont questionnée :

« J. : Moi il y a un mot que, qui, qu'on connaît. Qui est toujours revenu et que je déteste, c'est que, on m'a toujours dit "tu es un garçon manqué". Heureusement que je ne l'ai pas conscientisé, parce que c'est quoi en fait ? T'es manquée ? Ça veut dire que tu es quelque chose de loupé quand même ? Donc euh... Pour moi c'était plutôt un compliment en fait
C.R. : ça ne te faisait pas de mal à l'époque ?

J. : Non, pour moi c'était un compliment, ça voulait dire que j'avais les atouts d'une femme et les atouts d'un homme quoi. Que je pouvais jouer au foot, que je pouvais courir aussi vite, que je pouvais voilà, et que du coup voilà, et comme je me sentais femme, j'étais une petite fille, je me sentais bien petite fille, et du coup si on me disait que j'étais

un peu garçon ça m'allait bien quoi. Mais c'est vrai que le mot avec le recul, il n'est pas du tout adapté en fait

C.R. : Et toi tu étais ok de te dire un garçon manqué ?

J. : Ouais, ouais. J'étais ok d'avoir des trous dans les genoux, de, et puis ça correspondait aussi, en fait le fait de faire autant d'activité physique, de faire du foot et tout, j'arrivais à justifier, et dire à ma mère, "mais moi je veux des shorts quoi, je ne veux pas être en robe". Ce n'était pas pratique, et en plus on t'apprend la pudeur et tout, et on t'apprend qu'il ne faut pas montrer la culotte et tout. Alors mets moi un, un truc qui tient entre les jambes, et pas un machin volant où je vais tacler et... Donc ça m'a servie aussi pour ça »
(Entretien avec Judith, France)

Judith, avec du recul sur son enfance, revient sur cette assignation en questionnant son sens. Elle souligne le fait, qu'étant jeune, elle a valorisé cette assignation. Néanmoins, sa réflexion montre que cette expression valorise tout ce qui est associé aux garçons. Les garçons sont ceux qui courent, qui sont forts physiquement, qui ont le droit d'avoir des vêtements déchirés, de se dépenser, d'avoir des tenues confortables, etc. Et les filles qui tendent à les imiter sont alors « manquées ». Si, petite, Judith n'a pas été gênée par cette appellation, qui à ses yeux venait valider le fait qu'elle avait les qualités d'un garçon, elle souligne tout de même le fait que cette insulte peut amener les filles à se penser « loupées ». La réaction de Julie, qui a connu les mêmes véhémences de la part des garçons de son entourage, et notamment dans le club de football, se rapproche de celle de Judith :

« J. : Alors, en fait ouais, ça me passait un peu au-dessus, parce que j'avais l'habitude, depuis que je suis en primaire je me faisais critiquer de garçon manqué, de truc comme ça... Donc en fait non, je le prenais mal quand j'étais un peu moins bien, mais sinon, ça me passait au-dessus... Tant que je jouais au foot en fait, leurs remarques, je m'en foutais...

C.R. : Mais ça ne t'a pas démotivée ?

J. : Au contraire, je montrais que ce n'est pas parce que je suis une fille que je ne peux pas jouer au foot » (Entretien avec Julie)

Ces deux joueuses, malgré l'assignation à cette figure, continue à affirmer leur place dans leur pratique. Cette assignation qui s'opère dans le cadre scolaire peut également être à l'initiative d'adultes :

« M. : J'étais un garçon manqué qui faisait du foot

C.R. : Tu te faisais clasher sur ça ?

M. : Ah ouais, ça ouais...

C.R. : Tu le vivais comment toi ?

M. : Bah pas très bien (rires)... Je me souviens j'avais un instit' euh, toute mon année de primaire il me disait "garçon manqué" tout le temps, tout le temps, tout le temps... Et moi je ne comprenais pas. » (Entretien avec Marion)

Marion montre ici que l'assignation vient d'un instituteur, donc d'une figure enseignante qui représente l'autorité, et qui est souvent érigé en modèle. Sa réaction diffère de celle de Judith et de Julie, notamment parce qu'elle affirme ne pas bien vivre cette assignation et ne pas comprendre pourquoi elle est nommée ainsi, du simple fait d'aimer jouer au football avec ses camarades.

Nos résultats montrent que cette assignation à la figure du garçon manqué semble permettre aux joueuses de se défaire des codes associés aux femmes, en se rattachant aux codes associés aux hommes, et ainsi construire un rapport au corps socialement considéré comme « masculin » (Menesson, 2004), ce qui est valorisé dans le domaine sportif (Guérandel & Beyria, 2012). Néanmoins, l'assignation à la figure du garçon manqué stigmatise ces joueuses, considérées comme déviantes : « *elles [les violences] sont perçues comme incompatibles avec l'image de la féminité [...] et par conséquent comme un obstacle au développement de la pratique des filles et des femmes. [...] il s'agit visiblement d'éviter une assimilation trop forte des footballeuses à la figure de la lesbienne « butch » autrement dit « garçon manqué »* » (Penin et al., 2011, p. 8). Bien que les joueuses interrogées n'aient pas mentionné le fait d'avoir songé arrêter leur pratique, cette figure du garçon manqué pourrait aussi s'apparenter à un élément qui freine l'engagement : « *celles qui s'affichent sportives, notamment dans des pratiques à connotation masculine craignent la discrimination, la stigmatisation. De fait certaines d'entre elles peuvent arrêter la pratique parce qu'elles ne veulent pas être qualifiées de lesbiennes ou de « camionneuse » ce que rencontrent certaines filles que l'on nomme « garçons manqués »* » (Couchot-Schiex, 2017, p. 70-71).

4. Conclusion

Ce chapitre se concentre sur l'étape de l'engagement des joueuses au sein d'un club ou d'une équipe, de manière plus globale, au sein d'une institution. Cette étape est la première étape formelle d'une carrière de joueuse de football licenciée, et fait suite à celle de la découverte de la pratique, en somme, elle permet de formaliser l'engagement. Nous nous sommes donc interrogées sur les modalités d'engagement des joueuses sous le prisme des interactions sociales, c'est-à-dire aux équipes que les joueuses rejoignent, et notamment au caractère mixte ou non-mixte de celles-ci. Nous pouvons faire le constat que, dépendamment du territoire où elles s'engagent, les joueuses peuvent connaître deux étapes différentes. En France les joueuses ont tendance à d'abord s'engager dans une équipe mixte, avant de rejoindre, une équipe non-mixte, soit dès qu'elle est accessible facilement, soit à la fin de l'âge légal (Martin, 2022). En revanche, au Québec, l'engagement est très souvent non-mixte, et suit également une double étape. Dans un premier temps les joueuses s'engagent au sein d'une équipe dite récréative, et jouent, sans faire énormément de compétition, uniquement les étés. Dans un second temps, elles rejoignent une équipe dite compétitive, où les entraînements et les compétitions s'étendent à l'année. A nouveau, ces étapes ne sont pas exhaustives puisque certaines joueuses évoluent toute leur carrière au sein d'une équipe récréative. Par ailleurs, certaines joueuses au Québec ont commencé leur carrière en mixité, cependant, aucune n'a joué aussi longtemps, que certaines filles en France, au sein d'une équipe mixte. Nous avons relevé trois facteurs qui amènent les joueuses à s'engager au sein d'une équipe mixte : l'âge, la situation géographique et la période à laquelle la joueuse s'engage. Un de ces facteurs peut suffire, sur les deux territoires, à justifier un engagement au sein d'une équipe mixte plutôt que d'une équipe non-mixte. Néanmoins, la convergence des trois, notamment en France, assure un engagement long (une dizaine d'années) au sein d'une équipe non-mixte. L'engagement de ces joueuses, aussi bien au sein d'équipes mixtes que non-mixtes, est dans tous les cas motivé ou freiné par les interactions au sein des différentes sphères sociales des joueuses (Forté, 2006). Comme nous l'avons relevé précédemment, le rôle de la famille est central. Néanmoins, les interactions des membres de la famille ne sont pas toujours vectrices d'encouragement, et peuvent même parfois avoir un effet contraire. Qui plus est, le poids des normes sociales et sportives en France (Liotard, 2017) peut amener les joueuses à faire face à des invectives de la part de leur famille ou de leurs ami·es, les érigeant notamment en « garçon manqué », du fait de leur pratique.

* * *

L'engagement des joueuses dans une carrière de footballeuse se formalise par l'entrée dans une équipe qui appartient à un club, et au sein de laquelle elles participent à des championnats ou à des ligues. L'intégration dans ces équipes, mixtes ou non-mixtes, est rendu possible par l'interaction avec les différentes sphères sociales qui entourent les joueuses, et notamment la sphère familiale (Mennesson, 2011). Une fois engagée, ces différentes sphères (Forté, 2006) participent au maintien des joueuses dans la pratique. La phase de maintien dans la pratique est celle qui suit la phase d'engagement, et intervient une fois que les joueuses sont établies dans une équipe depuis plusieurs années. Cette phase est rendue possible par différents facteurs, et notamment au moment de l'adolescence. Si le passage à l'adolescence peut être perçu comme une période de désengagement, il est plutôt révélateur de la socialisation enfantine (Garcia & Ottogalli-Mazzacavallo, 2022) et se présente comme un moment clé dans le maintien dans la pratique des joueuses (Martin, 2021).

* * *

Chapitre 6 : Le maintien dans la pratique

*« Il suffit pas d'le vouloir, faut le faire, ouais
[...]
Personne n'a jamais vraiment donné le départ
T'inquiète, c'est pas grave si tu prends trop de retard
J'ai vu le monde à ma manière de toute façon
J'repeins le cadre et j'fais le tour de ma vision
Comme Louise et Thelma
J'veux prendre la route, seulement revenir si ça manque tellement »*

(Thelma et Louise, Poupie, 2021)

L'approche en termes de carrière permet de réfléchir à la construction de celles-ci en tant que processus (Becker, 1985 ; Hughes, 1984), et donc à distinguer l'enchaînement des différentes séquences qui permettent leur constitution (Darmon, 2008 ; Poupart, 1999). Le chapitre précédent rend possible l'analyse de la phase d'engagement des joueuses, et souligne notamment, avec une approche synchronique (Becker, 1985 ; Forté, 2006), le rôle des différentes sphères sociales des joueuses dans cet événement. Nous allons désormais, toujours en ayant une approche synchronique, nous intéresser à la phase de maintien dans la pratique, celle qui suit l'engagement. Nous pouvons distinguer ces deux phases par plusieurs éléments. Tout d'abord, les joueuses qui s'engagent dans la pratique sont dans une phase de découverte (Chevalier, 1998) et d'initiation (Poupart, 1999). Elles s'essaient à un nouveau sport qu'elles n'avaient pas pratiqué auparavant, et cette phase d'engagement est alors constituée de plusieurs étapes. Les joueuses qui se maintiennent dans la pratique sont donc celles qui franchissent ces étapes, en apprenant à jouer et en enchaînant plusieurs saisons de jeu. L'objectif de ce chapitre est donc de présenter les étapes de ce maintien, constitutives du fait qu'elles font une carrière dans ce sport. C'est une seconde phase qui leur permet de se définir comme joueuse de football. Camille Martin (2021, 2022) s'est intéressée, à travers une approche longitudinale, aux entrées et sorties de carrière, de manière quantitative. Les résultats qu'elle présente permettent d'établir un état des lieux et des grandes tendances sur l'engagement et l'abandon des joueuses, cependant, aucun travail n'a jusque-là approfondi les motifs de maintien des joueuses dans la pratique. Les données étudiées soulignent qu'à l'adolescence les joueuses semblent avoir une

« *grande robustesse* » (Martin, 2021, p. 77) dans leur engagement. Ce constat est renforcé par l'analyse de Marie-Carmen Garcia et Cécile Ottogalli-Mazzacavallo (2022) sur le maintien des adolescentes dans leur pratique sportive fédérée, et notamment sur le poids des socialisations enfantines dans celles-ci. Ces études, ainsi que les entretiens effectués de part et d'autre du territoire, nous invitent à nous intéresser particulièrement à la période de l'adolescence (Galland, 2017b) comme moment charnière dans le maintien dans la pratique. Cependant, la question du maintien dans la pratique peut se poser plus tard qu'à l'adolescence, notamment pour les joueuses qui ont connu un engagement plus tardif. Il revient alors d'étudier la sphère footballistique et l'évolution des joueuses au sein de celle-ci. Nous nous demandons comment au sein du club les joueuses peuvent passer d'une phase d'engagement à une phase de maintien. En se concentrant sur la façon dont les joueuses interagissent au sein de leur équipe et de leur club, nous pouvons alors caractériser les facteurs qui permettent de se conforter dans la pratique.

1. Le passage de l'adolescence : un moment charnière dans le maintien dans la pratique.

Nous étudions les carrières des joueuses avec une approche séquentielle (Becker, 1985), c'est-à-dire que nous considérons qu'il y a des temporalités distinctes dans ces parcours, et nous étudions donc les processus qui permettent leur enchaînement (Grossetti, 2006). La période de l'adolescence, que nous pouvons définir au même titre que le font Marie-Carmen Garcia et Cécile Ottogalli-Mazzacavallo (2022) en reprenant la classification sur la jeunesse d'Olivier Galland (2017b), revêt celle des jeunes étant âgées entre 10 et 19 ans. A travers les entretiens menés, indépendamment du territoire, l'adolescence semble représenter une phase où les joueuses, malgré les difficultés de cette période, se confortent dans la pratique, ou, le moment où elles se retirent, pour y revenir plus tard. Comme le montre le travail récent de Marie-Carmen Garcia et Cécile Ottogalli-Mazzacavallo (2022), l'adolescence n'est pas nécessairement la période où les filles se désengagent d'une pratique sportive fédérale à cause des changements hormonaux ou du changement des centres d'intérêts. Les autrices soulignent que la période adolescente n'est pas celle où les plus gros écarts s'opèrent entre les filles et les garçons en termes de taux de pratique, mais que cette différence résulte des socialisations enfantines.

« Ces dernières constituent les processus au cœur desquels se construit, précocement et durablement, la différence des sexes dans le sport, alors que l'adolescence ne présente,

selon nos données, aucune particularité de ce point de vue » (Garcia & Ottogalli-Mazzacavallo, 2022, p. 79)

L'objectif de cette première partie est donc, grâce à une approche qualitative des socialisations enfantines, de saisir l'impact et l'influence de celles-ci sur la période de l'adolescence et du maintien dans la pratique du football. Nous verrons que l'adolescence représente une étape où les joueuses se remettent en question et interrogent leur rapport aux normes de genre. Les joueuses qui restent ancrées dans la pratique pendant cette période sont souvent celles qui continuent ensuite dans un niveau compétitif (haut-niveau régional, AA ou AAA, université) tandis que celles qui font une pause à l'adolescence reprennent généralement ensuite dans un niveau plus loisir/plaisir. En faisant le lien entre la socialisation enfantine des joueuses et leur rapport à la pratique à l'adolescence, nous verrons dans quelle mesure cette période représente une période charnière dans le maintien dans la pratique du football.

1.1. Se remettre en question : l'impact des interactions en dehors de la sphère footballistique

L'étude de la socialisation enfantine à la pratique du football, dans le chapitre 4, souligne une différence majeure entre la France et le Québec. En France, elle est majoritairement opérée par un entourage d'hommes (Mennesson, 2004), tandis qu'au Québec elle est effectuée par les deux parents, de manière très précoce, et ne concerne rarement que le football. Nous interrogeons désormais le lien entre cette socialisation enfantine et le maintien dans la pratique à l'adolescence. Les entretiens menés sur les deux territoires nous permettent de souligner des différences et des similitudes dans le maintien dans la pratique des joueuses évoluant en France et au Québec. En France, le rapport aux normes de genre lors du passage à l'adolescence semble exacerbé par la pratique du football, et il arrive qu'en tant que footballeuses les joueuses doivent gérer, dans leurs autres sphères sociales, le fait de ne pas répondre aux codes de la féminité hégémonique. Ce rapport n'a pas été souligné par les joueuses évoluant au Québec, qui parlent davantage de la découverte de nouveaux horizons à l'adolescence, de l'envie de quitter le monde sportif investi très tôt pour s'engager dans des pratiques culturelles ou artistiques, ou tout simplement, pour profiter de leur jeunesse.

1.1.1. Ne pas exposer sa pratique hors de la sphère footballistique

En France, la cour de récréation ou la rue devant chez soi se sont souvent apparentées à un terrain de football pour certaines joueuses. Celles qui ont osé investir ces terrains improvisés ont généralement connu une socialisation précoce à la pratique du football, souvent par un homme de leur entourage, elles ont été amenées à « toucher le ballon » aux alentours de 6/7 ans, et ont investi un club avant leurs 10 ans. D'autres, ont également pratiqué tôt de manière informelle mais ont d'abord investi longuement un autre sport avant de se lancer, à l'âge du collège, dans un club de football. Ces joueuses, à travers leur socialisation primaire dans la sphère familiale, puis secondaire à l'école et dans leur groupe de pairs, ont développé des dispositions fortes à la pratique du football (Lahire, 2013). Néanmoins, lors de leur adolescence cet engagement informel a eu tendance à diminuer, au profit d'un maintien plus important au sein du club. Si l'adolescence est marquée par un désengagement des espaces fédéraux au profit d'une pratique informelle (Garcia & Ottogalli-Mazzacavallo, 2022), il semble, dans le cas de notre travail, que les joueuses ont pu avoir tendance à faire l'inverse concernant le football. On peut illustrer cette idée avec l'exemple de Mélanie qui, à l'adolescence, n'assume pas nécessairement sa pratique en dehors de sa sphère footballistique, et notamment au collège auprès de ses amies :

« M. : Ah non au collège pas du tout, non... En fait la cour n'était pas du tout faite pareil... Du coup en primaire il y avait vraiment un grand espace de jeu quoi, et, au collège plus personne ne jouait dans la cour quoi...

C.R. : C'était la honte ?

M. : (rires) Non, je ne sais pas... Même les mecs en fait ils ne jouaient pas. Du coup, ce n'était pas, puis, oui... C'est vrai que c'était aussi une période de ma vie où, où justement j'étais moins garçon manqué, et j'ai, enfin voilà... Et du coup aussi les gens que je côtoyais ils ne savaient pas forcément que je faisais du foot, ou ça les étonnait peut-être plus, de savoir que je faisais du foot au collège » (Entretien avec Mélanie, France)

Mélanie a joué au football toute son enfance avec ses copains, de manière informelle, et était engagée en parallèle dans un club d'athlétisme. Au cours de son enfance, elle s'est définie comme étant un garçon manqué. Ses parents ne sont pas très sportif/ves, mais ses sœurs pratiquent toutes un sport. Elle a entamé sa pratique du football dans un club au collège. Son témoignage caractérise sa volonté de rentrer, ou de rester, dans les codes attendus chez une

adolescente, et notamment le fait de ne pas être stigmatisée comme un garçon manqué. Cette division des espaces et le rapport différent à la pratique en fonction des sphères est renforcé par les personnes avec qui les joueuses interagissent. Certaines joueuses n'ont pas assumé de jouer au football dans d'autres sphères sociales que celles de leur famille ou de leur club, car c'est une pratique stigmatisante :

« V. : Sinon tu sais, on se rejoignait tous les jours au stade après l'école pour jouer, ça, c'était fun parce que là justement, il y avait, c'est là que c'était le plus drôle. Mais ça j'ai arrêté parce qu'arrivée ado ben tu sais tes potes, ils, ne veulent plus trainer avec une fille. J'ai eu tout un peu en *backlash*, qui est arrivé dans la gueule ado parce que je trainais avec aucune fille et j'ai, du jour au lendemain, je me suis retrouvée sans ami·es sans rien, et on n'a plus voulu trainer avec moi... » (Entretien avec Viviane, France puis Québec)

Viviane a commencé sa pratique du football assez tôt, avec ses copains de l'école primaire, dans le club juste à côté de chez elle. Issue d'une famille très nombreuse, ses parents n'ont pas de pratique sportive mais elle joue énormément de manière informelle avec ses grands-frères et ses grandes-sœurs. Toute son enfance elle pratique le football aussi bien dans le club qu'avec ses amis de manière informelle. Arrivée au collège, Viviane décrit une mise à l'écart par ses amis, notamment du fait de sa pratique et des normes de genre en vigueur : il semble mal vu de trainer avec des garçons et d'adopter un comportement normalement réservé à ces derniers. Viviane perd donc beaucoup de ses amis à cette période, et décrit alors sa sphère footballistique comme celle où elle a les interactions amicales les plus fortes. C'est un espace où elle est avec ses paires et où elle n'est pas jugée pour sa pratique du football. La pression ressentie dans les autres sphères sociales peut amener les joueuses à se maintenir dans leur pratique, c'est le moment où elles se sentent elles même, avec leurs semblables :

« C.R. : Ça se passait comment collège/lycée ? Ça se passait bien ? Tu as dit que tout à l'heure c'était...

J. : Ah non, ça se passait très mal. Moi je ne rentrais pas dans les cases, du coup ça se passait très mal. C'est aussi pour ça que le foot c'était une vraie échappatoire
[...]

J. : Ce n'était pas la meilleure période de ma vie, enfin je pense que l'adolescence ce n'est jamais très cool et tout, mais alors en plus quand tu es un peu en colère, quand tu

commences à comprendre des choses, quand pff... Ouais, voilà, déjà quand tu aimes les femmes c'est pas, en tout cas quand tu aimes les femmes dans les années 95/2000 et que ouais tu n'as pas, tu n'es pas entourée de personnes un peu revendicatrices, adultes... Déjà, je pense que tu en chies...

C.R. : Tu te sens seule ?

J. : Tu te sens seule, ou alors tu arrives à complètement rentrer dans les clous, mais moi, jamais je n'ai fait ça en fait... En fait moi je voulais m'habiller comme je voulais, je voulais faire le sport que je voulais, je voulais aimer qui je voulais, et même, même si je ne faisais pas des vagues ou des trucs comme ça, je me rendais compte que ce n'était pas comme les autres... » (Entretien avec Judith, France)

Judith pratique le football depuis très jeune, mais a toujours été en confrontation avec ses parents au sujet de sa pratique. Au cours de sa scolarité dans le primaire, elle jouait énormément de manière informelle avec ses copains. Lors de l'entrée dans l'adolescence, Judith a moins revendiqué sa pratique, et si elle a conservé ses ami·es, elle est rentrée en conflit avec les adultes des autres instances de socialisation, à savoir les professeur·es et les membres de sa famille. Judith considère alors sa sphère footballistique comme son échappatoire, au sein de laquelle elle peut revendiquer son orientation sexuelle, être qui elle veut et faire ce qu'elle veut, sans se sentir stigmatisée. A nouveau, en se maintenant dans sa pratique du football Judith conserve une sphère où elle évolue avec des personnes qui semblent lui ressembler et à travers lesquelles elle peut interagir naturellement sans devoir répondre à des normes de féminité.

Les trois exemples relevés ici permettent de souligner des points communs au maintien à la pratique à l'adolescence. Tout d'abord, les trois joueuses ont été socialisées à la pratique du football relativement tôt, toutes ont joué dès l'âge de 7 ans, bien que ça ne soit pas nécessairement en club. Cette socialisation sportive ne s'est pas nécessairement faite par les parents, et encore moins par un homme de l'entourage, mais par les frères et sœurs ou par une pratique informelle. Néanmoins, en développant un fort goût pour la pratique du football dès le plus jeune âge les joueuses ont vu leur sphère footballistique comme un espace *safe* au sein duquel elles peuvent être elles-mêmes et ne pas rentrer dans les codes de féminité attendus au sein des autres sphères sociales. Si la pratique du football représente une échappatoire, c'est aussi une pratique à travers lesquelles les joueuses peuvent être stigmatisées par leurs pair·es, notamment à travers leur expression corporelle et leur orientation sexuelle.

1.1.2. Rapport au corps et à l'orientation sexuelle

En étudiant la construction de l'identité de genre à l'adolescence, Colette Chiland (2014) parle d'un passage d'une forme d'androgynie à l'enfance à l'entrée dans une identité sexuée à l'adolescence. L'entrée dans cette période permettrait alors de confirmer ou de découvrir son orientation sexuelle. L'espace footballistique pour les femmes est souvent porteur d'un « *soupçon d'homosexualité* » (Martin, 2022, p. 91) et les injonctions hétérosexistes (Drivet, 2021) des pair·es sont fortes.

« J. : Je suis vachement rentrée dans les codes, voilà collègue j'ai tout fait, il fallait vachement plaire aux garçons et tout, j'ai juste suivi le mouvement... Je ne plaisais pas alors que j'étais, un coup on me disait "ouais elle est super bien foutue" mais c'est tout quoi. Pourtant je me maquillais, enfin pas beaucoup, mais j'essayais de voilà... » (Entretien avec Judith, France)

Judith, qui décrivait précédemment les injonctions subies par ses pair·es et les adultes de son entourage au cours de son adolescence, précise ici le fait qu'elle tentait de rentrer dans les normes de l'hétérosexualité obligatoire (Griffin, 1998). Consciente d'être lesbienne, Judith tente tout de même au collège et au lycée d'avoir les mêmes codes que les filles de son âge afin de plaire aux garçons et de se défaire de l'étiquette de la footballeuse, garçon manqué et lesbienne (Ravel & Gareau, 2016). Elle précise qu'elle n'adopte pas ce genre de comportement au sein de son équipe de football, où elle est *out*. En voulant rentrer dans les codes imposés par l'hétéronormativité en vigueur (Drivet et al., 2019), Judith parle de son rapport au maquillage, et dans une autre partie de l'entretien, de son rapport aux vêtements. Ces exemples sont caractéristiques de la façon dont les joueuses tentent d'arranger leurs corps afin d'adopter une apparence conforme qui leur permet de ne pas être stigmatisées comme déviantes et de ne pas rentrer dans une carrière déviante (Becker, 1963). Le corps semble alors être un élément central dans cette démarche :

« A. : C'était footballistiquement parlant, il y a eu deux choses. La première c'est qu'on a fait énormément de physique pour se préparer à passer à 11 justement, je pense que d'un point de vue physique, ce n'était pas le meilleur moment pour moi pour faire autant de physique, c'est-à-dire que je pense que j'ai pris 10 kilos, un truc comme ça, de muscles hein, mais du coup je me suis élargie de ouf, j'avais des cuisses pas possible, enfin genre, j'ai dû passer du 34 au 38 en 2 mois, un truc comme ça... [...] Et, j'ai eu ça, après à 15 ans ce n'est pas facile de prendre 10 kilos et de s'élargir comme ça... Et du coup je pense que moralement

ce n'était pas... Enfin, sans forcément le conscientiser mais je pense que j'ai fait un lien entre ça et... Du coup le foot me paraissait plus, peut-être à ce moment-là, comme une contrainte dans ma vie. Où, voilà j'ai pris du poids, où je me trouvais peut-être moins attirante, à un moment où on fait attention à ça, en fait » (Entretien avec Anaïs, France)

La description faite par Anaïs sur son rapport à son corps à l'adolescence, et le rôle de sa pratique du football dans cette évolution permet de souligner un certain rejet du sport auquel elle s'adonne depuis très jeune. Anaïs a commencé assez tôt la pratique du football en club, en mixité, avant de rejoindre après l'âge de 15 ans une équipe de joueuses dans un club voisin. Elle n'a jamais été entourée dans sa pratique par ses parents, mais a été fortement soutenue par son grand-frère et sa grande-sœur. Elle a connu une socialisation sportive forte par la sphère médiatique. Anaïs décrit son adolescence comme une période dure de rejet due à la stigmatisation en tant que joueuse de football par ses camarades au collège et au lycée. Toutefois, elle s'est maintenue dans sa pratique lors de cette période et a même rejoint un club qui lui a permis d'évoluer à haut-niveau (en deuxième division nationale). Un réel paradoxe apparaît alors dans sa vie puisque sa pratique du football, qui est centrale dans son quotidien et qui lui permet de s'épanouir, est également celle qui la stigmatise comme différente, voire déviante, auprès de ses camarades. Malgré ce paradoxe, qui n'a pas toujours été évident à gérer, Anaïs s'est maintenue dans sa pratique du football, dont elle ne s'est éloignée que plus tard pendant ses études supérieures à cause d'une blessure, et également dans un moment où ses interactions amicales et amoureuses étaient favorables.

Les exemples étudiés dans ces deux sous-parties nous permettent de caractériser la sphère footballistique comme un espace de libération des normes de genre qui favorise alors le maintien des joueuses dans leur pratique. Au cours de l'adolescence les joueuses se retrouvent dans ce que Lucie Hernandez, Nathalie Oubrayrie-Roussel et Yves Prêteur (2014) identifient comme un double processus, celui de se singulariser et de se conformer, par rapport au groupe de pair·es. Dans le cas des footballeuses, il semble qu'elles se retrouvent en contradiction avec les normes de genre en vigueur. Les discours des joueuses soulignent qu'il est préférable de ne pas trop fortement affirmer son engagement dans le football, à travers son style vestimentaire, ses groupes de pair·es, ses activités dans les temps récréatifs, afin de ne pas trop se différencier, et risquer l'ostracisme (Hernandez et al., 2014). Les joueuses semblent apprendre, au cours de la période pré-adolescente et adolescente « *à travers les pratiques et les remarques des plus*

grands, qui définissent et imposent les critères de la maturité, que pour s'intégrer parmi leurs pairs ils doivent abandonner les codes qui les rapprochent de l'enfance » (Mardon, 2010c, p. 40). Ainsi, jouer au football dans la cour, ne pas se maquiller ou venir avec des habits jugés trop « masculin » risque de stigmatiser les joueuses. En ce sens, l'espace footballistique semble offrir un espace où il est possible de ne pas entrer dans les normes de genre en vigueur, puisque la sphère footballistique permet un « *mode de sociabilité communautaire [où] le refus de se soumettre au travail de l'apparence corporelle ou encore les pratiques homosexuelles peuvent apparaître comme des moyens de signifier son appartenance à l'équipe* » (Mennesson, 2004, p. 78). A l'instar de ce que souligne Christine Mennesson (2004), il semble que les joueuses qui se maintiennent et qui adaptent leur comportement en fonction des sphères ont développé de fortes dispositions à la pratique du football à travers un engagement précoce, mais pas toujours soutenu par la famille.

1.2. Découvrir de nouveaux horizons à travers l'école ou le début de la vie universitaire

La partie précédente permet de montrer que les normes de genre et le rapport au football peuvent rentrer en contradiction à l'âge de l'adolescence, et amener les joueuses à fortement dissocier leur pratique footballistique de leurs autres sphères sociales. Si ces joueuses se maintiennent dans leur pratique en renforçant leurs dispositions et en menant une carrière assez compétitive, d'autres profitent de cette période pour s'en éloigner un peu, avant d'y revenir plus tard. Nous ne pouvons pas parler de désengagement dans la mesure où leur pause est de courte durée, mais plus de la fin d'une séquence (Poupart, 1999).

1.2.1. La pratique du football vs. les études

Plusieurs joueuses présentent la période adolescente comme celle qui les éloigne de la pratique, notamment parce qu'elles ont d'autres aspirations. L'école, et le travail que cela implique, sont souvent revenus comme des raisons majeures, néanmoins, il semblerait qu'elles soient toujours liées à d'autres motifs :

« A. : J'ai arrêté à la fin de la seconde, déjà parce que l'ambiance elle n'était pas, enfin elle était devenue un peu gnagnan, et puis, enfin après il y avait le bac de français, et tout, je commençais un peu à en avoir marre d'être là-bas tous les samedis, c'était plus là, une lassitude on va dire, il n'y avait plus mes copines » (Entretien avec Agathe, France)

Agathe, qui a commencé la pratique avec les garçons, avant de rejoindre une équipe de filles, a toujours été soutenue par ses parents et valorisée dans sa pratique du football. Malgré des difficultés d'accès et de reconnaissance avec les garçons, elle persévère et rejoint ensuite une équipe non-mixte au sein de laquelle elle témoigne beaucoup s'épanouir. Les difficultés présentées par Agathe au lycée semblent l'éloigner peu à peu de sa pratique. Le discours d'autres joueuses corrobore ses propos. Il semble qu'au cours de cette période, si les joueuses n'ont pas développé de fortes dispositions à la pratique du football, elles sont plus facilement amenées à la quitter :

« S. : Avec le lycée, tu commences à avoir un autre rythme de vie, tu commences à avoir des soirées, et, euh... Quand il faut jouer le dimanche matin c'est compliqué (rires). Donc en seconde j'ai continué, mais en première je crois que j'ai arrêté, ou en terminale... J'ai arrêté définitivement [...] Entre le lycée et le foot c'était un peu beaucoup. Et je n'avais plus non plus toute cette motivation... Quand tu as l'esprit d'équipe mais tu arrives dans une nouvelle équipe, où tu ne connais personne, mais qu'en même temps tu as les copains qui te disent "vendredi il y a une fête, samedi il y a une fête...". Bon bah voilà (rires) » (Entretien avec Sarah, France)

La description de Sarah sur la temporalité où elle a arrêté un temps de pratiquer permet de voir qu'à l'adolescence d'autres préoccupations peuvent traverser les joueuses et les amener à reconsidérer leur pratique. Plus occupée par les cours et la nécessité de s'organiser, Sarah préfère alors sacrifier ses temps de pratique footballistique plutôt que ceux de sorties et de détente avec ses amies. Les moins bonnes interactions au sein de l'équipe de football, ou les interactions amicales qui incitent à vivre d'autres moments, à découvrir de nouvelles pratiques peuvent converger et ainsi amener les joueuses à délaissé leur pratique. Par ailleurs, les interactions familiales peuvent également jouer un rôle :

« S. : Parce que après c'était ma mère qui avait dit "maintenant tu te mets à fond dans les cours", ouais, "il y a le bac dans pas longtemps donc, tu, t'arrêtes tes conneries et tu te mets à fond parce que ça te prend du temps". Et du coup bah voilà, j'ai arrêté à ce moment-là.

[...]

C.R. : Tu avais moins d'envie ?

S. : Ouais c'est ça, c'est con mais, tu sais genre, j'avais moins l'envie, je voulais plus, je voulais trop zoner, être dehors, être avec mes ami·es et tout, et voilà ça aussi ça ne concordait pas, ma mère qui me mettait la pression "attention, on rentre dans le dur, il y a le bac, ça te prend du temps, ça te fatigue, et quand tu rentres de l'entraînement tu n'as pas le temps de bosser donc si tu veux sortir voir tes potes, enfin jouer au foot et avoir ton bac, ça va pas le faire, il va falloir trouver un juste milieu et tout" » (Entretien avec Siham, France)

Siham n'a jamais été suivie dans sa pratique par ses parents, qui lui ont même interdit un temps de pratiquer le football au sein d'un club. A ce moment charnière où elle se sent moins investie dans sa pratique et traversée par d'autres problématiques, elle n'est pas encouragée à continuer, et arrête donc de jouer pendant 3 ans, avant de reprendre lors de son arrivée dans les études supérieures. L'école est présentée par ces joueuses comme un motif d'arrêt temporaire, mais il est très souvent révélateur de faibles dispositions à la pratique du football. D'autres joueuses ont exprimé le fait d'avoir une certaine pression scolaire, ou de faire beaucoup de trajets entre l'école et le club de football, pour autant, elles n'ont pas arrêté temporairement leur pratique.

1.2.2. Développer un attrait pour d'autres types de pratique

L'arrivée au Cégep au Québec, ou, au lycée et au début de l'université en France, amène les adolescentes à découvrir de nouvelles personnes, à avoir de nouveaux cercles amicaux, et par conséquent, de nouvelles pratiques. Ces découvertes peuvent amener temporairement les joueuses à se désintéresser de leur pratique du football pour en investir d'autres :

« C.R. : Et pourquoi tu décides de t'arrêter à 16 ans ?

« C. : Parce que je n'avais plus d'intérêt pour ça, et puis je préférais la musique, je préférais jouer de la guitare, c'était, j'ai eu une petite phase comme ça... Et aussi, parce que les études ça devenait quand même, ça prenait plus de mon temps, c'était une priorité, il fallait que je commence à penser au Cégep, il fallait que je commence à penser à l'université, et ça demandait plus de mon temps, donc moi de temps forcément pour le soccer » (Entretien avec Cynthia, Québec puis France)

Au même titre que Cynthia, Véronique a mentionné sa découverte de la musique, et de la culture plus largement, qu'elle oppose alors aux pratiques sportives :

« V. : J'étais rentrée dans une autre phase dans ma vie là, je me sentais plus intellectuelle et j'opposais ça beaucoup au sport (rires). [...]

C.R. : Tu avais plus des activités culturelles ?

V. : C'est ça, puis j'étais dans un milieu comme ça aussi là, dans un milieu où les gens ne faisaient pas beaucoup de sport, et je pense que je me suis fait influencer par ça aussi... Puis je pense que mes parents faisaient beaucoup de sports puis je voulais me construire autrement, je pense que j'opposais beaucoup les choses... » (Entretien avec Véronique, Québec)

A l'adolescence, Véronique arrête temporairement sa pratique du football après avoir joué dans un club depuis l'âge de 7 ans. Elle oppose ici le monde culturel et le monde sportif les présentant comme étant des sphères incompatibles, et les hiérarchise. Le monde culturel serait alors supérieur au monde sportif. Pour ces deux joueuses québécoises, c'est à l'arrivée au Cégep, soit à 17 ans, que la pratique du football s'est arrêtée temporairement. Cet âge correspond en France à l'arrivée sur les bancs de l'université pour les joueuses qui font des études supérieures. Et c'est également une période charnière au cours de laquelle les joueuses peuvent développer une attirance pour d'autres activités :

« V. : Je traîne un peu avec ses potes à lui, mes potes à moi qui sont en Anthro ou aussi en Sciences Po à l'université, donc ça... C'est les gens, ils écoutent des vinyles, ils boivent de la Stella Artois puis ils parlent de film de Truffaut (rires). Ils vont au festival de musique électronique dans les vieilles usines désaffectées, c'est très bobo, on vit dans les pentes... Avant, je vivais dans le 8ème mais après j'ai déménagé dans les pentes parce que tout le monde était dans les pentes ou dans le vieux... Voilà, vraiment c'est ça... Donc ce n'est pas des gens sportifs, c'est des intellos.

C.R. : Mais tu te complètes dans ce milieu, tu t'épanouis ?

V. : Ouais, c'est ça, complètement » (Entretien avec Viviane, France puis Québec)

Viviane, à la manière dont le fait Véronique, oppose milieux culturels et milieux sportifs. L'une comme l'autre distinguent le fait d'être sportif/ve et d'avoir une hygiène de vie qui permet la pratique d'un sport, au fait d'être attiré·e par des activités culturelles, et donc dépendre d'un monde qu'elles qualifient d'intellectuel. Viviane et Véronique ont fait toutes les deux des études dans le supérieur et sont issues de famille de classe moyenne. Elles ont été socialisées aux pratiques sportives davantage qu'aux pratiques culturelles. A l'adolescence, et jouissant d'une

plus grande liberté de décision, elles décident d'investir des pratiques artistiques valorisées par leur cercle amical, et de laisser de côté le football. Toutefois, après quelques années elles ont repris la pratique du football, de manière récréative et entre amies, mais ont toutes les deux conservé des pratiques culturelles, Véronique est d'ailleurs réalisatrice dans le cinéma.

Cette seconde sous-partie permet de faire le constat que l'arrivée dans la période de l'adolescence est une phase où les joueuses intègrent de nouvelles sphères sociales qui les amènent à avoir de nouveaux types d'interactions et à faire la découverte de certaines activités auxquelles elles n'ont pas été socialisées. D'une part, ces découvertes permettent d'investir un milieu contraire à celui dans lequel leur famille les a socialisées, et d'autre part, il leur permet de se distinguer, et de ressentir une certaine forme de valorisation. Les joueuses qui illustrent ce développement d'une attirance pour de nouvelles activités sont toutes issues de classes sociales différentes, néanmoins, ce changement occure à leur entrée au lycée et/ou dans les études supérieures. Il semble que l'appartenance sociale soit atténuée dans ce contexte puisque « *les effets de mode et la socialisation entre pairs tend à homogénéiser les comportements de la jeune génération* » (Mennesson & Julhe, 2012, p. 111). Les activités culturelles sont particulièrement valorisées pour les filles, notamment dans les classes moyennes et supérieures (Mennesson, 2011), et la rencontre des joueuses avec des nouveaux groupes de pair·es, investis dans ces activités, les amènent à questionner leur engagement sportif, toujours dans cette volonté de se détacher des codes de l'enfance (Mardon, 2010c).

L'adolescence marque donc, de part et d'autre de l'Atlantique, une période où les joueuses déjà engagées dans la pratique du football découvrent de nouvelles sphères sociales, engagent d'autres types d'interactions, et se questionnent sur leur appartenance à leurs groupes de pair·es. La convergence de tous ces facteurs semble alors avoir deux conséquences. Certaines joueuses se maintiennent dans leur pratique, voire la renforcent, en s'investissant davantage aux entraînements et en se sentant plus à l'aise au sein de leur sphère footballistique mais tout en dissociant leur sphère de pratique et leurs autres instances sociales. Puis, d'autres quittent temporairement leur pratique, notamment pour dégager davantage de temps pour s'adonner à des pratiques valorisées par leur groupe de pair·es, aussi bien pour faire la fête que pour investir de nouvelles activités. L'adolescence semble être un moment où la socialisation enfantine peut soit entrer en contradiction avec les espaces investis à l'adolescence, soit se renforcer. Les joueuses qui se maintiennent dans leur pratique et développent leur engagement renforcent donc les dispositions acquises pendant l'enfance. Cependant, les joueuses qui se désengagent

temporairement et souhaitent investir d'autres milieux semblent entrer en désaccord avec leur socialisation enfantine, qu'elles sont alors amenées à rejeter.

2. Le cadre scolaire supérieur : une institution propice au développement ?

La première partie de ce chapitre a montré dans quelle mesure les différentes sphères sociales des joueuses, à l'adolescence, peuvent les amener à se maintenir dans la pratique ou au contraire, à s'en éloigner. La seconde partie de ce chapitre permet de se concentrer sur un espace particulier que nous avons choisi de nommer le cadre scolaire supérieur. A travers cet intitulé nous englobons le Cégep et l'Université au Québec et/ou aux Etats-Unis, et l'Université en France. Dans notre échantillon, 80% des joueuses en France et 95% des joueuses au Québec sont allées à l'université, ces moyennes élevées permettent de se focaliser sur cet espace que la majorité des joueuses ont investi. Nous ne parlerons donc plus ici d'adolescence, car comme nous l'avons défini précédemment, nous considérons les joueuses comme adolescentes entre leur 10 et 19 ans (Galland, 2017 ; Garcia & Ottogalli-Mazzacavallo, 2022). Le chapitre suivant se focalisera sur l'accès à la pratique à haut-niveau, par conséquent nous n'aborderons pas ici l'université comme un levier d'accès au haut-niveau.

La pratique du football diffère dans ces deux espaces entre la France et le Québec. En France la pratique est très peu compétitive et représente même un espace où les joueuses se sentent libres de s'engager dans la pratique pour la première fois, le niveau est très hétérogène. Au Québec, à l'instar du modèle étasunien, jouer à l'université représente une pratique à haut-niveau, et la passerelle idéale pour ensuite avoir accès à des clubs, européens ou étasuniens, qui permettent une pratique à haut-niveau, voire professionnelle. Avant l'Université, que les habitant·es du Québec intègre généralement vers 19 ans, iels passent 2 ans, de leur 17 à leurs 19 ans, au Cégep. Les contextes universitaires français et québécois diffèrent sur la question des sports. En France, les étudiant·es peuvent intégrer des équipes sportives facilement et à moindre coûts. Au Québec, intégrer une équipe universitaire se fait sur sélection, car ce sont des équipes compétitives et certaines joueuses peuvent percevoir une bourse pour jouer dans l'équipe de l'université, ce qui n'existe pas en France. Sportivement, le Cégep se rapproche davantage du système universitaire français. Par ailleurs, le modèle sportif universitaire québécois a été fortement influencé par la mise en place du Title IX (Carrick et al., 2021) :

« le titre IX en 1972 exigeait des écoles qu'elles offrent un accès égal à toutes les activités scolaires, y compris, ce qui est peut-être le plus controversé, aux sports. C'est ainsi qu'a commencé une transformation qui a fait passer les filles de la ligne de touche - où elles encourageaient les garçons - au terrain de jeu »⁸⁹ (Stevenson, 2007, p. 487)

La mise en place de cette loi dans les universités étasuniennes n'a pas été sans conséquence sur la pratique du football, puisque comme le souligne Ashley McGhee (2008) le nombre de joueuses dans les programmes de football pour les femmes a fortement augmenté dans les années qui ont suivi la loi, et en 2005-2006,

« le football est le sport le plus pratiqué au sein de la National Collegiate Athletic Association (NCAA)⁹⁰ avec 21 709 compétitrices, soit une augmentation par rapport aux 1 855 participantes de 1981-1982 »⁹¹ (McGhee, 2008, p. 8-9)

Ce développement chez le voisin étasunien a impacté positivement le Québec. Ashley McGhee (2008) souligne l'influence de cette loi sur le développement de la pratique dans les clubs canadiens, et également, à l'université. Par ailleurs, la proximité des deux pays permet aux joueuses canadiennes, et notamment aux joueuses québécoises, d'intégrer des universités étasuniennes. C'est donc dans ce contexte différent que nous allons étudier dans quelle mesure l'intégration d'une équipe universitaire est un levier pour le maintien dans la pratique quand on est une joueuse de football.

2.1. La pratique du football au Cégep et à l'université : d'une activité entre étudiantes à l'accès au haut-niveau

Le Québec est la seule province canadienne à proposer à ses étudiant·es un accès au Cégep, avant d'intégrer l'université, pour se préparer à ce cursus dans le supérieur. Lors de ces deux ou trois années d'études avant l'université, les étudiant·es ont accès, au même titre qu'au secondaire ou à l'université, à des activités sportives et iels font alors partie d'une équipe.

⁸⁹ Traduction libre : « Title IX of the 1972 Educational Amendments required schools to provide equal access to all school activities, including, perhaps most controversially, sports. Thus began a transformation that has moved girls from the sidelines—cheering on the boys—onto the playing field. »

⁹⁰ La National Collegiate Athletic Association (NCAA) est une association sportive américaine qui permet l'organisation des programmes sportifs de nombreuses grandes écoles et universités aux États-Unis.

⁹¹ Traduction libre : « the sport of soccer ranked highest in participation within the National Collegiate Athletic Association (NCAA) with 21,709 female competitors, an increase from 1,855 participants in 1981-1982 »

2.1.3. Le Cégep : un espace favorable à la pratique du football au Québec

En fonction des Cégep dans lesquels les joueuses évoluent, elles peuvent être confrontées à des phases de tests, excluant ainsi les joueuses n'ayant pas le niveau :

« C.R. : Et après tu as fait le Cégep ?

M. : Oui mais je n'ai pas joué au Cégep, parce que là après ça s'en venait vraiment comme du haut-calibre là, quand même là... Faque je n'aurais pas pu, enfin j'aurais pas pu, je ne pense pas que j'avais le talent pour là...

C.R. : Tu n'as pas essayé de faire les camps de sélections ?

M. : Euh non, non, parce que généralement les joueuses sont toutes recrutées là par des équipes là, des grosses associations, des équipes de division 1 puis tout ça là » (Entretien avec Maude, Québec)

Maude n'a jamais arrêté sa pratique, pendant ses années au Cégep et à l'université, elle continuait de jouer de manière récréative dans sa ligue locale les étés. Son témoignage souligne toutefois l'accès restreint dans les équipes scolaires à cause du niveau. Pour certaines joueuses le niveau est synonyme d'exclusion, mais pour d'autres il représente une opportunité de progresser et d'évoluer dans un univers plus favorable à la progression qu'en club :

« C.R. : Quand tu arrives au Cégep, il y a des sélections pour faire l'équipe, est-ce que toi tu choisis d'aller dans ce Cégep parce que c'est le plus proche de chez toi ou parce que tu veux faire l'équipe du Cégep ?

C. : Ce n'est pas parce que je voulais faire l'équipe du Cégep mais c'était à côté de chez moi donc je pouvais y aller à pied, et ça a donné comme ça, c'est le meilleur programme au Canada pour le foot collégial. Ils ont gagné 14 titres nationaux là, donc vraiment je rentrais dans un gros programme et quand j'étais choisie, j'étais vraiment fière de moi

C.R. : Tu as fait 2 ans ?

C. : Je joue 3 saisons

[...]

C. : A partir de là [*de sa deuxième année*], j'étais comme une leader de l'équipe. Ce n'est pas long collégial c'est 2 ans si tu fais en pré-universitaire, c'est 3 ans, donc ça va vite là, donc à 21 ans j'étais pas mal une vétérante, et moi j'ai arrangé mes études pour jouer une saison en plus

C.R. : Ah c'est pour jouer que tu as rallongé ?

C. : Oui, oui » (Entretien avec Caroline, Québec)

Pour Caroline l'institution du Cégep semble être plus qu'un cadre propice au maintien dans la pratique, il s'agit d'un tremplin pour accéder à un niveau supérieur. Le Cégep est souvent défini par les joueuses comme un espace qui permet d'avoir accès à une pratique plus sérieuse et rigoureuse, mais qui n'est pas pour autant toujours soumise à des tests d'entrées :

« I. : Dans le fond on s'entraîne et on va jouer contre les autres équipes des autres Cégep, c'était un bon niveau quand même, on jouait les soirs après la classe aussi. Et c'est vraiment là, on devient plus fortes et plus grandes, on a plus de force, et on nous invitait plus à aller à la gym pour faire de la musculation sur les machines, pour avoir plus de force, être plus physiques et avoir plus de muscles, c'était quelque chose qui était encouragé et moi j'ai découvert ça la pour la première fois. Je n'avais pas été à la gym avant. Et des fois la pratique de soccer était annulée pour qu'on aille juste à la gym avec toute l'équipe pour s'entraîner physiquement sur les machines »

C.R. : Et ça te plaisait toi de faire ça ?

I. : Oui, j'aimais bien faire ça, travailler physiquement. Des fois j'y allais avec l'équipe sur les séances de pratique mais aussi des fois j'y allais qu'avec les 2 amies là dont je t'ai parlé, dans le fond notre petit groupe à toutes les 3 on allait s'entraîner à la gym en dehors des séances de soccer de pratique juste pour progresser et être plus fortes, on aimait bien ça

C.R.: Parce qu'au Cégep vous aviez accès au gymnase avec des machines de musculation ?

I. : Oui les étudiants du Cégep pouvait aller dans la salle » (Entretien avec Isabelle, Québec)

Avant de rejoindre le Cégep, Isabelle évoluait dans une équipe plutôt récréative et n'avait pas pour ambition de jouer à haut-niveau. Toutefois, en intégrant cette structure et en accédant à un niveau supérieur, elle s'est prise au jeu d'un entraînement plus rigoureux. A l'inverse des descriptions faites par Maude et Caroline, Isabelle n'a pas eu à passer de tests pour intégrer l'équipe. Elle décrit un championnat au sein duquel une fois par semaine elle affronte les Cégep voisins. En jouant avec ses camarades du Cégep elle reste engagée dans sa pratique du football. Le Cégep a aussi été décrit comme un espace qui permet de se réengager dans la pratique :

« G. : J'ai juste arrêté le soccer, j'en avais vraiment marre, j'étais dégoûtée je ne m'amusais plus, j'étais comme ouais... Puis arrivée au Cégep je me suis dit "ah je pourrais recommencer", ça faisait peut-être quelques mois que je n'avais pas joué, j'étais comme "ok on va le faire" » (Entretien avec Gabrielle, Québec)

Après avoir côtoyé un plus haut-niveau, et notamment le Centre National de Haute Performance (CNHP)⁹², Gabrielle se désengage de sa pratique, notamment parce qu'elle se dit « dégoûtée » du football. En arrivant au Cégep, elle souhaite recommencer sa pratique et se réengage avec ses amies de l'école. D'autres joueuses ont connu une trajectoire similaire à Gabrielle, présentant le Cégep comme une structure qui permet de se relancer après avoir connu un échec dans sa pratique. Néanmoins, le passage au Cégep n'est pas obligatoire. Certaines joueuses qui décident donc de ne pas poursuivre leurs études sont exclues de ces cadres favorables à la pratique :

« A. : Moi je n'ai personnellement pas été au Cégep ni à l'université, je n'ai pas poursuivi mes études scolaires donc évidemment je n'ai pas joué dans ces équipes-là » (Entretien avec Amélie, Québec)

Comme le montrent les témoignages d'Amélie (portrait 5), et de Maude précédemment, si les Cégep peuvent s'avérer être des structures favorables au maintien dans la pratique du football, elles peuvent aussi être excluantes. D'une part, les joueuses qui ne souhaitent pas, ou ne peuvent pas, faire d'études dans cette structure sont alors automatiquement exclues de ces équipes. D'autre part, les joueuses qui font des études mais qui n'ont pas un niveau suffisant, n'ont pas, dans certains Cégep, accès aux équipes, qui favorisent uniquement le haut-niveau. Pour les autres joueuses, le Cégep est assez prisé car il permet de jouer tout en conciliant ses études. Par ailleurs, il peut être un levier d'accès aux équipes universitaires.

Amélie : apprendre et transmettre, le football comme école de la vie

Née en 1996 dans une petite ville à 45 minutes au Nord de Montréal, Amélie commence très tôt, à l'âge de 4 ans, sa pratique du football. Elle pratique une pluralité d'activités sportives dès son plus jeune âge mais elle s'adonne particulièrement au football. Son père, employé dans une compagnie pharmaceutique, et sa mère, employée dans une

⁹² Le fonctionnement et le rôle du CNHP dans les carrières des joueuses sera présenté dans le chapitre suivant (chapitre 7)

banque, l'encouragent fortement à s'investir dans celle-ci, « *le soccer m'a comme vraiment... J'ai tombé en amour, c'est là que mes parents ils ont vu que c'était vraiment le sport, que, que j'adorais, que j'avais le plus de plaisir à aller* ». Après avoir pratiqué de manière récréative, à 12 ans, elle change de dimension en intégrant une équipe AAA « *c'était vraiment mon père qui me liftait à tous les entraînements, tous les matchs, 45 minutes aller sans trafic, 45 minutes revenir... C'est là que j'ai joué dans le fond pendant 3/4 années en AAA, ce qui m'a amené plein de belles choses...* ». Elle côtoie ainsi ce niveau, et ne le quitte plus. Elle mêle même sa pratique estivale à 11, à du futsal au niveau semi-professionnel, et à des équipes compétitives en 7 contre 7. En parallèle de cet engagement fort en tant que joueuse, Amélie coache différentes équipes et crée son entreprise de coaching privée, elle entraîne individuellement ou par groupes de 3/4 personnes des joueur/ses qui veulent progresser rapidement. Le football occupe une place centrale de sa vie, puisqu'en parallèle de son métier d'éducatrice, tout son temps est alloué à cette activité, « *c'est un milieu que j'adore, donc pour moi c'était inévitable que je reste dans le domaine, tu sais je joue encore, mais autre que jouer j'aime ça partager ma passion d'une autre façon* ». Amélie joue actuellement dans un niveau semi-professionnel, mais regrette de ne jamais avoir pu aller à l'université afin de jouer au niveau universitaire, et prétendre à une carrière à haut-niveau. Se définissant comme peu attirée par les études supérieures, elle a commencé à travailler après le secondaire, et par conséquent, n'a pas pu évoluer au plus haut-niveau possible au sein de la province. Elle ne savait pas, à l'époque, ce que l'université pouvait apporter sportivement, « *tout l'aspect justement d'aller au collège, d'aller à l'université, peut amener si loin, j'en avais aucune idée pour être honnête* », et c'est le seul regret qu'elle mentionne, consciente que cela aurait pu représenter une passerelle pour accéder à une carrière à haut-niveau.

Encadré 5 : Portrait 5, Amélie, Québec

2.1.2. Les équipes universitaires comme dernière étape avant le haut-niveau ou comme espace récréatif

Le fait de jouer au football à l'université est la passerelle pour le haut-niveau, même si cela n'offre absolument pas un accès systématique. Néanmoins, jouer à haut-niveau sans être passée par un système universitaire canadien ou étasunien est rare. Au même titre que dans certains Cégep, quand on ne joue pas à haut-niveau à l'université, on n'a pas accès aux grandes équipes

universitaires, mais des petites ligues locales récréatives sont tout de même accessibles dans ces cadres, permettant le maintien dans la pratique et surtout la conciliation des emplois du temps sportifs et scolaires. Après avoir joué au Cégep, les meilleures joueuses peuvent être repérées par des universités, et se voir offrir des bourses pour rejoindre une université :

« A. : Puis dans le fond, après ça au Cégep dans mes plans je ne recommençais pas vraiment à jouer au soccer au haut-niveau, mais une de mes amies a eu une de ses amies à elle était à l'université à Ottawa, puis il cherchait des nouvelles joueuses québécoises, donc on a eu une invitation au camp d'entraînement d'avril à mes 17 ans. Puis on a eu une bourse complète, faque moi je n'avais pas joué depuis un an mais l'entraîneur il voulait quand même qu'on aille jouer à l'université à Ottawa. Donc là il fallait que je choisisse si je voulais recommencer ou pas, mais moi j'ai vu une belle opportunité vraiment de vivre la vie universitaire. C'est sûr qu'au niveau de l'école j'étais vraiment stressée, parce que du haut de mes 17 ans on allait directement à l'université là, donc ce n'est pas vraiment le chemin normal, mais, ouais, je suis partie, je suis partie à Ottawa. J'ai joué 2 ans universitaire à Ottawa » (Entretien avec Alexandra, Québec)

L'exemple d'Alexandra est un peu particulier, puisqu'elle a commencé le Cégep, et a été repérée par une université d'une autre province que le Québec, l'amenant ainsi à quitter le Cégep pour intégrer directement une université et évoluer à haut-niveau. D'autres joueuses interrogées ont intégré des universités aux Etats-Unis, ou simplement au Québec. Certaines joueuses québécoises ont à l'instar d'Alexandra bénéficié d'une bourse pour étudier et jouer en parallèle, tandis que d'autres ont passé les tests pour pouvoir intégrer l'équipe. Si parmi les joueuses interrogées une seule a pu se servir de l'université au Québec comme d'un tremplin pour accéder au haut-niveau, pour les autres, ce passage a favorisé le maintien dans la pratique car il a permis aux joueuses de concilier plus facilement une pratique sportive avec les études. Comme nous l'avons vu, pour rejoindre une des huit grandes équipes des universités québécoises⁹³, il est nécessaire de faire des tests. Néanmoins, certaines joueuses n'intègrent pas les équipes fanions et se servent de l'espace universitaire pour rejoindre de petites équipes locales qui permettent également un maintien dans la pratique :

⁹³ Les huit équipes ainsi que le fonctionnement et l'organisation du football pratiqué par les femmes dans le système universitaire québécois est présenté dans la première partie du chapitre 2 (1.1. L'organisation sportive et footballistique au Québec)

« M. : Mais je joue l'hiver aussi

C.R. : D'accord, à l'université ?

M. : Bah pas les verts et or là, pas la grosse équipe là, mais c'est une ligue à l'université.

Donc je fais ça pour l'hiver. » (Entretien avec Maude, Québec)

Maude distingue ici « la grosse équipe », de celle dans laquelle elle évolue, de façon plus récréative. Dans les témoignages des joueuses, les équipes universitaires s'apparentent davantage à un espace pour évoluer à haut-niveau que pour jouer de manière récréative. Cependant, pour certaines joueuses ces espaces permettent de continuer à jouer durant la période scolaire, sans être obligées d'avoir un niveau compétitif, qui nécessite alors de s'engager sur une pratique quotidienne très énergivore.

Notre analyse du Cégep comme un cadre favorable au maintien dans la pratique sportive est novatrice dans la mesure où aucun travail ne mentionne le rôle de cette institution comme permettant aux joueuses, ou aux athlètes de manière générale, de continuer voire de développer leur activité sportive. Cette institution et les interactions que les joueuses y ont avec leurs groupes de pairs semblent favoriser l'engagement au sein d'une équipe et par conséquent permettre le maintien dans la pratique. Néanmoins, cet espace peut s'avérer excluant socialement, pour les joueuses qui décident de ne pas intégrer le Cégep, et également concernant le niveau, pour celles qui ont une pratique peu compétitive. En France, le système universitaire n'est absolument pas un tremplin vers le haut-niveau, mais les compétitions universitaires permettent davantage de découvrir ou de se maintenir dans une pratique.

2.2. Jouer au football à l'université : une alternative pérenne à la pratique fédérale

Pour plusieurs joueuses en France, le passage dans le supérieur et l'intégration d'une école ou de l'université a été synonyme de déménagement vers une plus grande ville, et donc également, de déménagement loin du club où elles jouaient. Pour pallier ce départ et pour beaucoup la fin des entraînements hebdomadaires, voire le désengagement du club, le football universitaire a semblé être une option prisée. Beaucoup de joueuses n'ont pas souhaité, en quittant leur club, en intégrer un autre dans leur nouvelle ville. Plusieurs raisons ont été évoquées : l'envie de profiter des soirs pour sortir et des week-end pour voyager, le manque de transports pour se rendre au club et l'appréhension de devoir s'intégrer dans un nouveau club. Par conséquent, la pratique universitaire règle ces trois difficultés. Les terrains se trouvent généralement sur le

campus, et les créneaux sont souvent sur le temps de la pause méridienne, ou après les cours. Qui plus est, l'engagement au sein d'une équipe universitaire revient à un entraînement, et parfois un match, en semaine. Les joueuses sont donc libres de rentrer chez elles le week-end, ou de voyager. A travers les entretiens menés, nous avons pu déceler deux profils de joueuses différents parmi les joueuses engagées à l'université : 1) celles qui ont uniquement joué à l'université, et ont rejoint un club après être sortie du cursus et 2) celles qui ont joué quelques temps à l'université avant de réintégrer un club fédéral assez rapidement.

2.2.1. Quitter son club et maintenir son engagement uniquement à l'université

L'arrivée à l'université est synonyme de découverte de nouveaux espaces et de nouvelles activités pour les joueuses. Certaines ont arrêté leur pratique avant d'arriver à l'université, tandis que d'autres doivent l'arrêter du fait de quitter le domicile familial. Dans les deux cas, cette institution peut être un lieu de réengagement ou de maintien dans la pratique :

« C.R. : Et du coup, pourquoi ? Enfin tu t'es dit c'est le moment de reprendre ? Comment ça s'est passé un peu ?

S. : Bah en vrai tu connais la classique... Tu vois qu'il y a le sport, tu vois que ça te rajoute 0,5 points, tu te dis "aller bon vas-y", tu regardes la liste, tu vois qu'il y a un éventail de sport incroyable, puis tu te dis "bon pourquoi pas tester ci, tester ça", puis, tu vois foot une fois, tu te dis "oh mais il y a aussi tir à l'arc", puis tu revois foot, puis tu dis "oh mais il y a aussi tennis", et puis tu, tu prends le foot. J'avais envie d'y retourner en fait, c'est parce que je pense ça me manquait, et parce que voilà 2 ans sans jouer, là j'avais l'opportunité de reprendre. Tu vois même là, j'étais partie donc j'étais dans un, dans une autre sphère tu sais, majeure et tout... » (Entretien avec Siham, France)

Durant tout son cursus universitaire Siham joue avec l'équipe de la fac, ce qui lui permet de se maintenir dans la pratique du football. A sa sortie, elle a rejoint à nouveau un club fédéral. Elle me dira notamment plus tard dans l'entretien que sa pratique universitaire lui a donné envie de se réengager dans un espace plus compétitif. Toutefois, cette envie n'était pas forcément présente pendant qu'elle faisait partie de l'équipe universitaire. C'est également le cas de Anaïs, qui a séparé ses années de pratique en club de son cursus universitaire :

« C.R. : Mais tu ne voulais pas aller en club pour autant ?

A. : Non, parce que c'était pareil, le week-end je continuais à ne pas être à Lyon donc non... Ça ne me disait pas trop, et puis voilà, c'est vrai que je me suis dit que la fac ça serait sûrement plus cool par rapport à ma dernière expérience que j'avais eu en club sur l'état d'esprit des filles, je me suis dit qu'être qu'entre gens qui font des études et tout, alors même si c'est un peu méprisant dit comme ça, enfin voilà, je me suis dit que j'allais plus me retrouver avec des pairs. Et puis, je ne connaissais pas les clubs, j'étais étudiante, donc je n'avais pas forcément les moyens de me payer ma licence non plus. Et puis après le fait est aussi que le week-end je n'étais jamais à Lyon, soit je rentrais chez mes parents en Normandie, soit du coup j'étais avec mon ex à ce moment-là, et du coup il était à Annecy, et le week-end voilà, j'étais jamais à Lyon, clairement. » (Entretien avec Anaïs, France)

Après une dernière année en club où l'ambiance lui a déplu, Anaïs a choisi de se concentrer pendant 5 ans sur une pratique à l'université, et a rejoint un club lorsqu'elle a été diplômée, en tant que joueuse et dirigeante. Sa pratique universitaire lui a permis de se maintenir dans son activité footballistique, et s'est avérée être une étape importante. La pratique universitaire semble permettre de concilier plus simplement les emplois du temps des joueuses-étudiantes, qui sont très chargés.

« A. : Donc il y a eu une grosse période où j'ai fait une grosse pause, pendant mes études, où j'ai fait que à la fac, donc grosse pause du football en club [...] et comme j'avais mon double diplôme, etc. j'avais plus le temps de faire du club, donc je suis, j'ai arrêté. » (Entretien avec Anja, France)

Malgré un double diplôme et des études qui ont duré 6 ans, Anja a maintenu sa pratique footballistique à l'université. Lors de sa dernière année d'études, effectuée en alternance, elle a pu reprendre une pratique au sein d'un club, car elle disposait de plus de temps.

Pour ces joueuses, la période universitaire peut s'apparenter à une pause de la pratique du football. Toutefois, si elles maintiennent leur engagement, et continuent de jouer, celui-ci se fait simplement dans d'autres espaces, et s'avère être une passerelle pour reprendre en club à la fin des études. Pour certaines joueuses, le retour au club s'est effectué avant même la fin des études.

2.2.2. La pratique universitaire comme tremplin vers une pratique fédérale

Le deuxième profil de joueuses que nous avons pu relever à travers les entretiens est celui des joueuses qui ont connu une pratique au cours de leur cursus universitaire, qui les a amenées à se réengager très vite au sein d'un club fédéral. Il semble dans ce cas que la pratique au sein de l'université leur a permis, d'une part, de s'acclimater à la nouvelle ville où elles sont arrivées, et d'autre part, de rencontrer des joueuses investies dans des clubs fédéraux, afin qu'une porte leur soit ouverte :

« C. : Je voulais au départ [*intégrer une équipe au sein d'un club*], et puis je m'étais dit "tu vas voir déjà comment ça se passe l'école de commerce", je savais qu'on allait faire plein de fêtes, je voulais voyager aussi un peu à Strasbourg, donc je m'étais dit "tu verras". Puis après juste le foot universitaire c'était suffisant pour ce que je voulais faire. Puis j'avais un peu peur aussi d'aller à Strasbourg toute seule, de faire les matchs, enfin je ne connaissais personne, il n'y avait pas mes parents. Et après quand on m'a dit "viens dans mon équipe", j'y suis allée, parce que je connaissais quelqu'un, mais c'est vrai qu'à la fin ouais ça me manquait un peu » (Entretien avec Chloé, France)

Désireuse de jouer dans un niveau un petit peu plus élevé que celui de l'université, son passage à l'université lui a permis de prendre ses marques et de rencontrer des personnes qui ont facilité son intégration. La pratique universitaire a aussi rappelé à certaines joueuses qu'elles apprécient la compétition. Si des confrontations interuniversitaires sont organisées au cours de l'année scolaire, elles sont moins fréquentes que les matchs hebdomadaires proposés au sein d'un club, et surtout, d'un niveau de compétition inférieur. C'est notamment ce que Pauline souligne :

« P. : A Lyon 2 ça s'est bien passé. Alors j'étais à 8, donc ce n'est pas... Il me manquait la compétition ! C'est cool, on jouait contre Lyon1, on jouait contre Lyon3, super tu vois, c'est toujours la même chose. Soit Lyon 1 gagne, soit Lyon 2 gagne, les autres on les gagne tout le temps, donc il n'y a pas de, il n'y a pas de compétition. Et puis ensuite l'année dernière je me suis mise en R1, enfin j'étais en R2 et je me suis mise en R1 » (Entretien avec Pauline, France)

L'université lui a permis de se maintenir dans sa pratique à une période où son engagement en club tendait à disparaître. Elle a alors fait le choix de quitter définitivement son club pour jouer uniquement à l'université. En changeant de ville lors d'un changement d'études, elle a repris

une pratique universitaire, mais celle-ci lui a donné envie de retrouver un certain niveau compétitif. Dans ce cadre, la pratique au sein de l'université permet à la fois le maintien de l'engagement dans le sport, mais sert aussi de passerelle pour se réengager au sein d'un club.

L'approche « *d'agrégation et de comparaison* » (Darmon, 2008, p. 164), liée à une étude synchronique et diachronique (Fortino, 2009 ; Le Mancq, 2007) des carrières de joueuses nous permet de caractériser l'étape du passage dans le cadre scolaire supérieur comme un espace de maintien dans la pratique. Comme Muriel Darmon (2008) le suggère, l'objectivation des récits des joueuses nous a permis de constater que le Cégep et/ou l'université ont constitué un moment clé dans les carrières des joueuses. L'approche synchronique montre que pour les joueuses qui découvrent de nouveaux horizons à l'université au sein de leurs autres sphères sociales, scolaires et/ou amicales, les modalités de pratique offertes par cette institution (pratique à moindre coût, facilement accessible et dont les créneaux sont arrangeants) permettent de faire coïncider leur pratique sportive et leurs nouveaux loisirs. Néanmoins, l'approche diachronique nous permet de souligner que l'université représente une étape de maintien dans la pratique uniquement pour les joueuses qui avaient joué auparavant et donc déjà développé des dispositions à la pratique du football. Comme le souligne Howard Becker (1985), les carrières sont processuelles et composées de différentes séquences. Il est donc nécessaire de passer par certaines phases, ici la découverte et l'engagement dans la pratique, avant d'accéder à un nouveau statut, ici celui du maintien dans la pratique. Les joueuses s'étant servies du cadre scolaire supérieur comme d'un espace de maintien dans leur pratique avaient déjà joué auparavant dans un club. Il ne s'agit pas de dire qu'aucune joueuse n'est débutante à l'université, mais nous pouvons faire l'hypothèse que celles qui commencent leur carrière dans cette institution sont peu nombreuses à s'engager ensuite dans une pratique fédérale. Le cadre scolaire supérieur s'apparente donc à une alternative au club, il ne le remplace pas, mais permet aux joueuses de continuer à jouer sous d'autres modalités. Le club ne serait donc pas toujours adéquat à la pratique en loisir des joueuses, et d'autres espaces (notamment privés marchands, comme les foot Five) pourraient être investis à terme. C'est en ce sens que nous qualifions le cadre scolaire supérieur comme une étape au maintien dans la pratique, et une phase qui suit celle de l'engagement pour de nombreuses joueuses de notre échantillon.

3. S'ériger en formatrice : sortir de la phase d'engagement et entrer dans celle du maintien dans la pratique

Au-delà du cadre universitaire, qui s'apparente à un espace favorisant le maintien dans la pratique, voire, à un tremplin vers le haut-niveau dans le contexte québécois, nous souhaitons nous intéresser à ce qui amène les joueuses à se maintenir dans leur pratique du football au sein de leurs clubs. Nous avons décelé des similitudes dans les carrières des joueuses qui nous permettent de montrer qu'après la phase d'engagement dans un club et dans une équipe, vient celle du maintien, alors caractérisée par trois facteurs : 1) le rôle joué auprès des coéquipières, 2) le rapport à soi dans la pratique, et 3) le rôle joué au sein du club de manière plus globale. Dans cette phase de maintien, les joueuses ne sont plus dans l'initiation à la pratique, la découverte (Chevalier, 1998 ; Poupart, 1999), où naît un goût (Penin, 2020a) pour celle-ci, mais entrent dans une phase de « formation » (Chevalier, 1996). A l'instar d'Howard Becker (1985) qui décrypte les différentes étapes par lesquelles les fumeurs de marijuana passent pour comprendre « comment on devient fumeur de marijuana », ce chapitre s'attache à définir la manière dont on devient joueuse de football. Nous allons donc chercher à comprendre comment on passe d'une joueuse qui s'engage dans un club et tente de s'y intégrer, à une joueuse qui a une position singulière au sein de l'équipe et qui endosse le rôle de formatrice auprès des autres joueuses, qu'elles soient plus jeunes en âge, ou en temps de pratique. Les entretiens et les observations menés sur les deux territoires permettent de ne pas faire de distinction dans cette partie entre ce changement d'étape entre la France et le Québec.

3.1. Les interactions avec les coéquipières : devenir la figure de proue qui permet aux jeunes joueuses de s'intégrer

« Ce soir l'hétérogénéité du niveau était plus flagrante, certainement parce qu'il y avait des joueuses de l'équipe AA qui sont habituées à jouer ensemble depuis quelques temps. Elles ont répété plusieurs fois « tu es capable » aux novices et leur ont donné des conseils tactiques sur comment se placer, etc. Il n'y avait pas de concurrence particulière, elles ne se sont pas agacées pendant le match quand elles faisaient des erreurs » (Extrait de mon carnet de bord, Complexe du Père-Marquette, Montréal, le 22/10/2021)

Lors de mon deuxième camp de sélection à Montréal, j'ai été agréablement surprise par l'entraide entre les joueuses, notamment de la part de celles qui composaient déjà l'équipe depuis quelques années. Les joueuses qui donnaient les conseils étaient souvent un peu plus jeunes que celles qui les recevaient, mais semblaient pratiquer depuis bien plus longtemps. Cette situation a fait écho à des moments vécus en club en France, mais aussi décrit par des joueuses lors de mes entretiens. Les joueuses ont vraiment distingué les moments où elles débutaient, et donc étaient dans l'observation et la reproduction des gestes des plus anciennes, de celui où elles ont acquis des compétences, et deviennent celles que les autres imitent :

« C.R. : Tu as pris un peu ce rôle d'expliquer aux débutantes "quand tu es tel poste, tu joues là" ?

C. : Oui, et aussi de les rassurer avant les matchs, parce que les premiers matchs elles étaient stressées, ou pour la Coupe de France, je leur disais "mais t'inquiète tu as vu à l'entraînement ce que tu fais, ça va aller, mets-toi là, ça va aller, pas de souci"

C.R. : Et tu as bien aimé avoir ce rôle que tu avais moins eu avant ?

C. : Avant je ne l'avais pas eu ouais, parce que j'étais dans les plus jeunes, donc on ne me laissait pas l'opportunité, et dans le club d'après pareil, et en plus j'étais nouvelle donc... Je n'avais pas mon mot à dire face aux mamans de 40 ans quoi (rires)

C.R. : Et tu osais parler sur le terrain plus librement ?

C. : A Strasbourg ouais, avant moins mais... Même pas du tout (rires), mais à Strasbourg oui » (Entretien avec Chloé, France)

En changeant d'équipe et en arrivant dans un nouveau collectif, Chloé, en tant que joueuse expérimentée, endosse le rôle de conseillère auprès de ses coéquipières. Au sein de ces deux premières équipes, elle débutait et jouait avec des joueuses plus vieilles, mais également plus expérimentées. Désormais, Chloé a ce rôle de formatrice, qui lui donne une position différente, et qui assoit sa position au sein de l'équipe. Ce rôle témoigne d'une certaine ancienneté dans la pratique qui procure une légitimité aux yeux des autres, ces joueuses sont celles qui ont le savoir et les compétences, qui sont en mesure de guider leurs coéquipières :

« J. : Les filles elles sont nulles mais tout le monde veut y arriver et ça c'est trop cool ! Et là j'ai vraiment le rôle de la nana qui sait jouer et qui peut donner des conseils, mais pour tout quoi : aux entraînements tu places ton pied comme ça, si tu veux tirer tu places ton pied comme ça, si tu veux te claquer, tu passes ton pied comme ça (rires). [...] En fait, je me

rends compte d'un truc à ce moment-là, je ne m'étais pas rendue compte avant, je me dis que j'ai vieilli, que les choses ont changé, et que c'est très bien. [...] Là je me rends compte que c'est des filles qui veulent faire du sport, et comme aujourd'hui on pourrait se dire "volley ou basket", et là elles se sont dit "tiens bah foot pourquoi pas", elles n'ont jamais regardé un match. » (Entretien avec Judith, France)

Lors de son engagement dans la pratique Judith était la « petite jeune » parmi des femmes plus âgées. Désormais, dans les différents clubs qu'elle a côtoyés, elle est toujours arrivée en tant que joueuse expérimentée, qui forme ses coéquipières et leur montre comment adopter les bons gestes et les bonnes techniques pour progresser dans leur pratique. Elle distingue également la période de son engagement à celle de ses jeunes coéquipières, soulignant le fait que quand elle s'est engagée, elle connaissait déjà les bases du football, car on ne s'engageait pas dans un sport comme le football quand on est une fille sans savoir jouer un minimum.

Ce changement de statut dans la carrière des joueuses, que nous avons qualifié de « formatrice », s'opère après la phase de d'engagement dans la pratique et de découverte du jeu, similaire à la phase « d'apprentissage de la technique » décrite par Howard Becker (1985), où les fumeurs de marijuana fréquentent des groupes habitués afin de reproduire les gestes, pour faciliter leur apprentissage. Les joueuses, qui ont toutes appris auprès de leurs coéquipières, deviennent dans cette phase de maintien celles qui forment les autres, elles passent dans une autre phase de leur carrière. Elles ne sont plus dans l'imitation de leurs coéquipières, mais deviennent celles qui sont imitées, elles partagent leurs compétences et leurs savoirs avec les joueuses qui s'engagent dans la pratique. Cela s'accompagne généralement d'une évolution sur son rapport à soi et d'un développement de sa confiance dans sa pratique du football.

3.2. Du syndrome de l'imposteur à la prise en compte de toutes ses capacités, l'apprentissage des bienfaits du football

Tous les entretiens menés de part et d'autre de l'Atlantique ont commencé de la même manière, par une explication de mon travail. Beaucoup de joueuses, peut-être souffrant du syndrome de l'imposteur (Ziani et al., 2020), me disaient « tu sais je ne rentre pas vraiment dans le concept de carrière », « moi je n'ai pas vraiment eu une carrière je crois ». A la fin de chaque entretien, je demandais à chacune si elle était satisfaite de sa carrière. Le concept n'était plus remis en cause et beaucoup m'ont alors souligné ce que le football leur a apporté dans leur vie en général.

Plusieurs joueuses ont, au bout de quelques années de pratique, ressenti les bienfaits de leur engagement.

« C.R. : Tu m'as dit que sur le terrain de soccer tu parlais beaucoup, alors que dans la vie en générale tu es plus timide ?

R. : C'est ça, j'étais comme la défenseure, pilier, et l'entraîneur se reposait sur moi pour comme la ligne de défense. J'étais comme la leader de la ligne de défense. Mais dans les autres aspects de ma vie j'étais comme très réservée, très timide, comme cachée au fond de la classe, je n'osais pas lever la main en classe, mais sur le terrain de soccer j'ai toujours remarqué que c'est comme s'il y avait une barrière qui tombait là puis, c'est vraiment comme... C'est vraiment comme, je suis tellement heureuse d'être là et de faire ça

C.R. : Tu étais fière de ce rôle ?

R. : Ouais, j'étais fière de moi, et je m'en souviens de cette sensation, je faisais bien ça, et on pouvait me faire confiance pour tenir la ligne de défense, aider les autres joueuses à se placer et donner les indications aux autres joueuses, toujours de façon positive aussi, et je me souviens que ça fonctionnait bien » (Entretien avec Roxane, Québec)

Roxane est éditrice, et a comparé au cours de l'entretien son métier à sa personnalité, disant aimer être dans l'ombre, ne pas être mise sur le devant de la scène, mais savoir tout de même qu'en arrière-plan elle a un rôle primordial. J'ai eu l'opportunité de jouer avec elle, et de la côtoyer avant l'entraînement et après celui-ci. J'ai alors remarqué sa discrétion, et sa timidité, mais une fois sur le terrain, elle parle énormément, guide les autres joueuses, les encourage. Ce changement de comportement semble s'opérer lors de sa pratique. Ce facteur peut alors être considéré comme favorisant le maintien dans la pratique. Les joueuses qui prennent confiance en elles sur le terrain, qui sont amenées à se faire confiance et à guider les autres semblent avoir développé un attachement pour ce que la pratique leur procure, et donc, souhaitent s'y maintenir. Plus que le rapport aux autres, c'est surtout le rapport à soi et à son caractère, à sa confiance en soi, qui semble impacter les joueuses. Ce facteur semble favoriser leur maintien dans la pratique, car le football leur apporte des éléments qu'elles ne retrouvent pas dans d'autres sphères :

« G. : Oh my god, je ne serais pas la même personne si je n'avais pas joué au soccer, vraiment

C.R. : Ça t'a apporté quoi tu crois ?

G. : Un caractère, la persévérance, de la confiance, de la réflexion, ça m'a tout apporté, vraiment tout apporté... Tu sais quand on dit, attends, j'ai appris à connaître la vie, il y a un passage qui dit, je pense que c'est un anglais, mais en français ça dit, comme j'ai appris la vie avec un ballon à mes pieds. Moi c'est exactement ça, c'est exactement ça » (Entretien avec Gabrielle, Québec)

Malgré un rapport compliqué à la pratique, à cause d'une mauvaise expérience à l'adolescence à haut-niveau, Gabrielle s'est maintenue dans la pratique, notamment parce que celle-ci lui apporte un équilibre émotionnel non négligeable. Les joueuses semblent donc entrer dans cette phase de maintien lorsqu'elles acquièrent cette capacité à se rendre compte que leur pratique du football les a changées, et que cela a un impact sur leur quotidien dans d'autres sphères :

« M. : Ah ouais... Ça m'apporte c'est sûr, avec le recul ça m'apporte c'est sûr, sur ce truc de confiance en soi par rapport à gamine, maintenant j'arrive à, ce n'est pas tout le temps facile, mais j'arrive à trouver ma place, à pouvoir être moi et à pouvoir m'affirmer, donc ça c'est le truc cool, et je trouve que ça, ça me sert [...] ça fait tellement partie de moi, ça a tellement pris de place... » (Entretien avec Marion, France)

Le facteur de prise de confiance en soi qui encourage le maintien dans la pratique est également souligné par Émilie :

« E. : Pour moi le foot clairement ça a été mon éducation, parce que j'ai eu une vie familiale très compliquée, et le foot ça a été une certaine stabilité, à me montrer que j'avais de la valeur, à me montrer aussi que mes limites ce n'est pas forcément celles que je m'impose au départ, que je peux toujours les repousser, donc ouais pour moi ça a été l'école de la vie, vraiment... Il y en a qui vont me dire que c'est ridicule et tout, mais je sais que pour moi ça a été, vraiment, vraiment important... Cet esprit de groupe aussi, en fait c'est aussi bien un mixte du challenge physique que du challenge collectif... Cet esprit de groupe, l'importance que tu peux avoir aux yeux des autres, ce que tu peux apporter aux autres, ce que les autres peuvent t'apporter aussi, enfin... » (Entretien avec Émilie, France)

Le discours d'Émilie (portrait 6) est symbolique de la phase de maintien dans la pratique où les joueuses ont un certain recul sur leur carrière, ne sont plus dans la découverte de celle-ci mais bien dans un engagement pérenne puisqu'elles en retirent une importance notable pour leur vie en générale.

Émilie : le football, une pratique salvatrice

Émilie est née en 1988 et a commencé le football à 15 ans. Après avoir vécu une enfance qu'elle qualifie de compliquée, sa mère, graphiste, l'inscrit dans un premier club, directement en sénières. Son père, responsable d'une centrale nucléaire, est peu présent. Émilie découvre dans le football un monde qu'elle ne connaît pas. Peu sportive, elle n'a jamais fait de sports collectifs. Après quelques années de pratique délicate, où elle est la débutante qui ne sait pas jouer, elle s'affirme. Elle apprend à aimer le football : elle se sent plus libérée sur le terrain, de plus en plus performante, elle sait jouer, maîtrise différents gestes techniques, comprend la tactique... Après une très bonne expérience dans son premier club, qui dure 5 ans, la dissolution de celui-ci l'oblige à trouver un nouvel espace de pratique. En intégrant un nouveau club, son statut change, elle est vue comme une joueuse expérimentée, comme une *leadeuse*. Elle découvre au sein de ce club son attirance pour les femmes, et elle y rencontre notamment sa femme actuelle, avec qui elle a eu récemment une petite fille. Depuis, elles ont connu plusieurs clubs, toujours au niveau départemental, où elles sont considérées à chaque fois comme des joueuses d'expérience. Malgré quelques expériences négatives dans certains clubs, notamment à cause de mésententes avec d'autres coéquipières, Émilie définit le football comme une pratique salvatrice, qui lui a permis de se découvrir, *« j'ai eu des moments qui m'ont grave construit, qui m'ont donné confiance en moi, qui ont, qui ont développé aussi certaines de mes valeurs, et qui m'ont fait voir du coup, qui m'ont fait ressortir pas mal de choses, donc ouais, du coup je suis hyper satisfaite de mon parcours »*.

Encadré 6 : Portait 6, Émilie, France

A nouveau, nous pouvons faire une analogie avec les travaux d'Howard Becker (1985) en s'intéressant à la phase décrite comme « l'apprentissage du goût pour les effets ». Le sociologue montre que le fumeur de marijuana ne continuera pas, et n'aura donc pas une carrière de fumeur de marijuana s'il n'apprend pas à apprécier les effets éprouvés et les définir comme agréables. Plusieurs joueuses ont souligné au cours de nos entretiens les effets que leur procure le football au bout de plusieurs années de pratique, dans leur vie globalement, et la façon dont cette pratique les change en tant que personne, dans toutes leurs sphères sociales. C'est alors en cela que les joueuses qui ont ce recul et ce ressenti sont dans une phase de maintien dans la pratique. Elles ressentent le besoin d'évoluer dans cette sphère sociale pour se sentir bien, c'est un milieu

dans lequel elles sont à l'aise. Nous pouvons croiser cette phase de « l'apprentissage pour le goût des effets » avec les travaux menés sur les contextes de pratiques physiques homosexuées (Sayagh, 2022) qui montrent qu'évoluer entre femmes permet de se sentir plus à l'aise, de moins subir la domination spatiale des hommes et de s'investir davantage dans la pratique (Breau & Hauw, 2018 ; Mennesson & Neyrand, 2010). Ces contextes non-mixtes de pratique, conçus pour séparer la pratique des hommes et des femmes, semblent se présenter comme des espaces favorisant l'autonomisation des femmes (Jacquemart, 2020), légitimant leur posture, même dans une pratique qui n'est pas nécessairement considérée comme faite pour elles (notamment dans le contexte français). Bien qu'ils n'effacent pas nécessairement les effets de la domination masculine (Louchet, 2020), ils permettent aux joueuses de prendre confiance en elles.

3.3. S'investir au-delà d'une pratique de joueuse

Le dernier facteur relevé comme soulignant un maintien dans la pratique est celui de l'engagement dans un autre rôle que celui de joueuse. Après plusieurs années de pratique certaines joueuses ont décidé de s'engager en tant qu'arbitre, en tant que dirigeante ou en tant que bénévole au sein du club où elles jouent. Cette initiative souligne une certaine familiarité avec la pratique qui dépasse la phase de découverte de celle-ci (Chevalier, 1998) dans la mesure où elles se sentent capables de l'encadrer.

« C.R. : Et qu'est-ce qui t'a donné envie d'être coach ?

A. : C'est vraiment de partager la passion, c'est vraiment un milieu que j'aime être, aussi bien en tant que joueuse, entraîneuse, tout ce qui peut combiner, être à l'encontre du sport, c'est un milieu que j'adore, donc pour moi c'était inévitable que je reste dans le domaine. Tu sais je joue encore, mais autre que jouer j'aime ça partager ma passion d'une autre façon, aller sur le terrain avec les joueurs, aller les améliorer eux. Pour moi c'est tellement le plus beau défi de voir qu'un enfant ou une équipe a de la difficulté avec une telle chose, puis je me mets vraiment des défis personnels, dire "on va améliorer ça", et pour moi voir leurs progrès personnels pour moi c'est la plus grande satisfaction, j'aime vraiment ça » (Entretien avec Amélie, Québec)

Amélie s'est engagée en tant qu'entraîneuse après avoir pratiqué plusieurs années. Elle montre dans cet extrait que son engagement dans ce rôle est rendu possible à la suite d'un maintien dans sa pratique du football. Étant donné qu'elle connaît le milieu et en maîtrise les rouages,

elle souhaite transmettre ses connaissances et ses savoirs, et partager sa passion avec des jeunes joueur/ses. Si Amélie ne le mentionne pas ici, dans les discours de plusieurs autres joueuses est revenue l'idée de s'engager en tant qu'entraîneuse pour avoir un rôle de modèle auprès des plus jeunes joueuses.

« J. : Ouais, dans le fond j'ai coaché 2 années, cette année et il y a 2 ans avec eux. J'ai coaché le A séniors, et puis, en gros j'ai coaché aussi... En fait la ligue concordia l'été il y a différents clubs qui jouent, en gros U12 et U13. Et à chaque automne ils prennent les meilleures filles de cette ligue concordia pour faire un peu des entraînements étoiles pendant tout l'automne/hiver, et moi je coachais ces filles-là, c'était du U13

C.R. : Super, et ça t'est venu comment cette envie de coacher ?

J. : Il y a un manque de coach féminin ici, même chez les filles, et en gros il y a une des filles que je coachais qui est la responsable de la section féminine à la ligue concordia, et c'est elle qui m'a entraînée là-dedans » (Entretien avec Justine, France puis Québec)

Justine a eu un parcours de joueuse universitaire, puis elle a joué au plus haut-niveau au sein de la province du Québec, avant de continuer à jouer à un niveau moyen avec ses amies. Après avoir rejoint cette dernière équipe, elle a choisi de se lancer dans l'entraînement également en encadrant des équipes de jeunes joueuses et de joueuses séniors. Le maintien dans la pratique, symbolisé par cet engagement dans d'autres rôles, semble aussi être rendu légitime par les interactions avec les membres du club ou de la ligue. Cela caractérise une sorte de « validation » par une paire.

« V. : Ouais, puis les filles, tu sais, il y a beaucoup de parents qui viennent me voir en disant "ma fille est vraiment contente que tu sois là, parce que sinon c'est des coachs masculins"

C.R. : Tu es la seule fille ?

V. : Ouais, puis la coach du U13 AA c'est une coach de basket, faque, c'est ça... Faque ça, c'est cool, ça fait un genre de... Un genre de modèle pour elles, les coachs étaient vraiment contents aussi que je m'implique... » (Entretien avec Vanessa, Québec)

Vanessa renforce ce constat, en soulignant que les parents et les autres dirigeant-es du club valorisent son engagement en tant que femme auprès des jeunes joueuses. Le maintien dans la pratique des joueuses semble aussi passer par une prise de conscience des difficultés

rencontrées en tant que femme qui joue au football, et des différences que cela entraîne, et surtout, par la volonté de pallier cela. Les joueuses qui s'investissent dans cet autre rôle, et notamment dans l'objectif de multiplier le nombre de femmes à ces postes, ont donc suffisamment d'expérience et de recul sur leur pratique pour faire le constat des différences entre les hommes et les femmes, pour avoir « accepté » de jouer malgré celles-ci, et surtout, pour tenter d'y remédier.

« M. : Ouais, au début... Bah de toute manière tu es une meuf donc tu vas coacher des U9 (rires), les petits, et après U13, et franchement moi j'ai trop kiffé, parce que là pour le coup il y avait 3 meufs aussi et c'était trop bien, parce que moi j'avais l'impression que j'avais mon vécu et que je pouvais leur passer ça » (Entretien avec Marion, France)

Marion témoigne du recul qu'elle a sur sa pratique du fait de son ancienneté, et donc de sa capacité à pouvoir transmettre aux jeunes ce qu'elle a acquis au cours de sa pratique en tant que joueuse.

Les exemples de ces joueuses, et de leur rapport à leur rôle d'entraîneuse, montrent que le maintien dans le football en tant que joueuse semble s'opérer lorsqu'elles sont en capacité de transmettre leurs savoirs et leurs compétences acquises à d'autres joueur/ses.

La transposition de l'étude d'Howard Becker (1985), sur les fumeurs de marijuana, à notre travail nous permet d'avoir une approche processuelle afin de saisir la façon dont les carrières de joueuses évoluent, et les différentes phases qu'elles connaissent. Par ailleurs, l'approche genrée de notre enquête permet de comprendre dans quelle mesure cette phase de maintien dans la pratique semble avoir lieu au sein d'espaces non-mixtes, quand les joueuses se sentent suffisamment à l'aise pour prendre l'espace et avoir le rôle d'exemple, de modèle.

4. Conclusion

Le maintien des joueuses dans leur pratique du football, en France comme au Québec, est rendu possible après le passage de plusieurs étapes. Premièrement, pour les joueuses qui se sont engagées au cours de l'enfance ou au début de l'adolescence, il est nécessaire de passer cette étape qui précède l'entrée dans l'âge adulte et qui porte un lot de questionnements et de réflexions quant aux normes de genre. En intégrant de nouveaux groupes de pair·es et en découvrant de nouvelles activités auxquelles elles n'avaient pas été socialisées les joueuses sont

amenées à remettre en cause leur engagement. D'un côté certaines joueuses vont développer davantage cet engagement et se maintenir dans leur pratique, car la sphère homosociable que représente le football leur permet de ne pas être stigmatisées comme déviantes et d'avoir un espace où elles se sentent elles-mêmes. D'un autre côté, certaines joueuses quittent temporairement leur pratique pour découvrir d'autres milieux, qu'elles valorisent au détriment du football, et du sport en général. Néanmoins, elles ne se désengagent pas de leur pratique car elles y reviennent assez rapidement. L'étude de l'âge adolescent permet de faire le lien entre les socialisations enfantines et le maintien dans la pratique (Garcia & Ottogalli-Mazzacavallo, 2022). En fonction des dispositions formées pendant l'enfance, les joueuses vont être plus ou moins à même de dépasser de nombreuses barrières à l'adolescence, et de confirmer leur engagement dans la pratique. L'adolescence peut également être un passage précurseur de l'entrée dans le cadre scolaire supérieur. Au sein de ce nouvel espace, les problématiques rencontrées à l'adolescence sont alors exacerbées et souvent renforcées par un éloignement de la sphère familiale et d'un groupe amical primaire. Cet espace peut permettre, en France notamment, de maintenir un engagement dans la pratique hors du cadre fédéral, qui est fréquemment réinvesti par les joueuses à la fin de leurs études. Ce passage à l'adolescence, et éventuellement dans le cadre supérieur scolaire, est suivi par une phase où les joueuses maintiennent leur pratique au sein d'un club, et où leur rapport à leur coéquipière et à elle-même évolue. La prise de confiance en soi et le fait de devenir une référence d'apprentissage pour les coéquipières permet aux joueuses de se maintenir dans leur pratique. L'étude de ces différents éléments dans le maintien dans la pratique permettent de montrer tous les enjeux auxquels les joueuses sont confrontées et notamment les étapes qu'elles passent pour se maintenir dans une carrière de footballeuse. Pour les joueuses qui se sont engagées dans la pratique avant l'adolescence, elles ont dû passer cette période qui peut s'avérer être délicate, et faire face à des remarques ou à la tentation de pratiquer des sports qui rentrent dans les normes et qui ne les stigmatisent pas comme déviantes. Ensuite, elles ont dû composer avec la conciliation des emplois du temps sportifs et professionnels et/ou étudiants, afin de pouvoir garder un accès à la pratique. Enfin, c'est en passant ces étapes qu'elles semblent passer dans une phase de maintien de la pratique, en adoptant alors un comportement de formatrices auprès de leurs coéquipières.

* * *

Le maintien dans la carrière des joueuses s'opère lorsqu'elles ont traversé la période adolescente et qu'elles ne sont plus dans une phase d'initiation et de découverte de la pratique (Becker, 1985 ; Chevalier, 1998), mais davantage positionnées comme des formatrices et des référentes, pour leurs coéquipières. C'est également le moment où elles développent un réel goût pour la pratique (Penin, 2020a) dans la mesure où elles apprennent à apprécier les bienfaits de cette pratique (Becker, 1985) et des interactions avec la sphère footballistique sur leur vie de manière plus générale. Cette période de maintien dure ainsi jusqu'à la sortie de carrière des joueuses. Néanmoins, certaines connaissent ensuite une autre étape dans leur carrière qui est celle de l'accès au haut-niveau (Le Mancq, 2007). L'accès à ce « monde diminué » (Menesson, 2006) est rendu possible grâce un parcours fastidieux qui s'opère généralement au sein d'institution totale (Bertrand, 2012) et au bout duquel demeure une forte précarité économique (Arrondel & Duhautois, 2020). Cette « route semée d'embûches » (Ottogalli-Mazzacavallo et al., 2021) est toutefois empruntée par plusieurs joueuses qui s'adaptent aux exigences d'un haut-niveau encore loin d'être un univers professionnel (Arrondel & Duhautois, 2020).

* * *

Chapitre 7 : Côtoyer le haut-niveau

*« R'garde de quoi elle hérite, normal que chaque jour elle milite
On lui d'mande d'être entière, on lui donne bien moins de la moitié
Inégal est l'salaire, ça n'a pas changé depuis des années
On ne cesse de tenir les mêmes combats que dans le passé
Quand est-ce que ça va changer ? Est-ce qu'on verra le vent tourner ?
Tellement d'challenges, tellement d'barrières, tellement d'soeurs appellent à l'aide
Tellement d'combats, tellement d'horreurs, on est lâchées dans l'arène »*

(Elle danse, Almã Mango, 2021)

Le Canada et la France sont les deux derniers pays à avoir organisé la Coupe du Monde pour les femmes, respectivement en 2015 et en 2019. Ces événements concernent une minorité de joueuses, celles qui ont accès au haut-niveau. Malgré l'infime part de footballeuses concernées par les enjeux de ce microcosme, il semble pertinent d'étudier la spécificité du haut-niveau, notamment parce que son organisation reflète les conditions du football amateur (Arrondel & Duhautois, 2020). Christine Mennesson (2006), en s'intéressant au gouvernement des corps des footballeuses de haut-niveau, qualifie cet espace de « *monde diminué* » (Mennesson, 2006, p. 179). C'est donc avec cette focale que nous abordons ce chapitre. Les travaux sur les carrières de joueuses de football à haut-niveau sont peu nombreuses (Lachheb, 2013 ; Packer, 2019) et ne sont pas concentrés sur les contextes français ou québécois. C'est pourquoi cette approche comparative des deux contextes à haut-niveau va nous permettre de souligner les similitudes et les différences d'accès, de reconnaissance et de traitement des joueuses (Ottogalli-Mazzacavallo & Boutroy, 2020). En s'intéressant à l'économie du football pratiqué par les femmes Luc Arrondel et Richard Duhautois (2020) ont présenté l'idée que l'économie dans le football s'apparente à une « économie de rente » au sein de laquelle les hommes ont la plus grosse part du gâteau. Si les deux auteurs se concentrent principalement sur le cas français, ils balayent l'entièreté du paysage mondial. Ils soulignent ainsi qu'il n'existe pas de championnat professionnel de football pour les femmes ni en France ni au Canada (Arrondel & Duhautois, 2020). C'est pourquoi nous prenons la précaution de parler de « haut-niveau ». Nous englobons ainsi toutes les joueuses ayant intégré des structures de haut-niveau (des centres de formation ou pôles espoirs pour la France, le Centre National de Haute Performance

ou une équipe universitaire pour le Québec) ou des équipes de haut-niveau (dans les premières divisions ou ligues de n'importe quel pays). Nous appuierons ce chapitre sur les récits de 11 joueuses⁹⁴ ayant intégré ces structures en France ou au Québec.

1. Comment atteindre le plus haut-niveau ?

La première partie de ce chapitre va permettre d'étudier les conditions d'accès au haut-niveau en France et au Québec. Aucun travail ne s'est intéressé aux parcours de joueuses à haut-niveau et aux conditions d'accès à ce microcosme. Néanmoins, plusieurs auteurs ont réalisé des enquêtes sur la pratique du football par les hommes. Julien Bertrand et Frédéric Rasera (2014) ont étudié sous différentes approches les entrées dans le football professionnel, en s'intéressant notamment aux conditions d'accès à ce statut (Bertrand, 2012, 2014) et aux conditions de pratique à haut-niveau (Rasera, 2015, 2016). Julien Bertrand (2011) convoque notamment la notion de « vocation » pour étudier la façon dont l'apprentissage au sein « *d'une organisation particulièrement enveloppante* » (Bertrand, 2011, p. 85), à savoir le club professionnel, lié aux différents espaces de socialisation, renforcent l'engagement des joueurs. Si comme le soulignent Jean-Michel Faure et Charles Suaud (1999), le football français présente la spécificité de placer le professionnalisme sous la coupe de l'amateurisme, notamment parce que la Ligue de Football Professionnelle (LFP) est subornée à la FFF (Beaud & Rasera, 2020a), permettant à la plupart des hommes d'évoluer dans un univers professionnel. Celui-ci reste néanmoins fortement hiérarchisé en termes de notoriété et de rémunération (Beaud & Rasera, 2020a). Cette hiérarchisation est d'autant plus prégnante dans le football pratiqué par les femmes car elle reste une « *toute petite affaire* » (Arrondel & Duhautois, 2020, p. 11). La formation des jeunes joueurs et des jeunes joueuses pour atteindre le plus haut-niveau n'est donc pas similaire, dans la mesure où les joueurs ont accès à un plus grand nombre de centre de formation et de pôles espoirs (Arrondel & Duhautois, 2020), structures permettant aux footballeur/ses d'accéder à l'apprentissage des exigences du haut-niveau (Bertrand, 2012). Au Québec, ces questions n'ont pas été étudiées pour les hommes ni pour les femmes, ainsi le parcours pour accéder au plus haut-niveau n'est pas analysé scientifiquement. A la manière de Julien Bertrand (2012) nous tâcherons de « *faire la démonstration que l'on ne naît pas*

⁹⁴ Notre panel pour ce chapitre est composé de 5 joueuses côté France et 7 côté Québec. Toutes les joueuses ayant atteint le haut-niveau au Québec ont réalisé des études supérieures à l'université. Du côté de la France, 3 des 5 joueuses ont connu un cursus universitaire, les 2 autres n'ont pas le niveau bac mais l'une d'entre-elles a repris une formation lors de sa retraite sportive.

footballeur[se], mais qu'on le devient » (Bertrand, 2012, p. 12). Nous nous intéresserons d'abord au parcours plutôt classique emprunté par les joueuses évoluant au Québec. Nous avons pu repérer à travers les témoignages des joueuses interrogées l'enchaînement de quatre étapes permettant l'accès à une carrière à haut-niveau (Becker, 1985). Puis, dans un second temps, nous verrons la diversité des parcours empruntés par les joueuses évoluant en France, et notamment l'importance de saisir les bonnes opportunités. Cette comparaison permet de souligner la différence des parcours entre les deux territoires et surtout la place centrale qu'occupe le cursus universitaire au Québec tandis qu'il est plus mis de côté en France.

1.1. Une formation « à la québécoise »

Les différents entretiens réalisés avec les joueuses évoluant sur le sol québécois permettent de distinguer quatre étapes par lesquelles les joueuses qui pratiquent, ou ont pratiqué, au plus haut-niveau, sont passées. Toutes les joueuses ayant connu certaines de ces étapes n'ont pas joué à haut-niveau, notamment parce que la dernière étape, celle qui arrive après le passage à l'université et qui consiste à trouver un club, est la plus compliquée. Elle entraîne l'arrêt d'une pratique à haut-niveau chez de très nombreuses joueuses.

1.1.1. Faire les jeux du Québec puis les championnats canadiens

Le chapitre 5 a permis de montrer que les joueuses au Québec ont tendance à être amenées à la pratique en club à la suite d'une socialisation enfantine à une pluralité de sports. Elles n'ont pas nécessairement des parents engagés dans le football, ou dans une pratique à haut-niveau, qui assurent la transmission d'un capital sportif (Forté & Mennesson, 2012). Les joueuses évoluent de manière récréative pendant les premières saisons qui suivent leur engagement. Cependant, vers l'âge de 10/11 ans, des premières sélections commencent à être mises en place. Les joueuses évoluent dans des équipes au sein de clubs, et s'affrontent à travers des championnats intra-clubs ou interclubs, mais de manière toujours locale, elles ne font pas de grands déplacements pour affronter les équipes d'autres villes. Depuis 1971 sont organisés pour les jeunes de moins de 18 ans les Jeux du Québec dont l'objectif est

« d'aider au développement du sport au niveau de l'initiation, de la récréation, de la compétition et de l'élite dans la province de Québec » (Auger, 2014, p. 151).

Ces Jeux du Québec sont une étape indispensable pour ensuite pouvoir intégrer l'équipe du Québec, qui permet de représenter la province. Dans un premier temps les joueuses jouent en club, ensuite elles intègrent une équipe régionale qui participe aux Jeux du Québec, puis, si elles sont repérées, elles peuvent intégrer l'équipe du Québec :

« G. : Donc moi j'ai eu la chance de faire les Jeux du Québec en 2012, quand j'avais 13 ans. Faque à 11 ans les sélections commencent, puis tu as 2 ans pour pratiquer, puis à 13 ans c'est les Jeux. Donc il y a eu ça, et puis aux Jeux, il y a les coachs de la province pour l'équipe du Québec, qui viennent recruter des joueuses de chaque région. Faque ça débute tu es dans un club, [...], ils sélectionnent à partir de ces clubs-là, tu tombes dans l'équipe Laval. Laval va aux Jeux du Québec, là il y a d'autres régions, il y a Montréal, il y a Abitibi, toutes les régions du Québec, et de toutes ces régions-là, ils sélectionnent les meilleures pour faire une équipe du Québec... » (Entretien avec Gabrielle, Québec)

Les Jeux du Québec sont importants pour être repérée et jouer à plus haut-niveau. Une fois les Jeux du Québec passés, les joueuses sélectionnées sont en mesure d'intégrer l'équipe du Québec :

« G. : Donc, j'ai été sélectionnée parmi les régions. Équipe du Québec en commençant on est 80 filles à peu près puis ils coupent jusqu'à peut-être 19 filles... C'est à chaque semaine qu'ils coupent, donc chaque semaine, ils t'envoient un lien vers un site, puis si ton nom n'est plus là c'est comme tu es coupée... Donc à chaque semaine c'est tellement stressant tu es là "oh my god" » (Entretien avec Gabrielle, Québec)

Le processus de sélection est long, et l'organisation des saisons sportives au Québec permet de l'étendre sur toute l'année. Les joueuses font les camps de sélections chaque semaine afin que l'équipe soit constituée pour la saison estivale, et notamment pour les championnats canadiens :

« C.R. : Et ça tu les as faites combien de temps [*les sélections pour les championnats canadiens*] ?

A. : Le plus jeune c'est 14 ans dans le fond, faque on est sélectionnées à 13 ans, puis on a un an de camps d'entraînement, faque c'est une fois par mois ou une fois au deux mois, à peu près, et à la fin de l'année on est sélectionnée ou pas dans l'équipe du Québec en vue de faire les championnats canadiens » (Entretien avec Alexandra, Québec)

A l'instar des Jeux du Québec, les championnats canadiens permettent de voir s'affronter toutes les provinces dont les équipes sont constituées des meilleures joueuses repérées. Une fois que les joueuses font parties de l'équipe du Québec, et participent avec cette équipe aux championnats canadiens, il leur est alors proposé d'intégrer le Centre National de Haute Performance :

« G. : Donc j'ai débuté ça à 14 ans, puis, parmi l'équipe du Québec qui est formée, ils choisissent un certain nombre de filles pour faire le programme national du sports-études. Donc ça s'appelle le Centre National de Haute Performance, le CNHP. Puis ils sélectionnent, normalement, quasiment toute l'équipe du Québec est sélectionnée pour le faire mais il y en a certaines que non, je ne connais pas les raisons pourquoi, mais il y en a qui ne sont pas sélectionnées pour le faire. Et dans le fond c'est des pratiques tous les jours, du lundi au vendredi, donc au lieu d'aller à l'école l'après-midi on s'entraîne, et match les fins de semaine » (Entretien avec Gabrielle, Québec)

Si les Jeux du Québec et les championnats canadiens sont un tournoi qui se déroule sur quelques jours, le CNHP représente lui une structure de formation quotidienne pour les joueuses, qu'elles côtoient pendant trois années.

1.1.2. Intégrer le Centre National de Haute Performance (CNHP) et les difficultés qu'il engendre

Nous pouvons considérer le CNHP comme la deuxième étape du parcours concernant l'accès au haut-niveau. Après s'être démarquées des autres joueuses en intégrant l'équipe du Québec, les joueuses qui souhaitent avoir une pratique formatrice pour le haut-niveau intègrent cette structure qui permet d'aménager les temps scolaires pour s'entraîner quotidiennement. Dans la description faite par les joueuses interrogées, cette structure est comparable au pôle espoirs en France. Elle ne dépend pas d'un club puisque les joueuses continuent à avoir leur pratique en club à côté, mais de Soccer Québec, la fédération qui gère l'organisation du football dans la province. Elle s'apparente donc à ce que Julien Bertrand (2012) décrit comme « *la formation à la française (dans les centres de formations ou les pôles) [qui] est « totale », [car] elle inclut le versant sportif, intellectuel et moral* » (Bertrand, 2012, p. 17). Les joueuses sont originaires de différentes villes de la province et se retrouvent toutes à Laval, au Nord de Montréal, pour s'entraîner quotidiennement. Plusieurs écoles secondaires sont partenaires du CNHP, ainsi,

elles ne vont pas toutes dans les mêmes écoles. La formation au CNHP dure 3 ans, du secondaire 3 au secondaire 5, avant l'entrée au Cégep. Les joueuses sont généralement âgées de 14 à 17 ans :

« C.R. : Comment ça s'est passé ça ?

A. : Aux équipes du Québec quand j'étais sélectionnée pour aller faire les championnats canadiens, ils m'ont sélectionnée aussi pour aller au Centre National, faque fallait que j'accepte ou que je refuse, moi j'ai accepté, j'ai été faire deux ans là-bas. En fait le Centre National est seulement à Laval, le siège est à Laval, faque que moi de Saint Hyacinthe je ne pouvais pas voyager, faque là j'ai dû changer d'école, je me suis inscrite à une école affiliée au CNHP, je pense qu'il y avait 4 ou 5 écoles auxquelles je pouvais m'inscrire. Et là moi mes parents étaient séparé·es, ma mère a décidé qu'elle ne voulait pas m'envoyer en pension là-bas, faque elle a déménagé à Laval, faque j'ai habité là avec ma mère, chez ma mère dans le fond à Laval. Je m'entraînais à Laval, j'allais à l'école à Laval, moi j'étais quand même chanceuse parce que je n'avais pas beaucoup de voyages » (Entretien avec Alexandra, Québec)

Alexandra, à cause de plusieurs blessures et de problèmes personnels, n'a pas fini ses trois années au CNHP. Si elle montre ici que sa mère lui a permis de rester dans un foyer familial, beaucoup de joueuses qui habitent trop loin du centre d'entraînement et du secondaire ont dû emménager dans des pensions, voire seules :

« A. : J'ai déménagé de la maison à 15 ans pour aller habiter toute seule dans un appartement. Pour pouvoir pratiquer le soccer au sports études. Parce que c'était les matins, il n'y avait pas de transport de ma ville natale à ces heures. [...] Faque je suis déménagée dans un appartement toute seule pour mes 2 dernières années de secondaire. [...] J'étais vraiment passionnée. C'est là aussi que j'ai découvert un petit peu plus le soccer on va dire sur la scène internationale. Faque c'est là où que je comprenais "ok je pourrais jouer pour l'équipe du Canada, aller aux Jeux Olympiques, faire des Coupes du Monde" » (Entretien avec Annie, Québec)

Annie (portrait 7) a connu une carrière internationale et à même connu le football professionnel quelques temps lorsqu'elle a joué aux Etats-Unis et en Suède. Son témoignage ici illustre « *l'engagement acharné* » (Bertrand, 2012, p. 19) dont elle a fait preuve afin de s'engager dans

un métier de vocation. Julien Bertrand souligne que les joueurs qui connaissent ce type d'engagement connaissent un attachement personnel intense à la pratique qui leur donne le sentiment « d'être fait pour ça », ils font alors de nombreux efforts pour réussir.

Annie : le parcours d'une olympienne

Annie est née en 1986, de parents qui possèdent une entreprise de réparation, de vente et d'installation d'équipements de ferme. Son père tient l'entreprise, il est commerçant, et est aidée par le petit frère d'Annie, sa mère et la grande-sœur d'Annie sont les comptables de l'entreprise. Annie est donc la seule à ne pas travailler dans l'entreprise familiale. Issue d'un milieu rural, elle commence tôt, à 5 ans, sa pratique du football. Jusqu'à 12 ans Annie joue dans l'équipe locale, au plus haut-niveau possible. Puis elle est repérée pour ses grandes qualités athlétiques. Après une première année où elle doit refuser l'invitation à jouer au sein de l'équipe du Québec, du fait de la trop grande distance de son foyer avec le lieu des entraînements, Annie intègre finalement l'équipe à 13 ans, après avoir trouvé des solutions de covoiturages. A 15 ans, elle rejoint le CNHP, situé à 2h de chez elle et emménage donc seule. A 16 ans elle rejoint l'équipe nationale U16 canadienne, et fait face à la barrière du langage, puisqu'elle ne parle que très peu anglais « *quand j'étais sur l'équipe nationale junior, il y avait une québécoise qui était bilingue, qui me traduisait tout. Puis si l'entraîneur avait à me parler, il passait aussi par cette joueuse qui traduisait, je ne comprenais rien et je parlais rien (rires)* ». Ces difficultés l'écartent quelques temps de la sélection nationale, et Annie se contente de jouer semi-pro. Après un test auprès d'un club étatsunien évoluant en WPS, Annie est repérée : si des problèmes administratifs empêchent son recrutement, son nom arrive aux oreilles de la sélectionneuse de l'équipe nationale canadienne, qui la convoque pour un camp d'entraînement. Après de nombreuses blessures et une mésentente avec la sélectionneuse, Annie manque la Coupe du Monde 2011, les JO 2012, et s'éloigne de l'équipe A. En 2013 elle est relancée par le nouveau sélectionneur, et s'entraîne durement pour revenir au niveau. Après une expérience européenne au sein d'un club suédois, et un passage en NWSL, Annie réalise son rêve ultime : elle participe à la Coupe du Monde 2015 avec la sélection canadienne, puis, aux JO 2016, où elle est médaillée de bronze aux côtés de ses coéquipières. A 30 ans, Annie prend sa retraite footballistique, dans le but notamment de fonder une famille. Trois ans plus tard, elle

met au monde un petit garçon, et s'épanouit aux côtés de son compagnon en tant que coach de CrossFit.

Encadré 7 : Portrait 7, Annie, Québec

D'autres joueuses ont intégré des pensions afin de répondre aux exigences sportives et d'être présentes quotidiennement. Les joueuses sélectionnées semblent connaître le sentiment de « *l'heureux élu* » (Bertrand, 2012, p. 52) en étant choisies parmi un nombre important, les incitant ainsi à s'engager dans un processus de formation intense. Toutefois, plusieurs d'entre-elles ont subies de nombreuses difficultés lors de cette étape qui les ont amenées à se désengager de ce processus d'accès au haut-niveau.

« G. : En fait au CNHP je trouvais qu'il y avait trop de pression là, de performance... Au moindre moment où tu faisais une toute petite erreur, le coach là te faisait sentir tellement mal... C'était une pression, puis une pression, puis une pression, faque à un moment donné, j'allais jouer j'étais tellement stressée, j'allais jouer ce n'était plus pour m'amuser, j'étais stressée quand j'allais jouer parce que j'étais tellement mal, et ça m'a comme démotivée pour la suite, ça m'a fait perdre comme *fucking* de confiance... Donc j'ai arrêté en secondaire 5, et j'ai continué à jouer pour une équipe mais de moindre niveau, j'ai joué comme dans AA » (Entretien avec Gabrielle, Québec)

Gabrielle, qui depuis petite souhaitait jouer au football à haut-niveau et avoir la carrière de Christine Sinclair, connaît à la fin du secondaire ce que Julien Bertrand (2012) qualifie de crise de la vocation. A travers ce concept le sociologue montre que les jeunes joueurs de haut-niveau connaissent des périodes de doutes, dues aux exigences de la pratique, qui mettent alors en danger l'engagement. Cette seconde étape semble être un moment charnière, dans la mesure où beaucoup de joueuses se désinvestissent de leur pratique à haut-niveau. Les joueuses qui terminent le CNHP, passent ensuite au Cégep, où elles intègrent également des structures de formation, puis, à l'université, qui constituent la dernière étape avant l'accès au plus haut-niveau, et qui est nécessaire dans le processus d'accès à ce microcosme.

1.1.3. Devenir athlète-étudiante en intégrant l'université

Toutes les joueuses de notre échantillon qui jouent désormais à haut-niveau ont connu un cursus universitaire. Celui-ci semble représenter le meilleur tremplin pour pouvoir ensuite accéder à des équipes européennes ou étasuniennes de haut-niveau. Deux moyens d'intégrer les équipes

universitaires ont été relevées, 1) en passant des tests pour être sélectionnée et jouer avec l'équipe universitaire, 2) en étant repérée par les universités, qui offrent une bourse. Dans les deux cas, le niveau universitaire est très élevé et la concurrence, aussi saine soit-elle, est importante :

« J. : Et j'ai fait des *try out* avec carabins. Donc je suis arrivée comme le 12 août je crois, puis là j'ai fait des entraînements avec eux. Mais entre toi et moi la première année je n'ai pas joué, j'étais euh, j'observais...

C.R. : Sur le banc ?

J. : Ouais j'étais même dans les estrades, parce qu'en gros il prend un effectif de 24/25 filles, donc tu as 18 sur le banc, et tu en as 5/6 sur les estrades. Donc la première année je n'ai pas beaucoup joué

C.R. : Mais tu t'entraînes avec le groupe quand même ?

J. : Ouais, tu fais tout avec le groupe, mais, c'est comme quand à la Coupe du Monde tu en as 6 qui regardent, puis tu attends qu'il y en ai un qui se blesse... » (Entretien avec Justine, France puis Québec)

Justine a grandi en France, elle a fait partie d'un centre de formation français, puis elle a décidé d'aller étudier au Québec et de tenter une aventure universitaire à haut-niveau. Elle souligne le professionnalisme qu'elle a connu au sein de cette structure :

« J. : C'est incroyable, c'était incroyable, dans le sens où ils font vraiment passer ton sport au-dessus de tout, tu as beaucoup de privilèges. Tu sais même à l'école, au HEC, si j'avais un examen qui tombait le jour d'une compétition, je pouvais décaler mon examen, donc ouais, c'était exceptionnel... On se blessait, on avait toute une équipe pour nous accompagner, enfin on était hyper pris en charge... Je n'ai jamais connu ça ailleurs. [...]. En fait ils appellent ça les étudiants-athlètes parce qu'on est vraiment un étudiant, mais aussi on a le statut d'athlète. Mais je te dirais même qu'on devrait dire athlète-étudiant, parce qu'il y a des moments où tu vois que l'athlète il est beaucoup plus privilégié que l'étudiant... » (Entretien avec Justine, France puis Québec)

Cette notion d'athlète-étudiante évoquée par Justine montre l'importance donnée au sport au sein de l'université et le fait que la pratique à haut-niveau est privilégiée et encouragée. Toutes les joueuses ayant connu un parcours sportif universitaire ont souligné l'exemplarité de la

formation sportive et des conditions dans lesquelles elles ont évolué. Par ailleurs, toutes les joueuses interrogées n'ont pas été formées dans des universités québécoises. Certaines ont eu l'opportunité de connaître une formation dans une autre province canadienne, voire aux États-Unis. C'est le cas de Jessica, aujourd'hui internationale canadienne, qui a pu intégrer une université aux États-Unis après avoir été repérée au Cégep. Elle m'a longuement présenté au cours de notre entretien la qualité des conditions de pratique au sein de cette université, qu'elle n'a pour l'instant retrouvé dans aucun autre club :

« C.R. : Donc tu avais une bourse, tu ne payais pas l'université?

J. : Non j'avais une bourse complète, donc c'était logement, nourriture, école, tout était compris

C.R. : Donc tu n'avais aucune dépense à part tes loisirs à côté ?

J. : Non même pas, il me donnait de l'argent un peu plus donc même pas... C'est pour ça que tu es bien à l'université. Tu joues au soccer puis tu étudies. Tu sais c'est quasiment des conditions... Il y a des places c'est mieux à l'université que professionnel » (Entretien avec Jessica, Québec)

Ces conditions idylliques de pratique favorisent l'intégration au plus haut-niveau, toutefois, très peu de joueuses sont repérées pour ensuite accéder à des clubs et jouer dans des championnats nationaux. Dans notre échantillon de joueuses, sur toutes celles qui ont eu accès au CNHP, puis à l'université, seulement deux joueuses ont joué au plus haut-niveau après leur formation universitaire en intégrant des clubs hors du Québec, et même du Canada. Toutes les autres ont arrêté de jouer à haut-niveau.

1.1.4. Les options après l'université

Le premier point primordial à noter est qu'après l'université les joueuses souhaitant jouer à haut-niveau sont obligées de quitter le Québec, et même le Canada. Il n'existe pas de championnat provincial à haut-niveau, ni de ligue professionnelle au Canada. Ainsi, les joueuses espèrent se faire repérer par les clubs étasuniens et/ou européens. Cela est donc davantage facilité quand les joueuses ont effectué leur cursus universitaire aux États-Unis :

« J. : Donc je jouais en NCA durant pendant 4 ans, j'avais de 19 à 23 ans, je jouais dans University South Florida en Floride, donc là avec l'équipe on a fini dans le top 25 majoritairement, comme 3 années sur 4, après pendant l'été je revenais jouer au Québec,

soit semi-pro, soit la meilleure ligue qu'il y avait la provinciale dans le temps. Puis après ça, j'ai fini l'université, et j'ai été repêchée dans le draft NWSL par Gotham City. Après ça le covid est arrivé, j'ai joué un tournoi en NWSL, c'était 4/5 matchs, même pas. Après ça je me suis faite prêter à Paris FC, j'ai passé 8 mois là-bas, et à ce moment-là je me suis faite appelée en Équipe Nationale pour la première fois à 24 ans, faque j'ai fait 3/4 ans, après ça il y avait les Olympiques mais c'était annulé, puis j'étais retournée aux Etats-Unis pour ma saison en NWSL, mais je n'ai quasiment pas joué, car je n'étais pas là de l'année, puis j'ai fait les Olympiques, puis là je suis de retour au New-Jersey » (Entretien avec Jessica, Québec)

Grâce à sa pratique universitaire Jessica a pu se faire repérer pour jouer dans une équipe professionnelle au sein de la National Women's Soccer League (NWSL), la ligue de football professionnel pour les femmes aux Etats-Unis. La tâche est davantage compliquée pour les joueuses qui évoluent dans une université canadienne, puisque les équipes étasuniennes piochent d'abord dans leurs universités :

« C.R. : Parce que quand tu sors de l'universitaire, il n'y a pas grand-chose ?

J. : Ouais voilà...Alors oui tu as du AAA et du semi-pro, mais en fait les gens ils ne sont plus impliqués là-dedans ... » (Entretien avec Justine, France puis Québec)

Le processus de formation semble donc favorable aux joueuses puisqu'elles réussissent à mener un double-projet, à la fois sportif et scolaire, néanmoins, à la sortie de cette « institution totale » (Bertrand, 2012), les accès au monde professionnel sont moindres et concernent qu'une infime partie des joueuses dont le niveau leur permet d'être sélectionnées par des clubs.

L'étude des quatre étapes qui mènent au statut de joueuse de haut-niveau au Québec renforce l'analyse faite par Paul Wylleman et ses collègues sur la place du système scolaire dans l'accès au statut de sportif/ve de haut-niveau :

« La combinaison de l'enseignement obligatoire (au niveau secondaire) et la valeur accordée aux bases académiques dans l'enseignement supérieur par la société dans son ensemble, et par les employeurs en particulier, font que les athlètes talentueux doivent traverser un processus étalé sur plusieurs années de formation académique au sein d'écoles, de collèges et d'universités. Selon cette perspective, on pourrait considérer le

« système éducatif comme une colonne vertébrale qui peut soutenir l'organisation du développement sportif des athlètes talentueux » (Wylleman et al., 2004, p. 83)

Les 6 joueuses ayant connu ces étapes du haut-niveau ont toutes suivi un cursus scolaire au Cégep puis à l'Université. Notre échantillon de joueuses est donc peu représentatif de l'ensemble des étudiant·es au Québec puisque généralement ce sont autour de 60% des étudiant·es qui vont au Cégep et 2 étudiant·es sur 3 qui vont à l'université (Kamanzi, 2019). Cette place omniprésente du système scolaire pour accéder au haut-niveau est donc à double tranchant. Il permet aux joueuses d'entrer dans leur carrière sportive sans pour autant éluder l'importance d'une carrière professionnelle, et de l'après-carrière, qui leur permettra d'être rémunérée. Les footballeuses à haut-niveau sont très peu nombreuses à vivre de leur pratique (Arrondel & Duhautois, 2020). Elles sont, pour la grande majorité, obligées d'avoir une autre activité en parallèle. Plusieurs travaux français (Bertrand, 2012 ; Bertrand & Rasera, 2014) soulignent les difficultés d'accéder au statut professionnel pour un homme footballeur, mais aucun ne montre que *« ce manque de perspectives professionnelles au niveau sportif est encore plus flagrant pour les athlètes féminines »* (Wylleman et al., 2004, p. 79). Par ailleurs, les difficultés liées au genre croisent celles de la classe dans la mesure où ce modèle universitaire favorise une élite sportive étudiante (Papin & Viaud, 2018). A l'instar de Lucie Forté et Christine Mennesson (2012), auprès des athlètes de haut-niveau, nous avons porté une attention particulière aux *« conditions sociales de la réussite sportive [...] [et au] rôle des parents dans la transmission d'un capital sportif et sur les conditions sociales pouvant perturber ce processus »* (Forté & Mennesson, 2012, p. 3). Si nous ne pouvons pas convoquer la notion d'héritiers (Ravet, 2019) pour étudier les trajectoires de notre échantillon, puisqu'aucun parent des joueuses n'a été sportif/ve de haut-niveau, nous faisons le constat que les joueuses ayant connu un double cursus sportif-universitaire sont issues des classes favorisées (Forté & Mennesson, 2012 ; Papin & Viaud, 2018). Elles ont toutes été encouragées à suivre un double-projet et alertées sur la difficulté de faire carrière (Papin & Viaud, 2018) dans le football. En revanche, le système québécois, et nord-américain plus largement, ne permet pas aux joueuses qui ne font pas d'études supérieures d'avoir accès à une pratique à haut-niveau. Si ce système permet aux joueuses d'avoir une double formation et d'avoir des diplômes permettant d'exercer un métier en parallèle de leur pratique, ou au moment de leur retraite sportive, il exclut complètement les joueuses qui ne souhaitent pas, ou ne peuvent pas, faire d'études supérieures. Au Québec, comme en France, ce sont davantage les enfants de classes supérieures et moyennes

qui poursuivent des études supérieures que les enfants de classes populaires (Dandurand et al., 1980). Si ce système favorise donc la création d'un double projet, essentiel pour les femmes, il renforce un classisme systémique qui ferme des portes à une partie des joueuses. En France, aucun lien n'a été fait entre études supérieures et accès au haut-niveau avec les cinq joueuses de notre échantillon. Qui plus est, deux d'entre-elles n'ont pas fait leur trois années minimales d'études au lycée. Les parcours des joueuses ne suivent pas une série d'étapes comme au Québec et semblent davantage rendus possible grâce aux clubs qui intègrent les meilleures joueuses dans les effectifs de haut-niveau.

1.2. Se faire repérer en France

Comme nous l'avons évoqué précédemment en s'appuyant sur le travail de Julien Bertrand (2012), la formation en France pour accéder au haut-niveau s'effectue généralement soit par l'accès à des centres de formation (qui dépendent d'un club), soit par l'accès à des pôles espoirs (qui dépendent des ligues, donc de la FFF). Le nombre de centres de formation et de pôles espoirs est moins important pour les femmes que pour les hommes (Arrondel & Duhautois, 2020) et ces structures ont été mises en place plus récemment pour ces dernières. Excepté le pôle espoir de Clairefontaine qui a été créé en 1998, les 7 autres n'ont pas été créés avant la fin des années 2000 et le début des années 2010 (Arrondel & Duhautois, 2020). Par conséquent, la plupart des joueuses à haut-niveau interrogées à travers cette enquête n'a pas eu accès à ces structures, puisqu'elles sont nées trop tôt pour les intégrer à l'adolescence. Par ailleurs, Luc Arrondel et Richard Duhautois (2020) ont souligné qu'au-delà du faible nombre de centres de formation pour les filles (il en existe 4, à l'Olympique de Marseille, à l'Olympique Lyonnais, au Paris Saint Germain et à Guingamp), c'est

« la non-professionnalisation du football féminin [qui] a surtout un effet sur le type de contrat dont les jeunes joueuses peuvent « bénéficier » : elles n'ont aucune convention de formation et leur éviction du centre peut se faire sur un simple coup de téléphone, contrairement aux jeunes garçons qui sont protégés » (Arrondel & Duhautois, 2020, p. 107)

Si les deux auteurs soulignent ensuite que ces dernières années les conditions de formation ont fortement progressé, notamment parce qu'elles incluent un double projet sportif et scolaire, les résultats de notre travail permettent de montrer les manières dont les joueuses ont réussi à

accéder au haut-niveau, sans passer par ces structures. Ces joueuses ont toutes connu une bifurcation (Bidart, 2009), c'est-à-dire un événement qui n'était pas nécessairement prévu, mais qui leur a permis d'accéder au plus haut-niveau.

1.2.1. La sélection nationale comme tremplin

L'accès au haut-niveau au Québec est marqué par le fait d'être mobile et d'être capable de partir de chez soi pour accéder aux structures souhaitées (Bertrand, 2012). En France, ce schéma existe également ces dernières années (Prudhomme-Poncet & Thiney, 2015) mais concerne peu les joueuses interrogées au cours de notre enquête. Plusieurs d'entre-elles ayant évolué à haut-niveau ont davantage souligné l'impact d'une sélection en équipe nationale, en catégories jeunes ou séniors, dans le développement de leur carrière. Evoluer avec les meilleures joueuses d'un pays permet d'avoir de nombreuses personnes chargées des recrutements au bord des terrains. Néanmoins, pour arriver jusqu'en équipe nationale, il est nécessaire d'avoir d'ores et déjà un bon niveau. Celui-ci ne s'acquière pas nécessairement au sein d'une structure à haut niveau :

« E. : J'ai fait sports-études, c'est assez classique [...] j'ai joué pendant 6 ans, c'est là où j'ai fait mes premiers pas dans le très haut-niveau, car j'ai fait mes premières apparitions en D1 quand j'avais 14/15 ans. [...]. Et puis après j'ai été sélectionnée pour le mondial des U20 en 2008, et là du coup j'ai été repérée pour partir à Montpellier. Donc j'ai signé pro, alors je mets des guillemets, parce que ce n'est pas vraiment ce qu'on peut appeler professionnelle... Mais j'ai signé mon premier contrat, je l'ai signé à Montpellier »
(Entretien avec Elodie, France)

Elodie a connu une carrière à haut-niveau dans la mesure où elle a évolué dans quatre clubs de Division 1 et a également fait partie de l'Équipe de France. Elle s'est engagée dans la pratique du football à l'âge de 8 ans en non-mixité, et précise ne jamais avoir été soutenue par ses parents. Son beau-père était violent avec elle et sa mère très peu présente dans son éducation. La sélection d'Elodie en Équipe de France constitue une bifurcation dans la mesure où elle n'était pas nécessairement destinée à avoir une carrière à haut-niveau, elle n'avait pas intégré les structures qui permettent cette accession, mais en étant repérée par un autre biais elle a pu rejoindre un club phare. Sandrine a connu une trajectoire similaire. Elle évoluait en Division 1, puis après avoir été repérée en bleues, un club étasunien s'est intéressé à elle :

« S. : S'en est suivi quelques bons résultats sur le terrain, un appel en Équipe de France, qui à la base ne devait pas se faire... C'est marrant parce que des carrières peuvent se jouer à pas grand-chose. À la base je n'étais pas sur la liste, j'étais 19^{ème}. Et puis j'ai été sélectionnée en espoirs, pas chez Les A, et puis y'a une fille qui s'est blessée, je suis rentrée comme ça dans le dans le groupe et je l'ai jamais quitté. Et à partir de là j'ai eu la chance de de jouer à St Memmie, de partir et d'être la première joueuse française à être professionnelle à Philadelphie.

[...]

« C.R. : Et Philadelphie ça c'est fait comment ? C'est quelqu'un qui t'a repérée ?

S. : Ouais, c'est les scouts, les recruteurs américains qui venaient voir les matchs des équipes nationales, et c'est eux qui m'ont repérée. [...] Donc, à partir de là c'était une bonne chose et il a mené son enquête, il a contacté les sélectionneurs de l'Équipe de France, mais il a contacté, beaucoup de personnes pour arriver à cette décision-là »
(Entretien avec Sandrine, France)

Sandrine souligne présente l'aspect imprévisible de cette bifurcation (Grossetti, 2009). Suite à la blessure d'une coéquipière, elle peut intégrer l'Équipe de France, ce qui lui permet d'être visible sur la scène internationale et donc de jouer dans le premier championnat professionnel au monde (Markovits & Hellerman, 2003). A l'inverse d'Elodie, quand Sandrine a commencé à accéder au haut-niveau les centres de formation et les pôles espoirs pour les femmes n'existaient pas. Elle a donc connu un parcours de formation uniquement en club et en équipe nationale. Comme Elodie, Sandrine n'a pas connu une transmission d'un capital sportif par ses parents (Forté & Mennesson, 2012), néanmoins, elle a été encouragée par sa mère à s'investir dans sa pratique sportive. Son père, qu'elle décrit comme violent verbalement et physiquement, ne l'a que très peu suivie dans son ascension. A l'inverse d'Elodie, Sandrine n'a pas effectué d'études supérieures au moment où elle commence à côtoyer le haut-niveau. Elle arrête le lycée assez rapidement et commence à travailler aux espaces verts de la ville de son club en parallèle de sa pratique. Pour ces deux joueuses, se sont donc l'opportunité d'une apparition sur la scène internationale qui leur a permis de s'engager dans des clubs à haut-niveau, au début de leur carrière. May a pu accéder à un club de haut-niveau après avoir joué en équipe nationale également, mais de manière plus tardive :

« M. : Je suis revenue sur Lyon, et c'est à l'âge de, de 29 ans, où j'ai commencé ma carrière internationale avec l'équipe de Thaïlande, pendant 2 ans, où j'ai joué avec l'équipe de la Thaïlande

[...]

C.R. : Et maintenant tu joues où ?

M. : Maintenant je ne joue pas, à cause du Covid, mais j'entraîne. [...] Et je vais jouer, je vais signer un contrat en semi-pro à Toulon la saison prochaine » (Entretien avec May, France)

Sa pratique à haut-niveau en Thaïlande lui a permis d'être repérée par un club de D2 française, alors qu'elle n'avait joué jusqu'ici que dans des clubs de régionale 1. May décrit sa famille comme très peu sportive, et ses parents ne l'ont jamais suivie dans sa pratique du football. A l'instar de Sandrine, elle n'a pas terminé son lycée et a enchaîné des petits boulots à côté de ses clubs de foot afin de pouvoir concilier sa pratique à son travail alimentaire. Son passage en équipe nationale lui permet donc de côtoyer un niveau qu'elle n'avait pas réussi à atteindre auparavant. Dans le cas de ces joueuses la sélection nationale apparaît comme un tremplin pour pouvoir accéder ensuite à des clubs de haut-niveau. L'autre forme de parcours repérée à travers nos entretiens est celle de l'opportunité au sein d'un club.

1.2.2. Saisir une opportunité

Les joueuses interrogées, qui n'ont pas intégré des structures pour se former au haut-niveau, ont toutefois pu accéder à des équipes de haut-niveau en évoluant au sein de leur club. Soit elles ont intégré un club d'un niveau régional et ont gravi les échelons avec, soit elles ont rejoint un club évoluant en D1 et ont réussi à accéder à l'équipe première. Ensuite, leur carrière et leur niveau dépend de l'évolution de leur club et du classement qu'il occupe chaque année. Plus les joueuses évoluent dans un club prestigieux, plus leurs chances de se faire repérer par d'autres clubs ou par leur sélection nationale augmente. Néanmoins, elles risquent également d'être évincées au profit de meilleures joueuses :

« A. : Déjà au niveau des résultats, le FC Lyon était toujours dans les 4 premiers du classement, ça jouait les play-offs, puis même au niveau de l'image, des choses cons, mais des dotations, des infrastructures, de la reconnaissance, et voilà, puis après sont arrivés les investissements et la fusion avec l'Olympique Lyonnais

C.R. : Tu l'as vécu ça du coup, tu étais au club à ce moment-là ?

A. : Ouais

C.R. : Et comment ça s'est passé ?

A. : Quand Aulas il a commencé à s'intéresser au foot féminin, alors ça s'est fait, progressivement, mais, rapidement ils sont allés chercher des joueuses étrangères, il y a 5 américaines, qui ont débarqué, qu'on ne connaissait de nulle part, enfin si un peu des sélections, ils sont arrivés, ils en ont balancé 5 comme ça au milieu de la saison qui ont pris la place d'autres joueuses. On a vu un changement, un vrai changement à cette période-là, à ce moment-là, parce qu'elles, elles venaient pour jouer au foot, et elles étaient payées pour jouer au foot, ce qui était complètement différent des autres filles qui composaient l'équipe » (Entretien avec Aurélie, France)

Aurélie a connu un parcours d'accès au haut-niveau uniquement en jouant en club. Elle a d'abord joué avec les garçons, puis à 15 ans elle a rejoint une équipe de Division 1 et a ensuite rejoint le plus grand club de sa ville, qui jouait en Division 1, le FC Lyon. La section des femmes de ce club a ensuite fusionné avec l'Olympique Lyonnais dont les objectifs, et les moyens offerts pour les atteindre, étaient plus importants. Ce passage du FC Lyon à l'Olympique Lyonnais a permis à Aurélie de jouer à un plus haut-niveau. Elle intègre ensuite l'Équipe de France. Néanmoins, la concurrence a fini par lui coûter sa place puisqu'elle a été transférée quelques années après cette fusion, quand d'autres grandes joueuses internationales ont intégré le club. Manon a connu un parcours similaire à celui d'Aurélie, au sein du même club, quelques années après :

« C.R. : Et STAPS c'était un truc qui te motivait ? Où tu y as été car le projet de l'OL te motivait ?

M. : Pas du tout. Non, j'y suis allée parce que je n'avais rien déjà, et, parce que voilà, j'avais 17 ans, je me disais "ouais, trop bien y'a le foot, y'a l'OL, je vais pouvoir percer, etc.", et du coup ouais... Non... Je suis partie à l'OL comme ça en fait, avec le projet et l'idée de peut-être percer, mais STAPS c'était vraiment parce qu'il fallait faire des études à côté » (Entretien avec Manon, France)

Après son passage du BAC, Manon a été incitée par son entraîneur de l'époque à intégrer une licence STAPS et le club de l'Olympique Lyonnais. Les dirigeants se sont engagés à lui ouvrir les portes de l'Université si elle signait pour eux. Cependant, elle n'a jamais réussi à accéder à

l'équipe première du club, et son engagement dans ses études ont pris le dessus sur sa carrière sportive. Au moment où l'OL a voulu lui faire signer un contrat, qu'elle qualifie de précaire, elle a choisi de ne pas le faire et alors mis en péril sa place au sein du club.

Ces exemples soulignent dans quelle mesure d'un territoire à l'autre la formation et l'accès au haut-niveau diffèrent. En France, les exemples de joueuses ayant joué à haut-niveau ne mentionnent pas le passage par une structure de formation tandis qu'au Québec toutes les joueuses ont fait référence à ces structures.

Il semble que la formation au Québec soit davantage centralisée qu'en France, et inclut davantage pour les femmes l'idée d'un « double-projet » puisque les joueuses sont amenées à suivre leur formation sportive et scolaire au sein d'un même cadre (Papin & Viaud, 2018). Toutefois, après le passage à l'université, aux alentours de 19 ans, les opportunités manquent. Si les joueuses ne quittent pas le Canada, elles n'ont aucune chance de pouvoir prétendre jouer à haut-niveau. En France, un schéma inverse se dessine. Les structures de formations, que ce soit les pôles espoirs où les centres de formation, existent mais sont plus récentes qu'au Québec (Arrondel & Duhautois, 2020), et n'ont pas nécessairement été investies par les joueuses interrogées, bien que celles-ci aient évolué à haut-niveau. Néanmoins, les opportunités pour évoluer à haut-niveau sont plus nombreuses et n'obligent pas les joueuses à devoir changer de pays, voire à ne pas changer de ville. Le système français permet donc d'avoir plus d'opportunités à haut-niveau, mais les parcours de formations pour les femmes au sein de structures totales (Bertrand, 2012) sont moins fréquents qu'au Québec. Cette différence du rapport à l'université permet, en France, d'avoir des joueuses issues de différentes classes sociales, qui n'ont pas forcément fait d'études, tandis qu'au Québec on souligne une forte représentation des joueuses issues de classes sociales favorisées dans les parcours d'accès au haut-niveau.

2. La précarité du haut-niveau

L'accès des joueuses à une pratique de haut-niveau s'apparente à une route semée d'embûches (Ottogalli-Mazzacavallo et al., 2021). Après avoir passé les différentes étapes de formation au sein de structures dédiées au haut-niveau, ou d'un club, il faut ensuite se maintenir et s'affirmer au plus haut niveau. Les joueuses doivent alors faire face à des difficultés économiques, avec de très faibles salaires, et, organisationnelles, avec la nécessité de travailler en parallèle. Sur

notre panel de 11 joueuses, seulement 3 ont eu à un moment donné un statut de joueuse professionnelle, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas travaillé en parallèle de leur pratique. Toutefois, pour 2 d'entre-elles ce statut n'a duré que 3 ans. Pour la dernière, qui est encore en activité, elle est professionnelle depuis 3 ans. Au Québec, aucune joueuse ne peut avoir un statut professionnel, les joueuses évoluant au plus haut-niveau sont dans une ligue semi-professionnelle et ne sont pas rémunérées pour leur pratique. En France, certaines joueuses sont considérées comme professionnelles car elles n'ont pas de métiers en parallèle tandis que d'autres travaillent. Nous pouvons distinguer deux types de licences en Division 1 en France : celles qui signent un contrat fédéral et celles qui ont une licence amateur (Arrondel & Duhautois, 2020). Les joueuses qui signent un contrat fédéral perçoivent donc une rémunération, néanmoins, elles peuvent être amenées à devoir travailler en parallèle car le temps de travail d'un contrat fédéral doit être égal, au minimum, à un mi-temps. Cela peut aussi être un choix, afin de vivre un double projet synchrone et non pas successif.

2.1. Une domination économique : haut-niveau ne signifie pas pro

La pratique à haut-niveau des joueuses nécessite un investissement sportif important au quotidien qu'elles doivent concilier avec des études et/ou un métier. Dans les discours des joueuses deux éléments ont été relevés, 1) la prise de conscience que la pratique du football n'est pas un métier et 2) les techniques mises en place pour concilier les deux activités.

2.1.1. « Ce n'est pas un métier »

Indépendamment du territoire où les joueuses évoluent et jouent, elles ont toutes conscience que la pratique du football à haut-niveau, quand on est une femme, n'est pas suffisante pour vivre. En comparant les salaires moyens entre les hommes et les femmes dans 7 ligues différentes (France, Allemagne, Angleterre, Etats-Unis, Suède, Australie et Mexique) Luc Arrondel et Richard Duhautois (2020) mettent en avant que les femmes sont en moyenne toujours beaucoup moins rémunérées que les hommes. Conscients que ces moyennes cachent de fortes disparités entre les joueurs eux-mêmes et entre les joueuses elles-mêmes (Arrondel & Duhautois, 2020), elles montrent tout de même les différences dantesques qui existent, et par conséquent qui empêchent les joueuses d'envisager leur pratique à haut-niveau comme un métier.

2.1.1.1. Une passion avant tout

Les joueuses les plus anciennes ayant évolué à haut-niveau semblent avoir intégré le fait que le football était leur passion et que par conséquent, il était légitime de travailler en parallèle et de ne pas forcément être rémunérées pour cela :

« C.R. : Et est-ce que c'est quelque chose, même si les conditions ne le faisaient pas, est-ce que c'était quelque chose qui te trottait un peu dans la tête de te dire "j'ai 16 ans, je joue en D1" ou ça te semblait, au vue des conditions, inenvisageable d'être pro un jour ?

A. : Oh bah c'était inenvisageable, et c'est toujours difficile pour moi, de dire que d'être joueuse professionnelle. Pour moi c'est encore, quand j'ai des petites, là j'entraîne des petites et leur rêve c'est d'être joueuses professionnelles, ce n'est pas cohérent. Je leur dis "oui, tu vas pouvoir en vivre un moment, mais ce n'est pas un métier". Le métier, courir derrière un ballon c'est pour moi pas un métier. [...]. Dans un premier temps arriver à en vivre, c'est cool, mais moi c'était inimaginable. On gagnait déjà des primes de 50€, on était refaites. Un stage en sélection en équipe de France de jeune, je me rappelle ma première prime que j'avais eu, c'était dans une enveloppe, ils nous avaient mis 32€, avec la pièce de 2€, et j'étais refaite, enfin voilà... Et on s'en foutait, on ne faisait pas pour ça et c'est ce qui faisait la beauté de l'engagement aussi à cette époque-là, on le faisait sans rien attendre en retour, juste le plaisir de jouer, une vraie motivation intrinsèque... » (Entretien avec Aurélie, France)

Aurélie a commencé sa carrière à haut-niveau au milieu des années 1990 et l'a arrêtée en 2012. Elle a toujours étudié et travaillé en parallèle de sa pratique. Les différences de rapport à la professionnalisation qu'elle souligne, en fonction des générations, sont aussi soulignées par une joueuse québécoise :

« C.R. : Vous n'étiez pas payées du tout ?

A. : Tu sais on avait une subvention gouvernementale. Mais c'était tout, tu sais. C'était si minime que je pouvais travailler, puis faire plus d'argent, tu sais de faire un autre genre de travail. Faque on ne le faisait pas pour l'argent, on le faisait par passion, puis par désir d'accomplir nos rêves, donc ce contexte-là ça n'en vaut même pas la peine. J'avais envie de brûler mes vêtements de l'équipe nationale, c'était à ce point-là. J'ai été

vraiment, j'ai eu comme des séquelles psychologiques. » (Entretien avec Annie, Québec)

Annie a pratiqué à une période similaire à celle d'Aurélie et a joué en équipe nationale. Grâce à cette équipe, elle percevait une subvention gouvernementale qui lui permettait de faire moins d'heures de travail en parallèle. A l'instar d'Aurélie, elle décrit la passion qui l'anime et qui rend alors légitime le fait de ne pas être rémunérée. Dans le cas de ces deux joueuses, il semble que comme leur pratique s'apparente à un plaisir, à une passion, elles tolèrent le fait de ne pas être payées pour leur investissement et se contentent, voire se réjouissent, des faibles montants perçus. Néanmoins, cette vision peut aussi provenir de l'intériorisation des normes de genre en vigueur, diffusant l'idée d'une pratique sportive par les femmes plus amatrice que celle des hommes, et par conséquent de laquelle il n'est pas possible de faire un métier. Comme le souligne Ilana Löwy « *l'intériorisation par les femmes de la hiérarchie entre les sexes* » (Löwy, 2001, p. 168) peut amener les femmes à s'auto-censurer et à ne pas s'autoriser à penser pouvoir faire de leur pratique du football un métier. Si les joueuses, qui au quotidien évoluent dans des conditions précaires de pratique ont également basé leur discours sur des faits concrets, cette « impossibilité » invoquée semble aussi pouvoir résulter d'une hiérarchisation de la pratique des femmes par rapport à celle des hommes.

2.1.1.2. Accumuler des avantages, qui ne suffisent pas toujours

Bien que leur pratique du football soit une passion, les joueuses doivent néanmoins avoir des sources de revenu pour vivre. Si les clubs ne leur offrent pas un salaire suffisant pour qu'elles vivent exclusivement de leur pratique, elles ont tout de même des primes et des avantages :

« C.R. : Vous ne gagniez rien du tout avec le club ? Vous n'aviez pas une petite compensation financière ou quoi que ce soit ?

S. : Ah si, si. Moi j'avais un fixe. Alors moi, j'avais mon loyer gratuit. Parce que c'était un logement j'avais que les charges à payer ou non... Je n'avais même pas gratuit parce qu'ils ne pouvaient pas. Mais je ne payais même pas, à l'époque, ça devait être moins de 500 francs. Tu vois ? J'avais un 100m², 2 chambres, grand salon, cuisine, garage... J'étais à 30 mètres du travail, j'avais une voiture de fonction... Mais c'était des petits avantages, puis on avait des primes de match, mais je ne me rappelle plus le montant par contre » (Entretien avec Sandrine, France)

En travaillant aux espaces verts de la ville de son club, Sandrine réussit à vivre en cumulant un travail et les avantages liés à sa pratique. Si elle souligne les difficultés d'organisation ou de gestion de la fatigue, à aucun moment de notre échange elle ne fera part de moments où elle a manqué d'argent. A l'inverse, Elodie est très critique quant aux conditions de rémunération des joueuses de football, et souligne la précarité dans laquelle sa carrière de joueuse l'a plongée :

« E. : Mais j'ai signé mon premier contrat, je l'ai signé à Montpellier. A l'époque je l'ai signé pour 400 euros brut mensuel... Donc en sachant que, ce n'était pas un contrat fédéral du coup, parce que le contrat fédéral le premier échelon il est à 800€ brut mensuel. Sauf que du coup au bout de 6 mois ils m'ont fait signer un avenant, et là, j'ai signé un contrat fédéral, donc j'ai été doublée, je suis passée à 800€ brut mensuel. Et puis petit à petit j'ai grimpé, mais franchement je grimpais de 200€ brut à chaque fois... C'était un peu lamentable, j'ai fini à 1200€ brut je crois, ou 1500€ brut, je ne sais plus. Enfin bref, je ne gagnais pas très bien ma vie quoi... Donc, à la Roche évidemment j'avais un boulot, à Montpellier ce n'était plus possible parce que j'avais les études et je m'entraînais 6 à 8 fois par semaine, donc là ce n'était vraiment pas jouable... En sachant qu'en plus on partait jouer la Ligue des Champions, donc on jouait le dimanche en championnat, le mercredi en Ligue des Champions, et le dimanche en championnat, et entre temps on s'entraînait... Donc en fait c'était juste impossible d'avoir les études et un boulot à côté. Donc honnêtement à cette époque-là je crevais la dalle, je me souviens que c'était vraiment la galère, je me revois ramener tout ce que je pouvais du foot qui restait des déplacements, les fruits, les bouteilles d'eau, les trucs à la con tu vois mais qui te permettent d'avoir des petits trucs chez toi quoi. Surtout qu'on était à Montpellier, donc tu peux imaginer que le coup d'un appart' à Montpel' ce n'est pas le coup d'un appart à Guingamp quoi

C.R. : Il n'y avait aucune aide du club là-dessus, sur le logement ?

E. : Ah non, moi je n'avais pas eu d'aides, je n'avais pas eu d'aides du tout... Donc je payais, j'avais 500 balles de loyer, pour un pauvre studio de merde en plus, donc c'était vraiment la galère, vraiment, vraiment la galère, heureusement j'avais des bourses, enfin bon bref, je m'en suis un peu tirée comme je pouvais quoi, des bourses, des APL... »

(Entretien avec Elodie, France)

Dans le cas d'Elodie, les variables de genre et de classe se croisent. D'une part, même en évoluant au plus niveau possible en France pour les femmes, elle perçoit un salaire relativement faible. D'autre part, issue d'une famille populaire ses parents n'ont pas pu l'accompagner financièrement dans sa carrière, à l'inverse d'autres joueuses (Jessica par exemple), et lui permettre ainsi d'évoluer dans de meilleures conditions. Par ailleurs, en ayant des rapports conflictuels avec sa famille, elle se retrouve isolée dans les moments difficiles de sa carrière, ce qui peut exacerber les difficultés financières rencontrées.

2.1.1.3. L'instabilité du statut de footballeuse

Dans leur pratique à haut-niveau, les joueuses ont souligné l'instabilité de leur statut, et la nécessité de devoir anticiper un désengagement inattendu de la pratique :

« C.R : Et du coup après ça tu as arrêté pour te soigner ?

E. : Soigner non, parce que c'est irréparable, maintenant le seul truc qui me soignera c'est d'avoir une prothèse, donc je serai jamais soignée, et je ne serai jamais soignée non plus de tout ce que j'ai raté, c'est-à-dire à savoir les JO, la Coupe du Monde, enfin... Évidemment c'est un préjudice qui est inestimable.

C.R. : Oui, et irréparable

E. : Et irréparable, en plus de mon genou qui est irréparable. Je joue pour le plaisir et à faible niveau, et que quand je peux, mais c'est vrai que ça m'en a coûté... Mais heureusement pour moi j'avais prévu l'après... Parce qu'on est aussi très seule dans le processus après » (Entretien avec Elodie, France)

À la suite de sa sortie de carrière très précoce, Elodie a été esseulée dans son insertion professionnelle. En plus d'avoir eu des déceptions sportives, elle a dû rebondir afin de trouver un travail pour vivre. Pressentie comme une joueuse talentueuse, tout s'est très vite arrêté pour elle alors qu'elle ne s'y attendait pas forcément. C'est pourquoi toutes les joueuses interrogées soulignent la nécessité d'avoir une activité en parallèle de leur pratique :

« S. : C'est ça, j'ai toujours eu le double projet, j'ai toujours dit "attention à avoir un double projet". Vous vous êtes, aujourd'hui il n'y a rien qui garantit que des joueuses peuvent être professionnelles et surtout qu'on peut leur donner un salaire suffisamment décent pour leur permettre de continuer à s'entraîner, à vivre et à préparer leur futur parce que donner un salaire, c'est bien, mais la joueuse se pète, demain, le contrat il va

au bout de l'année et la joueuse est sans projection derrière. Donc moi ça a toujours été j'ai un double projet, le foot s'arrête un jour, j'ai mon travail à côté.

C.R. : Ça, c'est toi qui te l'ai dit ou on te l'a dit aussi ?

S. : C'est moi, je ne me suis jamais dit, à part quand j'étais aux États-Unis, "Ok je peux être pro", mais j'avais pris une disponibilité avec la ville, à tout moment je pouvais revenir prendre un poste au sein de la ville, je n'étais pas sans emploi » (Entretien avec Sandrine, France)

Bien qu'elle soit partie pour jouer dans le championnat le plus prestigieux pour les femmes, Sandrine a conservé son emploi au cas où cette expérience ne fonctionnerait pas. Un an après son départ, et après une faillite financière de la ligue étasunienne, Sandrine a dû rentrer en France. Elle a vécu cela comme un retour en arrière, bien que cela n'était pas dépendant de ses performances :

« S. : J'ai beaucoup de mal à ce moment-là, beaucoup de mal parce que je me dis "ok la ligue fait faillite, je, qu'est-ce que je fais?". [...]. Du moment où je sais en décembre que je vais être sur le marché de l'emploi, du sport, je mets une offre, et c'est au club qui à ce moment-là va me correspondre le mieux, dans la façon de gérer le club » (Entretien avec Sandrine, France)

L'ex-internationale montre que sa première préoccupation à son retour a été de trouver un emploi, car elle savait qu'elle ne pourrait pas vivre de sa pratique. Cet exemple nous amène alors à nous intéresser plus particulièrement à la façon dont les joueuses concilient leur pratique à leur emploi, et la façon dont l'un s'adapte à l'autre.

2.1.2. Articuler sa pratique du football à son métier, ou, son métier à sa pratique...

Étant donné que les joueuses ne peuvent pas vivre uniquement de leur pratique, elles sont obligées de travailler en parallèle, et surtout, d'organiser ces deux activités pour que les emplois du temps coïncident.

2.1.2.1. Adapter ses horaires

Afin d'allier leur pratique à leur métier, les joueuses sont obligées de s'engager dans un travail qui offre la possibilité de s'entraîner, souvent quotidiennement, et de jouer tous les week-ends :

« C.R. : Et tu faisais quoi comme travail ?

S. : Le premier je suis aux espaces verts, le service technique. Donc je tondais la pelouse, ramassais les crottes de chiens, je plantais, je n'ai pas de diplômes à l'époque. Je tonds, je trace un peu, je plante des fleurs, j'arrose. Je fais ce genre de choses.

C.R. : Et physiquement, ce n'est pas trop dur ? Tu as un métier du coup qui est physique et en plus tu t'entraînes très fréquemment j'imagine, tu arrives à tenir ?

S. : Je me lève tous les matins à 7h, je suis au boulot à 7h30. C'était à 100 mètres dans ma rue, ça allait, et je finissais à 16h. Donc j'avais un laps de temps où je pouvais me reposer avant d'aller m'entraîner. Mais en effet, c'était, c'est un peu fatigant, c'est un peu fatigant » (Entretien avec Sandrine, France)

En travaillant pour les espaces verts de la ville où se trouve son club, Sandrine peut concilier ses deux activités et se concentrer sur ses performances de joueuses, malgré l'exigence physique de son métier. Avoir une activité professionnelle modulable permet de conserver une pratique à haut-niveau :

« E. : Moi j'avais ma thèse, et heureusement pour moi c'était modulable, mais il y a toutes celles pour qui ce n'était pas modulable, donc en fait on retrouvait celles qui pouvaient. L'entraînement c'est celles qui étaient en études, ou celles qui avaient un boulot voilà, un peu fictif [...]. Et puis après on s'entraînait le soir, on doublait deux fois dans la semaine, le mardi et le jeudi, et après on s'entraînait le soir tout le reste de la semaine je crois. Donc voilà, et alors celles qui ne pouvaient pas, parce qu'elles bossaient, elles bossaient le matin... Je m'en souviens que certaines s'entraînaient entre midi et deux, du coup elles ne bouffaient pas

C.R. : Elles faisaient un entraînement individuel ?

E. : Ouais, elles allaient à la salle, elles se faisaient leur entraînement, du coup elles sautaient le repas du midi, et elles venaient s'entraîner le soir, du coup ça n'avait pas de sens quoi... Tu imagines, tu te fais une journée de 8h de boulot, tu t'entraînes entre midi et deux, tu t'entraînes, tu ne bouffes pas, et tu viens t'entraîner le soir. J'en ai connu qui faisaient ça... » (Entretien avec Elodie, France)

Elodie, pendant les 3 années de sa thèse, a pu plutôt facilement concilier sa pratique à son métier. Néanmoins elle présente ici les difficultés des joueuses qui n'ont pas la chance d'avoir un métier qui offre cette souplesse. C'est un facteur également souligné par Jessica au sein de la NWSL :

« C.R. : Vous avez le droit de travailler à côté ?

J. : Oui, oui, on a le droit mais il faut trouver quelqu'un qui peut t'engager. Moi tu sais mes collocs, il y en a une elle coache des personnes privées. Donc elle fait de l'argent, c'est son horaire aussi, mais, tu sais ce n'est pas pareil que de travailler au restaurant du coin parce qu'une semaine sur deux tu es envoyée au match, le matin tu t'entraînes, puis, il y a toujours quelque chose » (Entretien avec Jessica, Québec)

Jessica ne travaille pas en parallèle de sa pratique car elle perçoit suffisamment d'argent en cumulant le salaire de son club, de son équipe nationale et de ses sponsors. Néanmoins, elle vit en collocation, et témoigne du quotidien de ses colocataires qui n'ont pas les mêmes sources de revenu qu'elle. Les joueuses sont amenées à réfléchir aux métiers qu'elles peuvent exercer afin que ceux-ci leur permettent de pouvoir continuer à s'entraîner et à jouer. Les joueuses doivent donc faire des choix stratégiques, tant sur leur choix de métier, que sur le lieu où elles l'exercent.

2.1.2.2. Faire des choix stratégiques

La carrière des joueuses semble être dictée par deux éléments : 1) les clubs qui souhaitent les recruter et 2) les clubs qui leur offrent l'opportunité de travailler en parallèle. C'est ce qui est revenu dans le discours des joueuses, qui organisent ainsi leurs changements de clubs en fonction de ces paramètres :

« C.R. : Et du coup le départ pour Montpellier c'était d'abord un choix de travail ou le projet footballistique ?

A. : Bah, toujours les 2... J'ai fini Sainté (i.e. St Etienne), et Montpellier m'avait contactée pour descendre là-bas, et il y avait un projet sportif, ils avaient fini deuxième et donc ils étaient sélectionnés pour la Ligue des Champions, donc je n'avais pas eu la chance de faire encore. Donc il y avait le projet sportif qui m'intéressait [...] et, euh quand j'ai négocié pour aller à Montpellier où, au départ, en fait je gagnais, je n'en sais rien, je crois que j'étais à 1500€ à Sainté, et l'idée, en travaillant, moi je leur avais dit, "moi je veux bien descendre mais faut me trouver un travail". Dans un premier temps ils ne m'ont pas trouvé un travail, ils m'ont fait une feuille de paye et je n'étais payée qu'en tant que joueuse, mais moi j'ai insisté pour avoir un métier et ne pas être juste là pour jouer au foot. Donc j'ai pu obtenir [...] une fois que j'ai eu ce travail-là, ce qu'ils me donnaient en tant que joueuse ils le déduisaient, et, voilà, c'était, pas forcément...

Mais moi ça m'allait très bien de pas être dépendante financièrement d'eux. Parce que je sais que ça peut aller très vite » (Entretien avec Aurélie, France)

Aurélie oriente son choix de club en fonction des ambitions sportives mais aussi en fonction du travail qu'elle pourra obtenir en signant chez eux. Après quelques années de pratique elle a changé de club pour jouer dans une ville voisine et elle a ainsi pu conserver son emploi. Les joueuses doivent systématiquement avoir ces deux éléments en tête pour anticiper leurs transferts :

« S. : Je vais signer avec les Wild Cats de New Jersey. Et là je peux retourner aux États-Unis parce que j'ai un contrat d'employeur de club pendant X temps.

C.R. : Mais du coup c'est plus dans une Ligue pro ?

S. : Là c'est Amateur Association, c'est la Women Soccer Amateur Association, c'est vraiment la Ligue amateur.

C.R. : Et t'es payée quand tu vas là-bas ?

S. : Oui, je suis payée, et je donne des cours, des cours à des jeunes américaines et c'était juste indécent les tarifs... L'heure, 100 dollars américains par joueuse... Je faisais 5 h, 3h par jour multiplié par 5, j'avais un bon matelas » (Entretien avec Sandrine, France)

Sandrine, après son aventure avortée aux Etats-Unis s'est relancée en France et a dès que possible retrouvé un club aux Etats-Unis. Malgré le caractère amateur de cette nouvelle équipe, elle a pu repartir car elle avait anticipé le fait de travailler outre-Atlantique. Cette double focale n'est pas dépendante du championnat français mais est nécessaire pour toutes les joueuses qui évoluent dans des clubs où les salaires ne leur permettent pas d'avoir une rémunération suffisamment élevée pour vivre. Cette anticipation est indispensable pour ne pas se retrouver dans une forme de précarité économique. Ces situations peuvent avoir tendance à évoluer, notamment au sein du championnat de Division 1 où dans les plus grands clubs (Lyon, Paris, Montpellier) aucune joueuse ne travaille en parallèle (Arrondel & Duhautois, 2020). Ces situations semblent dépendantes du bon vouloir des dirigeant·es des clubs, des revenus que les clubs génèrent et de l'investissement qu'ils proposent auprès des femmes :

« A. : Moi quand j'ai quitté le club en 2007, donc c'est l'année où on a fini championnes de France, et donc l'année où derrière, à la fin de l'année pour fêter le titre, il y a Aulas qui avait invité toute l'équipe à St Tropez comme il le fait toutes les saisons avec les

garçons. Mais moi j'avais les partiels et il était hors de question que j'aie fait la fête et que j'aie aux rattrapages des partiels après. Donc je n'y étais pas allée... Et puis bon l'histoire des paillettes et tout ça, ça m'a pas... Enfin voilà j'aurais bien aimé y aller avec mes copines mais j'avais mes examens et c'était bien plus important que d'aller boire des canons... » (Entretien avec Aurélie, France)

Le témoignage d'Aurélie montre son rapport au monde professionnel : elle reste concentrée sur ses études car même si le président offre, sur un moment donné, des conditions exceptionnelles, le quotidien de la joueuse n'y ressemble pas, elle doit donc se concentrer sur ce qui lui permettra d'avoir un salaire les saisons suivantes. Les travaux de Maurizio Valenti (Valenti, 2019 ; Valenti et al., 2021) identifient deux structures de clubs pour les femmes : celles qui sont attachées à un club d'hommes, et celles qui sont indépendantes. Plusieurs clubs, comme l'Olympique Lyonnais en 2004 (Arrondel & Duhautois, 2020) ont « absorbé » des clubs indépendants voisins (le FC Lyon dans ce cas) afin d'avoir une section d'hommes et une section de femmes. En effet,

« un nombre croissant de clubs de football masculin basés dans les ligues masculines les plus lucratives (c'est-à-dire le Big-5)⁹⁵ ont commencé à intégrer une section féminine au sein de leurs structures »⁹⁶ (Valenti, 2019, p. 174)

Par conséquent, les conditions, comme celles décrites par Aurélie ou Elodie précédemment, s'améliorent et sont meilleures que celles dans d'autres clubs. Néanmoins, l'auteur souligne que les facteurs institutionnels, sociétaux et organisationnels qui peuvent motiver ces intégrations ne permettent pas de rendre les conditions offertes aux femmes plus égales et proches de celles offertes aux hommes.

« L'intégration entre le football masculin et le football féminin pourrait s'expliquer par le niveau de sensibilisation des dirigeants d'un club masculin à des objectifs sociétaux plus larges tels que l'égalité des sexes et la représentation des femmes. En outre, une autre explication pourrait être que les clubs masculins considèrent le développement

⁹⁵ Le Big Five représente les championnats nationaux des cinq pays européens considérés comme ayant les championnats les plus attractifs : Angleterre, Allemagne, Espagne, Italie et France.

⁹⁶ Traduction libre : « An increasing number of men's football clubs based in the most financially lucrative men's leagues (i.e. Big-5) have started to integrate a women's section into their ownership structures »

d'une section féminine comme un investissement financièrement intéressant à long terme »⁹⁷ (Valenti, 2019, p. 181)

Ce travail de Maurizio Valenti (2019) souligne que les raisons d'intégration des équipes de femmes sont davantage managerielles et économiques qu'égalitaires, voire même une obligation en France. Au sein des clubs les ressources allouées ne sont pas les mêmes pour les équipes de femmes et d'hommes. Luc Arrondel et Richard Duhautois (2020) ont comparé les budgets prévisionnels des clubs français de Ligue 1, Ligue 2, National 1 avec ceux de Division 1, sur la saison 2020-2021. Les deux clubs français de Division 1 ayant le plus budget le plus élevé sont l'OL et le PSG. Leur budget reste incomparable à celui des hommes. Par exemple, le budget du PSG femmes est de 6,5 millions, ce qui représente moins que le salaire annuel de plusieurs joueurs chez les hommes (Marco Verrati, qui n'a pas le salaire le plus élevé, perçoit 7 millions par an). En moyenne, les clubs de Division 1 ont un budget de 2.14 millions d'euros (cette moyenne est fortement tirée vers le haut par le PSG et l'OL) et celle des clubs de National 1 est de 2.4 millions d'euros. Les différences entre les sommes allouées aux équipes de femmes et d'hommes d'un même club sont donc très élevées, et celles-ci tendent à s'accroître quand les clubs évoluent dans des structures indépendantes. Ainsi, au sein des clubs intégrés (Valenti, 2019) la séparation et la hiérarchisation (Kergoat, 1992) des équipes en fonction du sexe tend à produire des situation de précarité économique pour les joueuses. Elles sont obligées de cumuler deux activités, puisqu'une seule en suffit pas à les rémunérer.

2.2. Des conditions de traitement et de reconnaissance peu élevées

En plus des conditions économiques des joueuses, qui les amènent à devoir anticiper leurs choix de clubs et concilier une pratique sportive à un métier, s'ajoutent les conditions de traitement et de reconnaissance au sein des clubs, qui semblent être des facteurs limitants à la pratique du football par les femmes.

⁹⁷ Traduction libre : « Integration between men's and women's football might be explained by the level of awareness that managers of a men's club have with regards to broader societal objectives such as gender equality and the representation of woman. Moreover, alternative explanations might be that men's clubs consider the development of a women's section as a financially attractive investment in the longterm »

2.2.2. Le traitement des joueuses

2.2.2.1. *Le rôle des agents*

Le monde du football et du professionnalisme est un microcosme au sein duquel se jouent des enjeux dont les joueuses n'ont pas forcément conscience et auxquels elles n'ont pas été préparées. Le rôle des agents pour les transferts semble faire partie du mauvais traitement que connaissent plusieurs joueuses :

« A. : Après voilà je ne veux pas balancer, mais il y a eu des choses, des faits qui ont fait, je pense que, il y a des gens des requins un peu dans le milieu, dès qu'il y a de l'argent, il y a des pseudos conseillers/agents qui arrivent et qui inventent des histoires, et qui font des trucs qui n'avaient même pas lieu d'être » (Entretien avec Aurélie, France)

En 2007, Aurélie est priée de quitter son club, sans en comprendre réellement les raisons puisqu'elle a le sentiment d'avoir réalisé une bonne saison. Elle reste néanmoins évasive sur le sujet mais souligne le traitement moyen qu'elle reçoit de la part du club avec lequel elle vient d'enchaîner plusieurs saisons, et notamment le rôle joué par les agents. Quelques années plus tard, Elodie livre un témoignage similaire :

« C.R. : Comment tu l'as trouvé ?

E. : C'est plutôt lui qui m'a trouvée (rires), et comme on est dans des situations de vulnérabilités en fait, bah on se laisse un peu, on se laisse bernier... Donc c'était un tocard en fait, qui m'a fait signer à Lyon pour 1500€ net, alors que j'aurais pu sans doute obtenir bien plus quoi... Mais bref, après j'étais esseulée quoi, j'étais esseulée parce que quand tu signes à Lyon pour 1500 balles, c'est la merde. Et en plus j'ai dû le payer, donc comme le club a refusé de le payer, c'est moi qui ai dû payer ses honoraires, ça c'était quand même le sketch... Donc c'était les débuts des agents, je pense que maintenant c'est un peu différent, mais à l'époque c'était compliqué

C.R. : C'était infaisable sans agent ?

E. : Ah si j'aurais pu le faire sans agent, c'est juste qu'en fait, je me disais qu'il allait me sauver la mise, et que ça allait être beaucoup mieux, et au final, pas du tout, pas du tout... Le problème c'est que dans ce milieu-là on nous piétine tellement, que, on a une estime de soi proche de 0, on se sent incapable de faire les choses par nous-mêmes, on se sent incapable d'avoir mieux que ce qu'on a actuellement, moi je suis passée de 1200€ net à

Montpellier, en fin de contrat à Montpellier, et j'ai eu 1500€ net à Lyon. Donc pour moi il y a eu une augmentation significative tu vois » (Entretien avec Elodie, France)

Le transfert décrit par Elodie a eu lieu en 2013. En rentrant plus dans les détails que ne le fait Aurélie, elle montre que ces personnes profitent de la vulnérabilité des joueuses. Si ces situations ne semblent pas propres à la pratique du football par les femmes, tant les exemples sont courant également dans la pratique du football par les hommes, ces exemples permettent de caractériser les nombreuses difficultés que les femmes rencontrent dans leur pratique. Si effectivement, au même titre que les hommes, leur carrière peut être mise en péril par des blessures, des agents véreux, des difficultés à trouver un club, etc., elles cumulent en plus des difficultés propres au fait d'être des femmes, comme la domination économique présentée précédemment, les rendant d'autant plus vulnérables au sein de ce milieu.

2.2.2.2. Le rôle des clubs

Le traitement des clubs a également été souligné par les joueuses à travers les conditions de pratique offertes :

« E. : Oui, j'arrive à Guingamp, donc là je fais une chute de 50 étages, autant te dire que j'ai pris cher parce que j'arrivais de Lyon où, au-delà du salaire qui n'était pas terrible, j'avais quand même des conditions décentes pour m'entraîner quoi... Des vestiaires attitrés, des terrains de qualité, du matériel, des équipements à ma taille chaque année, on recevait une valise complète... En plus du coup de mon contrat de sponsoring individuel où je recevais des paires de chaussures tous les mois... Je suis arrivée à Guingamp, alors là... Autant te dire que c'était la désillusion totale... On avait un pull, deux maillots, deux shorts, deux paires de chaussettes, pour toute la saison

C.R. : Pour entraînement et match ?

E. : Non, on avait en plus des équipements de match, mais c'était ça pour s'entraîner quasiment tous les jours quoi... [...] En plus des équipements laids, pas à notre taille, enfin tu imagines bien le truc... On partait en bus pour tous les déplacements. Donc tu imagines quand tu es à Guingamp faire Nîmes, Montpellier, Lyon, Rodez...

C.R. : Vous ne partiez pas les jours mêmes quand même ?

E. : Non, on partait la veille, on dormait une nuit à l'hôtel, ça c'est pareil, c'était tributaire du budget, si on avait trop dépensé le budget, à la fin de l'année on était au formule 1. Et puis on se tapait 32h de bus dans le week-end, sachant que le retour, le retour se

faisait le dimanche après le match. Donc on partait au mieux à 18h, on arrivait au mieux à 5/6h du mat, ce n'était pas des cars couchettes hein, c'était des cars scolaires, tu n'as même pas la place pour mettre tes jambes devant, et la plupart elles ont bossé à 8/9h le matin » (Entretien avec Elodie, France)

Le transfert mentionné ici par Elodie date de 2015, et elle souligne le contraste des conditions entre deux clubs évoluant au même niveau (Division 1). La description faite sur les différents points relève du manque de professionnalisme offert par ce club et, par conséquent, des difficultés qu'ont les joueuses à avoir une pratique de haut-niveau sans avoir un traitement convenable en même temps. Elodie est la seule joueuse à avoir eu une description aussi critique des conditions de pratique, les autres joueuses ont eu tendance à souligner ce qui était bien, ou ce qu'elles avaient vu évoluer. Toutefois, à travers l'exemple de Jessica, nous pouvons faire le constat d'une différence de conditions entre la France et les Etats-Unis :

« J. : C'est sûr qu'il y a une différence... C'est sûr que s'entraîner à 17h c'est pour moi, tu sais j'ai ma journée à rien faire là quasiment, je ne peux pas aller visiter quelque part parce qu'il faut que je revienne pour l'heure. Mais non, vraiment, c'était différent, il y a des différences dans tout ça là.

C.R. : Et quand tu allais jouer à l'extérieur, tu trouvais comment les conditions ailleurs dans les autres villes ?

J. : Ça dépendait... Moi par exemple jouer sur un terrain synthétique où qu'il y a un trou dessus, ça je trouve que c'est ridicule... A Fleury il y a une bosse comme ça sur le terrain [*elle fait un geste de bosse*]. Après ça, il y a des terrains où on joue synthétique, je trouve ça un peu, un peu plate... Après ça il y a des bons stades, Lyon, PSG c'est correct. » (Entretien avec Jessica, Québec)

Jessica souligne quelques éléments qui l'ont marquée lors de son passage en France en 2019, notamment parce qu'aux Etats-Unis, aussi bien à l'Université que dans son club, elle a toujours décrit les conditions comme parfaites. En plus du traitement matériel accordé aux joueuses, ce sont les preuves de soutien et de reconnaissances qui semblent manquer aux joueuses au sein de leurs clubs.

2.2.3. La reconnaissance accordée aux joueuses

Le dernier élément qui est révélateur de la précarité et des difficultés des joueuses à haut-niveau est la reconnaissance qu'elles ont au sein des clubs :

« A. : Mais à l'époque, pff... C'était, c'était, on n'était pas, on n'était pas reconnues et on n'avait pas même de quoi être reconnues. On avait les terrains pour s'entraîner, mais il n'y avait pas de grande reconnaissance du reste, du, de l'entourage... » (Entretien avec Aurélie, France)

Aurélie montre ici que la reconnaissance au sein de son premier club en Division 1, au début des années 2000, est moindre. Elle décrit ensuite dans son club d'après la façon dont la reconnaissance de la part du club à commencer à se développer, petit à petit :

« A. : Bah ça s'est passé quand Aulas il a commencé à s'intéresser au foot féminin, alors ça s'est fait, progressivement [...]. On a commencé à voir, à bénéficier du maillot de l'OL, des, des équipements, donc ça c'est tout ce qui est un peu matériel, les infrastructures... Donc voilà, on a pu jouer à Gerland, sur le numéro 10, donc avec un petit plus de publics, donc tout, tout s'est fait progressivement » (Entretien avec Aurélie, France)

En changeant de club, notamment en rejoignant l'Olympique Lyonnais, et en avançant dans les années, les conditions de reconnaissance s'améliorent. Toutefois, en comparaison avec les hommes, celles-ci restent moindres :

« S. : Le fait de ne pas avoir de ballon d'or, de ne pas avoir de récompenses, de pas... Tu vois les trophées de l'UNFP ou autres choses [...]

S. : On a vu du changement... On l'a vu aussi dans les conditions de l'Équipe de France : le temps, le temps plus long de rassemblement pour préparer les matchs internationaux, le fait qu'elles voyagent en première classe, le fait qu'elles accèdent au château. Voilà, qu'elles soient pour la plupart, des égéries de certaines marques, font qu'en effet, le football français a pris une dimension.... Je dirais, maintenant, qu'il reste, à gagner la dimension du terrain... La dimension du terrain aujourd'hui, on ne prend pas de plaisir, je vois des tribunes vides, je regarde encore sur foot+ les matchs... La dernière fois, j'ai regardé Fleury - Guingamp, c'est la façon dont s'est filmé il y a, il n'y a personne dans

les stades, ça nous fait défaut, ça nous porte préjudice » (Entretien avec Sandrine, France)

Sandrine prend ici l'exemple du ballon d'or, trophée international décerné depuis 1956 au meilleur joueur de l'année, qui n'existe que depuis 2018 pour les femmes. Elle souligne cependant plus tard dans notre échange l'évolution des conditions de pratique, et le chemin qu'il reste encore à parcourir. Le temps semble, dans les discours des deux joueuses, jouer en faveur de l'évolution de la reconnaissance de la pratique des femmes. Toutefois, cette reconnaissance n'en reste pas moins un facteur limitant à leur pratique, et la notion de club intégré (Valenti, 2019) ne permet pas d'effacer ces différences de considération et l'invisibilisation à laquelle la pratique du football par les femmes fait encore face (Ottogalli-Mazzacavallo et al., 2021).

3. Au-delà de la sphère footballistique, la place des relations personnelles et l'anticipation de l'après-carrière

Les joueuses doivent articuler leur pratique footballistique à leur profession, mais aussi à leurs interactions personnelles avec leur sphère familiale, amicale et amoureuse (Forté, 2006).

3.1. Une vie personnelle entre parenthèses

Au cours de leur carrière les joueuses sont amenées à changer de clubs, ce sont donc leurs relations familiales et professionnelles qui en pâtissent. Il devient nécessaire d'avoir un·e conjoint·e qui accepte de suivre les changements de vie de la joueuse, et également, réussir à toujours trouver un travail convenable. Les interactions avec ces deux sphères sont donc mises à mal tout au long de leur carrière, et ce sont souvent celles-ci qui peuvent amener les joueuses à se désengager d'une pratique au haut-niveau.

3.1.1. Les interactions familiales

Les interactions familiales sont celles qui ont souvent amenées les joueuses à connaître des bifurcations dans leurs carrières.

3.1.1.1. La volonté d'avoir un enfant

Il est fréquent de voir dans les médias des nouvelles concernant les enfants de joueurs de football de haut-niveau ou le fait qu'un joueur est devenu père. Ces nouvelles sont moins fréquentes chez les joueuses, notamment parce qu'une grossesse met un coup d'arrêt à leur carrière. Sur toutes les joueuses interrogées à haut-niveau, aucune n'a eu un enfant au cours de sa carrière. Si avec plusieurs d'entre-elles le sujet n'a pas été abordé parce qu'elles ne l'ont pas mentionné, d'autres ont présenté ce facteur comme déclencheur de leur fin de carrière :

A. : « Faque en gros j'ai fait les Jeux Olympiques, puis, avec Roch on parlait de fonder une famille, puis on voulait avoir un petit peu de temps à 2 avant d'avoir une vie à 3. Faque j'ai décidé de prendre ma retraite officiellement en mai 2017 » (Entretien avec Annie, Québec)

A 31 ans Annie arrête sa carrière et 2 ans plus tard elle a son premier enfant. Elle fait le choix, notamment après avoir connu plusieurs blessures, de ne pas reprendre une pratique à haut-niveau après avoir accouché. C'est également un élément qui a influencé la fin de carrière d'Aurélie :

« C.R. : Et du coup pour en venir à ta fin de carrière, tu m'as dit que en 2012 tu t'es arrêtée quand tu étais au PSG, et c'est pour quelles raisons que tu as mis fin à ta carrière ?

A. : En fait il y a un moment donné où je bougeais toutes les années, j'avais besoin de stabilité, même sur l'aspect familial et personnel, d'avoir des relations à chaque fois des objectifs sportifs qui diffèrent, enfin c'est compliqué. Et donc à un moment donné quand je me retrouve au PSG, oui c'est certes, il y avait des conditions plutôt agréables, des objectifs sympas, mais en fait je n'étais pas réellement heureuse dans ma vie de femme entre guillemets. Et voilà, je me suis dit "est-ce que tu es heureuse ? Non, tu n'es pas forcément heureuse", donc retourner auprès de, voilà, t'as fait ce que tu avais à faire, voilà j'avais fait le tour. J'avais besoin de rentrer près de ma famille et de me reconstruire. J'avais plus d'objectifs de créer, d'avoir des enfants, et d'avoir, ce qui est compliqué aujourd'hui de faire les deux. [...]. Mais au foot, dans le foot féminin aujourd'hui, il y en a, on va au bout de notre carrière, et quand on a fini on fait un bébé. Ce n'est pas possible de faire autrement, enfin moi je ne me voyais pas de faire un bébé, de repartir, parce que déjà physiquement ce n'est pas évident, et puis même je n'ai pas

envie quand on a un enfant, là je vois bien, ma petite elle a 2 ans, déjà je vais le soir à l'entraînement, entraîner les petites. Mais partir tous les week-ends et laisser ma petite, enfin, c'est, ce n'est pas compatible. » (Entretien avec Aurélie, France)

Après avoir connu 6 clubs différents en Division 1, et à l'âge de 30 ans, Aurélie (portrait 8) cherche à trouver une stabilité familiale et veut fonder sa famille. Elle a ainsi favorisé sa vie familiale, après avoir eu une carrière qu'elle a jugée complète et achevée. Indépendamment de la volonté d'avoir des enfants, c'est le rapport plus global à la famille qui peut avoir un impact sur l'évolution de la carrière des joueuses.

Aurélie : une globe trotteuse de Division 1

Aurélie est née en 1983 dans un village au nord-ouest de Lyon. Son père, agent EDF, l'emmène très vite sur les terrains lorsqu'il joue en club avec ses coéquipiers. Sa mère, laborantine, encourage son engagement dans son premier club à 7 ans, même si son soutien est moins important que celui de son père. Sa présence parmi les garçons jusqu'à ses 15 ans est acceptée, voire valorisée, car Aurélie a un très bon niveau. Néanmoins, sa place sur les terrains détonne dans les années 1990, elle est la seule fille dans son équipe, et il est rare qu'elle en affronte d'autres. En 1998, quand elle intègre une équipe sénior non-mixte en Division 1, elle est légèrement décontenancée : elle découvre un nouveau monde. A partir de cette époque, Aurélie va connaître 6 clubs différents en D1. Tout d'abord, elle fera ses gammes dans les plus grands clubs lyonnais : après avoir joué à Caluire, elle rejoint le FC Lyon en 2002, qui devient l'Olympique Lyonnais en 2004. C'est quand elle porte les couleurs de l'OL qu'elle est appelée en Équipe de France pour la première fois en 2005. Elle sera fréquemment appelée aux rassemblements des bleues jusqu'en 2010. En 2007, après avoir remporté son premier titre de championne de France avec les fenottes, elle évolue deux ans à Saint-Etienne, afin de finir son master en STAPS qu'elle fait à Lyon. En 2009, avec son diplôme en poche, elle intègre le club de Montpellier, puis celui de Rodez, avant de rejoindre le PSG en 2011. Tout en travaillant en parallèle, Aurélie découvre le football européen à travers la Ligue des Champions. En 2012, fatiguée de ces changements de vie fréquents qui exigent des fortes capacités d'adaptation, Aurélie décide de revenir à Lyon et de jouer en équipe réserve de l'OL. Davantage tournée vers l'implication au sein d'un projet professionnel et d'une vie familiale, Aurélie arrête sa carrière en 2016 et met au monde une petite fille.

Elle est désormais entraîneuse pour les jeunes à l'OL, en parallèle de son travail de formatrice de BPJEPS.

Encadré 8 : Portrait 8, Aurélie, France

3.1.1.2. L'éloignement familial

Les joueuses peuvent être amenées au cours de leur carrière à évoluer à l'étranger, cette variable a alors une incidence sur leur vie de famille et peut influencer leur choix de carrière :

« M : Et puis aussi en France voilà j'avais, bah j'avais un copain à l'époque, et je me suis dit "ouais rester aux Etats-Unis pour jouer et tu vois vivre encore une année pourquoi pas, mais y aller juste pour dire que je reste ce n'était pas..." »

C.R. : Ouais, tu n'avais pas envie forcément de

M. : Ouais, je n'avais pas, j'étais dans un point dans ma vie où je me disais "1 an, voilà j'ai vécu 1 an", moi honnêtement mon année aux Etats-Unis, je n'ai pas envie de dire que c'était 1 an, entre parenthèses, mais j'ai vécu des choses que je pense jamais je n'aurais vécu ailleurs, du fait que, voilà, c'était les Etats-Unis. Donc j'ai bien profité, et je me suis dit "ouais, j'ai fait, j'ai fait le tour, et je rentre" » (Entretien avec Manon, France)

Après avoir joué un an dans une université américaine, Manon a hésité à poursuivre son aventure outre-Atlantique afin de favoriser ses chances de jouer à haut-niveau. Cependant, l'éloignement avec son compagnon l'a amenée à rentrer en France. Elle a ensuite poursuivi sa carrière, mais elle a fait le choix de ne pas rester éloignée trop longtemps, notamment pour ne pas compromettre sa relation. C'est un choix qui a également eu un impact sur le choix de fin de carrière de Sandrine :

« C.R. : Pourquoi tu t'arrêtes ?

S. : Parce que j'ai rencontré ma femme.

C.R. : Et ce n'est plus compatible ?

S. : Non, à ce moment-là, j'ai envie de vivre mon bonheur pleinement, j'ai envie de m'installer, j'ai envie de construire quelque chose avec elle et puis j'arrive aussi à saturation, physiquement, mentalement, de tous les déplacements, de tout le rush, partir, revenir, et je vois que la dernière année après l'équipe de France, j'ai plus envie.... C'est

pour moi, c'est dur d'aller à Juvisy, aller m'entraîner à Juvisy. Je suis à Melun, je vais à Juvisy c'est une demi-heure mais j'ai, je n'ai plus envie de ça. » (Entretien avec Sandrine, France)

Après avoir côtoyé le plus haut-niveau en France et aux Etats-Unis, Sandrine se sent lassée de ce rythme de vie. Ce sentiment semble alors déclenché, ou renforcé, par la rencontre de sa future femme. Les interactions familiales, et notamment la volonté de construire une famille, ou simplement de s'installer durablement dans une relation, peuvent amener les joueuses à se désengager de leur carrière à haut-niveau. L'évolution des interactions avec la sphère amoureuse et familiale peut aussi converger avec celles de la sphère professionnelle. La pratique à haut-niveau des joueuses contraint l'évolution de leur carrière professionnelle en parallèle, et peut les amener, à un certain moment, à vouloir se concentrer sur cette dernière afin d'évoluer.

3.1.2. Les interactions avec la sphère professionnelle

Les sphères sportives et professionnelles rentrent souvent en conflit, et comme nous l'avons vu, il devient nécessaire de faire le choix d'adapter sa pratique à ses études ou à son métier :

« C.R. : Et pourquoi tu as décidé de partir toi en 2007 ?

A. : Alors je n'ai pas décidé directement de partir, c'était, l'époque c'était Farid Bensitti qui était le coach, et on a été plusieurs à être évincées
[...]

C.R. : Et du coup, comment ça s'est fait le choix de Sainté ?

A. : En fait, l'idée c'est que j'étais en première année de master, et je voulais valider ma deuxième année, donc il était hors de question que, que je parte loin, donc ils m'ont contactée, et moi tant que ça pouvait me permettre de continuer... » (Entretien avec Aurélie, France)

Afin de continuer à mener à bien son projet professionnel en parallèle de sa pratique footballistique, Aurélie a décidé d'adapter le choix de son club. D'autres joueuses ont sacrifié un temps leur carrière professionnelle, en ralentissant leur progression, afin de privilégier leur carrière sportive :

« C.R. : Et à ce moment-là, tu travailles quand même en tant que professeure d'éducation physique ?

K. : Définitivement, on ne peut pas vivre de ça en tant qu'arbitre. Mais ça demande toute une gymnastique en temps, en jumelant les 2. Le problème venait souvent, car c'était des tournois qui étaient dans le temps scolaire... Donc c'est pour ça que pendant des années, je prenais des contrats. Puis je prenais des contrats à plusieurs écoles comme ça, ça paraissait moins quand je devais partir pour 2 semaines. J'ai été ultra chanceuse parce que j'ai eu des directeurs d'école qui m'ont appuyée, parce que ça aurait pu ne pas être le cas. Et puis, comme l'année de la Coupe du monde, je le savais que j'étais pour manquer beaucoup trop de semaines d'école avec les séminaires, les compétitions, les qualifications... Donc cette année-là je n'ai pas pris de contrat et j'ai fait de la suppléance à la journée. Donc comme ça, si je partais 3 semaines dans une qualification, il n'y avait pas d'impacts. Puis je, j'ai fait de la suppléance. Faque c'est sûr que ça, au niveau de mon avancement dans mon travail, je me suis très, très, retardée, mais en même temps, je le referai demain matin car ça m'a permis de faire les 2 de front » (Entretien avec Karine, Québec)

Karine a d'abord dû faire un choix entre sa carrière de joueuse et d'arbitre, après l'université elle a alors opté pour le second choix. Elle est ainsi devenue arbitre de très haut-niveau puisqu'elle a arbitré les plus grandes compétitions internationales telles que les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde. Désireuse d'être professeure d'éducation physique, elle a mené les deux carrières en parallèle. Afin de favoriser sa carrière sportive, elle a freiné son développement en tant que professeure. Néanmoins, à la fin de sa carrière d'arbitre, elle a pu continuer sa carrière de professeure.

Cet exemple permet d'introduire la façon dont les joueuses anticipent leur reconversion après leur pratique à haut-niveau, et la façon dont elles évoluent professionnellement après avoir arrêté de jouer.

3.2. Et après ? Anticiper une reconversion

Comme présenté dans l'introduction de ce chapitre, sur les 11 joueuses évoluant à haut-niveau dans notre panel, 9 ont mené des études au sein d'une université, et sur les 2 n'en ayant pas fait, une d'entre-elle a repris une formation lors de sa retraite sportive. Notre échantillon est donc composé d'une majorité de joueuses ayant fait des études qui leur ont permis de trouver un métier en parallèle de leur pratique ou juste après celle-ci.

3.2.1. Faire des études

Jessica, la seule joueuse de notre échantillon qui évolue encore à haut-niveau actuellement, mène des études en parallèle d'une carrière internationale et professionnelle :

« C.R. : Ouais c'est super, et ta maîtrise c'est toujours en comptabilité ?

J. : Euh ouais, c'est en administration plus, plus général

C.R. : Tu le fais, j'imagine parce que ça t'intéresse, mais est-ce que c'est aussi, tu prépares à la sortie de ta carrière ?

J. : Ouais c'est ça, il faut que j'ai un diplôme c'est l'important, mais la maîtrise c'est la dernière éducation que je dois faire d'une façon, donc pour moi aller faire ma maîtrise c'est quelque chose que je peux faire en jouant, donc, pourquoi je ne le ferais pas en ce moment-là ? Puis je pense ça fait du bien aussi à mon cerveau de faire de quoi d'autres que... Ça serait facile de rien faire de toutes mes journées là mais je trouve ça bien de mettre un peu des défis intellectuellement » (Entretien avec Jessica, Québec)

L'objectif de Jessica semble double : assurer ses arrières pour l'après-carrière et garder en parallèle du sport un espace d'apprentissage et de réflexion. Sandrine n'a pas eu l'opportunité après le BAC de faire des études supérieures, ce qu'elle a alors souhaité entreprendre à la fin de sa carrière afin d'accéder à des postes de manager :

« C.R. : Et donc après, c'est là que tu reprends les études ?

S. : C'est quelque temps après, c'est, je vais reprendre les études... On est en quoi, 2016

C.R. : Ah oui donc tu laisses un petit temps, tu travailles sans avoir repris encore les études au début ou tu manages ?

S. : Ouais.

C.R. : Tes études permettent, après devenir manager de Juvisy ?

S. : Ouais, en fait mes études, je vais les faire en même temps que je suis manager. Parce que je me rends compte, et c'est un copain, qui est le préparateur physique de l'équipe qui me dit "mais moi, je te verrai tellement passer ça là ce diplôme manager pourquoi tu ne t'inscris pas ?" Et je regarde, je fais " attends, j'ai pas tous les requis" il me dit "mais vas-y applique", puis j'ai appliqué, et puis j'ai été reçue en entretien par Jean-Pierre Karaquillo qui est une bombe dans le circuit et qui a recruté Laurent Blanc, qui a recruté Zinedine Zidane, Brigitte Olive, qui a fait passer tous ces diplômés à ces gens-là, dont moi. Et lui ce qu'il recherche, c'est des personnes authentiques, des personnes

qui vont servir la cause de notre, de nos managers, et du coup j'ai un nom, je suis humble et j'ai une fidélité, donc je vais rentrer dans la promotion, la P9, la promo 9 » (Entretien avec Sandrine, France)

Sandrine souligne ici dans quelle mesure sa renommée lui a permis d'accéder à une formation prisée, afin d'avoir les diplômes de manageuse. Toutefois, elle a entrepris d'entamer cette formation car elle était d'ores et déjà dans le milieu du management en étant à la tête de Juvisy. Elle a saisi l'opportunité d'avoir des diplômes pour exercer un métier qu'elle faisait déjà. De nombreuses joueuses, ont, à la fin de leur carrière, saisi une opportunité professionnelle.

3.2.2. Les orientations professionnelles *post* carrière

Les entretiens ont permis de déceler deux types d'orientation professionnelle à la fin de la carrière à haut niveau. Premièrement, certaines joueuses ont découvert un nouveau métier :

« C.R. : Très bien et... Depuis mai 2017 tu as raccroché les crampons ?

A. : Ouais. Dans le fond, tu sais, je me suis fait demander de me joindre à des équipes seniors, mais.... J'ai joué toute ma vie au soccer, puis j'ai investi toute mon temps, mon énergie, tout ça. Puis j'adore encore le soccer. Mais on dirait que, au fond de moi, j'avais envie d'expérimenter autre chose. J'avais envie de me challenger sur autre chose... Puis, tu sais dans le fond, quand j'ai rencontré Roch, lui ouvrait son gym de CrossFit. Puis j'avais une amie, aussi, avec qui je joue au soccer dans le passé qui, elle aussi, avait quitté le soccer, puis elle s'était mise au CrossFit. Puis on dirait que j'avais envie de challenger dans un sport individuel... [...] Puis, faque c'est vrai que j'ai surtout consacrer mon temps à coacher, tu sais par ma formation de Kinésiologie j'avais un petit peu d'expérience de CrossFit depuis 2013, j'avais commencé en début 2013. Puis c'est ce qui a fait en sorte que j'ai rencontré Roch éventuellement, mais ça m'a permis de c'est ça, de travailler dans un domaine que j'avais étudié » (Entretien avec Annie, Québec)

Annie, à la fin de sa carrière, n'a pas continué à travailler dans différents clubs en tant que coach comme elle le faisait, mais a saisi l'opportunité de travailler dans la salle de CrossFit de son compagnon en tant que coach également. Bien qu'elle n'ait pas continué exactement dans la même voie qu'au cours de sa carrière de joueuse, elle a pu, grâce à ses études notamment, démarrer une carrière professionnelle dans un domaine qui lui plaît et pour lequel elle était apte

et préparée. Ce n'est pas nécessairement le cas d'Elodie, qui a, à la suite d'une fin de carrière brutale, dû s'adapter pour lancer sa carrière professionnelle :

« C.R. : Tu t'étais préparée comment pour l'après ?

E. : Euh, bah essentiellement, j'avais, je n'ai pas eu vraiment le choix... Tout s'est arrêté, j'ai soutenu ma thèse, j'ai arrêté ma carrière, tout est arrivé en même temps, j'ai eu trois mois un peu où c'était le néant, en plus il fallait que je règle mes histoires avec l'En Avant Guingamp, donc ce n'était pas hyper simple... Donc j'ai eu trois mois où je me posais la question "qu'est-ce que je vais faire de ma vie maintenant, clairement, qu'est-ce qui m'attend ?". Clairement je ne voulais pas aller dans la recherche, ça me faisait chier, je n'avais pas envie de ça... Et, en fait par le plus grand des hasards je suis montée sur scène pour une conférence Ted X, et voilà ça a été un peu une révélation pour moi, j'ai compris que c'est ce que j'avais envie de faire, et, après j'ai eu deux expériences professionnelles qui ne se sont pas forcément bien passées, donc j'ai décidé de monter ma propre boîte, et voilà... Donc tout ce que j'ai aujourd'hui, que ce soit le livre que j'ai écrit, que ce soit la boîte que j'ai montée, les stages de foot que je propose, les conférences, etc., je le dois qu'à moi en fait... On ne va pas se mentir.

C.R. : Ton expérience de footballeuse et le réseau que tu as pu te faire, t'a aidé dans ta reconversion ?

E. : Non, pas du tout, vraiment pas du tout... Quand j'ai arrêté le foot, j'ai disparu de la circulation, oubliée des médias, tu n'es plus personne, on t'oublie, tu disparais des médias, plus personne ne se pose la question, non, tu te démerdes toute seule... (Entretien avec Elodie, France)

Elodie souligne la force de caractère dont elle a dû faire preuve après avoir quitté précipitamment sa carrière à haut-niveau. Le sentiment de solitude et de délaissement qu'elle évoque ne l'ont pas empêchée d'avoir une carrière professionnelle riche, dans la mesure où elle cumule différents types d'activités, et se sert notamment de son passé de joueuse à haut-niveau dans ce qu'elle entreprend.

Deuxièmement, il y a les joueuses qui ont continué le parcours professionnel entamé en tant que joueuse :

« A. : Et après Rodez bah, Paris m'a débauchée, pareil, je ne voulais pas y aller, parce que l'année d'avant aussi ils m'avaient demandé mais le projet professionnel, il fallait que je sois pionne dans un collège, ça ne m'intéressait pas. Alors que l'année d'après ils m'ont proposé de bosser dans le milieu de la formation, et de former des jeunes, des BPJEPS, le métier que je fais aujourd'hui, donc j'ai eu la possibilité d'aller à Paris et d'avoir un boulot qui me plaisait » (Entretien avec Aurélie, France)

Indépendamment de la voie choisie, toutes les joueuses ont après leur carrière dû travailler, et toutes avaient anticipé le fait qu'elles ne vivraient pas exclusivement du football. Soit en faisant des études, soit en travaillant en parallèle, toutes les joueuses avaient réfléchi en amont au fait qu'elles devraient rapidement investir un projet professionnel à leur sortie de carrière.

4. Conclusion

Ce chapitre a été l'occasion d'aborder spécifiquement les carrières des joueuses qui ont côtoyé le haut-niveau. En comparant l'accession à ce « *monde diminué* » (Mennesson, 2006, p. 179) en France et au Québec, nous avons pu noter des différences dans les premières étapes de l'engagement. Au Québec, trois étapes ont été soulignées avant d'intégrer une équipe de haut-niveau : 1) la participation aux Jeux du Québec, 2) la sélection au sein de l'équipe du Québec qui conduit à l'entrée au CNHP et 3) l'intégration d'une équipe universitaire. A la sortie de l'université les joueuses sont alors confrontées à la difficulté de trouver une équipe à haut-niveau et sont dans l'obligation de quitter leur province, voire leur pays, pour pouvoir évoluer dans un championnat compétitif. Celles qui arrivent jusqu'à cette dernière étape quittent donc le Québec pour les Etats-Unis ou l'Europe. En France, la formation « totale » décrite par Julien Bertrand (2012) ne s'applique que peu aux femmes dont les carrières se sont déroulées au cours des années 1990-2000. Les joueuses de notre échantillon n'ont pas eu accès à une formation à la fois sportive, corporelle, intellectuelle et morale (Bertrand, 2014), coupant fortement les joueuses du monde extérieur, comme l'ont connu certaines joueuses au Québec à travers le CNHP. Ces dernières ont plutôt accédé au haut-niveau en étant repérées par les plus grosses écuries de Division 1 ou en saisissant une opportunité, mais aucune joueuse de notre échantillon n'a suivi le chemin « classique », prisé par les hommes, du centre de formation ou du pôle espoirs. Ces institutions sont émergentes pour les femmes (Arrondel & Duhautois, 2020) et n'étaient pas encore investies par les joueuses interrogées. La comparaison de ces parcours

permet de noter également l'élitisme du parcours prôné au Québec (Kamanzi, 2019). Les joueuses doivent toutes passer par un cursus universitaire pour faire partie de l'élite sportive (Papin & Viaud, 2018), cependant, au Québec, seulement 2 étudiant·es sur 3 poursuivent un cursus universitaire en général (Kamanzi, 2019). Ainsi, notre échantillon de joueuses interrogées au Québec est issu des classes moyennes ou supérieures, et toutes les joueuses ont mené à bien une maîtrise. Elles ont donc toutes connu la formation d'un double projet. Ce n'est pas le cas en France où les joueuses interrogées sont issues de classes sociales distinctes, et où deux d'entre-elles n'ont pas passé le bac. Les parcours de formation en France et au Québec semblent donc différer, et ne sont pas nécessairement liés à l'université, néanmoins, dans tous les cas, les joueuses doivent anticiper le fait de travailler en parallèle de leur carrière. Indépendamment du parcours, une fois dans les clubs à haut-niveau le constat est le même pour toutes les joueuses de part et d'autre de l'Atlantique : la précarité financière est importante. Sur notre échantillon, une joueuse seulement n'a pas souligné de difficulté. Issue des classes supérieures, elle est soutenue financièrement depuis le début de sa pratique par ses parents, et elle est suffisamment rémunérée pour jouer depuis ses 19 ans. Néanmoins, elle prépare tout de même son avenir en étudiant en parallèle. Toutes les autres joueuses, peu importe l'époque et le niveau de pratique, ont mentionné le fait d'avoir souffert de difficultés financières à un moment donné. Pour pallier ce manque, toutes les joueuses ont étudié et/ou exercé une autre profession en parallèle. Pour les femmes, jouer au plus haut-niveau, voire en équipe nationale, ne signifie pas gagner sa vie grâce à sa pratique. Si nos résultats permettent de souligner des conditions de pratique plutôt favorables aux Etats-Unis, il n'en reste pas moins que les salaires sont peu élevés, et les situations des joueuses dans les équipes très instables. Ainsi, en plus des difficultés d'accès et de maintien au haut-niveau, les joueuses doivent consacrer une partie de leur temps à travailler et/ou à anticiper leur reconversion post-carrière. Par ailleurs, au cours de leur carrière, les joueuses ont tendance à faire des sacrifices familiaux et professionnels, en privilégiant leur évolution dans la pratique du football à ces deux autres sphères sociales. Si aucune d'entre-elles n'a émis de regrets, la plupart ont arrêté relativement tôt leur carrière pour se concentrer sur leur vie de famille et leur seconde carrière, leur carrière professionnelle.

Conclusion de la partie 2

La comparaison internationale de la construction, et de l'évolution, du processus des carrières des joueuses de football permet de faire émerger des grandes étapes communes aux joueuses. Les modalités de celles-ci peuvent ensuite différer en fonction des territoires étudiés. Cette partie souligne les différences culturelles du rapport au football entre la France et le Québec, et par conséquent, l'impact que cela a sur les socialisations et les interactions sociales des joueuses.

Au Québec, la « légitimité » de la pratique se ressent à travers la socialisation sportive familiale. Indépendamment de la classe sociale des parents et de leur capital sportif, les filles sont amenées très jeunes à découvrir une multitude de sport, dont le football, qui s'apparente vraiment à un sport de choix (Ann Hall, 2003) : cette pratique sportive favorise les interactions des joueuses avec d'autres groupes, permet de se dépenser en extérieur, promeut des valeurs collectives... En revanche, le rôle des autres sphères socialisatrices paraît moindre : à l'école, entre pair·es, dans les médias, le football n'a pas une grande place, à l'inverse du hockey, bien plus populaire, qui semble demeurer l'apanage des petits garçons, et *a fortiori*, des hommes. C'est le constat contraire qui peut être fait en France ; la popularité du football, prisé et organisé depuis son émergence dans l'hexagone par, et pour, les hommes (Dietschy, 2010), rend son accès compliqué aux femmes. Les schémas de socialisations en France diffèrent. Plus de familles semblent réticentes à l'engagement de leur fille dans la pratique du football, en effet, aucune d'entre-elles n'a inscrit sciemment sa fille aux alentours de 4 à 5 ans pour lui faire découvrir ce sport. D'ailleurs, l'engagement précoce d'une joueuse (avant 7 ans) relève de l'exceptionnel. Cependant, à l'inverse du cas québécois, les autres sphères de socialisation semblent jouer un rôle plus important. La popularité du football entraîne sa pratique au sein d'une pluralité d'espaces, souvent en famille ou entre pair·es dans toutes sortes d'endroits, notamment dans la cour de récréation, et, il est omniprésent au sein de la sphère médiatique. Ces éléments font que l'engagement dans la pratique, c'est-à-dire au sein d'un club, diffère fortement d'un territoire à l'autre. En France, il est rare avant l'âge de 7 ans, et reste peu fréquent avant 12. Dans ces cas, il s'opère presque toujours au sein d'équipes mixtes, ou la mixité est imposée du fait de l'absence d'équipes de filles aux alentours, et par conséquent, de l'impossibilité d'organiser des

championnats. Les jeunes joueuses se retrouvent souvent seules parmi les garçons, et c'est leur niveau qui leur permet de se faire une place dans l'effectif. Ces garçons sont souvent des copains d'école, la convergence des sphères amicales et scolaires renforce alors l'engagement des joueuses dans le club. Elles connaissent aussi souvent une forte socialisation médiatique, mais avec pour exemple (et idéal) la pratique des hommes. Au Québec, l'engagement en club a lieu très précocement, souvent aux alentours de l'âge de 4/5 ans et il est fortement influencé par la sphère familiale. Les autres sphères sociales semblent avoir un rôle moindre dans cet engagement puisque le système et la temporalité de la pratique tendent à dissocier les sphères amicales et scolaires de la sphère footballistique. Ce qui caractérise alors davantage le fait de s'engager dans la pratique est le fait de se réinscrire chaque été, puis, d'intégrer un niveau dit « compétitif ». Celui-ci diffère d'une pratique dite récréative, et permet de jouer toute l'année, et non plus uniquement lors de la saison estivale.

La phase de maintien dans la pratique, qui suit la sortie de l'adolescence, est caractérisée par une importance moindre de la famille, au profit des interactions sociales avec les sphères scolaires et amicales.

Si cette période peut être perçue comme celle du désengagement, elle est en fait aussi un moment charnière de maintien. Les filles renforcent les dispositions acquises au cours de la période enfantine (Garcia & Ottogalli-Mazzacavallo, 2022) en développant notamment un sentiment de fierté à la pratique, accentué en France par la prégnance des normes de genre. Les joueuses confrontées à des difficultés, et dont les différents agents socialisateurs renforcent l'ordre de genre (Saouter, 2015), tendent alors à s'affirmer dans leur pratique. Le passage de la période adolescente est aussi caractérisé par une période de découvertes d'autres activités, et notamment d'activités culturelles, alors davantage valorisées que le football, notamment quand les joueuses n'y ont pas été socialisées auparavant. Elles tendent alors à aller à l'encontre de leur socialisation enfantine et à découvrir des sphères méconnues. Néanmoins le football demeure une activité à laquelle elles finissent par revenir et dans laquelle elles s'établissent. Ainsi, les barrières au maintien de la pratique en France semblent être similaires à celles rencontrées au moment de l'engagement : le rappel aux normes de genre présentant la pratique du football comme un sport pour les hommes. Au Québec, la pratique du football semble davantage mise en concurrence par la sphère scolaire et amicale qui proposent un investissement au sein de nouvelles activités, notamment culturelles, invitant à délaisser la pratique du football, alors davantage envisagée comme un loisir enfantin.

Les parcours des joueuses en France et au Québec comportent donc des similitudes et des différences. Les différences sont notamment dues au rapport à la pratique : au-delà de sa popularité, c'est son assignation à une pratique d'homme qui rend son accès si difficile pour les filles, et la socialisation familiale à cette pratique si ambivalente. Malgré cette différence, c'est bien en France qu'il semble préférable d'évoluer pour pratiquer à haut-niveau. Si les chemins d'accès ont été mis sous la tutelle d'institutions spécialisées, voire totales (Bertrand, 2012), plus tôt au Québec qu'en France, il semble que l'accès à des clubs dès la sortie de ces institutions, qui correspond à l'entrée dans l'âge adulte, soit favorisé en France. Au Québec, il n'est pas possible de jouer à haut-niveau, la meilleure solution est celle de s'expatrier aux Etats-Unis ou en Europe. Qui plus est, le système d'accès au haut-niveau au Québec représente un certain élitisme social qui n'est pas présent en France.

Ainsi, au niveau amateur comme au haut-niveau, les parcours d'accès des joueuses varient selon les contextes, les socialisations à la pratique du football sont différentes en fonction du rapport à la pratique de chaque territoire. Néanmoins, une fois ancrée dans la pratique, les joueuses semblent faire face à des conditions d'accès, de traitement et de reconnaissance (Ottogalli-Mazzacavallo & Boutroy, 2020) plutôt similaires.

Partie 3

-

La matérialité des conditions de pratique

Après nous être intéressé·es aux carrières des joueuses de football évoluant en France et au Québec, et notamment aux étapes successives qui les composent en fonction des interactions qu'elles entretiennent avec les différentes sphères sociales côtoyées, nous souhaitons nous concentrer sur les conditions matérielles qui accompagnent la réalisation de ces carrières. Ces conditions impactent le déroulement des carrières dans la mesure où elles rendent possible ou empêchent les joueuses d'être dans des postures favorables pour s'épanouir dans leur pratique. En prenant en considération les différences de rapports culturels et d'organisation de la pratique du football, dépendamment du territoire français et québécois, nous allons nous questionner dans cette troisième partie sur ce que le football fait aux femmes, mais également sur ce que les femmes font au football. En intégrant une pratique largement investie par les hommes, nous pouvons nous demander quelle place est offerte aux femmes? Nous nous questionnons particulièrement sur les accès dont elles bénéficient et sur la façon dont les hommes encadrent leur pratique. Indépendamment du fait de pouvoir pratiquer, quelles conditions leur sont données dans des clubs, ou des équipes, composées très majoritairement d'hommes? Est-ce que les moyens et la reconnaissance dont elles disposent sont similaires? Qui plus est, et dans le but de ne pas uniformiser la « classe des femmes » (Guillaumin, 1978a) nous nous demanderons comment s'opèrent les différents rapports de pouvoir, de sexe, de classe, de race et de sexualités, au sein de la pratique du football. Notre travail va permettre de caractériser les notions d'exploitation, de domination et d'oppression (Delphy, 2013 ; Galerland & Kergoat, 2014 ; Kergoat, 2011) des femmes dans l'espace footballistique en rendant compte de la manière dont, au cours de leurs carrières, les joueuses ont été confrontées à ces difficultés. Celles-ci peuvent s'illustrer par des différences économiques, des accès restreints et une reconnaissance moindre, ainsi que par différents types de violences, aussi bien physiques, verbales, sexuelles que symboliques. Nous nous demanderons alors ce que la pratique des femmes peut changer dans la pratique du football, et surtout, de quelles manières elles tendent à modifier les rapports de domination, en se réappropriant leur pratique du football.

Afin de répondre à ces questionnements, nous nous concentrerons particulièrement sur les conditions d'accès à la pratique, les modalités de traitement et de reconnaissance (Ottogalli-Mazzacavallo & Boutroy, 2020) offertes aux joueuses. Cette partie sera divisée en quatre chapitres.

A travers le premier chapitre nous aurons une approche au niveau collectif, c'est-à-dire au niveau des organisations sportives (Ottogalli-Mazzacavallo, 2018). Nous étudierons les

conditions d'accès des joueuses à la pratique en mobilisant particulièrement le concept de régime de genre défini par Raewyn Connell (2006). Nous nous concentrerons sur les deux premiers axes décrits comme étant constitutif d'un régime de genre par la sociologue, à savoir la division sexuelle du travail (Kergoat, 1992) et les rapports de pouvoir qui s'opèrent entre les femmes et les hommes. Il s'agit ainsi de rendre compte des mécanismes qui permettent de séparer la pratique des hommes de celle des femmes afin de hiérarchiser cette dernière en défaveur des joueuses, et donc, de les marginaliser. Le second chapitre nous permettra - après avoir considéré les difficultés d'accès à des équipes de femmes, ou des femmes à des équipes d'hommes - de nous concentrer sur le traitement qui leur est offert dans ces espaces institutionnels. Nous étudierons particulièrement les sexismes (Drivet, 2021) auxquels les femmes sont confrontées, et les manières dont ils impactent leur pratique (Liotard, 2017). Les deux premiers chapitres de cette partie se focalisent donc davantage sur les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes, c'est pourquoi, à travers le troisième chapitre, nous souhaitons nous intéresser à ceux qui traversent la « classe des femmes » (Guillaumin, 1978a). Ce chapitre analysera les rapports de sexualité, de race et de classe inhérents à la classe des femmes afin de montrer que les rapports de pouvoir sont consubstantiels (Galerand & Kergoat, 2014) et que les femmes ne vivent pas et ne subissent pas les rapports d'oppression et de domination de la même manière. Enfin, le quatrième chapitre aura plus vocation à souligner les formes de pratiques émergentes en vue de pallier les difficultés rencontrées par les joueuses. Nous nous concentrerons alors sur d'autres formes de pratique du football (Gaubert, 2016b), mais également sur d'autres manières de s'organiser et de pratiquer entre femmes et personnes sexisées (Hernandez, 2020).

Chapitre 8

La division sexuée du football : la pratique des femmes aux marges d'un univers d'hommes

« T'as l'air choqué d'voir des gos sur le terrain
Ca y est là tu doutes
T'appelles ça du foot féminin
Moi j'appelle ça du foot
Les dribbles et les crochets vont casser les reins
On met tout l'monde d'accord on va fédérer
C'est l'étape clé pour achever l'action
La 10 est dans l'axe on attaque c'est l'heure d'accélérer »

(Sélection féminine, Juste Shani, 2019)

En réfléchissant à la manière de penser les inégalités de sexe et de mesurer les écarts entre les femmes et les hommes, Jules Falquet (2017) souligne que « *les choix de ce qui doit être mesuré, et donc rendu visible [...] sont orientés par des considérations complexes* » (Falquet, 2017, p. 160). Par conséquent, il n'est pas aisé de construire des indicateurs statistiques pour comparer les inégalités. Dans le cadre de notre travail, celles-ci sont mesurées à l'aune des perceptions et récits des interviewées. C'est donc à partir de leur ressenti et de leur point de vue que nous étudions la pratique du football en France et au Québec sous le prisme des régimes de genre (Connell, 2006), afin de faire l'état des rapports sociaux de sexe dans une institution donnée (Connell, 1987). En nous concentrant sur les deux premiers axes définis par Raewyn Connell (2006) pour qualifier un régime de genre, à savoir l'étude de la division sexuelle du travail, puis, celle des rapports de pouvoir, il s'agit d'analyser la manière dont se déclinent les régimes de genre dans les deux territoires étudiés (Mennesson, 2007b). En s'appuyant sur le principe de division sexuelle du travail conceptualisé par Danièle Kergoat (2011) et en l'appliquant au domaine footballistique, il est question de s'intéresser aux « *agents collectifs* » (Ottogalli-Mazzacavallo, 2018, p. 111) qui participent à la séparation et à la hiérarchisation de la classe des femmes par rapport à celle des hommes. Ainsi, afin d'analyser la construction des rapports

sociaux, nous nous intéressons à la base matérielle qui les régit (Kergoat, 2012) et qui est alimentée et renforcée par un système de croyances et de représentations visant à renforcer le pouvoir des personnes dominantes (Godelier, 1978). Afin de comprendre « *leurs modalités, leurs formes, leur périodisation* » (Kergoat, 2012, p. 106), cette analyse s'appuie sur des outils conceptuels qui permettent de rendre compte d'une domination de la classe des hommes sur celles des femmes. Il s'agit alors de nous intéresser dans un premier temps aux accès aux espaces de jeu offerts aux femmes (accéder à une équipe, accéder à un terrain en état et à des créneaux décents). En parallèle, un intérêt est porté aux espaces de l'après-jeu, c'est-à-dire aux accès aux vestiaires et aux collations d'après matchs. Puis, il s'agit également de s'intéresser aux « à-côtés » du jeu : les équipements, les arbitres, les entraîneur·es et la façon dont les femmes sont rendues visibles au sein d'un club ou d'une ligue. Ces indicateurs permettent de rendre compte des mécanismes qui visent à distinguer et hiérarchiser la pratique des femmes, en faveur de celles des hommes, et par conséquent, de la dynamique des rapports sociaux de sexe (Kergoat, 1992).

1. L'accès aux espaces de jeu

L'autorisation formelle à pratiquer une discipline sportive pour les femmes, c'est-à-dire le fait d'être autorisée à avoir une licence sportive, ne rend pas pour autant l'accès à cette discipline aisée pour toutes (Louveau, 2004). Dans beaucoup de disciplines, malgré la fin des interdictions formelles, les femmes restent confrontées à de nombreuses barrières matérielles, organisationnelles et représentationnelles (Héas et al., 2009).

1.1. Intégrer une équipe : une première difficulté

Afin de débiter une pratique licenciée, l'engagement dans une équipe constitue la première étape. En France, l'accès à une équipe non-mixte est moins facile qu'au Québec : avant le début des années 2010 il y avait un nombre restreint d'équipes (Martin, 2021), qui variait fortement en fonction du lieu de vie des joueuses ; certaines villes, voire certains départements, n'avaient pas d'équipes⁹⁸. Au Québec, si le système de ligue offre la possibilité de créer un grand nombre d'équipes (MacIntosh, 2017), l'accès des femmes à celles-ci n'est pas toujours facilité.

⁹⁸ Les entretiens menés auprès des joueuses ainsi que l'étude cartographique de la répartition des clubs dans chaque département nous permettent d'affirmer que des départements comme le Cantal ou l'Ardèche disposent de peu de clubs aptent à accueillir la pratique des femmes.

1.1.1. Un accès qui ne va pas de soi

En France, et plus particulièrement dans la Région AURA, l'accès à la pratique du football quand on est une femme ne va pas de soi. Il n'y a pas d'équipes de femmes dans tous les clubs. Comme a permis de le montrer l'étude cartographique du nombre d'équipes séniors sur la saison 2020-2021, ces clubs sont plus ou moins nombreux en fonction des villes et des départements. Lors de plusieurs entretiens, des joueuses ont souligné la difficulté à trouver un club où s'inscrire, notamment avant les années 2010 :

« C.R. : Et à Bourg en Bresse il n'y avait rien alors ?

A. : Non, il n'y avait rien... Jusqu'à, jusqu'aux années 2010/2011 il n'y avait rien en club enfants pour les filles, et même en séniors, enfin l'équipe fanion de l'Ain, le FCBP, ils n'ont pas eu d'équipes avant 2010/2011 » (Entretien avec Agathe, France)

Originnaire de l'Ain, née en 1993, et voulant s'engager dans un club de football à l'âge de 7 ans, Agathe illustre cette difficulté d'accès. Dans les villages autour de chez elle, il n'y avait que des équipes de garçons. Elle intègre l'une de ces équipes en 2002, alors qu'elle a 9 ans. Toutefois, cette expérience se passe mal. Elle arrête au bout de 2 ans, et doit attendre à nouveau 2 ans (jusqu'à ses 13 ans), qu'une équipe non-mixte, dans une autre ville que la sienne, se crée, afin qu'elle puisse reprendre la pratique. Camille Martin (2021), dans son étude démographique sur les trajectoires de joueuses de football françaises entre 1992 et 2018, souligne le fait que les joueuses ont tendance à s'engager plus tardivement que les joueurs dans la pratique du football. Cette difficulté d'accès aux équipes participe à l'engagement plus tardif des femmes. C'est également le cas de Chloé, qui souhaitait commencer le football au milieu des années 2000, mais dans son village de la Loire, le club de football ne comportait que des équipes de garçons. Son père ne souhaitait pas qu'elle joue dans une équipe mixte, et le club non-mixte le plus proche se situait à Saint-Etienne, soit à 45 minutes de chez elle. Elle a donc dû retarder son entrée dans sa pratique de plusieurs années :

« C. : Et du coup dans mon village, il n'y avait pas d'équipes de filles, et en seconde j'ai voulu commencer le foot. Enfin, je voulais commencer depuis longtemps mais je ne pouvais pas, et donc là il y avait une équipe de filles qui s'est créée, donc je les ai rejointes » (Entretien avec Chloé, France)

Par ailleurs, l'autre difficulté que les joueuses rencontrent est celle du niveau de jeu car il est encore plus compliqué de trouver une équipe de niveau national près de chez soi (voire même régional dans le cas de certains départements) :

« M. : Moi genre en terminale du coup je suis partie à Aurillac, j'ai joué en D2. Et là le foot prenait à peu près les 3/4 de ma vie [...] je faisais les allers-retours, parce que j'étais encore au lycée (vers Mauriac, dans le Nord Cantal), du coup je faisais une heure de route tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis pour aller jouer au foot quoi... Et du coup mon père m'attendait pendant une heure et demie et moi j'allais jouer au foot. »
(Entretien avec Marion, France)

Marion a joué jusqu'à l'âge de 14 ans avec une équipe de garçons. A 15 ans elle doit s'orienter vers une équipe de femmes, n'étant plus autorisée à évoluer avec ses coéquipiers. Dans le Cantal (son département d'origine), une équipe de femmes se crée la même année. Elle l'intègre mais après une saison – durant laquelle le niveau de jeu n'est pas assez élevé à son goût – elle cherche un club plus adapté. Le plus proche est situé à 45 minutes de chez elle. Encore mineure, elle parvient à évoluer à ce niveau grâce à la présence de son père qui gère ses déplacements.

Ces témoignages illustrent la double difficulté à laquelle les joueuses peuvent être confrontées pour intégrer une équipe : avoir près de chez soi un club disposant d'une équipe non-mixte, et, que cette équipe corresponde au niveau souhaité.

A défaut d'une équipe de filles dans le club, faut-il encore que les dirigeant·es autorisent l'intégration d'une fille dans l'équipe des garçons :

« A. : Donc, non ce n'était pas, et puis après, j'habitais un peu loin du collège, et en fait il y avait des clubs plus proches, dont celui qui avait refusé les filles quoi. Donc euh, donc ceux qui jouaient au foot ils jouaient dans, dans des clubs proches quoi
C.R. : Ils refusaient que des filles viennent jouer ? On était en 2006 ?
A. : Ouais, et ils refusaient de prendre des licences pour des filles ouais, [...] et ce club là en fait avait refusé que, que je prenne une licence chez eux. Maintenant ils ont une licence féminine, mais avant... » (Entretien avec Anaïs, France)

L'expérience d'Anaïs corrobore ce que Christine Mennesson appelle le « *mépris des hommes au football, parfois érigé en politique de club* » (Mennesson, 2007b, p. 23), qui vise à isoler la pratique des femmes. Ainsi, parfois, l'accès à une équipe mixte ou non-mixte relève du

sacerdoce, même si, comme le souligne Camille Martin (2021), le nombre de pratiquantes a fortement augmenté en France depuis les années 2010 :

« Les formes les plus insidieuses de “discrimination négative” se maintiennent [...]. Elles limitent d’une manière peu visible l’accès aux carrières et plus largement aux trajectoires sportives, qu’elles soient amateurs ou professionnelles, et ensuite leur progression » (Héas et al., 2009, p. 71)

Ces témoignages confirment l’étude de Stéphane Héas et de ses collègues (2009) qui analysent les obstacles invisibles à la pratique. Ils montrent que ces obstacles touchent certaines catégories de personnes, et notamment les femmes, qui rencontrent *« un certain nombre de difficultés à intégrer des structures sportives »* (Martin, 2021, p. 68). Dans notre échantillon en France, 15 joueuses sur les 25 interrogées ont intégré une équipe mixte, non par choix mais parce qu’il n’y avait pas d’équipes non-mixtes proches de chez elles. Sur les 25 joueuses interrogées, seulement 3 d’entre-elles ont commencé avant l’âge de 15 ans à jouer en non-mixité, car elles vivaient dans une grande ville et étaient proches des plus grands clubs qui proposaient une pratique en non-mixité pour les jeunes filles. Plusieurs joueuses ont débuté une pratique en non-mixité entre 13 et 15 ans, mais directement au sein d’équipes séniors, car il n’y avait pas d’équipes jeunes dans les clubs aux alentours. En somme, les situations vécues par les joueuses interrogées sont plutôt communes et partagées par une majorité de notre échantillon.

1.1.2. Stratégies de séparation dans les ligues québécoises

Au Québec, la situation est plus immédiate (et sans doute simplifiée) pour accéder à une équipe, et ce pour deux raisons. Tout d’abord, selon les derniers recensement, les femmes pratiquent presque autant le football que les hommes (Marier et al., 2019), et, le système de ligues – où la création d’équipes est peu contraignante – permet de trouver assez facilement une équipe. Lors des entretiens peu de joueuses ont mentionné le fait d’avoir eu du mal à jouer. En revanche, certaines ont souligné la rareté d’équipes non-mixtes, ainsi que les difficultés d’accès aux championnats dues à l’organisation de la ligue :

« Tim a demandé à la fin de l’entraînement qui souhaitait rejoindre une équipe non-mixte et qui souhaitait rejoindre une équipe mixte. Presque toutes les filles, à l’exception de 3, ont dit qu’elles étaient là uniquement pour l’équipe mixte car elles avaient soit déjà

leur équipe en non-mixte, soit ne voulaient pas jouer en mixte » (Extrait de mon carnet de bord, terrain du Père-Marquette, Montréal, le 20/10/2021)

À la suite de cette séquence en fin d'entraînement, j'ai demandé à une joueuse pourquoi l'intégration dans l'équipe mixte (alors que seulement trois places étaient proposées) était si importante pour les joueuses. Elle m'a répondu que les équipes non-mixtes étaient rares, dans la mesure où dans chaque ligue, ce sont surtout les championnats non-mixtes pour hommes, ou en mixité qui disposent d'un nombre important de créneaux. Par conséquent, la possibilité de jouer qu'entre femmes est plus faible que celle de devoir jouer avec des hommes. De fait, pour rejoindre une équipe compétitive qui évolue en AA au sein d'une ligue gérée par Soccer Québec, le club fait passer des sélections et les coachs choisissent les joueuses en fonction de leur niveau. Dans le cas d'inscription au sein de ligues autogérées (la ligue LASM par exemple), le choix se fait généralement par affinités, ou en fonction de celles qui répondent les premières.

Au Québec, les difficultés d'accès aux équipes non-mixtes sont dues au nombre restreint d'équipes. Ce problème semble s'inscrire dans un cercle vicieux : les ligues ouvrent un seul créneau à la pratique des femmes (par exemple le mardi soir), donc moins d'équipes peuvent se créer car le championnat est limité à une dizaine d'équipes, donc moins de joueuses peuvent avoir accès à ces équipes. Par ailleurs, le fait de proposer un accès un seul soir, les joueuses non disponibles sur ce créneau-là n'ont pas de solutions de replis, à l'inverse des créneaux en non-mixité, proposés presque chaque soir. Lors d'un entretien avec Viviane, qui a créé sa propre équipe pour jouer dans une ligue les mardis soirs, souligne le fait que les hommes ont un nombre de créneaux plus importants que les femmes :

« C.R. : Ils proposent que le mardi soir aussi ?

V : Oui ce n'est que le mardi soir, et pourtant ils ont d'autres jours... Mais parce qu'à mon avis ils se disent aussi qu'ils [*les gérants de la ligue*] n'ont pas assez d'inscriptions, donc, ils disent "ah bah tant que le mardi c'est pas rempli, on va pas proposer une autre plage horaire". Et même l'été tu vois par exemple, quand ils essayaient de trouver des solutions parce qu'une partie de la saison était annulée. Je l'ai bien vu sur le site que les mecs étaient, qu'il y avait déjà des équipes qui savaient qu'elles allaient jouer tel jour sur tel terrain. Et les nanas, ils disaient qu'ils essayaient mais on n'était pas sûres... Mais tu sais, des fois, tu dis "est-ce que c'est voulu ? Et ce qu'on cherche vraiment les femmes d'aller les faire jouer ?" » (Entretien avec Viviane, France puis Québec)

Moins de créneaux, donc moins d'équipes, donc moins de joueuses. Le problème initial est celui du nombre de créneaux alloués aux joueuses. Ceux-ci sont décidés par les dirigeants des ligues, souvent des hommes (dans les différents entretiens où des joueuses ont été en contact avec les gérants d'une ligue, il s'agissait uniquement d'hommes). Ces derniers ont le pouvoir d'organiser, et par conséquent, de développer (ou non) la pratique du football par les femmes dans ces ligues. Ce constat, observé au niveau des ligues de garage, se reproduit à plus haut-niveau. Il existe au Québec une ligue dite semi-professionnelle, mais celle-ci n'est pas toujours effective :

« J. : Le plus haut-niveau c'est semi-pro, il n'a pas toujours été là. Si tu veux moi, il y a une année où il y a eu le semi-pro, puis l'année d'après ils l'ont enlevé parce que c'était trop compliqué, il n'y avait pas assez d'équipes au Québec, après ils l'ont remis, donc là ça doit faire peut-être 2 ans que c'est revenu » (Entretien avec Justine, France puis Québec)

Justine est née en 1992 et a grandi en France. Elle a joué en non-mixité jusqu'à l'âge de 15 ans, puis elle a ensuite intégré une équipe sénior. A son entrée en classe de 1^{ère}, elle a rejoint le centre formation d'une équipe de D2. Ensuite, après un an de classe préparatoire, à l'âge de 19 ans, elle décide de partir au Québec pour tenter une aventure footballistique universitaire. Après avoir joué 3 années avec les Carabins de Montréal, elle ne poursuit pas l'aventure à haut-niveau, faute de structure adaptées, comme elle le décrit au-dessus.

Le statut précaire de cette ligue à plus haut-niveau contraint l'évolution de carrières des joueuses :

« A. : Donc dans le fond, ce qui s'est passé souvent c'est ce que je disais ça ne fait pas longtemps que cette ligue est là, puis c'est vraiment le plus fort en ce moment au Québec, donc, souvent, soit les meilleures AAA, ou celles que ça intéresse c'est sûr, passer en semi-pro c'est quand même un calibre vraiment très fort, avec beaucoup de potentiel, beaucoup de bonnes joueuses, c'est rapide, c'est vraiment très fort

C.R. : Il y a qu'une seule ligue semi-pro dans tout le Québec ?

A. : Exactement [...] en fait, la majorité des équipes qui ont une équipe semi-pro féminine ont une équipe semi-pro masculine. Et le contraire est rare. » (Entretien avec Amélie, Québec)

Ce niveau étant le plus élevé, il permet aux joueuses souhaitant rester au Québec de jouer à un niveau plus performant, toutefois il n'existe pas de manière permanente. Par ailleurs, il ne représente pas le plus haut-niveau, puisque les compétitions d'un niveau national voire international ne sont pas accessibles au Canada, il est nécessaire d'aller aux États-Unis ou en Europe pour rejoindre de tels clubs.

Concernant l'accès des femmes à une équipe de football choisie, la comparaison permet de souligner que malgré les différences organisationnelles et culturelles en France et au Québec, les joueuses de football sont discriminées dans leur accès à la pratique, soit à cause du faible nombre d'équipes ouvertes aux femmes dans les clubs composés d'hommes, soit à cause d'un accès restreint aux championnats. Dans tous les cas, les femmes, en étant séparées des hommes, sont lésées dans leur opportunité à accéder à la pratique du football.

1.2. Séparation des espaces de pratique : ne pas accéder aux mêmes terrains, ne pas accéder aux mêmes créneaux horaires

La séparation de la pratique des hommes et des femmes au sein des clubs engendre de nouvelles discriminations d'accès (Héas et al., 2009) à l'encontre des femmes. Les témoignages les plus fréquents concernent la qualité des terrains auxquels les joueuses ont accès et la disponibilité des créneaux horaires d'entraînement. L'utilisation de l'espace est un marqueur de la séparation entre hommes et femmes (Cockburn & Ploux, 2004), et la répartition de l'accès aux terrains et aux créneaux d'entraînements et de matchs dans le cadre de notre travail relève d'une construction genrée de l'espace (Raibaud, 2012). Yves Raibaud (2012) dans son travail sur l'utilisation genrée des espaces lors du temps libre émet l'hypothèse que quatre principes participent à genrer l'espace : le tri, la domination masculine, la naturalisation des différences sexuées et l'hétéronormativité (Raibaud, 2012). En reprenant ces principes, nous pouvons analyser dans quelle mesure, aussi bien en France qu'au Québec, les autorisations de jouer données (ou pas) aux femmes participent à une division sexuée du travail footballistique.

1.2.1 Le tri et la domination masculine : séparer les espaces en faveur des hommes

La notion de tri utilisée par Yves Raibaud (2012) souligne la séparation des sexes dans des espaces distincts, et celle de domination masculine hiérarchise les classes de sexe via les espaces attribués. Dans le cadre de notre travail, ce tri et cette hiérarchisation sont fréquemment

évoqués par les enquêtées françaises où, dans le cas de clubs mixtes, les équipes de femmes se sont souvent senties lésées quant à l'attribution des terrains :

« M. : On était mises sur le pauvre terrain, les gars ils s'entraînaient eux sur le synthétique, et nous on avait juste eu, ce n'était même pas un vrai terrain, c'était un bout de (rires), un bout de terre, tu sais ce qu'on appelait du gore » (Entretien avec Marie, France)

Ce témoignage est partagé par de nombreuses joueuses qui soulignent la distinction que les clubs opèrent entre les équipes de femmes et celles d'hommes, ces derniers ayant quasiment exclusivement les meilleurs terrains. La hiérarchisation s'opère quand plusieurs terrains sont disponibles, les femmes sont systématiquement mises sur le moins bon. On constate donc une priorité implicite des hommes, à qui les meilleurs accès sont offerts, au détriment des femmes :

« S. : Enfin tu vois genre, les clubs ont plusieurs terrains. Et tu te rendais compte que si par exemple, les dimanches il y avait souvent des matchs, pour un club tu as les féminines qui vont jouer, obligé tu as une équipe masculine qui joue. Et bah eux avaient le meilleur terrain. » (Entretien avec Siham, France)

Cette domination n'est pas toujours justifiée par des éléments sportifs :

« I. : Ouais pour les entraînements on avait un demi-terrain. Ils marchaient, enfin ils prenaient nos créneaux, nos terrains... Nos créneaux terrains, les dimanches, ils jouaient à un niveau en dessous de nous, donc on était à un plus haut-niveau, si on parlait de niveau, normalement c'est priorité au niveau

C.R. : En DH du coup ? Plus haut-niveau régional

I. : Voilà, plus haut-niveau. Et si admettons il y avait des changements de programmes, etc, et bah nous on n'était pas prioritaires, équipements, enfin, la totale, ils nous faisaient chier sur tout quoi » (Entretien avec Inès, France)

Les interviewées témoignent des déclassements qu'elles subissent, ce qui n'est pas sans contribuer à l'isolement des équipes de femmes au sein de l'institution : elles sont reléguées en périphérie de l'espace de jeu (Raibaud, 2012), là où il est moins valorisé et valorisable de pratiquer :

« L. : Mais on n'avait même pas vraiment de terrains au début, on jouait à côté. Il y avait 2 entraînements, et il y avait 1 entraînement on le faisait à côté dans le noir, à côté du terrain synthé sauf que ce n'était pas éclairé, on était dans un champ de patates, enfin, littéralement. Enfin bref, que des trucs comme ça

C.R. : Vous étiez à côté du terrain ? Mais pas sur un terrain ?

L. : Non on était pas sur le terrain, parce que c'était les mecs qui s'entraînaient à cette heure-là, et je ne sais pas, skip ils avaient pas d'horaires ou je ne sais pas quoi »
(Entretien avec Léa, France)

La question des créneaux et des terrains est souvent liée, et participe à ce tri. Lorsque les terrains sont identiques, c'est parce que les hommes et les femmes jouent à des moments différents. Du coup, les femmes jouent aux horaires les moins avantageux, et/ou sur les moins bons terrains, ceux qui sont disponibles lorsque les hommes ne les occupent pas (Mennesson, 2012) :

« C. : Les garçons jouaient sur le meilleur stade (rires). Nous on jouait sur, si on a joué une fois sur le bon stade, sinon c'était sur le stade nul quoi

C.R. : Celui où il y a les bosses ?

C. : Oui (rires), et les horaires ben... Décalé quoi

C.R. : C'était quoi vos horaires vous ?

C. : C'était midi le dimanche

C.R. : Les matchs?

C. : Ouais, les matchs » (Entretien avec Chloé, France)

Le témoignage de Chloé révèle l'existence d'une double séparation, à la fois des créneaux horaires et des terrains. Cette situation est similaire outre-Atlantique, où les témoignages sur le problème des créneaux corroborent cette marginalisation des femmes :

« V. : J'ai l'impression que, par exemple je suis dans deux ligues. Je suis dans une ligue le dimanche soir. Tu sais, pourquoi les ligues des filles c'est le dimanche soir ? Justement, on est un plus petit bassin de joueuses, c'est plus facile de nous faire une place dans des, tu sais... Mais c'est dur d'évaluer » (Entretien avec Véronique)

Véronique déplore le fait que le créneau pour les matchs de femmes soit le dimanche soir. Dans sa ligue seulement un championnat est dédié à la pratique des femmes, celui-ci a lieu le

dimanche soir, car personne ne veut vraiment jouer sur ce créneau. Il est donc proposé aux équipes de femmes.

Cette distinction des créneaux horaires n'est pas apparemment pas justifiée par les dirigeants des clubs. Toutefois, les sections de femmes étant relativement contemporaines de celles des hommes dans les clubs, l'argument de l'ancienneté est avancé.

1.2.2. « Dernières arrivées, dernières servies » : la justification d'une hiérarchisation

Lors des entretiens menés en France, nous avons questionné les joueuses sur la création d'équipes (ou de sections de femmes) au sein d'un club. La plupart d'entre elles mentionnait des créations postérieures aux années 2010 et à l'initiative de joueuses ou de dirigeant·es engagé·es dans le club. Le caractère récent de ces équipes (ou sections) fait qu'elles ne bénéficient pas de la même légitimité que celle des hommes, plus ancienne :

« L. : Je pense qu'il y avait une espèce de priorité implicite de "elles, c'est les dernières arrivées", puis peut-être qu'il y avait aussi un peu de discrimination de genre, je ne sais pas jusqu'à où. Je pense qu'en tant que meufs, on était moins, c'était moins évident qu'on fasse du foot. Et du coup je pense qu'implicitement, ils n'avaient pas forcément envie de nous aider. Je pense que pour un certain nombre ça faisait peut-être un peu bizarre qu'on soit là, parce qu'on était la première section féminine tu vois donc tu vois arriver que des meufs en crampons déjà ils nous regardaient un peu bizarrement genre "ah y'a une section féminine maintenant", tu sais peut-être un peu moqueur et tout. Je pense que c'était parce qu'on était aussi les dernières arrivées, donc les dernières servies... »
(Entretien avec Léa, France)

Plus tard dans l'entretien, Léa illustre son propos à travers des exemples plus concrets de cette mise à l'écart :

« L. : [*concernant les matchs le week-end*] On était sur une moitié de terrain partagée comme ça, donc ça allait pour le terrain. Mais par contre pour les vestiaires, s'il n'y avait plus aucun vestiaire, nous notre équipe on allait se changer dans un, dans l'endroit tu sais où on range le matériel

C.R. : Oui, le local

L. : Il n'y avait pas de vestiaires pour nous, ils avaient pas prévu quoi. Et puis encore une fois, c'est nous qui y sommes allées, enfin... C'est, que des trucs un peu comme ça.

Et sinon, même quand on devait faire des matchs, il y a des jours où on a vraiment fait des matchs, vraiment pareil tu sais sur un champ de patates, mais limite, l'herbe elle était encore un peu trop haute, enfin tu vois, c'était n'importe quoi... Les cages c'était juste des poteaux, bon il n'y avait pas de filets, fallait pas déconner... » (Entretien avec Léa, France)

Ce témoignage de Léa est caractéristique des témoignages des joueuses et des justifications qui l'accompagnent : comme les femmes intègrent un domaine réservé aux hommes, il semble normal que leurs accès soient moindres. Ces situations paraissent illustrer le concept « ensemble séparé » proposé par Ervin Goffman (2002) dans l'arrangement des sexes. Les femmes ont bien accès à un domaine sportif majoritairement investi par les hommes, mais elles n'ont pas pour autant des accès similaires en quantité et en qualité.

Ce travail révèle l'espace et le temps accordés aux femmes comme des signes de la dévalorisation qu'elles subissent dans l'espace de pratique. A valeur moindre, conditions moindres !

1.3. Symboles de la division et de la hiérarchisation : l'accès aux espaces qui entourent le jeu

Cette séparation et cette hiérarchisation des accès à la pratique s'incarnent aussi via la question des vestiaires. Ce lieu où les femmes (comme les hommes) déposent les vêtements de la ville pour investir ceux de l'activité sportive (avant de rentrer sur le terrain de jeu), ce lieu où s'opère la transformation des corps civils en corps sportifs, illustre les rapports de pouvoir et manifeste la façon dont les joueuses (au sein des équipes mixtes) sont marginalisées.

1.3.1. Le vestiaire : être évincée du boys club

Martine Delvaux (2020) parle du boys club comme d'une organisation fermée, généralement composée d'hommes blancs, issus de classes aisées et hétérosexuels, qui fonctionnent entre eux et qui excluent tout ce qui ne leur ressemble pas. Nous pouvons alors reprendre cette formulation et en faire une analogie avec l'espace du vestiaire, qui pourrait être considéré comme un boys club ordinaire. Lorsqu'une ou plusieurs filles ou femmes jouent en mixité, elles ne partagent pas avec leurs coéquipiers l'espace du vestiaire : celui où se déroulent de multiples échanges et interactions informelles entre joueur/ses, mais aussi avec les dirigeant·es (Héas et

al., 2004). Elles sont mises à l'écart du groupe, évincées d'un espace de socialisation sportive qui permet de renforcer les liens de l'équipe, d'intégrer chaque joueur/se. Lors de ma pratique en mixité au Québec, j'ai expérimenté ce moment des vestiaires. Au sein d'un complexe sportif composé de 3 terrains, plusieurs matchs avaient lieu en même temps. Il y avait donc 6 équipes mixtes présentes en même temps, et chaque équipe disposait d'un vestiaire. Lors des 2 premières rencontres, je suis venue directement habillée en tenue de match, ne sachant pas comment fonctionnait le système des vestiaires. Quand on me l'a expliqué, je suis allée faire un tour dedans pour voir comment ils étaient agencés et utilisés. Je n'y ai vu que des hommes. Pourtant, chaque équipe était composée au moins d'une femme, parfois plus. J'ai vu certaines joueuses changer leurs chaussures le long de la ligne de touche, vers le banc de leur équipe, mais aucune n'est allée aux vestiaires. Par conséquent, lors des deux matchs suivants, j'ai décidé d'aller me changer aux vestiaires. J'ai alors senti combien ma démarche était inhabituelle : les joueurs ont semblé déstabilisés par ma présence et tiraillés entre le fait de me considérer comme un membre de l'équipe ou de m'ignorer pour me laisser m'habiller ; j'ai eu pénétré dans leur intimité et j'ai intégré un espace au sein duquel la présence de femmes est rare. Cependant, aucun commentaire ne m'a été fait et leurs comportements envers moi n'étaient pas hostiles, je les ai plutôt sentis mal à l'aise. Les joueurs se changeaient autour de moi (j'avais tout de même pris des précautions, j'étais changée, je n'avais qu'à enfiler des chaussettes, mes chaussures et un tee-shirt) sans forcément me regarder ou me parler. Ils étaient 4, puis 5 quand un autre est arrivé, et discutaient de leur journée passée, de leur alimentation avant le match (nous jouions à 21 heures) et de la potentielle bière qu'ils allaient boire après. Ces échanges informels, desquels les joueuses, qui n'intègrent pas cet espace des hommes, sont exclues, permettent de consolider les liens entre les joueurs. Après avoir passé 15 à 20 minutes ensemble, dans un lieu clos, dans un « entre soi masculin » (Héritier, 2012), ils sortent ensemble, « en bande » (Coquard, 2018), bande de laquelle les joueuses de l'équipe sont temporairement exclues. Une fois tous/tes ensemble sur le terrain, les discussions du vestiaire sont prolongées avec les uns et pas les autres, et de fait, une distance s'instaure entre les hommes et les femmes de l'équipe : elles n'ont pas accès à des informations échangées en amont, elles connaissent moins bien leurs coéquipiers. Par ailleurs, au cours de ces deux observations, ce qui est peu représentatif des conversations que les hommes peuvent avoir, ces derniers parlaient de leurs corps (comment l'alimentation leur permet d'être en forme physiquement), et d'alcool (la manière dont ils allaient ensuite faire la fête). Ces sujets, sur lesquels je n'ai pas été

questionnée malgré ma présence, semblent refléter les jeux de masculinités qui se jouent entre eux (Connell, 1995), et desquels les femmes sont de fait exclues. Si ces observations menées au Québec concernent des adultes, cette séparation, et cette manifestation de la marginalisation des femmes dans le domaine sportif s'opère dès le plus jeune âge :

« M. : Après il y a toujours le truc des vestiaires en fait, tu as un vestiaire pour toi toute seule, et tu loupes les côtés un peu informels où tu es avec les autres et tout, enfin voilà... Du coup c'était peut-être un peu... Enfin en tout cas je me suis moins intégrée qu'en équipe féminine où du coup tu es un peu tous logés la même enseigne et du coup c'est un peu différent » (Entretien avec Mélanie, France)

Si les joueuses évoluent dans des équipes mixtes, cela s'apparente à une mixité ensemble-séparée (Goffman et al., 2002 ; Zaidman, 2007) au moment des vestiaires, de fait, les joueuses sont écartées :

M. : « Typiquement ce truc de, je ne sais pas, tu arrives sur un stade, et tu sais que toi tu vas devoir aller gérer d'aller dans ton vestiaire toute seule, parce que tu ne peux pas aller dans, avec les autres gars quoi... Et ça c'est chiant ! » (Entretien avec Marion, France)

Le vestiaire représente pour les joueurs un espace de socialisation en non-mixité où cette homosociabilité (Cloirec, 2018), à l'abri des regards de toutes personnes extérieures à l'équipe, leur permet d'exprimer leur masculinité (Connell, 1995) : il s'apparente alors vraiment au boys club ordinaire que décrit Martine Delvaux (2020). En outre, il demeure un espace au sein duquel les femmes peuvent difficilement pénétrer. Les joueuses de l'équipe n'endossent alors pas le rôle de « Schtroumpchette », c'est à dire celles qui jouent les trouble-fêtes (Delvaux, 2020), mais se retrouvent marginalisées de la communauté que constitue l'équipe, et se retrouvent sans espace pour elles (Woolf, 2001).

1.3.2. Des joueuses en quête « d'une chambre à soi »

Le concept de « chambre à soi » proposé par Virginia Woolf en 1929 permet de questionner l'absence d'espaces adaptés aux femmes dans leur pratique du football en mixité. Interrogeant l'absence de femmes dans la littérature, elle explique combien les femmes écrivains étaient dépourvue d'une chambre privée, potentiellement fermée, pour écrire en toute tranquillité. En faisant une analogie avec l'absence de vestiaire pour les femmes, nous pouvons dire que dans

ce bastion de la masculinité (Terret, 2006b) qu'est le football, les joueuses n'ont pas d'espaces à elles :

« Vanessa a géré l'achat des maillots, des shorts et des chaussettes, puis elle a tout amené au terrain. Toutes les filles se sont changées vers le banc, les gars sont allés au vestiaire, iels se sont retrouvés vers le banc de touche et ont fait connaissance, iels se sont échauffés rapidement et ont commencé à jouer. Iels ne connaissaient pas vraiment les prénoms des unes et des autres, iels se voyaient pour la première fois » (Extrait de mon carnet de bord, stade de Lachine, Québec, le 12/11/2021)

La description de cet avant-match correspond à une rencontre de ligue de garage loisir entre deux équipes mixtes. Celle de Vanessa (portrait 9), une joueuse rencontrée au début de mon séjour et qui m'a ensuite invitée à observer plusieurs de ces rencontres, joue son premier match ce soir-là. En amont, elle m'a expliquée qu'elle a créé cette équipe avec son frère afin de partager une pratique avec lui. Iels ont alors composé cette équipe de personnes trouvées sur les réseaux sociaux. Néanmoins, iels ne profitent pas de l'avant-match où les joueur/ses se changent afin de faire connaissance et de parler de leur tactique de jeu. Une scission s'observe entre les joueuses - qui ont anticipé le fait qu'elles allaient avoir une nouvelle tenue, et qui mettent leur short par-dessus un sous-short, et leur maillot par-dessus une brassière ou un sous-maillot au bord du banc de touche - et les joueurs, qui ont un sac pour se changer dans les vestiaires, où ils vont retirer l'entièreté de leurs habits de ville et enfiler leur nouvelle tenue de football. Cet exemple permet d'apprécier la charge mentale des joueuses (Toussaint & Trav, 2018), qui doivent anticiper en amont le fait d'investir un espace majoritairement composé d'hommes, au sein duquel elles n'ont pas forcément un endroit à elles, et où il est donc nécessaire de prendre ses précautions pour se changer.

Vanessa : Organiser le football selon ses codes

Vanessa est née en 1989 d'une mère chargée de projet et d'un père représentant des ventes. Petite dernière d'une fratrie de trois enfants, sa grande sœur a longtemps pratiqué la natation, tandis que son grand-frère a essayé une multitude de sports. Vanessa est alors amenée très jeune à tester différents sports, mais dès l'âge de 4 ans c'est pour le football qu'elle manifeste à ses parents un réel intérêt. A l'instar de beaucoup de jeunes québécoises, Vanessa pratique le football de manière récréative jusqu'à ses 12 ans, puis,

elle fait les camps de sélection pour l'Équipe du Québec. Elle participe alors aux Jeux du Québec, sans avoir un énorme temps de jeu, elle n'est donc pas retenue pour intégrer le CNHP, mais elle continue à jouer à un niveau AA toute son adolescence. Durant cette période, Vanessa découvre son orientation sexuelle et s'autonomise comme bien, puis comme lesbienne, mais seulement au secondaire ou dans ses cercles amicaux hors du football : elle ne désire pas s'*outer* au sein de son équipe de football. A l'âge de 17 ans, elle subit un grave accident de voiture l'éloignant plus de 10 ans des terrains. Après avoir fait 5 années de rééducation, elle a petit à petit repris des activités physiques douces, puis des activités physiques plus intenses mais toujours sans contact. Puis, à 30 ans, à la suite d'avis médicaux favorables, Vanessa a repris la pratique de sa passion initiale. Néanmoins, après 10 ans d'arrêt, Vanessa est revenue avec d'autres envies et intentions. *Out* sur les terrains, aussi bien en tant que joueuse qu'entraîneuse, elle s'est investie en tant que capitaine d'équipe afin d'organiser la pratique de ses coéquipières, et d'avoir le leadership sur la gestion de ses équipes mixtes. En parallèle, elle entraîne des jeunes joueuses. Avec le recul de l'âge, elle regrette l'apprentissage genré du football, où les garçons sont poussés à se dépasser, et les filles sur-protégées par les entraîneur·es, jamais « bousculées » aux entraînements : « *ils passent la pratique à dire "belle passe", mais c'est nul, je les regarde faire le même atelier avec des gars, les 5 minutes d'avant, puis tu es là à engueuler tout le monde qu'ils ne font pas des belles passes, tu leur fais faire des push up, les filles la passe n'est pas ciblée, tu dis "belle passe, c'est beau, bel essai" [elle applaudit en même temps], mais non, qu'est-ce que tu fais...* ». Critique envers ses collègues coachs, elle souhaite désormais à travers sa pratique et son encadrement lutter pour mettre les femmes au même niveau que les hommes dans la pratique du football.

Encadré 9 : Portrait 9, Vanessa, Québec

En évitant d'investir l'espace des vestiaires, les joueuses semblent parfois chercher à éviter un sentiment d'insécurité :

« A. : Dans les vestiaires c'était parfois un peu relou, parce qu'on n'avait pas de vestiaires et du coup on se changeait dans les toilettes. Et des fois, bon voilà des ados quoi, ils rentraient pendant qu'on se changeait, donc des fois c'était un peu lourd parce que,

sachant qu'en plus moi j'avais un an de plus qu'eux, donc j'étais sûrement un peu plus mature aussi » (Entretien avec Anaïs, France)

Cet entretien avec Anaïs caractérise les difficultés des joueuses et les conséquences qu'entraînent la marginalisation qu'elles subissent et la non prise en compte de leurs besoins. Quinze ans après les témoignages recueillis par Stéphane Héas et al. (2004), les propos de nos enquêtées sont similaires : les joueuses ont rarement un vestiaire à elles et elles se changent dans les toilettes, les vestiaires de l'arbitre ou le local à matériel. Elles mettent alors en place des stratégies d'évitement de l'obstacle comme arriver déjà changées, utiliser un sous short ou un sous maillot... Les espaces qui accueillent les femmes ne sont pas pensés pour elles (Raibaud, 2012), et les confrontent ainsi à des difficultés d'accès à la pratique, que les garçons de l'équipe, majoritaires, ne rencontrent pas.

1.3.3. L'exemple de la collation d'après-match

Cette violence symbolique à laquelle les femmes sont confrontées dans leurs clubs se manifeste également dans l'expérience de la buvette ou du club house qui ne leur sont pas forcément mis à disposition lors de leur match :

« C.R. : Et sur la reconnaissance, la première année tu disais qu'il n'y avait pas de buvette, mauvais créneaux, est-ce qu'au fur et à mesure des années ces conditions ont évolué ?

S. : Ouais les créneaux se sont améliorés, après 2ème ou 3ème année on avait la buvette, et on avait de plus en plus de gens qui venaient supporter l'équipe » (Entretien avec Siham, France)

La qualité de la prestation semble aussi se démarquer :

« J. : Ce n'était pas du tout la même nourriture que les gars quoi. Il y avait du pain coupé et des tranches de jambon pouce en l'air là et du brie quoi. Mais c'était, c'était génial... Nous on, à l'époque c'était juste trop cool en fait. Mais c'est avec le temps que ça te met en colère, parce que tu te rends compte des choses quoi... » (Entretien avec Judith, France)

Judith et ses coéquipières font donc le constat d'avoir moins de nourriture que leurs homologues seniors hommes, mais se contentent tout de même de cela car elles sont satisfaites d'avoir ces moments de vie et de partages et sur le coup, ne se rendent pas compte de ces différences, de ces inégalités. Elles semblent avoir incorporé que c'est un privilège génial qui leur ai accordé, même s'il n'est pas de même nature que celui des hommes, et qu'elles ont moins. Ce sont toutes ces petites différences, en soi anecdotiques, qui finalement signifient le déclassement des femmes dans l'espace sportif. Si parfois ces distinctions de traitement peuvent être inconscientes de la part des dirigeants, d'autres fois, le mépris semble perceptible :

« M. : Je te raconte l'histoire... Du coup moi je coachais des meufs, jeunes. Donc la totale... Et du coup, il y avait un truc, les goûters, on avait lutté pour que les goûters ça soit un peu des sandwiches... Déjà quand tu es jeune au foot, tu tapes les vieux trucs dégueu, les chocos et tout, t'es pas content. Et quand tu es sénior, tu as le droit aux sandwiches, mais quand tu es une meuf, ce n'est pas clair... Tu n'as pas trop le droit à ça. Du coup ouais on avait que des vieux chocos, et j'ai rouspété, et ils nous ont dit "très bien on va vous mettre des sandwiches". Donc déjà il a fallu lutter pour avoir ce truc-là. Et au final au moment où sont arrivés les sandwiches, je me souviens on s'était tapé des vieilles baguettes de pain, parce que le président bossait à Carrefour du coup il nous avait filé ces vieilles trucs là, des toutes petites baguettes de pain, impossible pour faire des sandwiches, et avec du jambon périmé, et du coup genre... Je vois ça, et je me dis "mais c'est une blague ?" Et en fait je me dis mais trop la honte quoi... Je ne vais pas aller filer ça à mes petites ! Et filer ça aux adversaires... Du coup j'ai été acheté du pain et des trucs... Et alors là, la réu d'après, je dis "non mais vous vous êtes foutus de notre gueule et tout", sauf qu'en fait, ils ne réagissent pas, bats les couilles... » (Entretien avec Marion, France)

La situation décrite par Marion illustre la lutte nécessaire des joueuses ou des dirigeantes pour obtenir des conditions jugées similaires à celles des équipes d'hommes, mais cela traduit aussi la négligence de ceux/celles qui ont le pouvoir au sein des clubs. A la suite de ce passage, Marion m'a raconté le bras de fer qui s'en est suivi avec les dirigeants du club afin que les mêmes collations soient distribuées aux joueuses comme aux joueurs. Sans ce combat, les équipes de la section femme auraient pu pendant longtemps avoir des goûters moindres que

ceux des hommes. L'entretien avec Marie va plus loin et traduit une essentialisation du traitement (Collin, 1989) :

« M. : Genre en gros les meufs on a toujours eu, en gros notre licence elle était moins chère parce que c'était nous qui faisons à manger pour après tu sais, genre c'est nous qui faisons des, tu sais des tartes, des trucs comme ça là...

C.R. : Pour le goûter d'après-match ?

M. : Ouais voilà, et les mecs ils faisaient pas... (rires). Et du coup leur licence elle était plus chère c'était acheté » (Entretien avec Marie, France)

Les femmes endossent, en contrepartie d'une licence à prix réduit, la charge de faire la cuisine d'après-match pour leur équipe et les adversaires, tandis que pour les garçons, cette collation sera achetée. Dans la suite de l'échange, j'ai demandé à Marie si cette décision était discutée collectivement en début de saison, si les joueuses désireuses de payer moins cher, avaient proposé cette solution. Elle m'a dit qu'elle ne savait pas, que cela avait toujours été ainsi. Peut-être qu'à l'origine ce choix a été réfléchi et décidé par les joueuses, toutefois, chaque année cette différence se perpétue sans qu'elle ne soit questionnée, comme si cela semblait « naturel » que les femmes cuisinent avant leur pratique pour se ressourcer ensuite. Elles doivent alors s'occuper des autres, et d'elles-mêmes - ce que n'ont pas à faire les hommes - et personne ne s'occupe d'elles. C'est en quelques sortes ce que Colette Guillaumin (1978) traduit à travers la notion d'appropriation de la classe des femmes par la classe des hommes. Elle montre que la domination des femmes est à la fois matérielle - la classe des hommes, domine et dirige, dans le travail et dans les relations hétérosexuelles, celle des femmes (Guillaumin, 1978a) - et idéelle dans la mesure où les discours en vigueur véhiculent une infériorité naturelle et constante des femmes par rapport aux hommes (Guillaumin, 1978b). Il semble que l'exemple des collations, dans une certaine mesure, illustre l'appropriation décrite par Colette Guillaumin ; leur temps est approprié, il est attendu d'elles qu'elles gèrent les différentes tâches, leur force de travail est donc « *prise en main* » (Guillaumin, 1978a, p. 9), utilisée, tandis que ce n'est pas le cas pour les collations des hommes. Il est attendu une « *disponibilité permanente du temps des femmes* » (Kergoat, 2010a, p. 63). Par ailleurs, cette domination se reproduit chaque année, sans questionner ou interpellier.

Cette première sous-partie du chapitre 8 permet de rendre compte que l'espace de jeu illustre une division sexuée de l'organisation du football aux dépens des joueuses. L'approche de Colette Guillaumin montre que les formes matérielles de domination, concrètes, sont imbriquées avec des formes mentales et idéologiques, des représentations, et maintiennent ainsi un rapport de pouvoir entre la classe des hommes et celle des femmes. Les différents exemples abordés dans cette partie permettent de rendre compte, dans le cadre du football, de cette domination. En France, la carrière des footballeuses est parsemée d'obstacles. Elles doivent s'intégrer dans une pratique historiquement et socialement connotée comme réservée aux hommes (Louveau, 2006), au sein de laquelle leur place n'est ni anticipée, ni forcément souhaitée. Au Québec, en plus d'une représentation culturelle plus favorable à la pratique du football par les femmes (Marier et al., 2019), l'organisation de celle-ci permet une plus grande souplesse dans la création d'équipes au sein de ligues compétitives (MacIntosh, 2017). Toutefois, ces dernières sont fortement gérées par des hommes (Rail, 1988), et leur pratique reste séparée, et surtout, hiérarchisée. Elles intègrent un domaine réservé aux hommes (Saouter, 2015), au sein duquel est mis en avant une prétendue domination physique des hommes, construite sur une biologisation du social (Bohuon & Gimenez, 2019), justifiant alors une séparation de la pratique, et notamment une domination de celle des hommes sur celles des femmes. Après être confrontées à la difficulté de trouver une équipe, les joueuses font face à de nouvelles distinctions spatiales, temporelles et/ou festives au sein du club ou de la ligue. On peut sans doute parler de *manspreading* (Jane, 2017) : les hommes prennent davantage de place (sur les terrains, mais aussi dans les vestiaires, dans le club house) et leur présence plus importante numériquement, est normalisée de partout : dans les vestiaires, ce sont aux femmes de trouver une solution de substitution pour éviter la mixité, et non pas aux hommes. Ces éléments permettent de corroborer et renforcer le travail de Caroline Chimot (2004) qui souligne la double division du travail sportif : d'une part division verticale, avec un accès moindre aux postes à responsabilités, et d'autre part division horizontale, en ayant moins accès que les hommes aux postes les plus valorisés socialement, ceux qui permettent la production de la performance sportive. En prenant plus de place, aussi bien quantitativement que qualitativement, les hommes à la tête des différentes instances dirigeantes ne sont pas toujours enclins à ouvrir les portes aux femmes, et favorisent un entre-soi. Comme l'explique Joan Acker (1990) « *les différences dans le comportement organisationnel sont dues à la structure plutôt*

qu'aux caractéristiques des femmes et des hommes en tant qu'individus »⁹⁹ (Acker, 1990, p. 143).

Les espaces de jeu comme ceux de socialisation sportive comme le vestiaire ou la buvette, sont aussi davantage investis par les hommes, à l'image des espaces publics (Raibaud, 2015) Cette division des espaces et des temps se manifeste également dans les « à-côtés » du jeu.

2. L'accès aux à-côtés du jeu

Dans cette sous-partie, les « à-côtés » peuvent représenter à la fois les aspects matériels permettant de pratiquer (les tenues par exemples), l'encadrement offert aux joueuses (les arbitres, les entraîneur·es) et la reconnaissance accordée aux joueuses dans les structures (la visibilité et la valorisation).

2.1. Un manque de reconnaissance matériel et symbolique

La domination matérielle et idéologique (Guillaumin, 1978) se retrouve autour de la pratique, notamment à travers l'importance donnée à la tenue sportive, qui fait du/de la joueur/se un·e représentant·e de son équipe, et de la reconnaissance accordée aux joueuses au sein du club ou de la ligue.

2.1.1. La tenue : le symbole d'un manque de considération

En France comme au Québec, la question de la tenue, et notamment celle du maillot de l'équipe, est souvent évoquée lors des entretiens :

« C.R. : Et ça a été bien accueilli dans le club que d'un coup il y ai une équipe de filles ?

M. : Tant que ça ne prenait pas trop de place ma foi c'était pas pire j'ai l'impression. Mais en fait je vois ils en avaient rien à foutre les gens. C'était "ah il y a une équipe féminine" qui n'avait pas les mêmes maillots que les autres du club

C.R. : Pourquoi ?

M. : Je ne sais même pas, il y avait des jeux qui traînaient puis pff, c'était ça pour nous... » (Entretien avec Marion, France)

⁹⁹ Traduction libre : "gender differences in organizational behavior are due to structure rather than to characteristics of women and men as individuals"

Le témoignage de Marion illustre la domination subie par les joueuses lorsqu'elles n'arborent pas le même maillot, qui de fait, les exclues de la « communauté club ». Cet exemple est très proche de celui vécu par Manon dans un autre club :

« C.R. : Vous n'aviez même pas les mêmes couleurs ?

M. : Si, si on avait les mêmes couleurs mais on n'avait pas le droit d'avoir la diagonale dans le même sens

C.R. : C'est vrai ?

M. : Ouais, donc on avait, on avait la diagonale, dans l'autre sens, mais on avait, on avait quand même les mêmes couleurs parce que, parce que c'est les couleurs du club »
(Entretien avec Manon, France)

Manon a joué dans un club en Régional 1, qui avait pour objectif de monter en Division 2. La structure des équipes femmes étaient rattachées à celles d'un club de Ligue 1 – les deux clubs portent le même nom et sont situés dans la même ville – mais le club de Ligue 1 ne donne pas les mêmes accès aux joueuses (qui s'entraînent et jouent dans d'autres complexes sportifs), ni même le droit d'avoir exactement le même maillot. La structure rattachée aux hommes souhaite opérée une distinction entre les joueurs et les joueuses à travers le symbole qu'est le maillot. Dans ces deux exemples, une distinction est opérée, soit pour distinguer les hommes des femmes, soit pour ne pas investir pour une équipe déclassée :

« L. : On a quand même des gros bourrins dans les séniors, et il y en a 2/3 qui ont fait des réflexions du style "ça ne sert à rien de leur acheter des maillots, ça ne va pas durer" » (Entretien avec Laura, France)

L'expérience de ces trois joueuses françaises montre que le maillot peut être un symbole du processus de domination à l'œuvre : via l'absence de maillot se joue une moindre reconnaissance de la valeur et donc une moindre place dans le groupe. Cette marginalisation des joueuses à travers des dotations distinctes rend la pratique des joueuses différentes de celle des joueurs : si elles sont autorisées à jouer, elles sont néanmoins reléguées au second plan en écopant des anciennes tenues des hommes, celles qui ne servent plus :

« L. : On n'avait aucun truc à nos tailles, tu sais, pour les maillots, on avait les maillots des mecs, sauf que les maillots des mecs c'était pas forcément les mêmes tailles, moi

j'avais des manches qui m'arrivaient là [*elle mime un geste 1 mètre plus loin que sa main*] ... Enfin des trucs comme ça » (entretien avec Léa, France)

Cette non dotation matérielle illustre la domination économique à l'œuvre. Au sein des clubs, les joueuses ne disposent pas des mêmes budgets et investissement de la part des clubs dans leur pratique :

« A. : Bah après c'est... Il y a du politique, c'est sûr, il y a une vraie façade, et un vrai affichage, dans un sens, c'est aussi comme ça qu'on a des subventions, et les subventions elles profitent à tout le monde. Je ne vais pas blâmer le club qui essaye juste de récupérer des petits bouts à gauche à droite... Maintenant, quand je vois que je demande que les filles aient un survêt en coupe femme, qu'on me dit "ouais mais c'est un peu plus cher", ouais mais c'est 5 balles par survêt en fait... On va chipoter pendant 3 siècles pour 5 balles » (Entretien avec Anaïs, France)

Par ailleurs, ce n'est pas seulement l'équipe dite « fanion » - l'équipe première sénior hommes dans chaque club – qui semble être priorisée, mais bien les équipes de garçons/hommes de façon générale en défaveur de celles des filles/femmes :

« A. : Voilà, mais à un moment, voilà, il n'y a pas forcément le même respect... Je vois les U15 ils ont eu un sac, ils ont eu un sweat, ils ont eu un sous pull, et nous on est là en train de galérer pour avoir une paire de chaussettes... Enfin... Après les chaussettes si je les demande, je les ai, mais en fait il faut demander, c'est ça qui est fatiguant, il faut demander tout le temps

C.R. : Il faut demander, puis tu n'as pas les mêmes choses que les U15 quand même

L.V. : Nous on est séniors, et la moitié des filles ont payé leur licence et n'ont pas leurs chaussettes... Enfin, toutes les filles ont payé leur licence, et aucune n'a ses chaussettes.

(Entretien avec Anaïs, France)

Ainsi, indépendamment du niveau de jeu, les hommes sont favorisés (dans le cadre de cet exemple très précis, l'équipe séniors femmes évolue à un niveau supérieur à celui de l'équipe U15 garçons).

En plus de l'affaire des maillots, d'autres exemples de sous-dotation ont pu être identifiés comme le fait de louer (ou non) un minibus pour les déplacements, d'avoir (ou non) des primes

de matchs similaires à celles des hommes, d'avoir (ou non) accès à des activités sportives ou extra-sportives encadrées par le club :

« M. : Ouais voilà, les gars eux ils avaient des contrats, c'était, c'était oui... Et puis même, tu vois, ils ne nous inscrivaient pas vraiment dans des tournois, tu vois, ils voulaient vraiment pas mettre de l'argent dedans » (Entretien avec Manon, France)

Au Québec, la question des maillots se pose différemment dans le cas des ligues car chaque équipe vient avec sa couleur. Lors de l'inscription chaque équipe choisit sa couleur et fait soit des maillots dédiés au championnat¹⁰⁰, soit lors des rencontres tous/tes les joueur/ses amènent un maillot de la couleur choisie. Par contre, pour les joueuses qui évoluent en club, elles font également mention de cette différence :

« C. : Les gars se font accorder plus d'importance au soccer par rapport aux filles. Je trouve ça, ça paraissait vraiment beaucoup cet été. Nous on le remarquait toutes, puis même au niveau des uniformes qu'on nous remettait, nous, on nous donnait les vieux uniformes qu'on pouvait pas garder, eux, ils peuvent, en tout cas, c'était plein de petites choses comme ça, puis qu'on se disait "pourquoi nous c'est comme ça puis eux non?" Tu sais... » (Entretien avec Catherine, Québec)

L'exemple présenté par Catherine rejoint celui de joueuses évoluant en France, et souligne le fait qu'elles sont exclues de l'identité commune du club en ayant les anciens jeux de maillots, ou des maillots différents. Lors d'une conversation informelle avec deux joueuses interviewées, j'ai eu l'opportunité de saisir une autre facette de cette domination :

« Vanessa a montré tous les maillots qu'elle avait et elle m'a donné le mien pour rejoindre l'équipe qu'elle monte avec son frère. Elle s'est plainte cette année d'en avoir un trop petit, et surtout parce que le short lui fait presque une culotte » (Extrait de mon carnet de bord, dîner chez Vanessa, Montréal, le 31/10/2021 »

Si cette conversation a pris un ton humoristique - Vanessa a essayé toutes ses tenues afin de nous montrer dans quelle mesure la taille d'un tee-shirt « M » pouvait varier – cet exemple souligne l'impact d'un marketing genré. C'est le dirigeant de leur équipe qui s'est occupé de

¹⁰⁰ Comme présenté dans la partie précédente à travers l'exemple de Vanessa qui apporte les maillots pour toute l'équipe, le/la responsable d'équipe peut se charger d'acheter une tenue complète pour chaque joueur/se afin qu'ils jouent leur rencontre de manière uniforme.

commander ces tenues, et qui les a choisies pour la première fois dans la gamme « féminin », tandis que les années précédentes c'était dans la gamme « masculin ». Les joueuses, habituées à cela, ont donc choisie leur taille de tenues en fonction de cette seconde gamme, et se sont retrouvées mal équipées : un tee-shirt « S » dans la gamme « masculin » n'est pas de la même taille dans la gamme « féminin ». Vanessa, quand elle nous a raconté cette histoire, semblait surprise par le fait que son dirigeant n'ait pas pensé à prévenir les joueuses de ce changement de gamme, pour qu'elles adaptent leurs tailles. Il semble que cet homme n'a jamais été confronté à cette problématique dans la mesure où la gamme « masculin » est le standard habituel, il ne s'est donc sûrement pas préoccupé du fait que les joueuses seraient ensuite mal à l'aise en tenue sur le terrain. Ce dirigeant s'occupe de toutes les équipes, celle de Vanessa est la seule composée uniquement de femmes.

Ainsi, en France ou au Québec, si cette marginalisation ne semble pas systématique dans chaque club, elle reste tout de même présente, et d'un club à l'autre, les joueuses ne sont pas assurées d'avoir des conditions de pratique qui sont toujours optimales. En France, la période semble impacter cette question : les joueuses les plus jeunes ou ayant débuté leur pratique plus tardivement n'ont pas mentionné ce point. Néanmoins, indépendamment de la période et du territoire, et comme l'affirme Fabien Ohl (2003) :

« par l'usage des objets sportifs en tant qu'accessoires de la présentation de soi, l'individu transmet directement une information à propos de lui-même. Malgré leur apparente insignifiance, les biens sportifs jouent un rôle dans la construction et l'expression de ces identités » (Ohl, 2003, p. 167)

Si l'étude du sociologue se concentre davantage sur l'impact des stratégies marketing du haut-niveau sur les habits portés dans la vie de tous les jours, nous pouvons la transposer à notre travail et conserver l'idée que les maillots portés par les joueuses font partie de la présentation de soi, mais aussi de la valeur que le club accorde aux équipes. Cette dotation matérielle a également une portée hautement symbolique. En équipant les joueuses avec des tenues adaptées et représentatives des couleurs du club, l'institution reconnaît sa valeur et son appartenance à la communauté. Plusieurs témoignages révèlent ce manque de considération et de reconnaissance entendu par Anne Saouter (2015) comme

« des résistances à légitimer leur « agir ». Quand on ne leur met pas simplement des barrières pour accéder aux installations sportives, ce peut être avec la proposition de tenues non appropriées » (Saouter, 2015, p. 208)

De quoi cette situation est-elle le reflet ? S'agit-il d'un manque d'intérêt de la part des dirigeant·es ? En tout cas, les joueuses le vivent comme tel. Si la pratique des femmes est possible, elle semble tolérée, c'est-à-dire pas nécessairement prise en considération, accompagnée et valorisée comme celle des hommes.

2.1.2. Un spectacle sportif aux marges de celui produit par les hommes

La marginalisation des équipes de femmes se traduit également par leur invisibilisation auprès des personnes extérieures au club.

« M. : Mais en fait les meufs elles allaient toujours voir leurs mecs le dimanche et eux ils étaient, ils étaient toujours à faire de la moto le samedi aprèm et ils ne venaient jamais les voir quoi. J'étais là "mais abusez pas", enfin genre, ça c'est, il y avait grave de la différence. Mais encore aujourd'hui, quand je vais, quand on va voir, genre des fois je vais voir les meufs le samedi aprèm, il n'y a jamais personne. Et le dimanche, bon ce n'est pas non plus l'équipe du siècle tu vois, les gradins ne sont pas remplis, parce qu'en même temps ils sont nuls, mais il y a toujours du monde tu vois quoi, ce qu'il n'y a pas pour les filles... » (Entretien avec Marie, France)

Ce type de témoignage est revenu fréquemment, plusieurs joueuses m'ont fait part du faible intérêt que suscitait leur équipe :

« S. : L'équipe masculine je me souviens que la première année ils ne nous soutenaient absolument pas quoi. Tu vois genre on ne les voyait pas, ils ne venaient pas voir nos matchs, voilà il y avait vraiment... (Entretien avec Siham, France)

Par ailleurs, le manque de considération de la part des membres du bureau du club est aussi évoqué. A plusieurs reprises des joueuses ont confié ne pas connaître le président de leur club, où ne l'avoir jamais vu sur le bord du terrain lors d'un de leurs matchs et ce malgré plusieurs années d'expérience dans le même club :

« S. : Le président, euh... Le président j'ai su qui c'était assez tardivement, honnêtement... On ne le voyait pas en fait » (Entretien avec Siham, France)

D'autres ont confié que les principales personnes présentes le long de la main-courante sont généralement les proches : les ami·es et la famille. Rares sont les personnes curieuses ou passionnées de foot qui s'arrêtent et viennent regarder un match de femmes.

Au Québec, la situation est différente dans la mesure où les terrains sont souvent situés dans des parcs, où beaucoup de gens sont présents notamment l'été. Lorsque nous avons demandé aux joueuses si des supporter/trices étaient souvent présent·es lors de leurs matchs, elles ont généralement répondu à l'affirmative. Les observations menées lors des matchs des Carabins de Montréal (équipe universitaire de l'Université de Montréal), ainsi que les entretiens avec certaines joueuses étant passé par cette équipe, ont permis de constater que l'équipe des garçons et celle des filles étaient liées. La province québécoise étant grande, lors des déplacements pour les matchs les joueurs et les joueuses voyagent ensemble, dans le même bus, et une équipe joue après l'autre. De fait, iels regardent mutuellement leurs rencontres, et sont amené·es à échanger lors de leurs voyages. Toutefois, dans les faits, j'ai pu observer deux rencontres des Carabins, et le même phénomène a eu lieu à deux reprises : lors du match des filles, les tribunes sont presque vides, quelques joueurs « traînent » mais il n'y a pas l'entièreté de l'équipe qui les regarde. Lors d'une observation, les garçons ont joué en levée de rideau des filles. A la fin du match, les trois quarts des spectateur/trices sont parti·es, et n'ont donc pas regardé le match des filles. Ainsi, l'équipe des filles des Carabins est, à travers le fonctionnement mis en place, plutôt en lien avec celles des garçons, en revanche, dans les faits, leurs matchs ne suscitent pas nécessairement le même intérêt, et l'équipe des filles se retrouvent en marge de celle des garçons, avec moins de supporter/trices. Ces constats nous amènent donc à nous interroger sur pourquoi les femmes ne mobilisent pas autant leurs proches que les hommes. Nous pouvons faire l'hypothèse que ce désintéressement est peut-être dû à l'idée d'une pratique moins spectaculaire, moins attrayante que celle des hommes.

De part et d'autre de l'Atlantique, cet intérêt moindre pour la pratique des femmes est souvent engendré par un investissement moins important des dirigeant·es, comparativement aux équipes d'hommes. Dans les clubs français, les responsables d'équipe – souvent l'entraîneur·e – ont souvent rapporté leur impression d'être mise de côté, et leur nécessité de devoir « se battre », pour avoir un minimum de considération :

« A. : C'est compliqué quand même... Je suis, je suis souvent en train de faire des remarques un peu à tout le monde, et je passe pour la casse-couille de service [...].

Typiquement samedi dernier on a eu une réunion entre éducateurs pour présenter la structuration du club pour les saisons à venir, et il y a, dans le powerpoint il n'y avait pas une seule fois la section féminine quoi... [...] J'en ai parlé avec le vice-président, il faut que j'en parle avec le directeur sportif quand je le croiserai, mais, on s'est... J'ai l'impression de repartir à zéro tous les deux mois, à chaque fois qu'il faut rappeler qu'on existe, et, qu'on est là, et après... [...] C'est des petits trucs comme ça, où je me bats un peu tout le temps, et puis comme je suis très très tatillonne sur le sujet et je ne laisse pas trop le droit à l'erreur, je passe vraiment pour la casse couille de service » (Entretien avec Anaïs, France)

Au sein même de la structure, entre les dirigeant·es, la place de la section « féminine » semble discutée. L'investissement et la vigilance de la responsable de la section l'amène à se sentir la « casse couille de service » du fait de ses questions ou alertes régulières. Le fait de ramener les femmes à cette position, et souvent à des insultes scatophiles (Mojdehi, 2018), telles que « l'emmerdeuse », « la chieuse », ou encore, « la pisseuse », est une marque de sexisme ordinaire. Laurence Rosier (2017) souligne que le langage est un rapport au pouvoir et à la domination, et que la banalisation de ces propos insultants, souvent tournés sur le ton de la blague, visent à humilier et rabaisser les femmes. Dans le cas de cette enquête, aucune joueuse n'a révélé avoir été insultée frontalement, néanmoins, à l'instar d'Anaïs, des joueuses semblent avoir intériorisé cette assignation :

« J. : Ah bah je râle... D'ailleurs le vice-président quand j'arrive dans le club il me dit "qu'est-ce que tu veux encore?" (rires). Je lui dis "non, je viens te dire bonjour! »
[...]

« J. : Ouais, c'est ça. Mais le président il me connaît par coeur hein, il sait... Il dit "ah toi aujourd'hui tu viens râler" » (Entretien avec Julie, France)

Si Julie s'auto-définit « la casse couille de service », c'est parce qu'elle doit fréquemment demander des moyens similaires à ceux des équipes d'hommes. Il lui revient alors la charge mentale de faire ces demandes et d'aller à la confrontation avec ses dirigeants.

Au Québec, c'est davantage la (l'in)visibilité sur les réseaux sociaux qui a été abordée :

« A. : Que ça soit juste l'aspect de, sur les réseaux sociaux... S'il y a un match de garçons, le match de garçons est montré partout, sur toutes les plateformes, vanté, et mis de l'avant

là, à 100%. Et souvent on remarque quand c'est le même match, de filles, au même niveau, on le voit moins passer. Après on se demande pourquoi il y a moins de spectateurs, ou moins de personnes qui se déplacent. Ce n'est pas nécessairement parce que les personnes sont moins intéressées, c'est parce que la visibilité n'est pas la même. Donc, c'est un peu plate pour ça » (Entretien avec Amélie, Québec)

Amélie joue dans un club de niveau AAA et souligne cette différence entre l'équipe des garçons de son club et la sienne. Elle illustre alors ce cercle vicieux des inégalités : en étant moins visibles que les hommes, les femmes suscitent moins d'intérêt des spectateurs/trices, ce qui permet aux dirigeant·es de justifier de moindres moyens alloués aux équipes de femmes. Cette violence symbolique devient au final une violence matérielle.

Comme le souligne Jules Falquet (2017) dans le cadre du travail, les femmes doivent organiser leurs carrières, « *faire face à des horaires, des calendriers* » (Falquet, 2017, p. 162) qui arrangent les carrières des hommes et dont les modalités organisationnelles sont pensées pour eux. Ce constat peut se transposer à l'espace du football dans la mesure où les créneaux les plus favorables pour les matchs (les samedis soirs ou les dimanches en milieu d'après-midi) sont réservés aux hommes, généralement sur les terrains d'honneur, amenant les équipes de femmes à devoir jouer aux créneaux restant, où peu de spectateur/trices sont présent·es pour les encourager. Cette organisation genrée des espaces et des temps de pratique est rendue normale par sa récurrence chaque année, c'est pourquoi les dirigeants semblent déranger quand des joueuses ou des dirigeantes tentent de faire évoluer les choses.

2.2. Une marginalisation de la pratique à travers des moyens humains moindres

Au-delà de la différenciation effectuée entre les femmes et les hommes pour leur offrir une reconnaissance au sein du club et auprès des spectateur/trices, ce sont les moyens humains investis pour encadrer et favoriser le développement de leur pratique qui sont inégaux.

2.2.1. Un arbitrage différencié

Au Québec comme en France, les conditions de l'arbitrage sont fréquemment revenues dans les témoignages des joueuses, selon deux axes différents. En France, beaucoup d'entre-elles ont souligné l'absence d'arbitres lors de leurs matchs le week-end, tandis qu'au Québec c'est plutôt

l'attitude désinvolte de ces derniers qui est critiquée. Dans les deux cas, l'arbitrage s'avère être une modalité d'encadrement de la pratique leur étant défavorable :

« C.R. : Et ça te, ça ne t'agaçait pas ces éléments-là, que ça soit tendu, que des fois il n'y ai pas d'arbitres ?

M. : Ca je pense que c'est propre au sport, au foot féminin à l'échelle nationale, c'est qu'on est lésées au niveau de l'arbitrage. Il n'y a jamais un match de séniors garçons qui n'aura pas d'arbitres officiels. Nous tu as, tu as les joies de l'arbitrage maison, donc ça c'est un peu chiant. Et effectivement, moi les tensions sur le terrain ça me saoulait, parce qu'au bout d'un moment en fait, il n'y avait plus du tout de plaisir c'était, c'était que de la tension » (Entretien avec Marine, France)

Marine a expérimenté, au niveau sénior départemental en France, ces discriminations (avoir moins souvent des arbitres officiels) et témoigne de son interprétation en termes de sentiment de déclassement (avoir moins de valeur, moins de mérite). Ce qu'il est important de préciser et qui n'est pas donné à voir dans le témoignage de Marine ici, c'est qu'à niveau égal (départemental) les équipes d'hommes ont des arbitres assignés pour leurs matchs. Il semblerait donc que le nombre d'arbitre soient insuffisants pour encadrer chaque match tous les week-ends. Par conséquent, ce sont les rencontres des femmes qui sont impactées puisqu'en priorité les arbitres sont affectés aux matchs des hommes. Au final, ces distinctions semblent avoir des conséquences sur la qualité du jeu et les résultats sportifs car les femmes seraient alors plus exposées à avoir un « arbitrage maison », c'est à dire un·e arbitre appartenant à une des équipes en jeu et par conséquent moins impartial. Cette situation peut également générer des frustrations, des tensions, voir des conflits chez les joueuses qui impactent la motivation des joueuses. Par ailleurs, ce manque d'arbitres officiels révèlent que les bénévoles pour les encadrer, et éventuellement les arbitrer, se font plus rares que pour les équipes d'hommes :

« L. : Alors nous, les séniors, viennent très peu nous voir jouer. D'ailleurs, ça a posé problème parce qu'on comptait un peu sur eux pour faire de l'arbitrage par exemple, parce qu'on n'a pas d'arbitres officiels en foot à 8

C.R. : Jamais ?

L. : Non, jamais. A part en coupe, ça arrive, et si on en fait la demande auprès du district, dans le cas d'équipes avec qui ça ne se passe pas bien, ou... Voilà... Et donc on comptait un peu sur eux pour faire l'arbitrage, un week-end voilà, et ça a un peu posé problème

parce qu'ils ne sont pas très, pas très impliqués par rapport à nous » (Entretien avec Laura, France)

Ce témoignage de Laura semble dire que les hommes ne seraient pas concernés de la même façon par cette absence/rareté des bénévoles. Du coup, étant moins touchés par cela, ils pourraient ne pas prendre la mesure de ce paramètre. Cet aspect souligne également une logique consumériste de la pratique sportive (Bodet, 2013). Guillaume Bodet (2013) montre que les pratiquant·es dans les associations sportives françaises semblent agir comme des consommateur/trices venant chercher un service, davantage que comme des membres d'une association sportive s'investissant dans le bon fonctionnement et développement de leur club. S'il ne distingue pas les comportements des hommes de celui des femmes sur ce point, nous pouvons faire l'hypothèse, en nous basant sur son analyse, que ces comportements impactent négativement tous/tes les pratiquant·es, et davantage les femmes. En effet, les entretiens soulignant l'idée qu'à niveau égal les femmes sont davantage lésées par rapport aux hommes, si les clubs manquent de bénévoles (pour diriger des équipes, arbitrer des matchs) se sont sans doute les équipes de femmes qui vont en être prioritairement impactées.

Outre-Atlantique, le manque d'arbitres n'a pas été souligné avec la même insistance, en revanche, une autre forme de marginalisation est opérée par le corps arbitral :

« C. : Des fois, on a eu l'impression, plus d'une fois, que l'arbitre est là plus d'une fois, parce qu'il n'a pas le choix, il est là en train de discuter avec son collègue, mais en fait il en a rien à faire de toi parce que c'est un match de filles débutantes, ou loisirs, pas très avancé... Donc oui, il y a des trucs comme ça qui se passent de temps en temps, qui ne sont pas acceptables. » (Entretien avec Cynthia, Québec puis France)

Ce propos de Cynthia a été partagé par plusieurs joueuses au Québec, relevant que les arbitres, presque exclusivement des hommes, semblent fréquemment désintéressés par leurs rencontres. L'assignation à arbitrer un match de femmes¹⁰¹, qui plus est au niveau les moins élevés, semble être prise comme une relégation, voire une « punition », comme si le football pratiqué par les femmes était une sous-pratique de celui pratiqué par les hommes (Barbusse, 2022 ; Prudhomme-Poncet, 2002).

¹⁰¹ Dans les ligues au Québec, l'inscription pour une saison comprend : la gestion des calendriers, la gestion des terrains, et, l'assignation d'un arbitre pour chaque rencontre. Ainsi, chaque match est encadré par un arbitre rémunéré. Par conséquent, le manque d'arbitre souligné par les joueuses en France ne se retrouve pas au Québec.

L'exemple de l'arbitrage apparaît comme un indicateur de l'importance (ou non) donnée à la pratique des femmes sur le plan des moyens humains où les filles semblent fréquemment discriminées. En France, c'est l'absence d'arbitres qui a été relevé tandis qu'au Québec, si un « homme en noir » est bien assigné aux matchs, ces derniers semblent peu concernés par la pratique des femmes. En France, les travaux de Lucie Le Tiec (2015, 2016) et d'Olivier Chovaux (2021) ont souligné la place précaire occupée par les femmes arbitres dans le monde du football. Ces travaux montrent que les femmes arbitres sont encore souvent reléguées « au banc de touche ». Lucie Le Tiec (2016) montre qu'en 2014 il n'y a que 2% de femmes parmi les arbitres de football (tous niveaux confondus). Ce taux augmente à 8% lorsqu'il s'agit du niveau fédéral, mais, les femmes sont davantage amenées à arbitrer les compétitions de femmes (notamment la Division 1), que celles des hommes. Il semble que les dirigeants fédéraux adoptent une vision *genderblind* de l'arbitrage en France en affirmant « *ne voir que des arbitres au sens neutre du terme pourtant ils témoignent d'une séparation sexuée de comportements et des pratiques* » (Tiec, 2016, p. 135). Si la présence des femmes est valorisée, notamment au plus bas niveau, tant elles sont peu nombreuses, elles sont peu encouragées à évoluer dans leur carrière car très peu de matchs importants – les matchs à enjeux, ou les matchs dans des divisions supérieures – leur sont confiés : « *le rectangle vert demeure un « plafond de verre* » » (Chovaux, 2021, p. 31). Par conséquent, la faible présence de femmes dans le corps arbitral, aussi bien en France qu'au Québec, permet l'hypothèse que si le vivier d'arbitre était plus important, et que la présence d'arbitres femmes était encouragée et normalisée, ces problèmes seraient peut-être moins récurrents. Non pas que les femmes doivent être arbitrées par des femmes, mais si plus d'arbitres étaient disponibles, ce qui serait le cas en intégrant plus de femmes, les footballeuses se retrouveraient sûrement moins lésées lors de leurs rencontres. Par ailleurs, la ségrégation verticale (Tiec, 2016), qui assigne les femmes arbitres aux rencontres ayant un moindre niveau – donc une moindre importance/responsabilité au niveau de l'arbitrage – c'est-à-dire dans certains cas des matchs de femmes, vise à étiqueter les rencontres des joueuses comme moins importantes, moins valorisantes, que celles des joueurs (Tiec, 2016). En promouvant les carrières d'arbitre femmes, et en assignant les matchs aux arbitres indépendamment de leur sexe, nous pouvons faire l'hypothèse qu'arbitrer un match de femmes serait moins perçu comme une punition (Tiec, 2015).

2.2.2. Qui pour entraîner ?

Sur la question de l'entraînement, nous notons des remarques similaires en France à celles concernant l'arbitrage : les témoignages rendent compte des difficultés pour les équipes de femmes à trouver des entraîneur/ses (et lorsqu'elles en trouvent ce sont très majoritairement des hommes, et *a fortiori*, des proches) :

« L. : mais on avait vraiment, pas trop de soutien au niveau du club, genre on ne nous a jamais donné de coach, au final, le coach on l'a trouvé toute seule, et c'était son père le coach, tu vois. » (Entretien avec Léa, France)

Ce témoignage de Léa est représentatif de celui d'une dizaine d'autres joueuses. Dans les niveaux les moins élevés, c'est-à-dire au niveau du district, les équipes de femmes sont confrontées à la difficulté de trouver une personne compétente pour les encadrer. Elles se replient alors souvent sur leurs proches. Plusieurs joueuses ont pratiqué des années en étant coaché par un frère, un père, un copain... A l'instar de l'hypothèse soulevée précédemment concernant le manque de bénévoles et d'arbitres pour les matchs des femmes, la logique consumériste (Bodet, 2013) dans laquelle les pratiquant·es sont ancré·es les amènent à vouloir jouer uniquement, sans s'engager dans différents rôles à côté. Qui plus est, ce sont plus souvent des hommes qui s'engagent, ayant depuis plus longtemps développer une habitude à diriger dans les sports comme le souligne Annabelle Caprais (Caprais, 2020). Ce manque de dirigeant·es, souvent bénévoles pour les équipes de femmes, entraîne alors deux conséquences majeures : les bénévoles recruté·es ne sont pas nécessairement de grand·es connaisseur/ses de la pratique et le *turn-over* est important, ce qui n'est pas idéal pour construire un groupe et le faire progresser :

« M. : Mais c'est con parce qu'en plus tu vois individuellement le coach nous faisait pas avancer en fait, on faisait toujours les mêmes choses et tout...

C.R. : C'était qui ce coach ?

M. : C'était le père d'une fille, du coup c'était aussi pour ça que c'était compliqué, tu ne pouvais pas aller lui dire que... En plus bénévole tu peux pas dire "ouais vas-y casse toi"

C.R. : Le club ne pouvait pas mettre un bénévole ou un dirigeant capable de s'investir pour le développement de la section des filles ?

M. : Oh pfff... Après ça ne se passe pas trop comme ça chez nous, c'est plus, "qui a envie de reprendre l'équipe", et voilà quoi. Et les meufs il n'y a jamais personne... » (Entretien avec Marie, France)

L'exemple donné par Marie corrobore celui de Léa, les clubs ont tendance à avoir un investissement moindre pour les sections de femmes, qui se retrouvent alors lésées dans leur progression. Cette idée de la régression a notamment été abordée Outre-Atlantique :

« C. : Tu sais les coachs peut-être ils ne connaissaient pas ces choses-là, qu'il fallait nous montrer par exemple : dribbler, comment, comment contrôler une balle dans les airs ? Comme je pense qu'eux-mêmes ils n'avaient peut-être pas la technique pour nous le montrer parce que justement ce n'était pas des gens qui avaient la formation pour ça, c'était vraiment juste nous montrer comment kicker un ballon, puis comment aller dans le but mais tu sais c'est pas juste ça là (rires)

« C.R. : Bien sûr, et il y avait d'autres équipes dans le club ? Il y avait des équipes de garçons aussi ?

C. : Oui

C.R. : Et tu sais si eux ils avaient les mêmes conditions que vous ou si c'était différent, tu sais?

C. : Je dirais que non, justement, c'était différent un peu on dirait que, il me semble que c'était plus structuré chez les garçons puis que les coachs ce n'était pas pareil, mais tu sais-je l'ai pas vraiment vu beaucoup les pratiques des garçons mais à ma connaissance, il me semble qu'il y avait plus de possibilités pour eux, ils avaient de meilleurs coachs et de meilleurs apprentissages » (Entretien avec Catherine, Québec)

Et à l'instar de Catherine, qui souligne les compétences et les aptitudes des entraîneurs, Gabrielle pointe l'implication de ces derniers :

« G. : Je crois que les garçons c'est toujours pris plus au sérieux

C.R. : Tu as des éléments qui te font penser ça ?

G. : Je pense que, ils ne croyaient pas vraiment en un futur pour les filles, ils savent que, en tout cas, il y a beaucoup plus d'opportunités pour les hommes ici, comme l'académie de l'Impact, aller jouer en Europe... Oui les filles on peut faire ça aussi, mais c'est beaucoup plus rare. Donc, ils mettaient beaucoup d'efforts sur les gars

C.R. : Concrètement, ça se caractérisait par quoi ? Ils faisaient quoi de plus pour les garçons ?

G. : Mettons, comme des séances vidéos, regarder des matchs, ils sont plus stricts aussi comme dans leurs performances aussi

[...]

G. : Ouais, tu le sentais. Même aujourd'hui les carabins là par exemple, je te donne un exemple, mais les gars arrivent en suits à leur match

C.R. : En costard, avec la chemise et la veste

G. : Voilà, ils arrivent comme ça à leur match

C.R. : Parce que les dirigeants demandent d'arriver comme ça ?

G. : Oui, mais les filles arrivent en jogging parce que c'est moins sérieux » (Entretien avec Gabrielle, Québec)

Si Gabrielle décrit des conditions d'entraînement plutôt favorables permettant de progresser, elle note néanmoins des distinctions par rapport aux hommes a priori justifiées par des espoirs moindres à l'égard des femmes et leur professionnalisation. A travers l'exemple du costard, elle souligne le sérieux exigé pour les hommes dans la représentation de soi en public, ce qui n'est pas nécessairement attendue chez les femmes.

A l'instar des travaux sur l'arbitrage (Chovaux, 2021 ; Tiec, 2015, 2016), ceux sur les entraîneuses, en France (Barbusse, 2016 ; Chimot, 2004 ; Juskowiak et al., 2021), comme au Québec (Demers, 2004, 2009 ; Demers & Audet, 2007 ; Gaston, 1997), soulignent un manque crucial de femmes. Les problématiques soulevées par ces travaux rejoignent celles soulignées chez les arbitres : les femmes connaissent un « plafond de verre » (Leglise, 2017), les empêchant d'accéder aux postes d'entraîneuses auprès des équipes de haut-niveau, et notamment des équipes d'hommes. Les équipes de femmes sont souvent défavorisées du fait de la rareté d'entraîneur·es. Hugo Juskowiak, Jean Bréhon et Oumaya Hidri Neys (2021) soulignent que « *le football, et les rares femmes qui le dirigent, constitue un angle mort de la littérature* » (Juskowiak et al., 2021, p. 47), qu'ils tentent en partie de combler en s'intéressant au parcours de Corinne Diacre. Ce travail, présente la façon dont la sélectionneuse des Bleues a intégré un espace dominé par les hommes notamment parce qu'elle « *ressemble à ses pairs* » (Juskowiak et al., 2021, p. 58). Ces postes, à haut-niveau, sont davantage investis par les hommes, plus présents et plus nombreux (Caprais, 2020) mais notre enquête souligne qu'à plus

bas niveau, et au Québec comme en France, les hommes sont également plus présents dans ce domaine.

Les perceptions des joueuses recueillies à travers leurs témoignages laissent entrevoir les privilèges des hommes au détriment des femmes, par des distinctions au niveau des moyens humains et financiers. Ces distinctions matérielles sont les indicateurs de la (moindre) valeur accordée aux femmes et par conséquent de leur positionnement dans l'ordre du genre. Ce dernier contribue à ce qu'elles soient moins soutenues. Ces inégalités sont à la fois matérielles mais aussi symboliques puisque les joueuses sont amenées à incorporer, légitimer et reproduire un rapport de domination en amont et en aval de ces manifestations les plus visibles (Bourdieu, 1972 ; Dubois et al., 2013).

Cette seconde partie, en lien avec la première, permet de développer le constat d'une séparation et d'une hiérarchisation de la pratique des joueuses, qui semblent également se mélanger dans le cadre d'une logique consumériste (Bodet, 2013) de la pratique adoptée par les footballeur/ses. Les arbitres, les bénévoles, les dirigeant·es, semblent manquer dans l'encadrement de la pratique du football par les femmes. Les femmes sont d'ailleurs peu nombreuses à s'engager dans ces rôles. Ces faits ont été analysés par plusieurs chercheuses (Barbusse, 2022 ; Caprais, 2020 ; Chimot, 2004), soulignant toutes les difficultés que rencontrent les femmes à s'engager dans des clubs sportifs, et d'autant plus à briser le plafond de verre pour accéder à des postes à responsabilités. Annabelle Caprais (2020) montre qu'en « *occupant une place relativement faible sur les terrains (e.g. comme athlètes, arbitres, entraîneures) et dans les espaces attenants (e.g. partenaires institutionnels et financiers), les femmes n'ont quasiment pas eu leur mot à dire quant à la direction et l'organisation du sport* » (Caprais, 2020, p. 56). Les femmes se sentiraient alors moins capables et aptes à intégrer ces postes, notamment parce que « *dans le domaine de gouvernance et de management du sport, le soupçon d'incompétence féminine est permanent.* » (Barbusse, 2022, p. 273). En étudiant « les raisons qui incitent les athlètes féminines à devenir entraîneures – ou non » Guylaine Demers (2004) souligne des « facteurs nuisibles » à la présence des femmes, comme notamment le contrôle du sport par les hommes, et le manque de représentations de femmes entraîneures, due à une forte majorité d'hommes présents à ces postes. Ainsi, si le manque de bénévoles, de dirigeant·es et d'arbitres pourraient être palliés par un engagement plus important des joueur/ses à côté de leur pratique, les femmes semblent moins enclines à dépasser certaines barrières pour s'engager.

3. Les conséquences de l'ordre du genre dans le football : des équipes de femmes précaires et aux durées de vie limitées

Les distinctions matérielles précédemment analysées participent à la vulnérabilité des femmes dans le monde du football. Etant toujours considérées comme le « + 1 », les équipes de femmes semblent être sur la sellette. Cette dernière partie ambitionne d'analyser les conséquences de l'ordre du genre sur les pratiques et les individus. En parallèle du fait d'avoir de moins bonnes conditions de pratique et de souffrir d'inégalités matérielles et symboliques, les joueuses sont confrontées fréquemment au fait de devoir changer d'équipe, ou de se sur-investir (créer des sections, prendre des rôles d'entraîneuse-joueuse, assurer la logistique de l'équipe) pour pouvoir continuer à pratiquer. De même, elles sont souvent dépendantes de la volonté et de l'engagement d'une personne pour pérenniser leur équipe et leur pratique.

3.1. La dépendance à une figure de proue

En France comme au Québec, les entretiens réalisés avec les joueuses soulignent l'importance d'une personne comme étant le/la « chef·fe de file », ou celui/celle à l'initiative de la création de l'équipe. Etant donné la rareté des gens qui s'investissent dans le football des femmes, celles qui le font sont souvent seules. Ce travail révèle deux profils à l'initiative ; celui de la ou du dirigeant·e ou celui de la joueuse. Dans les deux cas, les efforts d'une personne en particulier, même si elle est accompagnée, sont perçus comme déterminants pour justifier la création ou l'existence de l'équipe de femmes.

3.1.1. Le dévouement d'un membre du club

« Vers 20h45, Tim, celui qui signe les mails comme le président du club est la première personne du staff à arriver sur le terrain. Il semble avoir une petite quarantaine, il a un sac de ballons sur l'épaule et les coupelles dans les mains. Il est venu vers nous, nous a saluées et s'est présenté. Il a commencé à parler du match du PSG en Ligue des Champions d'hier soir, puis nous a proposé de commencer à s'échauffer car il faisait froid, en attendant que les deux coachs arrivent. [...] Juste avant que la séance débute, il s'est présenté, et a expliqué l'histoire du club et son projet pour la section femmes. Il veut renforcer l'équipe actuelle pour qu'elle joue à un meilleur niveau cet été, et créer une seconde équipe, moins

compétitive, qui servirait de « réserve » » (Extrait de mon carnet de bord, terrain du Père-Marquette, Montréal, le 20/10/2021)

Lors de notre première rencontre, je n'ai pas mesuré immédiatement l'importance de l'investissement de Tim dans le développement du club et pour la pratique des femmes. Comme il me l'a précisé dans un entretien réalisé *a posteriori*, il est bénévole. Tim a joué au football jusqu'à ses 12 ans, puis il est « tombé dans la musique et tout ce que ça implique » (il me décrit au cours de l'entretien le fait d'aimer faire la fête, de fumer, etc., ce qu'il ne considère pas compatible avec un engagement sportif). A l'âge de 30 ans, et alors qu'il est jeune papa, il décide de changer son mode de vie, bien qu'il continue à travailler dans le domaine de la musique, et crée une équipe de football avec des amis, pour s'inscrire dans une ligue récréative. Puis, se définissant comme « un entrepreneur », cette équipe va devenir peu à peu un club : la multiplication du nombre de joueurs va entraîner la création de plusieurs équipes, que Tim réunit sous une structure de club : le Montréal United FC. Ainsi, après avoir créé plusieurs équipes d'hommes, puis des équipes mixtes, il s'est attaché cette année à fonder des équipes de femmes, capables d'évoluer dans les championnats proposés par Soccer Québec. Il a vite compris que pour avoir l'ambition de créer une équipe compétitive, il est nécessaire qu'elle soit encadrée par des personnes compétentes. Conscient également que le travail gratuit n'attire pas les personnes qualifiées, il a levé des fonds afin de payer les entraîneures recrutées. La semaine de ma rencontre avec Tim, je l'ai vu trois soirs sur les terrains, pour réaliser les tests de recrutement avec les joueuses, mais aussi pour entraîner l'équipe des garçons qui évoluait à côté de la nôtre. A chaque fois, il est présent de 21 heures à 23 heures, en parallèle, il travaille comme « bookeur ¹⁰² » pour une salle de spectacle montréalaise. Bien qu'il se définisse comme un « entrepreneur » qui adore monter des projets, son investissement semble fastidieux : il est présent sur les terrains 5 fois par semaine, il lève des fonds pour payer les entraîneur·es et faire progresser les équipes dans chacun de leurs championnats. Toutefois, sans son travail colossal, le Montréal United FC ne pourrait pas prétendre avoir une section femmes de cette envergure. A l'instar de Tim au Québec, plusieurs entretiens menés en France révèlent également l'importance d'un·e dirigeant·e très investi·e :

¹⁰² Un·e bookeur/se dans le monde du spectacle a pour mission de faire produire des artistes dans les salles pour lesquelles iel travaille, ou, s'iel travaille pour des artistes, de leur trouver des salles/festivals, où iels peuvent faire des concerts.

« A. : Ouais. En fait on a eu de la chance aussi à cette époque, on avait le président de notre club en tout cas, il était très favorable à ce qu'il y ait une équipe féminine, et au développement du football féminin, donc il mettait vraiment toutes les ressources nécessaires et tout ce qui était possible pour que nous on se sente bien, et bien intégrées dans le club. Ce qui n'a pas été le cas, on va dire quelques années après, quand le président a changé, d'ailleurs il n'y a plus d'équipe féminine là-bas donc... » (Entretien avec Anja, France)

Anja décide de changer de club car le nouveau président n'encadre plus les filles, et les frais pour se déplacer et jouer devenaient trop importants.

D'autres fois, l'engagement peut venir également d'un·e entraîneur/se :

« J. : Je pense que José, notre entraîneur, il s'est farci des sacs et des sacs de chasubles à aller laver vite fait chez lui, il en a fait énormément pour cette équipe, il compensait en fait, et il faisait en sorte qu'on ne le sache pas... [...]

J. : Notre entraîneur [José] enfin lui, mais il s'est battu, comme, comme un, comment diable quoi ! [...]

J. : Je le voyais s'énervait, des fois il arrivait il était super vénère, puis il disait "bon allez on y va les filles". Et il venait d'avoir une discussion avec des dirigeants... Il s'occupait que de nous, donc je ne vois pas à propos de quoi il aurait pu se friter si ce n'est à propos de nous. Je pense qu'en fait on l'attendait 10 fois plus au tournant que l'entraîneur d'une équipe masculine. » (Entretien avec Judith, France)

Ces extraits d'entretiens avec Judith sont représentatifs de l'admiration qu'elle porte à l'engagement de son entraîneur. À la suite du départ de ce dernier, l'équipe est d'ailleurs dissoute. C'était la seule équipe de femmes du club. L'influence de José dans le maintien des bonnes conditions de pratique apparaît déterminante : c'est lui qui mène l'équipe, s'en occupe, et qui veille à ce que tout se passe bien pour ces joueuses. José n'était ni le papa, ni le copain, ni le cousin ou l'ami d'une fille, mais juste un entraîneur, sans lien particulier avec les joueuses. Il s'est investi, mais, comme tout bénévole, n'a pas nécessairement pu maintenir son engagement.

3.1.2. Quand l'expression « on n'est jamais mieux servi·e que par soi-même » trouve sens dans le football pratiqué par les femmes

Les enquêtées rendent compte du fait que certaines joueuses sont elles-mêmes à l'origine de la création d'une équipe de femmes. Au Québec, la pratique est plutôt courante (environ un quart dans notre échantillon) de la part de joueuses du fait des ligues ouvertes dans lesquelles elles peuvent évoluer. Toutefois, il n'en reste pas moins que la charge de travail est importante : il faut trouver toutes les joueuses, s'inscrire au bon moment car les places sont rares (du fait du faible nombre de championnats réservés aux femmes dans les ligues), récupérer les cotisations de chaque joueuse, s'occuper de la création ou de l'uniformisation des tenues (pour que tout le monde ait la même couleur), et, à chaque rencontre, prévenir les joueuses et remplir les feuilles de match. Sur des saisons de 3 à 4 mois, que ce soit en hiver ou en été, cela représente un investissement important. Ainsi, que ce soit pour une équipe d'hommes, de femmes, ou mixtes, l'engagement nécessaire est relativement le même. En France, le fonctionnement en club rend la création d'équipes plus délicate. Pour pouvoir s'inscrire dans un championnat géré par la FFF, il faut appartenir à une structure qui peut proposer chaque week-end : des vestiaires pour se changer, un terrain aux normes (dépendantes du niveau dans lequel l'équipe évolue) sur lequel pratiquer, et un·e arbitre pour gérer la rencontre. Il faut donc créer l'équipe au sein d'un club, et par conséquent avoir l'approbation, si ce n'est l'aide, de ses dirigeant·es. A travers plusieurs entretiens, des joueuses ont confié avoir rejoint telle ou telle équipe parce qu'elle venait d'être créée par une amie, ou parce que des « copines des gars de l'équipe seniors en ont constituée une », cependant, seulement une joueuse interrogée a été à l'initiative de la création d'une équipe, et a pu relater les difficultés :

« C.R. : Et tu as été soutenue dans cette volonté ? Ils t'ont donné des moyens ?

J. : Des moyens pas trop, du matériel pas trop non plus (rires), mais en fait ils m'ont plus soutenue dans le sens où, bah depuis le début moi je me bats pour les filles, et c'était un peu une façon de me récompenser si tu les écoutes » (Entretien avec Julie)

Si les dirigeants du club de Julie (portrait 10) ne lui refusent pas la création de cette équipe seniors femmes, ils ne semblent pas l'aider pour autant : Julie doit faire ses preuves, se débrouiller.

Julie : Créer ses propres espaces de pratique

Julie est née en 1993 et depuis le plus jeune âge elle souhaite jouer au football. A l'âge de 8/9 ans elle commence à se passionner pour le football, notamment parce qu'elle suit beaucoup de matchs avec son père, à la télévision ou au stade. A l'âge de 11 ans, celui-ci subit un grave accident qui fait de Julie une adolescente introvertie, elle se retrouve seule avec sa mère, et voit sa relation avec son père modifiée. Néanmoins, la rencontre de son petit copain, qui est désormais son mari, lui donne envie de s'engager dans la pratique du football « *j'étais pratiquement là à tous ses entraînements, parce qu'en fait j'adorais ce milieu, et comme je ne pouvais pas en faire bah je regardais* ». Après quelques années de négociation avec sa mère, elle s'engage dans le club de son copain à l'âge de 14 ans. Après avoir joué 2 ans avec les garçons, et après avoir été la première fille du club, elle est obligée de changer de club car aucune équipe de filles ne peut l'accueillir dans celui-ci. Elle évolue alors 8 ans en U18 régional, puis en séniors départemental au sein d'un premier club, avant, en 2014, d'en rejoindre un autre qui lui permet d'avoir une pratique au niveau régional. En parallèle, cette même année 2014, son club formateur lui propose d'ouvrir une section pour les jeunes filles, elle devient alors éducatrice auprès d'une équipe U13 filles. Julie est la première entraîneuse du club, qui encadre la première équipe de filles. Après 3 ans au plus haut-niveau régional, Julie arrête temporairement sa carrière car elle devient maman. Mais, amoureuse inconditionnelle du football, elle souhaite reprendre avec un nouveau projet : elle crée une section séniors femmes dans le club de son enfance, où elle entraîne. Julie devient fièrement une nouvelle fois la première, « *mon plus beau souvenir c'est d'avoir remis le maillot de mon club, avec le brassard* » : elle crée l'équipe, l'entraîne, et joue dedans. Après tous ses efforts et ses adaptations, après s'être souvent battue pour avoir des conditions décentes de pratique, Julie a arrêté d'entraîner, fatiguée d'être bien trop souvent seule, et désireuse de passer plus de temps en famille, elle continue néanmoins de jouer.

Aujourd'hui, le club communique sur la popularité de cette équipe, qui lui permet notamment d'obtenir des labels et des subventions¹⁰³. Cependant, le jour où Julie limitera son investissement, voire, l'arrêtera, est-ce que l'équipe, et même toute la section femmes qu'elle accompagne, pourra perdurer ? Dans le cadre des entretiens, plusieurs joueuses ont révélé que quand la figure de proue de l'équipe quittait le club, l'équipe avait de grosses difficultés à se maintenir car personne ne prenait la suite de cette histoire. Les équipes de femmes étant isolées et peu encadrées par les membres du club, quand la/le leader s'en va, l'équipe a peu de chances de continuer car elle ne représente souvent qu'un faible avantage aux yeux des dirigeant·es. Les joueuses doivent se créer leur espace de pratique si elles veulent jouer, mais elles sont aussi confrontées au risque de devoir le faire seule, et d'avoir un espace précaire qui peut à tout moment disparaître, notamment si la personne qui porte le projet arrête son investissement. Ce constat permet de questionner la capacité de ces leaders à enrôler d'autres membres dans leurs projets de création d'équipes ou de sections dédiées aux femmes. L'émulation autour de ces projets paraît compliquée, les leaders sont souvent esseulé·es, ce qui met en périls leurs initiatives et les rend précaires. Créer une équipe de football pour les femmes – et d'autant plus quand on est une femme – amène à sortir des normes sportives genrées qui tendent à diviser les sports comme socialement construits pour les hommes ou pour les femmes. Cet acte peut alors être considéré comme une déviance aux normes de genre, et amener les individu·es à être stigmatisé·es par leurs pair·es au sein du club ou de la ligue. Ces raisons pourraient alors amener certain·es à s'engager dans un tel projet, et pourraient entraîner les difficultés présentées par les témoignages de certaines joueuses.

Par ailleurs, cette dépendance à une ou deux personnes crée des cycles courts du temps de vie des équipes (Grosjean, 2005).

3.2. La durée de vie des équipes de femmes

Frédéric Grosjean (2005) s'est intéressé à l'application de la théorie du cycle de vie aux équipes de football en Franche Comté afin d'étudier leur processus de diffusion ainsi que leur durée d'existence. Si les données qualitatives de cette enquête ne permettent pas de faire le même

¹⁰³ La FFF distribue aux clubs « *qui ont investi sur une véritable politique d'accueil et de formation des jeunes footballeuses* » [consulté le 13 mai 2022 : <https://lfhf.fff.fr/simple/le-label-ecole-feminine-de-football>] des labels (en fonction du niveau d'investissement, en bronze, en argent, ou en or) qui sont accompagnés de subventions permettant aux clubs de pérenniser cet engagement.

travail que Frédéric Grosjean, il semble intéressant de lui emprunter la notion de « cycle de vie d'un service sportif » pour rendre compte de la précarité des équipes de femmes. Dans de nombreux entretiens, les joueuses ont justifié leurs changements de clubs par la dissolution de l'équipe dans laquelle elles évoluaient. Cette récurrence amène les joueuses à être dans une forme d'incertitude permanente. Par exemple, lors d'un échange informel à la fin d'un entretien, une joueuse révèle qu'elle ne savait pas si son équipe allait continuer la saison prochaine car beaucoup de jeunes joueuses allaient quitter le groupe pour aller faire leurs études dans une plus grande ville. De même, pour jouer une saison à 11, il est généralement nécessaire d'avoir un groupe constitué d'au-moins 18 joueuses, pour prévoir les blessées, les absentes, mais aussi, pour assurer des entraînements de qualité. Cependant, chaque week-end seulement 14 joueuses peuvent-être convoquées. Ainsi, si tout le monde est disponible en même temps, 4 joueuses doivent être mises de côté. Par conséquent, avoir une unique équipe isolée dans un club constitue des difficultés. Sans équipe dite « réserve », il est fréquent de ne pas convoquer certaines joueuses le week-end, ou alors, si l'effectif n'est pas assez important, d'avoir des week-ends où le nombre de joueuses manquent. Ces situations amènent à des tensions au sein des équipes dont beaucoup de joueuses témoignent :

« A. : Alors j'adore la compétition franchement, et comme je disais tout à l'heure je déteste perdre et même encore des fois au foot, alors que là je suis en loisirs, j'ai des réflexes stupides de compét'. Alors ça va faire genre meuf grandiloquente, mais j'ai des valeurs en fait qui ne sont pas négociables, et je pense que le respect et le mérite passent avant le reste. En l'occurrence moi j'étais tout le temps aux entraînements, enfin je pense qu'en 4 ans j'ai dû louper 2 entraînements, j'étais tout le temps hyper investie, enfin je n'étais pas du genre à traîner des pieds... Après avec mes limites mais en termes d'investissement je pense qu'il n'y a pas grand monde qui en faisait autant que moi, et je n'ai pas apprécié d'être pas prise sur certains matchs ou de jouer très peu, pour faire jouer des filles qui ne respectaient rien quoi. » (Entretien avec Anaïs, France)

Cette frustration exprimée par Anaïs, semble illustrer le fait que les équipes de femmes sont souvent sur un fil : quand la saison se déroule bien, il y a de fortes chances pour que cela continue l'année d'après, mais, quand la saison a été compliquée, cela peut entraîner la disparition de l'équipe. En étant isolée au sein des clubs, il est difficile d'attirer des joueuses. Si les conditions de pratique ne sont pas très bonnes, ou s'il n'y a pas assez d'entraîneur/ses

pour gérer une seconde équipe, la pratique des femmes ne peut pas se développer, et tend donc à fragiliser la seule équipe qui existe. Par ailleurs, les témoignages de joueuses ayant connu la fin de leur équipe, à la suite de départs ou à des tensions, montrent que le club s'investit rarement pour essayer de sauver l'équipe :

« C.R. : Et le club n'a rien fait quand pour sauver la section ?

E. : Bah non du coup, ils ont stoppé la section car il y avait trop de soucis... Et du coup trop d'histoires, et c'était compliqué sur la fin, et le coach était un peu mêlé à tout ça... C'était la fin, tu savais que c'était la fin, et c'est frustrant que personne ne fasse rien » (Entretien avec Emilie, France)

Ce témoignage d'Emilie montre qu'il peut être plus simple de fermer la section quand elle ne fonctionne plus très bien, plutôt que de chercher des solutions pour la relancer et la pérenniser. La place marginale occupée par l'équipe des femmes au sein du club rend son existence incertaine, et comme le souligne Anne Saouter (2012), du jour au lendemain elle peut disparaître :

« Car il ne suffit pas d'être capable et compétente pour gagner le droit de cité en sport. C'est ce que peuvent encore constater des équipes féminines qui doivent plier bagages pour quitter un club qui ne les veut plus. C'est ce qui arrive régulièrement face à des problèmes de financement, les responsables d'un club sportif privilégiant leur équipe masculine au détriment de la féminine, même si cette dernière est à un meilleur niveau de classement. À l'instar d'autres domaines, face à la difficulté économique, ce sont systématiquement les femmes qu'on marginalise. Leur qualité, ou réussite, semble automatiquement minorée dès que l'espace masculin est menacé. » (Saouter, 2015, p. 207-208)

Cependant, les conséquences pour les joueuses ne sont pas négligeables. Si certaines retrouvent rapidement un nouveau club, d'autres peuvent de nouveau être confrontées aux difficultés d'accès évoquées dans la première partie de ce chapitre :

« C.R. : Et donc tu as fait une pause à ce moment ?

E. : C'est ça, mais simplement parce que je ne me voyais pas dans un nouveau club, tu sais vraiment par peur de, enfin tu sais de connaître personne, j'étais hyper timide, donc ouais, du coup... » (Entretien avec Emilie, France)

Ainsi, Emilie a fait une pause de deux ans dans sa pratique, ne sachant pas trop où se relancer, ni comment cela se passerait dans une nouvelle équipe. Elle a finalement repris sa pratique quand une amie lui a dit qu'elle jouait dans un club, qu'elle pouvait venir.

4. Conclusion

En s'intéressant aux deux premiers axes décrits par Raewyn Connell (2006) comme étant constitutif d'un régime de genre, à savoir la division sexuelle du travail et les rapports de pouvoir, nous avons étudié les conditions de pratique des footballeuses jouant au Québec et en France via le témoignage des joueuses. Grâce aux récits de moments ordinaires vécus dans une équipe de football, nous avons caractérisé les processus à l'œuvre dans la construction/reproduction de l'ordre du genre. Que ce soit le choix du terrain, l'heure de l'entraînement, l'accès aux vestiaires, les maillots portés le dimanche ou le type de goûter servi après le match, les difficultés à mobiliser des arbitres ou entraîneur·es, c'est au final un ensemble d'actions ordinaires qui tendent à signifier la déconsidération à l'œuvre de l'engagement des femmes. Au-delà de l'analyse matérielle (Cockburn & Ploux, 2004 ; Löwy, 2001), ces inégalités sont sous tendues par des représentations qui infériorisent les femmes et/ou leurs pratiques. La place des femmes au sein des clubs, ou des ligues, ne semblent pas intégrée dans la création et/ou le fonctionnement des structures, mais davantage considérée en sus, comme une variable perturbatrice au fonctionnement de la structure. Le problème est également structurel comme le souligne Laura Burton (2015) en présentant la sous représentation des femmes dans les positions de leadership, à tous les niveaux dans les sports. En effet, il y a moins de femmes dans les clubs (souvent une équipe de femmes parmi de nombreuses équipes d'hommes), donc, dans le système démocratique qu'est un club, elles trouvent moins de soutien, et ont moins de place accordée. Sans des dirigeant·es ou des joueuses engagé·es en faveur des femmes et de leur pratique, sans des militant·es ou des passionné·es, tels que décrit par Anne Tatu-Colasseau et Gilles Vieille Marchiset (2010), de nombreuses équipes n'existeraient pas. En étudiant l'espace du football comme un régime de genre, nous pouvons le caractériser comme un lieu où l'emprise du genre semble se décliner différemment entre la France et le Québec. En France, il semble compliqué pour les joueuses d'avoir accès à une équipe du fait de leur rareté (inexistantes dans certains clubs ou situées loin du domicile des joueuses), puis, les conditions d'accès sont peu favorables pour les joueuses (créneaux horaires moins

avantageux, terrains moins prestigieux, pas d'accès aux vestiaires en mixité, tenues anciennes, pas d'arbitre...) Au Québec, l'accès est plus facile puisque la difficulté réside davantage dans le fait de réussir à trouver une équipe non-mixte à des créneaux qui leur conviennent. Une fois au sein de ces équipes, les accès aux terrains et les créneaux des horaires de jeu sont sensiblement similaires à ceux des hommes, et elles disposent d'un accès aux vestiaires, d'arbitres (pas toujours enclins à diriger un match de femmes), de tenues neuves (pas toujours à leur taille). Ainsi, si de part et d'autre du territoire il y a des rapports de domination qui s'opèrent entre hommes et femmes, les enjeux et les dynamiques, « *constitutifs de ces rapports sociaux* » (Kergoat, 2010a, p. 62), ne sont pas les mêmes en France et au Québec. La division sexuée de la pratique semble moins marquée au Québec. Les joueur/ses évoluent ensemble, des fois dans les mêmes équipes, iels ont des conditions proches, mais les joueuses restent toujours dominées idéologiquement telle une conséquence de l'ordre du genre en vigueur, puisque la classe des femmes subit une appropriation physique directe par la classe sociale des hommes, créant des rapports sociaux structurels et non pas interindividuels, et légitimant ainsi une domination des hommes, alors considérée comme naturelle (Guillaumin, 1978b). Si l'accès au vestiaire est mixte, c'est aux femmes de faire preuve de pudeur et de ne pas y venir, puisque comme le décrivent Colette Guillaumin (1978) et Christine Delphy (2013), les femmes sont naturellement cantonnées à l'espace privé. Elles doivent en toutes circonstances s'adapter au référentiel que constitue les hommes. En France, cette division sexuée du football (Kergoat, 2012) s'opère davantage, favorisant la hiérarchisation de la pratique des hommes sur celle des femmes. En reprenant les deux principes présentés par Danièle Kergoat (2012), nous constatons que la pratique du football des femmes en France est séparée de celle des hommes et cette dernière est davantage valorisée, puis, elle est également hiérarchisée dans la mesure où il est considéré que la pratique des hommes « vaut » plus que celle des femmes (Kergoat, 2012). Cette approche de division sexuée semble alors croiser celle des normes sportives : en France, il n'est pas dans les normes pour une femme de faire du football, tandis que ça l'est davantage au Québec. Cette différence de rapport à la norme, entraîne des différences de déviance à la norme. Au Québec, les footballeuses ne sont pas considérées comme étant déviantes dans l'ordre de genre, à l'inverse de celles qui évoluent en France et transgressent la norme valorisant la pratique de sport dits « féminins » pour les femmes. Ces résultats nous amènent à dire que le football n'échappe pas à l'ordre de genre et le reproduit, à travers la hiérarchisation de la pratique des hommes sur celles de femmes, néanmoins il semble exister deux régimes de genre

distincts entre la France et le Québec. Au Québec, l'espace du football semble être plus permissif à la déconstruction et à la remise en question de l'ordre de genre tandis qu'en France, la pratique du football semble renforcer l'ordre de genre, divisant davantage la classe des femmes de celle des hommes que dans d'autres pratiques sportives.

* * *

Nous allons désormais avoir une approche davantage individuelle en nous intéressant aux manifestations des sexismes (Drivet, 2021) subies par les joueuses, aussi bien dans leur pratique du football que dans les autres sphères sociales qu'elles côtoient. En plus d'avoir des conditions matérielles et symboliques de pratique défavorables, qu'elles pratiquent en mixité ou en non-mixité, les femmes sont rappelées à l'ordre de genre par la classe des hommes (Guillaumin, 1978a). Indépendamment du rapport culturel à la pratique qui diffère entre la France et le Québec (Breuil, 2007) d'une organisation distincte entre les deux territoires (Black, 2017 ; MacIntosh, 2017), et des conditions matérielles distinctes de celles des hommes, les femmes connaissent une pluralité de manifestations sexistes. Nous pouvons considérer que ces manifestations sexistes sont inscrites « *sur un continuum* » (Drivet, 2021, p. 43) au sein duquel elles peuvent être considérées comme banales, insidieuses, ordinaires, sans pour autant en être moins violentes (Héas et al., 2009 ; Liotard, 2017). Le second chapitre de cette troisième partie permet d'étudier ces sexismes, leurs manifestations banalisées et leurs conséquences dans la reproduction de l'ordre du genre.

* * *

Chapitre 9

Manifestations et conséquences du sexisme sur les terrains de football

*« À l'origine, suis-je la faute et le péché ?
Disposer de mon corps vous ne pourrez m'en empêcher
Le misogynie se fabrique, je ne suis pas de la viande
Le sexisme est une mine, j'y ai perdu les deux jambes
J'opte pour la convergence comme Angela Devis
Le féminisme des blanches c'est celui qui nous divise
L'émancipation des femmes ce n'est pas négociable
Le rapport entre les sexes est une construction sociale
Je suis le strass sans les paillettes et la buée »*

(Capturées de bonne heure, VII, 2017)

Dans l'introduction d'un numéro des Cahiers de la Lutte Contre les Discriminations concentré au sport, Philippe Liotard (2017) présente les discriminations sportives ordinaires. Il distingue « les plus communes », celles qu'il n'est pas forcément évident de constater, « des plus condamnables », punies par la loi. Il montre que certaines discriminations ne se fondent pas nécessairement sur un des 23 critères prohibés, mais sont davantage fondées sur un rapport de force, notamment, un rapport de pouvoir et de domination des hommes sur les femmes (Kergoat, 2011), qui produit des inégalités (Liotard, 2017). Ce neuvième chapitre permet alors d'aborder les manifestations sexistes. Le sexisme peut être défini comme « *une idéologie qui repose sur l'idée que les femmes sont inférieures aux hommes. Ses manifestations sont très diverses : des formes à l'apparence anodines (stéréotypes, « blagues », remarques) jusqu'aux plus graves (discriminations, violences, meurtre)* »¹⁰⁴. Noémie Drivet (2021), en s'intéressant à la construction et à la déconstruction de l'ordre du genre au sein d'une UFR STAPS rappelle que cette discrimination n'est pas uniforme. Manifestée subtilement ou plus violemment, elle est inscrite sur un continuum où elle « *se construit dans des arguments essentialistes ou déterministes* » (Drivet, 2021, p. 44). Ainsi, au sein de ce chapitre, nous allons analyser les

¹⁰⁴ Définition officielle du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/dossiers/sexisme-pas-notre-genre/vos-droits/>, consulté le 09 août 2022.

différentes manières par lesquelles les manifestations sexistes sont mises en œuvre dans l'espace du football. Il est d'abord ordinaire, de manière omniprésente quotidiennement sur les terrains les femmes sont soumises au sexisme. Plus ou moins diffus, plus ou moins conscient, ces manifestations n'en restent pas moins ancrées et banalisées dans la vie des femmes (Achin et al., 2014a). Que ce soit à travers des marques de marginalisation ou d'invisibilisation, les femmes sont soumises au manque de considération des hommes dans leur pratique (Hargreaves, 2006). Elles rencontrent également les manifestations d'un sexisme dit paternaliste (Carlier & Marlier, 2016) ou bienveillant (Sarlet & Dardenne, 2012), dans la mesure où ces derniers les traitent différemment, en basant cela sur le fait que les femmes seraient naturellement plus faible physiquement que les hommes (Guillaumin, 1978b). Ces sexismes s'expriment également par le recours à la violence (Elias & Dunning, 1994), qui permet alors aux hommes de réaffirmer une masculinité hégémonique (Connell, 1995) qui pourrait être menacée par l'arrivée des femmes dans un domaine qui leur est réservé.

1. La banalisation d'un sexisme ordinaire

La première sous-partie de ce chapitre permet de se concentrer sur la banalisation d'un sexisme ordinaire sur les terrains de football. Nous pouvons définir le sexisme ordinaire comme les discriminations quotidiennes et institutionnelles (Roux et al., 2007) que subissent les femmes dans l'espace du football et qui visent à déclasser et à invisibiliser leur pratique en faveur de celle des hommes. Le sexisme ordinaire, comme le souligne Geneviève Fraisse « *relève de l'instant : un écart de langage, un geste déplacé ; une attitude, un agissement, un comportement, [...], expressions violentes, souvent brèves, pour dire l'infériorité du sexe féminin* » (Fraisse, 2020, p. 227). Ces manifestations sexistes, qui s'opèrent par une dévalorisation (Cresson & Romito, 1993) de la pratique des femmes et par l'essentialisation de leur rôles, est diffuse et insidieuse (Goblet & Glowacz, 2021).

1.1. Dévaloriser la pratique des femmes pour justifier la croyance en l'infériorité

Comme le montre Anaïs Bohuon et Irène Gimenez (2019), dans le domaine sportif, la biologisation du social vise à naturaliser les performances sportives et ainsi à diffuser la croyance que les hommes seraient plus forts physiquement, seraient plus rapides que les femmes, en somme, qu'ils seraient d'une nature différente et supérieure à celles des femmes

(Guillaumin, 1978b). Cette supériorité sociale, justifiée par des éléments biologiques, amène à la banalisation des propos et comportements qui dévalorisent la pratique des femmes (Barbusse, 2016). Cette dévalorisation s'opère par différents moyens plus ou moins insidieux.

1.1.1 Ne pas voir ni considérer les joueuses

En France comme au Québec, jouer au football en mixité quand on est une femme revient à ne pas être les normes, à être déviante (Becker, 1985). Peu importe l'âge et le niveau, être une femme dans l'espace du football souligne une atypicité de fait par rapport au reste du groupe composé d'hommes. Cette différence peut alors être relevée par certains d'entre eux. Elle passe notamment par une invisibilisation de leur présence : elles sont acceptées dans l'équipe, mais on ne joue pas avec elles, considérées comme un poids ou un maillon faible (Cardi et al., 2005), elles ne comptent pas dans l'équipe au même titre qu'un homme :

« C. : Et une fois, je me rappellerai toujours de quelque chose qu'ils m'ont dit, puis ça m'a vraiment énervée. C'était un "toi, tu ne comptes pas" genre dans le sens que, quand je jouais sur le terrain ils disaient "oh la fille elle compte pas" genre comme si j'étais pas une joueuse sur le terrain. Puis je lui ai dit "excuse-moi, c'est pas parce que je ne suis pas un gars que je compte pas pour de vrai, comme tes commentaires comme ça, je m'en passe, parce que c'est pas parce que je suis une femme que tu me comptes pas sur le terrain". Il disait "mais c'est juste dans le sens que là si tu fais des erreurs, des choses comme ça, on ne te compte pas", mais comme je suis sur le terrain moi aussi... Ça me vexait tellement qu'on dise, ça, j'étais comme "aïe, aïe" » (Entretien avec Catherine, Québec)

Cet exemple de Catherine souligne l'assurance et la facilité avec laquelle cet homme a intériorisé le fait qu'une fille sur un terrain compte moins, voire, dans ce cas, pas du tout. Il justifie cela uniquement par le fait que c'est une femme, et qu'elle est donc nécessairement inférieure à tous les hommes présents sur le terrain (Laberge, 2004). Le processus sous-jacent à cet incident semble être récurrent dans les ligues de soccer québécoises mixtes ou les championnats jeunes en France. Les joueuses sont donc considérées comme n'étant pas à leur place parmi les hommes sur un terrain de football. Par ailleurs, « la fille » du groupe est souvent considérée comme différente sur le terrain, celle qui est en trop et que l'on pointe du doigt :

« V. : Quand j'étais sur les terrains, on criait toujours "prend la fille, prend la fille", mais pas mon numéro donc ça, c'était toujours frustrant, t'entends les entraîneurs crier "prends le 4, prends le 6, prends machin" et puis d'un coup toujours, j'étais là, je savais qu'ils allaient dire la fille... [...] Donc je me dis "il n'a pas à avoir honte de s'être fait piquer le ballon par une fille, je suis pas une fille hein, j'ai un numéro dans mon chandail pourquoi t'utilises pas mon numéro", et c'est ça, c'est ce qui m'énervait le plus. »
(Entretien avec Viviane, France puis Québec)

L'illustration du vécu de Viviane (portrait 11) rend compte de ce manque de considération. Il y a tous les joueurs, distingués par leurs numéros, puis, il y a la fille, alors caractérisée par son sexe (Lépinard, 2005). Viviane est ici à la fois rendue invisible par cette caractérisation, mais aussi rendue davantage visible pour souligner sa différence : elle est LA fille, la seule.

Viviane : une conscientisation progressive

Viviane est née en France, en 1988. Issue d'une fratrie de 8 enfants, elle a 4 grands frères qui ont tous joué au football quand elle était petite. Son père policier, était peu présent dans les activités des enfants et c'est donc sa mère, femme au foyer, qui a accepté d'inscrire Viviane dans le club du village, après plusieurs demandes de sa part. Socialisée par ses pairs dans la cour de récréation, et par ses frères dans le jardin, Viviane s'engage d'abord en mixité, dans la même équipe que ses copains d'école, à l'âge de 7 ans. Toutefois, elle ne garde pas un bon souvenir de ses années de pratique en France puisque dès le plus jeune âge, elle se rend compte qu'elle est mise de côté, du fait d'être une fille. Ainsi, à 13 ans, elle rejoint une équipe non-mixte mais continue d'affronter des équipes de garçons. Elle subit alors des moqueries tous les week-ends sur le terrain, bien qu'elle s'entende bien avec les joueuses de son équipe. Dans ses sphères scolaires et amicales, la rupture est similaire : les garçons, qui étaient majoritairement ses amis, la délaissent peu à peu car « c'est une fille qui fait du football », et les filles la stigmatisent également. A 15 ans, Viviane se retrouve un peu esseulée, et arrête les sports, qui constituaient son loisir premier *« j'ai eu tout un peu en backlash, qui est arrivé dans la gueule ado parce que je trainais avec aucune fille et j'ai, du jour au lendemain, je me suis retrouvée sans ami-es, sans rien, et on n'a pu voulu trainer avec moi... »*. Après des années lycées plus apaisées, où Viviane découvre notamment son attirance pour les femmes et commence à se dire lesbienne, elle décide de déménager

afin de faire une licence en sciences sociales, qui lui donne des clés de compréhension sur les discriminations vécues en tant que femme qui joue au football, puis, en tant que lesbienne. Après ce premier temps d'apprentissage, Viviane déménage outre-Atlantique et s'inscrit à Montréal, à l'UQAM, dans un programme d'études féministes. Alors davantage outillée pour conceptualiser son vécu, et prendre du recul dessus, elle décide de reprendre la pratique du football. Viviane s'engage au sein d'équipe non-mixte, dans des ligues récréatives, et devient même responsable d'une équipe. Consciente des discriminations vécues par les femmes qui pratiquent le football, Viviane n'hésite pas à mener le combat contre les gérant·es des ligues, les arbitres, ou certains coachs quand ces derniers ont des comportements inappropriés et discriminants.

Encadré 11 : Portrait 11, Viviane, France puis Québec

La dévalorisation et le manque de considération se manifestent également par des attitudes de refus de la présence d'une fille dans un groupe d'hommes, à l'image du boys club (Delvaux, 2020), ou par la distinction explicite de celle-ci pour souligner « sa » différence :

« V. : Par exemple, quand on essaye d'expliquer, on jouait en 5 contre 5, et ça a des règles quand même particulières, et il y avait comme un homme qui jouait en 5 contre 5 pour la première fois puis il y a eu une fille avec qui je jouais qui a voulu lui expliquer une règle du jeu en 5 contre 5 que le gars ignorait. Mais aussitôt, il a voulu, il n'a pas accepté de se faire expliquer les règles par une femme, et il a tout de suite désamorcé la situation en insultant les filles dans le soccer... Elle lui expliquait "tu n'as pas le droit de tirer quand tu es dans la zone du gardien", [...] et là le gars a dit "nous autres on n'a pas besoin de faire ça, on tire assez fort". Mais ça ne fait aucun sens, elle parlait d'une règle, pas de la force. Et tu sais, c'est plein de moments comme ça, c'est vraiment dans le contexte que tu comprends l'insulte » (Entretien avec Véronique, Québec)

Il semble ici que le déclassement de la valeur des femmes rend difficile, voire impossible le dialogue technique avec ce joueur, comme si accepter le conseil d'une personne « déclassée » c'était reconnaître son propre déclassement. L'interiorisation de la supériorité masculine se manifeste, peut être malgré lui. Le recours à un argument biologique pour se sortir d'une situation où l'interlocuteur s'expose comme vulnérable, puisqu'il a besoin de conseils et d'apprendre une règle dans le football, reflète ce schéma de mise à distance des femmes des

terrains sportifs. Cette considération des joueuses comme un point faible dans l'équipe a été soulignée par les femmes interrogées aussi bien en France qu'au Québec.

1.1.2 « LA » fille : point faible ou levier d'humiliation ?

En plus de souffrir d'un manque de considération et de reconnaissance, les joueuses de football évoluant en mixité se retrouvent dans une position paradoxale où elles sont à la fois le maillon faible à qui les garçons ne veulent pas faire de passes (Héas et al., 2004), et « la » joueuse exceptionnelle qui permet d'humilier l'équipe adverse. En revanche, elles sont plus rarement reconnues pour le rôle qu'elles recherchent, celui de joueuse au même titre que les autres membres de l'équipe. En France, jouer en mixité à l'âge adolescent (avant 15 ans) peut s'avérer être un vrai défi tant les remarques sont fréquentes, souvent de la part des adversaires (joueurs, entraîneurs, supporter/trices...) :

« M. : Au début du match c'était "oh ça va être facile, c'est une fille aux cages" (rires), et au fur et à mesure des du match, ça évoluait en, bah ça n'a jamais été des insultes, vraiment genre, vraiment insultes, ça n'a jamais été des "nique ta mère" ou autres, mais ça a été, euh... "ouais vas-y c'est une fille", "comment ça se fait qu'on n'arrive pas à marquer?". Voilà, c'était des trucs comme ça, mais, c'était pas des, des insultes quoi... »
(Entretien avec Manon, France)

Cet échange avec Manon, qui évolue au poste de gardienne de buts, est révélateur de ce déclassement souligné par ses adversaires. Etonnés d'affronter une fille, les membres de l'équipe adverse le sont d'autant plus lorsqu'il s'agit d'une gardienne de but. Ils considèrent alors cela comme une chance pour eux pensant que les filles sont nécessairement moins fortes (Achin et al., 2014a). Puis dans un deuxième temps, si la gardienne performe, vient la frustration de ne pas être à la hauteur face à quelqu'un considérait comme inférieur.

Cette double étape a été soulignée par d'autres joueuses :

« J. : Ouais, j'en avais beaucoup [*des remarques*], surtout quand je faisais un bon match. Quand je faisais un bon match souvent c'était "ouais, on n'est pas à l'OL, retourne dans ta cuisine", j'ai eu beaucoup de réserves posées aussi, sur les feuilles de matchs, par rapport à "ouais il y a une fille", ou alors c'est "ouais jouez sur la fille, elle est petite, elle ne va pas y arriver, c'est une fille, elle ne sait pas jouer au foot" » (Entretien avec Julie, France)

Si, dans un premier temps, avoir une fille dans l'équipe adverse est considéré comme un avantage au nom d'un ensemble de stéréotypes (elle va être moins bonne, plus petite, moins forte physiquement, moins rapide), dans un deuxième temps, celui de la désillusion, les adversaires ont recours aux insultes, à l'intimidation ou à la dévalorisation. Ce sexisme semble rarement sanctionné par les arbitres ou les entraîneurs. En effet, à chaque fois qu'une fille racontait des moments sexistes vécus, nous les interrogeons sur les réactions des adultes encadrant la pratique, les réponses sont unanimes : aucun match n'a été arrêté et aucun garçon n'a été sanctionné pour ce genre de commentaires. Les seules personnes qui ont réagi des fois sont les parents des joueuses, et notamment les pères, qui ont fait des commentaires aux autres parents. Mais cela reste rare. Le cas général étant plutôt de se taire et/ou de répondre sur le terrain. Les coachs reprennent rarement leurs joueurs dans ces cas de sexisme ordinaire, ils ont plutôt tendance, au même titre que leurs joueurs, à « se servir » de la fille du groupe pour stimuler les garçons :

« I. : Ils [*les entraîneurs d'une équipe adverse*] leur en mettaient plein la gueule, ils leur criaient dessus, "c'est une fille, tu n'as pas honte", des petits trucs comme ça » (Entretien avec Inès, France)

Etre comparé à une fille quand on est un garçon est vécu comme une honte, une insulte (Rosier, 2017), ce qui rend visible l'ordre du genre et la position inférieure des femmes dans l'espace du football :

« J. : Le pire c'est quand je passais un garçon, ou que je mettais un petit pont... Je ne sais pas si c'est moi qu'ils charriaient, ou si c'était eux, mais... En tout cas, ça charriaient à mort ! (Entretien avec Julie, France)

Affronter une fille est censé être plus simple, plus facile, donc quand celle-ci réalise un geste technique ou une prouesse, c'est « la honte » pour les adversaires, qui savent s'en servir pour s'humilier. Cette variable n'est pas dépendante de l'âge, mais bien du sexe. Au cours de mes observations participantes à des matchs en mixité au Québec, j'ai pu observer et expérimenter cette discrimination.

« Le numéro 10, qui faisait tout le jeu et qui était clairement le meilleur dans l'équipe adverse prend le ballon et le donne à une des filles pour le coup-franc. Ça a vraiment énervé un des gars de mon équipe qui a dit à un autre gars de l'équipe « et en plus il fait

tirer la fille, il cherche vraiment à nous humilier ». Le coup-franc était assez bien tiré mais arrêté par notre gardien de but. J'ai regardé mon coéquipier pour essayer de capter une réaction, mais il n'a rien redit » (Extrait de mon carnet de bord, Stade de Soccer de Montréal, le 02/11/2021)

Lors de mon second match, l'équipe que nous affrontions a eu à plusieurs reprises 3 filles en même temps sur le terrain sachant que la règle imposée par la ligue est « 2 filles minimum ». C'est l'une des rares équipes que j'ai affrontée ou observée qui ne s'arrêtait pas à la règle du minimum et utilisait le potentiel de son groupe de joueur/ses indépendamment du sexe. Qui plus est, l'équipe jouait ensemble et beaucoup de passes étaient faites aux femmes. Le moment que je décris est représentatif de l'humiliation ressentie par un des hommes de mon équipe quand une fille a eu l'opportunité de tirer un coup-franc. Cet exercice qui requiert puissance et précision, et qui est en football à 7 une réelle action de but car il représente un tir sans défense adverse assez proche du but, est prisé par l'homme le plus fort de l'équipe. Ainsi, pour lui, qu'un joueur adverse, qui avait de grandes qualités footballistiques et qui nous posait de grandes difficultés sur le terrain, dise à une fille de tirer le coup-franc, revient à être humilié. Cela est revenu à plusieurs reprises lors de mes observations : quand une fille prend le ballon à un homme, quand elle le dribble, quand elle met un but... La moindre action réussie, sans même qu'elle ne soit très spectaculaire, est survalorisée chez les femmes et prétexte à moquer le joueur adverse qui en fait les frais. Les joueuses sont donc, par principe, considérées comme incapables, et, quand elles réussissent, elles deviennent extraordinaires, plus que de raison. Le cas des matchs en mixité au Québec illustre parfaitement ce processus de dévalorisation que connaissent les joueuses. Toutes les joueuses qui ont évolué dans des équipes mixtes m'ont fait part de leur difficulté à s'intégrer dans un groupe d'hommes. Si plusieurs d'entre-elles ont connu des bonnes expériences au sein d'équipes mixtes, elles ont aussi toutes connu de grandes difficultés, reflet de la dévalorisation dont les femmes font l'objet dans l'espace du football. Cette dévalorisation se traduit par un ensemble de signes, comportements, parfois à peine perceptible qui marginalise les femmes sur le terrain (moins de passes, moins de rôles clés, plus d'insultes, etc.).

« V. : Non, c'est ça, je m'étais inscrite dans une équipe mixte au sein de la ligue de soccer amicale de Montréal, puis, j'ai joué mixte, puis c'était vraiment, je trouvais ça vraiment pénible parce que les hommes, je ne recevais pas de passes... Bizarrement, pas bizarrement,

mais je veux dire, quand je jouais, je ne ressentais pas, je me sentais à la hauteur, mais je ne recevais pas de passes, donc je trouvais ça vraiment désagréable... Quand il y avait des hommes qui étaient de mon niveau, on leur faisait des passes. Donc je savais pertinemment que ce n'était pas parce que je n'étais pas au niveau, mais seulement parce qu'eux ne se sentait pas en confiance avec des femmes, donc on ne me faisait pas de passes... Puis il y avait aussi des commentaires désobligeants sur les femmes, je trouvais ça pénible » (Entretien avec Véronique, Québec)

Ce témoignage de Véronique illustre le ressenti de la majorité des joueuses interviewées évoluant, ou ayant évolué, en mixte au Québec. Peu importe son niveau, une fille se voit délivrer moins de passes parce qu'elle sera considérée comme moins forte (Achin et al., 2014a). Il faut alors qu'elle prouve, qu'elle est meilleure que tous les autres sur le terrain, pour recevoir le ballon. J'ai expérimenté cela lors d'un match que j'ai fait en mixité.

« Le schéma de ce match a donc été le suivant : 1) aucun garçon ne me faisait de passes, j'ai du tout donner physiquement et notamment en défense pour récupérer moi-même les ballons. 2) ils ont vu qu'en faisant de passes ni à Sarah, ni à moi, l'équipe allait perdre car on jouait à 2 de moins sur le terrain, ils ont commencé à m'en faire, et surtout ils ont vu que je savais jouer. 3) ils ont arrêté de dire « fais la passe à la fille », mais ont commencé à me nommer « joue avec Cass ». 4) le rapport a totalement changé, dès que je faisais un dribble ils chabraient les adversaires, je suis devenue leur « arme » pour qu'ils puissent se moquer des autres » (Extrait de mon carnet de bord, Stade de Soccer de Montréal, le 02/11/2021)

Cet extrait de mon carnet de bord est la synthèse d'une longue description d'un match où ma place dans l'équipe a radicalement changé entre le coup d'envoi et le coup de sifflet final. Au début, aucun coéquipier ne me connaissait, les trois quarts d'entre eux ne m'ont même pas demandé mon prénom. J'étais le « quota » dans l'équipe. Je suis passée du statut de « joueuse remplaçante » à celle de « joueuse phare » - dans la mesure où grâce à mes dribbles, ils pouvaient railler les adversaires - mais je n'ai jamais eu le statut de coéquipière comme je venais le chercher.

Soit une joueuse n'est pas très forte et elle est mise de côté, soit une joueuse performe et permet de dévaloriser les adversaires. Il y a une certaine instrumentalisation de la présence des femmes parmi les hommes (Monchatre, 2006) : elles sont un quota, ou un outil d'humiliation des adversaires.

1.2. Être une femme : être un rôle de femmes

Le sexisme ordinaire subi par les joueuses se caractérise également par le fait qu'elles sont constamment ramenées à des rôles de femmes (Collin, 1989 ; Gaborit, 2009), c'est-à-dire de devoir être des personnes sensibles, douces, pacifistes et maternelles, qui se doivent de sourire, d'être joyeuses et belles. La plupart des hommes de l'entourage de l'équipe, que ce soit les coéquipiers en mixité, les entraîneurs, les supporters ou les arbitres, n'ont de cesse de le rappeler aux femmes (Chalabaev, 2006).

1.2.1. Le paternaliste des hommes, la douceur et la maternité des femmes

Le côté paternaliste des hommes a été relevé dans plusieurs entretiens, mais aussi observé au Québec. Plusieurs joueuses en France ayant joué en mixité ont dit que leur coach les prenait un peu sous leur aile, ou les protégeaient un peu du fait que c'était les seules joueuses parmi un grand nombre de garçons. Toutefois, l'exemple le plus révélateur de sexisme paternaliste (Carlier & Marlier, 2016) a été observé au Québec, alors que je jouais dans la Ligue « Trop de Poutine » une session de pick-up¹⁰⁵ réservée aux femmes.

« Au début, avant d'entamer le match, Mike, le responsable de « Trop de Poutine » est venu présenter rapidement le principe de la ligue pour les nouvelles joueuses. Son discours était super paternaliste. Il nous a répété plusieurs fois que le jeu entre nous doit être « chill » et « délicat », que l'on doit faire attention à nous, ne pas jouer « trop fort » car on risquerait de se faire mal. Il a même dit à plusieurs reprises qu'il fallait qu'on soit vigilantes si on prenait de la vitesse car on risquait d'arriver trop brutalement sur les barrières qui entourent le terrain et donc de se faire mal » (extrait de mon carnet de bord, Gymnase Collège Maisonneuve, Montréal, le 04/11/2021)

Si la mise en place et l'organisation d'un créneau uniquement réservé aux femmes est une initiative notable de la part de Mike son discours est très paternaliste. En nous répétant de nombreuses fois qu'entre nous il n'y a pas de compétition, qu'on doit jouer tranquillement, qu'il faut faire attention, il nous a complètement infantilisées (Nouvelle, 2018). Si sa démarche initiale est certainement de présenter le travail de la ligue « Trop de Poutine » aux nouvelles, de les accueillir chaleureusement et de mettre à l'aise les plus débutantes, il a adopté un discours

¹⁰⁵ « Pick-up » signifie que ce sont des sessions auxquelles on peut s'inscrire à chaque créneau donné, sans obligation d'engagement à l'année

surprotecteur en nous donnant toutes ces consignes, au même titre que des enfants à qui on expliquerait qu'il faut être prudent·es lorsque l'on joue dans la cour de récréation.

Lorsque je cherchais à comprendre comment fonctionne le système des ligues québécoises, les différents rapports entre celles-ci et la façon dont elles s'organisent, j'ai eu plusieurs échanges informels avec des joueuses, des joueurs et des arbitres, pour mieux appréhender le fonctionnement. Par ailleurs, je souhaitais comprendre pourquoi dans certaines de mes équipes les règles de mixité étaient de 1 joueuse sur le terrain, et dans d'autres 2, et encore dans une autre 3... Après plusieurs échanges, j'ai compris comment fonctionne la mixité dans ces ligues. Les appellations de niveau varient d'une ligue à l'autre, mais ce qu'il est important de retenir c'est qu'il y a des niveaux loisirs, d'autres intermédiaires, et d'autres compétitifs. Ainsi, plus une ligue tend vers le niveau loisir, le niveau le plus faible, plus le nombre de joueuses dans cette équipe doit être important. Au niveau le plus bas, 3 filles devaient être présentes sur le terrain. Ensuite, dans les ligues de niveau intermédiaire, il y a 2 filles obligatoirement, et, dans le niveau le plus élevé, une seule fille doit être nécessairement présente. Mais pourquoi ? A plusieurs reprises, la justification donnée a été celle de l'aspect « amical » des ligues. Les organisateurs de ces ligues, pour garantir la version amicale des rencontres, ont décidé que plus le niveau se rapprochait du loisir, plus le nombre de filles présentes sur le terrain devait être important, car ce sont elles qui permettent « d'apaiser » les rencontres. Cette justification des règles de jeu repose sur la croyance en une essence féminine, douce et civilisatrice, bref différente.

Cette assignation des femmes à un rôle dit féminin va parfois plus loin :

« S. : C'était à un moment où on avait un match, il y avait deux matchs en même temps, il y avait les plus petits du coup qui jouaient, et c'était les garçons, et il y avait nous. Et il y avait un, un petit, en fait il pleuvait et tout, qui était en mode, limite hypothermie. Et vu que j'étais la seule fille, on m'a fait sortir du terrain pour m'occuper du petit [...] dans les vestiaires, et je ne savais pas quoi faire genre, enfin tu sais... [...] Mais c'est vrai que ça a été frustrant, parce que moi j'avais envie de jouer à ce moment-là, j'avais pas forcément envie de... » (Entretien avec Siham, France)

Pouvant paraître anecdotique, cet exemple illustre le processus d'essentialisation des comportements qui peut être en jeu au sein d'équipe mixte. Siham, en tant que femme, doit prendre soin de ce garçon. Sa motivation, pas plus que son consentement ne semblent compter.

En France, plusieurs joueuses m'ont parlé de leur investissement plus global dans le club, notamment dans le bureau. Toutes les joueuses sont trésorières ou secrétaires, aucune n'est présidente, et elles ont souvent dans le club le rôle de manager un peu les événements, notamment sur l'organisation logistique :

« C.R. : Et c'était quoi ton rôle au bureau du coup toi ?

M. : Oh la petite main... (rires). Je faisais un peu tout, non je faisais... Bah quand il y avait un peu tu vois parfois un peu d'administratif à faire je pouvais le faire, ou des choses toutes bêtes... Genre tu vois des soirées du club, il fallait aller faire les courses, j'allais faire les courses... » (Entretien avec Marine, France)

Ces missions sont symptomatiques de la place accordée aux femmes : sans titre mais maîtresse des « petites choses » du quotidien.

Ces exemples soulignent que dans le football, comme sans doute ailleurs, les joueuses sont souvent ramenées à un rôle, dit féminins, exigeant d'elles, douceurs et postures maternelles. Ainsi, les femmes du football sont éduquées à l'ordre de genre (Saouter, 2015) par les hommes qui les encadrent.

1.2.2. L'exemple des arbitres au Québec dans les ligues de femmes

Au Québec, lorsque nous interrogeons les joueuses sur les manifestations sexistes qu'elles avaient pu rencontrer au sein de leur pratique, plusieurs d'entre-elles ont évoqué le cas des arbitres. Elles ont souligné les attitudes paternalistes - prévenir un potentiel risque – mais aussi les propos essentialisant - les filles doivent être douces et souriantes – des arbitres. Jennifer témoigne de ces deux aspects :

« J. : C'est surtout au niveau des arbitres je te dirais qu'on voit une différence... Les arbitres, bon, on a plusieurs... Moi je suis pas du genre à, ça je ne le remarque pas, mais je sais que j'ai plusieurs filles qui sont, qui se plaignent régulièrement de certains arbitres, parce qu'ils sont genre "souris", ou tu sais comme, des petites remarques, genre... Et on est là "pourquoi?", genre "tu ne dirais pas ça à un gars". C'est comme... Tu as des petites remarques, comme "faites-vous pas mal les filles, faites attention", et puis tu es comme "tu ne ferais jamais une remarque comme ça à un gars" » (Entretien avec Jennifer, France puis Québec)

L'injonction au fait de devoir sourire, ou la surprotection, sont des éléments qui sont revenus à plusieurs reprises dans les discours des joueuses :

« V. : C'est genre "salut les filles, donc là aujourd'hui pas de chicanes, on ne se chicane pas, on joue au soccer", et nous on est comme... Par exemple, s'il y a des accrochages, nous ça va être vu comme émotif, mais les hommes aussi ont des... C'est quand il y a des accrochages sur le terrain c'est ça, c'est que nous on est des femmes, on est émotives, on est irrationnelles, donc là c'est comme si les arbitres, souvent, ils vont arriver et nous dire "bon là les petites filles aujourd'hui on essaye de juste jouer au sport et de se concentrer sur le sport". Voilà... Tellement de méprise... A un moment donné c'est... C'était grave, vraiment grave. Il y a eu comme une dispute entre deux joueuses, et là l'arbitre a dit "je vais sortir mon carton rose" » (Entretien avec Véronique, Québec)

Véronique détaille les stéréotypes de genre convoqués par l'arbitre au cours de la rencontre, l'amenant à intervenir comme un « babysitter » qui garderait des enfants et qui souhaiterait que tout se passe bien. Par ailleurs, la référence au carton rose renforce cette utilisation de stéréotypes genrés pour encadrer la pratique des femmes.

« V. : Parce que, normalement, avec la ligue de Concordia quand tu prends un carton rouge ou jaune, ça donne une pénalité de 50 ou 100 à l'équipe. Puis il y avait tellement de cartons l'année passée que là ils ont mis une nouvelle règle, seulement pour les filles, que l'arbitre peut te mettre en punition 10 minutes, ce qui est l'équivalent d'un carton rouge momentané, si tu veux pour que tu ailles te calmer... Parce que les filles ça chiale tout le temps, ça crie sur les arbitres. [...] Mais c'est con, donne-moi un carton ! Donne-moi deux cartons, ou un rouge, sors-moi, mais ne m'enlève pas pour... C'est quoi cette règle ? Pour commérages ! Pour... Bitchage qu'ils appellent, c'est la règle de bitchage, les filles faut pas que ça chiale, les gars ils n'ont pas ça... » (Entretien avec Vanessa, Québec)

Parfois, le sexisme paternaliste est institutionnalisé. On le voit dans certaines ligues (chaque ligue a ses propres règles), les règles pour les femmes sont adaptées, rappelant alors les prémisses de l'institutionnalisation de la pratique des femmes où les règles, basées sur « la » différence biologique, étaient différentes (Prudhomme-Poncet, 2003).

« V. : Quand il y a des fautes ou des manquements aux règles, on va juste "passer à côté", parce que souvent l'arbitre j'ai l'impression qu'ils ne sont pas en train d'arbitrer un vrai sport... C'est comme une version diluée du soccer, donc on ne va pas commencer à s'arrêter sur tout ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas parce qu'on est dans une version plus, ouais, une version pour enfant. Donc on n'a pas besoin d'appliquer les règles parce qu'on n'est pas dans le vrai sport » (Entretien avec Véronique, Québec)

L'aspect infantilisant et humiliant ressenti par Vanessa à travers la règle des 10 minutes appliquée aux joueuses l'est également par Véronique, qui de manière générale a l'impression d'être arbitrée différemment, moins prise au sérieux, parce qu'elle évolue dans une rencontre de femmes, ou de fait, les enjeux et les impacts physiques seraient différents.

Considérées comme des femmes avant de l'être comme des footballeuses, ces comportements constituent le lit d'un sexisme dit ordinaire tant il est banalisé mais dont les joueuses ne se rendent pas nécessairement compte tant il est diffus et normalisé. En France comme au Québec, des manifestations sexistes ordinaires ont été relevées par les joueuses permettant d'illustrer dans le domaine sportif ce que Colette Guillaumin (1978) nomme la « *fusion de l'idée de nature et de la notion de chose* » (Guillaumin, 1978b, p. 9) : en étant appropriées par la classe des hommes, Colette Guillaumin montre que les femmes sont toujours ramenées à leur position « de femme », avant toute autre (celle de footballeuse par exemple), elle parle de position effective « *celle d'être en premier et fondamentalement des femmes* » (Guillaumin, 1978a, p. 6). Cette position sociale est alors rendue légitime par ce que Colette Guillaumin appelle le discours de la nature, qui « *voudrait rendre sensible comment le fait d'être traitée matériellement comme une chose fait que vous êtes aussi dans le domaine mental considérée comme une chose* » (Guillaumin, 1978b, p. 5). Ces constats généraux s'expriment dans la pratique du football actuelle pour les femmes, elles sont considérées inférieures à leurs homologues hommes et également considérées inférieures par eux. Cette supposée différence est alors considérée comme naturelle, les femmes n'étant « *pas pareilles* » (Guillaumin, 1978b, p. 18) que le référentiel constitué par la classe des hommes.

2. L'espace du football : un terrain d'expression des violences

La deuxième sous-partie de ce chapitre vise à identifier d'autres types de manifestations sexistes dans le domaine sportif comme la violence et l'utilisation d'agressions verbales à caractères

sexistes et sexuels. Dans certains cas, les affrontements sont directs et violents et se caractérisent par le recours à la violence. Historiquement, Norbert Elias et Eric Dunning (1986) ont présenté le sport comme le produit d'un processus de civilisation des mœurs et de gestion de la violence. Selon ces auteurs, le sport servirait à contrôler le comportement des hommes en déplaçant la violence qu'ils ont entre eux ou envers les femmes dans la société, sur les terrains sportifs. Les sports modernes se sont construits sur la volonté de rénover le modèle de masculinité autour d'une image standardisée, celle de la virilité (Connell, 1995). Cette nouvelle image de l'homme idéal, doit incarner des valeurs fortes, celles de la révolution industrielle, telles que la grandeur, l'excellence, la mesure, l'ordre et la puissance (Mosse, 1997). Le corps devient une vitrine et doit être le reflet des qualités morales que l'homme idéal doit incarner. Les terrains de sport sont le fief de cette nouvelle masculinité car ils sont le lieu où les hommes peuvent exprimer une forme de violence (Elias & Dunning, 1994). Le processus de civilisation permet alors d'euphémiser la violence de la société, notamment envers les femmes, en la déplaçant sur les terrains de sport, réservés aux hommes. La brutalité est réglementée et du même coup légitimée dans certaines mesures. Dans le cadre de notre travail, nous avons observé la manière dont cette violence rendue légitime se répercute sur les femmes dès lors qu'elles intègrent cette « citadelle masculine » (Terret, 2006b). Dans ce cadre, en intégrant ces lieux réservés aux hommes, les femmes viennent remettre en question leur domination. Dès lors,

« La violence contre les femmes n'est jamais aussi forte que dans le cas où elles remettent en question la masculinité ou quand elles essayent d'intégrer les milieux masculins » (Terret, 2004, p. 215)

Ainsi, dans un espace qualifié « *d'évidence masculine* » (Nneme Abouna & Lacombe, 2008, p.1), nous nous intéresserons à l'utilisation de la violence par les hommes et à la sexualisation des femmes permettant à la classe des hommes de réaffirmer une position de dominants dans l'ordre du genre (Connell, 1995).

2.1. Faire usage de la violence pour exprimer sa masculinité hégémonique

Afin de caractériser les manifestations de violence de la part des hommes envers les femmes sur les terrains de football, nous nous inspirons des travaux de Raewyn Connell (1995) sur les masculinités. La sociologue a montré qu'il existe différents types de masculinités (hégémonique, complice, subordonnée et marginalisée) dont la masculinité hégémonique

représente celle qu'incarnent les hommes qui dominent et qui ont le pouvoir. Cette forme de masculinité prône la performance, la puissance du corps, et légitime et banalise tout usage de la violence de manière interne (entre les masculinités) et externe (envers les femmes). Cette masculinité hégémonique représente une façon très restrictive, mais très valorisée, d'être un homme (McKay & Laberge, 2006).

Le cas du football questionne, avec l'arrivée des femmes, la rupture de l'entre soi masculin (Delvaux, 2020). L'intégration des femmes est vécue comme une forme de dévalorisation de leur pratique et plus largement de menace à leur espace de socialisation : une femme peut devenir une figure d'autorité sur eux, ou contredire leur autorité, ou alors, les humilier parce qu'elle joue bien, voire mieux qu'eux, etc. Cette mixité place la classe des hommes en position de vulnérabilité dans la mesure où ils mettent en risque leur supériorité, leur primauté. La violence peut devenir le moyen de réaffirmer leur position et surtout leur domination. Jim McKay et Suzanne Laberge (2006) étudient la violence dans les sports et montrent que les violences entre hommes se manifestent de différentes manières : combats entre hommes dans les compétitions, rituels sadiques d'initiation des recrues dans des sports d'équipes et violences entre supporters. Concernant la violence envers les femmes, les deux auteur/trices soulignent que les hommes considèrent avoir une supériorité naturelle envers les femmes, et que cette position incorporée favorise l'expression d'une autorité qui peut être parfois violente envers les femmes afin de maintenir ou réaffirmer cette position. Ainsi, dans des situations où des femmes viendrait remettre en doute cette supériorité et domination masculine, certains hommes peuvent avoir recourt à la violence :

« C. : Il y a trucs plates qui se sont passés aussi quand j'étais jeune là... Tu sais je me rappelle j'avais 14/15 ans et il y avait un parent qui voulait me frapper avec sa chaise qui n'était pas content » (Entretien avec Caroline, Québec)

Caroline parle ici depuis sa position de jeune arbitre lorsqu'elle officiait pour un match de jeunes garçons. La réaction violente de ce père envers elle fait suite à un match où son fils jouait. Caroline représentait l'autorité dans cette partie. Cette position, et certainement les choix de Caroline, ont déplu à cet homme qui a alors cherché à réaffirmer sa place en adoptant une posture violente. Comme le souligne Lucie Tiec (2016) les femmes sont peu présentes dans l'arbitrage des matchs d'hommes et sont souvent cantonnées à l'arbitrage de matchs de femmes ou d'enfants. Dans ce cas, Caroline adopte une position d'autorité dans un sport où la

masculinité hégémonique est très présente (Tiec, 2016). Les situations violentes de la part des hommes peuvent aussi venir quand ils sont en position d'autorité mais que celle-ci est contestée, notamment dans le cas de l'arbitrage :

« P. : Et là il commence à me dire "ouais toi tu es une fille, tu ne sais pas jouer" [...], et il m'a chopé par terre, comme si j'étais hyper dangereuse et tout, il a mis son genou sur ma tête, il m'a tenue comme ça et tout, donc j'avais des marques... Alors du coup on a arrêté le match, je suis partie à l'hôpital parce que du coup j'ai commencé à faire une crise d'asthme avec le stress tout ça. Le médecin a conseillé à ma mère de porter plainte quand même. Même si c'est dans le cadre d'un jeu il avait pas à agir comme ça, j'étais quand même une gamine de 13 ans... Je n'étais pas non plus, je n'étais pas non plus dangereuse quoi ! Il n'avait pas à me plaquer au sol et à mettre son poids sur moi quoi, parce qu'en plus il n'était pas, il n'était pas, il était baraqué quand même. » (Entretien avec Pauline, France)

Dans ce témoignage, Pauline joue en U13 dans une équipe non-mixte mais face à des garçons. Pour contextualiser la rencontre, elle m'explique que c'est l'entraîneur de l'équipe qu'elles affrontent qui arbitre. Ce dernier semble déjà véhément dans ses paroles, disant notamment à ses joueurs « qu'ils n'étaient pas des « tapettes », qu'ils ne devaient pas perdre contre des filles ». Cet épisode violent est intervenu après que Pauline ait contesté une décision arbitrale de manière houleuse, et qu'elle ait eu geste violent envers l'arbitre (elle m'explique l'avoir poussé). Toutefois, comme elle le souligne à plusieurs reprises, elle n'était pas dangereuse pour autant, mais il s'agissait pour lui de réaffirmer son autorité et sa domination sur une jeune fille, une enfant. Enfin, la violence s'exerce aussi sur le terrain entre joueurs et joueuses :

« M. : Ouais, quand il y a un mec qui m'a pété la jambe volontairement [...]

M. : (rires) Bah oui ce n'était pas cool du tout, en plus c'était, c'était ma dernière année, et ça se voyait qu'il l'avait fait volontairement et, après, enfin moi je ne le connaissais pas vraiment, mais tu vois quand tu vas pour dégager le ballon, et qu'en fait le gars il arrive et qu'il te saute sur la jambe, tu te dis "ouais.."

C.R. : Et pourquoi il a fait ça ?

M. : Bah, parce qu'on gagnait certainement, je ne m'en rappelle plus, on gagnait, et que, que voilà c'était, [...] il n'acceptait pas qu'une fille soit aux cages, et lui ça se voyait, et

puis même, les coachs s'étaient déjà embrouillés avec, avec, lui sur le terrain... »
(Entretien avec Manon, France)

Cette dernière illustration de violence présentée par Manon est également arrivée quand elle avait 13/14 ans. C'était la dernière année où elle jouait avec les garçons et commençait à sentir plus d'agressivité et d'engagement dans les contacts, malgré son poste de gardienne. Avant ce passage elle m'a dit que les garçons devenaient de moins en moins enclins à affronter une fille, et notamment une fille qui est gardienne, qui stoppe directement leurs offensives et leur réussite. Bien que la violence sdirur les terrains sportifs, et notamment de football, soit présente entre les hommes également (McKay & Laberge, 2006) le processus étudié ici est celui de la réaffirmation d'une masculinité hégémonique :

« les accidents et violences ne sont en aucun cas de malheureuses conséquences de la pratique sportive, mais bien les indices particuliers de la production des codes masculins qui contribuent à définir à la fois le sport et le sportif » (Terret, 2004, p. 214)

2.2. (Ré)affirmer sa place sur le carré vert : le recourt aux violences verbales à caractère sexuel

La domination sexuelle des hommes leur permet d'exprimer leur masculinité hégémonique (Connell, 1995 ; Terret, 2004). D'une part, elle permet de réaffirmer leur hétérosexualité, condition *sinequanone* à la masculinité hégémonique, et d'autre part, elle permet l'expression d'une supériorité physique naturelle des hommes sur les femmes. En effet, Jim McKay et Suzanne Laberge (2006) soulignent que la violence envers les femmes est constitutive de la masculinité hégémonique parce qu'elle permet aux hommes d'exprimer leur virilité :

« J. : C'était le coach d'une équipe adverse, avant Covid, faque 2019. Genre, le coach était l'un des parents d'une des joueuses adversaires puis tout le long du match il n'arrêtait pas, des commentaires horribles, genre "blesse là, blablabla", tu es comme "what the fuck, what the fuck vraiment", puis vraiment, "joue plus sale, blablabla". Et à un moment donné, à Anne, notre maman de 5 enfants il lui fait "mange-moi" [*elle imite ce coach et montre son entrejambe en même temps avec ses mains*]. Anne était comme "PARDON?", elle a pété un plomb ! » (Entretien avec Jennifer, France puis Québec)

L'entraîneur décrit par Jennifer est violent verbalement, il incite ses joueuses à adopter un jeu violent. A travers ce propos sexuel il cherche à réaffirmer son autorité et sa domination en confirmant sa position d'homme hétérosexuel qui est en droit de donner des ordres à caractère sexuel dans un lieu public, devant toutes les autres joueuses, à une joueuse adverse. Le cas de cet entraîneur semble être un acte isolé au Québec puisqu'aucune autre joueuse ne m'a fait part de ce genre d'obscénités. En France, des actes similaires n'ont pas été mentionnés par les joueuses, du moins pas de la part d'entraîneurs ou d'arbitres, mais plutôt de la part de joueurs adverses ou de supporters. Les supporters utilisent le recours aux agressions verbales à caractères sexuels pour discréditer l'équipe adverse ou pour insulter les joueuses adverses. Plusieurs joueuses ont mentionné le fait que sur le terrain elles entendaient des remarques quant à leur physique :

« L. : Oui voilà, ce n'est pas à moi, mais il y a toujours des réflexions, mais même sur le physique, des fois on entend des trucs...

C.R. : Et qu'est-ce qu'ils disent ? Tu as des exemples ?

L. : Euh genre sur la taille de la poitrine ou des conneries comme ça... » (Entretien avec Laura, France)

Le témoignage de Laura, avec beaucoup de pudeur et de retenue, souligne que les hommes au bord du terrain, qui regardent les femmes, se permettent des commentaires sur le physique de ces dernières, et les sexualisent. Toutefois, si ces commentaires sont déplacés, dégradants et insultants, ils n'ont pas nécessairement un caractère violent, à l'inverse du témoignage d'Emma :

« E. : Mais du coup ouais, et puis parfois il y avait des trucs un peu..., mais euh, on ne sait pas d'où ça sortait. Genre, par exemple l'équipe qu'on jouait, on n'était pas à domicile, et euh, ses potes, sans doute, qui criaient "vas-y, je te prends par le cul", des trucs comme ça » (Entretien avec Emma, France)

Dans ce cas, les commentaires à caractère sexuel visent à déstabiliser la joueuse en question. Ces agressions proviennent de l'extérieur du terrain et sont proférées par des individus extérieurs au match, cependant, il arrive également qu'elles soient dites par des adversaires directs des joueuses :

« M. : Après si, il y en a 2/3, si, il y en a quand même certains qui étaient, qui étaient assez violents, tu vois, quand tu arrives à l'âge, quand tu as 12/13 ans, qui disent "ouais à la fin du match je vais te prendre dans les vestiaires, etc.", moi ça me passait au-dessus... » (Entretien avec Manon, France)

Manon est confrontée ici à une banalisation des violences sexuelles de la part de ses adversaires, ce qui relève de la culture du viol. Muriel Salmona (2019) souligne que « *la confusion entre sexualité et violence est entretenue par l'utilisation d'un vocabulaire et d'un discours dégradant se référant à la sexualité [...] [qui] permet de véhiculer une image dégradée de la femme, réduite et morcelée en tant qu'objet sexuel* » (Salmona, 2019, p. 61). Les réactions des joueuses qui font ces témoignages sont toutes plus ou moins unanimes : elles feignent ignorer ces agressions verbales et se concentrent sur leur match. Toutefois, elles les mémorisent. Ces mots font trace et construisent leur rapport à soi et aux autres. Ce sont des mots forts et des images obscènes qui visent à les déstabiliser et à leur rappeler la position de vulnérabilité dans le système de genre.

Enfin, un dernier exemple peut être relevé chez un entraîneur québécois :

« V. : J'ai eu un entraîneur qui lui, bon, il venait juste donner des cliniques, puis lui il était vraiment euh, pas adéquat là

C.R. : Donner des cliniques c'est quoi ?

V. : On avait notre groupe d'entraînement régulier, puis lui il était un ancien joueur professionnel, puis des fois il venait à un entraînement, pour approfondir une thématique [...]. Puis c'est ça, lui il a déjà dit des choses du genre, je ne sais pas comment dire, mais pas sexuellement approprié quand on avait genre 13 ans

C.R. : Il faisait des remarques à des joueuses ?

V. : Ouais, je ne sais pas à qui il en a fait là, mais à moi il m'en avait déjà fait

C.R. : Il t'a dit quoi ?

V. : Il m'avait dit comme "tu es vraiment belle là", tu sais t'es comme, tu as 13 ans puis lui il en a une trentaine là...

C.R. : Et tu avais dit quelque chose ?

V. : Non, j'étais comme "ok, voilà, je laisse aller", puis, de toute façon, je n'allais pas le revoir. Mais ce n'était pas, c'était vraiment inapproprié... Il me disait "oh quand tu auras 18 ans on se reverra, euh, voilà, des trucs comme ça là. [...]. Il m'avait même dit quelque

chose du genre comme "est-ce que tu as déjà fait l'amour ? Je pourrais te montrer comment", puis tu sais, maintenant, je regarde les petites filles de 13 ans et je me dis "my god, comment il peut dire un truc comme ça?" » (Entretien avec Valérie, Québec)

Valérie témoigne des risques d'agressions sexuelles et se fait l'écho des scandales qui éclatent ces dernières années dans de nombreuses sportives disciplines (Mijolla-Mellor, 2021). Si dans le cas de Valérie, rien n'est allé plus loin que ces échanges verbaux, nous pouvons souligner le caractère insistant de cet entraîneur temporaire, qui intervenait dans l'équipe de Valérie de manière spontanée, sur une séance particulière. Bien sûr, cette situation questionne : ces mots ont-ils été reproduits avec d'autres jeunes filles ? Jusqu'où cet entraîneur a-t-il pu aller dans son emprise sur les athlètes ?

Les mécanismes présentés dans ces différents exemples se rejoignent. Les hommes cherchent à réaffirmer leur domination masculine à travers l'usage de la violence, qu'elle soit physique ou verbale. Nous avons étudié ici les cas de violences verbales à caractère sexuel, en soulignant dans quelle mesure réaffirmer son autorité et son hétérosexualité permettait de valider un modèle de masculinité hégémonique (Connell, 1995). Nous allons désormais nous concentrer sur les conséquences de ces différentes manifestations sexistes sur la pratique des joueuses. Qu'elles soient insidieuses ou frontales, verbales ou physiques, les manifestations sexistes ont des impacts sur la pratique des joueuses. Effectivement, si elles peuvent amener à arrêter, voire à être dégoûtée de la pratique du football, elles peuvent aussi entraîner différents types de réactions qui ont un impact sur la manière de jouer, ou de se comporter.

3. Les conséquences du sexisme

Les conséquences du sexisme sont multiples pour les femmes dans l'espace du football. A l'instar de l'enquête Virage¹⁰⁶, nous nous intéressons dorénavant aux conséquences individuelles du sexisme sur les joueuses. Cette enquête pointe les multiples conséquences du sexisme et des violences (Brown et al., 2019) sur la vie des femmes : la peur, les pensées suicidaires, l'isolement, les remises en question, etc. Nous cherchons alors à présenter dans

¹⁰⁶ L'enquête Virage est une enquête menée sur les "Violences et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et par les hommes". Elle est menée par des chercheuses rattachées à l'Unité de recherche « Démographie, Genre et sociétés » de l'Institut national d'études démographiques (Ined).

quelle mesure ces manifestations sexistes peuvent représenter un obstacle à l'engagement ou/et au maintien des femmes dans le football.

Dans un premier temps, nous allons étudier la manière dont les joueuses essayent de passer au-delà de ces discriminations en « prenant sur elles », puis, dans un deuxième temps, nous verrons dans quelle mesure certains stigmates (Goffman, 1975) sont intériorisés et amènent à s'auto-dévaloriser, voire s'autocensurer parfois en arrêtant la pratique. Enfin, dans un troisième temps, nous analyserons la façon dont ces discriminations peuvent faire naître une conscience féministe et un sentiment de révolte (Pielichaty, 2015).

3.1. « Ne les écoute pas »

« Ne les écoute pas », c'est une phrase que de nombreuses joueuses ont répété lors des entretiens lorsqu'il leur été demandé comment leurs coachs, leurs coéquipier·es ou leurs parents les aidaient à passer au-dessus des manifestations sexistes subies au cours de leur pratique.

« C.R. : Et vos coachs ils disaient quelque chose quand il y avait ce genre de remarques des gens en face ?

I. : Ils nous disaient qu'ils étaient bêtes, et que le résultat à la fin il était sur le papier et que c'est nous qui gagnions quoi » (Entretien avec Inès, France)

La réaction des entraîneurs d'Inès à cette période corrobore les nombreux témoignages des joueuses. Le mot d'ordre semble être celui de l'indifférence afin de ne pas se laisser toucher par ces discriminations. Toutefois, cela demande une force mentale pour réussir à passer outre. Les joueuses doivent apprendre à prendre sur elles et intégrer ces violences. Que ce soit des insultes des supporters, des camarades d'école, d'une tante ou d'un adversaire, beaucoup de joueuses, en France comme au Québec, ont à un moment donné fait face à ce sexisme dans la pratique de leur sport (Barbusse, 2016).

Une des façons présentées par les joueuses pour lutter contre cela est d'ignorer ces agressions :

« J. : ça me passait un peu au-dessus, parce que j'avais l'habitude, depuis que je suis en primaire je me faisais critiquer de garçon manqué, de truc comme ça... Donc en fait non, je le prenais mal quand j'étais un peu moins bien, mais sinon, ça me passait au-dessus... Tant que je jouais au foot en fait, leurs remarques, je m'en foutais... » (Entretien avec Julie, France)

Pendant l'entretien Julie m'a fait part de nombreuses remarques subies du fait de sa pratique, dans différentes sphères : à la maison par sa mère, à l'école par ses camarades, au foot par ses coéquipiers et ses adversaires... Si elle se décrit comme une personne ayant beaucoup de caractère, elle affirme avoir très rarement répondu, et encore moins étant jeune, aux critiques de ces diverses personnes. Sa seule volonté était de jouer au football, peu importe ce que les autres pouvaient en dire. Sa « stratégie » a donc été de ne pas répondre, pour ne pas donner son énergie à ces personnes, et ne pas s'égarer dans sa pratique. Toutefois, elle admet quand même que cela ne l'a pas laissée insensible, et que chaque remarque la touchait forcément. Effectivement, il n'est pas évident d'avoir les bons mots ou les bonnes réactions lorsque l'on se trouve dans un univers hostile, prendre sur soi semble alors la solution la moins compliquée :

« M. : Du coup je comprenais pas parce que je crois que j'aimais trop être avec les gars, et j'aurais aimé être avec eux, comme eux quoi, et que j'avais en même temps ce truc où on me renvoyait que ce n'était pas ça, et du coup toutes les autres personnes me renvoyaient des trucs méchants et gratuits

C.R. : Et tu faisais quoi ?

M. : Rien, je pleurais. » (Entretien avec Marion, France)

Dans ce court échange, Marion m'explique qu'elle a subi de nombreuses remarques verbales, ou de mises à l'écart implicites, lorsqu'elle souhaitait passer du temps avec les garçons en dehors de sa pratique dans le club. Parce qu'elle n'était pas considérée comme un « gars du groupe » (Ginhoux, 2015) Marion a été marginalisée de sa bande. La solution pour laquelle la joueuse a opté a été de ne rien dire, de prendre sur elle, d'accepter cette exclusion et de se contenter de passer avec son équipe les moments qui lui étaient offerts. Cependant, en fonction des situations et des caractères, prendre sur soi, passer au-dessus, ou ne pas prêter attention ne sont pas forcément des réactions évidentes :

« C.R. : Ça te faisait réagir toi ? Tu disais quelque chose ?

I. : Des fois oui, ça dépendait des fois... Si le match était tendu, oui parce que moi j'ai tendance à craquer, et c'est tellement habituel que des fois on rigolait, on ne rentrait pas dans leur jeu, on essayait de gagner comme ça on partait toutes fières. » (Entretien avec Inès, France)

Inès témoigne ici du fait que les remarques de ses adversaires, lorsqu'elle jouait avec une équipe de filles mais contre des garçons, pouvaient la faire sortir de ses gongs. Si elle a reconnu avoir eu envie de se battre plus d'une fois, elle ne l'a jamais fait, et elle a réussi à rester concentrée dans sa pratique grâce à ses coéquipières et à sa volonté de gagner. Toutefois, cela nécessite de l'énergie que les garçons, qui ne subissent pas ces remarques, n'ont pas à dépenser. Ces premiers exemples relèvent des remarques faites quand on est une fille qui joue au football du fait de sa transgression aux normes de genre (Mette et al., 2017). L'autre situation où les joueuses ont témoigné « prendre sur elles » c'est lorsqu'elles évoluent en mixité, et qu'elles sont peu considérées par les joueurs de l'équipe, qu'ils ne jouent pas avec elles :

« C.R. : Tu ne leur en parlais pas ? Tu ne leur disais pas "ouais les gars passez la balle" »

A. : Non, non, je l'ai peut-être fait une ou deux fois mais après, ouais, c'est tout quoi, non, je ne disais rien » (Entretien avec Agathe, France)

Agathe a commencé sa pratique du football en mixité, puis, elle a très vite arrêté car les garçons de son équipe ne lui faisaient pas de passes. Dans ce cas, le fait de prendre sur elle, a eu une conséquence plus importante plus tard, celle d'arrêter sa pratique. C'est une conséquence qui s'est également vérifiée à l'âge adulte, avec Roxane, dans le cas d'une pratique mixte au Québec :

« C.R. : Et tu leur disais des trucs aux mecs qui ne te faisaient pas de passes ? Et ton copain disait quelque chose ? »

R. : Euh, non, les deux on a rien dit... Moi je pense que je serai plus capable de le faire maintenant, mais sur le coup tu as juste une gang de gars devant toi, mais je ne savais pas quoi leur dire. Il y en a qui étaient quand même en mode masculinité intense, j'avais beaucoup de colère et de frustration, mais je ne l'exprimais pas, je me contentais juste d'avoir une face bête, et mon cheum disait rien non plus, parce que c'est quelqu'un qui n'est pas dans la confrontation non plus, vraiment pas, donc... » (Entretien avec Roxane, Québec)

Roxane s'est inscrite il y a quelques années dans une équipe mixte avec son copain car ils souhaitaient avoir une activité commune. Toutefois, cette saison s'est très mal passée car les joueurs ne faisaient aucune passe à Roxane, qui s'est retrouvée isolée pendant les matchs, touchant très peu de ballons. Intimidée par ses coéquipiers, Roxane n'était pas dans

une situation confortable pour s'exprimer et leur faire remarquer ce manque de considération. Plusieurs autres joueuses au Québec, qui ont eu des expériences en équipes mixtes, ont révélé ne jamais avoir dit à leurs coéquipiers être frustrée par ce manque de considération. C'est également un élément que j'ai pu relever lors de mes observations, qu'elles soient participantes ou non.

« Comme je me suis blessée au pied j'ai passé toute la deuxième mi-temps sur le banc. Sarah a donc joué l'entièreté de la seconde période. Elle a touché 2 ballons... Plusieurs fois j'ai dit « Sarah est seule », « Sarah est démarquée », sans effet... A ma deuxième remarque, Charles qui était sur le banc avec moi m'a dit « elle est mal placée ». Sarah n'a rien dit aux gars à la fin lors du débrief de la défaite (Extrait de mon carnet de bord, Stade de Soccer de Montréal, le 09/11/2021)

La description de la place de Sarah dans la seconde période pourrait se faire pour chaque match que j'ai joué ou observé. Si Sarah a pris conscience du manque de passe qui lui ai fait, car à chaque fois elle levait les bras ou rouspétait toute seule, elle n'a jamais dit à la fin ou pendant le match aux autres joueurs « faites-moi plus de passes ». A l'image de Roxane, et de beaucoup d'autres joueuses, elles « prennent sur elles », et continuent de pratiquer, ou changent d'équipe, afin de ne plus être dans ces situations. Ainsi, si beaucoup de joueuses ne disent rien et continuent leur pratique, il peut arriver qu'elles arrêtent celle-ci. Par ailleurs, il est fréquent dans le discours des joueuses qu'elles intègrent cette croyance d'infériorité, et dévalorisent leur propre pratique.

3.2. Incorporer la croyance de l'infériorité des femmes et dévaloriser sa pratique

Les stéréotypes attachés à la pratique du football par les femmes sont ceux de la lenteur, du manque de frappes impressionnantes, bien que soit valorisé leur application technique et leur fair-play (Héas et al., 2004 ; Travert & Soto, 2009). Ces constructions sociales, souvent répétées aux joueuses et également véhiculées dans les médias (Abouna, 2018 ; Lapeyroux, 2021), sont intériorisées par ces dernières, qui ont tendance à affirmer jouer un moins bon football, être moins fortes. Les conséquences sont multiples et certaines des joueuses questionnées témoignent de l'incorporation de cette représentation d'être moins fortes que les garçons, voire

pas suffisamment performantes pour pouvoir jouer. D'autres vont même jusqu'à dénigrer leur propre pratique.

3.2.1. Se dévaloriser

La conséquence des normes sportives sexistes en vigueur (Mette et al., 2017) la plus relevée au sein de mes échanges, en France comme au Québec, est celle de la dévalorisation de la pratique des femmes :

« V. : C'est beaucoup plus rapide, beaucoup plus direct, de ce que je me souviens de quand j'étais plus jeune c'est, c'est la force, c'est l'intensité, il n'y a rien de pareil, tu joues avec des filles après... C'est, pff [...] Quand tu arrives d'avec des gars c'est toi qui apprend tout là » (Entretien avec Vanessa, Québec)

Vanessa a joué au Québec aussi bien avec des garçons qu'avec des filles. Aujourd'hui, elle ne joue plus que dans des équipes non-mixtes et entraîne des U13 filles. Elle a beaucoup répété que les femmes étaient moins fortes que les hommes, et que la séparation des deux sexes affaiblissait le niveau des filles. Elle valorise le fait de jouer avec des hommes et encourage ses jeunes joueuses à intégrer le plus possible des équipes où il y a des garçons. Elle-même s'est sentie lésée et frustrée le jour où elle n'a plus eu le droit de jouer avec les garçons, elle a vécu cela comme un déclassement. Le ressenti semble similaire chez plusieurs joueuses françaises :

« J. : Non. Je ne me voyais pas jouer avec des filles, j'avais appris à jouer rapidement, à prendre des coups, tout ça, et je m'étais dit avec les filles je vais m'ennuyer. Et d'ailleurs, sur le terrain, souvent on me le dit, quand on me voit jouer on me dit "toi ça se voit que tu as joué avec les garçons". Parce que je mets des coups, et quand j'en prends en général je ne reste pas longtemps par terre. » (Entretien avec Julie, France)

Si aujourd'hui Julie joue depuis très longtemps avec des équipes de femmes, et a même évolué à des bons niveaux où elle n'était pas toujours titulaire du fait de la concurrence, elle continue de valoriser l'apport de sa pratique avec les garçons, et des remarques positives qu'on lui fait à ce sujet. Julie, comme d'autres joueuses, a également relevé l'ennui que peut incarner le fait de jouer avec des filles :

« M. : Les garçons, parce que ça, c'est plus physique... Encore maintenant, si je pouvais jouer avec les garçons, je jouerai avec les garçons en foot à 11, parce qu'avec les filles c'est ennuyant » (Entretien avec May, France)

May (portrait 12) a joué pour l'équipe nationale de son pays d'origine, la Thaïlande, et évolue désormais dans un club de deuxième division en France. Elle continue de critiquer la pratique des femmes, et au même titre que Julie, la qualifie d'ennuyante. Bien qu'elle ait été refusée de plusieurs clubs qui considéraient qu'elle n'était pas au niveau, May a toujours un regard très critique envers la pratique des femmes. Ces trois joueuses, qui évoluent dans des équipes non-mixtes, et qui sont également toutes les trois des entraîneuses très investies auprès d'équipe de jeunes filles, ont intériorisé les normes sportives qui valorisent la pratique des hommes, à laquelle est associée la vitesse, la force, le physique, et dévalorisent la leur, dans laquelle elle ne semble pas se reconnaître.

May : l'engagement tardif d'une internationale

May est née en 1990 et a grandi en France avec sa mère, cuisinière, et son beau-père, agent immobilier. Elle vit, et a grandi, loin de son père qui est en Thaïlande, tout comme son grand frère et sa grande sœur. Après avoir joué toute son enfance et le début de son adolescence au basket, sport qu'elle a été invitée à investir, « *mon beau-père m'a inscrite, vu ma taille, vu qu'il est prof au collège, vu que j'étais grande, ils m'ont inscrite à des compétitions et tout ça* », May commence le football à 13 ans. Elle s'engage tout d'abord avec les garçons en futsal, puis très rapidement elle rejoint une équipe U13 filles. Jusqu'à ses 19 ans, elle joue dans différents clubs de la région lyonnaise, au niveau régional. Après avoir arrêté le lycée, elle est repérée par un club de deuxième division du sud de la France, elle joue plusieurs années mais il est compliqué d'allier le travail et la pratique, loin de chez elle, dans un environnement inconnu. Elle revient donc dans la région, et reprend sa pratique au niveau régional, puis suite à une blessure elle s'arrête quelques mois, avant de revenir au plus haut-niveau. Elle est alors repérée par la sélection nationale thaïlandaise, avec laquelle elle jouera plus d'un an. Suite à la pandémie du Covid- May revient en France et s'engage à nouveau dans le sud de la France dans un club de deuxième division. En parallèle, elle est dirigeante dans un club pour les équipes jeunes. Forte de ses multiples expériences, elle cherche à promouvoir l'engagement des jeunes filles. Toutefois, elle a un regard très critique envers la pratique

du football par les femmes, qu'elle juge différent, et inférieur, à celui pratiqué par les hommes. Elle dévalorise la pratique des femmes, bien qu'elle cherche à ce que les jeunes filles soient plus nombreuses à s'engager.

Encadré 12 : Portrait 12, May, France

3.2.2. S'autocensurer

Ce mécanisme de dévalorisation peut ensuite entraîner celui de la censure. Certaines joueuses ont témoigné ne plus oser jouer, ou vouloir ne plus trop se montrer, car elles se sentaient pas suffisamment fortes dans leur pratique pour être vues et jugées en train de jouer :

« M. : Non en fait moi, je vois très bien, je pense que si j'avais été un gars j'aurais été beaucoup plus individuelle par exemple, j'aurais eu beaucoup plus confiance, et j'aurais progressé beaucoup plus... Mais en fait moi j'étais quelqu'un et mon coach il me le disait, je lâchais la balle tout le temps... Parce que j'avais peur de mal faire, et du coup je pense que ça a joué.

C.R. : Ouais, tu ne portais pas la balle, tu ne la gardais pas...

M. : Ouais clairement, c'était contrôle-passe, contrôle-passe, contrôle-passe... »
(Entretien avec Marion, France)

Dans la première partie de cet échange, Marion présente la manière dont elle s'autocensure au sein de son équipe mixte. Elle souligne bien le fait que si elle avait été un garçon, elle aurait adopté les codes des garçons valorisés au football, c'est-à-dire ceux de porter la balle, de dribbler, de se montrer sur le terrain. Cependant, du fait d'être une fille, elle veut surtout éviter la critique, et donc se rendre le plus efficace possible pour les autres. Cette autocensure l'a ensuite amenée à « s'auto rétrograder » :

« M. : A 14/15 ans je te dis, j'ai cette image d'un gars, qui n'était pas très fort techniquement mais, il allait plus vite, et il était plus fort, il faisait 3 têtes de plus que moi

C.R. : Et tu as senti ?

M. : Ah ouais, vraiment, et j'ai cette image de "ah bah oui, c'est pour ça en fait que...".
En fait quand les personnes elles sont au même niveau techniquement, et là c'était au

niveau régional donc... Mais c'est vraiment les deux dernières années donc... Et même il y a eu cette année ou un moment j'ai vu que, je voulais jouer en équipe 2 quoi.

C.R. : Ah bon ?

M. : Ouais, parce qu'en fait... Bah il y avait aussi ces deux meufs en équipe 2 donc ça faisait un truc, et parce que ouais, parce qu'en fait physiquement c'était...

C.R. : C'est toi qui a demandé ? Ce n'est pas ton coach qui t'a dit tu vas en deux ?

M. : Non c'est moi qui avait demandé, je ne sais pas... Ça devait être mes crises de confiance » (Entretien avec Marion, France)

Du fait de cette croyance tenace sur l'infériorité physique, elle-même demande à jouer à un niveau inférieur. L'autocensure des femmes a été étudiée dans les milieux professionnels et notamment universitaires (Borel & Soparnot, 2020 ; Cardi et al., 2005 ; Carrère et al., 2006 ; Latour, 2008), mais pas dans le cadre des sports. Toutefois les mécanismes sont similaires. Pascale Borel et Richard Soparnot (2020) ont étudié les mécanismes qui amènent les femmes à s'autocensurer dans le monde du travail. Iels ont relevé deux composantes de cette autocensure professionnelle, transposables au cas des footballeuses. Premièrement, les femmes ont des comportements dits d'autolimitation, qui reflètent « *ce que les femmes s'empêchent de dire, de décider ou de faire* » (Borel & Soparnot, 2020, p. 69) et qui sont dus à l'intériorisation de stéréotypes genrés (dans le cadre de cet exemple, il s'agirait de conserver plus le ballon, de se dire capable de jouer en équipe 1). Deuxièmement, l'autocensure se manifeste lorsque qu'un sentiment de censure de la part d'une autorité émerge, c'est-à-dire lorsque la censure est « *implicitement dictée par ce que représente à leurs yeux, cette figure d'autorité exerçant un pouvoir silencieux, réel ou illusoire* » (Borel & Soparnot, 2020, p. 70). Dans le cadre de notre travail, cette autorité peut être incarnée par l'entraîneur·e, ou un parent. Cette autocensure peut ensuite amener les joueuses à s'auto-exclure de leur pratique.

3.2.3. S'exclure de la pratique

Certaines joueuses vont jusqu'à arrêter leur pratique du fait de l'intériorisation de remarques sexistes ou de marginalisations.

« V. : J'arrête tout, j'arrête le tennis, j'arrête, j'arrête tous les sports. Alors que j'ai fait du sport de quand j'ai marché jusqu'à maintenant. Tu sais, si je ne suis pas en train de faire

du soccer, je fais du tennis, si je ne fais pas du tennis, je fais du roller, si je fais pas du roller, je suis en train de faire du vélo, enfin genre, toute ma vie, c'est le sport

C.R. : C'est à cause des remarques ? Des mises à l'écart ?

V. : C'est toutes les remarques ouais, toutes les mises à l'écart, c'est le fait qu'on montre ma différence. Puis que je veux pas pratiquer des sports dits féminins, parce que je ne fais pas de gymnastique... Et c'est ça ouais, de me pointer du doigt quoi. » (Entretien avec Viviane, France puis Québec)

Viviane a grandi en France et a désormais la citoyenneté québécoise. Elle a connu de nombreuses discriminations au début de sa pratique en France, qui l'ont amenée à intérioriser le fait qu'elle ne devait pas pratiquer le football, ni d'autres sports, du fait de sa différence en tant que femme.

En s'intéressant à la banalisation des violences de genre en école d'ingénieur·es, Coline Briquet (2019) étudie les mécanismes d'intériorisation des représentations sexistes. Elle montre alors que les violences sexistes et sexuelles qui se produisent dans ces grandes écoles élitistes sont souvent passées sous silence car les étudiantes qui en sont victimes sont plongées depuis longtemps dans un cadre de la « culture du viol »¹⁰⁷ qui les amènent à intérioriser des comportements hétérosexualisés (comme être aguicheuse mais pas trop) et à accepter ceux des garçons. Cette « *banalisation du sexisme dès leur prime scolarité* » (Briquet, 2019, p. 126) se retrouve dans le cadre de notre travail, où les joueuses incorporent des normes sexistes qui modifient leur comportement (Court, 2021), en se dévalorisant, s'autocensurant et même, en s'excluant de la pratique.

3.3. Renforcer l'entre-soi et développer une conscience féministe

Si toutes les joueuses de football ne sont pas féministes (Mennesson, 2012), et ne veulent pas nécessairement politiser leur pratique, nous pouvons souligner que la pratique du football, et les nombreuses discriminations vécues dans ce sport, amène les joueuses à développer une conscience militante (A. Hernandez, 2020), qui leur permet de prendre confiance en elle et en leurs capacités. Cécile Ottogalli-Mazzacavallo (2017) souligne l'importance pour les femmes,

¹⁰⁷ Coline Briquet, en s'appuyant sur la Fédération des syndicats étudiants du Canada (CFS) définit la culture du viol de la manière suivante : « une culture du viol est une société où les institutions et les pratiques sociales et culturelles cautionnent, banalisent et normalisent la violence sexuelle. Dans une culture du viol [...] cette violence est rendue invisible et perçue comme inévitable plutôt que comme un problème qui doit changer » (Briquet, 2019, p. 124)

et dans notre cas, pour les footballeuses, de développer une conscience de genre au sens de rapport social entre les sexes afin de faire valoir leurs droits et leurs intérêts. Plusieurs joueuses interrogées, dont Viviane, semblent avoir cette conscience :

« C.R. : Elle est née à quel moment tu crois ta conscience féministe ? Ou quand est-ce que tu l'as théorisée, conscientisée ?

V. : Je pense qu'elle est née à partir du moment, justement où j'avais beaucoup de remarques sexistes au soccer, je pense qu'elle est née du soccer à 8/10 ans. Mais je pense que je l'ai théorisée, tard, en fait, je pense en début de l'université. » (Entretien avec Viviane, France puis Québec)

Au cours de notre entretien, Viviane m'a rapidement dit être féministe. Pour elle, cet engagement est né à travers les cours sur le genre dispensés à l'université, et également après avoir côtoyé le milieu lesbien lyonnais et montréalais. Elle cite également la lecture de certains ouvrages, comme King Kong théorie de Virginie Despentes (2006), comme déclencheur d'une prise de conscience de sa position de dominée dans les rapports sociaux en tant que femme et en tant que lesbienne. Sophie a également fait référence à cette lecture comme d'un moment clé dans sa prise de conscience :

« C.R. : Et ta conscience féministe née comment ?

M.L. : Ma conscience féministe c'est King Kong théorie, Virginie Despentes, que j'ai lu à 20 ans, claqué dans la gueule, puis là ça a révolutionné toute ma pensée... J'avais déjà une pensée un peu, conscience de classe, conscience classiste richesse/pauvreté, mais je n'avais pas... Peut-être à cause de mon modèle familial, mais je n'avais pas développé ma conscience féministe. » (Entretien avec Sophie, France puis Québec)

Les deux joueuses expliquent avoir été en mesure de prendre du recul sur les différences de traitement observées pendant l'enfance et l'adolescence, au moment où elles développent cette conscience féministe, c'est-à-dire au moment où elles ne parlent plus d'inégalités mais de discriminations, de sexisme et d'homophobie. Le cas de Véronique est globalement assez similaire :

« C.R. : Et comment est né ce féminisme tu crois ? A l'UQAM ou avant ?

V. : Non, bien avant, bien avant. C'est depuis que je suis très jeune là... Tu sais on parlait de hockey tout à l'heure. Ben depuis que j'étais très jeune je voyais ça, la différence de traitement entre les hommes puis les femmes, comment on avait une place différente...

C'est pour moi, depuis très très jeune, avant l'âge scolaire, avant l'âge de 5 ans je remarquais des choses qui ne faisaient pas de sens pour moi... Donc très très tôt j'avais ce sentiment-là d'inégalité, qu'il y avait une inégalité et que je ne valais pas la même chose. Et c'est pour ça que je suis allée en sciences humaines là... » (Entretien avec Véronique, Québec)

L'entrée de Véronique dans un programme d'études féministes lui offre l'opportunité de faire évoluer son discours et de la rendre militante. Effectivement, elle explique plus tard au cours de notre entretien avoir milité à l'UQAM dans des réseaux étudiants contre la précarité des étudiantes à travers des grèves et des manifestations, et aujourd'hui, elle est réalisatrice et a fait plusieurs courts-métrages sur la visibilité lesbienne. A travers ces trois exemples, il semble que les joueuses se soient définies comme féministes après avoir eu une prise de conscience en dehors du football (à travers une lecture, à l'université) qu'elles ont transposée à leur vécu sportif :

« M. : Je le conscientise maintenant, en ayant fait des études en sciences sociales et étudié des choses sur le genre, tu refais plein de moments de ta vie, et tu te dis "ah d'accord c'est donc ça". A l'époque tu te rends compte que ce n'est pas anodin, parce que tu es toute seule quoi déjà, donc j'avais conscience de faire quelque chose de différent en faisant du foot, et d'assumer, de dire "non mais moi en fait j'ai envie de jouer, ce n'est pas un sport réservé aux garçons". Et du coup le militantisme à ce moment-là c'était, c'était, "j'ai envie de faire tout ce qui est ouvert aux garçons, parce que pourquoi moi je ne le ferai pas non plus?" C'était un peu ça quoi. [...]. En fait quand je retrace l'expérience, c'est plus un regard qu'on a sur soi, de, "il faut dépasser plein de barrières mentales", pour se dire "j'y vais" » (Entretien avec Mélanie, France)

Mélanie rend compte d'un apport de ses études en sciences sociales pour l'analyse de son vécu de joueuse. Viviane, Sophie, Véronique et Mélanie soulignent toutes leur attirance pour les sciences sociales, et ont toutes eu l'opportunité d'accéder à ces études supérieures. Elles sont toutes issues de classes sociales différentes, et le choix de leurs études, dans leur témoignage, semble avoir davantage été favorisé par une expérience vécue – le sexisme dans leur pratique sportive – que par l'influence de leurs parents. Toutefois, toutes les joueuses n'ont pas accès à des études supérieures, peu importe le domaine, ou ne font pas nécessairement un lien entre ces

deux sphères sociales. Néanmoins il semble que c'est en étant en équipe parfois que les joueuses réussissent à dépasser ces barrières, et à surmonter le sexisme ordinaire et les violences vécues :

« L. : Nous on bitchait sur le club, on disait "non mais c'est n'importe quoi, et tout", tu sais on se rendait compte que juste parce que on est des meufs il y avait une certaine injustice, et on était au bout, mais ça ne nous a pas démotivées, au contraire, peut-être même que cette ambiance-là, où il fallait qu'on se démerde, ça nous a peut-être soudées. Et on était un peu toutes ensemble à se dire, "c'est des batards mais on s'en fou on fait notre truc quoi". Et puis quand ils ont commencé à s'intéresser à nous, parce qu'on commençait à faire des bons matchs et tout, bah là, on était juste en mode "bah allez-vous faire foutre, vous nous avez pas soutenues, c'est bon on n'a plus besoin de vous...", bon on a accepté quand même de s'entraîner sur le bon terrain... » (Entretien avec Léa, France)

Léa rappelle combien le groupe permet de surmonter les difficultés et de se sentir soudées et fortes ensemble. Elles ont été en mesure de se soutenir pour faire face à l'indifférence des hommes de leur club. Judith souligne également la manière dont une série de combats individuels permet au groupe de s'unir et de lutter collectivement :

« J. : Ouais, ne serait-ce que déjà devoir se battre pour tout. A la base tu te bats pour aller faire du foot, alors qu'il y a des licences féminines qui existent. Après tu te bats pour avoir des chasubles, tu te bats pour avoir des terrains, tu te bats pour ci, pour ça, pour pas te fouler la cheville dans des mottes de terre, ensuite tu te bats pour, enfin tout ce que je t'ai dit avant, et forcément, quand du coup, tu te bats pour avoir quelque chose ensemble bah...

C.R. : Il y a un côté sororité ?

J. : Mais exactement, exactement ! » (Entretien avec Judith, France)

Cette importance du groupe relève de la sororité. Viviane Albenga et Johanna Dagorn (2019), en s'intéressant aux pratiques de résistance des étudiantes mises en place après #MeToo montrent que la sororité s'exprime à travers des actions collectives entre femmes dans lesquelles elles se soutiennent et s'unissent en politisant leurs combats afin de lutter collectivement. Les autrices soulignent également que « *cette entraide participe du développement d'une puissance d'agir qui se manifeste dans des formes de résistance plus individuelles* » (Albenga & Dagorn, 2019, p. 79), c'est pourquoi certaines joueuses

revendiquent davantage ce côté dit féministe ou engagée, que d'autres. Ainsi, si les témoignages de plusieurs joueuses soulignent l'oppression commune (Delphy, 2013) qu'elles vivent, c'est-à-dire l'oppression patriarcale, la domination de la classe des femmes par la classe des hommes, certaines se sentent plus à même de s'engager. C'est notamment le cas de certaines joueuses qui sont également entraîneure et qui représentent alors des modèles envers les jeunes joueuses :

« C.R. : Est-ce que ce militantisme, ce féminisme, je ne sais pas comment tu définis exactement, tu le fais ressentir en tant qu'entraîneure, est-ce que tu as un comportement que tu qualifierais de féministe en tant qu'entraîneure ?

C. : Peut-être pas ouvertement féministe, mais par exemple si un coach vient, puis il s'adresse directement à Islam, ou l'arbitre s'adresse directement à Islam, mon assistant, je le regarde et je dis "c'est moi la coache pourquoi tu as pris pour acquis que c'est lui le coach?" Des petites choses comme ça, et je le dis devant mes joueuses tu sais, pour qu'elles voient aussi là... Puis, par exemple quand on va parler, j'essaye autant de parler de... Mettons le Canada faisait une série de célébrations pour la médaille d'or, je ne sais pas si tu as vu, puis j'organisais une sortie avec mes filles puis on était allées en équipe, puis aux entraînements je leur demandais qui était leur joueuse préférée, je leur donnais des surnoms avec des joueuses américaines ou autres là. Donc essayer de leur donner des modèles plus féminins que masculins, des petites choses comme ça tu sais, mais je ne leur parle pas de féminisme ou tout ça, pas encore, plus tard » (Entretien avec Caroline, Québec)

Si nous ne pouvons pas dire qu'il existe des conséquences positives au sexisme vécu par les joueuses dans leur pratique du football, nous pouvons dire que les discriminations subies et le partage de celles-ci avec d'autres joueuses permet, chez certaines, de développer une volonté de lutter, et de se dire féministe. Dix ans après le travail mené par Christine Mennesson sur ce sujet, nous pouvons souligner des différences. Dans son enquête, Christine Mennesson (2012) s'intéresse davantage aux joueuses à haut-niveau, dont le contexte de pratique semble rendre moins évident le développement d'une conscience féministe. Elle a en effet montré qu'une socialisation sportive dite « inversée », dans le contexte du sport du haut-niveau, laisse peu de place à l'émergence d'une conscience féministe. Par ailleurs, elle souligne que les joueuses interrogées sont davantage issues des classes populaires, ce qui les a amenées à avoir un faible goût pour la lecture et à développer une forme « d'anti-intellectualisme ». Si les joueuses de notre échantillon n'évoluent pas, pour la plupart, à haut-niveau, celles s'étant définies comme

féministes ne sont pas nécessairement issues des classes populaires. Ainsi, que ce soit à travers leurs études et/ou leurs lectures, elles ont semblé mettre en lien leur vécu et leur expérience footballistique avec les connaissances théoriques apprises. A l'inverse de ce que Christine Mennesson (2012) démontre, nous pouvons dire que les trajectoires individuelles et collectives semblent favorables au développement d'une volonté de lutte collective pour les joueuses.

4. Conclusion

Dans leur étude sur l'instrumentalisation du genre Patricia Roux, Lavinia Gianettoni et Céline Perrin (2007) s'intéressent au rapport de pouvoir en croisant les questions de genre, de classe, de race et de sexualités et soulignent que la « *mise en altérité de tout groupe* » (Roux et al., 2007, p. 106) est l'un des processus qui permet la domination. Grâce à ce chapitre, nous avons étudié les manifestations par lesquels les femmes sont considérées comme « les autres » dans l'espace du football, et sont de fait marginalisées pour leur différence. Elles doivent faire face à des discriminations « *des plus communes - souvent, si discrètes qu'elles sont à peine perceptibles – jusqu'aux plus condamnables* » (Liotard, 2017, p. 14). Celles-ci se manifestent à travers un sexisme que l'on peut qualifier d'ordinaire (Roux et al., 2007) tant il est présent et banalisé. Chaque semaine, les joueuses sont rendues invisibles ou/et déclassées par de nombreux hommes de leur environnement : les joueurs, les membres de la ligue ou du club, les arbitres, les entraîneurs... Leur pratique est considérée comme moins importante, moins valorisée et est soit critiquée, soit ignorée. Par ailleurs, du fait de cette altérité (Roux et al., 2007), les joueuses évoluant en mixité font face à un paradoxe. D'une part, elles sont considérées comme le maillon faible de l'équipe, mais, d'autre part, elles sont instrumentalisées et utilisées par les joueurs ou les coachs comme un levier d'humiliation des adversaires. Qui plus est, l'altérité est soulignée par des propos essentialisant les femmes (Collin, 1989). Aussi bien les arbitres que les entraîneurs ont tendance à ramener les femmes à une essence qui justifie des rôles attendus, supposant que les femmes devraient, même dans leur sport, s'occuper des autres. Ce sexisme ordinaire, parce que banalisé est également accompagné de manifestations sexistes plus violentes, visant à rappeler aux femmes qu'elles intègrent un bastion de masculinité (Terret, 2006b) au sein duquel certains hommes affirment et comptent maintenir leur supériorité (Connell, 1995). Cela passe alors par des actes de violence envers les femmes, physiques ou verbales, qui leur permet de réaffirmer leur hétérosexualité et ainsi d'asseoir une masculinité hégémonique (McKay & Laberge, 2006). Certains hommes, en position de

domination hiérarchique (en tant qu'entraîneur par exemple), sont considérés comme la figure d'autorité de référence, et en profitent pour notamment en exerçant une forme d'emprise, d'influence et d'abus de confiance envers ces dernières (Brohm, 2021). Face à ces discriminations, les conséquences sur les joueuses sont multiples. Beaucoup d'entre-elles apprennent à supporter ces violences de genre. Elles « prennent sur elles » pour garder la face (Goffman, 1974b), et passent « au-dessus » de ces discriminations en faisant comme si elles n'existaient pas. Les joueuses ont tendance à incorporer la croyance de leurs supposées différences et à dévaloriser, elle-même leur niveau footballistique, voire pour certaines, à s'autocensurer dans leur pratique et même à l'arrêter. Martine court (2020) montre qu'en incorporant ces normes sexistes, c'est-à-dire en inscrivant le social dans leurs corps, les footballeuses se comportent différemment, et dans notre cas, diminuent leur pratique voire l'arrêtent. Ce constat fait écho au travail de Manon Garcia (2021), qui, en reprenant Simone de Beauvoir, montre qu'on ne naît pas soumise, mais qu'on le devient. Elle décrit la soumission comme « *le résultat d'une oppression* » (Garcia, 2021, p. 71). Les joueuses, en étant dominées par la classe des hommes, et déclassées par des discours essentialisants (Guillaumin, 1978b), incorporent des normes sexistes qui véhiculent la croyance d'une infériorité des femmes. Ces constats nous amènent alors à nous demander si les propos et comportements décrits font de l'espace du football un terrain de violence spécifique ou non ? L'analyse comparative menée entre la France et le Québec semble montrer que oui. Le chapitre précédent nous a permis de distinguer deux régimes de genre différents entre les deux territoires, néanmoins, l'expression des sexismes se retrouve de part et d'autre de l'Atlantique. Ainsi, même si la pratique du football semble encouragée pour les femmes au Québec, cet espace reste un lieu où s'exerce une oppression forte et où les rapports sociaux sont défavorables aux femmes. Ce qui diffère entre les deux territoires semble être la réaction à ces discriminations, et particulièrement au fait de se dire féministe. Plusieurs joueuses québécoises se sont rapidement définies comme telles au cours des entretiens. Francis Dupuis-Déri (2004) montre que le féminisme peut être source de fierté chez certain·es québécois·es « *le Québec est connu pour être l'un des lieux où le féminisme a remporté les gains les plus spectaculaires. Au nom des principes d'égalité, de liberté, de justice et de solidarité, des hommes se réjouissent de ces victoires* » (Dupuis-Déri, 2004, p. 70). Ce sentiment rend certainement plus favorable l'expression de cette position qu'en France. Toutefois, dans les deux territoires c'est davantage un sentiment de sororité qui ressort (Albenga & Dagorn, 2019). Les joueuses ne rendent pas politique leur pratique, aucune n'a dit

qu'elle jouait par militantisme, pour questionner les normes sportives genrées en vigueur ou qu'elle pratiquait afin de transgresser les normes. Néanmoins leur pratique liée à leurs engagements personnels ou/et professionnels les amène à s'unir, à faire de leur équipe un groupe qui permet d'exprimer certaines dominations, et de les conscientiser, voire à s'unir et à lutter collectivement.

* * *

Les deux premiers chapitres de cette troisième partie avaient pour but de nous concentrer sur les inégalités d'accès, de traitement et de reconnaissance que rencontrent les joueuses. En caractérisant l'espace du football sous le prisme de la division sexuelle du travail (Kergoat, 1992), nous avons étudié dans quelle mesure les rapports de pouvoirs et les relations interindividuelles entraînent une séparation et une hiérarchisation de la pratique du football entre les sexes. Ainsi, nous avons centré notre analyse sur les rapports entre la classe des hommes et la classe des femmes. Mais toutes les femmes sont unifiées et homogènes dans cet espace du football. Les dominations de genre s'imposent-elles à toutes du fait de leur appartenance à la catégorie femme ? Il est à présent nécessaire d'analyser les distinctions entre les joueuses. Bien que l'utilisation de « la classe des femmes » (Guillaumin, 1978) et de la notion d'oppression commune (Delphy, 2013) nous offre la possibilité de rendre compte de ces rapports de pouvoir défavorables aux femmes, nous souhaitons montrer que toutes les footballeuses ne sont pas confrontées de la même façon à des inégalités d'accès, de traitement et de reconnaissance. Nous adoptons désormais une approche consubstantielle (Galerand & Kergoat, 2014) afin de nous intéresser à l'imbrication des rapports sociaux de sexe, de classe, de race et de sexualités, et voir comment ceux-ci se produisent et se renforcent dans le cadre de l'espace du football.

* * *

Chapitre 10 :

Au-delà du sexisme : consubstantialité des rapports sociaux

*« Marianne a fait son choix, elle veut porter l'voile
[...]
Son hijab bleu turquoise, elle a dû l'enlever à l'entrée
Puis le remettre en sortant, direction le stade
Un moment d'évasion, courir la rend moins maussade
Marianne explose tout sur 100 mètres
Sur cette distance en France aucune fille ne lui tient tête
Mais dans la république du petit Napoléon
Les sportives comme Marianne se voient interdites de compétitions »*

(Marianne, Kery James, 2022)

La notion de consubstantialité des rapports sociaux, conceptualisée par Danièle Kergoat (1982), a initialement permis de penser ensemble le rapport de genre et de classe. Il s'agissait alors de ne pas privilégier un rapport à l'autre et également de ne pas s'enfermer dans une logique additive, « *consistant à rajouter les femmes dans les classes sans que cela ne vienne modifier la compréhension des rapports de classe* » (Galerand & Kergoat, 2014, p. 47-48). Dans les chapitres précédents, nous avons caractérisé « l'oppression commune » (Delphy, 2013) que les femmes subissent à travers la division sexuée du travail sportif et les sexismes. Toutefois, nous ne souhaitons pas uniformiser la classe des femmes (Guillaumin, 1978b), et cherchons à analyser les rapports de pouvoir et de domination qui se jouent au sein même de cette classe de sexe. L'analogie présentée dans le chapitre 8 entre la pratique du football et le travail nous permet d'utiliser le concept de consubstantialité avec les mêmes objectifs que ceux définis par Elsa Galerand et Danièle Kergoat (2014). Il s'agit à la fois de prendre en compte et en considération la pluralité des systèmes de domination et d'oppression, tout en cherchant à sortir de ces systèmes avec l'émancipation comme horizon (Galerand & Kergoat, 2014). Nous

souhaitons donc à travers ce chapitre 10 montrer qu'au sein de la classe des footballeuses d'autres rapports sociaux se produisent, et que les difficultés ne sont pas les mêmes pour les joueuses racisées que pour les joueuses blanches, ou pour les joueuses lesbiennes que pour les joueuses hétérosexuelles. Nous voulons dépasser l'idée « d'ennemi principal » (Delphy, 2013) en nous intéressant aux rapports de pouvoir imbriqués qui se reproduisent au sein de la classe des femmes. Par ailleurs, nous étudions ces rapports sociaux en les considérant comme étant « *coextensifs* » (Kergoat, 2012, p. 24), c'est-à-dire en étudiant leur dynamique et leur évolution, en ne les considérant pas comme figés à un moment donné. Les rapports sociaux sont donc construits, et prennent place dans le rapport à l'autre puisqu'ils s'entretiennent dans la confrontation et la tension d'une classe avec une autre (Galerand & Kergoat, 2014). Partant du principe qu'il n'est pas pertinent de considérer que toutes les femmes subissent les mêmes oppressions (Pires, 2019), nous nous intéresserons particulièrement au vécu des joueuses lesbiennes, en analysant l'impact des manifestations hétérosexistes (Drivet, 2021 ; Griffin, 1998 ; Herek, 1992 ; Hernandez, 2020) vécues au sein de l'espace du football. Nous étudierons également la façon dont les joueuses racisées sont discriminées (Bodin et al., 2008 ; Brohm et al., 2021 ; Onomo & Chazaud, 2017). Puis, nous verrons qu'un rapport de classe s'opère également entre les joueuses vivant dans les campagnes, et celles vivant dans les villes.

1. Être footballeuse et lesbienne : découvrir et assumer son homosexualité

Eve Kosofsky Sedgwick (1990) à travers son ouvrage *Epistemology of the closet* discute et déconstruit la notion « d'identité sexuelle » en soulignant qu'elle n'est ni fixe ni binaire, ni assimilationniste ni séparatiste (Kosofsky Sedgwick, 1990). Il ne s'agit donc pas ici de définir l'espace footballistique comme un endroit qui permet de découvrir une identité, ou de passer d'une catégorie sexuelle à l'autre, mais de rendre compte que les interactions au sein d'une équipe de football créent un cadre qui peut s'avérer propice au fait de « se dire lesbienne » (Chetcuti-Osorovitz, 2010). Dans son ouvrage « Se dire lesbienne : vie de couple, sexualités, représentations de soi », Natacha Chetcuti-Osorovitz (2010) montre que les manières de se dire, ce qu'elle appelle l'autonomination, ne vont pas de soi, puisqu'il ne suffit pas de vivre des relations avec des femmes pour se nommer lesbienne (Chetcuti-Osorovitz, 2010). Ainsi, « *chaque trajectoire individuelle de nomination est une expérience sociale* » (Chetcuti-Osorovitz, 2010, p. 21), et dans le cadre de cette partie, nous cherchons à comprendre le rôle

de l'espace footballistique dans cette nomination. Nous nous appuyons notamment sur le travail d'Alison Hernandez (2020), qui compare les modalités de la pratique du football dans des espaces soit institutionnels, soit militants, au sein desquels elle souligne la manifestation de discriminations matérielles et idéologiques systémiques. Elle met également en évidence l'apport des espaces footballistiques dans la nomination de soi en tant que lesbienne. Si le domaine sportif est un espace où se concentre une multitude de manifestations hétérosexistes (Drivet, 2021 ; Liotard, 2008) il peut, dans certains cas, s'apparenter à un territoire rassurant (Le Blanc, 2018).

1.1. Un lieu propice à la découverte de l'homosexualité

En France comme au Québec, plusieurs joueuses ont défini l'espace du football, et notamment celui de l'équipe, comme un « *cadre propice à la réflexion* » (Hernandez, 2020, p. 84) où elles ont pu découvrir leur orientation sexuelle.

1.1.1. « C'est possible, ça existe » : l'équipe de footballeuses comme modèles lesbiens

En France, plusieurs joueuses ont défini leur équipe comme un nouvel espace de socialisation, et socialisateur, où pour la première fois elles rencontraient des modèles de joueuses lesbiennes. Si nous ne pouvons pas caractériser l'espace footballistique comme une spatialité lesbienne où a lieu une atténuation du contrôle hétérosocial (Chetcuti-Osorovitz, 2010), il représente néanmoins un espace d'homosociabilité, c'est-à-dire un espace où, au sens d'Emilie Sablik et Christine Mennesson (2008) les relations et les sociabilités du groupe sont exclusivement entre femmes (ou exclusivement entre hommes) :

« C.R. : Et du coup tu penses que le foot t'a aidée à assumer ta sexualité ?

E. : Ah oui, clairement... Je pense que je n'aurais pas repris le foot, je serai restée avec mon ex, et je me serai fait chier toute ma vie certainement (rires)

C.R. : Alors ça peut sauver le foot...

E. : Bah ouais (rires), là pour le coup ça m'a bien sauvée. Parce que moi, autour de moi, je n'avais pas de copines lesbiennes, ni de copains gays d'ailleurs, et puis tu sais du coup quand tu es dans un monde d'hétéro c'est très hétéro donc ... Je n'ai rien contre les hétéros bien sûr mais, pour moi, en tout cas dans mon monde à moi, c'était quand même très fermé. Donc ouais, le fait d'aller au foot je me suis dit "ok ça existe", et puis du coup ça

m'a vraiment aidée à m'assumer et à voir ce qu'il se passait. Et puis les filles, dans mon deuxième club, étaient de ma génération, donc ce n'était pas pareil...

C.R. : Oui, tu as eu de vraies modèles entre guillemets qui t'ont permis de te dire "ok ça existe, ok c'est possible et ok pourquoi pas moi aussi en fait"

E. : Exactement, du coup, instinctivement je cataloguais par rapport au club d'avant, mais du coup je me suis dit "être lesbienne ce n'est pas juste être à l'image de ces 3/4 personnes que j'avais connu avant". Là elles sont normales en fait, j'ai découvert aussi certaines qui étaient en couple depuis un moment, donc c'était aussi de belles histoires, donc ça m'a fait découvrir... Pourtant j'avais quand même 20 ans à ce moment-là »
(Entretien avec Emilie, France)

Emilie s'est définie comme lesbienne très rapidement lors de notre entretien. Jusqu'à ses 20 ans, elle a eu des relations avec des hommes et ce n'est qu'en rencontrant des joueuses lesbiennes qu'elle s'est autorisée à sortir de son cadre hétéronormatif (Descoutures, 2010) et à accepter son homosexualité. Emilie distingue deux de ces équipes en précisant que les joueuses lesbiennes du second club sont « normales », sous entendant que celles du premier ne le sont pas réellement. Dans une autre partie de l'entretien, elle me parle de ces joueuses en les caractérisant de « goudous¹⁰⁸ aguicheuses », dans la mesure où elles étaient masculines, ouvertement lesbiennes, et jouaient de cette apparence en draguant ouvertement les joueuses ou les adversaires. En revanche, ce qu'Emilie souligne dans la « normalité » des joueuses du second club, c'est qu'elles ont de « belles histoires », c'est-à-dire qu'elles sont engagées dans un couple exclusif et monogame, vivent ensemble, certaines sont mariées, ont des enfants... On retrouve ainsi ici les normes traditionnelles de l'hétérosexualité (Rich, 1981) qui, transférées à l'homosexualité rendrait cette dernière plus acceptable. Indépendamment de ce paradoxe, c'est bien dans ses deux premiers clubs de football qu'Emilie a pu découvrir son orientation sexuelle en ayant des modèles de lesbiennes autour d'elle pour la première fois, et en comprenant qu'il était possible pour elle aussi, au même titre que ses collègues, d'être en relation avec une autre femme. Si Emilie souligne à la fin de cet échange le fait qu'elle découvre tardivement, selon elle, son orientation sexuelle, ce moment semble être corrélé avec l'intégration d'équipes seniors, comme le montre Anaïs :

¹⁰⁸ Terme familier pour caractériser une lesbienne mais que les lesbiennes se sont réapproprié pour se nommer entre-elles (Lorenzi, 2017)

« A. : C'est vrai que je suis tombée avec des adultes et c'est vrai qu'il y a un truc qui m'a marquée à l'époque, maintenant ça me paraît évident, c'est qu'il y avait beaucoup de lesbiennes dans l'équipe, qui ne se cachaient pas. Et en soi ce n'était pas forcément, je n'avais pas forcément dans mon entourage de lesbiennes, et du coup c'était une découverte entre guillemets. Et ça m'a un peu aussi ouvert l'esprit là-dessus, et voilà, et voir, après même de manière générale, avec toutes les représentations du foot féminin qu'on a dans la société, justement sur ce côté "c'est que des lesbiennes, c'est que des garçons manqués, c'est un peu des filles teubés"... Enfin tout ça, en fait j'ai vu des filles qui faisaient des études, des filles qui étaient tout à fait féminines, d'autres pas... Enfin j'ai vu qu'en fait, ces représentations-là, elles étaient fausses et je pense que du coup ça a joué dans ma socialisation, et le fait que je sois plus ouverte sur le monde que je ne l'étais avant d'arriver dans ce vestiaire-là » (Entretien avec Anaïs, France)

Indépendamment de la question de l'âge, le témoignage d'Anaïs corrobore celui d'Emilie sur plusieurs points. L'équipe séniors et la vie dans les vestiaires leur ont permis de découvrir des modèles de lesbiennes. Anaïs, qui au moment de l'entretien ne s'est pas définie comme lesbienne, mais qui l'a fait ensuite à travers une prolongation de l'entretien de manière plus informelle, montre dans quelle mesure la vie avec l'équipe de football, en non-mixité, permet « de s'ouvrir l'esprit », et de découvrir de nouvelles représentations, loin des stéréotypes et des clichés fréquemment associées à la pratique du football par les femmes (Héas et al., 2004 ; Ravel, 2010). En somme, la pratique du football a permis l'expression de son orientation sexuelle (Ravel, 2010) pour ces joueuses en rencontrant des modèles qui permettent de se dire « c'est possible » :

« J. : On ne m'a jamais dit que c'était possible aussi

C.R. : Comme de jouer au foot quand tu es une fille ?

J. : Exactement, c'est toujours la même chose. Tu es une femme donc un, tu ne joues pas au foot et deux, tu n'aimes pas les femmes, donc au bout d'un moment, tu ne peux pas... Enfin il faut une sacrée force de caractère pour imaginer ce qui ne t'est pas donné à voir. Donc voilà, et parler de ça aussi, avec ces filles là...

C.R. : Tu as réussi à parler de ça avec elles ?

J. : J'en ai parlé avec les nanas qui étaient dans l'équipe ouais » (Entretien avec Judith, France)

A l'instar des témoignages précédents, Judith (portrait 13) souligne son impossibilité de se dire lesbienne (Chetcuti-Osorovitz, 2010) avant d'avoir des modèles qui lui montrent, et expliquent, qu'être lesbienne est possible.

Judith : une carrière dissidente

Judith est née en 1987, c'est la petite dernière d'une famille de 4 enfants. Ses parents, qui l'ont eu tardivement, lui confère une éducation qu'elle qualifie de traditionnelle. Son père, directeur administratif des ventes d'une grande entreprise, travaille beaucoup et intervient peu dans les choix éducatifs de Judith, « *ma mère prend toutes les décisions, elle est hyper présente et tout... Mon père est très effacé* », à l'inverse de sa mère, femme au foyer. Judith adore tous les sports étant jeune, mais particulièrement le football. Elle le pratique dans la cour de récréation avec ses copains, et souhaitait vivement s'engager en club, mais sa mère a longtemps refusé. A ses 13 ans, elle a enfin accepté, et Judith a commencé une carrière au sein d'une équipe seniors femmes près de son village. Suite à des interactions délicates avec ses différentes sphères, aussi bien scolaires, amicales que familiales, durant le collège et le lycée, Judith perçoit sa pratique du football comme son échappatoire. Considérée comme un garçon manqué, affirmé comme lesbienne, Judith essuie des réflexions de la part de nombreuses personnes dans ces différentes sphères sociales, mais persévère néanmoins dans sa pratique. Ses études supérieures l'amènent à partir dans l'Est de la France, où le football devient un bon moyen de rencontrer des amies et de s'intégrer. Malgré un travail intense qui l'amène à énormément s'investir sur certaines périodes, Judith trouve toujours un club dans lequel s'épanouir. A chaque nouvelle équipe, elle arrive plus confiante et devient de plus en plus une joueuse expérimentée aux yeux de ses coéquipières. Après plusieurs expériences mitigées, et suite à un arrêt temporaire de la pratique pour partir en voyage, Judith arrête finalement définitivement sa carrière. Désireuse de se concentrer sur sa carrière professionnelle et sa vie personnelle, elle ne reprend pas le temps de s'investir dans une équipe suite à la pandémie du Covid-19.

Encadré 13 : Portrait 13, Judith, France

L'espace du football permet aux joueuses de rencontrer des modèles qui rendent possible l'expression et l'affirmation de son orientation sexuelle. Si les témoignages étudiés précédemment relèvent des entretiens menés avec des joueuses évoluant en France, les footballeuses qui jouent au Québec et qui se définissent comme lesbiennes ont également présenté l'équipe de football comme un lieu où elles ont rencontré une pluralité de modèles lesbiens. Nous pouvons désormais analyser dans quelle mesure l'espace du football peut être considéré comme « *une étape importante dans la reconnaissance et dans l'acceptation de soi* » (Chetcuti-Osorovitz, 2010, p. 44).

1.1.2. L'homosociabilité comme facilitateur de l'acceptation de soi

Emilie Sablik et Christine Mennesson (2008) se sont intéressées, en étudiant ce qu'elles nomment les « carrières sexuelles » de joueuses dans différentes pratiques sportives, à l'homosociabilité au sein des équipes de football. Elles montrent l'importance d'un contexte homosociable, qui permet de rencontrer « *des semblables* » (Sablik & Mennesson, 2008, p. 112) dans l'engagement des pratiques homosexuelles. Ce que nous venons d'étudier corrobore leur travail dans la mesure où ces espaces, uniquement composés de femmes, ont permis aux joueuses d'être en contact avec des joueuses lesbiennes, alors considérées comme des modèles. Toutefois, nous ne nous ancrons pas dans l'approche de « carrière sexuelle » qui tend à justifier « pourquoi les footballeuses sont lesbiennes », tandis que nous cherchons davantage à montrer que l'espace footballistique peut s'avérer être un lieu où une joueuse peut prendre conscience de son orientation sexuelle et l'affirmer :

« V. : Le problème de jouer qu'avec des filles, ce n'est pas tant venu au côté soccer, c'est que moi à 12/13 ans j'étais en découverte de ma sexualité, mon attirance envers les filles, faque, je me souviens avoir beaucoup d'admiration pour certaines filles dans l'équipe, pas tant pour leur jeu mais juste parce que je les trouvais belles. Faque, ça ça a été vraiment déroutant. » (Entretien avec Vanessa, Québec)

Vanessa, qui se définit comme lesbienne, montre que l'homosociabilité dans l'espace du football lui a permis de comprendre qu'elle était attirée par les filles, et qu'elle était lesbienne. Dans aucun des autres lieux qu'elle fréquentait (école, parcs avec des ami·es), elle n'a vécu une homosociabilité similaire à celle de l'espace du football, où elle évoluait exclusivement avec des femmes. Ces espaces homosociables ne permettent pas uniquement la visibilité du

lesbianisme, importante pour se reconnaître homosexuelle, mais rendent possible des identifications positives :

« C. : C'est ici la première fois que j'ai joué, ça faisait 3 jours que j'étais arrivée, c'était dans Rosemont là, c'était sur un vieux terrain vague d'une école, vu que c'était l'été, il n'y avait pas cours et tout, il fallait enjamber une clôture pour y aller. Puis là c'était vraiment à la sauvage, les filles ça se taclait en glissant dans la boue, puis, c'est là, c'est là je me suis rendue compte que c'était tout un groupe de lesbiennes quoi... Et ce que j'aimais c'est qu'à l'époque c'était les mercredis soirs qu'on jouait, on allait prendre une bière après

C.R. : Ouais, c'est devenu tes potes ?

C. : Ouais c'est ça, c'est là où j'ai rencontré Marie-Eve, c'est là où j'ai rencontré d'autres filles qu'on connaît en commun avec Jennifer, et Jennifer après on l'a rencontrée à la fierté.

C.R. : Et tu avais des groupes de lesbiennes comme ça en France, c'était quelque chose d'assumé ?

C : Oulala, non ! Bah non... (rires). Moi je n'ai jamais eu vraiment de mecs en France, avant, rien, et puis je suis comme sortie de mon placard ici là, mais, je me suis rendue compte ici que ça pouvait être simple, et que je pouvais arrêter de lutter avec moi quoi »
(Entretien avec Cindy, France puis Québec)

Cet échange avec Cindy, lesbienne, d'origine française vivant depuis une bonne dizaine d'années au Québec, illustre dans quelle mesure au Québec, rencontrer d'autres lesbiennes dans son équipe lui a permis d'assumer son orientation. Cindy souligne le fait que son équipe a rendu possible son *coming-out* parce qu'avant, dans ses équipes françaises, elle n'avait jamais rencontré de lesbiennes. En effet, elle m'a confié qu'elle s'était toujours sentie à l'aise sur le sujet avec sa famille, que son *coming-out* s'était bien passé, mais qu'en France, dans ses équipes, elle n'avait jamais côtoyé de lesbiennes. Par ailleurs, la seule fille out qu'elle connaissait à la FAC était connue par tous/tes ses pair·es pour son orientation sexuelle. C'est en intégrant un contexte d'homosociabilité où d'autres joueuses étaient lesbiennes qu'elle s'est sentie en mesure d'assumer son orientation. A travers ces rencontres outre-Atlantique que Cindy découvre des « *références positives* » (Natacha & Girard, 2015, p. 10) au lesbianisme¹⁰⁹,

¹⁰⁹ Nous entendons par lesbianisme « *une pratique de solidarité fondamentale entre femmes* » (Bard, 2014, p. 128)

lui facilitant ainsi le fait de se dire lesbienne. Cindy, qui a évolué aussi bien en France qu'au Québec, exprime dans quelle mesure dans ses équipes en France elle n'a pas pu se dire lesbienne. D'une part, l'hétéronormativité était peut-être plus forte dans ces espaces de pratique et d'autre part, ces équipes ne représentaient peut-être pas un « territoire rassurant » (Le Blanc, 2018), lui permettant d'exprimer son orientation sexuelle.

1.2. Un territoire rassurant

Antoine Le Blanc (2018), dans son habilitation à diriger des recherches définit de la manière suivante un territoire rassurant :

« Le territoire rassurant, tel que défini ici, recouvre un concept et une spatialité qui sont évolutifs, en dialectique constante, une construction symbolique et physique de l'espace par un groupe qui lui-même se définit en partie par rapport à cet espace » (Le Blanc, 2018, p. 35)

Il distingue ainsi les notions d'espace rassurant et de territoire rassurant :

« La distinction entre espace rassurant et territoire rassurant repose sur la définition, classique en géographie, du territoire comme espace approprié par un groupe donné, avec des marqueurs territoriaux et des pratiques spécifiques » (Le Blanc, 2018, p. 35)

Nous lui empruntons ici ce terme pour caractériser l'équipe de football, qui a été pour plusieurs joueuses « un territoire rassurant » pour assumer une orientation homosexuelle :

E. : Et puis tu sais, les meilleures rencontres je pense que j'ai fait de 2019 c'est elles, honnêtement, c'était toutes des crèmes, supers gentilles, supers rigolotes, et je suis trop contente d'avoir rencontré des filles comme ça, elles sont là, elles s'affirment, et puis, enfin ça fait plaisir aussi de voir des filles aussi qui, tu sais des filles qui n'ont pas peur quoi

C.R. : Comment ça elles s'affirment ? Enfin elles sont différentes des autres filles que tu côtoies d'habitude ?

E. : Notre génération, il y a la moitié des filles qui sont un peu coincées, ou quoi, ou même qui n'arrivent pas à trouver leur voie ou quoi, je ne sais pas si tu vois ce que je veux dire » (Entretien avec Emma, France)

Emma ne s'est pas définie comme lesbienne au cours de l'entretien, elle l'a fait ensuite, mais elle évoque néanmoins combien elle s'est s'être sentie à l'aise avec ses coéquipières, et investie avec des joueuses qui « s'affirment ». Léa, bien que plus réticente sur le caractère *safe* de l'espace du football, confirme combien l'équipe peut être un territoire rassurant :

« C.R. : Ok, et l'espace du foot, même si ce club n'était pas forcément *safe*, t'a quand même semblait suffisamment *safe* pour te permettre de faire ton *coming-out* ?

L. : Je me sentais quand même assez à l'aise avec l'équipe, je ne sais pas si c'était vraiment le foot, mais ce que je veux dire c'est que je pense que j'étais dans une équipe où je me sentais assez bien pour le faire, et je savais qu'elles n'allaient pas me virer de la *team* non plus tu vois, je savais qu'il y avait personne qui était anti-lgbt » (Entretien avec Léa, France)

Pour Anthony Mette (2014), si les équipes de femmes peuvent s'avérer être un territoire facilitateur pour l'expression de son homosexualité, elles sont une enclave, un territoire rassurant qui protège les joueuses d'un écosystème (le club, le district, la ligue, la fédération) où l'hétérosexisme est entretenu. Au sein de l'équipe, par contre, l'homosexualité peut même devenir la norme ou à défaut, suffisamment représentée et visible, pour ne plus être dans le placard. Ainsi, se distingue dans l'espace du football, les territoires rassurants français et québécois :

V. : « Donc non, ça se passe bien. J'arrive ici en fait complètement *out* par contre, plus jamais j'ai caché, que ce soit mes employeurs ou..., je suis moi-même complètement. Et ici, c'est beaucoup plus accepté. Et c'est là que je recommence le soccer et puis, dans le soccer, forcément on ne va pas se le cacher, la moitié des filles qui jouent en plus sont lesbiennes, donc ça aide aussi

C.R. : Tu deviens la norme en fait ?

V. : C'est ça, c'est même des fois, genre on a une amie qui joue de temps en temps au soccer avec nous, mais pas tout le temps, puis, genre si tu l'invites à une soirée, elle dit "c'est sûr, ça dérange ne pas que je vienne même si je suis la seule hétéro ?" C'est genre, c'est quoi cette question trop bizarre (rires) » (Entretien avec Viviane, France puis Québec)

Viviane, au même titre que Cindy, s'est assumée en tant que lesbienne dans une équipe de football qu'une fois au Québec. Ce sentiment d'être plus à l'aise outre-Atlantique pour les joueuses d'origine française a aussi été exprimé par Jennifer, lors d'une conversation informelle plus de 15 jours après son entretien et après qu'on se soit vues plusieurs fois, elle m'a dit être lesbienne. Je l'ai sentie un peu gênée, mais aussi soulagée, de pouvoir discuter de cela, et d'avoir le point de vue d'une française sur l'homophobie qu'elle a vécue en France :

« Jennifer m'a demandé si j'étais lesbienne, quand je lui ai dit que oui, elle m'a posé plein de questions sur ma façon de le vivre, la gestion par rapport à ma famille, mes ami·es, mes coéquipières, etc. Sans que je lui demande, elle m'a alors dit qu'elle était aussi lesbienne, mais pas *out* en France auprès de sa famille, car cela est inconcevable pour elleux. Quitter la France pour le Québec semble avoir été une vraie délivrance pour elle, lors de ses (très) rares retours en France, elle se sent jugée » (Extrait de mon carnet de bord, le 07/11/2021, à Montréal)

Jennifer m'a parlé à plusieurs reprises de ses rapports délicats avec sa famille, mais ce sentiment d'être jugée, stigmatisée, elle l'a ressenti dans d'autres espaces en France. Elle m'a confié ne pas toujours être à l'aise en France dans la rue, même si elle n'est pas avec sa copine, du fait de ses tatouages, de son apparence, elle a l'impression d'être jugée. Cynthia, qui a fait le chemin inverse puisqu'elle a grandi et vécu au Québec avant de venir travailler en France, tient un discours similaire à celui de Jennifer :

« C. : Le malaise des fois je le sens de l'extérieur quand je dis que je joue au foot, et aussi que je suis lesbienne, c'est comme si je rentrais un peu dans un cliché que les mecs français voient quand ils pensent à une fille qui joue, qui est lesbienne, je ne le vis pas en tant que tel, mais il y a un malaise je pense des fois, en France en tout cas, au Québec je ne l'ai pas encore vécu » (Entretien avec Cynthia, Québec puis France)

Ces témoignages ne font pas de l'espace du foot français un territoire qui n'est pas du tout rassurant, notamment car d'autres témoignages ont montré dans quelle mesure l'équipe de football les a aidées, mais ils permettent de distinguer les espaces français et québécois. L'équipe en France fait partie d'un club qui n'est pas nécessairement rassurant, et qui plus est, les normes hétérosexistes semblent davantage impacter les joueuses. Au Québec, les équipes créées par et pour les joueuses, qui existent de manière sporadique le temps d'une saison ou

plusieurs, au sein d'une ligue, ne dépendent d'aucune autre institution, et semble voir le jour dans un contexte plus favorable à l'homosexualité. Nous pouvons rapprocher cette typographie de celle réalisée par Emilie Martineau à travers son étude sur les bars lesbiens bruxellois comme commerces militants (Martineau, 2018). Elle distingue différents types de territoires où les lesbiennes peuvent s'affirmer dans des bars, en fonction de leur localisation dans la ville et des personnes qui les fréquentent. A travers une approche de la géographie des sexualités, elle souligne alors qu'en fonction de la localisation du bar dans la ville, et des personnes amenées à le fréquenter, le lieu est considéré plus ou moins comme un *safe space* par les lesbiennes (Martineau, 2018). Dans le cadre de notre étude, nous pouvons distinguer, sans pour autant chercher à les hiérarchiser les territoires rassurants pour les joueuses. Au Québec comme en France, les équipes qui sont un élément d'un système globale (qui appartiennent à un club, qui dépend d'un comité, puis d'une ligue) s'avèrent être des territoires moins rassurants que les équipes autogérées où la pratique s'organise entre joueuses, et sort d'un cadre plus institutionnel où l'hétéronormativité s'impose (Mette, 2014) et limite l'expression d'orientations sexuelles « non traditionnelles » (Ravel, 2010). Ce constat s'est vérifié à travers les observations et les entretiens menés de part et d'autre de l'Atlantique. Par exemple, en France, dans le collectif des Débuteuses, collectif autogéré¹¹⁰, l'expression de son homosexualité ne semble absolument pas tabou, faisant de ce collectif un territoire rassurant pour les joueuses lesbiennes. Ce fait, observé et vécu pendant plusieurs années à l'échelle des Débuteuses s'est confirmé lors des entretiens et dans les observations menées auprès d'autres équipes non-mixte évoluant dans des ligues autogérées au Québec. La plupart des joueuses ont d'abord joué avec plusieurs autres équipes avant de trouver une équipe composée d'une majorité de joueuses lesbiennes, dans laquelle elles se sentent en sécurité :

« V. : Non, mais comme tu sais, l'équipe récréative avec Jennifer, je pense que sur, disons que sur tout le line up, disons qu'on est toutes lesbiennes il me semble

C.R. : Sur quoi tu as dit ?

V. : Sur le line up, comme ton équipe au complet, ta fiche de jeu, mettons qu'on est 25 filles, il me semble que les 25 on est lesbiennes

C.R. : Ah la feuille de match

¹¹⁰ Une présentation plus exhaustive du collectif sera faite dans le chapitre suivant.

V. : Voilà. Et mes équipes compétitives je te dirais que c'est au moins 10 filles sur 15, puis on le savait juste parce que, ce n'était pas forcément dit, il y en a qui te posent la question directement, d'autres qui ne la posent pas, mais, ça vient dans la discussion, "il y a ma femme qui m'attend" » (Entretien avec Vanessa, Québec)

Nous constatons que le nombre de joueuses *out* est moins important dans les équipes rattachées institutionnellement à d'autres structures. Cela nous permet de nuancer cette notion de « territoire rassurant » dans la pratique du football par les femmes. L'homosociabilité, et le partage du lesbianisme au sein d'un espace qui le tolère, semblent rendre favorable l'expression de l'homosexualité. Néanmoins, le sport, et notamment le football, restent des mondes sociaux où le cadre hétéronormatif et hétérosexiste est omniprésent (Drivet et al., 2019).

Cette première partie a permis de montrer que l'équipe de football peut s'apparenter à un espace où les joueuses découvrent l'homosexualité. La faible hétéronormativité présente entre les joueuses, au sein de certaines équipes, semble pouvoir permettre la déconstruction des normes de sexualités hétérosexuelles dominantes. En rencontrant des joueuses lesbiennes, en créant une possibilité d'identification positive à ces joueuses et en connaissant un contrôle hétérosocial particulièrement faible, l'espace du football semble jouer un rôle important dans la reconnaissance et l'acceptation de soi en tant que lesbienne (Chetcuti-Osorovitz, 2010). L'identification positive et le partage d'expériences rendus possibles dans ces contextes fortement homosociable font de l'espace du football un lieu où l'hétéronormativité est faible comparé à d'autres espaces, ce qui peut permettre aux joueuses de considérer leur équipe comme un territoire rassurant (Le Blanc, 2018). La convergence de ces éléments semble participer à une normalisation du lesbianisme, permettant la prise de confiance de certaines joueuses, et donc, l'expression de sexualités non-traditionnelles (Ravel, 2010).

2. Manifestations hétérosexistes

Plusieurs travaux s'intéressant aux questions d'homophobie et/ou d'hétérosexisme (Drivet, 2021 ; Drivet et al., 2019 ; Ferez et al., 2009 ; Hernandez, 2020 ; Liotard, 2008 ; Mette, 2014 ; Pouliquen, 2007) dans les sports se sont appuyés sur la notion de label lesbien (Griffin, 1998) afin d'analyser les manifestations hétérosexistes subies par les athlètes. Comme tous ces travaux le soulignent, le label lesbien conceptualisé par Pat Griffin (1998) se manifeste à travers six formes. Tout d'abord le silence, qui force les lesbiennes à ne pas révéler leur orientation

sexuelle, et les enferme dans le mutisme. Viens ensuite le déni, qui revient à réfuter la présence de joueuses lesbiennes au sein de l'équipe ou du club. La troisième forme, l'apologie de la féminité, vise à rendre visible et mettre sur le devant de la scène les joueuses correspondant aux normes traditionnelles de féminité. Ensuite, la quatrième forme de manifestation est la promotion de l'hétérosexualité. La cinquième forme vise à proférer des attaques envers les lesbiennes notamment par le biais des représentant·es des institutions qui se servent des joueuses lesbiennes comme d'une insulte. Enfin, la dernière forme, est celle d'une préférence pour des entraîneurs hommes dans les équipes de femmes afin de lutter contre une homosociabilité qui pourrait renforcer les relations lesbiennes (Sablik & Mennesson, 2008). Sans prétendre à l'exhaustivité, nous allons au regard des entretiens et des observations, analyser la façon dont les formes de ce label lesbien peuvent se manifester sur notre terrain.

2.1. Le poids du stigmat

Ervin Goffman (1975) dans son ouvrage sur les usages sociaux des handicaps conceptualise la notion de stigmat. L'auteur montre, en s'appuyant sur les interactions entre les personnes qu'il définit comme normales et celles stigmatisées, que le stigmat naît dans l'altérité, dans la différence supposée d'une individu·e par rapport à soi.

« E. : Oui, ça fait partie de toi, de qui tu es, "ah tu es une footballeuse et tu es lesbienne, ok, bon bah du coup tu es dans une case" » (Entretien avec Emilie, France)

Ainsi une personne en stigmatise une autre lorsqu'elle la définit comme différente de la catégorie à laquelle elle appartient (Goffman, 1975). Dans le cadre de notre travail, et plus particulièrement pour rendre compte des manifestations hétérosexistes subies par les joueuses, la notion de stigmat semble pertinente. De nombreuses joueuses, à l'instar ci-dessus de l'exemple d'Emilie, en France comme au Québec, indépendamment du fait de se définir comme lesbienne, bis ou hétérosexuelle¹¹¹, ont été stigmatisées comme lesbiennes, parce qu'elles jouaient au football, et/ou, parce qu'elles ne possèdent pas les caractéristiques d'une féminité hégémonique (Courcy et al., 2006). On retrouve ainsi la troisième forme de manifestation hétérosexiste (Griffin, 1998) qui souligne que « *les femmes dans le sport doivent présenter une*

¹¹¹ Les joueuses interrogées avec lesquelles l'orientation sexuelle a été évoquée se sont toutes définies par une de ces trois orientations. Il ne s'agit pas ici de nier que d'autres orientations existent, mais elles n'ont pas été évoquées dans ce travail.

image publique qui est féminine et hétérosexuelle »¹¹² (Griffin, 1998, p. 213). Cette stigmatisation s'opère dans différentes sphères sociales où les joueuses évoluent notamment la sphère scolaire et la sphère familiale.

2.1.1. A l'école

Dans le cadre scolaire, les stigmatisations envers les joueuses de football se sont manifestées sous deux formes : d'une part le refus de « traîner » avec une fille stigmatisée comme lesbienne, et, d'autre part, les insultes ou les commentaires dégradants. Christelle Lebreton (2017) montre que les différentes formes de victimisation, notamment sexuelle, « *constituent des mécanisme de socialisation, c'est-à-dire des pratiques sociales qui visent à imposer des normes dominantes* » (Lebreton, 2017, p. 31). Les manifestations hétéronormatives se manifestent majoritairement de la part des camarades de classe, aussi bien des filles que des garçons, mais aussi, dans certains cas, par des enseignant·es. A l'école, les stéréotypes de genre (Duru-Bellat, 2016 ; Duru-Bellat & Jarlégan, 2001 ; Lentillon, 2009) sont très prégnants, aussi bien dans les choix d'orientation scolaire que dans la pratique des activités physiques et sportives. Marie Duru-Bellat et Agnès Jarlégan (2001) soulignent notamment les multiples facettes de la socialisation sexuée à l'école primaire qui confèrent aux enfants une vision stéréotypée de ce qu'est une femme et un homme, et des rôles et pratiques qui leur sont associées. En s'intéressant aux adolescences lesbiennes, et notamment à la façon dont les jeunes filles vivent leur homosexualité en milieu scolaire, au Québec, montre que c'est « *un lieu où les manifestations homophobes sont à la fois fréquentes et tolérées* » (Lebreton, 2017, p. 38). Dans ce cadre, les jeunes filles qui pratiquent le football sont souvent perçues comme « différentes », et représentent l'altérité au sein de leur catégorie de sexe. Si cette différence est beaucoup plus marquée en France qu'au Québec, où culturellement la pratique du football par les filles à l'école n'est pas stigmatisée mais plutôt normalisée (Ann Hall, 2003), il n'empêche que les joueuses sont stigmatisées à l'école. Ainsi, on peut opérer une distinction entre les écolières françaises et québécoises dans la stigmatisation. En France, celle-ci semble avoir lieu dès qu'une joueuse pratique le football :

¹¹² Traduction libre : « women in sport must present a public image that is feminine and heterosexual »

« P. : Ce n'était pas mon kiff de jouer à la corde à sauter et tout ça, ce n'était pas du tout mon kiff et tout... [...] Au collège et au lycée, on m'a toujours dit que j'étais lesbienne parce que je jouais au foot

C.R. : Et toi tu en faisais quoi de ça ?

P. : Moi au collège je commençais déjà à me poser des questions, j'étais en 5ème/4ème, donc déjà pour moi c'était peut-être vrai, il y avait peut-être un lien (rires) » (Entretien avec Pauline, France)

Pauline, qui se définit aujourd'hui comme lesbienne mais qui n'était pas *out* dans ses sphères scolaires, témoigne avoir « toujours » été définie par ses camarades comme lesbienne, du fait de sa pratique du football. Elle est considérée comme différente par ses camarades d'une part parce qu'elle n'a pas les mêmes pratiques que les autres filles, et, d'autre part, parce qu'elle pratique le football. Si Pauline déclare avoir plutôt bien vécu ces stigmatisations, elle souligne cependant la difficulté d'intégration que cela peut représenter. C'est également le cas pour Anaïs :

« A. : Ouais au lycée je sortais avec un mec, et on lui disait qu'il était gay quoi, enfin bon, on lui disait plutôt qu'il était PD en fait, littéralement, on ne lui disait pas qu'il était gay, on lui disait qu'il était PD, parce qu'il sortait avec un mec du coup. [...] Une fois, ils parlaient de faire une photo de classe déguisée, et c'était genre, ils avaient dit "ouais sinon on a qu'à demander à Anaïs de ramener des affaires de foot, de toute façon elle ne porte que ça", et puis tout le monde se marrait, enfin des trucs que moi ne me paraissaient même pas drôle... Mais, un peu méprisant quoi... » (Entretien avec Anaïs, France)

Le témoignage d'Anaïs illustre deux manifestations hétérosexistes exprimées par ses camarades d'école. La première l'assigne à un homme en insultant son copain de l'époque, le stigmatise et retourne alors vers lui. Cette stigmatisation, et ce mégenrage, c'est-à-dire le fait de s'adresser à une personne dans le sexe opposé à celui auquel elle s'identifie du fait d'une pratique (Beaubatie, 2017) footballistique est renforcée par les moqueries sur son style vestimentaire. Ces deux exemples soulignent les stigmatisations, basées sur la pratique du football, que les joueuses vivent. Ce stigmatisme peut également être renforcé par les professeur·es :

J. : Les profs, ils voyaient, en fait moi j'étais en colère, ils voyaient qu'il y avait un truc, enfin ils voyaient bien que j'arrivais la gueule comme ça [*elle mime une tête blasée/triste*], et ils ont jamais rien fait, et au contraire, ils m'ont juste demandé de bien, bien rentrer dans le moule, et plus on me disait ça, plus j'en sortais... Je suis sortie avec une fille, avec la meuf la plus belle du lycée là, que tous les mecs voulaient, et du coup, on ne se cachait pas, et je pense qu'on était le seul couple homo avéré du lycée. Ça n'a pas plu du tout, du tout

C.R. : Aux profs ou aux camarades ?

J. : Non, non, aux profs. [...]. Enfin, c'était vraiment homophobe, on m'a fait beaucoup de réflexions par rapport à ça, et ça m'a vraiment mise en colère quoi... Derrière, mes parents ils ne me soutenaient pas du tout... » (Entretien avec Judith, France)

En amont de cet extrait, Judith a décrit son passage au lycée comme délicat, du fait notamment d'être une adolescente en colère, incomprise dans ses choix (lesbienne, pratiquant le football, ne rentrant pas dans les codes de la féminité).

Les exemples présentés par ces trois joueuses révèlent que les propos ou/et actes hétérosexistes envers ces joueuses ne sont pas fondés sur leur orientation sexuelle. Excepté Judith qui était *out*, pour Pauline et Anaïs ce n'était pas le cas, elles-mêmes ne se définissant pas (encore) comme lesbiennes. Cette stigmatisation semble alors basée sur deux éléments. D'une part, sur leur pratique du football et sur les stéréotypes attachés aux femmes qui pratiquent ce sport, d'autre part sur leur expression de genre. En effet, si aujourd'hui Pauline et Anaïs semblent rentrer dans les codes de la féminité (cheveux longs et souvent détachés, maquillage léger, bijoux...), elles se sont décrites petites comme étant des « garçons manqués », affairées à jouer au football dans la cour, et ayant peu d'amies filles. Au moment des stigmatisations qu'elles décrivent (à l'adolescence) elles semblent donc subvertir les normes de genre en pratiquant le football et en ne rentrant pas dans les codes de la féminité traditionnelle.

Au Québec, les témoignages hétérosexistes et la stigmatisation des joueuses lesbiennes a eu lieu que dans le cas où les joueuses s'étaient préalablement *outées*. Cela s'est caractérisé d'une part, par une forme de distanciation pouvant parfois aller jusqu'au rejet :

« V. : Ah bah... Quand j'ai eu fini par m'afficher lesbienne au lieu de bisexuelle à l'école, à 15/16 ans, là j'avais mes amies proches qui ne voulaient plus se changer devant moi dans le vestiaire..."

C.R. : Tu l'as géré comment toi ça ?

V. : Dur, dur... J'étais là "ce n'est pas parce que je suis lesbienne que j'ai envie de... avec toutes les filles. Surtout pas toi, je te connais, c'est bon"

C.R. : Ouais, il y avait cette réaction, tu n'as pas été rejetée mais il y avait une méfiance

V. : Non mais dans un vestiaire ça paraissait... [...] Tout le monde se changeait dans la salle commune, on allait mettre les trucs dans le casier là, une fois que je l'ai dit à l'école que c'était les filles et que ce n'était pas bisexuelle mais que les filles, c'est la seule chose que j'ai vu... Je rentrais dans le vestiaire, puis tout le monde s'en allait se changer dans les cabines maintenant » (Entretien avec Vanessa, Québec)

Et d'autre part, par des insultes :

« V. : Je dirais que chez les filles c'est vraiment plus accepté [*l'homosexualité*], je n'en n'ai pas subi dans les équipes de sport, mais au secondaire oui, mais pas dans les équipes de sport, juste à l'école

C.R. : Tu te faisais insulter ?

V. : Ouais, des petits commentaires, du genre euh, je ne peux même pas me souvenirs mais, du genre, "j'aimerais mieux mourir que d'être gaie" ou des trucs comme ça, sinon, je dirais que dans le sport... Non. » (Entretien avec Valérie, Québec)

Les témoignages de Vanessa et de Valérie donnent à voir des manifestations lesbophobes (Griffin, 1998) reçues par leurs camarades du fait d'être *out* au secondaire. Chez les deux joueuses, ces stigmatisations ont entraîné le silence (Griffin, 1998) dans leur sphère footballistique. Vanessa a fait le choix de ne pas s'*outer* dans sa pratique du football auprès de ses coéquipières avant l'âge adulte, par peur de vivre cette même éviction que celle subie au secondaire :

« V. : Dans ma tête à 12 ans non, 13 non plus, 14 je te dirais que "ah ça commençait à être", tu sais, c'est quand même assez *open* ici au Québec [...] je viens de la rive sud où est ce que tout le monde se connaît, c'était bien vu d'être lesbienne ou peu importe, faque là tu sais j'ai... Mais ça n'empêche pas que, tout ce que je vivais à l'école que, "peut-être

je suis bie, puis, nanana", ces affaires-là, quand j'arrivais dans le vestiaire de soccer il n'y avait personne qui savait là

C.R. : Pourquoi ?

V. : Parce que je trouvais ça gênant, je ne voulais pas être étiquetée comme une femme aux femmes, si je suis dans un vestiaire avec vous et si vous êtes toutes nues la moitié du temps ou que le monde se change, ou... » (Entretien avec Vanessa, Québec)

Ces exemples, en France comme au Québec, illustre le rôle de l'institution scolaire dans la construction d'un ordre de genre hétéronormatif. Gabrielle Richard (2019) montre que les pressions à la conformité de genre à l'école entraînent une « *mise en genre* » et une « *mise en orientation sexuelle* » (Richard, 2019, p. 61) complètement institutionnalisée puisque diffusées dans les contenus enseignés et dans les échanges de tous les jours. Ainsi, le couple hétérosexuel présenté comme « *la conjugalité normale* » (Albenga & Garcia, 2017, p. 153) dans le milieu scolaire rend légitime les moqueries et les insultes faisant référence à l'homosexualité. Dans notre cas, et sur le territoire français, les joueuses lesbiennes sont davantage soumises à ces discriminations du fait d'une pratique sportive jugée comme réservée aux hommes, et, pour certaines, du fait d'une apparence non-conforme aux normes de genre.

Les stigmatisations vécues dans une sphère ont des conséquences sur les comportements adoptés dans les autres sphères.

2.1.2. Dans la famille

Au même titre que les manifestations hétérosexistes vécues dans le cadre scolaire, les joueuses peuvent être soumises aux stigmatisations des membres de leur famille. Ces stéréotypes associés à la pratique du football par les femmes sont ainsi perpétués par les parents sur leurs filles, qui manifestent une « inquiétude » quant au fait qu'intégrer une pratique footballistique pourrait amener les joueuses à devenir lesbienne :

« A. : Beh... Je ne saurais pas te dire, il n'y avait pas forcément de mots, mais je sentais que voilà, ils trainaient un peu des pieds pour se renseigner auprès des clubs, ils disaient que c'était un sport pas forcément pour les filles, enfin, je crois que même ma mère m'a dit que j'allais devenir lesbienne genre si je jouais au foot, un truc comme ça (rires), c'était assez drôle mais, enfin, ou pas d'ailleurs, mais c'était plus sous-jacent qu'un vrai refus. » (Entretien avec Anaïs, France)

La promotion de l'hétérosexualité (Griffin, 1998) opérée par la mère d'Anaïs se fait par une mise en garde. Elle exprime sa peur que sa fille sorte de la norme hétérosexuelle si elle intègre l'espace du football. Au Québec, Sofia a illustré cette manifestation hétérosexiste à travers un exemple assez semblable :

« S. : Quand tu es plus grande tu commences à te poser des questions-là, tu sais ça parle de, tu l'entends le commentaire homophobe, tu sais l'insulte que "toutes les joueuses de soccer sont lesbiennes là". Tu sais, même pas tu te questionnes "c'est quoi ça?", tu fais juste déjà un peu catégoriser sur des choses que tu n'as même pas encore clarifiées pour toi même...

C.R. : C'était à 8/10 ans ça qu'elles te le disaient ? Ou plus tard quand tu étais plus ado ? Ou adulte ?

S. : Moi je dirais j'avais... Je pense que j'ai commencé à entendre ces commentaires là à l'âge de 10 ans.

[...]

C.R. : A partir du moment où tu es ouvertement lesbienne il n'y a plus d'homophobie ?

S. : Ouais.... Ouais... Je ne les entends plus parce que dans le fond je me suis rendue compte que les gens parlent parce qu'ils ne connaissent pas tu sais, une fois que tu es informée... » (Entretien avec Sofia, Québec)

Sofia (portrait 14) rend compte dans ce passage des commentaires hétérosexistes que ses tantes lui ont fait lors de ces premières années de pratique du football. Elle souligne bien le fait que cette stigmatisation s'opère très tôt, dès l'âge de 10 ans, âge auquel elle n'est même pas consciente de ce qu'est l'homosexualité. La seconde partie de l'échange souligne le poids des soupçons et de la stigmatisation. Ses tantes stigmatisent leur nièce en basant l'altérité de cette dernière sur le stéréotype que toutes les footballeuses seraient lesbiennes.

Sofia : le football, un engagement secondaire mais essentiel

Sofia est née en 1983 et a commencé le football à 8 ans. Ses parents, tous/tes deux commerçant·es tiennent une laverie et au début des années 1980, iels décident d'inscrire leurs trois enfants (la grande sœur et le petit frère) dans le club du quartier. D'origine chilienne, Sofia décrit la place du football comme majeure dans sa famille « *ce n'est pas comme sont les québécois de souche où eux c'est peut-être plus le hockey, nous, c'est*

plus le soccer ». Ses parents ont donc toujours été favorables à la pratique de leurs enfants, mais Sofia fait l'objet tout de même des commentaires hétérosexistes et de préjugés au sein de sa famille. Néanmoins, jusqu'à ses 15 ans, Sofia joue tous les étés dans l'équipe récréative de son club. En parallèle de cet engagement, elle joue chez elle, en famille, mais n'a jamais intégré une équipe durant le secondaire ou le Cégep : elle dissocie ses différentes sphères sociales. A 16 ans, elle est invitée à intégrer l'équipe AAA de son club, mais la pression induite par ce niveau est trop forte pour Sofia, qui met un terme à son engagement en fin de saison. Elle décide alors de profiter de sa jeunesse en parallèle de son intégration au Cégep « *tu veux sortir plutôt que le samedi matin t'entraîner si tu dois être en train de courir à 10h, tu as le goût de t'amuser, [...], le night club à Montréal c'est l'fun, c'est vraiment cool* ». Si Sofia aurait aimé jouer au football à l'université, son emploi du temps ne lui a pas permis : elle travaillait dans une banque la journée et suivait ses cours le soir. C'est donc en 2011, en quittant l'université, et suite à un voyage d'un an au Chili durant lequel elle a rencontré sa femme, que Sofia a repris sa carrière avec sa compagne. Elle s'est rendue compte qu'après plusieurs années à profiter, sa pratique sportive lui manquait. Elle et sa femme se sont alors inscrites dans différentes équipes récréatives, l'été comme l'hiver. Chaque saison, elles peuvent changer d'équipe, ou ne pas jouer l'hiver mais seulement l'été : la pratique n'est pas centrale à leur quotidien et elles l'adaptent en fonction de leur emploi du temps.

Encadré 14 : Portrait 14, Sofia, Québec

Enfin, un troisième type de manifestation hétérosexiste mélangeant le silence et le déni (Griffin, 1998) peut être opéré par la famille. En effet, Sandrine, lesbienne (mais sans avoir vécu d'homophobie), témoigne du vécu de certaines de ses coéquipières :

« S. : J'ai été témoin de filles qui s'inventaient des vies, oui. Par contre, oui, double vies, qui vivaient avec leur copine, puis quand les parents venaient à la maison elles changeaient, mettaient des décors neutres, ouais, c'était particulier » (Entretien avec Sandrine, France)

Dans le cas décrit ici, les joueuses sont dans le silence auprès de leur famille et cachent une partie de leur vie. Le fait de modifier leur lieu de vie quand leur famille leur rend visite relève du déni : les joueuses rendent invisible leur vie réelle. Cet exemple montre la charge mentale et

le stress que subissent les joueuses lesbiennes en comparaison aux joueuses hétérosexuelles : elles doivent penser à ces éléments, anticiper les visites, réfléchir à la façon d'agencer leur lieu de vie...

2.2. Les membres des institutions footballistiques comme acteurs et actrices des manifestations hétérosexistes

Si l'équipe de football peut s'apparenter dans certains cas à un territoire rassurant (Le Blanc, 2018) elle reste ancrée dans un système sportif hétérosexiste (Drivet, 2021). Les manifestations hétérosexistes, qui prennent différentes formes (Griffin, 1998) sont alors perpétuées par différents acteurs/trices.

2.2.1. S'outer, être outée, se cacher... : manifestations hétérosexistes entre joueuses

Les manifestations hétérosexistes opérées au sein de l'équipe viennent nuancer l'analogie faite précédemment avec la notion de « territoire rassurant » conceptualisée par Antoine Le Blanc (2018). Au sein des équipes, plusieurs joueuses ont témoigné avoir subi, ou avoir fait subir des comportements hétérosexistes, justifiés par différentes raisons.

Premièrement, certaines joueuses refusent frontalement l'accès à l'équipe à d'autres joueuses parce qu'elles sont lesbiennes :

« M. : Les filles du début étaient excluantes, et c'était, et c'était des remarques lesbophobes quoi...

C.R. : Comme quoi ?

M. : Bah c'était euh, c'était "ah ouais mais non, nous on ne veut pas d'une meuf qui lèche des meufs, des trucs comme ça", et voilà...

C.R. : Elle ne s'est pas inscrite ?

M. : Tu penses bien que non (rires). Et après on lui en a parlé en mode, bah moi déjà quand j'étais avec elle à l'USEM, en mode bah déjà "désolée, ce n'est pas toute l'équipe mais c'est genre la capitaine donc forcément voilà...". Et en mode, "si tu veux revenir bah tu peux", et "l'équipe a changé, et il n'y a pas de soucis", mais bon, c'est quand même pas normal que ça arrive... Et donc ouais non, c'était plus en fait entre meufs au final »
(Entretien avec Marie, France)

Marie, qui se définit comme hétérosexuelle, témoigne ici des violences orchestrées auprès d'une joueuse qui souhaitait s'inscrire, mais dont l'accès a été bloqué par les « fortes têtes » du groupe, également hétérosexuelles, qui ont refusé qu'une joueuse ouvertement lesbienne rejoigne leur équipe. Cette discrimination d'accès fondée sur la base de l'orientation sexuelle, ne s'est pas ébruitée, la joueuse concernée a simplement changé de club. On relève ainsi le silence exprimé dans le label lesbien ainsi la recherche d'équipes sportives uniquement composée d'hétérosexuelles (Griffin, 1998). Les joueuses victimes d'hétérosexisme, ne sont pas en position de force et ne manifestent pas forcément de revendications. Ces discriminations peuvent s'avérer des fois plus insidieuses, notamment dans les cas où une joueuse n'est pas *out*, mais soupçonnée par ses coéquipières d'être lesbienne. Elle peut alors se retrouver forcée à s'*outer* par ses dernières :

« C.R. : Et toi tu étais ouvertement affichée avec ton ex de l'époque ?

C. : Bah non, nous c'était caché, c'était une relation cachée... Déjà je ne l'assumais pas pour moi-même, je n'étais pas à l'aise non plus dans cette sexualité encore, faque je ne le disais pas. Puis elles posaient des questions, elles voulaient savoir... Et je disais "non", puis à un moment donné elles m'ont posé des questions sur les autres joueuses, et j'étais comme "je ne sais pas, et je m'en fous moi, allez, on est là pour jouer au foot, on n'est pas là pour savoir la vie personnelle et sentimentale, et sexuelle de toutes et chacune". Mais elles m'ont suivie, suivie plusieurs fois pour découvrir que j'étais avec telle personne. Puis là ça c'est comme dit, et puis là au lieu de dire "non ce n'est pas vrai", j'ai juste dit "oui, c'est vrai, et puis si vous voulez que je vous la présente, je vous la présente", et puis elle est venue, et puis toutes elles ont dit "Allo", puis, c'est, j'ai comme était la première à faire accepter ça. Et puis après il y en a eu 8 dans l'équipe

C.R. : Qui se sont *outées* ?

C. : Oui. Mais tu sais la plupart vers la fin de leur parcours ou après. Mais tu sais au final il y en avait 8 ou 9 sur 25, ce qui est plus le ratio normal (rires) » (Entretien avec Caroline, Québec)

Il faut relever les différentes manifestations hétérosexistes de la part de ses coéquipières dans ce récit. Tout d'abord, elle est questionnée à plusieurs reprises sur son orientation sexuelle du fait de sa stigmatisation comme lesbienne. Elle est ensuite forcée à s'*outer* puisque ses coéquipières l'ont suivie et observée. Sans la curiosité déplacée de ses coéquipières, Caroline

n'aurait peut-être pas fait son *coming-out*. Le comportement des coéquipières de Caroline, qui pour certaines se sont *outées* ensuite, semble symptomatique de la peur du stigmaté, caractérisée par le témoignage de Sophie :

« C.R. : Et toi à ce moment-là tu ne te poses pas du tout de questions ?

S. : Non, euh bah... Si, j'ai de l'homophobie intériorisée à ce moment là
[...]

S. : Ça c'est... C'est compliqué... C'est... Moi je pense que j'avais vraiment de l'homophobie intériorisée. Ouais... Et non, je ne voulais pas, moi je ne voulais pas être lesbienne là tu sais... Puis tu sais comme elles, tu sais des fois tu catches des affaires là et puis... A l'époque je sortais avec un gars qui s'appelait Gaël puis là c'était "C'est Gaël ou Gaëlle ?", et puis j'étais comme "C'est Gaël, tu dis n'importe quoi!" et je m'emballais, direct, et puis en fait, je ne sais pas pourquoi là... Mais après coup, ouais, c'était juste moi, mes peurs, et je n'étais pas rendue là, j'assumais que j'étais en tant que joueuse de soccer mais le reste ce n'était pas, le niveau orientation sexuelle, ce n'était pas assumé du tout... Mais moi c'est venu plus tard aussi, c'est venu à 21 ans là. » (Entretien avec Sophie, France puis Québec)

En évoquant la notion « d'homophobie intériorisée », Sophie, qui se définit aujourd'hui comme lesbienne, montre l'impact des représentations qui font que, quand elle était plus jeune, elle était dans le silence au point de ne pas identifier clairement son orientation sexuelle, et surtout d'avoir un comportement hétérosexiste envers ses coéquipières. En effet, avant ce passage elle me dit ne pas avoir souvenir d'avoir été insultante avec une joueuse lesbienne, mais avoir gardé ses distances car elle ne souhaitait surtout pas leur ressembler. Au même titre que les coéquipières de Caroline, qui semblent avoir une certaine homophobie intériorisée, celle-ci se traduit par le fait d'avoir des comportements homophobes alors même que l'on est homosexuel·le (Sakellariou et al., 2021). Pat Griffin a montré qu'il n'est pas rare que des joueuses lesbiennes tiennent des propos homophobes car elles ont intériorisé une lesbophobie systémique et parce que cela constitue une façon de se protéger et d'éviter de reconnaître leurs propres sentiments lesbiens (Griffin, 1998).

Enfin, la dernière manifestation hétérosexiste relevée est celle de l'attaque aux personnes lesbiennes (Griffin, 1998) notamment à travers les insultes :

« C. : Par exemple quand on jouait contre les carabins il y avait des commentaires homophobes, parce que dans l'équipe des carabins il y avait plusieurs joueuses ouvertement lesbiennes, dont les meilleures de l'équipe. Ou quand on jouait contre l'UQAM parce que la coach était lesbienne » (Entretien avec Caroline, Québec)

Au moment de ces insultes contre les équipes adverses, Caroline n'était pas *out*. Celles-ci ont cessé dans son équipe suite à son *coming-out*. Toutefois, son témoignage montre que les joueuses et entraîneuses lesbiennes peuvent être victimes d'insultes de la part de leurs adversaires du fait de leur orientation sexuelle.

Comme le soulignent les témoignages des différentes joueuses, les insultes directes envers les joueuses lesbiennes ne constituent que la part la plus visible des manifestations hétérosexistes, la majorité sont plus sournoises, invisibles et émanent des institutions footballistiques, en dehors du cadre de l'équipe.

2.2.2. Conserver l'image d'une équipe « hétéro »

Au-delà de l'équipe, l'hétérosexisme semble se manifester principalement par deux formes décrites par Pat Griffin (1998) : le déni et les attaques envers les lesbiennes.

Le déni consiste à réfuter l'existence de joueuses lesbiennes dans l'équipe, afin de conserver l'image « hétéro » d'une équipe, ou d'un club :

« P. : A 15/16 ans tu vois c'est là que tu te rends compte que tu es peut-être lesbienne, enfin moi c'était plus tôt mais la plupart c'était à peu près vers cet âge-là. Et les entraîneurs en avaient conscience, mais pour eux ça n'existait pas, donc ils invisibilisaient. Genre pour eux, je m'en rappelle, l'entraîneur de l'ESTAC il disait toujours "non ça n'existe pas dans notre équipe et tout, on n'est pas comme les autres équipes, ça n'existe pas, et tout". Donc en fait il se mentait à lui-même, [...]. Je dirais qu'il y a deux catégories, tu avais les très permissibles, tu vois, genre vraiment, par exemple ils avaient... Parce qu'on avait aussi des problèmes par rapport aux filles qui ressemblent à des garçons, genre cheveux court, tout ça, et tout. Donc tu avais des entraîneurs très permissibles, donc en fait en gros eux qu'il y est de l'homosexualité, ou que des gars ressemble à des meufs, ils s'en foutaient complètement, et tu en avais qui étaient beaucoup plus à cheval sur le paraître, mais comme ce qui se passe dans d'autres

institutions de la France, et bah il fallait que les filles aient les cheveux longs... »

(Entretien avec Pauline, France)

Pauline montre que les normes hétérosexistes sont ici fondées sur le rapport à la féminité. Elle considère que certains entraîneurs sont permissibles dans la mesure où ils ne font pas de réflexions quant au physique des joueuses, les autres, les « non-permissibles » semblent vouloir maintenir une « bonne » image du club, c'est-à-dire une image d'équipe « hétéro », en évinçant tous soupçons d'homosexualités chez les joueuses, à travers leur expression de genre notamment.

Le déni des entraîneurs concernant l'homosexualité – « ça n'existe pas » – souligne le malaise de certains entraîneurs, et s'accompagne parfois d'attaques plus directes envers les joueuses lesbiennes :

« E. : Je dirais que, personnellement je trouve quand même que, le fait qu'on soit deux filles... Le coach quand on lui a annoncé qu'on était ensemble, c'était quand on avait fait un week-end à Palavas, il m'avait dit "ah non pas toi quand même". Euh, "ça change quoi en fait pour toi?" (rires). En plus pour moi c'était le début parce que Sophie c'est ma première copine, donc il a fallu me double-assumer » (Entretien avec Emilie, France)

L'entraîneur d'Emilie manifeste ouvertement sa déception lors du *coming-out* de sa joueuse. Les commentaires sont parfois plus dégradants et/ou dévalorisants :

« C.R. : Et vous avez déjà subi de l'homophobie ? Du fait d'être deux meufs, qui sortent ensemble ouvertement dans leur club ?

E. : Alors moi je dirai que si

[...]

E. : En règle générale, tout le monde a dit en gros que ce qui avait foutu la merde c'est nous deux parce qu'on était des lesbiennes » (Entretien avec Emilie, France)

Les lesbiennes sont accusées d'être des troubles faites, des perturbatrices, des subversives de l'ordre du genre. Elles inquiètent ou font peur aux membres de certaines institutions footballistiques :

« C.R. : Il y a un fond lesbophobe ?

J. : Ouais clairement, de la part de vieux mecs [...] C'est plus, "ouais bon, hein, on sait...". Tu sais je pense qu'il y a eu plein de blagues, que j'ai entendu ou pas... "Ah les vestiaires...". Alors qu'il n'y avait pas du tout ça » (Entretien avec Judith, France)

Certains membres qui gravitent autour de l'équipe, majoritairement des hommes, semblent s'autoriser des commentaires suspicieux envers les joueuses de l'équipe, et notamment les joueuses lesbiennes, en stigmatisant leur pratique comme déviante (Becker, 1985) et différente. Les exemples des situations vécues par les joueuses dans ces différentes équipes peuvent rejoindre la classification des climats opérée par Pat Griffin (1998). Elle distingue en effet 3 niveaux, 1) les climats hostiles, où les lesbiennes sont considérées comme le problème, 2) les climats tolérants sous conditions, où la visibilité lesbienne est le problème et 3) les climats ouverts et inclusifs, où l'hétéosexisme et l'homophobie sont les problèmes, pas le lesbianisme. Cette classification nous permet de rendre plus intelligible notre comparaison entre la France et le Québec : alors que dans le système fédéral les équipes en France semblent davantage se retrouver dans les niveaux 1 et 2, au Québec, le niveau 3 est davantage la norme.

Cette partie nous a permis d'étudier les différentes manifestations hétérosexistes que subissent les joueuses, grâce à l'application du label lesbien théorisé par Pat Griffin (1998), et qui témoignent d'un rapport de pouvoir hiérarchisé (Kergoat, 2010a). Les joueuses de football sont stigmatisées comme lesbiennes, du fait de leur pratique considérée comme déviante, et également pour la plupart, parce qu'elles n'incarnent pas une féminité jugée hégémonique. Ces stigmatisations s'opèrent aussi bien dans la sphère footballistique que dans d'autres sphères sociales comme l'école ou la famille. Elles sont aussi bien stigmatisées, quand elles sont *out* ou pas, que discriminées ouvertement du fait de leur orientation sexuelle. En étudiant ce que le fait d'être lesbiennes, dans l'espace du football, génère comme violences de genre à partir de l'exemple de plusieurs manifestations hétérosexistes, telles que définies par Pat Griffin (1998), cette sous-partie permet de relever dans quelle mesure les joueuses lesbiennes sont discriminées dans des conditions différentes des joueuses hétérosexuelles. Christelle Lebreton (2016), en étudiant le rôle structurant des rapports sociaux de sexe dans les expériences des filles, et notamment des lesbiennes, dans l'engagement dans leurs romances, montre que les formes de contrainte à l'hétérosexualité (insultes homophobes, rumeurs, mise à l'écart, objectification sexuelle...) constituent des « *mécanismes de socialisation qui ont pour objet l'imposition des*

normes dominantes » (Lebreton, 2016, p. 209). C'est ce qu'illustrent les témoignages des joueuses dans leurs sphères familiales et scolaires. Avant même d'être out, ou de se dire lesbienne, les joueuses sont stigmatisées comme lesbiennes pour deux raisons 1) elles pratiquent le football et 2) elles ont une expression de genre non-conforme. Cette stigmatisation au sein des sphères familiale et scolaire, ou/et par leurs pair·es, renforce l'altérité (Goffman, 1975) et les ancre dans un comportement déviant au sens de Becker (1985). Les joueuses lesbiennes « *transgressent une norme [et] constituent une catégorie homogène parce qu'elles ont commis le même acte déviant* » (Becker, 1985, p. 32). L'approche synchronique adoptée permet de souligner que cette stigmatisation s'opère, et *a fortiori* se renforce, dans les différentes sphères sociales de la joueuse : la famille, l'école, les groupes de pair·es, mais aussi, dans l'espace du football. Si nous avons montré précédemment dans quelle mesure cet espace peut être un « territoire rassurant » (Le Blanc, 2018) car il permet d'éviter le sentiment d'être « *seule au monde* » décrit par Christelle Lebreton (2016, p.211) sur les adolescentes au Québec, il reste un espace vecteur de violences pour les joueuses lesbiennes. Les rapports sociaux de sexe ont un rôle structurant dans l'orientation sexuelle des femmes puisque leur structure normative valorise l'hétérosexualité. Ainsi, si les joueuses hétérosexuelles peuvent être victimes d'hétérosexisme, notamment celles ayant une expression de genre non-conforme, elles restent dans le schéma valorisé et n'adoptent pas un comportement déviant. Les joueuses lesbiennes se retrouvent, elles, dans un rapport de pouvoir défavorable. En effet, si elles assument leur homosexualité elles s'exposent aux violences, qu'elles soient verbales ou physiques, qu'il s'agisse de blagues ou d'insultes, et si elles se cachent, elles doivent gérer la charge mentale de mener une double vie, d'être réduites au silence (Griffin, 1998).

3. Le terrain de football : un espace d'expression du racisme et du classisme

Le football est présenté en France comme une pratique fortement ancrée dans les quartiers populaires, accessibles à toutes les classes sociales et vectrices d'intégration (Poinsot, 2010) et au Québec comme un sport de choix (Ann Hall, 2003), accessible à tous/tes, notamment aux enfants. Toutefois, dans les deux territoires étudiés, le football reste un miroir de la société (Poinsot, 2010), traversé par de multiples rapports sociaux. Nous souhaitons donc nous concentrer sur les dominations de classe et de race (Kergoat, 2010a) au sein de l'espace de football. Comme l'a montré Danièle Kergoat (2011), un rapport social est « *une relation*

antagonique entre deux groupes, établie autour d'un enjeu » (Kergoat, 2011, p. 11), dans cette sous-partie, il s'agit alors de comprendre dans quelle mesure les personnes blanches, ou/et issues des classes supérieures, exercent un rapport de pouvoir sur les personnes racisées, ou/et issues des classes populaires. En somme, dans quelle mesure, la pratique des femmes racisées et/ou issues de milieux populaires est-elle plus discriminée ? Dans un premier temps, nous allons nous concentrer sur l'expression du classisme¹¹³ dans le football pratiqué par les femmes, et plus particulièrement sur la dichotomie observée entre les équipes de villes et celles de campagne (Gibout & Mauny, 2009). Nous analyserons particulièrement à travers le cas québécois le classisme à l'œuvre dans l'espace du football, notamment celui subi par les joueuses qui cherchent à évoluer à plus haut-niveau. Puis, à travers le cas français, nous verrons dans quelle mesure le classisme est renforcé envers les femmes issues de territoires ruraux (Amsellem-Mainguy, 2021) et/ou de quartiers populaires quand elles sont joueuses de football. Enfin, dans un second temps, nous analyserons l'expression du racisme¹¹⁴ dans la pratique du football.

3.1. Le classisme sur et en dehors du terrain : une dichotomie entre territoires urbains et ruraux

Christine Delphy (1982) a été la première en France à montrer qu'il est nécessaire de dépasser la notion d'exploitation pour parler des classes sociales, et également que la notion d'exploitation caractérise d'autres rapports sociaux que ceux de classes. Plus récemment, Adrien Mazières-Vaysse (2020) problématise les classes sociales en termes de « classisme » et « mépris de classe » afin d'aller « *au-delà de la seule thématique de l'exploitation [...] et d'analyser des dimensions culturelles et symboliques des classes sociales* » (Mazières-Vaysse, 2020, p. 1). Il définit le classisme comme « *le système d'oppression reposant sur les classes sociales – exploitation incluse* » (Mazières-Vaysse, 2020, p. 1-2), et précise qu'en France, « *la notion se rapprochant le plus de la notion de classisme, est celle de mépris de classe* » (Mazières-Vaysse, 2020, p. 2). Dans cette sous-partie, nous allons nous intéresser à la manière dont s'exprime le classisme en France et au Québec et nous verrons qu'un mépris de classe

¹¹³ Ce concept est défini et analysé dans la partie 3.1.

¹¹⁴ « *Le racisme désigne un rapport social, un système de domination fondé sur un principe d'organisation raciale de la société et comparable au sexisme ou au système capitaliste [...] considéré comme un rapport entre plusieurs groupes sociaux produit par un double processus d'altérisation et d'hostilité. C'est à travers ce processus social et collectif de racisation que le groupe dominant, racisant, assoit sa domination sur des groupes racisés, qu'il distingue, diminue et exploite* » (Mélusine, 2020, p. 231)

s'exprime envers les joueuses en fonction de leur origine territoriale majoritairement dépendante de leur origine sociale (Amsellem-Mainguy, 2021).

Au Québec, deux éléments discriminants ont été relevés en fonction du lieu de vie des joueuses, le fait de vivre en campagne et le fait, quand elles sortent de la province québécoise, d'être confrontée à la barrière de la langue. En France, des discriminations individuelles envers des joueuses issues des classes populaires n'ont pas été relevées parmi les enquêtées, mais davantage de manière collective. Une équipe peut être stigmatisée par une autre en fonction de la ville d'origine, ou, du quartier de la ville quand celle-ci est importante.

3.1.1. Être issue de la campagne québécoise

Mon déplacement sur le terrain québécois s'est fait après mon enquête de terrain en France. Bien que le travail d'analyse n'avait pas encore été mené au moment de mon départ, certains éléments des entretiens m'avaient marquée. J'avais notamment pu relever une dichotomie entre les équipes « de villes » et celles « de campagne ». Mes observations menées au Québec se sont exclusivement concentrées sur la ville de Montréal. Si j'ai eu l'occasion d'aller jouer dans différents quartiers de la ville, ma pratique est restée exclusivement urbaine. Par conséquent, je n'ai joué qu'avec des joueuses qui vivent dans le centre de la ville et travaillent dans le centre de Montréal, ou en périphérie très proche. Par ailleurs, la plupart des équipes dans lesquelles j'ai joué étaient des équipes récentes qui jouent de manière sporadique quelques saisons. Ainsi, aucune de mes observations ne m'a permis d'observer des discriminations liées à l'appartenance à un territoire, à une ville ou à un quartier. C'est pourquoi à travers mes entretiens, j'ai questionné des joueuses issues de petites villes. Ces échanges m'ont alors permis de prendre conscience que les territoires urbains et ruraux sont très inégalement dotés, et n'offrent pas les mêmes opportunités aux joueuses :

« A. : Faque j'ai resté dans ce sport-là, puis, au fil des années, j'ai joué pour la ville de mon quartier, et je te dirais que moi j'habite en banlieue, et les villes en banlieue c'est rare qu'il y en a de haut-niveau, de plus haut-niveau en fait, donc euh... Ça arrive souvent qu'on doit, si on veut aller vers un plus haut-niveau, on doit souvent se déplacer, [...]. » (Entretien avec Amélie, Québec)

Amélie pratique le football depuis son enfance, elle évolue aujourd'hui au niveau semi-professionnel et a toujours rêvé de devenir une joueuse professionnelle. Cependant, la petite ville dont elle est issue n'avait pas d'équipes de haut-niveau. Sa mère et son père,

respectivement employée de banque et employé dans une pharmacie, l'ont emmenée dans la grande ville la plus proche pour lui permettre de jouer à un plus haut-niveau. Pour autant, elle n'a pas été en mesure de partir plus loin, et notamment à l'université :

« A. : A l'école par contre moi je n'ai personnellement pas été au CEGEP ni à l'université, je n'ai pas poursuivi mes études scolaires donc évidemment je n'ai pas joué dans ces équipes-là. [...] Mais avoir été au CEGEP ou université c'est certain que cette option là... Ça se serait passé, c'est sûr que je serais allée dans une équipe mais c'est quelque chose que... Que je n'ai jamais vraiment aimé trop étudier les études et tout, mais c'est quelque chose que c'est sûr j'aurais peut-être plus pris en considération si j'avais su qu'aller à, dans ces études là, ça m'aurait permis d'avancer peut-être encore plus mon soccer, c'est sûr que j'y aurais pensé 2 fois » (Entretien avec Amélie, Québec)

Amélie souhaitait évoluer dans le monde du soccer, et transmettre auprès des jeunes. Mais au Québec, grandir dans un lieu de vie rural, lié au fait de ne pas faire d'études supérieures après le secondaire, éloigne une joueuse de la pratique de haut-niveau. D'autres joueuses, elles aussi issues d'espaces ruraux, auraient dû partir pour jouer à plus haut-niveau :

« A. : Oui c'est ça exactement. Puis tu sais avec le temps j'ai compris que j'avais beaucoup de potentiel là, tu sais tout le monde me le dit, puis j'ai quand même fait beaucoup de choses-là pour une jeune de campagne là je te dirais. Il n'y en a pas beaucoup, mettons, qui ne sont pas dans les grandes villes et qui vont se rendre jusqu'à là. Faque on dirait que moi-même je me disais "bah pourtant là je suis bonne, je devrais comme continuer plus loin", mais au final ça ne me tentait plus là... » (Entretien avec Alexandra, Québec)

Dans cet extrait Alexandra souligne à plusieurs reprises que d'avoir été jouer à l'université, pour une « jeune de campagne », sort de l'ordinaire, c'est un élément assez rare. Alexandra, dont le père est directeur technique d'un club de football amateur au Québec, et la mère aide-soignante, a eu l'opportunité d'aller jouer à l'université d'Ottawa, dans la province voisine, après avoir été repérée lors d'un match. Malgré cette expérience positive, elle n'a pas continué à jouer à haut-niveau. Toutefois, elle a souligné à plusieurs reprises s'être sentie chanceuse, du fait de son origine rurale, d'avoir été en mesure d'accéder à une équipe universitaire. Enfin, l'exemple d'Annie, qui a pris une voie professionnelle différente de celle des siens, souligne à quel point cela relève de l'exception pour une joueuse d'origine rurale :

« J.B. : Tu sais, même les écrans d'entrée tu sais quand ça dit "bienvenue à Coaticook" mettons. Bah là, c'était "Félicitations Annie" avec ma photo, c'est ça. Il y avait de l'engouement, les gens m'ont suivie. Je recevais plein de messages de gens plus ou moins proches, qui souhaitaient bonne chance, puis qui disaient qu'ils étaient fiers. Parce que tu sais, venant de Coaticook, c'est tellement petit de dire que tu perces, jusqu'à la scène internationale... C'est comme un exploit, tu sais? Je pense que là, dans le futur, tu sais, je crois que ça l'a ouvert on dirait, l'espoir et la possibilité parce qu'avant moi... »
(Entretien avec Annie, Québec)

Être une « exception » entraîne néanmoins des difficultés qui auraient pu bloquer sa carrière professionnelle :

« A. : Puis je me rappelle cette séance là... Elle a gueulé [...]. Puis, elle disait genre "on t'a sortie de ton trou de chez vous", "on t'a sortie de ton trou puis t'es même pas capable de faire les efforts, ça va prendre quoi, tu penses que tu vas te faire un cheum? " »
(Entretien avec Annie, Québec)

L'expression « on t'a sortie de ton trou » (lors d'une altercation avec une entraîneuse nationale) montre la hiérarchie qu'opère la sélectionneuse entre les joueuses issues des villes et celles des campagnes. Une forme de classisme se joue dans ces mots. Les joueuses issues de territoires ruraux auraient été comme « sauvées » par leur pratique du football à haut-niveau. Cette intervention corrobore différents propos d'Annie où elle souligne à plusieurs reprises qu'elle n'a pas les mêmes codes que les joueuses urbaines du fait de son milieu culturel et social différent. Cette distinction sociale est accentuée à haut-niveau par la langue. En effet, Annie, à l'instar des autres joueuses québécoises s'est trouvée bloquée dans sa mobilité par la barrière de la langue :

« A. : Je viens vraiment, comme dans un petit coin vraiment francophone, donc ça, ça a été vraiment difficile, puis d'autant plus pour créer des liens avec mes coéquipières. Parce que je n'étais pas capable de communiquer [*en anglais*]. Je pouvais éventuellement comprendre un peu, mais tu sais par le moment où est-ce que tu analyses puis tu veux répondre, il est trop tard. La discussion a passé, etc. Faque, tout ça pour dire que je crois que j'avais de la difficulté aussi à m'intégrer à cause de ça, donc difficile de faire ma place au niveau de l'équipe [...] Parce que bon en fait pour faire peut-être

un historique mais t'as peut-être déjà une idée mais le soccer canadien avant était beaucoup euh, comment je pourrais dire, je ne crois pas qu'on peut dire avec certitude, mais il y avait quand même un peu de discrimination entre français-anglais. [...]. Alors, on dirait que j'avais de la difficulté à jumelé, à m'insérer dans la, dans le style de jeu à ce moment-là. » (Entretien avec Annie, Québec)

En plus de ne pas parler la même langue, Annie souligne une certaine discrimination à l'égard des francophones, appuyée par d'autres témoignages, et notamment celui de Karine :

« C.R. : Et tu sais quels sont les facteurs qui ont fait que c'était compliqué de l'intégrer?
K. : Bah c'est très subjectif, c'est vraiment subjectif mais. Je ne pense pas qu'il y a rien en particulier. C'est sûr que la région de provenance ne m'aidait pas [...] ma maîtrise de l'anglais qui n'était pas suffisante à l'époque non plus, donc la barrière linguistique ne m'aidait pas, non plus faque c'est ça, c'est vraiment comme plusieurs choses en même temps... » (Entretien avec Karine, Québec)

Il y a une forme de rejet de la province québécoise soulignée par les joueuses. Cette discrimination concerne davantage le haut-niveau, mais illustre ce qu'il se passe à une échelle plus locale : les joueuses issues de milieux ruraux ont davantage de difficultés à s'intégrer à cause de cela.

3.1.2. Jouer au football et être issue d'un milieu rural et/ou populaire

En France, comme nous l'avons vu dans le chapitre 8, les difficultés d'accès à une équipe quand on est une femme sont renforcées lorsque l'on vit dans un territoire rural, où il y a peu d'équipes. Par conséquent, au fur et à mesure de la carrière et en fonction de l'évolution professionnelle (faire des études ou trouver un travail), les joueuses peuvent être amenées à changer de clubs, et à passer d'un club rural à un club urbain. En arrivant dans de nouvelles sphères étudiantes ou professionnelles, les joueuses font alors face à un double stigmatisme : elles sont issues de milieux ruraux et pratiquent le football :

« M. : Tu vois je sentais que j'arrivais de la campagne et tout, dans un monde où en vrai tu ne te rends pas forcément compte, mais ils sont quand même, ils ont au moins plein de capitaux culturels et tu te les prends bien dans la gueule. Même si, en fait le problème c'est que justement ce n'est pas frontalement mais c'est plein par petits détails... Tu vois j'ai un accent, et maintenant je m'en fiche, mais à l'époque il y avait d'expressions et tout

que je ne savais pas qu'elles étaient pas françaises et tout... Du coup tu te prends ça, tu te prends ça par la gueule un peu tout le temps, et c'était dur pour ça, enfin ça pour le coup... » (Entretien avec Marie, France)

Marie a changé de ville pour poursuivre ses études et par conséquent de club. Elle souligne le classisme qu'elle a subi à son arrivée et qui s'est matérialisé par différents détails, notamment par des moqueries quant à sa manière de parler. Ces témoignages confirment ce que montre Yaëlle Amsellem-Mainguy (2021) dans son enquête menée auprès de jeunes filles de milieux ruraux, à savoir :

« un sentiment de relégation lié en partie à leur difficultés d'accès aux loisirs juvéniles médiatisés qui participent à l'identification d'une « culture jeune » et à l'expression de l'appartenance générationnelle » (Amsellem-Mainguy, 2021, p. 167)

Marie mentionne à plusieurs reprises dans l'entretien son origine rurale ou le fait qu'elle a grandi dans un milieu enclavé géographiquement où les pratiques culturelles étaient moindres (elle allait au football et sortait avec ses ami·es au bal du village). Son père exerce le métier de contremaître et sa mère est retraitée de la fonction d'aide-soignante. Marie a effectué des études en sciences politiques qui l'ont amenée à la sortie du lycée à quitter cet univers familial et social pour intégrer une grande ville, et une école où la plupart des étudiant·es sont issu·es de l'élite sociale. Elle est arrivée avec l'étiquette de la « campagnarde », qui de plus, joue au football. Pendant ses années d'études et de pratique universitaire, elle souligne les difficultés et malaises qu'elle a ressentis de manière assez constante quant à son origine sociale, et à la hiérarchie opérée par ses pair·es. Ce sentiment de relégation est également décrit par Anaïs, fille de cheminot·es et issue des classes populaires :

« A. : En fait au lycée je suis partie dans un autre lycée que mon lycée de secteur, donc j'ai débarqué je ne connaissais personne. C'était un lycée assez bourgeois qui était dans le centre de Rouen. Et il faut savoir que Rouen c'est très marqué en fait socialement, il y a la rive gauche qui est assez populaire, et la rive droite qui est très bourgeoise. Et du coup moi je passais de la rive gauche, à la rive droite, et je suis déjà arrivée avec une étiquette rive gauche sur le front, donc déjà avec un certain mépris des "vrais Rouennais" entre guillemets. Et du coup, le fait que je joue au foot en a rajouté une couche en fait dans l'espèce de mépris social qu'il y avait, et j'ai pris pas mal de remarques, des trucs

cons, pareil, des trucs vraiment puérils qui me faisaient chier... (Entretien avec Anaïs, France)

A l'inverse de Marie, Anaïs a grandi en ville mais dans un quartier populaire et est issue des classes populaires. Elle souligne ici le croisement de sa classe sociale et de sa pratique dans le mépris opéré par ses camarades. Le football en France étant historiquement connoté comme une pratique populaire (Correia, 2020 ; Dietschy, 2010), les camarades d'Anaïs ont appuyé sur ce point pour légitimer son infériorité dans le groupe de pairs. Contrairement à Marie qui dans l'espace du football n'a pas témoigné avoir subi de classisme, Anaïs a également ressenti cela au sein de son club :

« A. : Je pense que c'est la seule fois où je me suis vraiment sentie humiliée, et mal considérée, enfin je ne sais pas comment dire mais, pas considérée en tant que joueuse, et c'est la première fois que j'ai vu qu'il y avait un problème quand les filles jouaient au foot. [...] On a joué contre une équipe d'une ville de la banlieue de Rouen, qui est une ville très très bourgeoise en fait, et assez réputée pour être très, très riche. Et en fait, je m'échauffais avec l'autre joueuse avant le match, c'était le début de l'échauffement on se faisait des petites passes comme ça tranquillement. Je me souviens que les parents, et notamment les mères des joueuses adverses, nous balançait des vanes, en fait. Donc elles étaient sur le bord du terrain. Il faut avoir en tête, enfin, c'était un terrain tout pourri qu'on avait, enfin vraiment dégueulasse quoi, c'était de la vraie herbe, et il y avait genre des pâquerettes et tout, c'était un peu un terrain de merde... Et il y avait des remarques du style "oh mais regarde les vaches sur leur terrain", enfin des trucs assez, assez puérils en fait, puérils et stupides quand on est parents. [...] Puis du coup, ouais, j'étais en troisième, donc je commençais un peu à comprendre les enjeux sociaux, de domination, etc, de manière tout à fait relative, mais quand même. Et j'avoue que je l'avais assez mal pris, après ça ne m'a pas remis en cause ma pratique ou quoi, j'étais plutôt très énervée contre ces gens qui, qui étaient complètement stupides en fait. » (Entretien avec Anaïs, France)

Le classisme s'opère ici en rabaisant les joueuses à travers une comparaison dégradante qui permet de rappeler les conditions matérielles dans lesquelles le club évolue¹¹⁵. Les joueuses subissent donc une discrimination supplémentaire par rapport à leurs coéquipiers.

Le classisme subi ici par Marie et Anaïs, qui sont des joueuses blanches, a été également subi par des joueuses racisées issues des quartiers populaires.

3.2. Un racisme systémique exprimé sur les terrains de football

A travers l'introduction de leur ouvrage *11 brefs essais contre le racisme*, Christian Nadeau et Amel Zaazaa (2019) se demandent « *Qu'est-ce que le racisme systémique ?* » (Nadeau & Zaazaa, 2019, p. 15). En s'appuyant sur l'exemple de la société québécoise, iels le définissent ainsi :

« Nous pouvons aussi dire du racisme qu'il est « systémique » lorsqu'il traduit une logique collective qui favorise un groupe plutôt qu'un autre, par exemple la majorité blanche et les minorités racisées, par intérêt ou selon des critères purement arbitraires. Cela n'implique pas nécessairement que le groupe majoritaire ait une volonté de nuire aux groupes minoritaires, mais les choix collectifs des premiers, tout autant que leur inaction, auront toujours pour effet d'exclure les seconds et, par ce fait même, de nier leurs droits » (Nadeau & Zaazaa, 2019, p. 16)

Nous allons à présent voir dans quelle mesure les joueuses racisées sont infériorisées et marginalisées par rapport aux joueuses blanches et notamment « *le fait que les processus [du racisme systémique] reposent sur un ensemble d'interactions aux niveaux individuel, organisationnel, institutionnel et entre eux* » (Dhume, 2016, p. 37). En France, plusieurs travaux ont été menés sur le racisme dans le football : sur la notion de l'équipe « *black, blanc, beur* » née en 1998 (Geisser, 2013), sur l'affaire des quotas de 2011 (Simon, 2014), sur le racisme des supporter/trices (Bodin et al., 2008 ; Brohm et al., 2021) ou sur les terrains de jeu (Onomo & Chazaud, 2017), en revanche, aucun travail n'étudie cette discrimination dans le football pratiqué par les femmes, et encore moins quand il ne s'agit pas du haut-niveau.

¹¹⁵ Anaïs précise en amont de cet échange qu'elle joue dans un club très populaire, où le coût de la licence est très faible pour que chaque enfant puisse jouer, mais que par conséquent les conditions de pratique sont assez précaires, car le club a très peu de moyens

Pourtant, dans leur pratique quotidienne, les joueuses racisées font face au racisme systémique de leurs coéquipières, dirigeant·es, et des supporter/trices.

3.2.1. Marginaliser les joueuses racisées

Ju Téfit (2019), en s'appuyant sur la présentation orale des travaux de Fatima Khemilat (2014) montre que « *les cités incarnent cet endroit méprisable où vivraient des personnes porteuses des impuretés sociales* » (Téfit, 2019, p. 89). Fatima Khemilat (2014) parle notamment de l'exclusion géographique des banlieues en périphéries des villes, qui créent alors une dualité nous/elleux. Ce rejet naît d'une méconnaissance de l'histoire de ce que les joueuses appellent « les quartiers » ou « les banlieues », dont les définitions s'inscrivent dans une histoire longue (Vieillard-Baron, 2011), et notamment dans « *l'histoire coloniale et politique française qui crée les situations de précarité et de délinquance* » (Téfit, 2019, p. 89). Cette méconnaissance se traduit alors par une logique d'exclusion collective des joueuses racisées par les joueuses blanches :

« I. : Ouais, j'ai ressenti un décalage, parce que les filles étaient beaucoup entre elles, et nous ben, enfin les personnes maghrébines on n'était pas beaucoup, et les filles issues d'un quartier on était...

C.R. : Tu avais ce double truc d'être issue du quartier et d'être maghrébine.

I. : Ouais, voilà... Sur les commentaires, sur les, sur plein de petits trucs » (Entretien avec Inès, France)

Inès a joué dans plusieurs clubs au sein de sa carrière et a souvent ressenti une forme de marginalisation du fait de son origine algérienne. Stigmatisée par ses coéquipières en tant que joueuse d'origine algérienne et « issue des quartiers », les équipes dans lesquelles elle évolue ont alors tendance à être scindées en groupes, définis par les joueuses ayant le plus de privilèges, notamment celui d'être blanches :

« I. : Ben, tu avais les maghrébines d'un côté, et les non-maghrébines de l'autre

C.R. : En fait c'était vraiment séparé à l'intérieur de l'équipe ?

I. : Ouais, c'est ça, ça faisait des groupes. Des plus anciennes, des petites nouvelles très discrètes de leur côté, et les petites maghrébines entre-elles. Et, je l'ai ressenti pas mal d'années. Toujours des propos déplacés, condescendants, tout ce que tu veux... Et après

bah en fait, au bout d'un moment, vu qu'on a évolué ensemble, d'années en années, ça a presque complètement disparu, plus ou moins... » (Entretien avec Inès, France)

Ce racisme semble engendré par les joueuses de l'équipe, de manière plus ou moins insidieuse (Héas et al., 2009), par des mises à l'écart, des rejets, pas forcément par des insultes ou des comportements violents. En étudiant le racisme au sein d'une équipe de football amateur de la région lyonnaise, Modeste Ghislain Onomo et Pierre Chazaud (2017) ont montré qu'il s'opérait aussi bien en interne qu'en externe. Concernant les manifestations internes, les auteurs ont souligné qu'elles provenaient davantage des membres du bureau, désireux de « *blanchir l'équipe sénior* » (Onomo & Chazaud, 2017, p. 36) en évinçant certains joueurs racisés. Le mécanisme mis en place par les joueuses de l'équipe d'Inès est similaire. Concernant le racisme externe à l'équipe ou au club, les auteurs soulignent le caractère ordinaire du racisme subi par les joueurs de l'équipe qui sont fréquemment victimes d'insultes racistes. Ils disent y être habitués, et donc pas nécessairement perturbés voire même, ces insultes renforcent la cohésion du groupe,

« le racisme externe a renforcé la cohésion des membres de l'AS confirmant l'adage qui veut qu'un groupe qui se sent attaqué de l'extérieur voie sa cohésion renforcée » (Onomo & Chazaud, 2017, p. 37).

Dans certains cas les joueuses racisées sont isolées au sein d'une équipe, et par conséquent, centralisent les comportements racistes :

« S. : Et, du coup, j'étais dans une équipe qui était à majorité blanche, donc du coup, tu sais les insultes c'était directement, tu sais, pour moi [...] Tu sais c'est les insultes basiques, tu vois genre, "bicot", tu vois genre, "sale arabe", euh, enfin tu vois genre... Je me souviens d'une fois, où tu sais justement terrain de merde et tout, on me fait tomber, enfin tu vois genre on me fait tomber plusieurs fois et tout, et à un moment donné je râle un peu, et l'autre elle me sort, "bah de toute façon ça ne te change pas, tu as l'habitude d'être dans la merde" [...] J'étais là, "pardon, t'es qui toi?" (rires). Et ouais, vraiment, il y avait beaucoup de, souvent, franchement, je crois qu'il n'y a pas eu un match où il n'y a pas eu de frictions comme ça, je pense que c'est de la provoc aussi... » (Entretien avec Siham, France)

Siham, en amont de cet extrait, m'explique jouer dans une équipe de campagne, excentrée de l'endroit où elle vit. Elle souligne alors que c'est en étant la seule personne racisée du groupe, qu'elle subit pour la première fois du racisme. Siham centralise la haine de ces adversaires parce qu'elle est la seule joueuse racisée de l'équipe. Ces agressions racistes sont également vécues par Inès. Bien qu'elle ne soit pas la seule joueuse racisée de son équipe, quand elle affronte des adversaires issues des campagnes, ce sentiment ressort davantage :

I. : Surtout là vers, après Limonest et tout, là, ces coins-là. Oulala, les hauteurs de Lyon, ah bah "sales arabes", "bande de bougnouls", euh, alors qu'on était deux hein... Enfin moi ça ne se voyait pas, donc euh, je m'appelle [*elle dit son nom de famille à consonnance française*], et j'ai une tête de blanche! Donc à partir du moment où je ne prenais pas les patins, et que je mettais les bouchons, ça passait bien donc, bon du coup, j'étais acceptée dans le truc. Mais à partir du moment où forcément mes copines... On est plus attirées par notre culture, les gens un peu, où on se comprend, et bah elles ramassaient des propos de ouf... C'était que certaines équipes... Plus les équipes un peu de campagne » (Entretien avec Inès, France)

Nous retrouvons ainsi la dualité quartiers/campagnes conceptualisée par Fatima Khemilat (2014). Les équipes de campagnes étant très majoritairement composées de joueuses blanches ont des propos et comportements racistes quand elles affrontent des équipes issues de différents quartiers des villes. Ce constat s'est notamment confirmé avec les joueuses ayant évolué dans des équipes rurales. Plusieurs d'entre-elles ont tenu des propos racistes avec des équipes qu'elles décrivent comme venant de « quartiers chauds » et en soulignant le fait qu'elles appréhendaient jouer contre ces équipes. Ces propos corroborent l'analyse de Ju Téfit (2019) qui montre que le racisme s'exprime par la méprise des personnes issues des quartiers, qui généreraient « *un stress racial* » (Téfit, 2019, p. 109) auxquelles les joueuses cherchent à échapper.

Ces différentes manifestations racistes, verbales et/ ou physiques, ont lieu sur les terrains, au cours des matchs ou des entraînements, ou parfois, dans les vestiaires. Indépendamment du lieu, elles s'expriment en public dans la mesure où différentes personnes y assistent et en sont témoins. Toutefois, elles sont rarement, voire jamais, dénoncées et punies.

3.2.2. L'inaction et le racisme dirigeant·es

Patrick Simon (2014) présente, dans son travail sur la question des quotas soulevée par les dirigeants de la FFF après l'échec de la Coupe du Monde 2010 des hommes de l'Equipe de France en Afrique du Sud, le caractère systémique du racisme dans les instances dirigeantes :

« Les rapports entre le foot français et les minorités ethno-raciales sont rarement exposés publiquement. Ils se construisent dans les replis de la colorblindness, cette fiction selon laquelle l'origine ou la race des acteurs, ne devant pas avoir d'influence sur l'organisation des institutions ou structures sociales, n'ont pas à être prises en compte. De fait pourtant, elles le sont, et le plus souvent sur le mode de la domination, de la mise à distance et de la discrimination et du racisme plus ou moins feutrés. Par intermittence, la porte du placard s'entrouvre fugacement et laisse voir l'ordinaire du traitement des minorités » (Simon, 2014, p. 81)

Les mêmes schémas se reproduisent au niveau amateur chez les joueuses :

« S. : Non, vraiment, non. J'ai vraiment pas souvenirs d'un coach, ou d'un parent de l'équipe adverse, qui dit "tu joues au foot, arrête, tu fais quoi", tu vois... [...]. Mais en tout cas, ouais, là maintenant que tu me le dis, je n'ai pas souvenirs d'un coach qui ai fait sortir sa joueuse par exemple, parce qu'elle avait un comportement, ou parce qu'elle avait dit, elle avait tenu des propos racistes ou quoi que ce soit. Ça genre, vraiment je n'en ai aucun, mais vraiment aucun souvenir. » (Entretien avec Siham, France)

En plus de ne pas sanctionner ces comportements, certain·es dirigeant·es les entretiennent :

« I. : J'ai pas mal subi le racisme là-bas, parce que je venais d'une banlieue, et que j'étais maghrébine, donc je l'ai pas mal subi de Marie-Caroline Mercier, on a eu des embrouilles

C.R. : Et c'était quoi ? Des remarques, des ...

[...]

I. : Ah bah oui. Je me sentais regardée, le moindre pas, ou le moindre fait, le moindre geste, bon je sais que je n'étais pas la personne la plus, sage, j'étais pas l'ange de l'équipe, mais je n'étais pas non plus le monstre de l'équipe. Mais constamment, j'arrivais sur la sellette, comme si tu venais au boulot et que tu as un avertissement sur la tête. Donc on

sait très bien comment ça fini, ça finit toujours euh, en, l'éponge ne passe jamais quoi, on reste sur ces idées, sur...

C.R. : Oui tu le sentais toujours

I. : Bah oui, tout le temps, je le sentais tout le temps... Parce que ça n'allait pas si on faisait le ramadan, ça allait pas parce qu'on ne voulait pas se doucher, on était pudiques, parce que, parce que voilà, on était issues d'une culture différente, et maintenant, en ayant fait du foot, bien après, avec des adultes, bah les pudiques elles n'avaient ni d'origines, ni de religions, ni de, ..., mais quand tu es gamin, bah vu que tu es sous l'institution, sous ton coach, tu n'es pas maître de tes pensées, de tes faits, de tes actes, et ben, derrière, ben, on est souvent, stressées, parce que on va dire "ah ben c'est le ramadan", mais oui "je fais le ramadan et ce n'est pas pour autant que je ne peux pas tenir sur un terrain, quoi, je ne suis pas en train de ne pas manger pendant 3 jours et de ne pas boire pendant 10 jours quoi". Et, et du coup bah on n'avait pas le droit, puis si on mangeait pas de viande c'était toujours une histoire, parce qu'à l'époque, sans viande, tu étais toujours un peu regardée de travers. Et il y avait ces petits trucs qui faisaient qu'on n'était pas pareils » (Entretien avec Inès, France)

Ce qu'Inès décrit à plusieurs reprises comme « des petits trucs » s'avère en réalité être un racisme systémique imposé par l'institution et relayé par les dirigeant·es qui caractérisent les comportements et habitudes de certaines joueuses comme différents et donc ne les tolèrent pas. Les dirigeant·es profitent dans cette situation de leur position hiérarchique en tant qu'adultes et détenteur/trices du pouvoir.

4. Conclusion

Ce dixième chapitre nous a permis d'affiner les variations de rapports sociaux au sein de la classe des femmes (Guillaumin, 1978b) afin de montrer que si les joueuses, en tant que femmes, subissent une oppression commune (Delphy, 2013), elles sont traversées, individuellement, par d'autres rapports sociaux. En effet, si les chapitres précédents s'intéressaient aux conditions matérielles défavorables aux femmes, et aux sexismes qu'elles subissent, il ne s'agissait nullement d'universaliser leur expérience (Moujoud & Falquet, 2018). Notre approche tend à montrer que :

« Les rapports sociaux sont multiples et [qu'] aucun d'entre eux ne détermine la totalité du champ qu'il structure. C'est ensemble qu'ils tissent la trame de la société et impulsent sa dynamique : ils sont consubstantiels. » (Kergoat, 2010a, p. 87)

En articulant les rapports sociaux de sexe, de race, de classe et d'hétérosexisme, nous avons cherché à « *penser la lutte des sexes sans négliger ce qui défait, objectivement et subjectivement, la classe de sexe* » (Dunezat, 2016, p. 186). Ce chapitre a permis de montrer qu'au sein de la « classe des femmes » des variations sont perceptibles. Plusieurs rapports de domination s'articulent entre eux (Dorlin, 2009). Nous nous sommes particulièrement intéressé·es aux joueuses lesbiennes qui subissent des discriminations spécifiques via les manifestations hétérosexistes (Drivet, 2021). En s'appuyant sur les manifestations d'hétérosexisme présentées à travers le label lesbien théorisé par Pat Griffin (1998), nous avons pu démontrer les différentes façons dont les joueuses lesbiennes sont stigmatisées (Goffman, 1975) et/ou marginalisées dans leur pratique. Cet hétérosexisme est opéré par les joueuses entre elles, entre coéquipières ou adversaires, par les supporter/trices, les membres de la famille, les collègues à l'école ou au travail, les dirigeant·es... Il se reproduit dans les différentes sphères sociales occupées par les joueuses, et est mis en œuvre par des insultes et des mises à l'écart. En outre, notre comparaison permet de constater que la pratique du football cumulée à une identité de genre non-conforme aux normes de féminité ne semble pas avoir les mêmes impacts de part et d'autre de l'Atlantique. A travers une approche synchronique nous avons vu, qu'en France, les joueuses sont confrontées à des manifestations hétérosexistes dans toutes leurs sphères sociales. Qui plus est, les joueuses hétérosexuelles mais ayant une expression de genre non-conforme aux normes de féminité ont tendance à être stigmatisées (Goffman, 1975) et considérées comme lesbiennes, donc déviantes (Becker, 1985). Au Québec, les manifestations hétérosexistes n'ont pas été relevées au sein de la sphère footballistique mais davantage dans les sphères scolaires (y compris à l'université), amicales et familiales. Par ailleurs, nous nous sommes intéressés aux joueuses issues des territoires ruraux. Yaëlle Amsellem-Mainguy (2021), en étudiant les conditions de vie des jeunes femmes vivant en campagne, montre qu'elles ont tendance à être méprisées et stigmatisées en tant que jeunes moins formées et moins cultivées que les filles vivant en ville, elle souligne alors une forme de misérabilisme. Ce constat s'est majoritairement effectué sur le territoire québécois, où les joueuses issues des campagnes de la province de Québec subissent des mises à l'écart, notamment dans leur pratique à haut-niveau, parce qu'elles sont issues de milieux ruraux. En France, les femmes issues des classes

populaires et pratiquant le football subissent également des discriminations - moqueries, insultes, mises à l'écart - quand elles intègrent des équipes plus urbaines ou affrontent des équipes de classes sociales supérieures, du fait de leur origine populaire, renforcée par la connotation populaire de la pratique du football. Enfin, des discriminations raciales ont été relevées par des joueuses racisées issues des classes populaires, aussi bien à l'intérieur de leurs équipes qu'à l'extérieur (Onomo & Chazaud, 2017). Ces constats nous permettent à travers une approche consubstantielle des rapports sociaux, de « *penser le même et le différent dans un seul mouvement* » (Galerand & Kergoat, 2014, p. 48) : les rapports sociaux dans lesquels les joueuses sont ancrées sont distincts (en fonction de la sexualité, de la classe, de la race) mais possèdent des propriétés communes et sont en constante évolution, c'est pourquoi ils doivent être penser ensemble. Les exemples de situations vécues et présentées par les joueuses nous montrent que les multiples imbrications des rapports sociaux qu'elles vivent (être racisée, être lesbienne, être issue des classes populaires) produisent des groupes sociaux distincts (les joueuses racisées ne subissent pas les mêmes oppressions que les joueuses blanches ou que les hommes racisés), et les recomposent en permanence, les ancrant ainsi dans des systèmes de domination. Ce constat illustre le fait qu'à l'intérieur de la classe des femmes, les joueuses sont ancrées dans des rapports de force distincts, rendant plus ou moins accessibles leur pratique du football.

* * *

Le troisième chapitre de cette troisième partie a permis de développer une approche consubstantielle (Galerand & Kergoat, 2014) afin d'étudier l'imbrication d'une pluralité de rapports sociaux par lesquels des joueuses de football, aussi bien sur le territoire français que québécois, sont traversées. La division binaire du football, de part et d'autre de l'Atlantique, amène à réfléchir en termes de classe de femmes et de classe d'hommes. Néanmoins, il est essentiel de ne pas négliger dans quelle mesure les autres rapports sociaux impactent également la pratique des joueuses à travers la reproduction d'un système de domination. Ainsi, pour faire face, sur les deux territoires étudiés les joueuses sont à l'initiative de nouvelles formes de pratiques dans d'autres espaces, qu'ils soient institutionnels ou pas, qui leur permettent d'innover et organiser collectivement des formes de résilience à travers lesquelles elles déconstruisent les rapports sociaux de sexe, de classe, de race et de sexualités. Ces innovations récentes comportent des limites, mais visent à permettre aux femmes et aux minorités sexisées de réinventer une pratique qu'elles tentent de dénuer de sexisme, de racisme, d'hétérosexisme, de transphobie, de validisme, de grossophobie...

* * *

Chapitre 11 : Être actrice de sa pratique : créer des espaces de pratique en non-mixité choisie

*« On s'cachait, maintenant on s'élève
C'est pas avachi sur les clichés qu'on changera les règles
Ils crachaient, maintenant on riposte,
C'est pas en restant sans rien dire qu'on changera la donne
[...]*

*L'arc-en-ciel brandi, t'es superbe vas-y
Les horizons ternis pour nous c'est non merci »*

(Omowi, Aloïse Sauvage, 2020)

En France, si la pratique du football pour les femmes a été institutionnalisée par la FFF en 1971 (Breuil, 2007 ; Prudhomme-Poncet, 2003), cette intégration officielle des femmes s'apparente davantage à une volonté de la Fédération de contrôler la pratique plutôt que de favoriser son développement. Laurence Prudhomme-Poncet (2003b) souligne la peur des dirigeants de la FFF de voir la pratique du football des femmes « *s'ériger [en] une organisation autonome* » (Prudhomme-Poncet, 2003b, p. 4), à l'instar des premières fédérations de sport féminin durant l'entre-deux-guerres (Carpentier, 2019). Des années 1970 à la fin des années 1990, rien n'est mis en œuvre pour favoriser le développement de la pratique des femmes. Annie Fortems (2014), fait le constat que « *les footballeuses ne furent ni désirées, ni attendues par les instances de la rue d'Iéna* » (Fortems, 2014, p. 91) et qualifie la place des femmes au sein de la Fédération de « *« fille maltraitée » de la grande famille du ballon rond* » (Fortems, 2014, p. 91). C'est donc dans ce contexte que les différentes institutions footballistiques françaises, les clubs, les districts, les ligues, ont intégré progressivement la pratique des femmes. Cette négligence a duré jusqu'aux années 2000 (Fortems, 2014), voire jusqu'au début des années 2010 (Gaubert, 2017 ; Prudhomme-Poncet & Thiney, 2015), date à laquelle les premiers plans de féminisation (Ottogalli-Mazzacavallo, 2017) ont fait leur apparition dans les fédérations sportives. La FFF a alors commencé à prendre plus activement en main le développement, aussi bien quantitatif (Martin, 2021) que qualitatif (Gaubert, 2017b) de la

pratique du football pour les femmes. Malgré ces initiatives, les femmes qui ont une pratique licenciée à la FFF font face, comme nous l'avons étudié dans les chapitres précédents, à de nombreux obstacles qui leur empêchent d'avoir des conditions d'accès, de traitement et de reconnaissance (Ottogalli-Mazzacavallo & Boutroy, 2020) semblables à celles des hommes. Leur pratique est également dévalorisée au sein d'un espace fédéral où subsiste une norme hétérosexiste (Hernandez, 2020). Dans ce contexte, et de façon récente, des alternatives semblent émerger, amenant les femmes et les personnes sexisées à créer leurs propres espaces de pratique (Hernandez, 2020). Outre-Atlantique, l'intégration de la pratique des femmes dans le football s'est faite dans une temporalité similaire, mais davantage avec l'intégration des jeunes filles dans des équipes mixtes (Ann Hall, 2003). Dans les deux cas, et malgré des différences culturelles de rapport à la pratique (Markovits & Hellerman, 2003) mais également des différences dans l'organisation du système sportif (Black, 2017), plusieurs joueuses sur les deux territoires ont été à l'initiative ou ont fait partie du développement d'équipes non-mixtes, au sein d'institutions, ou, hors-institution. Ce chapitre va nous permettre d'interroger les fonctions et les apports de ces espaces, en s'interrogeant sur la notion de non-mixité (Bréau, 2022 ; Bréau et al., 2016 ; Charpenel, 2016 ; Jacquemart, 2020 ; Jacquemart & Masclat, 2017) . Il va nous permettre, d'une part, d'étudier dans quelle mesure ces espaces de pratique peuvent constituer « *des arènes de socialisation* » (Waldispuehl, 2019, p. 162), et, d'autre part, la façon dont la non-mixité peut être considérée comme un outil de lutte par les personnes opprimées (Pavlenko, 2021), et leur permettre de se réapproprier la pratique. Comme le montre Félix Pavlenko (2021), la non-mixité a d'abord été imposée par les institutions sportives, dans une logique de division binaire du sport, mais elle est aussi investie et réutilisée par les groupes opprimés souhaitant se développer de manière autonome. Ce chapitre vise à questionner les cultures alternatives au football, d'une part, en s'intéressant aux autres pratiques balles au pied au sens de Vincent Gaubert, c'est-à-dire au futsal, au football *indoor*, et au *beach soccer* (pas étudié dans ce chapitre), et d'autre part, aux modalités d'organisation du football, ou de ses pratiques alternatives. Cette réflexion nous permet alors d'analyser si ces cultures alternatives peuvent permettre aux joueuses de subvertir à l'ordre du genre.

1. Mettre en place ses propres espaces de pratiques au sein des institutions

Pour pallier les difficultés d'accès, de traitement et de reconnaissance rencontrées (cf. chapitre 8), de nombreuses joueuses ont été amenées à créer leur propre équipe. Nous avons distingué deux types d'espaces au sein desquelles ces équipes sont créées : le club pour la France, et, la ligue pour le Québec. Nous allons désormais nous concentrer sur d'autres espaces de pratiques créés par les joueuses, toujours au sein d'institution, mais qui sortent de la pratique ordinaire du football à 11 contre 11, ou 8 contre 8, sur des terrains dehors, en herbe (Gaubert, 2016b).

1.1. Le développement d'une pratique annexe : l'exemple du futsal

Dans le contexte français, plusieurs joueuses ont cité la pratique du futsal comme une pratique annexe à leur engagement au sein d'un club associé à la FFF. Ces engagements nous ont amenés à nous questionner sur le rôle de cette seconde pratique : est-ce un plus ou un moyen de contourner l'ordre de genre et les conditions matérielles de pratique qui le régissent ? L'organisation de cette pratique a été relevée au sein de deux espaces différents, l'espace scolaire ou universitaire, et l'espace fédéral, au sein de clubs. La pratique du futsal a été étudiée par Vincent Gaubert (2015, 2016b, 2017a), il l'a défini alors comme une :

« version particulière du jeu « balle au pied » [...] mobilisant de nombreuses innovations et [...] [créant] une consommation sportive alternative à l'offre fédéral »
(Gaubert, 2015, p. 37).

En ayant une approche géographique pour étudier la diffusion du futsal dans le nord de la France et particulièrement dans l'agglomération lilloise, Vincent Gaubert (2017a) montre que la présence du futsal dans les mêmes territoires n'empêche pas l'essor du futsal, qui s'apparente à « *« un » foot-ball, plutôt qu'un décalque du football* » (Gaubert, 2017a, p. 7). Il souligne la richesse et la diversité des activités jouées balle au pied, apparues diachroniquement, dans lesquelles il inclut le futsal, le beachsoccer et plus récemment le football *indoor*. Il montre que l'essor de ces pratiques, au cours du 20^{ème} siècle, ne met pas en concurrence le « football postmoderne » : « *ces deux sports — le futsal et le beach soccer — n'étaient pas encore parvenus à renverser l'ordre sportif établi tout au long du XXe siècle, lequel reste dominé par*

le football. À défaut de devenir la culture sportive « balle au pied » de référence à l'échelle internationale, le futsal puis le beach soccer sont venus gonfler l'offre des foot-ball, y compris dans des pays où ils étaient peu prisés, notamment en France » (Gaubert, 2016b, p. 413). Si le futsal n'est pas la pratique la plus favorisée concernant les accès aux salles et aux créneaux, elle tend à se développer, et est investie par les femmes.

1.1.1. Développer une pratique alternative scolaire

En France, à l'inverse de ce que nous avons pu étudier concernant les engagements dans une pratique fédérale et compétitive du football, le futsal a été développé par plusieurs joueuses, qui ont créé leurs équipes, aussi bien dans le secondaire que dans l'universitaire. Il a été présenté par les joueuses comme une pratique annexe à leur engagement footballistique, amenant de nouveaux challenges et une manière différente de jouer.

« A. : Alors, le futsal c'est les mêmes filles du foot mais on a créé l'équipe, c'était au collège, on a commencé à créer une équipe féminine au collège, parce qu'il y avait une professeure de sport, qui au début, enfin était intéressée par ça, elle entraînait des garçons. Et nous on est allées la voir, en lui disant, "écoutez madame, nous on a une équipe féminine, si ça vous tente, on crée notre équipe féminine et on fait, enfin on veut juste jouer". Et elle du coup en voyant notre équipe elle nous a inscrite aux sélections, et comme ça du coup plusieurs années on a fait départemental, régional et national. »
[...]

C.R. : Et c'est venu de votre initiative en fait

A. : Ouais, parce qu'on avait déjà une équipe qui était formée, et elle de son côté elle avait envie. [...] Et du coup, elle proposait dans notre collège de faire en AS, en association sportive, et voilà, comment c'est venu. A la base c'était mixte, et au final on a fini avec l'équipe féminine. » (Entretien avec Anja, France)

Anja justifie cet engagement annexe par l'envie de pratiquer le football autrement, avec les joueuses de son équipe, mais aussi par l'envie d'avoir des espaces à elles : en créant elles-mêmes leur équipe, Anja et ses coéquipières sortent du cadre fédéral et se dérobent ainsi de certaines obligations (jouer avec d'autres coéquipières, écouter le coach choisi par le club, jouer aux postes décidés par le staff), elles trouvent une certaine forme de liberté à créer leur équipe. La création de cette équipe s'est également inscrite dans une volonté compétitive. Anja et ses

camarades jouent à un bon niveau dans leur club, elles ont envie d'avoir une pratique similaire à travers le futsal. C'est également ce qu'a connu Pauline dans le cadre universitaire :

« P. : Et je la croise, et elle me dit "mais toi tu joues au foot et tout parce que nous on monte une équipe de futsal, et on recherche des gens qui jouent au foot et tout". [...] Après, techniquement je n'ai jamais été ouf et le futsal c'est très technique, du coup ça se passe bien, le coach est content, et il commence à dire "on cherche une gardienne", comme je ne sais plus courir, je vais rester au gardien. Et en fait j'ai kiffé. J'étais au gardien, ça s'est super bien passé. En fin de L2 on passe les éliminations pour la Coupe de France » (Entretien avec Pauline, France)

Engagée en deuxième division dans le club de la ville où elle étudie, Pauline peine à avoir du temps de jeu en club, et voit dans la pratique du futsal une manière de rejouer, bien que ça ne soit pas à son poste, et surtout de prendre du plaisir après de nombreuses blessures. Elle investit ce nouvel espace, dans une nouvelle institution, comble un manque, et développe un nouveau type de pratique. Après avoir joué deux années consécutives, et galvanisée par celles-ci, Pauline décide de créer une équipe dans une autre institution fédérale et non plus scolaire :

P. : « Et donc ils [*les membres d'un club de futsal de la ville*] organisent une équipe féminine, alors il n'y a pas de championnats, il n'y a pas d'équipes féminines dans la région, mais ils veulent organiser une équipe féminine qu'on ait un gymnase pour qu'on puisse s'entraîner, un staff, un bon coach, des ballons, du matériel... Tu vois, là c'est la différence avec les clubs publicitaires, eux il n'y a pas de pub pour nous mais par contre ils sont là à nous soutenir. Et le fait d'avoir fait aussi le tournoi de futsal, ça a fait connaître le futsal, du coup plus de filles viennent. [...] Et on a des propositions du coup pour jouer genre en région parisienne, des tournois, dans le nord

C.R. : Avec la fac ou l'équipe ?

P. : Avec l'équipe, et avec la fac on va dans d'autres villes, on fait des matchs amicaux dans d'autres villes. On va à Avignon, on va, pour nous Avignon c'est loin, on fait des déplacements, Toulouse, enfin voilà... » (Entretien avec Pauline, France)

Dans cet autre espace, Pauline a découvert ou redécouvert, des sensations de pratique et de jeu qu'elle n'avait plus et a côtoyé un niveau national à travers la Coupe de France universitaire. Elle s'est passionnée pour une pratique qui diffère légèrement de celle du football, mais surtout,

qui s'effectue dans un autre cadre, où les contraintes ne sont pas les mêmes pour elle (poste moins coûteux en énergie, moins de présence aux entraînements, complexe sportif sur place) et où elle sent une reconnaissance personnelle plus forte. Elle souligne alors l'engagement des membres, en les valorisant comparativement à ceux qu'elle appelle des « clubs publicitaires » : elle m'explique que certains clubs de football se disent inclusifs et dévoués au développement de la pratique du football par les femmes, mais qui, dans les faits, sont peu investis et aidants. L'exemple de Pauline corrobore les propos de Vincent Gaubert (2016b) qui montre que pour se pérenniser, les clubs de futsal ont tout intérêt à développer la pratique des femmes, et des jeunes, même si cela nécessite la création de nouveaux créneaux. Elle vient alors rechercher ici une pratique qu'elle ne trouve pas dans le cadre du football institutionnel sur herbe.

1.1.2. Une pratique compétitive dans des clubs

Plusieurs joueuses ayant joué à haut-niveau (en première ou deuxième division) ont investi la pratique du futsal, davantage en fin de carrière, pour se retrouver dans une pratique différente et alternative de celle du football, mais qui reste compétitive.

« A. : Quand j'ai fini à Paris, je suis revenue à Lyon, je voulais plus jouer au foot à 11, et puis je n'y voyais pas d'intérêt de rejouer dans un niveau moins... Donc j'ai créé la section futsal avec des amies avec qui j'avais joué un peu aussi au foot. Pendant 2 ans, après ça s'est essoufflé parce que, parce que la dynamique du futsal en France elle est, et en plus du futsal féminin, elle n'est pas lancée, et en plus il faut avoir des créneaux de gymnase, etc., mais en tout cas c'était une top expérience, j'en ai bien profité pendant 2 ans, mais, ça s'est essoufflé, et il y a beaucoup de contraintes matérielles, sur cette activité-là, et pas de compétitions donc... Donc un engagement difficile des joueuses... »
(Entretien avec Aurélie, France)

Ancienne joueuse internationale, Aurélie a côtoyé le plus haut niveau pendant sa carrière. Suite à sa retraite sportive, elle trouve dans le futsal le moyen de garder une pratique compétitive. En créant elle-même son équipe avec des amies, elle assure le fait de jouer dans une ambiance qui lui convient, et avec des personnes évoluant à un niveau similaire au sien. Toutefois, elle souligne les difficultés de pratique du futsal (Gaubert, 2016b). Comme le montre Vincent Gaubert (2016), il n'est pas toujours aisé d'avoir des créneaux pour jouer, le futsal est en concurrence avec d'autres sports d'intérieur (le basket, le volley, le badminton...). L'auteur

souligne que 10% des équipes en France, et 16% en île de France, doivent jouer dans un gymnase qui ne se situe pas dans la ville du club, du fait du manque d'infrastructures. A l'instar des développements présentés dans le chapitre 8, les joueuses rencontrent en plus la difficulté de ne pas être prioritaires par rapport aux joueurs. Ainsi, si Aurélie a, tout au long de sa carrière, rencontré des difficultés matérielles, celles rencontrées au futsal sont vécues différemment. En étant à l'initiative de la pratique, elle est, en tant que représentante de l'équipe, directement confrontée à ces difficultés, qu'elle doit alors gérer elle-même.

« I. : C'est une ancienne pro, Athéna, et donc des anciennes, qui étaient bien plus grandes, parce qu'elles étaient plutôt, elles avaient joué avec ma sœur à l'époque, elles ont décidé de monter une équipe de futsal. C'était plus pour du loisir et le foot leur manquait, et du coup on a monté une équipe à Lyon. D'ailleurs c'était la seule et l'unique à Lyon. Tu avais les garçons qui jouaient à très bon niveau d'ailleurs, et nous on avait monté notre section féminine » (Entretien avec Inès, France)

Nous faisons le constat que dans la création de ces équipes de futsal, deux éléments rentrent en jeu. Premièrement, ces espaces naissent de la volonté des joueuses de se retrouver ensemble, c'est souvent un groupe d'amies, qui jouent ensemble, ou pas, dans un club affilié à la FFF, qui souhaite évoluer dans un autre espace à travers une pratique alternative. Deuxièmement, cette pratique doit rester compétitive et permettre aux joueuses de s'épanouir sportivement, tout en sortant des cadres habituels connus. En revanche, à travers ces espaces de pratique, elles font face à des difficultés matérielles différentes de celles dans le football : elles ont des difficultés à trouver des créneaux de pratique, et, surtout, il n'existe pas de compétitions, de championnats avec des rencontres hebdomadaires (Gaubert, 2016b). Ainsi, le caractère compétitif tend peu à peu à disparaître si l'équipe ne peut pas se confronter à d'autres adversaires.

Les joueuses québécoises semblent avoir trouvé des solutions pour pallier les difficultés d'accès aux créneaux de jeu. Toutefois, ces solutions ne semblent pas intégrer le côté compétitif recherché dans les situations décrites par les joueuses françaises.

1.1.3. Un fustal non institutionnalisé et non-compétitif

La particularité du système sportif québécois ainsi que les différences climatiques entre les saisons amènent les joueuses à devoir jouer au sein d'espaces différents au cours de l'année. L'été, les parcs et les cours d'écoles sont pris d'assaut par les différentes équipes, toutefois, trouver des endroits où pratiquer l'hiver n'est pas aussi simple :

« C. : En fait l'été où je suis arrivée on jouait les mercredis, puis ça a vraiment pogné cet été là! Apparemment il y a des étés ça pognait moins bien, d'autres ça pognait bien. Cet été là ça a vraiment pogné, on était une belle gang, tous les mercredis on allait prendre des bières, on avait du fun, on se voyait même à côté, on faisait des barbecues et tout. Puis quand l'école a repris et qu'on ne pouvait plus y aller, on se disait "c'est plate d'attendre l'été prochain, il n'y a pas moyen de trouver un gymnase ou quoi", et c'est une des filles qui jouait avec nous, qui nous a dit "il y a tel gymnase, il y a des filles qui organisent ça un mardi, mais elles sont déjà beaucoup, mais je pense qu'on pourrait peut-être louer un jeudi". Et c'est Marie-Eve, qui est quand même un peu leader dans tout ce qui est organisation, qui avait déjà le groupe Facebook soccertime, et qui a comme pris sur elle, d'organiser tout ça, elle a appelé le gymnase, savoir comment ça se passait, déterminer un prix... Puis comme de, faire des sondages après savoir qui participe, puis de dire "la saison ça va coûter tel prix"

[...]

C.R. : Et c'était une association ou juste elle a pris sur elle et elle a géré ?

C. : Non, c'était juste elle qui organisait » (Entretien avec Cindy, France puis Québec)

Cindy (portrait 15) précise que la saison coûtait environ 45\$, pour une quinzaine de séances, une tous les jeudis, et qu'il était également possible de payer à la séance, c'est-à-dire payer 6\$ à chaque fois qu'une joueuse souhaitait venir. Cette organisation repose sur une personne qui doit tout gérer : de la location à l'organisation de la pratique.

Portrait 15 : s'expatrier pour oser s'engager

Cindy est née en 1990, en France dans une famille sportive puisque ses parents ont toujours fait beaucoup de ski alpin. Dès l'âge de 7/8 ans, et notamment après la Coupe du Monde 1998, elle est attirée par la pratique du football : ses copains jouent dans la cour de récréation et elle a suivi la compétition avec beaucoup d'attention. Toutefois, la

pratique du football n'est pas encouragée par ses parents, auxquelles elle n'ose pas demander frontalement de s'inscrire. Elle pratique ainsi pendant toute son enfance et toute son adolescence le judo. Si elle faisait, de temps en temps, un foot le dimanche après-midi avec quelques copains, cette pratique n'a jamais été régulière. C'est à la sortie du lycée, et après avoir fini sa classe préparatoire, que Cindy découvre le football à l'université « *d'un point de vue associatif il y avait du rugby, il y avait du soccer, il y avait tout ce que tu voulais! Donc là j'ai fait partie de l'équipe de soccer, pendant 4 ans* ». Pendant 4 ans, Cindy est familiarisée avec le ballon rond, elle s'entraîne une fois par semaine et fait des matchs de temps en temps : si cette pratique lui a plu et lui a permis de jouer au football dans un cadre institutionnel, ce n'est pourtant pas un engagement fédéral avec des compétitions au sein d'un championnat. Ce versant de la pratique, Cindy le découvre outre-Atlantique. Après avoir fini son école et réalisé un stage de fin d'études à Laval, Cindy décide de chercher du travail au Québec. En 2015, elle s'installe à Montréal, et dans la foulée, elle commence à pratiquer le football dans des ligues de garage. Au fur et à mesure, elle pratique de plus en plus régulièrement et en vient à participer à des ligues compétitives l'été en 11 contre 11, et s'engage pleinement dans sa pratique. Depuis 7 ans, elle joue chaque saison et compte continuer à développer sa pratique, aussi bien dans des ligues récréatives que compétitives.

Encadré 15 : Portrait 15, Cindy, France puis Québec

Cindy a d'abord commencé à jouer avec une équipe informelle, auto-organisée qui cherchait un gymnase pour pratiquer l'hiver, puis, au fil de ses rencontres avec les autres joueuses, elle s'est investie dans une pratique plus formelle, dans des ligues. Le cheminement observé est donc inverse à celui de la France, où les joueuses, plutôt en fin de carrière, cherchent une pratique alternative, plus loisir tout en permettant des compétitions, pour jouer. Cindy ne parle pas de compétition et de niveau. A plusieurs reprises, elle qualifie cette équipe de « *chill* », et me dit que tout le monde est la bienvenue, indépendamment du niveau. C'est un autre fonctionnement, qui diffère des exemples français où les joueuses sont chevronnées, ayant connu un assez haut-niveau. Mais, dans les deux cas, les joueuses ont recours à une pratique alternative en s'organisant entre-elles afin de pratiquer en non-mixité, et même souvent entre paires.

L'étude du rapport des joueuses à la pratique du futsal nous permet de relever des différences entre la France et le Québec qui illustrent ce que nous avons pu étudier au cours de ce travail. En France et au Québec, cet engagement nécessite que les joueuses s'organisent entre-elles, créent leur espace de pratique, trouve des créneaux horaires, qu'elles soient celles qui créent et organisent l'équipe au sein de laquelle elles vont évoluer. Si au Québec cela est commun et se retrouve aussi dans les pratiques en 11 contre 11 au sein des ligues de garages, c'est inhabituel et nouveau pour les joueuses en France. Ces façons d'agir pourraient être rapprochées de la culture de l'entrepreneuriat, très présente au Québec puisque « *l'entrepreneuriat fait désormais partie des intentions éducatives du système scolaire québécois* » (Pelletier, 2007, p. 7), facilitée dans un système *bottom up* (Black, 2017), comparativement à la France où ce genre d'initiatives est peu commun dans un système descendant où tout est organisé par des institutions.

D'autres alternatives existent au futsal. Nous les avons surtout observées au Québec, bien que cela existe aussi en France, il s'agit de la pratique en « pick-up » qui revient à pratiquer de manière sporadique en réservant une place pour jouer dans un centre de football *indoor*, aussi bien seule qu'en groupe.

1.2. Le pick-up : « Tropic de Poutine » au Québec

« Tropic de Poutine » est l'œuvre d'un Montréalais, Syd, que j'ai eu l'occasion de rencontrer sur le bord des terrains. L'objet de son entreprise est double. D'une part, il vend des vêtements et d'autre part, il promeut le développement de la pratique du football pour les femmes. Il a créé des sessions de « *soccerhill* ». A travers ce concept, il invite les joueuses qui le souhaitent à avoir une pratique décontractée dans un espace de football *indoor*, sur le modèle du « *pickup* ». Une joueuse peut s'inscrire à la saison, payer une cotisation pour une période donnée et avoir accès à l'heure de pratique prévue tous les jeudis ou payer, le jour même, 20\$ pour avoir accès à la séance, sans aucun engagement. A travers cette session, les joueuses s'affrontent en 5 contre 5 sur un terrain *indoor* synthétique¹¹⁶. Avant elles et après elles, se sont généralement des hommes qui s'affrontent. Cette pratique alternative, en non-mixité, est à l'origine de deux

¹¹⁶ Le football indoor peut se définir comme : une « *activité physique d'opposition collective [...] commercialisée par une structure de loisirs sportifs via la location d'un terrain dont le coût varie [...]. Le plus communément, il se pratique à 5 contre 5 [...]. C'est sur une surface synthétique artificielle, exclusivement un gazon, que s'exerce le football indoor. Élément fondamental, cette surface de jeu est délimitée par des rambardes ou palissades et non par des lignes de sorties (de balle). Ces murets sont surmontés de filets qui permettent un cloisonnement entier de l'aire de jeu* » (Gaubert, 2015, p. 40)

hommes qui souhaitaient développer la pratique du football par les femmes et promouvoir une pratique récréative. A l'inverse de ce que nous avons observé sur le futsal en France, les joueuses ici ne viennent pas nécessairement dans un cadre compétitif, mais pour jouer entre femmes et passer un moment agréable. A la fin de chaque séance, la ligue « trop de Poutine » offre aux joueuses des boissons afin qu'elles passent un moment ensemble. J'ai eu l'occasion de jouer dans cette ligue lors de mon séjour au Québec :

« La plupart des filles, comme moi sont venues changées. Avant le match on était assises sur des canapés en face le terrain et on attendait sans trop parler. Aucune joueuse n'avait l'air de se connaître, on échangeait des banalités sur ce qu'on avait mangé avant, ce qu'on avait fait aujourd'hui. Puis quand Jennifer et trois amies à elle sont arrivées, les discussions se sont centrées sur elles. Elles parlaient de leur soirée de la veille, puis, Jennifer m'a présentée à ses amies, on a échangé quelques mots. [...]. Vanessa a pris l'initiative de faire les équipes, Syd lui a donné deux jeux de chasubles de couleurs différentes et elle les a distribuées sans connaître le niveau des joueuses, elle a juste répartie les deux gardiennes volontairement dans les deux équipes différentes » (extrait de mon carnet de bord, Gymnase Collège Maisonneuve, Montréal, le 04/11/2021)

Durant toute l'heure de jeu, nous avons géré nos remplacements, nous nous sommes auto-arbitrées, et nous avons fait en sorte que tout le monde joue à un poste qui lui convenait. Cette auto-organisation entre femmes trouve cependant ces limites dans des manifestations paternalistes de Syd, le créateur du concept :

« A la fin, Syd nous a rappelé qu'on avait des pichets de bières offerts, il nous a demandé si on avait bien joué, si tout le monde avait « pris du *fun* », si on était satisfaites de notre séance. Il est très gentil et bienveillant dans ses paroles, mais on sent que c'est lui qui a créé cette ligue et qui en garde le contrôle. [...] Quand on buvait un verre, j'allais en profiter pour parler de mon travail aux filles que je ne connaissais pas. Syd a pris les devants, il a parlé de mon travail à tout le monde, me mettant un peu en porte à faux, j'étais gênée, les filles que je connaissais m'ont un peu charriée » (extrait de mon carnet de bord, Gymnase Collège Maisonneuve, Montréal, le 04/11/2021)

Cette pratique est alternative, dans la mesure où elle sort des cadres habituels et où elle n'est pas compétitive. On ne comptait pas les points, et on était invitées à avoir un comportement

« *chill* ». Dans notre cas, il restait sous l'initiative d'un homme, gentil et bienveillant, mais qui dictait, si ce n'est « surveillait » nos comportements. En voulant m'aider à propos de mon travail, Syd et Freddy, son associé, ont pris des initiatives sans mon consentement. Si l'initiative de créer un temps de pratique exclusivement réservé aux femmes est intéressante, on note qu'elle reste à l'initiative d'un homme cis' qui reproduit, sans doute inconsciemment, des mécanismes de domination où la pratique des femmes reste « sous contrôle » (promouvoir une pratique « *chill* », sans contact, où les joueuses « ont du *fun* »). Si ces éléments sont appréciés par plusieurs joueuses, ils renforcent néanmoins l'idée d'une adaptation de la pratique des femmes (non-compétitive, bienveillante, douce), d'un football édulcoré en somme, qui incarnerait des qualités dites « féminines » (Prudhomme-Poncet, 2003b).

Ces « *cultures sportives « balles au pied* » » (Gaubert, 2016), permettent aux joueuses tant françaises que québécoises, de contourner l'espace institutionnel du football et certaines discriminations qui l'entourent, pour autant elles ne semblent pas permettre aux joueuses de subvertir à l'ordre de genre. Si le futsal n'a jamais été étudié sous le prisme du genre, l'étude de son développement et de son institutionnalisation par Vincent Gaubert (Gaubert, 2016a) montre qu'il est d'une importance moindre en France (pour la FFF dans les bénéfices qu'il génère, concernant le nombre de licencié·es, concernant le nombre de compétitions organisées) par rapport au football. Dans les exemples étudiés, les joueuses investissent cette pratique pour être dans un cadre moins normatif que celui de l'espace du football fédéral compétitif : entre amies (les effectifs étant moins importants, elles peuvent jouer qu'entre paires), avec un niveau qui leur correspond (soit loisir, soit compétitif), et souvent, en ayant une part plus importante dans la gestion de l'effectif (elle crée l'équipe, s'auto-entraîne ou choisissent l'entraîneur·e). Ces trois indicateurs renforcent l'idée que le futsal est une pratique alternative au football postmoderne dominant, il ne semble pas moins être une façon de contourner l'ordre de genre pour les joueuses, qui restent dominées par la classe des hommes dans cette pratique. Au Québec, ni l'étude du futsal ni celle du football indoor ont permis de faire le constat de la création d'espace subversif à l'ordre de genre. En France, le futsal permet une auto-gestion plus importante que dans le cadre du football en club, mais les joueuses au Québec ont déjà ce mode de fonctionnement à travers les ligues de garage. En somme, toutes ces formes de pratiques restent donc institutionnalisées, c'est-à-dire rattachées à une organisation, souvent gérée par des hommes cis' qui s'occupent de la gestion des équipes, des créneaux et des compétitions. Ainsi, si les pratiques alternatives au football ne rende pas nécessairement possible la subversion de

l'ordre de genre, nous pouvons nous intéresser aux modes d'organisation alternatifs du football, en se demandant si cela permet aux joueuses de développer une « conscience de genre » et de s'affranchir non seulement des normes de genre mais surtout des rapports de pouvoir qui structurent le genre (Ottogalli-Mazzacavallo, 2017) :

« si les sports n'ont pas de sexe, ils n'en demeurent pas moins « des oeuvres » humaines influencées par des rapports sociaux entre les sexes » (Ottogalli-Mazzacavallo, 2017, p. 127).

Cet exemple permet d'analyser comment des innovations sociales peuvent permettre aux personnes sexisées¹¹⁷ de se réapproprier un espace du football, hors des institutions.

2. Créer son propre espace : l'exemple des Débuteuses

Les personnes qui composent ce collectif viennent d'horizons différents, ont des niveaux complètement hétérogènes, sont plus ou moins militant·es et engagé·es, veulent plus ou moins s'investir dans la vie du groupe, mais tous/tes jouent ensemble, tous les mardis soirs et amènent un vent de fraîcheur et de couleur sur la pleine des jeux de Gerland.

Cette sous-partie, basée sur trois années de participation observante (Soulé, 2007) et quelques entretiens avec des joueuses de ce collectif, a pour objectif de présenter une autre organisation de la pratique du football, non fédérée et non compétitive, pour réfléchir à la manière dont il est possible de contourner et inverser les rapports de pouvoir qui régissent les sports. En sortant du cadre fédéral, en s'auto-organisant, est-ce que les Débuteuses reproduisent les rapports de pouvoir ou est-ce que cette équipe les subvertit ? A quels objectifs et besoins répond la création de cet espace ? Est-ce que l'espace de football proposé est réellement un espace de pratique « safe » (Drivet, 2021) ? Est-ce que les personnes sexisées qui y participent se réapproprient cet espace de pratique et en font un territoire rassurant ?

2.1. Créer et pérenniser une équipe hors institution et hors genre ?

L'enjeu ici est de présenter la façon dont s'est construit le collectif des Débuteuses, et la manière dont il fonctionne aujourd'hui, hors du cadre commun des fédérations sportives.

¹¹⁷ A travers l'usage de « personnes sexisées » nous englobons toutes les personnes qui ne se définissent pas comme homme cis', « *le cis-mec est l'antonyme de la personne « sexisée »* » (Jablonka, 2021, p. 120)

2.1.1. Genèse de la création d'un espace dit « safe »

L'équipe des Débuteuses, inspirée de celle des Dégommeuses¹¹⁸, a été créée par un groupe copines qui jouaient ensemble à l'Université Lyon 2. Militantes et admiratives des Dégommeuses, elles ont, elles aussi, voulu avoir leur espace de pratique en non mixité choisie, c'est-à-dire sans homme cis'. Après avoir écrit les statuts de l'association, les fondatrices se sont lancées dans la quête d'un terrain. Très prisés dans l'agglomération lyonnaise, nombreuses sont les associations sportives voulant obtenir un créneau de pratique. La mairie du 7^{ème}, arrondissement, où la plupart des membres fondatrices vivaient, a apporté la solution : un vieux terrain en gore en attente de travaux sur la plaine des jeux de Gerland. L'accès est ouvert à l'équipe tous les mardis de 18h à 19h45. Au début, les joueuses étaient 6/7 à courir sur ce rectangle boueux et terreux. Elles avaient récupéré quelques ballons, des chasubles de couleurs différentes, 2/3 coupelles, et elles se sont lancées... Statutairement, les Débuteuses existent donc depuis l'automne 2018.

« L. : Je likais les Dégommeuses et truc comme ça, donc j'ai connu les Débuteuses sur Facebook, et je trouvais ça super intéressant parce que moi j'avais envie de faire du militantisme, genre pour les questions d'homophobie, LGBTIQI et tout, et j'avais aussi envie de faire du sport. Et donc moi j'avais trouvé ça, et je cherchais un truc qui se monte un peu comme ça à Lyon, et, à un moment c'est les Dégommeuses qui ont partagé ça, qui ont partagé la page des Débuteuses. Et donc, à partir de ce moment-là, c'était quand les Débuteuses se sont créées, peut-être deux mois après. Elles se sont créées en septembre, 2000.... 19. C'est ça je crois ?

C.R. : Non c'est 2018

L. : 2018. Et bah j'ai dû les contacter en décembre, tu vois. Et, dès que j'ai vu ça, ouais j'ai commencé à m'entraîner avec elles, ouais un truc genre décembre/janvier, et au début on était 7/8... Il y avait toute la clique de Justine, Lola, Léana, etc., et après on a commencé à augmenter... Enfin après tu connais l'histoire des Débuteuses (rires)

C.R. : (rires), oui et du coup

L. : Et du coup ouais j'allais aux Débuteuses aussi pour le côté militant quoi

¹¹⁸ L'équipe des dégommeuses, créée en 2010, se définit comme « une équipe de foot majoritairement composée de lesbiennes et de personnes trans qui a pour objectif de lutter contre les discriminations dans le sport et par le sport » (<http://lesdegommeuses.org/>, consulté le 15 août 2022).

C.R. : Ouais, c'était à la fois retrouver les terrains mais aussi parce qu'il y avait cet axe militant.

L. : C'est ça. » (Entretien avec Léa, France)

Léa (portrait 16), qui avait arrêté sa pratique fédérale depuis quelques années, ne fait pas partie du « groupe fondateur », mais est une des premières à rejoindre l'équipe dès sa création. Elle représente bien le profil des premières pratiquantes : ancienne joueuse, militante engagée, qui a conscientisé le sexisme à l'oeuvre dans le football et qui veut désormais pratiquer autrement.

Léa : pratiquer et militer

Léa est née en 1997 et a commencé sa pratique du football en club à 15 ans. Tout au long de son enfance, elle joue de manière informelle avec son frère jumeau et pratique en club d'autres activités : l'aïkido, le judo, et surtout le handball. Alors qu'elle a toujours apprécié jouer au football, elle n'a jamais demandé à s'inscrire en club, notamment parce qu'aucune fille dans son entourage ne faisait du football en club. Le déclic est arrivé au début du lycée quand une amie à elle a décidé de créer une section pour les filles au sein du club où son père est dirigeant. Elle propose donc à Léa de se joindre au projet. Malgré les conditions précaires allouées à son équipe, Léa s'épanouit 4 ans au sein de cette équipe. Néanmoins, après les difficultés rencontrées pour allier sa pratique et ses études (un double diplôme en droit et en philosophie), Léa arrête temporairement sa pratique du football. Elle la reprend très vite, deux années plus tard, en intégrant le collectif des Débuteuses : cette équipe lui permet d'allier féminisme et football, elle découvre un espace *safe* où les problématiques rencontrées durant l'adolescence ne se posent plus. Malgré la pandémie, Léa fait le choix de se ré-engager au sein d'un club affilié à la FFF. Après avoir retrouvé le plaisir de jouer au football, elle veut désormais retrouver un aspect plus compétitif, progresser grâce à des entraînements réguliers et faire des matchs chaque week-end. Léa cumule donc désormais ces deux espaces de pratique au sein desquels elle ne vient pas avec les mêmes envies ni les mêmes objectifs.

Encadré 16 : Portrait 16, Léa, France

Comme un sas de rééducation, Léa a pu reprendre confiance au sein des Débuteuses avant de pouvoir se ré-inscrire dans un club fédéral. Cette trajectoire illustre les objectifs initiaux de

l'association : proposer un espace *safe* de pratique (Drivet, 2021) qui essaye de ne pas reproduire les rapports de domination, où tout le monde se sent à l'aise et libre de jouer et où chacun·e évolue avec son niveau. Malgré sa reprise en milieu fédéral, Léa a conservé sa pratique chez les Débuteuses : tous les mardis, elle ne va pas s'entraîner avec son club mais avec les Débuteuses, car comme elle le dit, l'axe militant ne se retrouve pas dans une équipe fédérale. Ces deux espaces de pratique sont donc complémentaires pour elle, l'un apporte un aspect militant, l'autre un aspect technique et compétitif.

Après un premier hiver où le taux de participation hebdomadaire n'était pas très élevé, le printemps 2019, à l'approche de la Coupe du Monde, a permis à l'association de se développer. Après quelques actions de communication et les premières participations à des événements engagés¹¹⁹, l'effectif s'est développé, avec des joueuses de divers horizons : l'association « de meufs » est devenue une association sans « mec cis' », le public, largement étudiant, s'est élargi à des travailleur·ses, ou des personnes sans activité professionnelle, les ancien·nes joueur·ses ont été rejoint·es par des néo-pratiquant·es, n'ayant jamais pu, ou osé, jouer. Si d'autres joueur·ses avec un profil similaire à celui de Léa ont intégré l'équipe, au fur et à mesure, le groupe s'est diversifié. Fort de son hétérogénéité, ce collectif a participé à de plus en plus d'actions militantes et d'événements, jusqu'au début de la pandémie de la Covid-19, où, comme beaucoup de collectifs sportifs, celui des Débuteuses a été mis à mal par les différents confinements et mesures sanitaires. Depuis septembre 2021, la pratique a repris normalement, à raison d'un entraînement par semaine où au moins 20 personnes sont présentes, et l'association recommence à être active sur le plan militant, en participant à des tournois engagés, en affichant son soutien à des organisations militantes sur les réseaux sociaux et en organisant des événements afin de promouvoir la pratique des personnes sexisées dans le football.

2.1.2. Fonctionnement du collectif

Généralement les nouveau/elles joueur·ses contactent une administratrice sur les réseaux sociaux, en demandant s'il est possible de venir jouer. Si la pratique plaît à la personne, celle-ci est ajoutée sur la conversation Messenger du groupe, où les principales informations sont échangées. Il n'y a aucun engagement à avoir, les seules conditions à remplir sont de ne pas

¹¹⁹ Des événements organisés par des associations militantes ou/et s'affichant comme militants (pour la lutte contre les LGBTphobies dans les sports, contre le racisme, etc.)

être un homme cis', et, d'avoir un comportement respectueux, qui ne discrimine personne. Ce fonctionnement sera discuté dans la troisième partie de ce chapitre, où nous en étudierons les limites du dispositif.

Du point de vue footballistique, le groupe s'entraîne tous les mardis soirs à la plaine des jeux de Gerland. Il dispose d'un peu de matériel, un sac avec des ballons, des chasubles et quelques coupelles, tout ce matériel a été récupéré ou donné. Il n'y a pas d'inscriptions mises en place par l'association pour rejoindre le groupe, tout le monde peut venir et gratuitement. L'absence d'achat du matériel est une volonté militante : ne pas acheter de matériel neuf, souvent produit dans des conditions peu éthiques, mais récupérer auprès des clubs leur vieux matériel dont le collectif estime pouvoir encore se servir.

Sur les réseaux sociaux les Débuteuses sont présentes sur Facebook, Instagram et Twitter. Sur ces pages, l'association relaie ses positions engagées sur différents aspects sociétaux (politiques, écologiques, culturels), bien au-delà du sport. Cependant, la plus grosse activité militante des joueuses de l'association s'effectue dans la rue, lors de manifestations, ou à travers la participation et l'organisation à des événements militants¹²⁰.

Être militant·e n'est pas une condition *sine qua non* pour intégrer le collectif, mais la plupart se définit comme tel et prend part aux actions militantes de l'association. C'est donc dans sa façon de fonctionner que l'équipe est militante, organisée sur la base d'un modèle non-hiérarchique (si une personne est nommée présidente pour les statuts, le mode de fonctionnement est collégial), régit par des « *règles de vie collectives égalitaires et anti-autoritaires* » (Fillieule, 2009, p. 43). Effectivement, si chacun·e vient quand iel peut et veut, il est seulement exigé que le comportement de chacun·e respecte les règles de l'espace *safe* mis en place. Peu importe le degré d'investissement de chacun·e dans la vie militante et indépendamment du niveau de pratique, en tout, une bonne cinquantaine de personnes se côtoient chez les Débuteuses (bien que tout le monde ne soit pas présent·es en même temps). L'objectif de cette partie n'est pas de faire une typologie des ·es pratiquant·es, ou d'analyser les raisons d'engagement de chaque joueur/ses, mais de rendre compte de la manière dont ce collectif s'est réapproprié l'espace du

¹²⁰ Les joueur/ses peuvent se retrouver et s'organiser lors de différents types de manifestations afin de se joindre aux cortèges féministes ou/et antifascistes. Par exemple, lors de la dernière pride à Lyon (en juin 2022), plusieurs joueur/ses étaient dans le cortège lesbien et ont œuvré à la création de pancartes et de slogans pour animer ce cortège.

football, fortement investi par les hommes cis', et la façon dont le football et espace non-mixte peuvent s'articuler comme outil de lutte (Pavlenko, 2021).

A l'instar de l'exemple de Léa (sous-partie précédente), et de la façon dont les membres des Débuteuses se définissent, cette sous-partie qui présente l'association nous permet de réfléchir au concept de militantisme. Est-ce qu'une association qui se dit militante peut subvertir l'ordre de genre en organisant sa pratique ? Olivier Fillieule (2009) souligne que l'émergence de mouvement sociaux naît du système genré, dans lequel l'espace du football est ancré, et qui « *génère des frustrations et des opportunités de mobilisation spécifiques selon les positions de genre occupées par les uns ou les autres* » (Fillieule, 2009, p. 32). Les observations menées dans ce collectif, et les conversations formelles qu'elles ont engendrées, rejoignent ce que décrit ici Olivier Fillieule, et permettent d'affirmer que la volonté initiale des créatrices de l'équipe est née d'une volonté de contester l'organisation du football en vigueur, de le penser et de l'organiser autrement. C'est donc en ce sens que les Débuteuses sont une organisation militante qui utilise le football comme moyen de lutte. Cette équipe semble alors se retrouver dans ce qu'Olivier Fillieule décrit :

« l'organisation peut à la fois être pensée comme un moyen de mobiliser pour l'action (on parle alors de ressource organisationnelle) et comme le produit de l'action collective, et que sa forme autant que sa puissance dépendent des ressources des agents qui s'attachent à la construire, lesquelles sont inégales » (Fillieule, 2009, p. 41)

Effectivement, l'équipe permet de mobiliser des joueur/ses car iels ont envie de jouer au football en non-mixité mais iels n'ont pas nécessairement un capital militant. Iels intègrent donc une association qui promeut une vision militante de la pratique, et qui met en place des actions militantes, au sein desquelles les joueur/ses s'engagent. C'est donc dans la façon dont s'est créée cette équipe et dans sa manière de fonctionner qu'il est possible de la définir comme militante.

2.2. Politiser sa pratique : le football comme outil de lutte et de réappropriation des corps et des espaces

Décrire différents événements auxquels j'ai participé avec les Débuteuses va permettre de caractériser l'agir militant qui se développe au sein de l'association. J'entends ainsi questionner la posture politique des joueur/ses et analyser les Débuteuses comme un « public

contestataire » (Phillips et al., 2013), en m’ancrant dans l’idée que « *travailler sur des publics contestataires, créateurs des nouveaux espaces du féminisme, permet de théoriser le public comme domaine dynamique de pouvoir* » (Giraud, 2014, p. 266). Pour ce faire, je vais décrire et analyser trois cas. Le premier est le fait de rencontrer d’autres collectifs militants dans l’espace du football, le second est celui d’organiser des tournois militants, et le troisième est le fait de militer dans des espaces clos. Ces trois cas sont considérés comme des événements militants dans la mesure où, sous le prisme du travail militant (Fillieule, 2009), ils remodelent les rapports sociaux de sexe à travers l’organisation en non-mixité des joueur/ses.

2.2.1. « *Le plus beau des buts c’est une passe* » : à la rencontre d’autres collectifs militants

« *Le plus beau des buts c’est une passe* », ce slogan c’est celui de *Football du Peuple* à Montpellier¹²¹, le premier collectif que nous avons rencontré. C’est aussi la phrase mise en scène par Eric Cantona, dans le film *Looking for Eric*, où l’ancien joueur explique que l’action qui l’a rendu le plus fier est celle où il a fait une passe plutôt que de marquer. Les deux collectifs se rejoignent dans l’objectif de donner, d’offrir, de s’entraider et de partager. Aller à la rencontre d’autres collectifs militants, et notamment à travers ce déplacement à Montpellier, illustre les enjeux spatiaux auxquels sont confrontés les équipes militantes décrit par Antoine Le Blanc (2018). Comparant les géographies sportives entre les clubs LGBT et non LGBT, il montre que la mobilité des clubs LGBT est importante, car la rareté des clubs oblige à se déplacer pour organiser des rencontres.

La description faite par Antoine Le Blanc du système sportif LGBT peut s’appliquer à cette expérience militante :

« les fortes interconnaissances entre les personnes, l’effacement des barrières psychologiques au voyage et à la compétition sportive, la stabilité dans le temps des

¹²¹ Afin de présenter le plus justement possible ce collectif, nous avons repris leur présentation disponible sur leur site internet : « Le club a été créé dans le but principal de permettre à qui le souhaite de jouer au foot dans un cadre agréable, hors de toutes violences, qu’elles soient physiques, sexistes, homophobes, ou racistes. Les débutant(e)s sont poussé(e)s à progresser grâce à la bienveillance des plus fort(e)s. [...] Dans la mesure où les buts ne sont pas comptabilisés, le principe de compétition est aussi abandonné. [...] Le Football du Peuple souhaite ainsi déconstruire l’image moderne et négative du football pour montrer que la compétition n’est pas obligatoirement un moteur, et qu’il est possible de lui préférer l’entraide et le plaisir. [...] Des liens forts se sont tissés avec d’autres qui ont permis de rentrer en contact avec des réfugié(e)s afin de leur donner un accès au sport, la possibilité de rencontrer d’autres personnes, de se créer un réseau social, ou encore de pratiquer le Français. Le Football du Peuple est un microcosme de forte mixité sociale, avec des personnes très différentes, par leur nationalité, leur situation financière, ou leur l’âge. », <http://www.footballdupeuple.fr/notre-histoire>, consulté le 15/03/2022.

tournois, la localisation de ces compétitions, tous ces facteurs contribuent à renforcer l'aspect réticulaire du système sportif LGBT, et à le fonder sur la production d'espaces rassurants, à l'échelle de l'entraînement sportif mais aussi à l'échelle de la compétition : des espaces de pratique sportive qui sont à la fois temporaires (quelques heures pour un gymnase, quelques jours pour un tournoi) et stables, réguliers dans le temps (hebdomadaires ou annuels), mais flexibles ; des espaces confortables, partiellement ouverts, et donnant un sentiment de sécurité » (Le Blanc, 2018, p. 76)

A Montpellier, le collectif s'est déplacé suite à une interconnaissance entre une Débutées et un membre de Football du Peuple. Ce déplacement a suscité une forte motivation chez les joueuses du fait d'aller militer sur un autre terrain avec de nouveaux membres. Le collectif s'est auto-organisé pour effectuer le déplacement. Cette expérience a renforcé le collectif. La veille de la rencontre, le groupe, rejoint par des membres de Football du Peuple, a été dans un squat pour faire la fête. Le collectif investit ainsi un autre lieu militant et a entretenu, par la suite des liens grâce aux réseaux sociaux, et ce malgré la distance.

« Après avoir bivouaqué sur la plage le 1^{er} soir, après avoir dormi à 10 dans le studio de Soraya, une amie, le 2^{ème} soir, on a dormi chez Martin le 3^{ème} soir, le gars avec qui on était en lien et qui s'occupe de la gestion de Football du Peuple. On a entassé nos tentes dans son jardin, il a même laissé son lit à une fille qui avait mal au dos à cause de nos campements précédents. » (Extrait de mon carnet de bord, 25/11/2019)

Cette expérience incarne les caractéristiques des territoires rassurants : ensemble, pas organisées, mais pas inquiètes, les Débutées allaient à la rencontre de personnes qui partagent leur vision du football. L'entraînement du dimanche après-midi a été réalisé en commun avec des équipes mixtes. Sur le terrain, les discussions militantes et les échanges de points de vue étaient en pause ; la compétition avait pris le dessus même si les buts n'étaient pas comptabilisés.

De nombreux moments peuvent caractériser le militantisme que représente cette rencontre. Sans prétention à l'exhaustivité, il s'agit de retenir que cette rencontre s'inscrit dans cette logique des territoires rassurants permettant à un public discriminé de se réapproprié un espace public.

2.2.2. Une finale avant l'heure

En juillet 2019, le monde du football a les yeux rivés sur Lyon, capitale du football pratiqué par les femmes (Beaud & Rasera, 2020b), qui accueille la finale de la huitième édition de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA. Celle-ci a lieu le 07 juillet 2019. La veille, les Débuteuses organisait un tournoi militant. Tout sépare ces deux événements aux objectifs et fonctionnements totalement différents, à l'exception de la pratique, en elle-même du football. Mettre en place ce tournoi, à ce moment particulier, à Lyon, était pour le collectif l'occasion de promouvoir sa vision du football en instaurant ses propres règles.

« Quand j'étais derrière la buvette j'ai pris un peu de recul pour observer le spectacle que j'avais sous mes yeux : en contre-bas tous les terrains étaient occupés par des meufs qui s'affrontaient. Il y avait de la compétition mais surtout du respect, tout le monde se donnait à fond, on a eu chaud, mais on a surtout beaucoup rigolé. J'ai vu plein de sourires sur les visages, plein d'échanges entre joueuses, ça parlait anglais, espagnol, allemand, tout le monde échangeait sur ses expériences, parlait football, politique, militantisme... Il y avait des drapeaux LGBT accrochés le long des grillages, les buvettes étaient tenues que par les joueuses des Débuteuses, on servait une bière à prix libre puis on allait jouer notre match, ça a été incroyable de solidarité et d'entre-aide » (extrait de mon carnet de bord, 27/11/2019)

En plus de réunir près d'une soixantaine de joueuses, cette rencontre a été l'occasion de rencontrer les Dégommeuses pour la première fois, et de tisser un lien avec les personnes qui ont inspiré la création de l'association. Alors que les meilleures joueuses performaient à Lyon dans l'un des matchs les plus importants de leur carrière, des dizaines de militant·es foulaient le terrain de l'association pour défendre un football plus inclusif. C'est ainsi que s'exprimait le militantisme au moment et en lieu même de l'événement de la Coupe du Monde. L'objectif de l'association était de se réapproprié l'espace du football, dans lequel elle souhaitait diffuser ses valeurs et sa façon d'envisager le football.

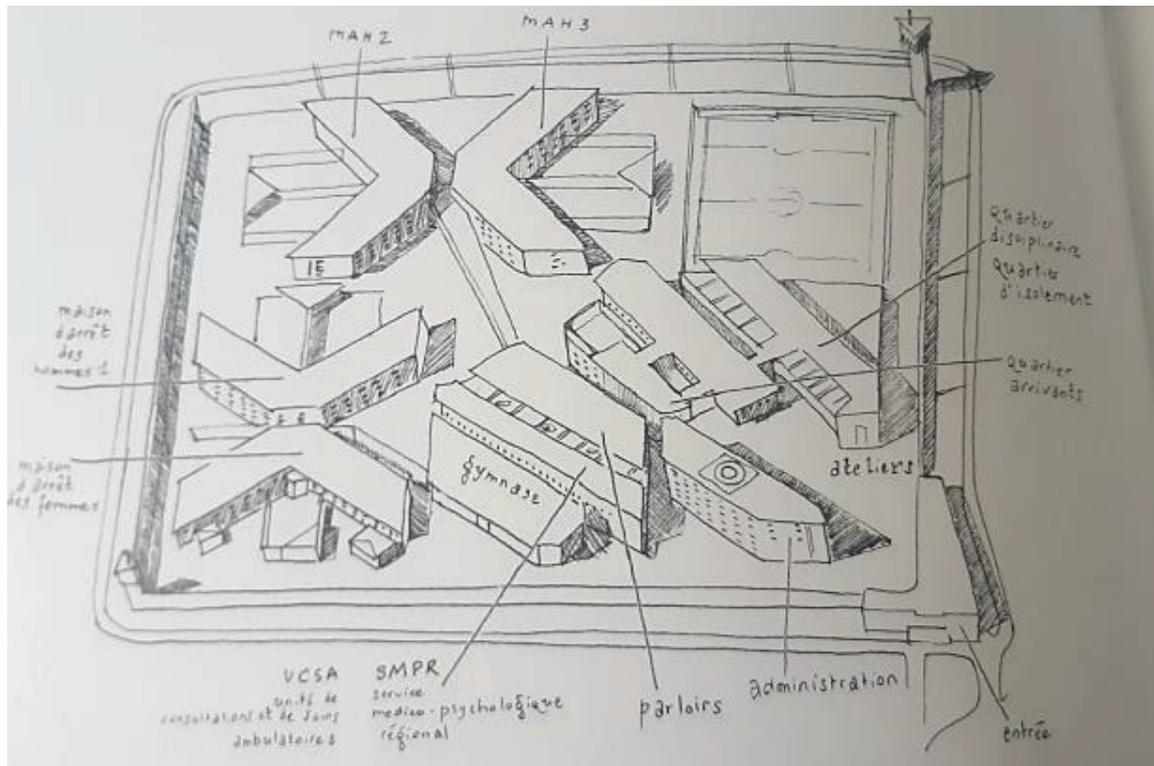
2.2.3. Militer dans des sphères closes

Plusieurs travaux ont été menés sur les femmes en prisons au prisme du genre (Ginsberg, 1992 ; Rostaing, 1997, 2017, 2021), notamment concernant leur sexualité et la place du lesbianisme dans cet espace (Chartrain & Chetcuti, 2009 ; Chetcuti-Osorovitz, 2021a, 2021b), toutefois,

aucun ne concerne le rapport au sport des femmes au sein de cet espace. En se rendant à la maison d'arrêt de Corbas, le temps d'un après-midi, pour jouer avec des femmes détenues, l'objectif du collectif était de témoigner son soutien via le partage de la pratique du football. A l'inverse des deux événements décrits précédemment, l'association ne souhaitait pas se réapproprier un espace, mais accompagner d'autres femmes à investir la pratique du football pour leur montrer dans quelle mesure cette pratique peut aider à se réapproprier son corps et l'espace dans lequel on vit. Corinne Rostaing montre qu'en prison les femmes connaissent un « *contrôle social fort sur les comportements, les corps* » (Rostaing, 2017, p. 11). Par ce contrôle, les femmes détenues sont quelque peu dépossédées (Cassé, 2003) de leurs corps, il était important pour l'association de contribuer à une forme de réappropriation de soi par le football (Chamond et al., 2014). Qui plus est, dans un espace contraint et circonscrit où les mouvements des femmes sont contrôlés en permanence (Rostaing, 2021). A cette occasion, les femmes détenues ont, pour beaucoup, eu accès pour la première fois au terrain extérieur, jusqu'alors exclusivement utilisé par les hommes :

« Quand on est sorties, je discutais avec une détenue des endroits où elles ont accès ou pas, le temps était très couvert, on était en janvier, et elle m'a dit « c'est super lumineux dehors, on ne sort jamais ici ». On était au milieu du petit terrain de foot où elles ne peuvent pas aller d'habitude, c'est un endroit qui est bien plus lumineux que la cour où elles font leur promenade car les bâtiments qui l'entourent sont plus loin. » (Extrait de mon carnet de bord, 30 janvier 2020)

En regardant le plan ci-dessous, nous pouvons voir le terrain qui se situe en haut à droite, à l'opposé de la maison d'arrêt des femmes. Les femmes ont d'habitude plutôt accès au gymnase juste à côté pour pratiquer, mais jamais au terrain de football, alors réservé aux hommes.



Plan de la maison d'arrêt de Lyon-Corbas issu de l'ouvrage Prisons de Lyon, une histoire manifeste (Bolze, 2013).

Réappropriation de leur corps, de l'espace et d'une pratique majoritairement investie par les hommes. Ces derniers d'ailleurs, n'ont pas manqués de les rappeler à l'ordre :

« Tous les gars qui étaient dans les bâtiments autour, se sont mis aux fenêtres pour nous regarder, certains sifflaient, crachaient, nous insultaient, d'autres applaudissaient, ou nous encourageaient. Ceux qui passaient en promenade autour du terrain nous ont jeté des bouteilles remplies d'urine, 2 ou 3 fois. Les filles nous ont dit de ne pas les toucher et les matonnes sont venues les retirer » (Extrait de mon carnet de bord, 30 janvier 2020)

Malgré tout, pendant près d'une heure, les Débuteuses et les détenues se sont mélangés pour jouer ensemble au football, alors que plusieurs d'entre elles, ne font presque aucune activité physique. Elles sont nombreuses à avoir manifesté combien c'était agréable de courir et de se dépenser, mais aussi combien c'était douloureux :

« A l'échauffement, après quelques allers-retours, on a dû faire une pause, les filles étaient déjà super essouffées, plusieurs commençaient même à avoir des douleurs dans les muscles » (Extrait de mon carnet de bord, 30 janvier 2020)

C'est en cela que les femmes se sont réappropriées leur corps : malgré la violence des hommes qui entouraient et regardaient la scène ; malgré les douleurs ressenties, elles ont joué dans cet espace qui habituellement ne les accueille pas, et se sont remobilisées en courant, en frappant dans le ballon et en construisant un jeu en équipe, en somme, en reconstruisant une forme de pouvoir sur leur corps et l'espace qu'elles occupent.

« On a fini le match sur un score nul, on s'est donc départagées aux tirs aux buts. La gardienne de mon équipe, la plus âgée des détenues, a arrêté le dernier tir malgré ses douleurs aux genoux. On a célébré cette victoire comme si on avait gagné la Coupe du Monde » (Extrait de mon carnet de bord, 30 janvier 2020)

Ces trois exemples illustrent la façon dont peut se manifester le militantisme sportif au sein de l'association des Débuteuses où la pratique du football est ainsi utilisée comme outil de lutte féministe intersectionnelle. En effet, en s'ancrant dans la définition de Xavier Dunezat du travail militant, qui désigne « *l'activité spécifique, matérielle et idéale qui consiste à (dé)légitimer et à conserver ou transformer les modalités de la production du vivre en société* » (Dunezat, 2009, p. 245), nous pouvons définir la pratique des Débuteuses comme militante, puisqu'elle vise à penser autrement l'espace du football pour les femmes et les personnes sexisées. En utilisant le football comme outil de lutte, et en s'organisant en non-mixité, les membres des Débuteuses essayent de proposer une autre organisation matérielle du football que celle accessible dans l'espace fédéral. L'organisation en non-mixité semble être ce qui rend politique la lutte des joueur/ses. Marion Charpenel (2016), en étudiant les groupes de parole en non-mixité, montre que cette organisation permet aux femmes de prendre la parole plus facilement, de valoriser leur point de vue subjectif comme source de savoir, et de faire émerger le commun de leurs expériences vécues jusqu'à là isolément, et ainsi, de les politiser : « *l'échange d'expériences jusqu'alors vécues isolément permet de faire groupe, de susciter une solidarité entre les participantes et de politiser la question "femmes"* » (Charpenel, 2016, p. 16). Les Débuteuses tentent alors de reproduire un schéma similaire à travers leur organisation non-mixte, tout en s'engageant dans des événements qui leur permettent de se construire comme sujet autonome. Alban Jacquemart (2020) caractérise la non-mixité comme « un levier d'autonomisation des femmes » qui permet de déterminer leurs luttes et de les rendre collectives. C'est en ce sens que la non-mixité semble être un outil de lutte et une arène de socialisation : les joueur/ses éloigné-es de la pratique fédérale compétitive, qui ne se retrouvent

pas dans ce modèle d'organisation, rendent politique leur pratique en la concevant différemment. Les débuteuses, en organisant des pratiques hebdomadaires et en participant de manière ponctuelle à des événements militants luttent pour pratiquer le football autrement, et essaient de suspendre, « *de manière temporaire et partielle, un certain nombre de rapports de domination* » (Jacquemart, 2020, p. 4). Toutefois, cet « espace rassurant » (Le Blanc, 2018) n'est pas pour autant parfait obligeant constamment les acteur/trices à se réinventer. Dans la sous-partie suivante, nous questionnons les limites et enjeux d'une pratique non institutionnalisée.

3. Sortir de l'espace institutionnel du football : limites et enjeux

Si créer un espace de football hors des institutions est possible, sortir des sentiers battus représente des difficultés matérielles et financières.

Au début du mois de février 2022, lors d'une table ronde organisée par le Cercle Associatif Rhônealpin Gay Omnisport (CARGO), sur les questions de la place des personnes LGBTI+ dans les sports, les Débuteuses sont invitées à participer aux côtés d'expert·es spécialisé·es sur cette thématique¹²². Une question émane du public sur les modalités permettant aux associations, en marge des institutions, de recevoir des financements ou des aides matérielles. L'un des experts mobilise, en guise de réponse, une argumentation historique sur les conditions d'émergence du sport féminin en France sous l'initiative des pionnières comme Alice Milliat en vue de rappeler de l'importance pour un groupe militant à rester hors des institutions et à conserver son autonomie politique. Une autre, élue de la ville de Lyon, encourage la personne du public à à faire des demandes de subventions, soulignant que la ville a une ligne budgétaire dédiée au soutien financier des associations sportives qui promeuvent le développement de la pratique pour les femmes et les personnes sexisées, et qui portent un intérêt aux questions LGTBI+ (le dispositif Trait d'union). Ce qu'oublie de dire cette élue, c'est que le dispositif est très récent (2019) et que par conséquent, toutes les précédentes demandes de subvention étaient restées vaines. Cet épisode fait, d'une certaine façon, écho à des situations vécues par les Débuteuses afin d'être accompagnées financièrement ou/et matériellement pour le développement de l'association. Jusqu'alors les réponses étaient furtives, imprécises ou sans aboutissement. Si le

¹²² En plus des deux membres des Débuteuses, les intervenant·es étaient Raphaël Szymanski, Félix Pavlenko, Noémie Drivet, Philippe Liotard et Antoine Le Blanc.

développement d'une pratique militante, hors des institutions, est encouragé, voir salué, cela est encore difficilement concrétisé par des moyens matériels ou financiers accompagnant la quête d'autonomie de la structure.

« On a réécrit la lettre ensemble, Maëva a l'habitude des requêtes militantes, notre écriture était trop universitaire, trop compliquée à comprendre dans les termes. Elle nous a montré comment avoir des tournures plus fermes, avec plus d'impact, comment faire des phrases courtes mais efficaces » (Extrait de mon carnet de bord, 25/11/2019)

Au moment de solliciter la mairie pour le renouvellement de la mise à disposition du terrain¹²³ sur lequel les Débuteuses évoluent, c'est le réseau militant qui accompagne le groupe sur les modalités d'écriture et les stratégies à mettre en œuvre pour obtenir gain de cause¹²⁴.

Afin de lutter contre la précarité, l'association doit conserver l'accès à un espace de jeu gratuit. De fait, il est nécessaire d'avoir des fonds pour faire tourner l'association (payer l'assurance, les frais de banque, acheter une trousse à pharmacie, etc.). A ce jour, cela est rendu possible par l'investissement de certain·es membres, qui participent à des campagnes de financements ou qui organisent des événements pour récolter des fonds. En revanche, excepté l'accès à un terrain pour s'entraîner qui est rendu possible grâce à la mairie du 7^{ème} arrondissement, aucun moyen matériel ou financier n'est offert par d'autres institutions. En effet, l'association souhaite rester indépendante des organes de la fédérations ou d'entreprises privées. A plusieurs reprises, des marques ont voulu offrir des maillots ou des ballons en échange d'une campagne publicitaire, ou de publications les valorisant sur les réseaux sociaux de l'association. Désireuse de ne pas être utiliser les moyens offerts par des entreprises capitalistes, contre lesquelles l'association lutte, celle-ci a pour l'instant toujours refusé ces sollicitations considérées comme du *pinkwashing* c'est à dire :

« la tentative par un État ou un peuple de mettre en avant son traitement (exemplaire) des homosexuels afin de montrer à quel point il est progressiste, tout en passant sous silence les atteintes aux droits humains desquelles il cherche à détourner l'attention »
(Jaunait et al., 2013, p. 16)

¹²³ Chaque année il est nécessaire de demander à la mairie un renouvellement du contrat permettant l'accès au terrain, d'autant plus que cette année-là, le terrain sur lequel l'équipe jouait allait être détruit.

¹²⁴ Finalement, l'association a obtenu gain de cause la veille de l'envoi de cette lettre, se voyant attribué un nouveau terrain pour les créneaux du mardi

Amy Lubitow et Mia Davis (2011) parlent elles « d'injustice sociale » lorsque certaines entreprises essayent de se réapproprier les expériences de femmes atteintes du cancer du sein afin de faire des profits économiques et/ou symboliques. L'association considère que les marques la sollicitant tentent également de se donner une bonne image en utilisant l'association pour donner une autre image du football, plus inclusive et dénuée de rapport de pouvoir, tout en ayant en parallèle des conditions de fonctionnement qui ne sont pas éthiques et qui exploitent des personnes déjà opprimées dans les rapports de pouvoirs. L'association, en faisant le choix de ne pas accepter ces requêtes prend donc le risque de faire face à des difficultés financières et matérielles, mais reste pour autant fidèle à ses valeurs. A l'interne, cela fait l'objet de débats et parfois de négociations qui exposent les militant·es à divers dissensions. La diversité des agirs militants se révèlent.

« Les Débuteuses, c'est un espace sportif de justice sociale » (Extrait de mon carnet de bord, 09 février 2022)

Cette phrase est prononcée par une membre des Débuteuses, un soir après un entraînement lorsque l'on rentrait, et que l'on parlait du bien-être que nous procure notre séance du mardi soir. Cette joueuse me confiait qu'à l'inverse de plusieurs membres de l'association, elle était d'abord rentrée dans des cercles militants, avant, de rejoindre des cercles sportifs. Affectée par des violences symboliques subies en cours d'EPS, ce n'est que plus tard, et notamment en découvrant le militantisme, qu'elle s'est réappropriée les espaces sportifs. Notre échange était enrichissant, puisque mon propre parcours, comme celui de nombreuses autres joueur/ses, est inversé¹²⁵. La diversité des trajectoires constitue la richesse du groupe. D'autres joueur/ses n'ont ni connu les terrains sportifs, ni connu les terrains militants, mais débute une pratique. Certain·es font des études, parmi elleux, une partie étudie sur le genre et les discriminations, mais la plupart des autres sont dans différents domaines. D'autres travaillent, à nouveau dans des sphères variées, ou sont sans activité professionnelle. Influencé·es par ces sphères scolaires ou professionnelles, et également par divers rapports au militantisme, chaque joueur/se a une position variable sur les questions d'inclusion. Ce point s'avère le plus compliqué à gérer au sein de l'association. D'une part les Débuteuses est une association qui se veut *safe* et inclusive, par conséquent, elle est ouverte à tous/tes, exception faite des hommes cis', son accès est gratuit,

¹²⁵ En ayant eu une socialisation sportive, je lui confiais avoir découvert beaucoup de pratiques bienveillantes en côtoyant ces joueur/ses, et avoir appris à développer une pratique non-compétitive centrée sur d'autres objectifs : apprendre à des nouvelles personnes à jouer et transmettre les bases techniques et tactiques.

et aucune règle ne régit la pratique (on vient quand on veut, on joue si on veut, il ne faut pas justifier son absence ou prévenir qui que ce soit, c'est une pratique complètement libre). D'autre part, du fait de se dire *safe*, il est primordial de veiller à ce qu'aucun·e joueur/se ne soit mégenré·e (Serano, 2014). Toutefois, la communication de l'association est très majoritairement faite au genre grammaticale féminin, ce qui ne permet pas aux personnes non-binaires et hommes trans' de se sentir représenté·es et inclus·es. Qui plus est, au cours des entraînements, le féminin est également majoritairement privilégié, fréquemment nous pouvons entendre sur le terrain « les filles, les meufs, les joueuses, etc. » ce qui a nouveau n'inclut pas les personnes non-binaire et les hommes trans'. Si souvent en début d'entraînement un tour des pronoms/prénoms est mis en place, celui-ci n'est pas systématique. Il n'est pas oublié, mais pas toujours possible du fait de l'absence de règles dans l'association (chacun·e arrive quand iel le souhaite et rejoint la pratique quand iel peut). Par ailleurs, bien que l'association soit composée de 6 membres dans le bureau, elle organise peu de réunions ou d'Assemblées Générales. Celles-ci sont à nouveau rendues difficiles par la disponibilité des joueur/ses, certain·es ne viennent pas pendant des semaines du fait de leur emploi du temps professionnel, et d'un manque de locaux, pour les réunions).

Ces questions ne doivent pas être évincées. Si l'association se définit comme *safe* et bienveillante, la reproduction de certains rapports de pouvoir remet cette définition en cause. Qui plus est, composée majoritairement de personnes cis', le fait de ne pas aborder ces questions (ou de ne pas positionner plus clairement l'association) est le reflet d'un privilège (Molinier, 2020). Ainsi, l'association promeut la pratique d'un football alternatif, qui refuse les schémas proposés par les institutions fédérales autour d'une pratique binaire, hiérarchisée où se produisent et reproduisent un grand nombre de rapports de domination. Pour autant, elle reproduit des schémas cissexistes (Jun, 2018) à travers une marginalisation et une invisibilisation des personnes non-binaires et des hommes trans'. Ce récit traduit les difficultés rencontrées par un groupe autogéré. En effet, Alban Jacquemart et Camille Masclet (2017) en s'intéressant aux mouvements féministes non-mixtes pendant les années 1968 soulignent les limites, notamment en termes de classe sociale, sur l'accès à la parole par exemple. Ce travail illustre la difficulté principale rencontrée par les associations non-mixtes. Par ailleurs, si la non-mixité permet en apparence d'éviter la reproduction des rapports sociaux de sexe, il n'en reste pas moins que, comme le montre Olivier Filleule (2009), les rôles restent sexués et certaines tâches sont plus valorisées que d'autres, ainsi, les personnes remplissant ces tâches ont un pouvoir plus

important sur les autres. Si le but de l'association est de lutter contre ces mécanismes de domination et d'oppression, certaines situations peuvent les reproduire. Enfin, dans le cadre très précis de notre travail nous pouvons faire le constat que le cadre des Débuteuses ne permet pas d'évoluer dans des compétitions fédérales et compétitives. Ce choix amène l'association à incarner certains stéréotypes associés à la pratique du football par les femmes : une pratique douce, bienveillante, dénuée de compétition et d'affrontement. Olivier Fillieule (2009) parle « d'assignations de genre » et montre que les mouvements peuvent « *tenter d'en jouer, soit en les renforçant [...] soit en cherchant à les effacer* » (Fillieule, p.35, 2009). Les débuteuses, à travers leur pratique, souhaitent effacer ces assignations en rendant neutre la pratique du football. Néanmoins, les détracteur/trices de l'association peuvent la décrédibiliser en appuyant sur cet aspect non-compétitif et en montrant que le modèle proposé par les Débuteuses n'est pas légitime ni viable, puisqu'il ne permet pas un football compétitif.

4. Conclusion

Le dernier chapitre de cette partie nous a permis d'étudier des initiatives dites alternatives. Nous les avons qualifiées de cette manière, soit parce qu'elles ont émergé grâce à une autre forme de pratique balle au pied (Gaubert, 2016b) que le football, comme le futsal et le foot *indoor*, ou soit, parce qu'elles sortent du cadre institutionnel (Hernandez, 2020). Les différents exemples présentés ont permis d'identifier et caractériser les joueuses en tant que public contestataire (Giraud, 2014 ; Phillips et al., 2013). En se réappropriant l'espace du football, elles luttent, de manière plus ou moins conscientes, pour imposer leur présence, leurs formes de pratique, leurs codes et leurs valeurs. La contestation a lieu en sortant de l'espace fédéral et en investissant le football de manière différenciée. Elles s'organisent pour jouer entre-elles, en non-mixité choisie. Elles sont entre amies et donnent un caractère compétitif à leur pratique uniquement si elles le souhaitent. La non-mixité s'apparente alors à un outil de lutte (Pavlenko, 2021) qui offre l'opportunité de se défaire des normes hétérosexistes véhiculées dans les espaces de pratique fédéraux (Hernandez, 2020). Cependant, développer une pratique alternative dans d'autres espaces, sans règle, ou avec des normes différentes, peut amener à reproduire d'autres rapports de pouvoir et de domination (Jun, 2018).

Conclusion de la partie 3

La troisième partie de ce travail nous a permis d'étudier les conditions matérielles de pratique des joueuses. Après avoir analysé le contexte et le système d'organisation sur chaque territoire (partie 1) et les carrières des joueuses en tant que processus (partie 2), cette dernière partie nous a permis de réfléchir à la façon dont s'opère les rapports de pouvoir et de domination (Delphy, 2013 ; Guillaumin, 1978 ; Kergoat, 1992) dans l'espace du football. Pour ce faire, nous avons d'abord réfléchi en termes de classe des hommes et de classe des femmes, et à la façon dont, au sens de Colette Guillaumin (1978), cette dernière est appropriée par les hommes, aussi bien matériellement (dans les faits, notamment dans le cadre du travail) que dans les discours, à travers une naturalisation des femmes (Guillaumin, 1978). Cette vision ne semble pas échapper au football. Notre approche comparative nous a offert la possibilité d'appréhender cet espace du football comme un régime de genre (Connell, 2006) afin de comprendre si des facteurs organisationnels et culturels peuvent modifier ces rapports de pouvoir et de domination. En transposant l'analyse de division sexuée du travail de Christine Delphy (2013) et de Danièle Kergoat (1992) à l'espace du football, nous avons pu observer des régimes de genre différents entre la France et le Québec. Si nous ne pouvons pas parler de régime de genre égalitaire (Bonnemaison et al., 2019), il n'en reste pas moins que la pratique est moins fortement divisée au Québec qu'en France. Les joueuses semblent avoir des accès similaires à ceux des joueurs (équipes, terrains, créneaux, arbitres), mais ceux-ci restent hiérarchisés : les hommes ont un meilleur traitement et une reconnaissance plus favorable que les femmes. En France, la séparation est telle qu'il peut être difficile pour certaines joueuses d'avoir accès à une équipe afin de s'engager dans une pratique fédérale et compétitive. S'il existe deux régimes de genre distincts entre la France et le Québec, rendant la pratique outre-Atlantique plus permissive, l'espace du football n'échappe pas pour autant à l'ordre de genre. En effet, en déplaçant l'approche en terme de rapports de pouvoirs à une approche en terme de rapports interindividuels nous avons pu rendre compte des multiples manifestations sexistes (Drivet, 2021) subies par les joueuses au sein de leurs équipes. Si les institutions sont vectrices de normes sportives sexistes et hétérosexistes (Mette, 2014), les hommes qui les composent les reproduisent dans leurs interactions (Goffman et al., 2002) avec les joueuses, les arbitres, les

dirigeantes et les entraîneuses. Qu'elles soient banalisées ou rares et violentes (Liotard, 2017), les différentes formes de sexismes rencontrées par les joueuses sont fréquentes sur les deux territoires, bien qu'elles soient plus ou moins insidieuses (Héas et al., 2009), ils visent à essentialiser les femmes (Collin, 1989) et à leur rappeler que le football est un bastion de la masculinité (Terret, 2006b). Ainsi, nous pouvons dire que si toutes les femmes observées et interrogées sont victimes de ces manifestations sexistes, elles subissent d'autres rapports de domination (Dorlin, 2009) au sein de ce que nous avons étudié comme « la classe des femmes » (Guillaumin, 1978), nous permettant de dépasser la notion d'oppression commune (Delphy, 2013). Notre travail nous a permis de relever la consubstantialité (Galerand & Kergoat, 2014) des rapports de pouvoir dans lesquels les joueuses sont ancrées. Si l'équipe de football peut s'avérer être un territoire rassurant (Le Blanc, 2018) pour l'expression de son homosexualité, elle demeure un miroir de la société (Poinsot, 2010) où s'expriment violemment des manifestations racistes, classistes et hétérosexistes systémiques. Certaines joueuses se retrouvent alors à l'intersection d'une pluralité de rapport sociaux, ce qui entraînent la création et la recomposition permanente de groupes sociaux, traversés par différents types de domination (Galerand & Kergoat, 2014). Les chapitres 8, 9 et 10 ont donc souligné les discriminations subies par les joueuses, indépendamment des territoires où elles jouent ou du type d'équipe dans lequel elles évoluent. Le chapitre 11 propose alors une sorte d'ouverture, de réflexion, quant aux problèmes soulevés, et nous amène à envisager les alternatives possibles. A travers l'étude du futsal et du cas d'une équipe qui se définit comme autogérée, nous pouvons faire l'hypothèse que le rapport aux institutions (souvent composées d'hommes) semble problématique. Développer une pratique entre pair·es, fortement gérée par les joueuses (création d'équipe, recherche de créneaux de pratique), mais qui reste sous la tutelle de la classe des hommes (au sein d'une ligue, d'un championnat), semble rester ancrée dans les rapports de pouvoir et de domination. Pour subvertir à l'ordre de genre dans l'espace du football, la solution paraît être celle de se défaire des institutions. Si l'autogestion en non-mixité choisie permet d'atténuer certains rapports de domination, elle ne les efface cependant pas tous. Qui plus est, si cette vision de l'espace du football permet la création de territoires rassurants (Le Blanc, 2018), elle n'est pas sans renforcer une marginalisation quant à l'espace fédéral, et un éloignement de l'approche compétitive de la pratique, ce qui peut soulever des difficultés pour certain·es.

Conclusion Générale

« Ok, on a la rage mais c'est pas celle qui fait baver, [...] La rage de voir nos buts entravés, de vivre en travers, [...] La rage car ils ne veulent pas que ça change, hein, préférant garder leur pouvoir et nous manipuler comme leurs engins. [...] La rage parce que mes propos dérangent Vois aux quatre coins du globe, la rage du peuple en ébullition La rage, ouais la rage ou l'essence de la révolution ! [...] Anticapitalistes, alter-mondialistes, ou toi qui cherche la vérité sur ce monde, la résistance de demain [...] A la veille d'une révolution. Mondiale et spirituelle, la rage du peuple, la rabbia del pueblo, parce qu'on a la rage, celle qui fera trembler tes normes. »

(La rage, Keny Arkana, 2006)

Les joueuses de football, en France et au Québec dans ce travail, mais très certainement partout dans le monde, semblent avoir la rage. La rage peut être définie comme *« un état affectif pouvant se manifester par une grande violence verbale ou physique, ou par un silence hargneux fait de colère, de ressentiment ou de haine, qui est généralement causé par un sentiment d'impuissance devant une situation frustrante »*¹²⁶. Chaque joueuse exprime ce sentiment à sa façon et les entretiens et/ou les observations menés font sans aucun doute ressentir une certaine colère, plus ou moins forte, plus ou moins extériorisée, quant aux inégalités des conditions de pratique du football qu'elles subissent. Rares sont les footballeuses qui ne souhaitent pas accéder à de meilleures conditions de pratique. Elles souhaitent accéder à la pratique du football aussi facilement que les hommes et ne pas avoir les moins bons créneaux d'entraînement et de match. Elles souhaitent pouvoir se changer dans un vestiaire, jouer avec des ballons neufs et porter des maillots à leur taille. Elles souhaitent avoir un arbitre officiel chaque week-end, être reconnues pour leur pratique au sein de leur club ou de leur ligue et que les hommes leur fassent des passes quand elles évoluent dans des équipes mixtes. Elles ne souhaitent pas être assignées à la figure du « garçon manqué » mais elles souhaitent pouvoir affirmer leur homosexualité

¹²⁶ Définition issue du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), <https://www.cnrtl.fr/definition/>, consulté le 12/09/2022.

sans que le mot « lesbienne » soit utilisé comme une insulte. En somme, elles souhaitent une multitude de petits éléments qui mit bout à bout contribueraient à une pratique plus égalitaire. Dans l'espoir de cet objectif, elles se sentent en lutte permanente, sur le qui-vive, sans cesse en train d'essayer de s'imposer dans un monde d'hommes et ces comportements peuvent, parfois, provoquer une forme de désordre.

Indépendamment des pays d'où émanent les demandes et de la manière dont elles se manifestent, ces souhaits d'égalité dérangent. Ainsi, Manon a l'impression de vexer ses adversaires lorsqu'elle arrête leurs offensives, bien qu'elle soit gardienne (**chapitre 9**). Au collège, Mélanie met mal à l'aise ses camarades quand elle joue au football dans la cour de récréation (**chapitre 6**) car elle transgresse les normes sportives genrées bien établies. Judith inquiète ses parents quand elle revient avec les collants troués après avoir joué au football dans la cour d'école avec ses copains (**chapitre 4**). Julie est taxée de « râleuse » par le président de son club quand elle lui réclame plus de ballons lors des entraînements avec ses joueuses U13 (**chapitre 8**). Marion gêne les dirigeants de son club lorsque, lors d'une réunion entre dirigeant·es, elle réclame les mêmes sandwichs que les autres équipes pour ses U9 filles pour la collation d'après-match (**chapitre 8**). Viviane provoque le désordre dans la ligue quand elle demande aux arbitres que les joueuses puissent laisser leurs enfants sur le banc de touche, afin de pouvoir les garder (**chapitre 9**). Au haut-niveau, Annie agace, quand elle demande une meilleure prise en charge de ses soins par le staff médical de sa sélection (**chapitre 7**). Elodie énerve les dirigeants lorsqu'elle pointe les manques de dotation du club (**chapitre 7**). De manière collective, les Débuteuses dérangent les équipes d'hommes d'un club lyonnais quand elles prennent l'espace pour évoluer sur un demi-terrain chaque semaine (**chapitre 11**).

Dirigeantes ou joueuses, individuellement ou collectivement, les footballeuses dérangent lorsqu'elles demandent des accès ou des conditions de pratique similaires à celles de leurs homologues footballeurs. Elles dérangent ceux qui ont les privilèges et qui aimeraient les conserver. Depuis les années 1970, et notamment depuis les années 1990 (années particulièrement étudiées dans ce travail à travers les récits des joueuses), les footballeuses semblent mener une révolution diffuse et lente. Elle pourrait même être qualifiée de tranquille (Bouchard, 2005), en faisant l'analogie avec l'histoire du Québec, dans la mesure où cette période a amené un lot de modernisation dans la pratique (reconnaissance de la pratique par les fédérations, organisation de championnats nationaux et internationaux, développement de la

médiatisation, mise en place de récompenses individuelles, etc.) (Allison, 2018 ; Gaubert, 2017).

Grâce à ce travail de comparaison entre la France et le Québec sur la pratique du football par les femmes, rendu possible avec le récit des joueuses sur leur propre expérience, nous espérons avoir pu caractériser d'une part le processus suivi par les joueuses amatrices pour devenir footballeuses et d'autre part l'actualité des conditions de pratique du football par des femmes. Il s'agissait de saisir simultanément l'influence de ces conditions sur le déroulement et le développement des carrières des joueuses, et, également, l'impact des joueuses au cours de leur carrière sur l'évolution des conditions matérielles de pratique en mettant en tension deux concepts, celui des carrières et celui du féminisme matérialiste. Cette recherche s'est organisée en trois parties distinctes, permettant de montrer comment les footballeuses mènent une carrière dans un espace dominé par les hommes. La première partie de ce travail témoigne d'une approche macrosociologique et méthodologique, dans la mesure où elle permet de définir les contextes d'études et de les présenter. La seconde partie permet ensuite de se concentrer sur le concept de carrière, et d'analyser le processus à travers lequel les femmes passent pour devenir des joueuses de football. Enfin, la troisième partie analyse les conditions matérielles dans lesquelles les joueuses évoluent, et l'impact de celles-ci sur leur pratique, mais aussi, l'impact des joueuses sur l'évolution, voire la redéfinition, de ces conditions de pratique.

La première partie de cette contribution structure les deux suivantes en présentant aussi bien l'ancrage théorique et méthodologique de ce travail que les contextes dans lesquels il s'est déroulé. L'analyse de l'organisation sportive et notamment footballistique, en France et au Québec, rend compte de la présence de deux systèmes différents. Au Québec, l'approche est dite *bottom up*, notamment dans les ligues privées (ligues de garage) où les équipes sont créées à l'initiative des joueur/ses qui s'inscrivent, individuellement ou collectivement, dans des ligues. Une pluralité de ligues existe dans chaque ville, et aux différentes saisons de l'année, permettant d'assurer le bon fonctionnement de la pratique. À l'inverse, en France, l'approche est dite *top down* puisque c'est la FFF qui, à l'aide de ces organes décentralisées dans les régions (ligues) et dans les départements (districts), assure le bon déroulement des championnats. Dans ces deux contextes, distincts aussi bien par leurs contextes organisationnels qu'historiques et culturels – au Québec le football est un « sport de choix » (Ann Hall, 2003) tandis qu'en France il s'apparente plus à un bastion de la masculinité (Terret, 2006b) - nous avons étudié la pratique

du football comme un régime de genre (Connell, 2006). Grâce aux approches théoriques matérialistes (Delphy, 2013 ; Guillaumin, 1978 ; Juteau, 2016 ; Rich, 1981), il a été possible d'analyser les conditions de pratique des femmes en reprenant le concept de division sexuée du travail (Delphy, 2013 ; Kergoat, 1992) et en le transposant au domaine des loisirs. Cela permet de souligner, au même titre que Colette Guillaumin (1978b), que l'oppression subie par les femmes à travers le patriarcat s'effectue par une appropriation matérielle de leur corps. Cette analyse a toutefois été effectuée de manière consubstantielle (Galerand & Kergoat, 2014), afin de ne pas négliger les rapports sociaux qui traversent la classe des femmes. De plus, en articulant cette approche matérialiste à une approche en termes de carrières (Becker, 1985 ; Hughes, 1958), nous avons pu analyser la manière dont le processus de construction d'une carrière, composée de différentes étapes, est impacté par les conditions qui encadrent cette trajectoire. En étudiant conjointement les carrières et les conditions matérielles, nous avons montré la façon dont les normes de genre régissent la pratique du football, modèlent le comportement des joueuses, et influencent leur choix. À travers la comparaison de deux contextes et la façon dont s'organisent les socialisations dans chacun d'entre-eux, nous questionnons la manière dont les joueuses sont amenées à la pratique, et les conditions qui régissent cet engagement. Ainsi, l'approche microsociologique, basée sur des entretiens et des observations, permet d'appréhender ce processus du point de vue des joueuses. En remontant du particulier au général (Bertaux, 2010), c'est-à-dire en mettant en rapport des cas particuliers sur une période donnée, nous avons cherché à analyser le processus de construction des carrières de joueuses et les différentes étapes qu'elles traversent afin de se dire footballeuse. À partir des points de vue des pratiquantes et d'une comparaison internationale, il s'agissait d'analyser les socialisations des joueuses, leurs interactions dans les différentes sphères sociales (partie 2) et le lien entre les conditions matérielles de pratique et leurs carrières (partie 3).

Ainsi, la seconde partie s'attache à présenter les carrières des joueuses en termes de processus, c'est-à-dire en se concentrant sur les différentes étapes qu'elles traversent pour devenir footballeuses. L'analyse synchronique comparée des sphères de socialisation, en France et au Québec, a permis de souligner la place centrale occupée par la famille, de part et d'autre de l'Atlantique, dans la socialisation à la pratique du football. Cette sphère est davantage présente au Québec dans la mesure où le football est valorisé et encouragé chez les jeunes filles. Par conséquent, les sphères amicales, scolaires et médiatiques sont moins déterminantes dans

le rôle de découverte de la pratique. En France, ce schéma de socialisation est différent. Si la place de la famille reste souvent très importante, notamment celle des hommes de l'entourage (Mennesson, 2011), elle représente également une barrière à la pratique, puisque les familles sont fréquentes à s'opposer à ce que les joueuses intègrent un sport considéré comme pour les hommes. C'est ainsi que les sphères amicales et scolaires jouent davantage le rôle d'agent socialisateur à la pratique du football : dans la cour de récréation, dans la rue, avec les copains (rarement les copines) d'école, les jeunes filles sont amenées à découvrir le football. Les socialisations des joueuses à la pratique du football étant différentes sur chaque territoire, les normes qui encadrent cette activité diffèrent également. Au Québec, les jeunes filles sont nombreuses à jouer au football, c'est un sport valorisé et valorisant au sein duquel les parents voient la possibilité pour leur enfant de découvrir des valeurs de solidarité et de collectif. En France, la connotation de ce sport comme « pour les hommes » amène les joueuses à ne pas être socialisées à cette pratique, et celles qui le sont, sont généralement dotées de dispositions fortes à la pratique, mais qui ne semblent pas être en adéquation avec leur assignation de sexe. Malgré ces socialisations différentes, des joueuses issues des deux territoires s'engagent dans une carrière de joueuse de football. Si les rapports sociaux sont agencés de manière particulière et unique en fonction du contexte des régimes de genre (Lett, 2012), ils restent ancrés dans un système de genre où les femmes sont matériellement dominées et opprimées par les hommes (Parini, 2006). Par conséquent, si la socialisation des joueuses au Québec favorise leur engagement au sein d'une carrière de football, leur accès, leur traitement et leur reconnaissance dans le monde du football restent, au même titre que les joueuses évoluant en France, hiérarchisés en comparaison à ceux des hommes.

L'approche chronologique (Dubar & Nicourd, 2017 ; Forté, 2006), en France, souligne que les engagements précoces (avant 10 ans) des joueuses, au cours des années 1980 à 2010, ont très fréquemment eu lieu au sein d'équipes mixtes où les joueuses étaient souvent les seules filles parmi un effectif de garçons. L'accès à des équipes non-mixtes se fait *a posteriori*, souvent à l'adolescence. Au Québec, la situation diffère : les joueuses socialisées à la pratique du football par leur famille sont fréquemment amenées à s'engager très tôt, souvent vers l'âge de 4/5 ans, dans des équipes non-mixtes ou dans des équipes mixtes où il y a de nombreuses filles. Tant qu'ils sont jeunes et évoluent dans un niveau dit récréatif, tous/tes les enfants sont mélangés et aucune division ne semble s'opérer.

L'approche diachronique (Dubar & Nicourd, 2017 ; Forté, 2006), en France, met en avant le fait que les joueuses qui ont développé des dispositions fortes à la pratique du football fédéral compétitif, notamment grâce à un investissement familial, à une socialisation médiatique, amicale et scolaire, ont tendance à s'engager précocement dans des équipes mixtes. Au Québec, les joueuses ayant développé des dispositions fortes ont tendance à vite passer d'un niveau récréatif à un niveau compétitif, toujours dans des univers non-mixtes. Cette approche permet également de rendre compte du maintien des joueuses dans la pratique. Le maintien se passe souvent lors du passage à l'adolescence des joueuses caractérisé comme un moment clé (Martin, 2022) dans la pratique, et comme une période révélatrice de leur socialisation enfantine (Garcia & Ottogalli-Mazzacavallo, 2022). En France comme au Québec, le passage à l'adolescence coïncide avec un maintien dans la pratique et s'opère souvent dans des contextes homosociables (Martin, 2022 ; Mennesson, 2004). En France, ce contexte amène les joueuses à s'épanouir dans un espace où les normes sont redéfinies, et où elles évoluent auprès d'autres joueuses considérées comme déviantes. Ce milieu se distingue alors de leurs sphères scolaires ou amicales où les normes genrées tendent à stigmatiser leur pratique. Au Québec, le passage de l'adolescence et notamment l'entrée dans un cadre scolaire supérieur, comme le Cégep, amène les joueuses à découvrir de nouveaux horizons et à s'éloigner d'une socialisation enfantine précoce à la pratique du football. Cet éloignement s'opère surtout pour les joueuses qui ont une pratique davantage récréative. Après avoir investi d'autres espaces, notamment culturels, elles réinvestissent souvent la pratique du football, toujours avec un engagement dans des équipes « loisirs ». La comparaison des socialisations permet de mettre en tension les différents choix de carrière, et d'expliquer pourquoi certaines joueuses à l'adolescence s'ancrent fortement dans une pratique, tandis que d'autres se laissent le choix et l'opportunité d'en découvrir d'autres, sachant qu'elles pourront revenir au football.

L'étude des carrières à haut-niveau souligne un schéma similaire aux carrières amateurs. Si les joueuses ont en majorité souligné la chance d'avoir des conditions de pratique très favorables (notamment en comparaison du niveau amateur, par lequel elles sont toutes passées au début de leur carrière), la division sexuée semble renforcée aussi bien en France qu'au Québec. Alors que les étapes pour accéder au haut-niveau sont multiples au Québec, et structurées par le passage dans différentes institutions, en France, la formation « totale » (Bertrand, 2012) suivie depuis longtemps par les hommes s'est démocratisée ces dernières années pour les femmes. Par ailleurs, la socialisation familiale des joueuses évoluant au Québec,

souvent encouragées par leurs parents à pratiquer, facilite leur insertion au sein de ses institutions à l'inverse des joueuses françaises qui, au-delà d'avoir de moins bonnes conditions, ont généralement connu des socialisations familiales à la pratique moins favorables au développement d'une carrière à haut-niveau. Toutefois, le parcours relativement élitiste au Québec prive une partie des joueuses d'accès au haut-niveau, étant donné que le championnat le plus compétitif est universitaire. À l'inverse, en France, il est possible de ne pas s'ancrer dans un double projet et d'emprunter la voie footballistique sans nécessairement faire des études.

L'étude des différentes étapes des carrières de joueuses de football en France et au Québec permet de déceler l'impact des socialisations et des interactions sociales au cours de chacune d'entre-elles. Si celles-ci semblent favoriser l'engagement et le maintien dans une carrière au Québec, du fait de l'acceptation de la pratique du football par les femmes, l'ordre de genre en vigueur reproduit tout de même une division sexuée de la pratique des femmes, hiérarchisée en faveur de celle des hommes (Parini, 2006).

La troisième partie de notre travail a permis de souligner conjointement ce que la matérialité des conditions de pratique fait aux carrières de joueuses et, inversement, ce que les carrières de joueuses peuvent faire à la matérialité des conditions de pratique.

Les conditions de pratique des joueuses en France et au Québec sont différentes mais dans les deux cas contribuent à marginaliser la pratique des femmes. Nous nous sommes alors concentré·es sur plusieurs indicateurs (tels l'accès aux équipes, les créneaux d'entraînements proposés, l'heure des entraînements et des matchs, la qualité des terrains, l'accès aux vestiaires, les choix des maillots, la qualité du matériel, les collations d'après-match, l'assignation des arbitres, la présence ou non de dirigeant·es pour encadrer l'équipe et la reconnaissance du club ou de la ligue offerte aux équipes de femmes) afin d'analyser dans quelle mesure chaque système de pratique, ainsi que les interactions qui s'y jouent, produisent deux régimes de genre distincts.

En nous intéressant aux sexismes (Drivet, 2021), nous avons fait le constat que les footballeuses évoluant en France et au Québec sont confrontées aux mêmes mécanismes de domination hétérosexistes. Si au Québec le stigmate de la joueuse de football dite « garçon manqué » et/ou

lesbienne semble peu répandu, le sexisme dit paternaliste et bienveillant (Sarlet & Dardenne, 2012) reste présent dans la pratique. Outre atlantique, c'est davantage la pratique en mixité, qui contribue à renforcer la hiérarchie entre les femmes et les hommes et la méprise de ces derniers envers les footballeuses, fondée sur des stéréotypes forts d'infériorité physique (Plaza et al., 2017). En France, le sexisme semble ordinaire et banalisé (Liotard, 2017 ; Roux et al., 2007) dans la pratique du football où les joueuses sont moins bien considérées. Ces manifestations sexistes se ressentent quotidiennement par une moindre considération, des mises à l'écart, des dévalorisations et, dans le pire des cas, s'illustrent par des actes de violences. L'incorporation de ce stigmate d'infériorité par les joueuses peut les amener à se dévaloriser dans leur pratique, voire à s'autocensurer, ce qui freine leur progression et leur carrière, et peut même l'arrêter. Néanmoins, ce sont aussi ces manifestations sexistes qui amènent les joueuses à développer une conscience féministe, à s'engager afin de lutter contre les discriminations et à s'affirmer en tant que footballeuse. Cette lutte peut notamment être illustrée par la création de sections de femmes ou d'équipes, par la prise de poste à responsabilités (dirigeante, entraîneuse), et parfois par le fait de confronter les personnes détenant le pouvoir dans les institutions qu'elles côtoient.

Ces tensions, dominations, ne sont pourtant pas uniquement organisées de la classe des hommes envers celle des femmes. La classe des femmes est elle aussi traversée par des rapports sociaux multiples qui s'expriment, voire se renforcent, dans le monde du football. L'approche consubstantielle (Galerand & Kergoat, 2014) choisie dans ce travail permet de souligner que le racisme, l'hétérosexisme et le classisme sont très présents sur les terrains de football. Cependant le terrain de football et plus largement, l'équipe, peut également devenir un territoire rassurant (Le Blanc, 2018) pour certaines joueuses. Pour beaucoup de joueuses, l'équipe de football s'apparente à un espace où il est possible de « se dire lesbienne » (Chetcuti-Osorovitz, 2010), en découvrant des modèles de joueuses et en intégrant un lieu plus permissif à l'égard de certaines normes.

Il semble que ça soit en ce sens que les carrières de joueuses fassent évoluer les conditions matérielles de pratique. A force de lutter, de créer des espaces de pratique, de prendre l'espace, de revendiquer, de demander plus de ressources, plus de matériel, des meilleures conditions de jeu, des créneaux plus confortables : les conditions des joueuses évoluent. Ces évolutions s'opèrent aussi bien au sein des clubs affiliés aux fédérations, qu'au sein des équipes libres dans des ligues, ou, au sein de nouveaux espaces, créées pour les joueuses (pas toujours

exclusivement par elles), afin qu'elles développent de nouvelles normes de pratique, plus inclusives, mais souvent considérées comme subversives (Achin et al., 2014b).

En somme, les carrières de joueuses sont fortement influencées d'une part, par les normes sportives en vigueur (Liotard, 2017) qu'elles intègrent à travers leurs interactions avec les différentes sphères socialisatrices (Forté, 2006), et d'autre part, par les conditions matérielles de pratique au sein de leur territoire. Dans les deux cas, les joueuses évoluant en France semblent rencontrer une route semée d'embûches (Ottogalli-Mazzacavallo et al., 2021), connaissant des socialisations sportives plus tardives et moins favorables à la pratique du football (Mennesson, 2011), teintées de sexisme ordinaire et de conditions de pratique souvent défavorables dans les clubs. Au Québec, la route semble moins chaotique. Les socialisations précoces des joueuses à la pratique reflètent un rapport culturel plus favorable à l'engagement des femmes. Par conséquent, leurs conditions d'accueil dans les clubs sont avantageuses. Toutefois, à l'image de la pratique à haut-niveau, complètement délaissée par les instances dirigeantes, les joueuses semblent avoir moins d'opportunité à l'âge adulte de jouer dans des structures compétitives, comparativement aux hommes. La mixité très présente les relègue au second plan, et les opportunités pour évoluer dans des équipes non-mixtes sont moins importantes que pour les hommes. Ce travail a néanmoins permis de souligner que l'influence n'est pas à sens unique : les conditions matérielles de pratique impactent les carrières, certes, mais les carrières aussi influencent les conditions de pratique. L'approche diachronique et chronologique (Dubar & Nicourd, 2017) offre l'opportunité de souligner les évolutions : les carrières menées il y a 20 ans l'ont été sous des conditions différentes de celles d'aujourd'hui et les joueuses qui connaissent des carrières longues ont connu une évolution entre leur début et leur fin de carrière. Indépendamment du territoire de pratique, les joueuses sont plus nombreuses depuis les années 2010, et par conséquent, les conditions qui leur sont offertes dans les clubs et les ligues s'améliorent. Elles ont plus de créneaux alloués pour leurs entraînements et matchs, davantage de possibilités de rejoindre des équipes non-mixtes, leur reconnaissance, aussi bien dans les clubs et les ligues que médiatique, se développe. Le tableau suivant permet de résumer et synthétiser les principales différences entre les territoires français et québécois sur la pratique du football par les femmes.

Thème	France	Québec
<p>Les principales différences contextuelles de l'espace du football</p> <p>Deux organisations distinctes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Football considéré comme « bastion de la masculinité » - 9,84% de femmes licenciées à la FFF en 2022 - Mixité tolérée jusqu'à 15 ans - Top – Down : gestion par la FFF (et ses organes déconcentrés, ligues, districts, clubs) des championnats pyramidaux (système de montées/descentes) - Saison longue (9 mois) 	<ul style="list-style-type: none"> - Football considéré comme « un sport de choix » - Entre 40 et 50% de femmes licenciées à Soccer Québec en 2020 - Mixité encouragée dans les ligues auto-organisées - Bottom – Up : championnats à l'échelle provinciale souvent organisés sous forme de ligues - Ligues dites de garages en parallèle (pas gérées par Soccer Québec) qui permettent de jouer sous différents formats (11 vs 11, 7 vs 7, mixte, non-mixte) - Plusieurs saisons courtes (3 à 4 saisons de 3 mois) et la saison principale est la saison estivale
<p>Comparaison des socialisations à la pratique du football</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle prédominant des hommes de l'entourage. - Avant l'entrée en club, socialisation importante par la famille ou/et la sphère scolaire ou/et amicale (influence de plusieurs sphères) - Plus les joueuses commencent précocement et en mixité, plus elles créent des dispositions fortes à la pratique d'un football fédéral et compétitif - Omniprésence du football hommes à la télé, plus récemment football femmes mais il faut être initiée et s'y intéresser, joue un rôle de facilitateur dans la socialisation à la pratique 	<ul style="list-style-type: none"> - La socialisation à la pratique se fait souvent directement en club, très précocement (4/5 ans) - Choix des parents, ou/et du parent le plus investi (pas d'importance plus significative d'un homme), volonté de découvrir, d'initiation aux APS, peut être considéré comme un éveil footballistique - Quasi exclusivité de la sphère familiale, importance moindre des sphères scolaires ou/et amicales - Football peu médiatisé car pas le sport phare (davantage de hockey), mais le football accessible reste celui des hommes
<p>L'engagement dans un club</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'âge, la période et la situation géographique : 3 facteurs qui jouent sur le fait de pouvoir s'engager (ou pas), et de devoir le faire en mixité ou avoir des accès en non-mixité - A leur engagement les joueuses sont davantage amenées à jouer en contexte non-mixte, cela renforce leurs dispositions fortes à la pratique du football fédéral compétitif - Comportement déviant des joueuses de football créé/entretenu par les sphères familiales et amicales - Assignation à la figure du « garçon manqué » incorporée par les joueuses 	<ul style="list-style-type: none"> - Le facteur de la situation géographique prédomine. Indépendamment de la période, l'engagement est souvent précocement en non-mixité - Création de dispositions moins fortes à la pratique du football fédéral compétitif - La pratique du football par les femmes est considérée comme étant dans les normes pour les jeunes filles

Le maintien dans la pratique	<ul style="list-style-type: none"> - L'adolescence, passage qui renforce le maintien dans la pratique pour les joueuses ayant développé des dispositions fortes à la pratique - L'université est un espace favorisant le maintien (moindre coût, sur place, tout niveau) 	<ul style="list-style-type: none"> - Indépendamment de la classe sociale, les joueuses ont tendance à investir des milieux auxquels elles ont été moins socialisées (lieux et pratiques culturelles, sortir dans les <i>nights clubs</i>) ce qui peut les éloigner temporairement de la pratique - L'université est un espace favorisant davantage la pratique de haut-niveau
Les carrières de haut-niveau	<ul style="list-style-type: none"> - Les joueuses interrogées ne sont pas passées par des centres de formations ou/et des pôles espoirs (ascension en club uniquement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation « totale » avec un cheminement précis pour arriver au haut-niveau - Passage à l'université essentiel - Difficulté, voire impossibilité, de trouver un club de haut-niveau sans sortir de la province du Québec
L'espace du football : deux régimes de genre distincts	<ul style="list-style-type: none"> - Un accès compliqué à la pratique (clubs éloignés, filles pas toujours acceptées) - Moins bon traitement et reconnaissance inférieure à celle des hommes : hiérarchie forte entre la pratique des unes et celle des autres 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès relativement similaire à la pratique pour les hommes et les femmes - Pas de séparation nette mais une hiérarchie de la pratique des hommes sur celle des femmes
Manifestations sexistes	<ul style="list-style-type: none"> - Peu (voire pas) de réactions/contestations aux sexismes, l'espace du football est peu subversif et permet peu la contestation de l'ordre de genre - Espace en non-mixité apprécié qui permet une prise de conscience de l'ordre de genre 	<ul style="list-style-type: none"> - Prémises de contestations, plusieurs joueuses se disent féministes
Consubstantialité des rapports sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - De fortes normes hétérosexistes, compliquant la pratique des femmes lesbiennes mais l'équipe peut s'avérer être quelque fois un territoire rassurant - Manifestations classistes (joueuses issues des villes vs. issues des campagnes) - Manifestations racistes et classistes envers les joueuses issues des quartiers populaires en banlieues des grandes villes 	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe s'apparente souvent (presque toujours) à un territoire rassurant - Classisme envers les joueuses issues des campagnes - Stigmatisation des joueuses québécoises (notamment sur l'aspect francophone) à haut-niveau

Tableau 8 : Récapitulatif des principales différences dans la pratique du football par les femmes entre les territoires français et québécois

Ce travail contribue à développer les connaissances en sociologie du sport et dans les études de genre en mobilisant une double approche, à la fois interactionniste et matérialiste au sein d'une pratique sportive, le football, et ce dans deux territoires, la France et le Québec. Il contribue à rompre avec des approches largement androcentrées (Bertrand, 2012 ; Dietschy, 2010 ; Rasera, 2016 ; Wahl, 2002), ou à diversifier les cadres théoriques mobilisés pour questionner la situation des femmes dans le football (Mennesson, 2007a). En nous intéressant conjointement aux carrières et aux conditions matérielles des joueuses dans deux contextes précis, nous avons montré dans quelle mesure les différentes étapes dans une carrière sont influencées par les conditions matérielles qui entourent les joueuses. À notre connaissance, aucun travail n'a mêlé ces deux approches dans le contexte sportif. Cette recherche comporte néanmoins des limites et des pistes de réflexions.

Tout d'abord ce travail ne se concentre que sur deux territoires, la France et le Québec, où les systèmes sont « les plus similaires » (Revillard, 2007), et n'explorent pas les conditions de pratiques d'autres territoires, pourtant moins privilégiés (Packer, 2019). Ces résultats ne sont donc pas généralisables à l'espace du football investi par les femmes de manière générale, ni même à l'ensemble du Canada puisqu'ils se concentrent exclusivement sur la province québécoise. En France, les distinctions entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) et les autres régions sont moins importantes que le Québec avec les autres provinces, mais cette région (AURA) reste celle où les pratiquantes sont les plus nombreuses, ce qui laisse supposer de meilleures conditions en comparaison avec d'autres régions françaises.

Par ailleurs, en tant que française et joueuse de football en France, mon positionnement sur les deux territoires étudiés diffère fortement. Ce facteur a pu induire des biais dans mon travail de recherche : incompréhension du fonctionnement de certaines ligues, manque de recul sur des éléments culturels, vision française calquée sur le système québécois... Si des échanges fréquents avec des joueuses et dirigeantes québécoises m'ont permis de limiter ces biais, il est possible que le même travail mener par une joueuse québécoise apporterait des analyses différentes.

En plus de se concentrer sur deux espaces définis, ce travail s'intéresse principalement à la forme dominante et donc la plus légitime de la pratique du football : le football fédéral. En France et au Québec, l'analyse des carrières de joueuses de football a été entendu sous le prisme de joueuses ayant évolué dans le système fédéral. Si le système associatif et celui des ligues autogérées a été abordé du fait de la diversité des trajectoires des joueuses, il est moins

développé et analysé, notamment au sein de la première partie qui permet de présenter chaque contexte. Les conditions de pratique dans ces espaces - hors système fédéral - sont certainement différentes, à l'image des associations créées par et pour les joueuses et/ou des structures privées marchandes de type « Five ». Leur étude permettrait de questionner les différences entre le contexte fédéral et les autres contextes.

L'étude de ces espaces restreints, la France et le Québec, au sein du système fédéral, est basée uniquement sur une approche qualitative, sur les récits de vie de joueuses qui permettent de faire émerger les différentes étapes de leur carrière. Une approche quantitative aurait certainement permis d'utiliser les indicateurs de la séparation et de la hiérarchisation de pratique auprès d'un plus grand échantillon de pratiquantes, et par conséquent, d'obtenir une base de données plus importante numériquement.

Enfin, cette approche qualitative se concentre uniquement sur des femmes cis' et valides, dont la grande majorité est blanche. Ces joueuses font partie des classes dominantes en termes de rapports sociaux. Elles sont donc, pour une partie d'entre-elles, des personnes privilégiées qui connaissent forcément des conditions de pratique plus simples. La présence de joueuses concernées par d'autres rapports de domination aurait permis d'appréhender plus de complexité. Au même titre que ces résultats ne sont pas généralisables à l'ensemble des pays où le football est pratiqué par les femmes, ils ne sont pas représentatifs du vécu de toutes les joueuses.

Au-delà des limites, des perspectives émergent également. Il serait intéressant de poursuivre l'étude des espaces alternatifs au système fédéral, comme ceux abordés dans le dernier chapitre, afin d'appréhender la façon dont les joueuses créent leurs propres espaces de pratique, et en somme, créent des solutions. Il s'agirait alors de questionner l'agentivité des femmes et des personnes sexisées dans le cadre des sports, et notamment dans le cadre du football et peut-être d'entamer une transition dans notre façon de faire de la recherche. Effectivement, les travaux menés sur les femmes dans la pratique du football tendent à rendre visible les différences et les conditions défavorables mais ne présentent pas les solutions, ou y réfléchissent peu. Il semble alors intéressant de commencer à nous concentrer sur les solutions innovantes créées par les femmes, pour elles, dans le but de développer leur pratique dans des cadres plus inclusifs, qui permettent de contester l'ordre de genre et de redéfinir les normes. Qui plus est, les équipes et les championnats sous la tutelle des fédérations semblent ancrés

dans des normes compliquées à changer. Dans ce cas, la création de nouveaux espaces de pratique peut s'apparenter à une solution viable, qui permet la construction de nouveaux modes de pratique. Pour que les joueuses continuent de faire évoluer les conditions de pratique, davantage que les conditions de pratique n'influencent les carrières, il semble que les femmes, et les minorités de genre, doivent s'appropriier des espaces initialement faits par et pour les hommes, et les redéfinir selon des normes plus inclusives. Ces perspectives semblent s'ancrer à la fois dans une vision du changement social, mais aussi dans l'idée de changer notre façon de faire de la recherche. Le présent travail se situe entre les deux : il est consacré en grande partie aux constats, et au fait d'objectiver et de visibiliser des inégalités, et plus succinctement il tend à souligner des initiatives et les analyser. Afin de penser le changement social, il serait peut-être intéressant de se positionner dans des cadres de réflexions théoriques différents, notamment féministes, et de développer des recherches qui proposent des solutions innovantes et opérationnalisables. Au-delà des constats des différences et des inégalités, il serait intéressant de mettre en place des modes de recherches et d'actions qui permettent d'opérationnaliser des recommandations auprès des institutions, à l'instar de ce qui est fait dans d'autres contextes, notamment au Québec, avec les travaux de Guylaine Demers, ou en Australie. Si les recherches permettant des constats sont nécessaires afin de mettre en place des états des lieux, celles offrant la possibilité d'appliquer des solutions semblent encore trop rares.

Bibliographie

- Abbott, A. (2009). 11. À propos du concept de Turning Point. In *Bifurcations* (p. 187-211). La Découverte.
- Abouna, M. S. (2018). Internet et mise en visibilité du football féminin en France : Entre avancées et paradoxes. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, 22, 49-66. <https://doi.org/10.4000/communiquer.2576>
- Achin, C., Andro, A., & Epstein, R. (2014a). Première mi-temps : Discriminations. *Mouvements*, 78(2), 117-127.
- Achin, C., Andro, A., & Epstein, R. (2014b). Seconde mi-temps : Subvertir et aimer le football. *Mouvements*, 78(2), 133-139.
- Acker, J. (1990). Hierarchies, jobs, bodies : A Theory of Gendered Organizations. *Gender & Society*, 4(2), 139-158. <https://doi.org/10.1177/089124390004002002>
- Albenga, V., & Dagorn, J. (2019). Après #MeToo : Réappropriation de la sororité et résistances pratiques d'étudiantes françaises. *Mouvements*, 99(3), 75-84. <https://doi.org/10.3917/mouv.099.0075>
- Albenga, V., & Garcia, M.-C. (2017). Chapitre 9. La sur-responsabilisation des filles dans « l'éducation à la sexualité » : Une norme scolaire asymétrique. In *École des filles, école des femmes* (p. 151-163). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.buiss.2017.01.0151>
- Allison, R. (2017). From Oversight to Autonomy : Gendered Organizational Change in Women's Soccer. *Social Currents*, 4(1), 71-86. <https://doi.org/10.1177/2329496516651637>
- Allison, R. (2018). *Kicking Center : Gender and the Selling of Women's Professional Soccer* (Rutgers University Press).

- Amsellem-Mainguy, Y. (2021). *Les filles du coin*. Presses de Sciences Po.
<https://doi.org/10.3917/scpo.amsal.2021.01>
- Amsellem-Mainguy, Y., & Mardon, A. (2012). Des vacances entre jeunes : Partir en « colo ». *INJEP*, 10. <https://injep.fr/publication/des-vacances-entre-jeunes-partir-en-colo/>
- Amsellem-Mainguy, Y., & Mardon, A. (2014). Se rencontrer, être en groupe et avoir du temps pour soi : Socialisations adolescentes en colonie de vacances. *Informations sociales*, 181(1), 34-41. <https://doi.org/10.3917/inso.181.0034>
- Andersson, R., & Barker-Ruchti, N. (2019). Career paths of Swedish top-level women soccer players. *Soccer & Society*, 20(6), 857-871.
<https://doi.org/10.1080/14660970.2018.1431775>
- Andreff, W., & Nys, J.-F. (2002). La gestion du sport. *Que sais-je?*, 5(2294), 32-71.
- Ann Hall, M. (2003). The game of choice : Girls' and women's soccer in Canada. *Soccer & Society*, 4(2-3).
<https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14660970512331390815>
- Apostolidis, T. (2005). *Représentations sociales et triangulation : Enjeux théorico-méthodologiques*. Érès. https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/feuilleter.php?ID_ARTICLE=ERES_ABRIC_2003_01_0013
- Apostolov, S. S. (2011). *Les hauts et les bas du soccer professionnel aux Etats-Unis à partir du cas du Massachusetts* [PhD Thesis]. Verlag nicht ermittelbar.
- Arnaud, L., & Augustin, J.-P. (2008). L'Etat et le sport : Construction et transformation d'un service public. In P. Arnaud, M. Attali, & J. Saint-Martin, *Le sport en France : Une approche politique, économique et sociale* (p. 213). la Documentation française.
- Arrondel, L., & Duhautois, R. (2020). *Comme les garçons ? : L'économie du football féminin*. Rue d'Ulm.

- Auger, D. (2014). The visitor profile at a major sporting event : The 42nd Final of the Quebec Games (Jeux du Québec) in l'Assomption, Quebec, Canada. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 37(1), 151-162. <https://doi.org/10.1080/07053436.2014.881098>
- Barbusse, B. (2016). *Du sexisme dans le sport*. Anamosa.
- Barbusse, B. (2022). *Du sexisme dans le sport*. Anamosa.
- Bard, C. (2003). Jalons pour une histoire des études féministes en France (1970-2002). *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 22(1), 14-30.
- Bard, C. (2014). « Mon corps est une arme », des suffragettes aux Femen. *Les Temps Modernes*, 678(2), 213-240.
- Bard, C. (2020). Introduction. *Idees recues*, 2e éd., 13-20.
- Barreira, J., & Da Silva, C. E. (2016). National teams in Women's Soccer World Cup from 1991 to 2015 : Participation, performance and competitiveness. *Journal of Physical Education and Sport*, 3(16), 795-799.
- Barth, N., Perrin, C., & Camy, J. (2014). S'engager dans une pratique régulière d'activité physique lorsqu'on est atteint de diabète de type 2 : Entre « trajectoire de maladie » et « carrière de pratiquant d'activité physique adaptée (APA) ». *Loisir et Société / Society and Leisure*, 37(2), 224-240. <https://doi.org/10.1080/07053436.2014.936163>
- Bayeux, P. (2008). Sport et collectivités territoriales. In P. Arnaud, M. Attali, & J. Saint-Martin, *Le sport en France : Une approche politique, économique et sociale*. la Documentation française.
- Bayeux, P. (2013). *Le sport et les collectivités territoriales* (BU Chevreul 352.4 BAY; 5e édition mise à jour). Presses universitaires de France.

- Bayle, E. (2021). La gouvernance de la Fédération Française de Tennis entre 1970 et 2020 : Entre autonomie et dépendances dans la relation à la sphère publique. *Movement Sport Sciences*, 111(1), 21-36.
- Bayle, E., & Chantelat, P. (Éds.). (2007). *La gouvernance des organisations sportives*. L'Harmattan.
- Beamish, R. (1988). The political economy of professional sport. In J. Harvey & H. Cantelon, *Not just a game : Essays in Canadian sport sociology* (University of Ottawa Press).
- Beaubatie, E. (2017). *Transfuges de sexe. Genre, santé et sexualité dans les parcours d'hommes et de femmes trans' en France* [These de doctorat, Paris, EHESS]. <https://www.theses.fr/2017EHES0049>
- Beaud, S., & Rasera, F. (2020a). II. Structuration et marché du football professionnel. *Reperes*, 27-49.
- Beaud, S., & Rasera, F. (2020b). V. À la découverte de la pratique féminine du football. *Reperes*, 91-109.
- Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain : Produire et analyser des données ethnographiques*. La Découverte.
- Beauvoir, S. de. (1949). *Le deuxième sexe*. Gallimard.
- Becker, H. S. (1963). *Outsiders : Studies in the sociology of deviance*.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders*. Editions Métailié. <https://doi.org/10.3917/meta.becke.1985.01>
- Becker, H. S. (2020). 2. Types de déviance (J.-M. Chapoulie, Trad.). *Lecons De Choses*, 43-63.
- Becker, H. S., Briand, J.-P., & Chapoulie, J.-M. (1985). Types de déviance. *Lecons De Choses*, 43-63.
- Becker, H. S., & Strauss, A. L. (1956). Careers, Personality, and Adult Socialization. *American Journal of Sociology*, 62(3), 253-263.

- Bélanger, A. (1996). Hockey in Québec, Much More than a Game : A Sociological Analysis of Hockey's Central Place in the Quebecers' Quest for identity. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 19(2), 539-557. <https://doi.org/10.1080/07053436.1996.10715531>
- Bélanger, É. (1999). « Égalité ou indépendance ». L'émergence de la menace de l'indépendance politique comme stratégie constitutionnelle du Québec. *Globe : revue internationale d'études québécoises*, 2(1), 117-138. <https://doi.org/10.7202/1000094ar>
- Beldame, Y., Lantz, E., & Marcellini, A. (2016). Expériences et effets biographiques du sport adapté de haut niveau. Étude de trajectoires sportives et professionnelles d'athlètes catégorisés comme ayant une déficience intellectuelle. *ALTER, European Journal of Disability Research*, 10, 248-262. <https://doi.org/10.1016/j.alter.2016.03.002>
- Berger, P., & Luckmann, T. (2018). III. La société comme réalité subjective. *Individu et Société*, 213-285.
- Bernatchez, J. (2019). Une liberté très balisée. *L'école des parents*, 631(2), 44-46.
- Bertaux, D. (2010). *Le récit de vie*. Armand Colin.
- Bertrand, J. (2008). Se préparer au métier de footballeur : Analyse d'une socialisation professionnelle. *Staps*, n° 82(4), 29-42.
- Bertrand, J. (2011). La vocation au croisement des espaces de socialisation. *Sociétés contemporaines*, 82(2), 85-106.
- Bertrand, J. (2012). *La fabrique des footballeurs*. la Dispute.
- Bertrand, J. (2014). Entrer en formation par la « petite porte » : Les conditions sociales de l'apprentissage footballistique dans un club dominé. *Sciences sociales et sport*, 7(1), 167-188.
- Bertrand, J., & Rasera, F. (2014). Entrées dans le football professionnel. *Sciences sociales et sport*, 7(1), 101-103.

- Bidart, C. (2009). 13. Bifurcations biographiques et ingrédients de l'action. In *Bifurcations* (p. 224-238). La Découverte. <https://www.cairn.info/bifurcations--9782707156006-page-224.htm>
- Billon, A., Boulay-Espéronnier, C., Jasmin, V., & Prunaud, C. (2019). *Mondial 2019 : Vive les footballeuses ! Un mois qui fera progresser l'égalité femmes-hommes* (N° 556). Sénat. <http://www.senat.fr/notice-rapport/2018/r18-556-notice.html>
- Black, D. R. (2017). The challenges of articulating 'top down' and 'bottom up' development through sport. *Third World Thematics: A TWQ Journal*, 2(1), 7-22. <https://doi.org/10.1080/23802014.2017.1314771>
- Blumer, H. (1969). *Symbolic interactionism; perspective and method*. Prentice-Hall.
- Bodet, G. (2013). Sport Participation and Consumption and Post-Modern Society : From Apollo to Dionysus? *Loisir et Société / Society and Leisure*, 32(2), 223-241. <https://doi.org/10.1080/07053436.2009.10707791>
- Bodin, D., Robène, L., & Héas, S. (2008). Racisme, xénophobie et idéologies politiques dans les stades de football. *Raisons politiques*, 29(1), 147-167.
- Bohuon, A. (2009). Entre perversion et moralisation : Les discours médicaux au sujet de la pratique physique et sportive des femmes à l'aube du XXe siècle. *Corps*, n° 7(2), 99-104.
- Bohuon, A., & Gimenez, I. (2019). Performance sportive et bicatégorisation sexuée. *Geneses*, 115(2), 9-29.
- Bohuon, A., & Quin, G. (2012). Quand sport et féminité ne font pas bon ménage... *Le sociographe*, n° 38(2), 23-30.
- Bonnemaison, F., Hoïbian, O., & Mennesson, C. (2019). Accompagnateur en moyenne montagne, un régime de genre égalitaire ? *Sciences sociales et sport*, N° 13(1), 85-111.

- Borel, P., & Soparnot, R. (2020). De l'autocensure professionnelle ou quand les femmes sont prétendues responsables des inégalités qu'elles subissent. *RIMHE: Revue Interdisciplinaire Management, Homme Entreprise*, 3, 68-78.
- Bouchard, G. (2005). L'imaginaire de la grande noirceur et de la révolution tranquille : Fictions identitaires et jeux de mémoire au Québec. *Recherches sociographiques*, 46(3), 411-436. <https://doi.org/10.7202/012471ar>
- Bourdieu, P. (1972). Esquisse d'une théorie de la pratique. *Travaux de Sciences Sociales*, 157-243.
- Bourdieu, P. (1979). Les trois états du capital culturel. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 30(1), 3-6. <https://doi.org/10.3406/arss.1979.2654>
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Minuit.
- Bourg, J.-F., & Gougnet, J.-J. (2012). III. Les modèles d'organisation du sport professionnel. *Reperes*, 3e éd., 58-78.
- Bournazel, E., & Dudognon, C. (2008). Institutions et droit du sport. In P. Arnaud, M. Attali, & J. Saint-Martin, *Le sport en France, une approche politique, économique et sociale* (p. 213). la Documentation française.
- Boxer, M. (2001). « Women's Studies » aux Etats-Unis : Trente ans de succès et de contestation. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 13, 211-238. <https://doi.org/10.4000/clio.142>
- Bréau, A. (2022). Sport entre filles. *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Sport-entre-filles.html>
- Breau, A., & Hauw, D. (2018). *Plus libres sans les garçons ? Une approche éactive de la construction du genre au sein de classes non mixtes en EPS*. <https://orfee.hepl.ch/handle/20.500.12162/2719>

- Bréau, A., Lentillon-Kaestner, V., & Hauw, D. (2016). Le retour de la non-mixité à l'école. État des recherches, maintien des tabous et « doing gender ». *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 194, 109-138. <https://doi.org/10.4000/rfp.4983>
- Breton, D. L., & Kattar, A. (2020). Rites de passage et mal de vivre adolescent. *Carrefours de l'éducation*, n° 50(2), 123-134.
- Breton, É., Grolleau, J., Kruzynski, A., & Saint-Arnaud-Babin, C. (2007). Mon/notre/leur corps est toujours un champ de bataille : Discours féministes et queers libertaires au Québec, 2000-2007. *Recherches féministes*, 20(2), 113-139. <https://doi.org/10.7202/017608ar>
- Breuil, X. (2007). *Femmes, culture et politique : Histoire du football féminin en Europe de la grande guerre jusqu'à nos jours* [Université de Lorraine]. <https://www.theses.fr/2007METZ017L>
- Brillet, F., Coutelle, P., & Hulin, A. (2012). Quelles trajectoires professionnelles pour la génération Y ? *Gestion 2000, Volume 29(5)*, 69-88.
- Briquet, C. (2019). De la banalisation des violences de genre en école d'ingénieur·e·s. *Cahiers du Genre*, 66(1), 109-128.
- Brohm, J.-M. (2021). Les Débordements dans le sport. Emprise mentale et agressions sexuelles. *Topique*, 152(2), 83-97.
- Brohm, J.-M., Ollier, F., & Sémédo, R. (2021). Le football, passerelle idéologique de la racialisation raciste. *Cites*, 87(3), 245-254.
- Brossard, B. (2017). Prendre l'âge en considération dans les méthodes qualitatives. Une tentative d'explicitation. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.6013>
- Brown, E., Debauche, A., Mazuy, M., Delage, P., & Lieber, M. (2019). L'enquête VIRAGE (Violences et RAports de GENre). *Cahiers du Genre*, 66(1), 37-50.

- Brus, A., & Trangbæk, E. (2003). Asserting the right to play – women's football in Denmark. *Soccer & Society*, 4(2-3), 95-111. <https://doi.org/10.1080/14660970512331390855>
- Bruyn, F. de. (2006). *Biographies et carrières plurielles : Analyses des interactions entre la carrière sportive des nageurs et les autres domaines de la vie sociale* [Phdthesis, Université de Nanterre - Paris X]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00125825>
- Burton, L. J. (2015). Underrepresentation of women in sport leadership : A review of research. *Sport Management Review*, 18(2), 155-165. <https://doi.org/10.1016/j.smr.2014.02.004>
- Butler, J. P. A. P. (1990). *Gender trouble : Feminism and the subversion of identity*.
- Cabin, P. (2009). L'essor de la sociologie interactionniste. In *La sociologie* (p. 76-78). Éditions Sciences Humaines. <https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/la-sociologie--9782912601858-page-76.htm>
- Callède, J.-P. (2000a). La Ve République : Un développement spectaculaire des politiques publiques du sport. In *Les politiques sportives en France* (Vol. 1, p. 190).
- Callède, J.-P. (2000b). *Les politiques sportives en France* (Vol. 1). Economica.
- Caprais, A. (2020). *La place et le rôle des femmes dans la gouvernance des fédérations sportives françaises* [These de doctorat, Bordeaux]. <http://www.theses.fr/2020BORD0200>
- Cardi, C., Naudier, D., & Pruvost, G. (2005). Les rapports sociaux de sexe à l'université : Au cœur d'une triple dénégation. *L'Homme la Societe*, 158(4), 49-73.
- Carlier, A., & Marlier, A. (2016). Choix de femme pour métier (dit) d'homme, quand la démarche collective soutient les possibles individuels. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 110(2), 271-293.
- Carpentier, F. (2019). Alice Milliat et le premier « sport féminin » dans l'entre-deux-guerres. *20 21. Revue d'histoire*, N° 142(2), 93-107.

- Carrère, M., Louvel, S., Mangematin, V., Marry, C., Musselin, C., Pigeyre, F., Sabatier, M., & Valette, A. (2006). *Entre discrimination et autocensure. Les carrières des femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche.*
- Carrick, S., Culvin, A., & Bowes, A. (2021). The Butterfly Effect? Title IX and the USWNT as Catalysts for Global Equal Pay. *Journal of Legal Aspects of Sport*, 31(2), 289-311. <https://doi.org/10.18060/25604>
- Casassus-Montero, C. (1989). Les différentes approches dans les comparaisons internationales du travail industriel. *Sociologie du travail*, 31(2), 153-162. <https://doi.org/10.3406/sotra.1989.2454>
- Cassé, L. (2003). La rééducation périnéale : Réappropriation par la femme de son corps. *Spirale*, 26(2), 117-120.
- Caudwell, J. (2011). Gender, feminism and football studies. *Soccer & Society*, 12(3), 330-344. <https://doi.org/10.1080/14660970.2011.568099>
- Cervulle, M. (2012). La conscience dominante. Rapports sociaux de race et subjectivation. *Cahiers du Genre*, n° 53(2), 37-54.
- Chalabaev, A. (2006). *L'influence des stéréotypes sexués sur la performance et la motivation en sport et en éducation physique et sportive* [These de doctorat, Grenoble 1]. <https://www.theses.fr/2006GRE10095>
- Chamond, J., Moreira, V., Decocq, F., & Leroy-Viémon, B. (2014). La dénaturation carcérale. Pour une psychologie et une phénoménologie du corps en prison. *L'information psychiatrique*, 90(8), 673-682.
- Chapoulie, J.-M. (2013). 11. La diffusion de la sociologie interactionniste en France. In *Les mondes pluriels de Howard S. Becker* (p. 185-198). La Découverte. <https://www-cairn->

info.biblelec.univ-lyon2.fr/les-mondes-pluriels-de-howard-s-becker--9782707176479-
page-185.htm

- Chapoulie, J.-M. (2020). Préface à l'édition française de J.-M. Chapoulie (1985). *Lecons De Choses*, VII-XXIV.
- Charlebois, J. B. (2014). Repousser les frontières de l'intime dans la recherche : Quelques réflexions d'une chercheuse militante intersexe. *Aporia*, 6(2), Article 2. <https://doi.org/10.18192/aporia.v6i2.2843>
- Charpenel, M. (2016). Les groupes de parole ou la triple concrétisation de l'utopie féministe. *Éducation et sociétés*, 37(1), 15-31. <https://doi.org/10.3917/es.037.0015>
- Charroin, P. (1994). *Allez les verts ! : De l'épopée au mythe, la mobilisation du public de l'Association Sportive de Saint-Etienne* [These de doctorat, Lyon 1]. <https://www.theses.fr/1994LYO10233>
- Chartrain, C., & Chetcuti, N. (2009). Lesbianisme : Théories, politiques et expériences sociales. *Genre, sexualité & société*, 1, Article 1. <https://doi.org/10.4000/gss.744>
- Chauvin, S. (2017). *Les placards de l'ethnographe*.
- Chetcuti-Osorovitz, N. (2010). *Se dire lesbienne : Vie de couple, sexualité, représentation de soi*. Payot.
- Chetcuti-Osorovitz, N. (2021a). Femmes en prison et violences de genre. In <Http://journals.openedition.org/lectures>. Dispute (La). <https://journals.openedition.org/lectures/49758>
- Chetcuti-Osorovitz, N. (2021b). Impossible auteure, impossible victime : Récit de soi dans le procédé d'exécution de peine. *Cliniques mediterraneennes*, 104(2), 129-143.
- Chevalier, V. (1996). Une population de pratiquants sportifs et leurs parcours : Les cavaliers titulaires d'une licence. *Population*, 51(3), 573-608. <https://doi.org/10.2307/1534485>

- Chevalier, V. (1998). Pratiques culturelles et carrières d'amateurs : Le cas des parcours de cavaliers dans les clubs d'équitation. *Sociétés Contemporaines*, 29(1), 27-41.
<https://doi.org/10.3406/socco.1998.1840>
- Chiland, C. (2014). La construction de l'identité de genre à l'adolescence. *Adolescence*, 321(1), 165-179.
- Chimot, C. (2004). Répartition sexuée des dirigeant(e)s au sein des organisations sportives françaises. *Staps*, no 66(4), 161-177.
- Chovaux, O. (2021). Des femmes de l'ombre chez les hommes en noir : Deux pionnières de l'arbitrage dans le football professionnel en France (1997-2019). *Staps*, n° 131(1), 31-43.
- Christopherson, N., Janning, M., & McConnell, E. D. (2002). Two Kicks Forward, One Kick Back : A Content Analysis of Media Discourses on the 1999 Women's World Cup Soccer Championship. *Sociology of Sport Journal*, 19(2), 170-188.
<https://doi.org/10.1123/ssj.19.2.170>
- Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 213(3), 66-83.
- Clarke, G. (2019). *Soccerwomen. The Icons, Rebels, Stars, and Trailblazers Who Transformed the Beautiful Game*.
- Cloirec, M. L. (2018). « Ce qui se passe dans le vestiaire reste dans le vestiaire » : Étude sur la socialisation genrée au sein des vestiaires d'EPS au collège. 117.
- Cockburn, C., & Ploux, M. (2004). Le matériel dans le pouvoir masculin. *Cahiers du Genre*, 36(1), 89-120.
- Collin, F. (1986). Un héritage sans testament. *Les cahiers du GRIF*, 34(1), 81-92.
<https://doi.org/10.3406/grif.1986.1707>

- Collin, F. (1989). Essentialisme et dissymétrie des sexes. *Les cahiers du GRIF*, 40(1), 91-104.
<https://doi.org/10.3406/grif.1989.1789>
- Collins, P. H. (1990). Black feminist thought in the matrix of domination. *Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment*, 138(1990), 221-238.
- Connell, R. (1987). *Gender and power: Society, the person, and sexual politics*. Stanford university press.
- Connell, R. (1995). *Masculinities*. University of California Press.
- Connell, R. (1998). Masculinities and Globalization. *Men and Masculinities*, 1(1), 3-23.
<https://doi.org/10.1177/1097184X98001001001>
- Connell, R. (2006). Glass Ceilings or Gendered Institutions? Mapping the Gender Regimes of Public Sector Worksites. *Public Administration Review*, 66(6), 837-849.
<https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2006.00652.x>
- Connell, R. W., & Messerschmidt, J. W. (2015). Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? *Terrains travaux*, N° 27(2), 151-192.
- Cooky, C., & Antunovic, D. (2020). “This Isn’t Just About Us” : Articulations of Feminism in Media Narratives of Athlete Activism. *Communication & Sport*, 8(4-5), 692-711.
<https://doi.org/10.1177/2167479519896360>
- Coquard, B. (2018). Faire partie de la bande. *Geneses*, 111(2), 50-69.
- Corneloup, J. (2016). *Sociologie des pratiques récréatives en nature. Du structuralisme à l’interactionnisme* (Fournel).
- Correia, M. (2020). *Une histoire populaire du football*. La Découverte.

- Cosnier, J. (2016). *Mead George Herbert (1863-1931)*. Érès.
<https://www.cairn.info/vocabulaire-de-psychosociologie--9782749229829-page-559.htm>
- Côté, J.-F. (2015). Du pragmatisme de George Herbert Mead à la sociologie de Chicago : Les prolongements d'une vision kaléidoscopique de la société. *SociologieS*.
<http://journals.openedition.org/sociologies/4926>
- Couchot-Schiex, S. (2017). L'EPS en prise avec l'évolution sociétale : Que dire des violences analysées sous l'angle du genre ? *eJRIEPS. Ejournal de la recherche sur l'intervention en éducation physique et sport*, 40, Article 40. <https://doi.org/10.4000/ejrieps.741>
- Coulon, A. (2020a). Chapitre I. Les origines. *Que sais-je?*, 6e ed., 5-21.
- Coulon, A. (2020b). Conclusion. Une seconde école de Chicago. *Que sais-je?*, 6e ed., 118-121.
- Courcy, I., Laberge, S., Erard, C., & Louveau, C. (2006). Le sport comme espace de reproduction et de contestation des représentations stéréotypées de la féminité. *Recherches féministes*, 19(2), 29-61.
- Court, M. (2021). Incorporation. In *Encyclopédie critique du genre* (p. 372-382). La Découverte. <https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/encyclopedie-critique-du-genre--9782348067303-page-372.htm>
- Cox, B., & Thompson, S. (2003). From heydays to struggles : Women's soccer in New Zealand. *Soccer & Society*, 4(2-3), 205-224. <https://doi.org/10.1080/14660970512331390915>
- Crenshaw, K. W., & Bonis, O. (2005). Cartographies des marges : Intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, n° 39(2), 51-82.
- Cresson, G., & Romito, P. (1993). Ces mères qui ne font rien. La dévalorisation du travail des femmes. *Nouvelles Questions Féministes*, 14(3), 33-62.

- Cromer, S. (2005). 23. Vies privées des filles et garçons : Des socialisations toujours différentielles ? In *Femmes, genre et sociétés* (p. 192-199). La Découverte.
<https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/femmes-genre-et-societes--9782707144126-page-192.htm>
- Dagenais, H. (1987). Méthodologie féministe et anthropologie : Une alliance possible. *Anthropologie et Sociétés*, 11(1), 19-44. <https://doi.org/10.7202/006385ar>
- Dandurand, P., Fournier, M., & Bernier, L. (1980). Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et lutte nationales au Québec. *Sociologie et sociétés*, 12(1), 101-132. <https://doi.org/10.7202/001163ar>
- Dargent, C. (2011). Chapitre 5—Construire un échantillon. *U*, 93-114.
- Darmon, M. (2008). La notion de carrière : Un instrument interactionniste d'objectivation. *Politix*, n° 82(2), 149-167.
- Dauncey, H., & Hare, G. (Éds.). (2013). *France and the 1998 World Cup : The National Impact of a World Sporting Event*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315037035>
- Dauphin, S. (2006). L'élaboration des politiques d'égalité ou les incertitudes du féminisme d'État : Une comparaison France / Canada. *Cahiers du Genre*, HS n° 1(3), 95-116.
- Delalande, J. (2003). La socialisation sexuée à l'école : L'univers des filles. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 51(1), 73-80.
- Delphy, C. (1982). Un féminisme matérialiste est possible. *Nouvelles questions féministes*, 4, 50-86.
- Delphy, C. (2003). Par où attaquer le « partage inégal » du « travail ménager » ? *Nouvelles Questions Feministes*, 22(3), 47-71.
- Delphy, C. (2013). *L'ennemi principal*. Ed. Syllepse.

- Delphy, C., Molinier, P., Clair, I., & Rui, S. (2012). Genre à la française ? *Sociologie, Vol. 3(3)*, 299-316.
- Delvaux, M. (2020). *Le boys club*. Editions du Remue-Ménage.
- Demers, G. (2004). Raisons qui incitent les athlètes féminines à devenir entraîneuses—Ou non. *Coaching Association of Canada, 4(5)*.
- Denzin, N. K., & Keller, C. M. (1981). Frame Analysis Reconsidered. *Contemporary Sociology, 10(1)*, 52-60. <https://doi.org/10.2307/2067803>
- Descarries, F. (2005). Le mouvement des femmes québécois : État des lieux. *Cites, n° 23(3)*, 143-154.
- Descoutures, V. (2010). Le cadre hétéronormatif. *Partage du savoir, 59-84*.
- Detellier, É. (2015). *Mises au jeu : Les sports féminins à Montréal, 1919-1961*. Éditions du Remue-ménage.
- Détrez, C. (2014). Les loisirs à l'adolescence : Une affaire sérieuse. *Informations sociales, n° 181(1)*, 8-18.
- Dewey, J. (1966). *Democracy and education : An introduction to the philosophy of education*. The Free Press ; Collier-Macmillan.
- Dhume, F. (2016). Du racisme institutionnel à la discrimination systémique ? Reformuler l'approche critique. *Migrations Societe, 163(1)*, 33-46.
- Dietschy, P. (2010). *Histoire du football*.
- Dogan, M. (1967). Les filières de la carrière politique en France. *Revue française de sociologie, 8(4)*, 468-492. <https://doi.org/10.2307/3319558>
- Dorlin, E. (2009). *Sexe, race, classe : Pour une épistémologie de la domination*. Presses universitaires de France.

- Dortier, J.-F. (2009). L'école de Chicago : La ville au scalpel. In *La sociologie* (p. 63-66). Éditions Sciences Humaines. <https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/la-sociologie--9782912601858-page-63.htm>
- Downs, L. L. (2005). 41. *Les gender studies américaines*. La Découverte. <https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/femmes-genre-et-societes--9782707144126-page-356.htm>
- Drivet, N. (2021). *Construction et déconstruction de l'ordre du genre au sein d'une UFR STAPS*. Claude Bernard Lyon 1.
- Drivet, N., Champely, S., & Ottogalli-Mazzacavallo, C. (2019). Regard sur l'hétéronormativité au sein d'une UFR STAPS : La normalisation des corps en jeu. *Staps*, n° 124(2), 43-58.
- Dubar, C. (2015). Chapitre 4—La socialisation comme construction sociale de la réalité. *U*, 79-102.
- Dubar, C., & Nicourd, S. (2017). *Les biographies en sociologie*. La Découverte.
- Dubois, J., Durand, P., & Winkin, Y. (2013). Aspects du symbolique dans la sociologie de Pierre Bourdieu. *CONTEXTES. Revue de sociologie de la littérature*. <https://journals.openedition.org/contextes/5661#bodyftn14>
- Dufour, C. (2005). L'avenir des valeurs de type français dans le nouveau contexte mondial : Regards croisés sur la France et le Québec. *Cites*, 23(3), 105-114.
- Dumont, M. (1997). Du féminin au féminisme : L'exemple québécois reconsidéré. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 6, Article 6. <https://doi.org/10.4000/clio.388>
- Dumont, M. (2019). *Le féminisme québécois raconté à Camille* (Bibliothèque Québécoise).
- Dumont, M., & Toupin, L. (2003). *La pensée féministe au Québec* (Remue-ménage). <https://www.editions-rm.ca/livres/la-pensee-feministe-au-quebec/>

- Dunezat, X. (2009). Chapitre 10 / Trajectoires militantes et rapports sociaux de sexe. In *Le sexe du militantisme* (p. 243-260). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.01.0234>
- Dunezat, X. (2016). La sociologie des rapports sociaux de sexe : Une lecture féministe et matérialiste des rapports hommes/femmes. *Cahiers du Genre, HS n° 4(3)*, 175-198.
- Dunn, C. (2016a). *Football and the Women's World Cup : Organisation, Media and Fandom*. Palgrave Macmillan UK. <https://doi.org/10.1057/9781137567338>
- Dunn, C. (2016b). Elite footballers as role models : Promoting young women's football participation. *Soccer & Society, 17(6)*, 843-855. <https://doi.org/10.1080/14660970.2015.1100893>
- Dupré, M., Jacob, A., Lallement, M., Lefèvre, G., & Spurk, J. (2016). Introduction. Les comparaisons internationales : Intérêt et actualité d'une stratégie de recherche. In *Stratégies de la comparaison internationale* (p. 7-18). CNRS Éditions. <http://books.openedition.org/editions-cnrs/8632>
- Dupuis-Déri, F. (2004). Féminisme au masculin et contre-attaque « masculiniste » au Québec. *Mouvements, 31(1)*, 70-74.
- Duru-Bellat, M. (2016). À l'école du genre. *Enfances Psy, 1*, 90-100.
- Duru-Bellat, M., & Jarlégan, A. (2001). Garçons et filles à l'école primaire et dans le secondaire. In *La dialectique des rapports hommes-femmes: Vol. 2e éd.* (p. 73-88). Presses Universitaires de France. <https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/la-dialectique-des-rapports-hommes-femmes--9782130503811-page-73.htm>
- Dussy, D. (2013). *Le berceau des dominations*. ELD, impr. 2013.

- Edwards, A. R. (2010). Why Sport? The Development of Sport as a Policy Issue in Title IX of the Education Amendments of 1972. *Journal of Policy History*, 22(3), 300-336. <https://doi.org/10.1017/S0898030610000126>
- Elias, N., & Dunning, E. (1986). *Quest for excitement. Sport and leisure in the civilizing process*. Basil Blackwell.
- Elias, N., & Dunning, E. (1994). *Sport et civilisation : La violence maîtrisée* (J. Chicheportiche, F. Duvingneau, & R. P. Chartier, Trad.). Fayard.
- Espínola, A. F. (2012). Subjectivité et connaissance : Réflexions sur les épistémologies du ‘point de vue’. *Cahiers du Genre*, n° 53(2), 99-120.
- Falardeau, J.-C. (2014). *Sociologie du Québec en mutation*. Presses de l’Université Laval.
- Falquet, J. (2017). Femmes-hommes, les écarts se creusent. In *Un monde d’inégalités* (p. 159-167). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.badie.2017.02.0159>
- Fan, H., & Mangan, J. A. (Éds.). (2004). *Soccer, women, sexual liberation : Kicking off a new era*. F. Cass.
- Fasting, K. (2003). Small country – big results : Women’s football in Norway. *Soccer & Society*, 4(2-3), 149-161. <https://doi.org/10.1080/14660970512331390885>
- Faure, J.-M., & Suaud, C. (1999). *Le football professionnel à la française*. Presses universitaires de France.
- Felices-Luna, M. (2008). Déviance et politique : La carrière des femmes au sein de groupes armés contestataires. *Deviance et Societe*, Vol. 32(2), 163-185.
- Ferez, S., Elling, A., & Liotard, P. (2009). Sport homosexuel et mouvement social : La mise en scène du corps gay et lesbien. *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 28(1), 84-97.
- Ferrand, M. (2004). III. La socialisation selon le sexe. *Reperes*, 47-65.

- Fillieule, O. (2001). Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. *Revue française de science politique, Vol. 51(1)*, 199-215.
- Fillieule, O. (2009). Chapitre 1 / Travail militant, action collective et rapports de genre. In *Le sexe du militantisme* (p. 23-72). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.01.0677>
- Forté, L. (2006). Fondements sociaux de l'engagement sportif chez les jeunes athlètes de haut niveau. *Movement Sport Sciences, no 59(3)*, 55-67.
- Forté, L., & Mennesson, C. (2012). Réussite athlétique et héritage sportif. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.4082>
- Fortems, A. (2014). Le football féminin face aux institutions : Maltraitance et conquêtes sociales. *Mouvements, n° 78(2)*, 90-94.
- Fortino, S. (2009). L'apport des trajectoires sociales pour comprendre la précarité en féminin. L'exemple d'une recherche sur l'insertion professionnelle de chômeuses de longue durée. *Papeles del CEIC, 2009*.
- Fournier, B. (2009). *Chapitre 2. La fédération canadienne*. De Boeck Supérieur. https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/feuilleter.php?ID_ARTICLE=DBU_FOURN_2009_01_0041
- Fraisse, G. (2020). Chapitre X. L'extraordinaire sexisme ordinaire. In *Féminisme et philosophie* (p. 227-230). Gallimard. <https://www.cairn.info/feminisme-et-philosophie--9782072877995-p-227.htm>
- Frayse, M., & Mennesson, C. (2009). Masculinités hégémoniques et féminités : Les modèles de genre dans une revue de VTT. *Sciences sociales et sport, N° 2(1)*, 25-53.

- Frenkiel, S., & Penin, N. (2018). Les footballeurs roubaisiens d'élite : Trajectoires professionnelles et intégration sociale des années 1930 à nos jours. *Revue du Nord*, n° 425(2), 337-368.
- Gaborit, P. (2009). Les stéréotypes de genre : Identités, rôles sociaux et politiques publiques. *Les Stéréotypes de Genre*, 1-344.
- Galerand, E., & Kergoat, D. (2014). Consubstantialité vs intersectionnalité? À propos de l'imbrication des rapports sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 44-61. <https://doi.org/10.7202/1029261ar>
- Galland, O. (2017a). Chapitre 5. Âges de la vie et génération. *U*, 103-130.
- Galland, O. (2017b). Chapitre 6. De l'enfance à l'âge adulte. *U*, 131-178.
- Garcia, M. (2021). *On ne naît pas soumise, on le devient*. Flammarion.
- Garcia, M.-C., & Ottogalli-Mazzacavallo, C. (2022). La féminisation du sport fédéral : Une affaire de petites et jeunes filles ? *Agora débats/jeunesses*, 90(1), 71-85.
- Garneau, S. (2006a). *Les mobilités internationales à l'ère de la globalisation. —Une comparaison sociologique des carrières spatiales et des socialisations professionnelles d'étudiants français et québécois* [Université Lumière-Lyon 2]. http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2006/garneau_s#p=0&a=top
- Garneau, S. (2006b). Mobilités étudiantes et socialisations professionnelles en France et au Québec. La construction d'une typologie comme outil de comparaison internationale. *SociologieS*. <http://journals.openedition.org/sociologies/342>
- Gasparini, W. (2010). Les champions des cités. Parcours migratoires et effets de quartier. *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1285, 108-123. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1186>

- Gaubert, V. (2015). Le cycle de vie d'une pratique ludo-sportive : Le cas du football indoor en France. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 38(1), 37-54.
<https://doi.org/10.1080/07053436.2015.1006959>
- Gaubert, V. (2016a). Le futsal : Un autre monde du football ? *M@ppemonde*, 116.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01373079>
- Gaubert, V. (2016b). *Du football aux foot-ball : Étude comparative de la géographie des cultures sportives « balle au pied »* [Phdthesis, Université Paris-Sorbonne - Paris IV].
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01437503>
- Gaubert, V. (2017a). Entre les foot-ball lillois, quelle bataille du milieu urbain ? *Géographie et cultures*, 104, 115-135.
- Gaubert, V. (2017b). Marquer pour égaliser : Quelle place pour les femmes dans l'espace du football ? Entretien avec Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF. *Géographie et cultures*, 104, 137-148. <https://doi.org/10.4000/gc.6283>
- Gazibo, M. (2002). La démarche comparative binaire : Éléments méthodologiques a partir d'une analyse de trajectoires contrastées de démocratisation. *Revue internationale de politique comparee*, Vol. 9(3), 427-449.
- Geisser, V. (2013). Carton rouge au "black-blanc-beur". *Migrations Societe*, 150(6), 7-11.
- Georges, E. (2018). La médiatisation du football/soccer à la télévision : Éléments issus d'une démarche contrastive France/Canada. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, 22, 11-28.
- Gibout, C., & Mauny, C. (2009). La question locale comme nouvelle frontière socio-spatiale. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.2763>
- Ginhoux, B. (2015). Comment devient-on un « gars du groupe » quand on est une fille ? *Agora débats/jeunesses*, N° 71(3), 7-21.

- Ginsberg, G. (1992). *Des Prisons et des Femmes*. FeniXX.
- Giraud, I. (2005). *Mouvements des femmes et changements des régimes genrés de représentation politique au Québec et en France (1965-2004)* [These de doctorat, Versailles-St Quentin en Yvelines]. <http://www.theses.fr/2005VERS011S>
- Giraud, I. (2014). Féminisme, participation politique des femmes et « publics contestataires » : Dépasser la dichotomie privé-public et penser les liens du local au global. *Participations*, 9(2), 263-276.
- Giraud, L., & Roger, A. (2011). Les étapes de carrière à l'épreuve du temps. *Humanisme et Entreprise*, n° 302(2), 13-28.
- Goblet, M., & Glowacz, F. (2021). Le slut shaming : Étude qualitative d'une forme de sexisme ordinaire dans le discours et les représentations d'adolescents. *Enjeux et société : approches transdisciplinaires*, 8(1), 249-276. <https://doi.org/10.7202/1076543ar>
- Godelier, M. (1978). La Part idéale du réel. Essai sur l'idéologique. *Homme*, 18(3), 155-188. <https://doi.org/10.3406/hom.1978.367885>
- Goffman, E. (1961). *Asylums : Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates* (Reprint édition). Anchor.
- Goffman, E. (1974a). *Frame analysis : An essay on the organization of experience*. Harvard University Press.
- Goffman, E. (1974b). *Les rites d'interaction* (A. Kihm, Trad.). Les Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps*. les Éditions de Minuit.
- Goffman, E., Zaidman, C. É. scientifique P., & Maury, H. (2002). *L'arrangement des sexes*. La Dispute.

- Gozillon, A. (2020). *Football féminin : Un retard français ?* [Institut de relations internationales et stratégiques]. <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2020/01/Obs-Sport-Audrey-Gozillon.pdf>
- Grafmeyer, Y., & Joseph, I. (1984). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Aubier. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00606860>
- Grainey, T. F. (2012). *Beyond Bend It Like Beckham : The Global Phenomenon of Women's Soccer*. U of Nebraska Press.
- Griffin, P. (1998). *Strong women, deep closets : Lesbians and homophobia in sport*. Human Kinetics.
- Grosjean, F. (2005). La diffusion du football en Franche-Comté : La spatialisation du cycle de vie d'un service sportif. *Staps*, 68(2), 41-54.
- Grossetti, M. (2006). L'imprévisibilité dans les parcours sociaux. *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 120(1), 5-28.
- Grossetti, M. (2009). 7. Imprévisibilités et irréversibilités : Les composantes des bifurcations. In *Bifurcations* (p. 147-159). La Découverte. <https://www.cairn.info/bifurcations--9782707156006-page-147.htm>
- Guénif-Souilamas, N. (2020). *Aux sources du racisme d'État*. La Découverte. https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/feuilleter.php?ID_ARTICLE=DEC_SLAOU_2020_01_0133
- Guérandel, C., & Beyria, F. (2012). Le sport, lieu de questionnement des rapports sociaux de sexe ?. L'exemple d'une pratique collective mixte en compétition. *SociologieS*. <http://journals.openedition.org/sociologies/3974>
- Guérandel, C., Gozillon, A., & Walter, E. (2022). La socialisation par les médias au prisme des inégalités sociales, sexuées et sexuelles. *Education et sociétés*, 47(1), 5-22.

- Guérandel, C., & Mardon, A. (2022). Introduction. *Agora débats/jeunesses*, 90(1), 58-69.
- Guillaumin, C. (1978a). Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'appropriation des femmes. *Questions Féministes*, 2, 5-30.
- Guillaumin, C. (1978b). Pratique du pouvoir et idée de Nature (2) Le discours de la Nature. *Questions Féministes*, 3, 5-28.
- Guillaumin, C. (1984). Avec ou sans race ? *Le Genre humain*, N° 11(2), 215-222.
- Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir : L'idée de nature*. Côté-femmes.
- Haldane, H. J. (2021). FIFA's Feminist Foot Soldiers : Looking for Equality in the Women's Game Approaching the 2023 World Cup in Australia and Aotearoa. In M. Yanity & D. Sarver Coombs (Éds.), *2019 FIFA Women's World Cup : Media, Fandom, and Soccer's Biggest Stage* (p. 291-307). Springer International Publishing.
https://doi.org/10.1007/978-3-030-75401-3_15
- Hallmann, K. (2012). Women's 2011 Football World Cup : The impact of perceived images of women's soccer and the World Cup 2011 on interest in attending matches. *Sport Management Review*, n°15(1), 33-42.
- Hammou, K. (2014). *Une histoire du rap en France*. La Découverte.
<https://doi.org/10.3917/dec.hammo.2014.01>
- Haraway, D. (1988). Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective. *Feminist Studies*, 14(3), 575-599.
<https://doi.org/10.2307/3178066>
- Harding, S. (1987). Is there a feminist method. *Feminism and methodology*, 26.
- Hargreaves, J. (2006). *Les approches féministes du sport* (F. Ohl, Trad.). Presses Universitaires de France.

https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=PUF_OHL_2006_01_0109&download=1

- Hartsock, N. (1983). *The Feminist Standpoint: Developing the Ground for a Specifically Feminist Historical Materialism*.
- Hartsock, N. C. M. (1985). *Money, Sex, and Power: Toward a Feminist Historical Materialism*. Northeastern University Press.
- Harvey, J. (2017). Chapter II. Multi-Level Governance and Sport Policy in Canada. In L. Thibault (Éd.), *Sport Policy in Canada* (p. 37-68). Les Presses de l'Université d'Ottawa | University of Ottawa Press. <http://books.openedition.org/uop/700>
- Harvey, J., & Thibault, L. (Éds.). (2017). *Sport Policy in Canada*. Les Presses de l'Université d'Ottawa | University of Ottawa Press. <http://books.openedition.org/uop/687>
- Harvey, J., & Thibault, L. (2019). Politique du sport et restructuration de l'État-providence au Canada. In J.-P. Augustin & C. Sorbets, *La culture du sport au Québec* (p. 93-111). Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. <http://books.openedition.org/msha/16773>
- Hassenteufel, P. (2005). De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. *Revue française de science politique*, 55(1), 113-132.
- Héas, S., Bodin, D., Amossé, K., & Kerespar, S. (2004). Football féminin : « c'est un jeu d'hommes ». *Cahiers du Genre*, n° 36(1), 185-203.
- Héas, S., Ferez, S., Robène, L., & Bodin, D. (2009). Les discriminations sportives à la loupe : Les problèmes d'accès comme limites invisibles. *Migrations Societe*, 126(6), 71-92.
- Hebert, T. (2018). Les pratiques sociales de référence en questions. Le cas du football en éducation physique et sportive. *Staps*, n° 120(2), 45-61.
- Heinen, J. (2001). Introduction. *Cahiers du Genre*, n° 30(1), 5-26.

- Heinich, N. (2019). The Reception of Erving Goffman's Frame Analysis in the United States. *Revue française de sociologie*, 60(2), 225-238.
- Hélaridot, V., Gaudart, C., & Volkoff, S. (2019). La prise en compte des dimensions temporelles pour l'analyse des liens santé-travail : Voyages en diachronie. *Sciences sociales et sante*, 37(4), 73-97.
- Henneron, L. (2005). Être jeune féministe aujourd'hui : Les rapports de génération dans le mouvement féministe contemporain. *L'Homme & la Société*, 158(4), 93-111. <https://doi.org/10.3917/lhs.158.0093>
- Henninger, A., & Ponceaud Goreau, É. (2017). Les inégalités scolaires : Les parcours scolaires à l'épreuve de la mixité filles-garçons. *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, 70(276), 227-236.
- Herek, G. M. (1992). The social context of hate crimes : Notes on cultural heterosexism. In *Hate crimes : Confronting violence against lesbians and gay men* (p. 89-104). Sage Publications, Inc.
- Héritier, F. (2012). *Masculin-féminin*. Odile Jacob.
- Hernandez, A. (2020). *Sexisme, lesbophobie et pratique du football en France*. Université Claude Bernard Lyon 1.
- Hernandez, L., Oubrayrie-Roussel, N., & Prêteur, Y. (2014). De l'affirmation de soi dans le groupe de pairs à la démobilité scolaire. *Enfance*, 2(2), 135-157. <https://doi.org/10.3917/enf1.142.0135>
- Hjelm, J., & Olofsson, E. (2003). A breakthrough : Women's football in Sweden. *Soccer & Society*, 4(2-3), 182-204. <https://doi.org/10.1080/14660970512331390905>
- Holt, D. B. (1995). How Consumers Consume : A Typology of Consumption Practices. *Journal of Consumer Research*, 22(1), 1-16. <https://doi.org/10.1086/209431>

- Holt, N. L. (2002). A Comparison of the Soccer Talent Development Systems in England and Canada. *European Physical Education Review*, 8(3), 270-285.
<https://doi.org/10.1177/1356336X020083006>
- Hong, F., & Mangan, J. A. (2003). Will the 'Iron Roses' bloom forever? Women's football in China: Changes and challenges. *Soccer & Society*, 4(2-3), 47-66.
<https://doi.org/10.1080/14660970512331390825>
- Hong, F., & Mangan, J. A. (Éds.). (2004). *Soccer, women, sexual liberation : Kicking off a new era*. F. Cass.
- Hughes, E. C. (1937). Institutional Office and the Person. *American Journal of Sociology*, 43(3), 404-413. <https://doi.org/10.1086/217711>
- Hughes, E. C. (1958). *Men and their work*. Glencoe, Ill.,: Free Press.
<http://archive.org/details/mentheirwork00hugh>
- Hughes, E. C. (1984). *The sociological eye : Selected papers*. Transaction Books.
- Jablonka, I. (2021). Que faire des hommes ? *Esprit*, Janvier-Février(1-2), 115-127.
<https://doi.org/10.3917/espri.2013.0115>
- Jackson, S., & Armengaud, F. (2009). Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible – et nécessaire. *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 28(3), 16-33.
- Jacquemart, A. (2020). La non-mixité féministe : Pour les femmes ou contre les hommes ? *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/La-non-mixite-feministe-pour-les-femmes-ou-contre-les-hommes.html>
- Jacquemart, A., & Masclet, C. (2017). Mixités et non-mixités dans les mouvements féministes des années 1968 en France. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 46, 221-247.
<https://doi.org/10.4000/clio.13784>

- Jakubowska, H. (2015). Are women still the 'other sex' : Gender and sport in the Polish mass media. *Sport in Society*, 18(2), 168-185.
<https://doi.org/10.1080/17430437.2013.854464>
- James, W. (2005). *La Volonté de croire*. Empêcheurs de penser rond.
- Jamet, É., & Salle, M. (2019). *Chapitre 3. Pourquoi le genre ?* Éditions Matériologiques.
<https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/sexe-et-genre--9782373612127-page-39.htm>
- Jane, E. A. (2017). 'Dude ... stop the spread' : Antagonism, agonism, and #manspreading on social media. *International Journal of Cultural Studies*, 20(5), 459-475.
<https://doi.org/10.1177/1367877916637151>
- Jaunait, A., Renard, A. L., & Marteu, É. (2013). Nationalismes sexuels ? *Raisons politiques*, 49(1), 5-23.
- Joannin, D., & Mennesson, C. (2014). Dans la cour de l'école. Pratiques sportives et modèles de masculinités. *Cahiers du Genre*, n° 56(1), 161-184.
- Jouvenet, M. (2007). La carrière des artistes et les transformations de la production musicale. Relations de travail et relation au travail dans le monde des musiques rap et électroniques. *Sociologie du travail*, 49(Vol. 49-n° 2), 145-161.
<https://doi.org/10.4000/sdt.20982>
- Jun, H. (2018). Cissexism (Genderism or Binarism). In H. Jun (Éd.), *Social Justice, Multicultural Counseling, and Practice : Beyond a Conventional Approach* (p. 161-185). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-72514-7_6
- Juskowiak, H., Bréhon, J., & Neys, O. H. (2021). « Comme un garçon... » : Corinne Diacre, un·e entraîneur·e de football professionnel comme les autres ? *Staps*, n° 131(1), 45-63.

- Juteau, D. (2010). « Nous » les femmes : Sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie. *L'Homme la Societe*, 176177(2), 65-81.
- Juteau, D. (2016). Un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité. *Cahiers du Genre*, HS n° 4(3), 129-149.
- Kaciaf, N., & Lagneau, É. (2013). Du vestiaire à la Une, de la Une au vestiaire. *Politiques de communication*, N° 1(1), 209-240.
- Kamanzi, P. C. (2019). School Market in Quebec and the Reproduction of Social Inequalities in Higher Education. *Social Inclusion*, 7(1), 18-27.
<https://doi.org/10.17645/si.v7i1.1613>
- Kane, M. J., LaVoi, N. M., & Fink, J. S. (2013). Exploring Elite Female Athletes' Interpretations of Sport Media Images : A Window Into the Construction of Social Identity and "Selling Sex" in Women's Sports. *Communication & Sport*, 1(3), 269-298.
<https://doi.org/10.1177/2167479512473585>
- Kapsis, R. E. (1977). Weber, Durkheim, and the comparative method. *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, 13(4), 354-368. [https://doi.org/10.1002/1520-6696\(197710\)13:4<354::AID-JHBS2300130408>3.0.CO;2-H](https://doi.org/10.1002/1520-6696(197710)13:4<354::AID-JHBS2300130408>3.0.CO;2-H)
- Kergoat, D. (1982). *Les ouvrières*. le Sycomore.
- Kergoat, D. (1992). Des rapports sociaux de sexe et de la division sexuelle du travail. *Les Cahiers du Genre*, 3(1), 23-26.
- Kergoat, D. (2001). Le rapport social de sexe. *Actuel Marx*, n° 30(2), 85-100.
- Kergoat, D. (2010a). Le rapport social de sexe de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion. In *Les rapports sociaux de sexe* (p. 60-75). Presses Universitaires de France.
<https://www.cairn.info/les-rapports-sociaux-de-sexe--9782130584742-page-60.htm>

- Kergoat, D. (2010b). Une sociologie à la croisée de trois mouvements sociaux. *L'Homme la Societe*, n° 176-177(2), 27-42.
- Kergoat, D. (2011). Comprendre les rapports sociaux. *Raison présente*, 178(1), 11-21.
<https://doi.org/10.3406/raipr.2011.4300>
- Kergoat, D. (2012). *Se battre, disent-elles...* la Dispute.
- Khemilat, F. (2014). *Racialisation, religion, banlieue et genre*.
<https://www.youtube.com/watch?v=FwInst6fHqo>
- Koh, E. (2003). Chains, challenges and changes : The making of women's football in Korea. *Soccer & Society*, 4(2-3), 67-79. <https://doi.org/10.1080/14660970512331390835>
- Kooiman, J. (1993). *Modern Governance : New Government-Society Interactions*. SAGE.
- Kosofsky Sedgwick, E. (1990). *Epistemology of the Closet*.
- Laberge, S. (2004). Les rapports sociaux de sexe dans le domaine du sport : Perspectives féministes marquantes des trois dernières décennies. *Recherches féministes*, 17(1), 9-38.
<https://doi.org/10.7202/009295ar>
- Lacaze, L. (2013). L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité. *Societes*, n° 121(3), 41-52.
- Lachheb, M. (2013). Devenir footballeuse en Tunisie. Socialisation et construction des attributs dits masculins. *Cahiers d'études africaines*, 53(209-210), 445-463.
<https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.17382>
- Lahire, B. (2001). Héritages sexués : Incorporation des habitudes et des croyances. In *La dialectique des rapports hommes-femmes: Vol. 2e éd.* (p. 9-25). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/la-dialectique-des-rapports-hommes-femmes--9782130503811-page-9.htm>

- Lahire, B. (2005). Misère de la division du travail sociologique : Le cas des pratiques culturelles adolescentes. *Education et sociétés*, no 16(2), 129-136.
- Lahire, B. (2012). *Tableaux de familles : Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*. Éditions Points.
- Lahire, B. (2013). Le singulier pluriel. *Laboratoire des sciences sociales*, 11-22.
- Lamy, A. (2019). Genres de jeux et jeux de genres. *L'école des parents*, n° 631(2), 50-53.
- Lapeyroux, N. (2021). Représentations télévisuelles des Championnats du monde de football des femmes : Entre stéréotypes et innovations transgressives. *Staps*, 135.
- Laqueur, T. W. (1992). *La fabrique du sexe : Essai sur le corps et le genre en Occident* (M. Gautier, Trad.). Gallimard, impr. 1992.
- Latour, E. (2008). Le plafond de verre universitaire : Pour en finir avec l'illusion méritocratique et l'autocensure. *Mouvements*, 3, 53-60.
- Le Blanc, A. (2018). *Les territoires rassurants* [Habilitation à diriger des recherches, Université du littoral-côte d'Opale]. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01872489>
- Le Breton, D. (2012a). 2. Les grands axes théoriques de l'interactionnisme. *Quadrige*, 45-98.
- Le Breton, D. (2012b). *L'interactionnisme symbolique*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.lebre.2012.03>
- Le Mancq, F. (2007). Des carrières semées d'obstacles : L'exemple des cavalier-e-s de haut niveau. *Sociétés contemporaines*, n° 66(2), 127-150.
- Lebreton, C. (2016). Les rapports sociaux de sexe et le lesbianisme dans le Québec contemporain. *Recherches féministes*, 29(1), 199-214. <https://doi.org/10.7202/1036678ar>
- Lebreton, C. (2017). *Adolescences lesbiennes. De l'invisibilité à la reconnaissance* (Remue-Ménage). <https://www.decitre.fr/livres/adolescences-lesbiennes-9782890915800.html>

- Ledon, A. (2012). *Déroulement de carrière réussie de sportifs de haut-niveau : Entre dynamiques décisionnelles et adaptation transitionnelles*. [These de doctorat, Reims].
<https://www.theses.fr/2012REIML014>
- Légaré, A. (2005). La France et le Québec. *Cites*, 23(3), 89-104.
- Légaré, B. (2005). La place des femmes dans le sport au Québec—La participation des jeunes dans les sports fédérés. *Sports-Québec Corporation*, 51.
- Leglise, E. (2017). *Des femmes dans la direction des clubs de judo : « plafond de verre » et rapports sociaux de sexe dans l'Espace Catalan Transfrontalier* [These de doctorat, Perpignan]. <https://www.theses.fr/2017PERP0036>
- Legrand, C. (2010). L'actuel système français d'organisation du sport est-il toujours soutenable ? *Prospective et strategie, Numéro 1*(1), 73-88.
- Lénel, P., & Martin, V. (2012). La contribution des études postcoloniales et des féminismes du « Sud » à la constitution d'un féminisme renouvelé. *Revue Tiers Monde*, n°209(1), 125-144.
- Lentillon, V. (2009). Les stéréotypes sexués relatifs à la pratique des activités physiques et sportives chez les adolescents français et leurs conséquences discriminatoires. *Bulletin de psychologie, Numéro 499*(1), 15-28.
- Lépinard, É. (2005). Malaise dans le concept. *Cahiers du Genre*, 39(2), 107-135.
- Lépinard, É., & Lieber, M. (2020). *Les théories en études du genre*. La Découverte; Cairn.info.
<https://www.cairn.info/les-theories-en-etudes-du-genre--9782348059162.htm>
- Lestrelin, L. (2015). De l'avantage de comparer les carrières supportéristes à des carrières militantes. *Sciences sociales et sport*, N° 8(1), 51-77.
- Liotard, P. (Éd.). (2008). *Sport et homosexualités*. Association Quasimodo & fils.

- Liotard, P. (2017). Introduction : Exposition aux discriminations ordinaires dans les sports. *Les cahiers de la LCD*, 4(2), 13-24.
- Lorenz, S. L. (2015). Constructing a Cultural History of Canadian Hockey. *The International Journal of the History of Sport*, 32(17), 2107-2113. <https://doi.org/10.1080/09523367.2016.1152265>
- Lorenzi, M.-É. (2017). « Queer », « transpédégouine », « torduEs », entre adaptation et réappropriation, les dynamiques de traduction au cœur des créations langagières de l'activisme féministe queer. *GLAD!. Revue sur le langage, le genre, les sexualités*, 02, Article 02. <https://doi.org/10.4000/glad.462>
- Lorrain, A. (2018). « *Quand on parle de hockey, on parle de garçons* ». *Récits de l'expérience des joueuses de hockey sur glace*. <http://ruor.uottawa.ca/handle/10393/38287>
- Louchet, C. (2020). *Défense d'entrer : Accès réservé aux femmes : Sociologie des salles de remise en forme « non mixtes »* [Phdthesis, Université de Lyon]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03231130>
- Louveau, C. (2004). Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité. *Cahiers du Genre*, n° 36(1), 163-183.
- Louveau, C. (2006). Inégalité sur la ligne de départ : Femmes, origines sociales et conquête du sport. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 23, 119-143. <https://doi.org/10.4000/clio.1877>
- Louveau, C. (2015). Dans le sport, des principes aux faits.... *Travail, genre et sociétés*, n° 34(2), 181-186.
- Löwy, I. (2001). « Mais qu'est-ce qu'elle veulent ? » Ben... l'égalité et la dignité. *Mouvements*, 14(2), 166-170.
- Lubitow, A., & Davis, M. (2011). Pastel Injustice : The Corporate Use of Pinkwashing for Profit. *Environmental Justice*, 4(2), 139-144. <https://doi.org/10.1089/env.2010.0026>

- MacIntosh, E. (2017). The Canadian Sport Industry. In J. Jianhui Zhang, R. Haiyan Huang, & J. Nauright (Éds.), *Sport Business in Leading Economies* (p. 95-133). Emerald Publishing Limited. <https://doi.org/10.1108/978-1-78743-563-620171004>
- Majumdar, B. (2003). Forwards and backwards : Women's soccer in twentieth-century India. *Soccer & Society*, 4(2-3), 80-94. <https://doi.org/10.1080/14660970512331390845>
- Manseau-Young, M.-E. (2013). *Le témoignage public des femmes vivant avec le VIH/Sida au sein du projet Vihsibilité : Analyse féministe et interactionniste d'une forme d'intervention sociale* [Université du Québec à Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/5371/>
- Marbot, É., & Peretti, J.-M. (2004). *Les seniors dans l'entreprise*. Village Mondial : Pearson Education France.
- Mardon, A. (2010a). Construire son identité de fille et de garçon : Pratiques et styles vestimentaires au collège. *Cahiers du Genre*, 49(2), 133-154. <https://doi.org/10.3917/cdge.049.0133>
- Mardon, A. (2010b). Pour une analyse de la transition entre enfance et adolescence. Regard parental sur la puberté et transformation des pratiques éducatives. *Agora débats/jeunesses*, 54(1), 13-26. <https://doi.org/10.3917/agora.054.0013>
- Mardon, A. (2010c). Sociabilités et travail de l'apparence au collège. *Ethnologie française*, 40(1), 39-48. <https://doi.org/10.3917/ethn.101.0039>
- Mardon, A. (2011). La génération Lolita. Stratégies de contrôle et de contournement. *Réseaux*, 168-169(4-5), 111-132. <https://doi.org/10.3917/res.168.0111>
- Marenne, É. T. de. (2019). Chapitre IV. « On ne naît pas femme ». *Que sais-je?*, 57-72.

- Marier, A., Pilote, É., Québec (Province), & Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur. (2019). *Fondements de la pratique sportive au Québec*.
<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3749161>
- Markert, J. (2004). Demographics of Age : Generational and Cohort Confusion. *Journal of Current Issues & Research in Advertising*, 26(2), 11-25.
<https://doi.org/10.1080/10641734.2004.10505161>
- Markovits, A. S., & Hellerman, S. L. (2003). Women's soccer in the United States : Yet another American 'Exceptionalism'. *Soccer & Society*, 4(2-3), 14-29.
<https://doi.org/10.1080/14660970512331390805>
- Martin, C. (2014). Visibilité et désamorçage des antagonismes sociaux dans des équipes féminines de football. *Mouvements*, n° 78(2), 95-102.
- Martin, C. (2017). *Quand la puissance publique délègue l'égalité : Ethnographie de la politique de développement du football féminin en France (2011 - 2017)* [These de doctorat, Paris, EHESS]. <http://www.theses.fr/2017EHES0146>
- Martin, C. (2021). Se mettre au football, arrêter le football. Quantifier les contraintes à la pratique des femmes. *Staps*, n° 131(1), 65-83.
- Martin, C. (2022). Développer le football, moraliser les joueuses. *Agora débats/jeunesses*, 90(1), 87-101.
- Martineau, E. (2018). *Le bar lesbien, un commerce militant en voie de réapparition à Bruxelles*.
- Mathieu, N.-C. (1971). Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe. *Épistémologie sociologique*, 11(2), 19-39.
- Matonti, F., & Poupeau, F. (2004). Le capital militant. Essai de définition. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 155(5), 4-11.

- Mauger, G. (2017). Stéphane Beaud et Florence Weber, Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques. In L. Pinto (Éd.), *Lire les sciences sociales. Volume 4/ 1997-2004* (p. 65-69). Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <http://books.openedition.org/editionsmsmh/6924>
- Maurice, M. (1989). Méthode comparative et analyse sociétale. Les implications théoriques des comparaisons internationales. *Sociologie du travail*, 31(2), 175-191. <https://doi.org/10.3406/sotra.1989.2456>
- Mazières-Vaysse, A. (2020). *Au-delà de l'exploitation. Genèses, enjeux et usages de problématisations des classes sociales en termes de «classisme» et de «mépris de classe»*. Academia. edu, < <https://univparis8.academia.edu/AdrienMazieresVaysse>
- McGhee, A. N. (2008). *Dreaming of Beijing : Experiencing the changing landscape of elite women's soccer in Canada* [University of British Columbia]. <https://doi.org/10.14288/1.0067032>
- McKay, J., & Laberge, S. (2006). Sport et masculinités. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 23, 239-267. <https://doi.org/10.4000/clio.1908>
- Meier, H. E., Konjer, M., & Leinwather, M. (2016). The demand for women's league soccer in Germany. *European Sport Management Quarterly*, 16(1), 1-19. <https://doi.org/10.1080/16184742.2015.1109693>
- Mélusine. (2020). Être blanc, ou le privilège de l'ignorance. In *Racismes de France* (p. 231-247). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.slaou.2020.01.0231>
- Mennesson, C. (2004). Être une femme dans un sport « masculin ». *sociétés contemporaines*, 3(55), 69-90.
- Mennesson, C. (2005). *Etre une femme dans le monde des hommes : Socialisation sportive et construction du genre*. l'Harmattan.

- Mennesson, C. (2006). Le gouvernement des corps des footballeuses et boxeuses de haut niveau. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 23, 179-196. <https://doi.org/10.4000/cliio.1898>
- Mennesson, C. (2007a). *Corps, Sport, Genre : Processus de socialisation et rapports de domination*. Paul Sabatier Toulouse III.
- Mennesson, C. (2007b). Les sportives ‘professionnelles’ : Travail du corps et division sexuée du travail. *Cahiers du Genre*, 42(1), 19-42.
- Mennesson, C. (2011). Socialisation familiale et investissement des filles et des garçons dans les pratiques culturelles et sportives associatives. *Réseaux*, 4-5(168-169), 87-110.
- Mennesson, C. (2012). Pourquoi les sportives ne sont-elles pas féministes ? *Sciences sociales et sport*, N° 5(1), 161-191.
- Mennesson, C., Bertrand, J., & Court, M. (2016). Forger sa volonté ou s’exprimer : Les usages socialement différenciés des pratiques physiques et sportives enfantines. *Sociologie*, Vol. 7(4), 393-412.
- Mennesson, C., & Clément, J.-P. (2009). Boxer comme un homme, être une femme. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 179(4), 76-91.
- Mennesson, C., & Julhe, S. (2012). L’art (tout) contre le sport ? *Politix*, n° 99(3), 109-128.
- Mennesson, C., & Neyrand, G. (2010). Chapitre VI – La socialisation des filles et des garçons dans les pratiques culturelles et sportives. In *Enfance & culture* (p. 147-166). Ministère de la Culture - DEPS. <https://doi.org/10.3917/deps.octo.2010.01.0147>
- Mette, A. (2014). *Normativité de l’acceptation de l’homosexualité dans le sport : Étude des déterminants psychologiques, interpersonnels et environnementaux des attitudes des sportifs envers les gays et les lesbiennes* [These de doctorat, Bordeaux]. <http://www.theses.fr/2014BORD0225>

- Mette, A., Lecigne, A., & Décamps, G. (2017). Les discriminations face aux normes des sportifs. *Les cahiers de la LCD*, 4(2), 93-112.
- Meunier, É.-M., & Wilkins-Laflamme, S. (2011). Sécularisation, catholicisme et transformation du régime de religiosité au Québec. Étude comparative avec le catholicisme au Canada (1968-2007). *Recherches sociographiques*, 52(3), 683-729.
<https://doi.org/10.7202/1007655ar>
- Mijolla-Mellor, S. de. (2021). Éditorial. *Topique*, 152(2), 6-6.
- Mojdehi, A. L. (2018). Stéréotypes de genre et sexisme : Principaux registres d'insultes dans les espaces publics. *Cahiers du Genre*, 65(2), 169-191.
- Molinier, P. (2020). Devenir Cisgenre. *Recherches en psychanalyse*, N° 29(1), 47-55.
- Monchatre, S. (2006). *Instrumentalisation des femmes au travail et du travail par les femmes dans l'hôtellerie-restauration*. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01231447>
- Morrisette, J., Guignon, S., & Demazière, D. (2011). Introduction. « De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche ». *Recherches Qualitatives*, 30(1), 1-9.
- Moses, C. (1996). La construction du « French Feminism » dans le discours universitaire américain. *Nouvelles Questions Féministes*, 17(1), 3-14.
- Mosse, G. L. (1997). *L'image de l'homme : L'invention de la virilité moderne* (M. Hechter, Trad.). Abbeville.
- Moujoud, N., & Falquet, J. (2018). Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction sociale, migration et histoire coloniale. In C. Catarino & C. Verschuur (Éds.), *Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale* (p. 229-245). Graduate Institute Publications. <http://books.openedition.org/iheid/5974>

- Mourat, A. (2006). Football et mono-industrie : Création et évolution d'un « style sochalien » à partir de 1928. In *Le football dans nos sociétés* (p. 52-63). Autrement.
<https://www.cairn.info/le-football-dans-nos-societes--9782746707894-page-52.htm>
- Nadeau, C., & Zaaza, A. (2019). *11 brefs essais contre le racisme*.
<https://flipbook.cantook.net/?d=%2F%2Fwww.entrepotnumerique.com%2Fflipbook%2Fpublications%2F93258.js&oid=251&c=&m=&l=&r=&f=pdf>
- Namaste, V. (2000). *Invisible lives : The erasure of transsexual and transgendered people*. University of Chicago Press.
- Natacha, C., & Girard, G. (2015). *L'appropriation d'une sexualité minorisée. Trajectoires de jeunes lesbiennes et gays en France de 17 à 35 ans*.
- Nneme Abouna, M.-S., & Lacombe, P. (2008). La construction de l'espace du football au féminin : Un processus de construction du genre ? *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, 3. <http://journals.openedition.org/socio-logos/1982>
- Nouvelle, R. (2018). Féminismes en lutte. *La Revue Nouvelle*, 2(2), 26-29.
- Octobre, S. (2010). La socialisation culturelle sexuée des enfants au sein de la famille. *Cahiers du Genre*, n° 49(2), 55-76.
- Ohl, F. (2003). Les objets sportifs : Comment des biens banalisés peuvent constituer des référents identitaires. *Anthropologie et Sociétés*, 27(2), 167-184.
<https://doi.org/10.7202/007452ar>
- Ollivier, M., & Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Harmattan.
- Onomo, M. G., & Chazaud, P. (2017). Le racisme au sein d'une équipe de football amateur de la région lyonnaise. *Les cahiers de la LCD*, 4(2), 27-40.

- Osborne, A., & Sherry, E. (2015). Image of Sports Women : A Review. *Springer Science & Business Media*.
https://www.academia.edu/14096484/Image_of_Sports_Women_A_Review
- Ottogalli-Mazzacavallo, C. (2017). *L'histoire des sportives : Un déni de responsabilité ?* 65.
- Ottogalli-Mazzacavallo, C. (2018). Les organisations sportives à l'égard des femmes : Une école de vulnérabilité ? In *Genre et culture* (p. 111-128). Transverse.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02359712>
- Ottogalli-Mazzacavallo, C., & Boutroy, E. (2020). Manless Rope Team : A Socio-Technical History of a Social Innovation. *The International Journal of the History of Sport*, 37(9), 791-812. <https://doi.org/10.1080/09523367.2020.1794833>
- Ottogalli-Mazzacavallo, C., Nicaise, V., & Bodet, G. (2021). Football et femmes en France : Une longue route (encore) semée d'embûches.... *Staps*, n° 131(1), 5-11.
- Packer, B. (2019). *Hors-jeu dans le football féminin au Sénégal : Genre, Islam et politique du corps* [Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales]. <https://institut-du-genre.fr/these/hors-jeu-dans-le-football-feminin>
- Papin, B., & Viaud, B. (2018). « Sportif sinon rien ? ». Les destins scolaires des élites sportives engagées dans des études supérieures. *Sociologie*, Vol. 9(3), 235-252.
- Parini, L. (2006). *Le système de genre : Introduction aux concepts et théories*. Seismo.
- Parker, C., Scott, S., & Geddes, A. (2019). Snowball Sampling. *SAGE Research Methods Foundations*. <http://methods.sagepub.com/foundations/snowball-sampling>
- Pasquier, G. (2015). La cour de récréation au prisme du genre, lieu de transformation des responsabilités des enseignant-e-s à l'école primaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 41(1), 91-114. <https://doi.org/10.7202/1031473ar>

- Pavard, B., Rochefort, F., & Zancarini-Fournel, M. (2020). Chapitre XII. L'institutionnalisation du féminisme. *Sciences humaines*, 355-386.
- Pavlenko, F. (2021). *Regarder le sport depuis ses marges : Conceptualiser la non-mixité à partir des espaces sportifs par et pour des populations opprimées* [Examen de syntaxe]. Université d'Ottawa.
- Peeters, R., & Elling, A. (2015). The coming of age of women's football in the Dutch sports media, 1995–2013. *Soccer & Society*, 16(5-6), 620-638. <https://doi.org/10.1080/14660970.2014.963313>
- Pelak, C. F. (2010). Women and gender in South African soccer : A brief history. *Soccer & Society*, 11(1-2), 63-78. <https://doi.org/10.1080/14660970903331342>
- Pelletier, D. (2007). *Invitation à la culture entrepreneuriale guide d'élaboration de projet à l'intention du personnel enseignant* ([Québec] :Ministère de l'éducation, du loisir et sport). <https://pdfslide.fr/documents/invitation-a-la-culture-entrepreneuriale.html>
- Peneff, J. (2000). Football : La pratique, la carrière, les groupes. *Sociétés Contemporaines*, 37(1), 121-141. <https://doi.org/10.3406/socco.2000.1723>
- Penin, N. (2020a). Les ressorts de l'engagement dans les pratiques sportives à risque. In *Les Sports à risque : Sociologie du risque, de l'engagement et du genre* (p. 33-51). Artois Presses Université. <http://books.openedition.org/apu/8086>
- Penin, N. (2020b). Risque et sports à risque. In *Les Sports à risque : Sociologie du risque, de l'engagement et du genre* (p. 19-32). Artois Presses Université. <http://books.openedition.org/apu/8081>
- Penin, N., Terfous, F., & Neys, O. H. (2011). Quand les footballeuses en viennent aux mains.... *Champ pénal/Penal field*, Vol. VIII, Article Vol. VIII. <https://doi.org/10.4000/champpenal.8083>

- Pereira, I., & Chaar, N. (2014). Immanence, dévoilement et réflexivité. Faire de la sociologie à partir d'une implication militante sur le lieu professionnel. *¿ Interrogations ?, n°19*.
<https://www.revue-interrogations.org/Immanence-devoilement-et>
- Perreault, M. F., & Perreault, G. P. (2021). "I Stand by the Comments I Made" : The 2019 FIFA Women's Soccer Championship: Images, Commentary and Narratives Made with Memes. In M. Yanity & D. Sarver Coombs (Éds.), *2019 FIFA Women's World Cup : Media, Fandom, and Soccer's Biggest Stage* (p. 111-129). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-75401-3_7
- Pfister, G. (2003). The challenges of women's football in east and west Germany: A comparative study. *Soccer & Society*, 4(2-3), 128-148.
<https://doi.org/10.1080/14660970512331390875>
- Pfister, G. (2015). Sportswomen in the German popular press : A study carried out in the context of the 2011 Women's Football World Cup. *Soccer & Society*, 16(5-6), 639-656.
<https://doi.org/10.1080/14660970.2014.963314>
- Pfister, G., & Pope, S. (Éds.). (2018). *Female football players and fans : Intruding into a Man's World*. Palgrave Macmillan.
- Phillips, L. P., Cole, S. J., Carrier-Moisán, M.-E., & Lagalisse, E. (2013). *Contesting publics : Feminism, activism, ethnography*. Pluto Press.
- Pielichaty, H. (2015). 'It's like equality now; it's not as if it's the old days' : An investigation into gender identity development and football participation of adolescent girls. *Soccer & Society*, 16(4), 493-507. <https://doi.org/10.1080/14660970.2014.882822>
- Pires, R. (2019). *Ne sommes-nous pas Québécoises ?* (Remue-ménage).

- Plaza, M., Boiché, J., Brunel, L., & Ruchaud, F. (2017). Sport = Male... But Not All Sports : Investigating the Gender Stereotypes of Sport Activities at the Explicit and Implicit Levels. *Sex Roles*, 76(3-4), 202-217. <https://doi.org/10.1007/s11199-016-0650-x>
- Plumauzille, C., & Rossigneux-Méheust, M. (2014). Le stigmaté ou « La différence comme catégorie utile d'analyse historique ». *Hypotheses*, 17(1), 215-228.
- Poinsot, M. (2010). Le football, miroir de la société. *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1285, 1.
- Pouliquen, G. (2007). *Sport, homophobie et présentation de soi : Stratégies de gestion du label lesbien dans le handball, le football et le rugby féminins* [These de doctorat, Lyon 1]. <http://www.theses.fr/2007LYO10225>
- Poupart, J. (1999). Vouloir faire carrière dans le hockey professionnel : L'exemple des joueurs juniors québécois dans les années soixante-dix. *Sociologie et sociétés*, 31(1), 163-179. <https://doi.org/10.7202/001574ar>
- Preira, P. (2019). *Durer dans le métier : La carrière des footballeurs français ordinaires émigrés en Grande-Bretagne* [These de doctorat, Paris, EHESS]. <https://www.theses.fr/2019EHES0170>
- Prieur, C. (2015). *Penser les lieux queers : Entre domination, violence et bienveillance* [Theses, Université Paris-Sorbonne]. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01304990>
- Prudhomme-Poncet, L. (2002). *Ces dames du ballon rond : Histoire du football féminin en France au XXe siècle* [These de doctorat, Lyon 1]. <https://www.theses.fr/2002LYO10175>
- Prudhomme-Poncet, L. (2003a). *Histoire du football féminin au XXe siècle*. L'Harmattan.
- Prudhomme-Poncet, L. (2003b). Mixité et non-mixité : L'exemple du football féminin. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 18, 167-175. <https://doi.org/10.4000/clio.619>

- Prudhomme-Poncet, L., & Thiney, G. (2015). Le football féminin, une pratique en développement. *Informations sociales*, n° 187(1), 119-126.
- Quashie, H. (2015). La « blanchité » au miroir de l'africanité. *Cahiers d'études africaines*, 220, 761-786. <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.18293>
- Raibaud, Y. (2012). Genre et espaces du temps libre. *L'Information géographique*, 76(2), 40-56.
- Raibaud, Y. (2015). *La ville, faite par et pour les hommes : Dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'œil*. Belin.
- Raibaud, Y. (2016). Séparation des filles et des garçons dans les loisirs : Quel impact pour la mixité sociale? *Réalités familiales (ISSN: 0220-9926)*, 116-117, 40-41.
- Rail, G. (1988). Sport Federation Executives and Organizational Strategies. *Journal of Sport and Social Issues*, 12(1), 44-53. <https://doi.org/10.1177/019372358801200104>
- Ranjard, S. (2001). Évaluer la demande et les besoins en informations : Pour des enquêtes croisées. *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 38(1), 14-23.
- Rappin, B. (2018). De quoi la Génération Y est-elle le nom ?. *Communication Organisation*, n° 53(1), 133-144.
- Rasera, F. (2015). « T'es payé pour être à disposition de... ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 209(4), 86-99.
- Rasera, F. (2016). *Des footballeurs au travail : Au cœur d'un club professionnel*. Agone.
- Ravel, B. (2010). Le sport comme espace favorable à l'expression de sexualités non traditionnelles : Le cas de différents sports d'équipe féminins au Québec. *Recherches féministes*, 23(2), 109. <https://doi.org/10.7202/045669ar>
- Ravel, B., & Comeau, G. S. (2021). "Le Moment de Briller"? : Examining France's Media Coverage of Les Bleues and the FIFA Women's World Cup France 2019. In M. Yanity

- & D. Sarver Coombs (Éds.), *2019 FIFA Women's World Cup : Media, Fandom, and Soccer's Biggest Stage* (p. 9-25). Springer International Publishing.
https://doi.org/10.1007/978-3-030-75401-3_2
- Ravel, B., & Gareau, M. (2016). 'French football needs more women like Adriana'? Examining the media coverage of France's women's national football team for the 2011 World Cup and the 2012 Olympic Games. *International Review for the Sociology of Sport*, 51(7), 833-847. <https://doi.org/10.1177/1012690214556912>
- Ravet, H. (2019). Musicien « à part entière ». Genre et pluriactivité. In M.-C. Bureau, M. Perrenoud, & R. Shapiro (Éds.), *L'artiste pluriel : Démultiplier l'activité pour vivre de son art* (p. 127-142). Presses universitaires du Septentrion.
<http://books.openedition.org/septentrion/40427>
- Renahy, N. (2010). 2. Au football : « Faire la différence ». *Poche / Sciences humaines et sociales*, 74-104.
- Revillard, A. (2007). *La cause des femmes dans l'État : Une comparaison France-Québec (1965-2007)* [These de doctorat, Cachan, Ecole normale supérieure].
<http://www.theses.fr/2007DENS0040>
- Revillard, A. (2008). Quelle politique pour les femmes ? Une comparaison France-Québec. *Revue internationale de politique comparee*, Vol. 15(4), 687-704.
- Rich, A. C. (1981). *La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne* (F. Comparat & D. Stewart, Trad.). Éd. Tierce.
- Richard, G. (2019). *Hétéro, l'école ? : Plaidoyer pour une éducation antioppressive à la sexualité*. les éditions du remue-ménage.
- Riot-Sarcey, M. (2002). *Histoire du féminisme*. Éd. La Découverte.
- Riutort, P. (2013). La socialisation. *Major*, 63-74.

- Rosier, L. (2017). *De l'insulte...aux femmes : Un essai linguistique sur les insultes faites aux femmes*. 180° éditions.
- Rostaing, C. (1997). *La relation carcérale* (p. 331). PUF Presses Universitaires de France.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00976723>
- Rostaing, C. (2017). L'invisibilisation des femmes dans les recherches sur la prison. *Les Cahiers de Framespa. e-STORIA*, 25, Article 25. <https://doi.org/10.4000/framespa.4480>
- Rostaing, C. (2021). *Une institution dégradante, la prison*. Gallimard. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03251814>
- Routier, G. (2011). *De l'engagement au désengagement corporel : Une approche sociologique plurielle des dynamiques, ruptures et permanences identitaires face à l'acceptation du danger dans les sports de nature* [Phdthesis, Université Rennes 2]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00628608>
- Roux, P., Gianettoni, L., & Perrin, C. (2007). L'instrumentalisation du genre : Une nouvelle forme de racisme et de sexisme. *Nouvelles Questions Feministes*, 26(2), 92-108.
- Rubin, G. S., Bolter, F., Broqua, C., Mathieu, N.-C., Mesli, R. É. scientifique P., & Halperin, D. M. P. (2010). *Surveiller et jouir : Anthropologie politique du sexe*. EPEL.
- Saavedra, M. (2003). Football feminine – development of the African game : Senegal, Nigeria and South Africa. *Soccer & Society*, 4(2-3), 225-253.
<https://doi.org/10.1080/14660970512331390925>
- Sablik, E., & Mennesson, C. (2008). Carrières sexuelles et pratiques sportives. *Sciences sociales et sport*, N° 1(1), 79-113.
- Sakellariou, P., Combalbert, N., & Taillandier-Schmitt, A. (2021). Homophobie intériorisée, homoparentalité et développement de l'enfant : Une revue systématique de la littérature.

- Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 69(7), 369-379.
<https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2021.08.003>
- Salaméro, É. (2016). Se situer parmi les pairs : Des groupes affinitaires aux conflits. L'étude d'interactions dans une cour de récréation. *Education et sociétés*, 38(2), 157-172.
- Sall, F. D. (2018). *Chapitre 8. La méthode ethnographique*. EMS Editions.
<https://www.cairn.info/les-methodes-de-recherche-du-dba--9782376871798-page-140.htm>
- Salmona, M. (2019). *Chapitre IV. Combattre les stéréotypes, le déni, la culture du viol* (p. 61-79). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/le-harcelement-sexuel--9782130813170-p-61.htm>
- Saouter, A. (2010). Pratiques sportives et représentations du corps : Consécration de l'éternel masculin. *Empan*, n° 79(3), 105-110.
- Saouter, A. (2015). Ordre sportif et police de genre. *Revue du MAUSS*, n° 46(2), 204-218.
- Sarlet, M., & Dardenne, B. (2012). Le sexisme bienveillant comme processus de maintien des inégalités sociales entre les genres. *L'Année psychologique*, 112(3), 435-463.
- Sayagh, D. (2022). Du vélo entre pairs durant l'adolescence dans ou contre l'ordre du genre. *Agora débats/jeunesses*, 90(1), 41-56.
- Schmidt, E. P. (1937). *Man and society; a substantive introduction to the social sciences*. Prentice-Hall.
- Schwartz, P. (2002). Women's studies, gender studies. Le contexte américain. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, no 75(3), 15-20.
- Scott, J. W. (1986). Gender : A Useful Category of Historical Analysis. *The American Historical Review*, 91(5), 1053. <https://doi.org/10.2307/1864376>

- Scraton, S., Fasting, K., Pfister, G., & Bunuel, A. (2018). It's Still a Man's Game? The Experiences of Top-Level European Women Footballers. In G. Pfister & S. Pope (Éds.), *Female Football Players and Fans : Intruding into a Man's World* (p. 19-36). Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/978-1-137-59025-1_2
- Serano, J. (2014). *Manifeste d'une femme trans... : Et autres textes* (N. Grunenwald, Trad.). Tahin-party.
- Simon, P. (2014). Le foot français, les noirs et les arabes. *Mouvements*, 78(2), 81-89.
- Smith, D. E. (1974). Women's perspective as a radical critique of sociology. *Sociological Inquiry*, 44(1), 7-13.
- Soulé, B. (2007). Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches qualitatives*, 27(1), 127-140.
- Spurk, J. (2016). Épistémologie et politique de la comparaison internationale : Quelques réflexions dans une perspective européenne. In M. Lallement (Éd.), *Stratégies de la comparaison internationale* (p. 71-82). CNRS Éditions. <http://books.openedition.org/editionscnrs/8648>
- Stevenson, B. (2007). Title IX and the Evolution of High School Sports. *Contemporary Economic Policy*, 25(4), 486-505. <https://doi.org/10.1111/j.1465-7287.2007.00080.x>
- Strauss, A. L., & Falandry, M. (1992). *Miroirs et masques : Une introduction à l'interactionnisme*. Métailié.
- Talpin, J. (2018). La non-mixité : Une étape sur le chemin de l'émancipation des femmes. *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 68(2), 30-31.

- Tatu-Colasseau, A., & Marchiset, G. V. (2010). Comment devient-on dirigeante d'une association sportive locale ? Des processus de transmission à l'œuvre en lien avec les rapports sociaux de sexe. *Staps*, 90(4), 75-92.
- Téfit, J. (2019). *Blanchité, égalité, fragilité : Se confronter à la race en master d'études de genre appliquées au sport*. 154.
- Teixido, S. (2005). Les gender studies. *Sciences Humaines*, N°157(2), 30-30.
- Terret, T. (2004). Sport et masculinité : Une revue de questions. *Staps*, 66(4), 209-225.
- Terret, T. (2006a). Le genre dans l'histoire du sport. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 23, 209-238. <https://doi.org/10.4000/clio.1906>
- Terret, T. (2006b). Sport et Genre. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 23, 331-338.
- Terret, T. (2007). Les femmes et le sport de 1945 à nos jours. In P. Tétard, *Histoire du sport en France* (p. 287-307).
- Terret, T., Robène, L., Charroin, P., Héas, S., & Liotard, P. (2013). *Sport, genre et vulnérabilité au XXe siècle*. Presses universitaires de Rennes.
- Terret, T., & Zancarini-Fournel, M. (2006). Éditorial. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 23, 5-14.
- Thébaud, F. (2004). La guerre, et après ? In *Combats de femmes 1914-1918* (p. 185-199). Autrement. <https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/combats-de-femmes-1914-1918--9782746705159-page-185.htm>
- Thébaud, F. (2014). 45. *Le privé est politique. Féminismes des années 1970*. La Découverte. <https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/histoire-des-mouvements-sociaux-en-france--9782707169853-page-509.htm>
- Thébaud, F., & Perrot, M. P. (1986). *La femme au temps de la guerre de 14*. Stock.

- Themen, K. (2016). Female football players in England : Examining the emergence of third-space narratives. *Soccer & Society*, 17(4), 433-449.
<https://doi.org/10.1080/14660970.2014.919273>
- Thibault, L., & Harvey, J. (2017). Chapter I. The Evolution of Federal Sport Policy from 1960 to Today. In *Sport Policy in Canada* (p. 11-35). Les Presses de l'Université d'Ottawa | University of Ottawa Press. <http://books.openedition.org/uop/699>
- Tiec, L. L. (2015). Le statut de travailleurs inachevés des arbitres de football. Approche par l'analyse des recrutements, des carrières, des abandons... *Sociologies pratiques*, n° 31(2), 113-114.
- Tiec, L. L. (2016). Les arbitres féminines sur la touche ? Conditions d'entrées et de déroulement de carrières des femmes arbitres de football. *Marche et organisations*, n° 27(3), 131-148.
- Toussaint, K., & Trav, U. de L. > M. sc. (2018). *Plafond de mère ou l'influence de la charge mentale domestique sur l'entrepreneuriat féminin*.
<https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/5779>
- Travert, M., & Soto, H. (2009). Une passion féminine pour une pratique masculine : Le football. *Societes*, n° 103(1), 85-95.
- Turbiau, A. (2020). Traversées québécoises en littérature féministe : Influences états-uniennes et françaises. *Revue de littérature comparée*, 375(3), 297-316.
- Valenti, M. (2019). *Exploring European women's football from economic and management perspectives*.
- Valenti, M., Peng, Q., & Rocha, C. (2021). Integration between women's and men's football clubs : A comparison between Brazil, China and Italy. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 13(2), 321-339.

- Verschuur, C. (2009). Quel genre ? Résistances et mésententes autour du mot « genre » dans le développement. *Revue Tiers Monde*, n° 200(4), 785-803.
- Vieillard-Baron, H. (2011). Banlieue, quartier, ghetto : De l'ambiguïté des définitions aux représentations. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 12(2), 27-40.
- Vienne, P. (2008). Chapitre 2. La sociologie dans l'école. *Pratiques pédagogiques*, 2e éd., 47-78.
- Vincent, J., & Charroin, P. (2013). La marginalisation et la vulnérabilité des femmes dans les sports « d'hommes » : L'exemple du football et du rugby. In T. Terret, L. Robène, P. Charroin, S. Héas, & P. Liotard, *Sport, genre et vulnérabilité au XXIe siècle* (p. 429-448). Presses Universitaire de Rennes.
- Viollet, B. (2018). Fédérations sportives nationales et intervention publique : Un management public-privé du sport entre synergies et tensions entre acteurs. *Gestion et management public*, Volume 6 / n° 4(2), 59-77.
- Votre, S., & Mourão, L. (2003). Women's football in Brazil : Progress and problems. *Soccer & Society*, 4(2-3), 254-267. <https://doi.org/10.1080/14660970512331390935>
- Vouillot, F. (2010). La mixité, une évidence trompeuse ? Entretien avec Martine Chaponnière, Université de Genève. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 171, 69-75. <https://doi.org/10.4000/rfp.1905>
- Vuattoux, A. (2013). Penser les masculinités. *Les Cahiers Dynamiques*, n° 58(1), 84-88.
- Wahl, A. (2002). *La balle au pied : Histoire du football*. Gallimard.
- Waldispuehl, E. (2019). Les pratiques de non-mixité des communautés féministes en ligne à l'ère des espaces semi-privés. *Recherches féministes*, 32(2), 149-166. <https://doi.org/10.7202/1068344ar>

- Wensing, E. H., & Bruce, T. (2003). Bending the Rules : Media Representations of Gender During an International Sporting Event. *International Review for the Sociology of Sport*, 38(4), 387-396. <https://doi.org/10.1177/1012690203384001>
- Williams, J. (2003). The fastest growing sport? Women's football in England. *Soccer & Society*, 4(2-3), 112-127. <https://doi.org/10.1080/14660970512331390865>
- Woolf, V. (2001). *Une chambre à soi* (C. Malraux, Trad.). 10 X 18.
- Wylleman, P., Verdet, M.-C., Lévêque, M., Knop, P. D., & Huts, K. (2004). Athlètes de haut niveau, transitions scolaires et rôle des parents. *Staps*, 64(2), 71-87.
- Yanity, M., & Sarver Coombs, D. (2021). Introduction. In M. Yanity & D. Sarver Coombs (Éds.), *2019 FIFA Women's World Cup : Media, Fandom, and Soccer's Biggest Stage* (p. 3-7). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-75401-3_1
- Zaidman, C. (2007). La mixité, objet d'étude scientifique ou enjeu politique? *Cahiers du Genre*, 42(1), 205-218.
- Zhao, A., Horton, P., & Liu, L. (2012). Women's Football in the People's Republic of China : Retrospect and Prospect. *The International Journal of the History of Sport*, 29(17), 2372-2387. <https://doi.org/10.1080/09523367.2012.748954>
- Ziani, M., Roy-Prince, B., Pinget, N., Martin, H., Marquis, I., & Harvey, J.-F. (2020). Le syndrome de l'imposteur : De quoi s'agit-il et comment l'appivoiser ? *Gestion*, 45(1), 68-72.
- Zintz, T., & Vailleau, D. (2008). La gouvernance des fédérations sportives. *Revue française de gestion*, n° 187(7), 15-34.

Rapographie

Almä Mango, *Elle danse*, Nuit blanche, 2021

Aloïse Sauvage, *Omowi*, Dévorantes, 2020

Diam's, *Big up*, Dans ma bulle, 2006

George Ka, *Garçon manqué*, Par avance, 2021

Juste Shani, *Sélection féminine*, Sélection féminine, 2019

Keny Arkana, *La rage*, Entre ciment et belle étoile, 2006

Kery James, *Marianne*, Marianne, 2022

Médine, *Tellement je t'm*, Storyteller, 2018

Poupie, *Thelma et Louise*, Enfant roi, 2021

VII, *Capturées de bonne heure*, Les matins sous la lune, 2017

Sitographie

«Elle est l'ADN de l'OL»... Sonia Bompastor, l'architecte derrière le nouveau sacre européen des Lyonnaises. (2022, mai 22). leparisien.fr. <https://www.leparisien.fr/sports/football/elle-est-ladn-de-lol-sonia-bompastor-larchitecte-derriere-le-nouveau-sacre-europeen-des-lyonnaises-22-05-2022-DAOI3JWYM5G5VLDEII6O2RW7KM.php>

Foot féminin : La fédération américaine annonce un accord d'égalité salariale entre ses équipes masculine et féminine. (2022, mai 18). RMC SPORT. https://rmcsport.bfmtv.com/football/feminin/foot-feminin-la-federation-americaine-annonce-un-accord-d-egalite-salariale-entre-ses-equipes-masculine-et-feminine_AV-202205180384.html

Foot féminin : L'énorme tacle de Bompastor qui exhorte la FFF à se réveiller, « il y a urgence ». (2022). RMC SPORT. https://rmcsport.bfmtv.com/football/feminin/foot-feminin-l-enorme-tacle-de-bompastor-qui-exhorte-la-fff-a-se-reveiller-il-y-a-urgence_AV-202205170308.html

Foot : Sonia Bompastor, première femme à prendre place sur le banc de l'OL féminin. (2021). France 24. <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20210427-foot-sonia-bompastor-premi%C3%A8re-femme-%C3%A0-prendre-place-sur-le-banc-de-l-ol-f%C3%A9minin>

Football : Les joueuses de l'équipe nationale américaine obtiennent (enfin) l'égalité salariale. (2022, mai 18). <https://www.franceinter.fr/sports/football-les-joueuses-de-l-equipe-nationale-americaine-obtiennent-enfin-l-egalite-salariale>

La FFF vivement taclée par Ada Hegerberg, première Ballon d'Or et star de l'OL. (2022, février 8). ANCRÉ Magazine. <https://ancre-magazine.com/ada-hegerberg-fff-football-feminin-twitter-tacle/>

L'interview exclusive de Mélanie Diam's sur Brut. (2022, mai 26). <https://www.youtube.com/watch?v=vWcV8ZPBEDg>

Table des encadrés

Encadré 1 : Portrait 1, Valérie, Québec - **page 225**

Encadré 2 : Portrait 2, Laëtitia, France - **page 248**

Encadré 3 : Portrait 3, Jennifer, France puis Québec - **page 269**

Encadré 4 : Portrait 4, Anja, France - **page 283**

Encadré 5 : Portrait 5, Amélie, Québec - **page 315**

Encadré 6 : Portrait 6, Emilie, France - **page 327**

Encadré 7 : Portrait 7, Annie, Québec - **page 341**

Encadré 8 : Portrait 8, Aurélie, France - **page 370**

Encadré 9 : Portrait 9, Vanessa, Québec - **page 399**

Encadré 10 : Portrait 10, Julie, France - **page 424**

Encadré 11 : Portrait 11, Viviane, France puis Québec - **page 436**

Encadré 12 : Portrait 12, May, France - **page 459**

Encadré 13 : Portrait 13, Judith, France - **page 475**

Encadré 14 : Portrait 14, Sofia, Québec - **page 490**

Encadré 15 : Portrait 15, Cindy, France puis Québec - **page 522**

Encadré 16 : Portrait 16, Léa, France - **page 528**

Table des figures

Figure 1 : Figure 1 : Exemple de l'organisation d'une saison estivale (2022) par Soccer Québec et une ligue privée (LASM) – **page 118**

Figure 2 : Figure 2 : Représentation pyramidale de l'organisation de la pratique du football en France et notamment dans la Ligue AURA – **page 127**

Figure 3 : carte 1 - répartition des équipes de Division 1 (en rouge) et Division 2 (en bleu) au sein de la Ligue AURA (saison 2020-2021) – **page 181**

Figure 4 : carte 2 - répartition des équipes de Régionale 1 au sein de la Ligue AURA (saison 2020-2021), en fonction de leurs poules – **page 182**

Figure 5 : carte 3 - répartition des équipes de Régionale 2 au sein de la Ligue AURA (saison 2020-2021), en fonction de leurs poules – **page 182**

Figure 6 : carte 4 - répartition des équipes départementales au sein du district du Puy-de-Dôme en fonction de leurs poules (saison 2020-2021) – **page 183**

Figure 7 : carte 5 - répartition des équipes départementales au sein du district de l'Allier (saison 2020-2021) – **page 184**

Figure 8 : carte 6 - répartition des huit équipes universitaires femmes de la province du Québec (saison 2020-2021) – **page 185**

Figure 9 : carte 7 - Zoom sur la répartition des huit équipes universitaires femmes de la province du Québec (saison 2020-2021) – **page 186**

Table des tableaux

Tableau 1 : Déroulement du championnat universitaire RSEQ – saison 2021-2022 – **page 117**

Tableau 2 : Répartition des sections sportives en fonction de l'âge et du sexe – **page 130**

Tableau 3 : Distance (arrondi à 5 kilomètres) entre chaque ville (en kilomètres) – **page 187**

Tableau 4 : Caractéristiques des joueuses françaises – **page 193**

Tableau 5 : Présentation des entretiens avec les personnes ayant contribué à ma compréhension du système sportif québécois et ayant facilité la mise en contact avec des joueuses – **page 210**

Tableau 6 : Caractéristiques des joueuses québécoises – **page 203**

Tableau 7 : Structures observées au Québec – **page 210**

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien

Question de départ : *Peux-tu me raconter ton parcours de joueuse de football ?*

Catégorie	Questions principales	Sous-questions
Entrée dans la pratique	<ol style="list-style-type: none">1. Comment as-tu été amenée à commencer le football en club ? Comment s'est fait le choix de ton club ?<ol style="list-style-type: none">1.1. Qu'est-ce qui t'a poussée à t'engager ?2. As-tu des modèles familiaux et/ou à haut-niveau qui vous ont donné envie de jouer ? En as-tu encore ?<ol style="list-style-type: none">2.2. Est-ce que ta famille t'a soutenue/encouragée dans la pratique de ce sport ?3. As-tu commencé à jouer en mixité ou en non-mixité ? Comment as-tu vécu cette situation ?	<ol style="list-style-type: none">1. En quelle année ? A quel âge ? Comment s'est fait le choix de ce club particulièrement ? Quels éléments/quelles personnes t'ont motivée ? As-tu fait d'autres sports avant/pendant ?2. Lesquels ? Pourquoi ? En quoi ils/elles ont influencé ta pratique ? Qui aide ? qui dissuade ? Pourquoi ?

<p>Puis dans le club</p>	<p>Quel est ton meilleur souvenir et votre pire souvenir ?</p> <p>4. Quelles différences relevez-vous entre votre pratique en mixité et celle en non-mixité ?</p>	<p>3. Faire décrire l'expérience de mixité (combien de filles pour combien de garçons) ? Était-ce une bonne expérience ? Quelles relations entretenais-tu avec tes coéquipier.es ? Qui étaient les entraîneur/ses ? Hommes ou femmes ? Est-ce que tu t'es sentie bien encadrée ? Pourquoi ? Avais-tu les mêmes conditions que les garçons ? Quelles étaient tes conditions de pratique ? Et celles des garçons ? qu'en penses-tu ?</p>
--------------------------	---	--

<p>Conditions de pratique et de vie dans le club</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. As-tu joué dans différents clubs ? 2. Quelles étaient les conditions de ton équipe au sein du club ? (Accès/Traitement/Reconnaissance) 2.2. As/Avais-tu un autre rôle au sein du club ? 3. Penses-tu avoir subi, au sein de ton club, ou de la part d'autres clubs par exemple lors de matchs, des inégalités de traitement/d'accès/de reconnaissance ? As-tu des exemples ? 4. Penses-tu que cela a eu un impact sur toi ou sur ta pratique ? Lequel ? Qu'as-tu fais ensuite ? 5. Quel est ton meilleur et ton pire souvenir dans chaque club ? 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pourquoi as-tu été amenée à changer de club ? 2. Aviez-vous les mêmes accès que les autres équipes aux terrains, vestiaires, club house ? Quels étaient vos créneaux d'entraînement et heures de match? Comment votre équipe est/était-elle intégrée ? Quel lien avez/aviez-vous avec les autres équipes ? Les membres du bureau du club ? <p>Quels rapports entretenais-tu avec tes coéquipier·es ? Est-ce qu'il y avait des écarts d'âge important ? Quel impact cela avait sur l'ambiance ? Etait-ce ton cercle amical principal ? Avec l'encadrement ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 2.2. Etais-tu investie en tant que bénévole dans le club ? encadrante d'équipe jeune ? arbitre ? Participais-tu aux manifestations organisées par le club ? 3. Est-ce que c'était des inégalités subies par ton équipe ou par toi personnellement ? Des inégalités de traitement basées sur quels
--	---	---

		<p>critères ? (par exemple sur votre équipe parce que vous étiez une équipe de filles ?) Sur des critères individuels (sexisme, lesbophobie, racisme, classisme...)?</p> <p>4. Est-ce que tu as eu envie d'arrêter de jouer ? Est-ce que ça t'a démotivée ? Est-ce que, au contraire, ça t'a motivée à continuer, à t'imposer ? Qu'est-ce que tu aurais aimé faire ? ou pensé possible de faire avec plus d'expérience ?</p>
--	--	--

<p>Expérience hors-club</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. As-tu eu des expériences en tant que joueuse dans d'autres structures que votre club ? Pendant combien de temps ? Pourquoi as-tu voulu avoir une autre expérience ? 2. Qu'est-ce qui change dans cette(ces) structures par rapport à ton club ? <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Les conditions étaient-elles meilleures ou moins bonnes ? Pourquoi ? 3. Qu'est-ce que tu retires de ces expériences ? Qu'est-ce qu'elles t'ont apporté ? As-tu un meilleur ou pire souvenir de cette(ces) expérience(s) ? 4. Penses-tu avoir subi, au sein de ton club, ou de la part d'autres clubs par exemple lors de matchs, des inégalités de traitement/d'accès/de reconnaissance ? As-tu des exemples ? 	<ol style="list-style-type: none"> 1. As-tu joué dans une sélection nationale, régionale, départementale ? Dans des sections sportives, pôles espoirs ? Comment as-tu été sélectionnée ? Était-ce à l'université ? 2. Reprendre le tableau Accès/Traitement/Reconnaissance et comparer 4. Est-ce que c'était des inégalités subies par ton équipe ou par toi personnellement ? Des inégalités de traitement basées sur quels
-----------------------------	--	---

		critères ? (par exemple sur ton équipe parce que vous étiez une équipe de filles ?) Sur des critères individuels (sexisme, lesbophobie, racisme, classisme...)?
Fin de carrière	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comment s'est passé l'arrêt de la pratique ? Comment se passait ta saison ou dernière saison avant l'arrêt ? 2. Dirais-tu qu'il y a eu un élément déclencheur ? 3. Regrettes-tu l'arrêt de ta pratique ? 4. As-tu gardé des liens avec les structures dans lesquelles tu es passée ? 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Est-ce qu'un élément en particulier a déclenché cet arrêt ? (âge, blessure, conflit, tension EDT, situation professionnelle, situation familiale, ...)

	<p>5. Quel regard portes-tu sur ta carrière ? Te sens-tu satisfaite de ta carrière ?</p>	<p>4. Es-tu encore licenciée en tant que bénévole, dirigeante, arbitre... ? As-tu gardé contact avec tes coéquipières ? si non pourquoi ?</p> <p>5. Qu'est-ce que ta carrière de joueuse de football t'a apporté dans ta vie en général ? Est-ce que des aspects de la pratique te manquent ?</p>
--	--	--

Annexe 2 : Tableau indicateurs accès, traitement et reconnaissance

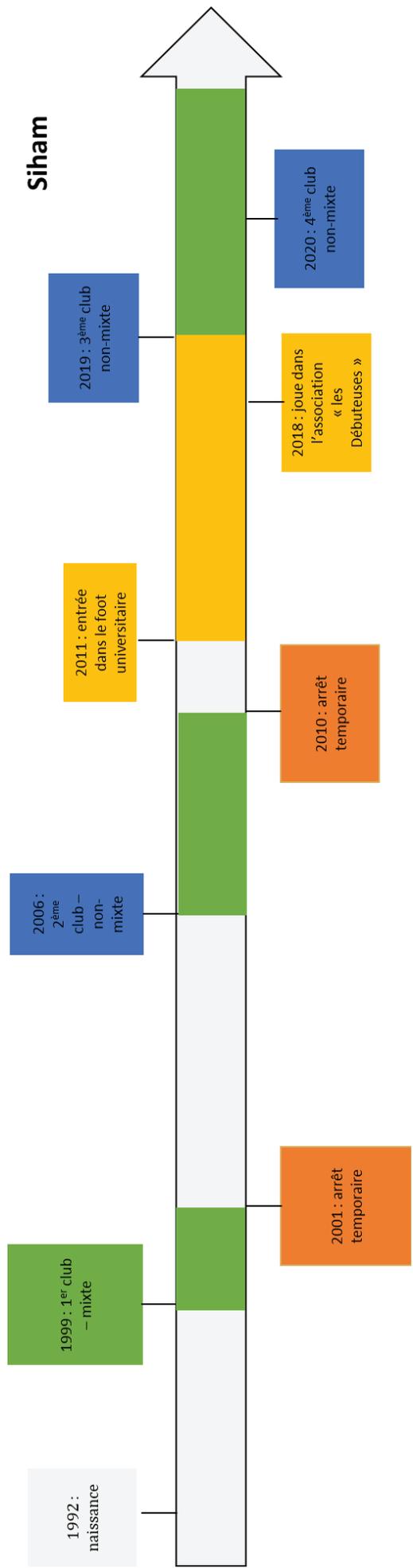
Indicateurs des conditions de pratique

Evaluation de l'accès, de la reconnaissance et du traitement offert par l'institution et de la satisfaction des joueuses

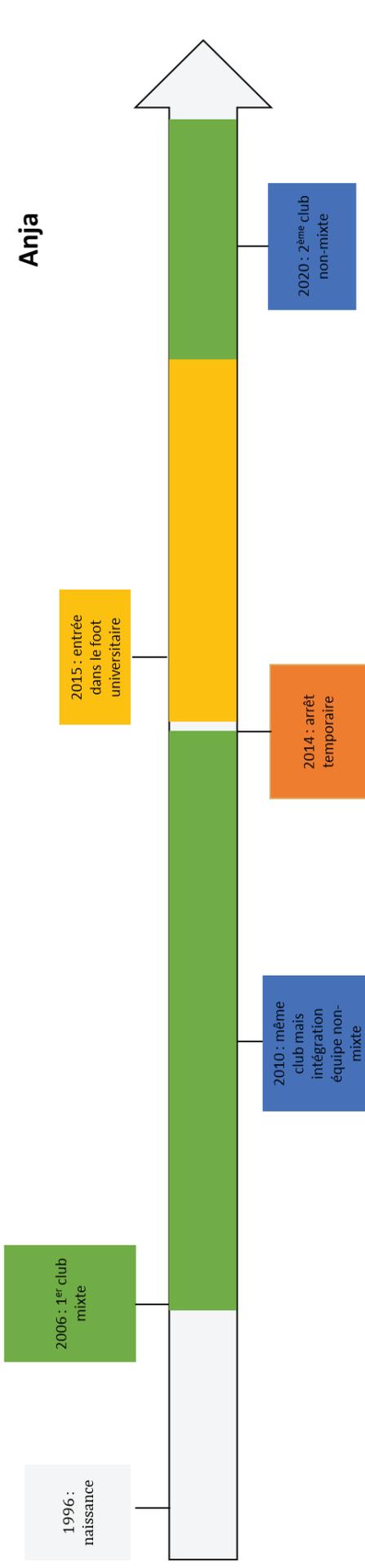
L'accès		
	Entraînements	<p>Nombre par semaine – Heure</p> <p>Accès à un bon terrain ? A un vestiaire ?</p> <p>Qui fait les entraînements ?</p>
	Matches	<p>Niveau compétition</p> <p>Quels terrains à domicile ?</p> <p>Organisation des déplacements</p> <p>Encadrement/Staff</p>

		Tenues mis à dispo et matériel en général (ballon, trousse pharmacie, sac, etc.)
Reconnaissance	Intégration	Rapport entre coéquipières
		Rapport à l'entraîneur·e
		Connaissance du club et des autres équipes
		Rôle dans le club
Traitement	Rapport à l'institution	Place de l'équipe dans le club
		Rapport autres équipes
		Rapport dirigeant·es clubs
	« humain »	Quel encadrement ? / Présence autres équipes à vos matchs ? Quelle communication dans le club ? Avec votre équipe ? Avez-vous subi des remarques ?
	matériel	Quel matériel pour entraînement ? Pour match ?

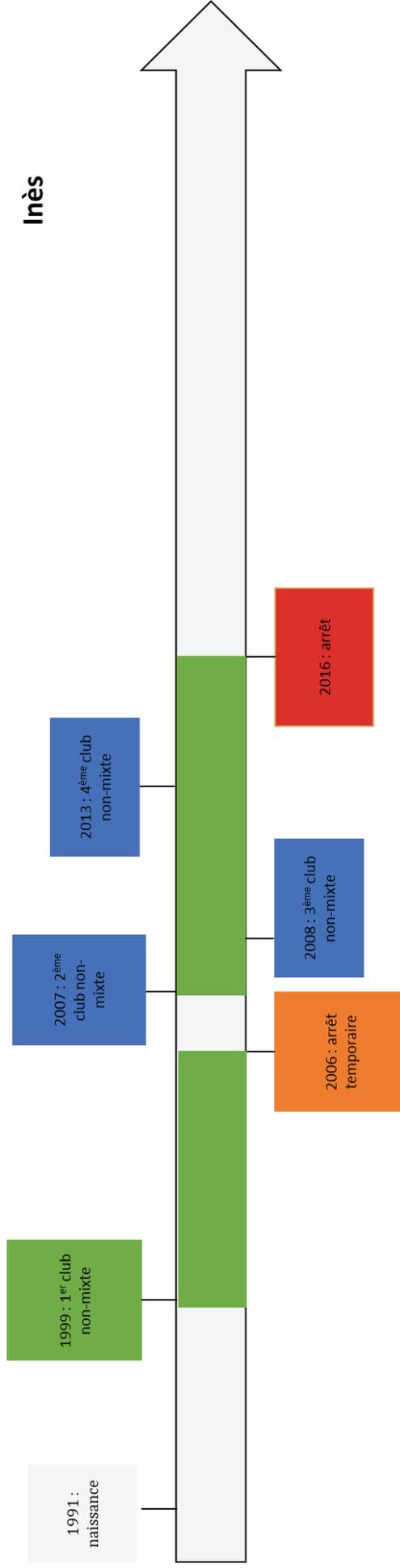
Annexe 3 : Frises biographiques – France



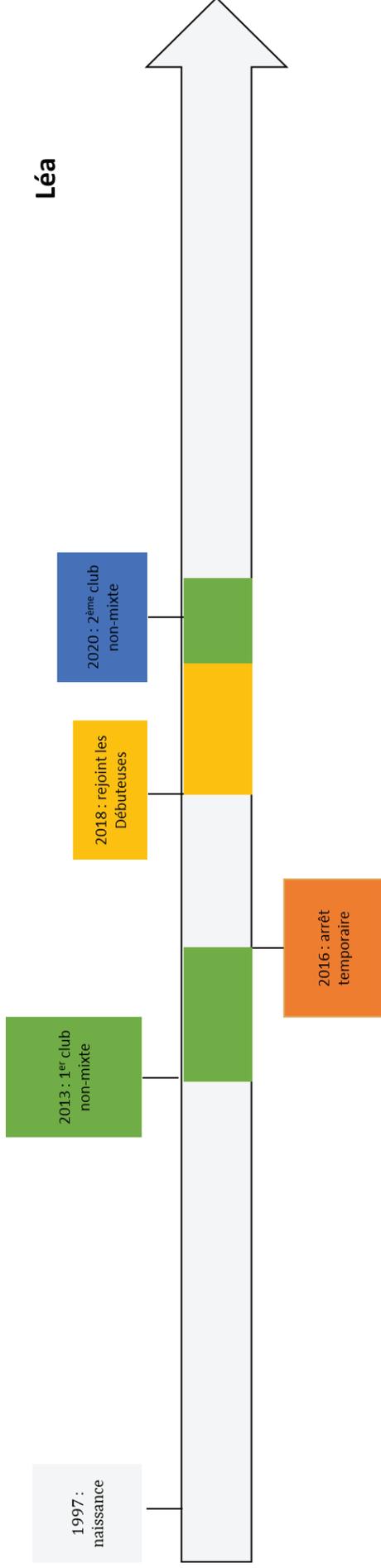
Anja



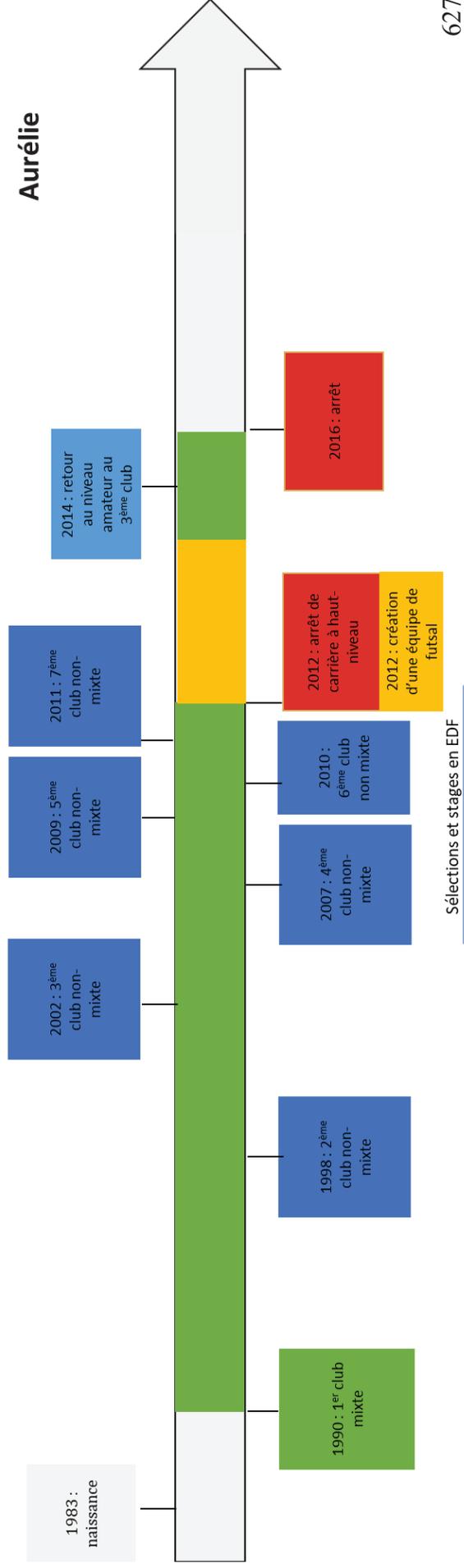
Inès



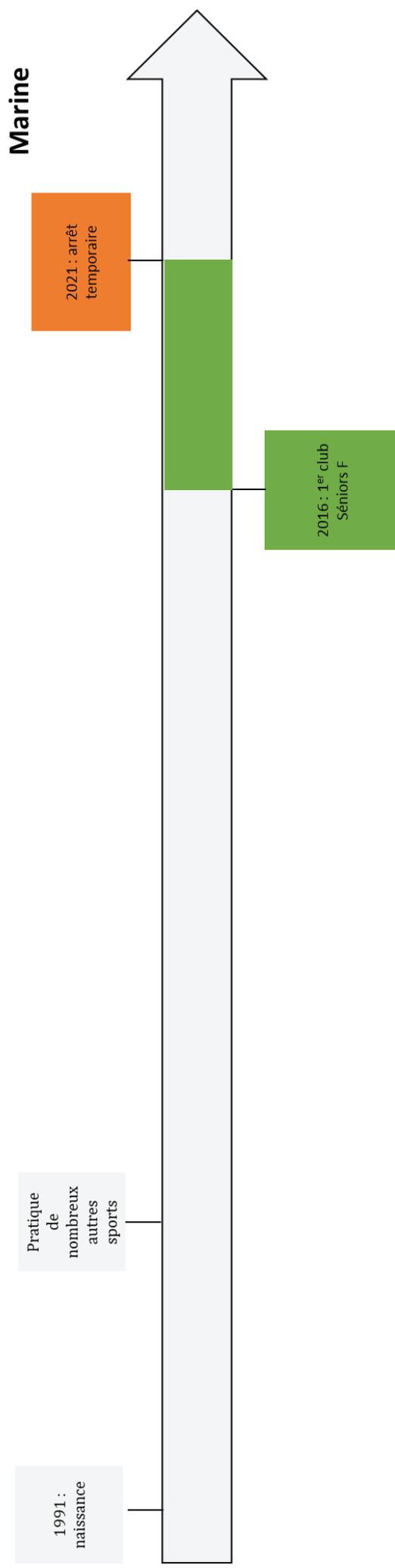
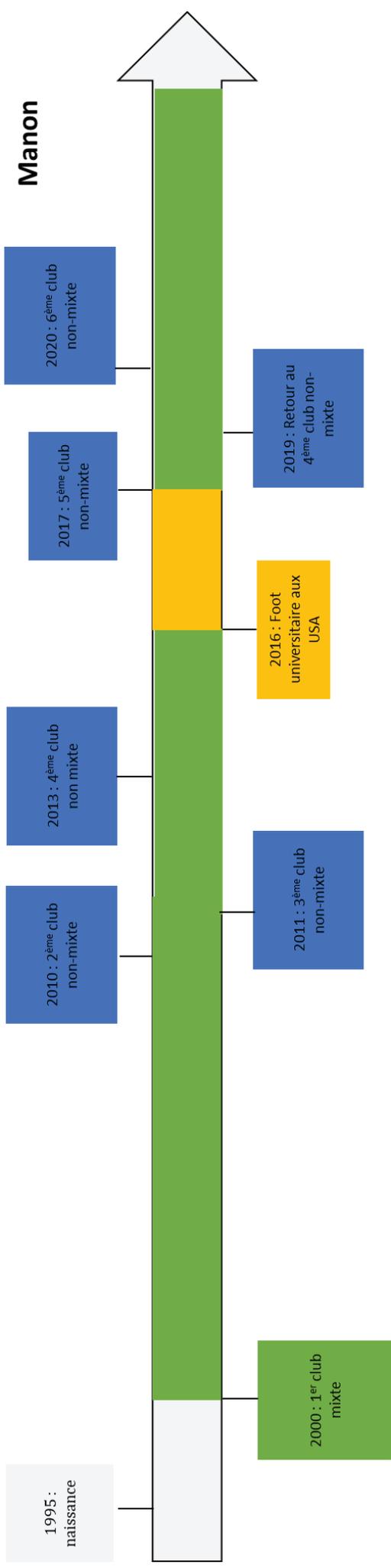
Léa



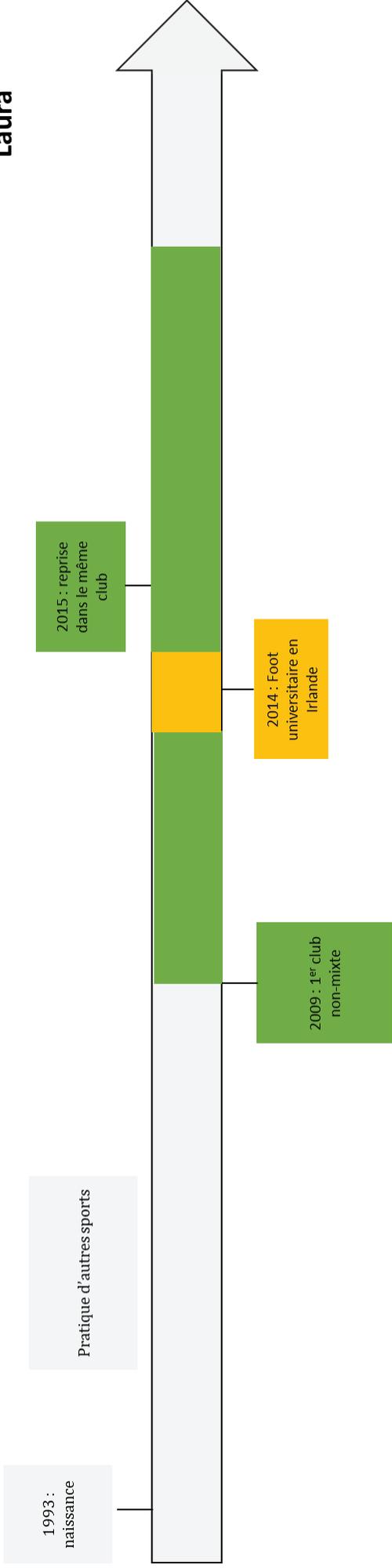
Aurélié



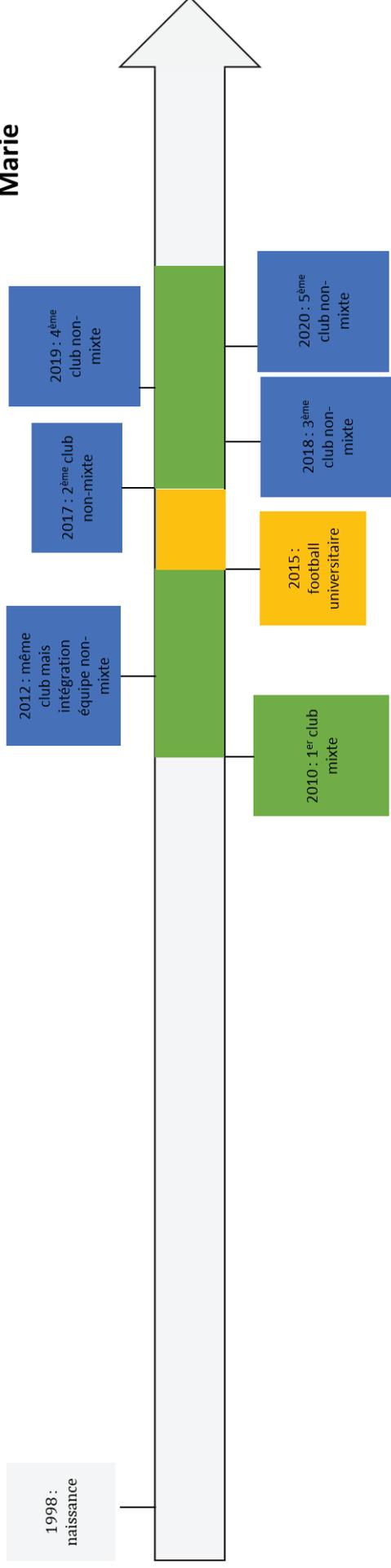
Sélections et stages en EDF



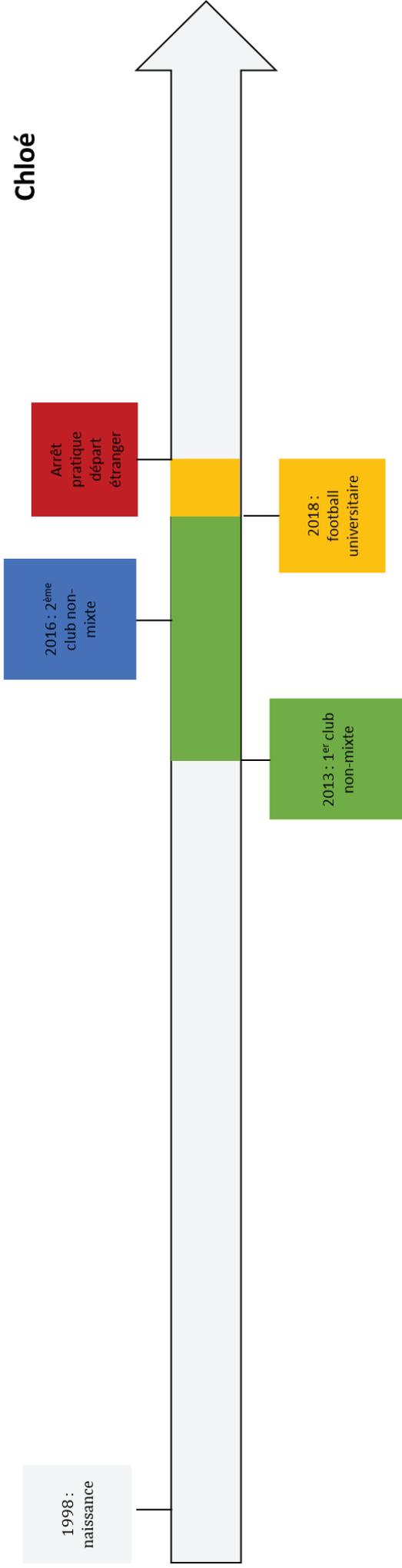
Laura



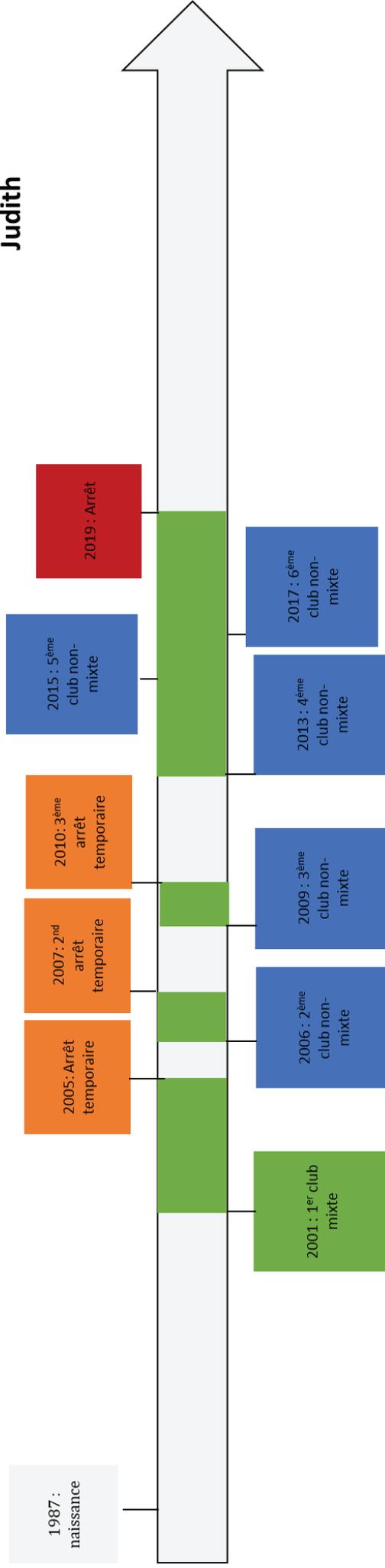
Marie



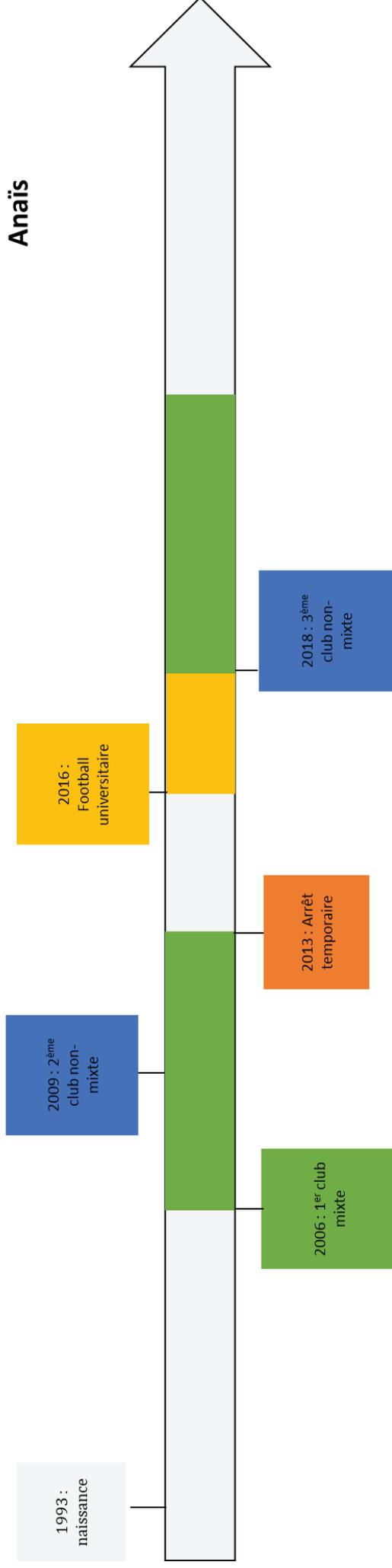
Chloé



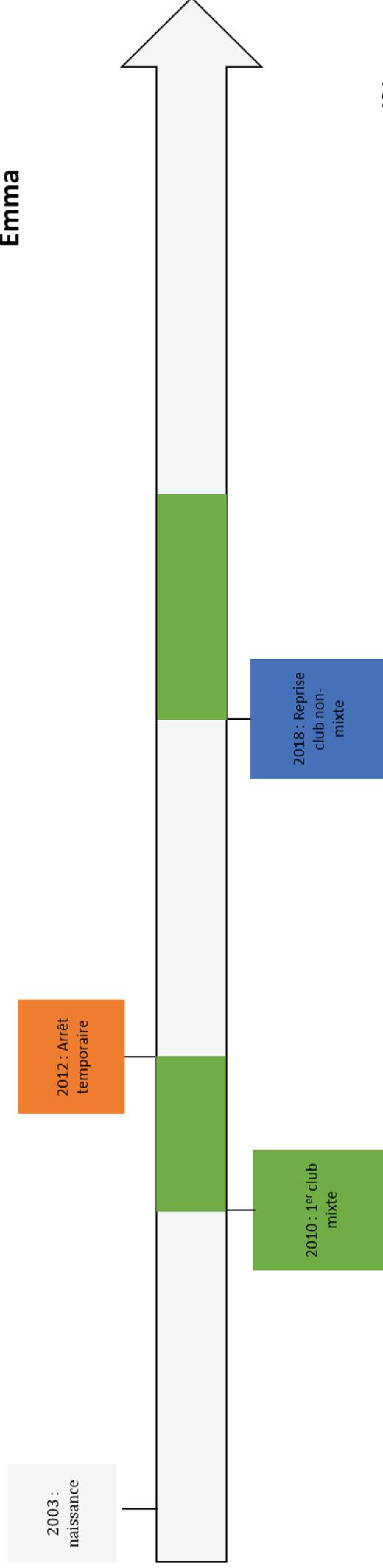
Judith



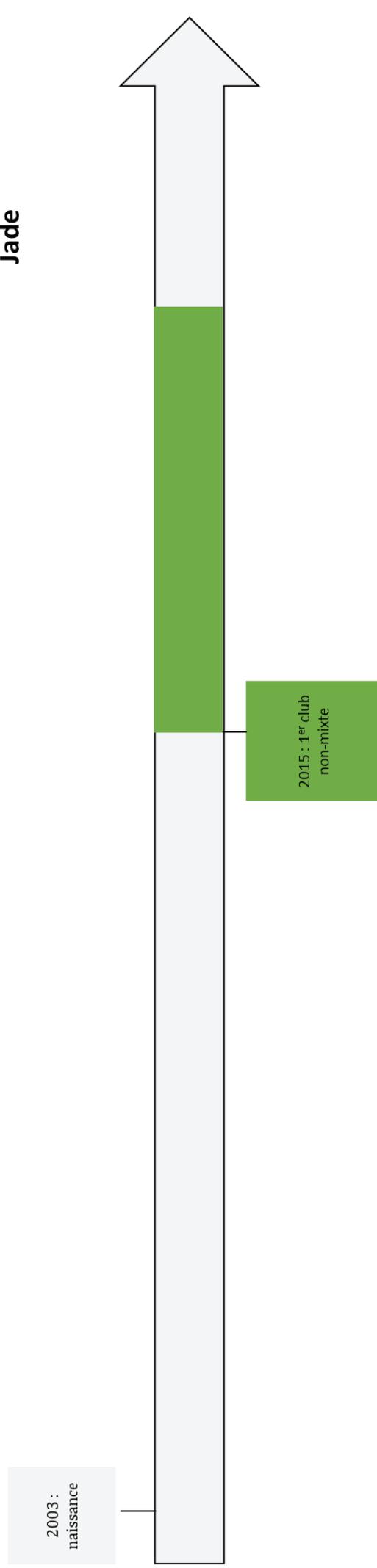
Anaïs



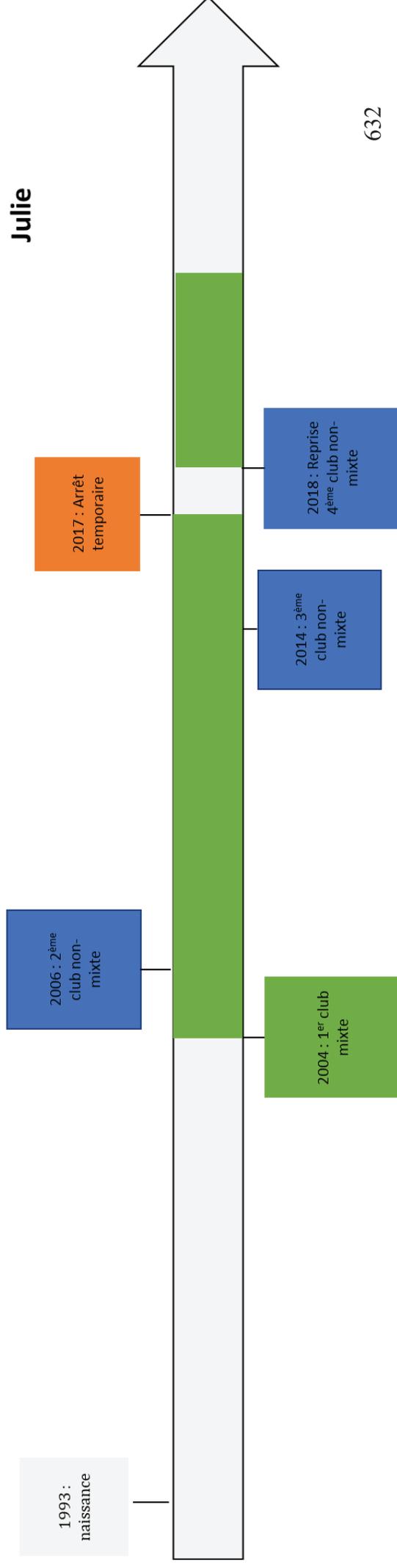
Emma



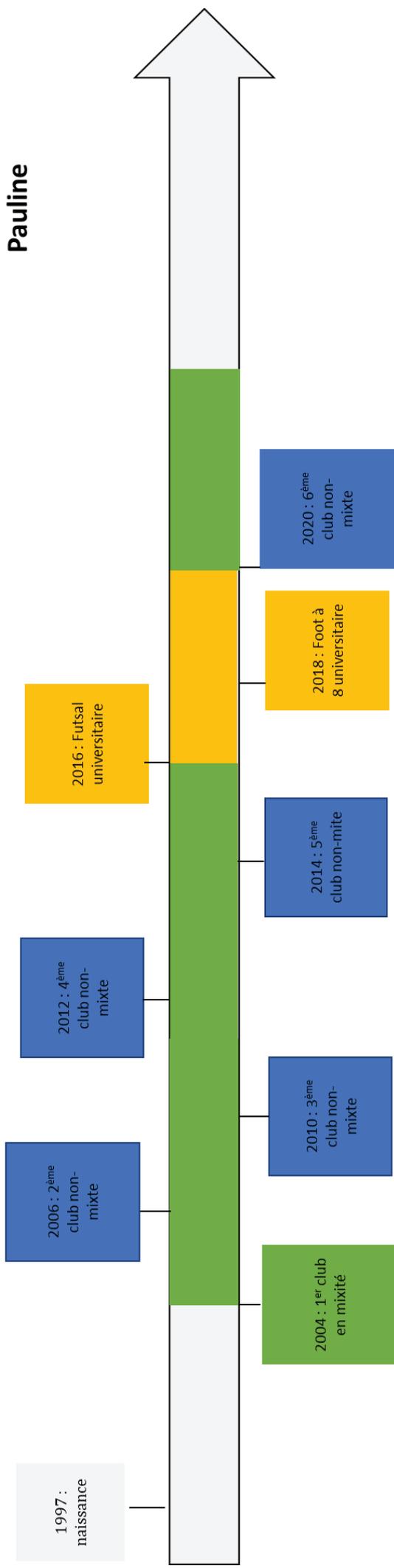
Jade



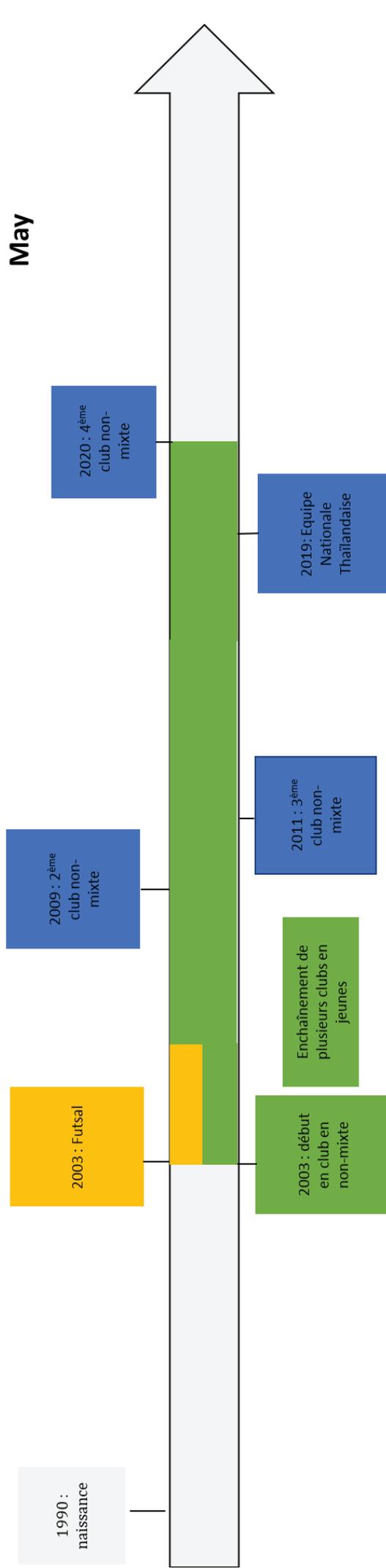
Julie



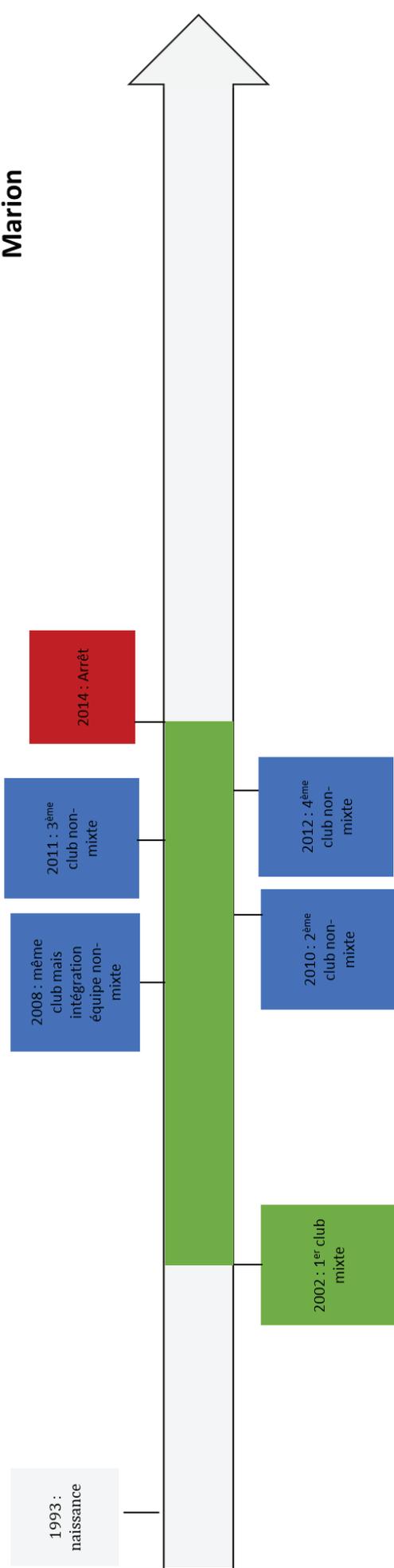
Pauline



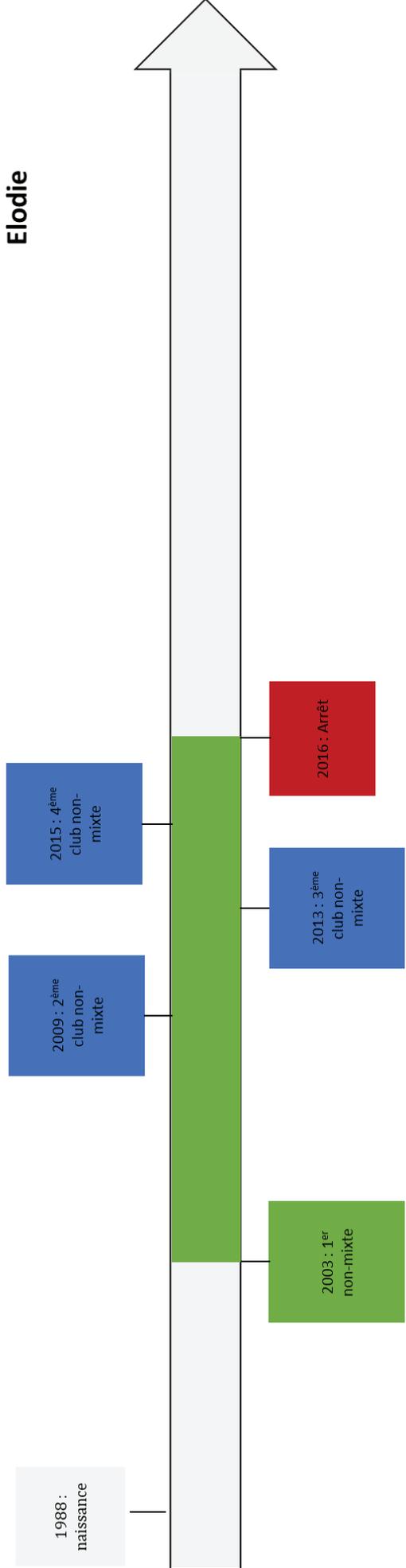
May



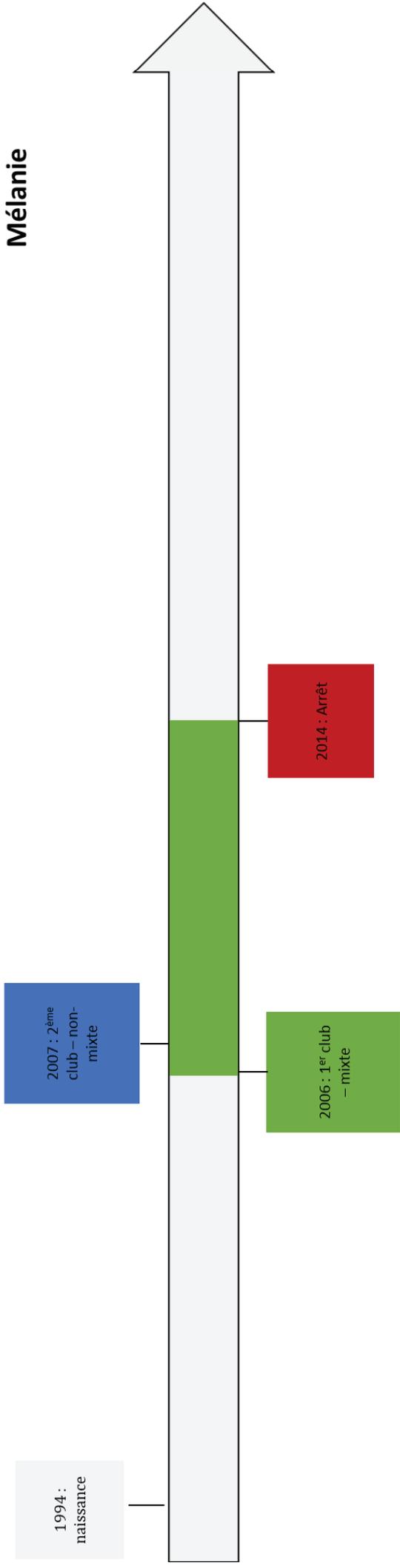
Marion



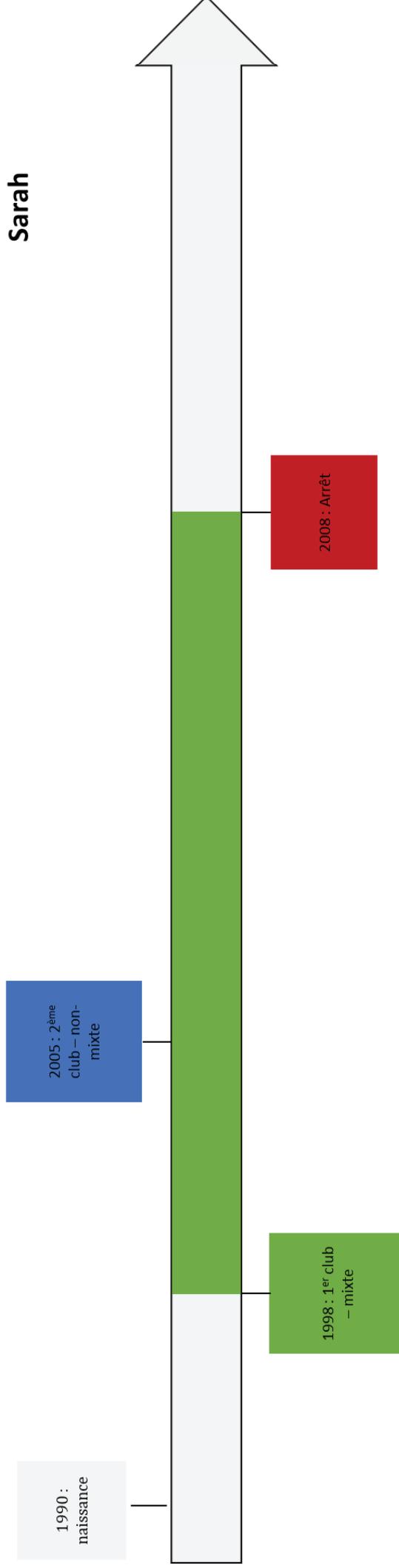
Elodie



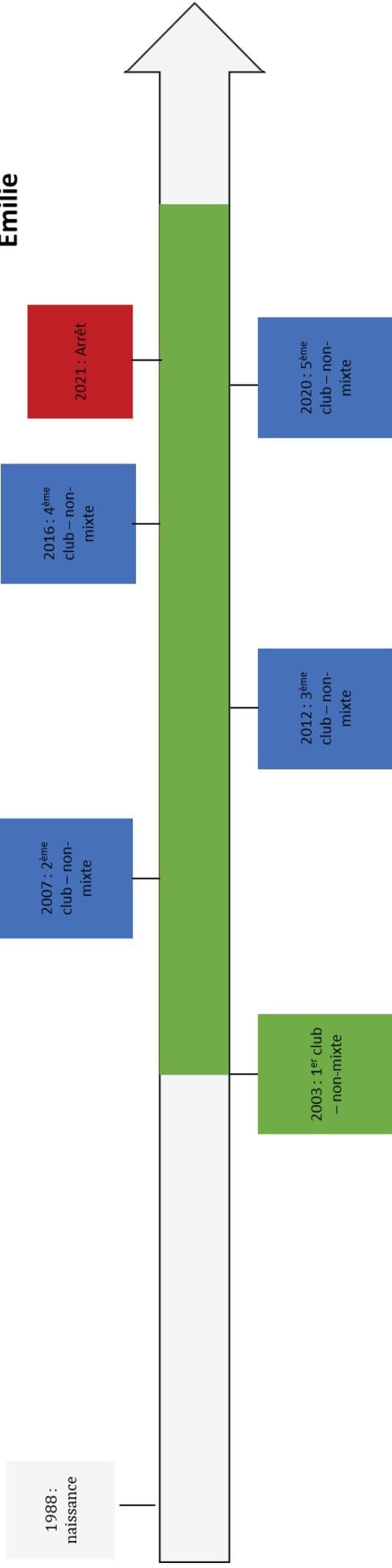
Mélanie



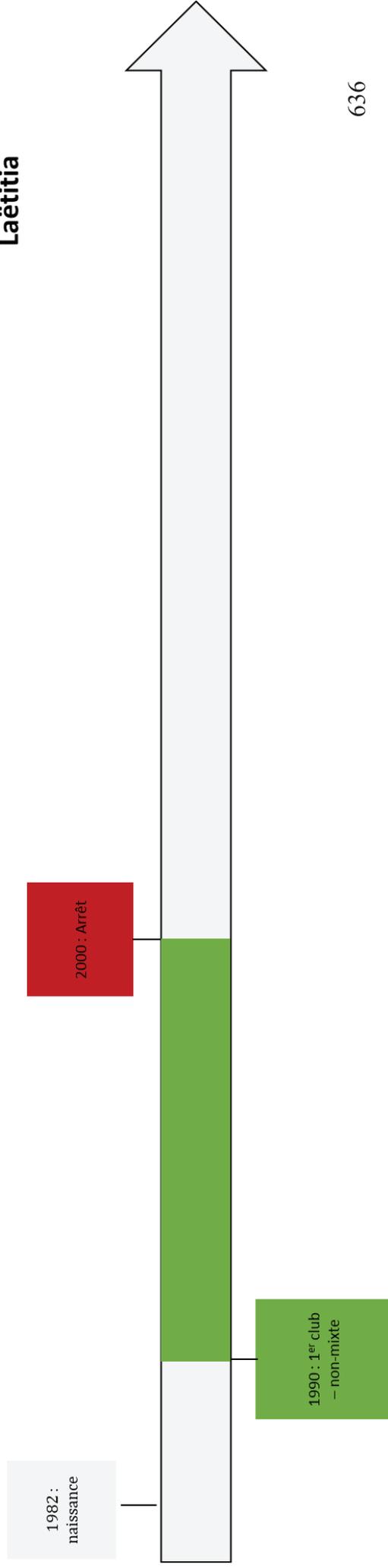
Sarah



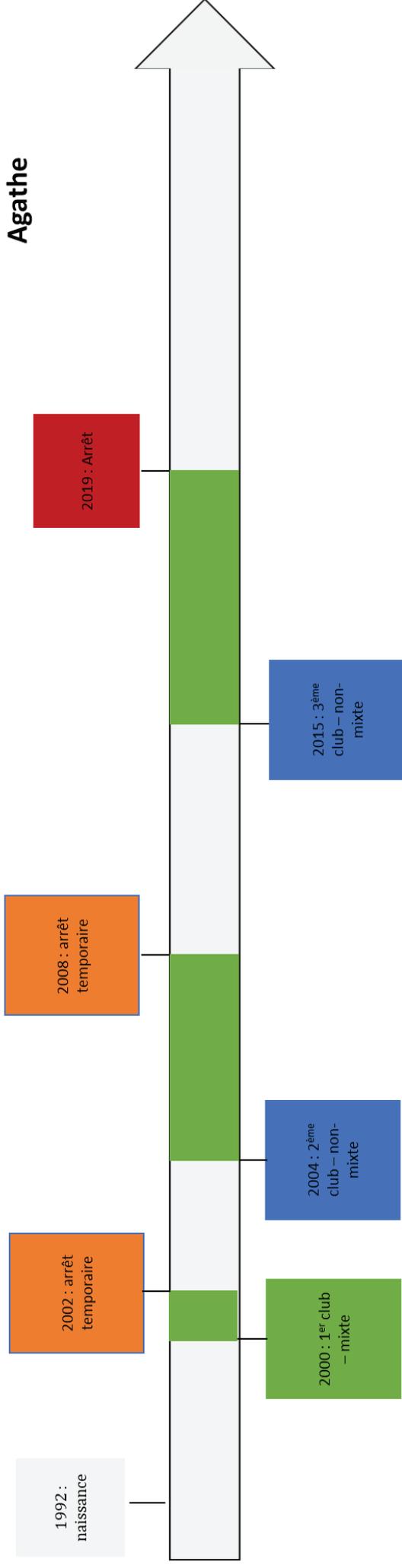
Emilie



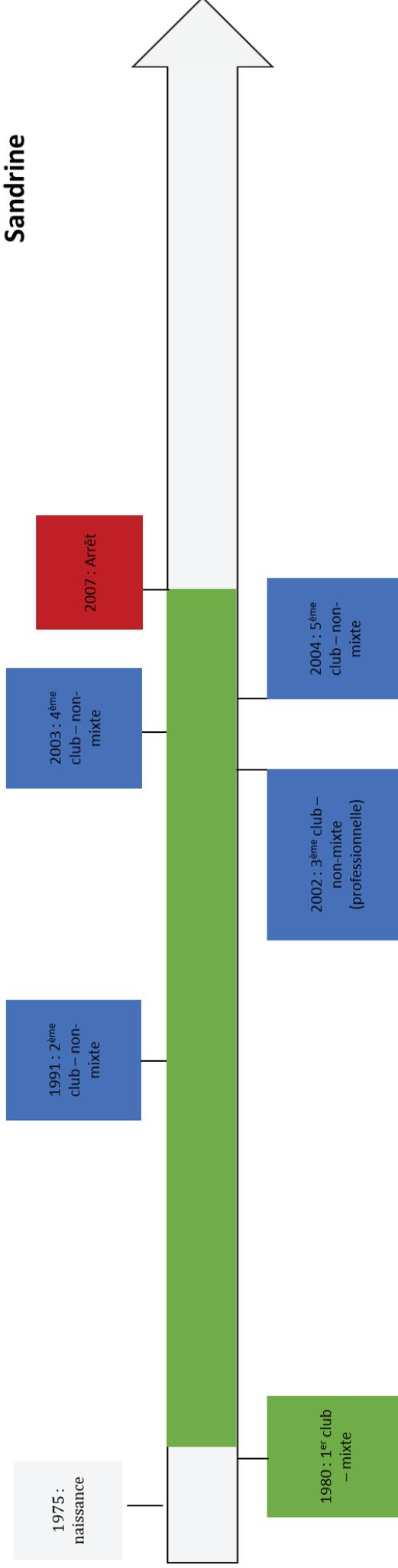
Laëtitia



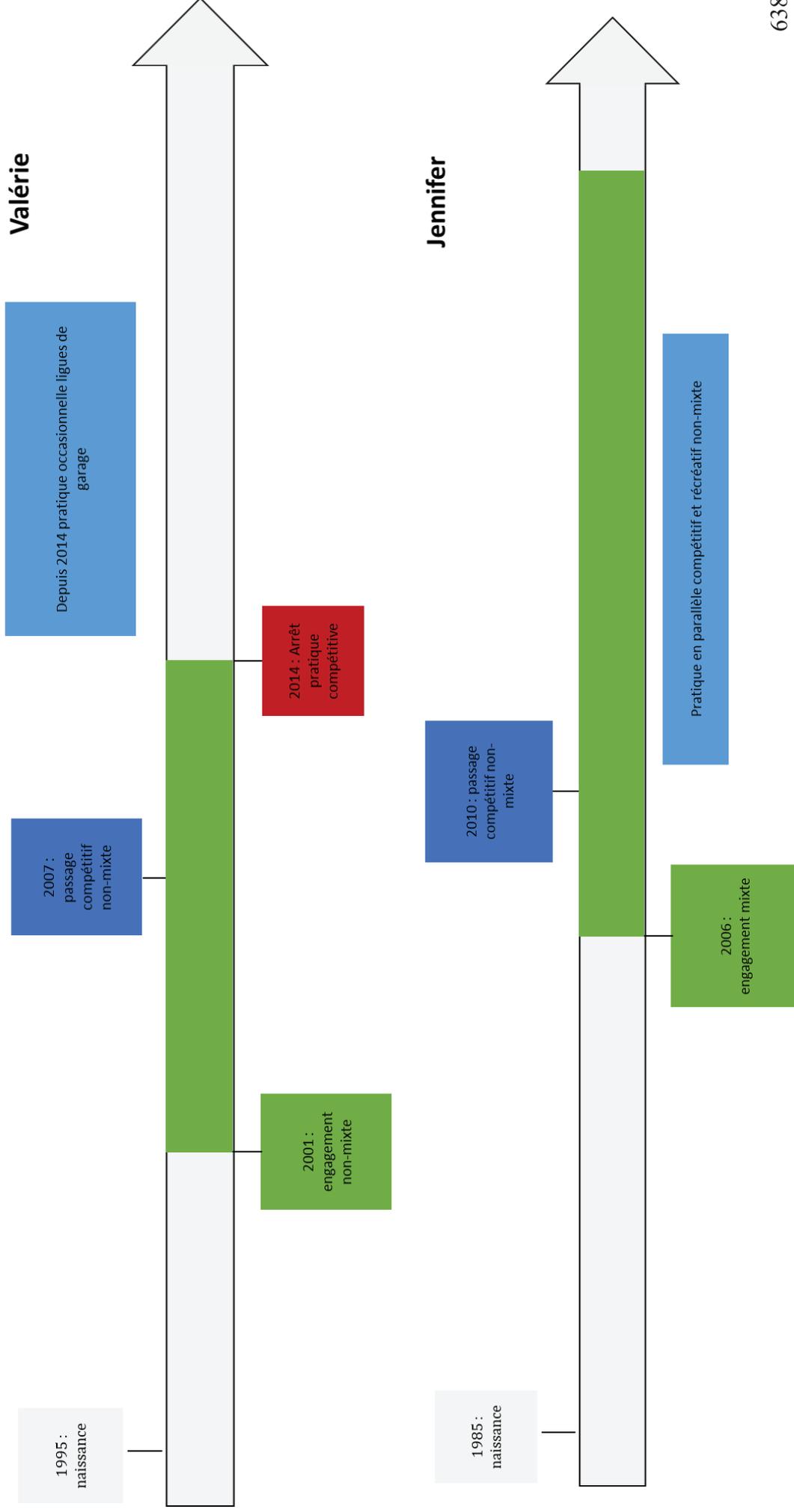
Agathe



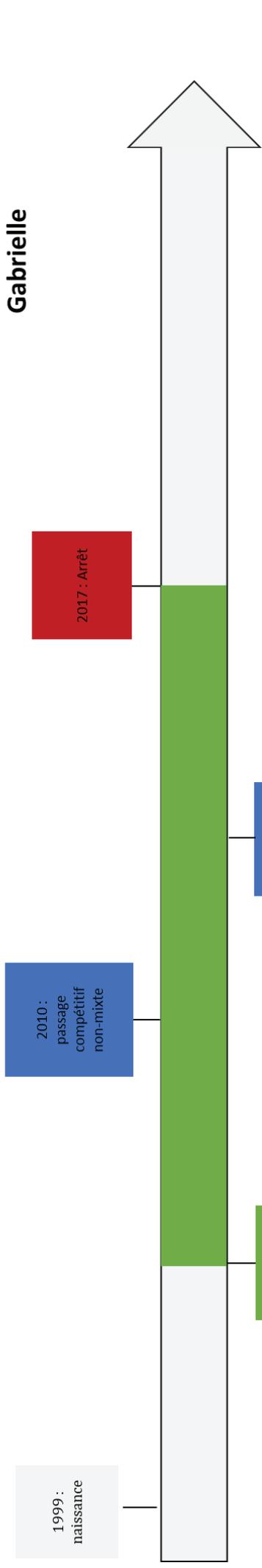
Sandrine



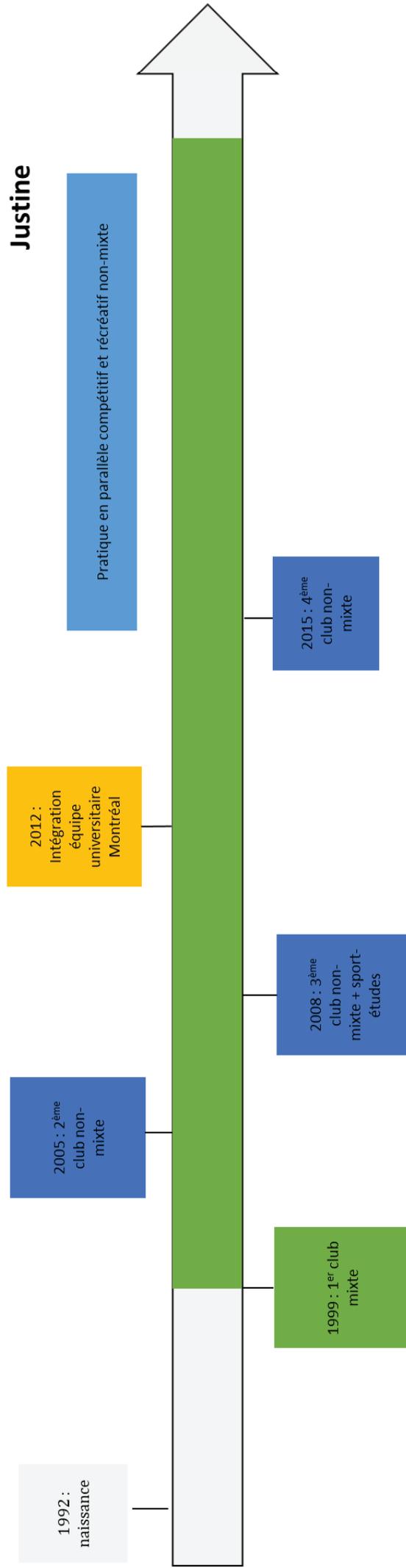
Annexe 4 : Frises biographiques – Québec



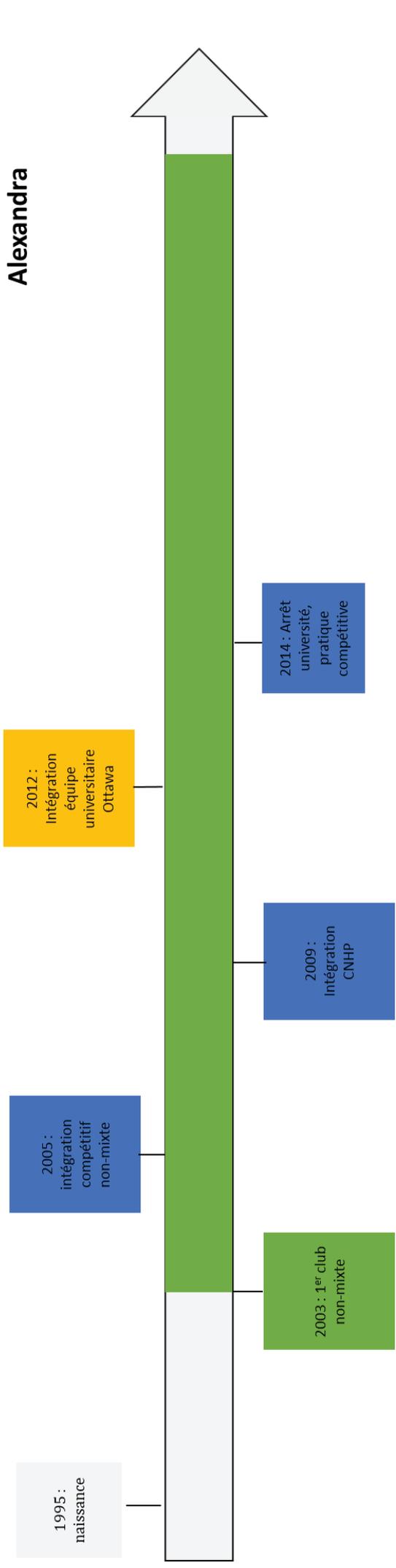
Gabrielle



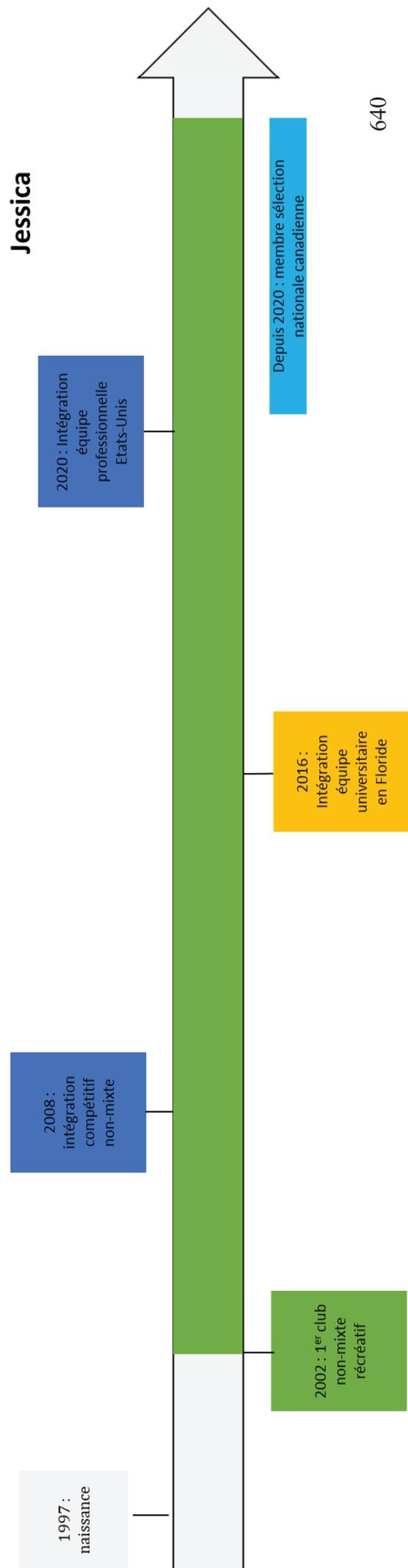
Justine



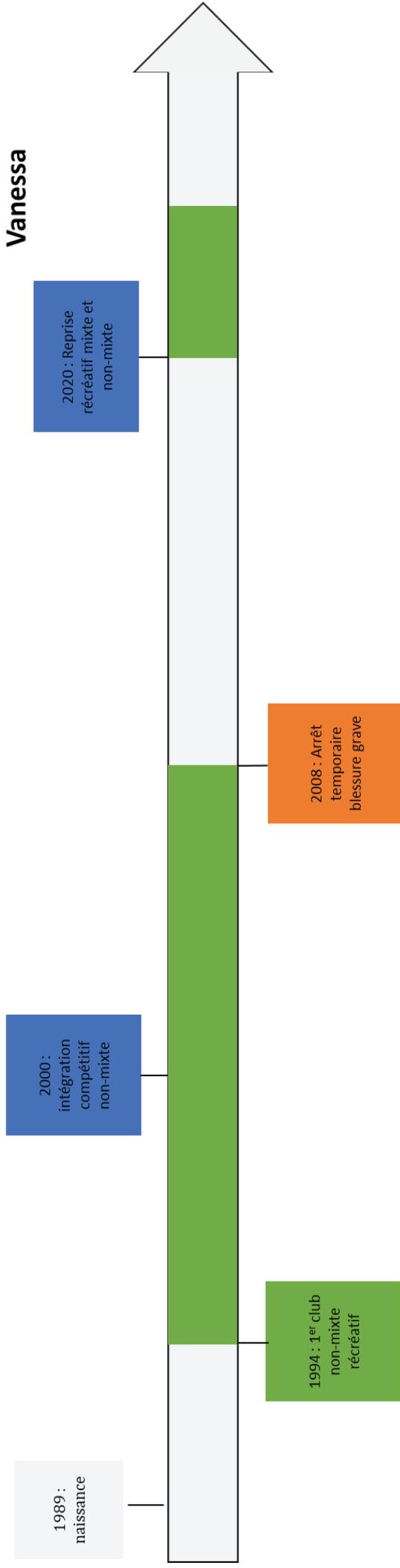
Alexandra



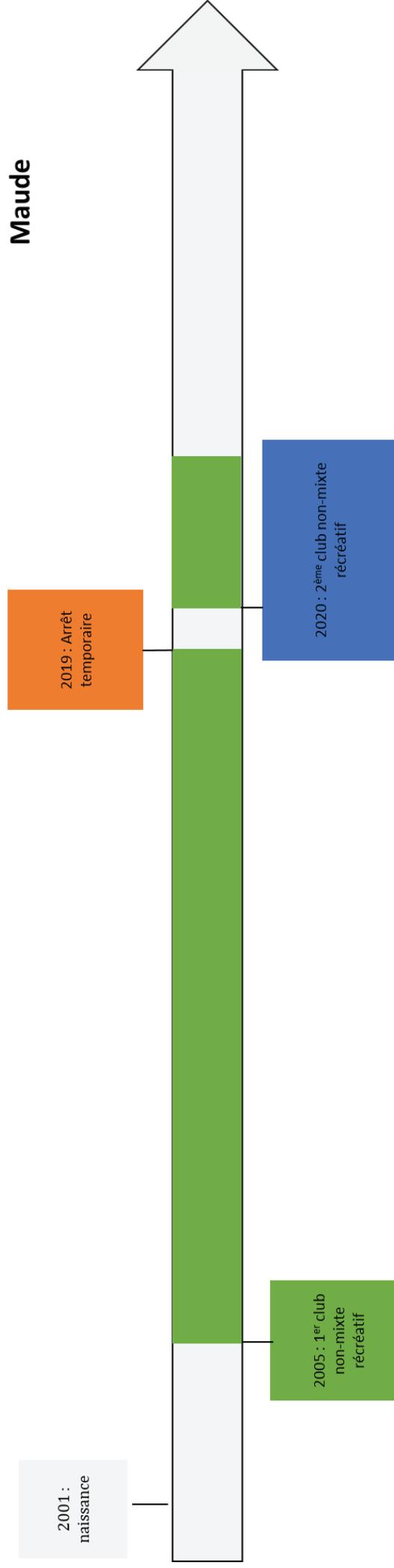
Jessica



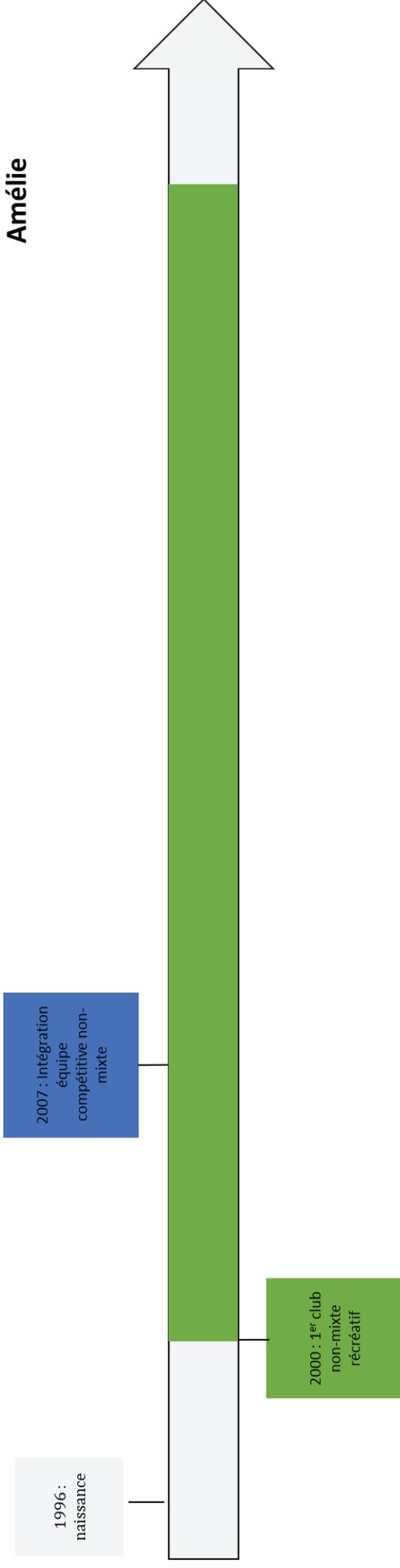
Vanessa



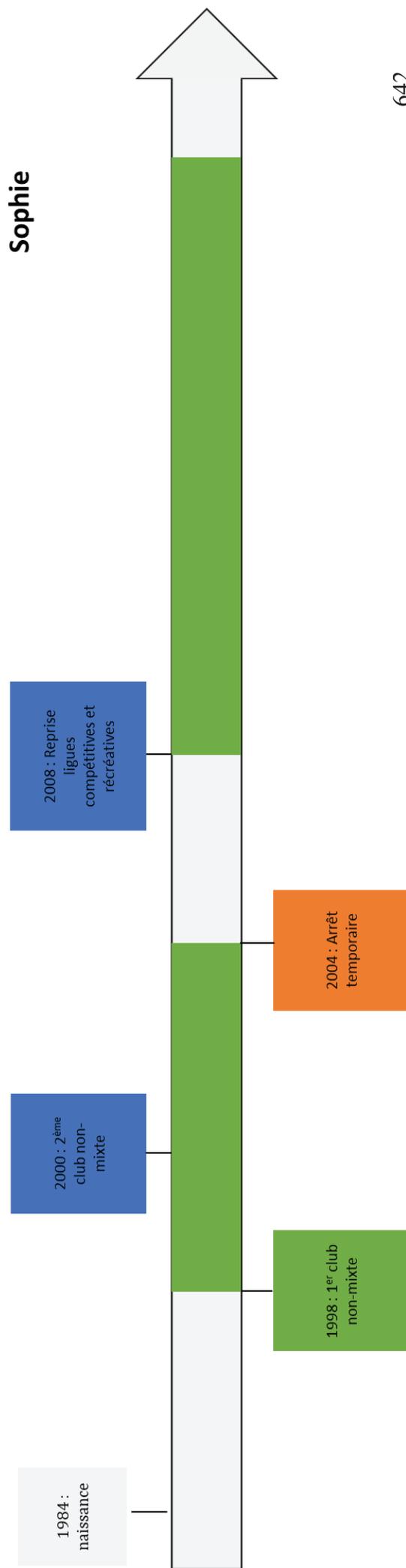
Maude



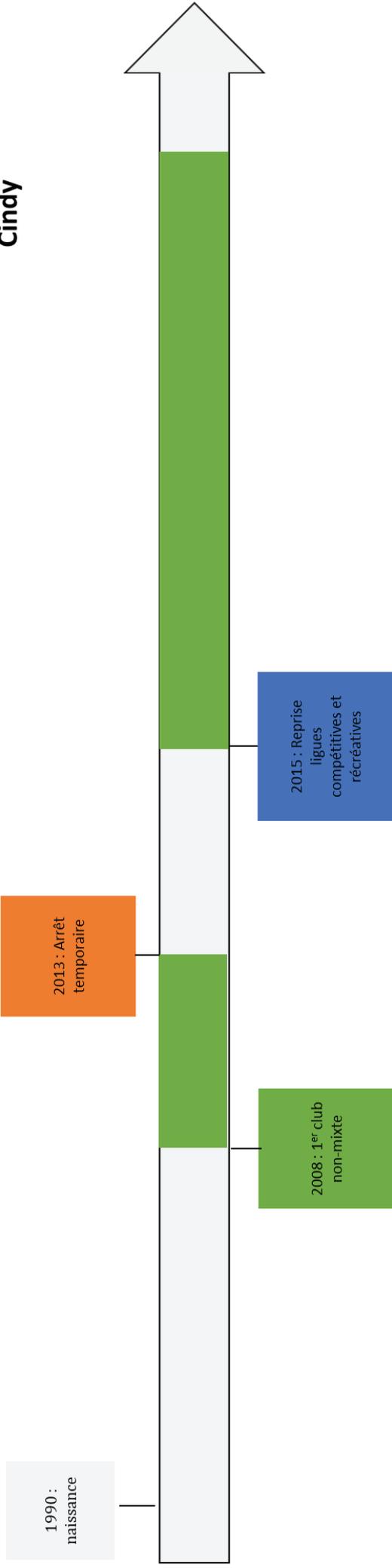
Amélie



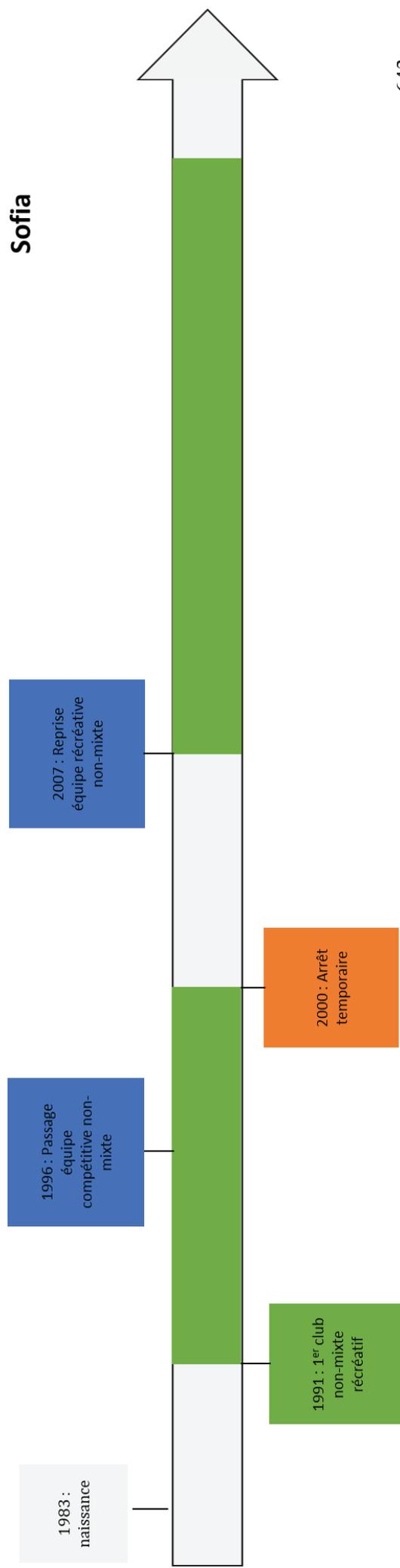
Sophie



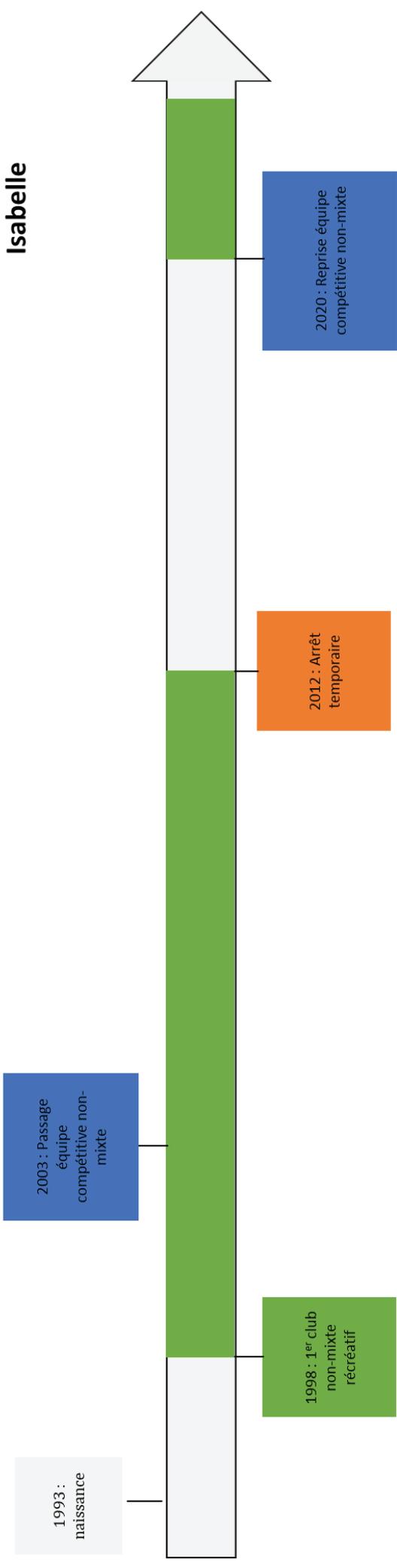
Cindy



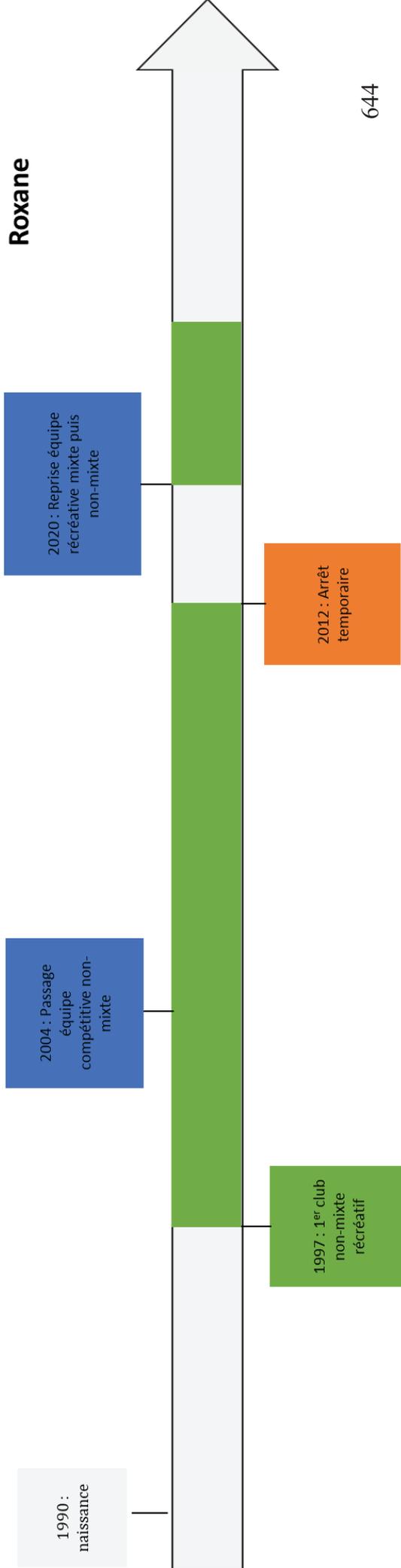
Sofia



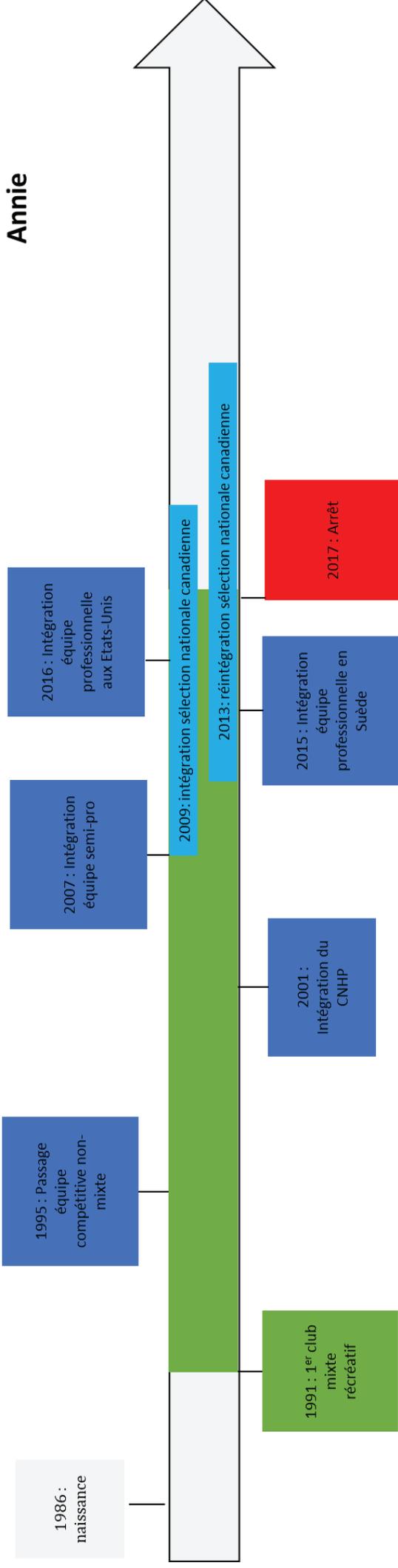
Isabelle



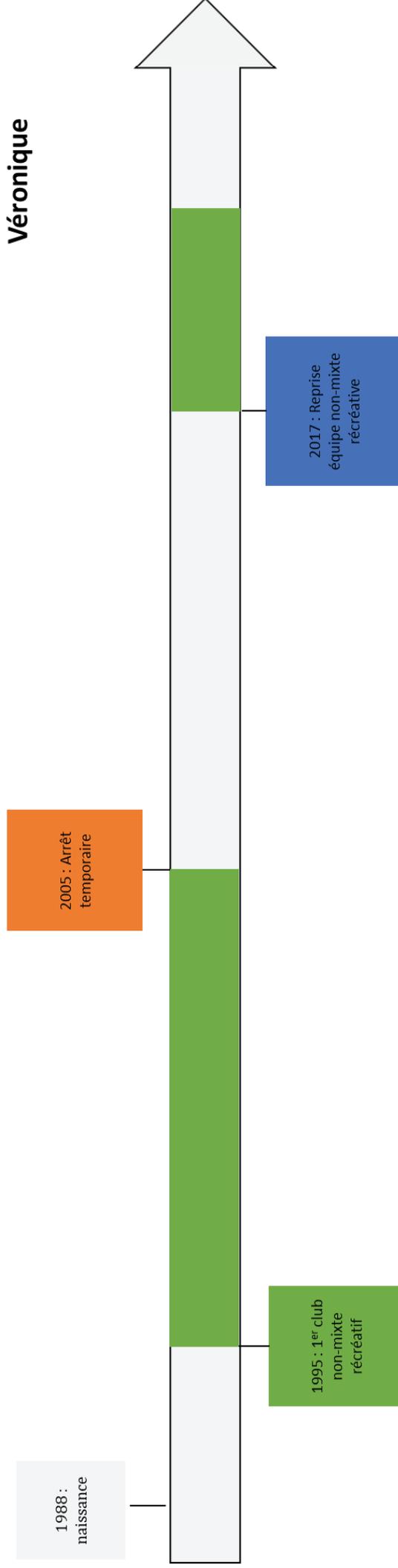
Roxane



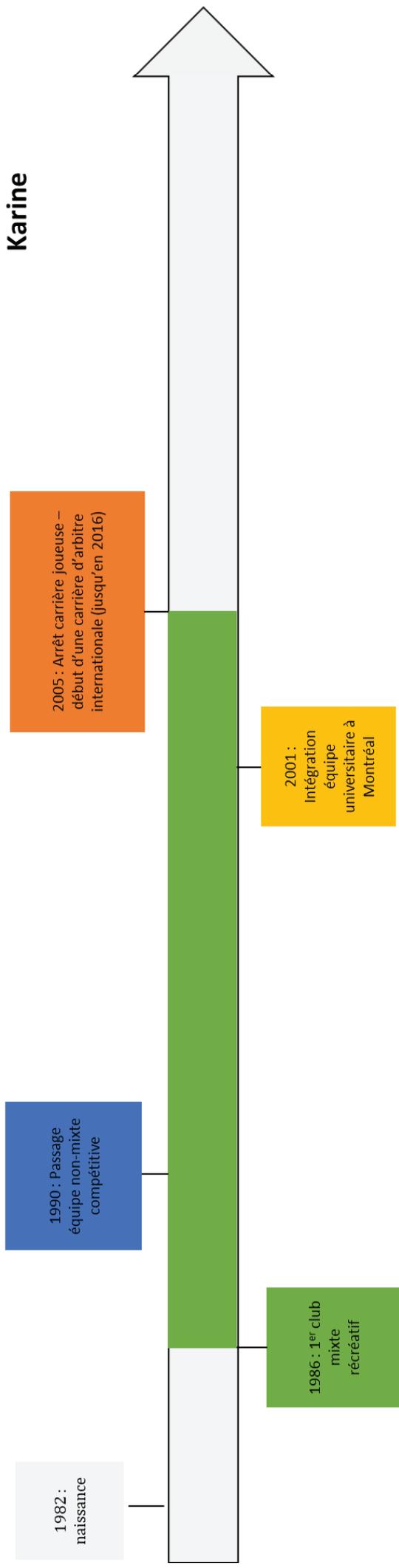
Annie



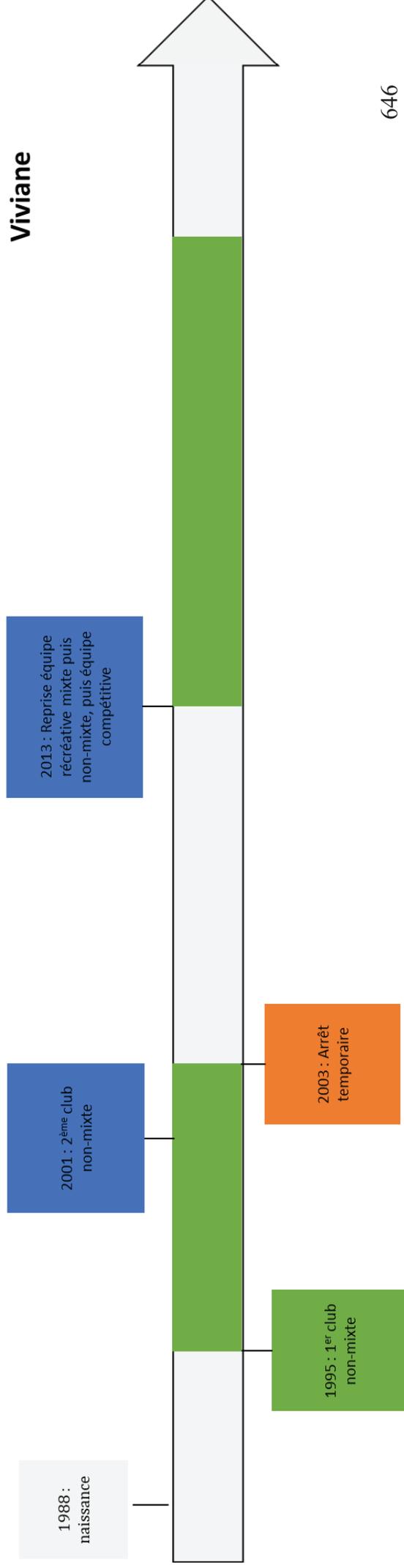
Véronique



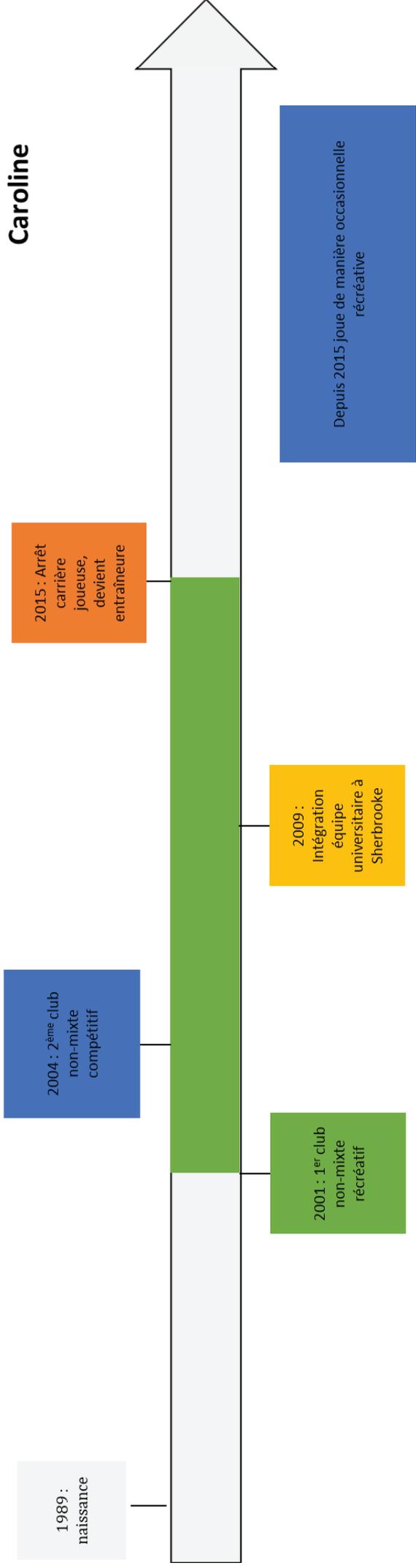
Karine



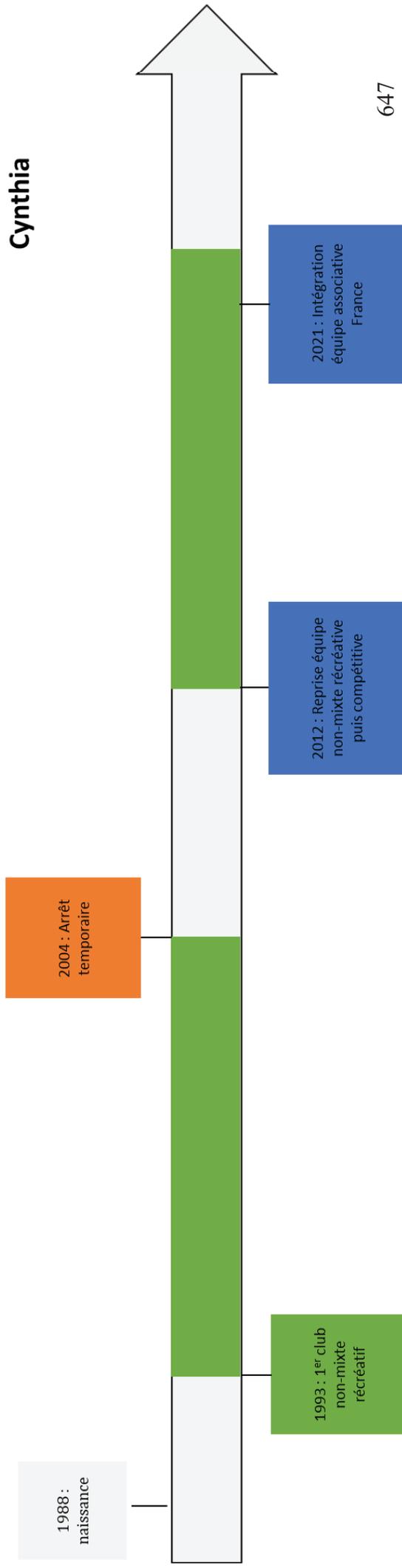
Viviane



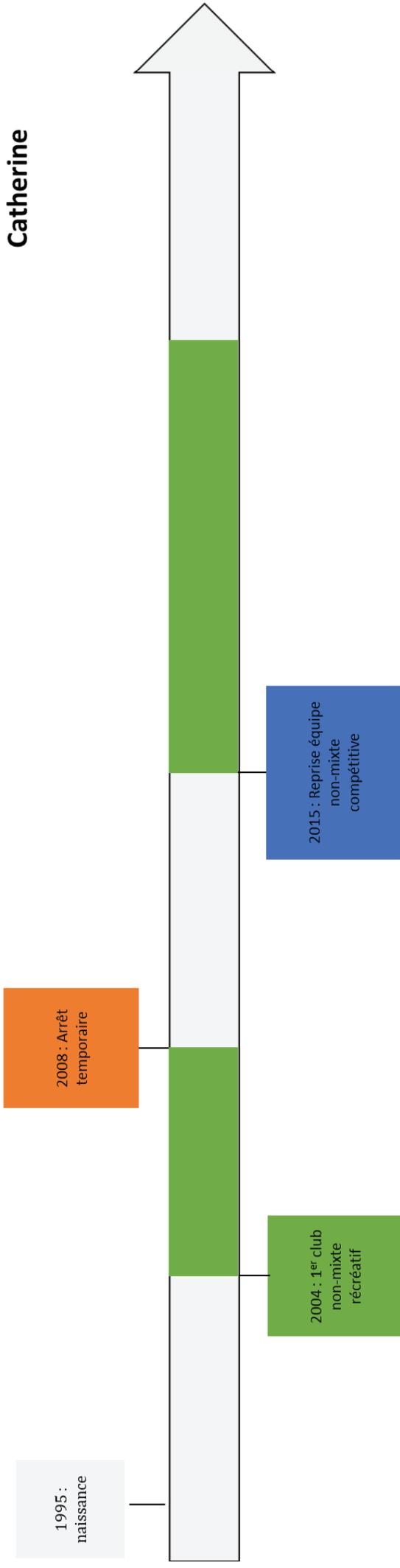
Caroline



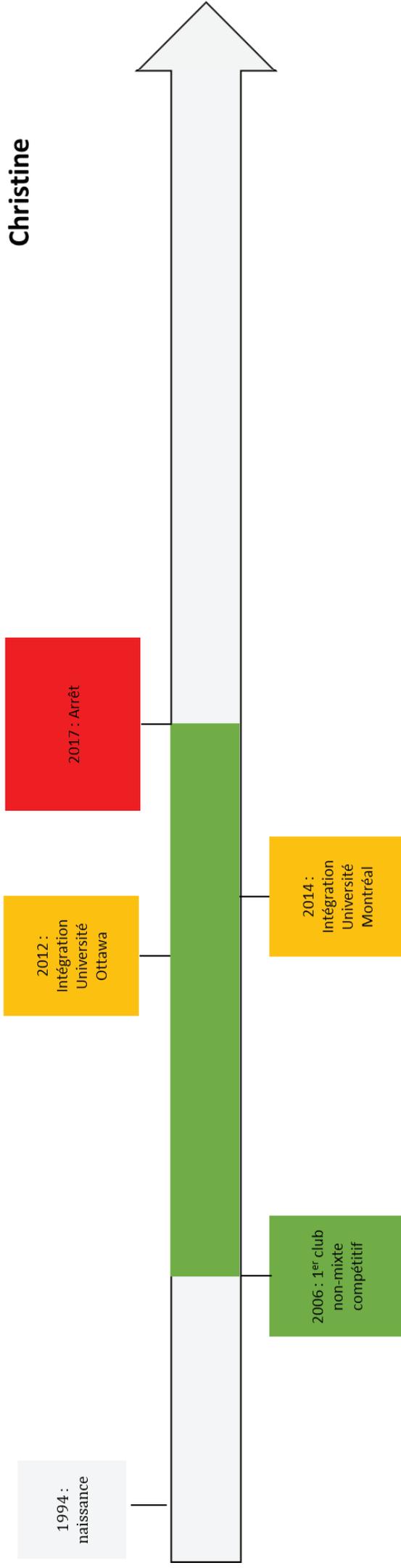
Cynthia



Catherine



Christine



Annexe 5 : Formulaire de consentement entretiens



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Entretiens dans le cadre d'une thèse sur une comparaison entre les carrières de football de joueuses françaises et québécoises

Les chercheur/ses :

Doctorante :

Cassandre Rivrais, 3^{ème} année de doctorat au sein du L-VIS (Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport), Université Claude Bernard Lyon 1.

Contact : cassandre.rivrais@univ-lyon1.fr

Direction de recherche :

Guillaume Bodet, Professeur des Universités à l'Université Claude Bernard Lyon 1 - Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport (L-VIS).

Contact : guillaume.bodet@univ-lyon1.fr

Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, Maîtresse de Conférence à l'Université Claude Bernard Lyon 1, Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport (L-VIS).

Contact : cecile.ottogalli-mazzacavallo@univ-lyon1.fr

Préambule :

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique de participer à une entrevue d'environ une heure.

Avant d'accepter de prendre part à ce projet de recherche, veuillez lire attentivement les renseignements qui suivent. Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin. Nous vous invitons à poser

toutes les questions que vous jugerez utiles de manière à ce que vous consentiez à participer en toute connaissance de cause.

Description du projet et de ses objectifs :

Ce projet de recherche, réalisé dans le cadre d'un travail de thèse, vise à analyser les carrières de joueuses de football de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en France, et à les comparer avec celles de joueuses de la province du Québec, au Canada.

Nous cherchons donc à travers cette étude à comprendre :

- comment on devient une footballeuse, comment on construit et on mène sa carrière, dans le contexte d'un club de football,
- comment les interactions d'une joueuse avec son club, le district, la ligue la fédération, d'une part, et ses entraîneur/ses, coéquipières, d'autre part, facilitent ou freinent le développement de sa carrière,
- comment les interactions avec la sphère privée (famille) et professionnelle (travail, études) peuvent influencer la carrière dans le club, la faciliter ou l'entraver,
- comment le niveau de jeu auquel une joueuse évolue, et l'époque à laquelle elle joue/ a joué, peut influencer le développement de sa carrière.

Nature et modalités de l'entretien :

L'entretien durera environ une heure et aura lieu en personne, si la situation (géographique et sanitaire) le permet, ou, par visioconférence. Vous ne serez pas rémunérées pour cet entretien. Une grille d'entretien servira de guide, si vous le souhaitez elle pourra vous être envoyée au préalable, vous pourrez modifier des questions et/ou en supprimer. Plusieurs thématiques concernant votre parcours seront abordées au cours de notre échange, vous n'avez aucune obligation de répondre à une ou des questions qui vous gênent : nous pourrions en discuter au préalable.

L'entretien sera enregistré, cependant il restera confidentiel et seules Cassandra Rivrais, Guillaume Bodet et Cécile Ottogalli-Mazzacavallo y auront accès. Une copie de l'enregistrement vous sera envoyée par mail, si vous le souhaitez. Lors de la transcription de l'entretien, des pseudonymes seront utilisés, les lieux seront anonymisés de même que toutes autres informations qui pourraient dévoiler votre identité dans les phases de transmission, de publication et de diffusion des résultats.

Avantages et inconvénients à participer à la recherche :

En participant à cette étude, vous contribuez à nourrir le champ scientifique d'étude sur le genre dans les activités physiques et sportives et à rendre compte des parcours de footballeuses amatrices, souvent invisibilisées. Vous aurez également accès à la thèse, une fois l'étude terminée.

Cependant, participer à cette recherche nécessite de parler de vous et de votre parcours, de revenir sur vos expériences personnelles et collectives dans le cadre de votre pratique, cela peut vous paraître inutile ou inintéressant, mais c'est à travers la mise en commun d'expériences personnelles que nous pourrions faire émerger des schémas de discriminations systémiques. Par ailleurs, avoir une réflexion sur soi et sur son parcours, peut-être difficile.

Si vous acceptez de participer à l'enquête, nous vous invitons à signer le formulaire ci-dessous maintenant et à nous le renvoyer pour que nous puissions fixer une date de rendez-vous.

Si vous avez une quelconque question, contactez : cassandra.rivrais@univ-lyon1.fr

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation.

J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction. Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision. Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Je soussignée _____

Le _____ , à _____

Signature :

Annexe 6 : Capture d'écran du tweet pour recruter des joueuses en France

← Tweet

 Master EgalAPS
@egalaps

Cassandra Rivrais, doctorante au @LaboLVIS et ancienne diplômée du master, recherche des joueuses de football ayant pratiqué au sein de clubs FFF en Auvergne-Rhône Alpes et qui accepteraient d'effectuer un entretien avec elle. ↓ ↓

APPEL A TEMOIGNAGE

Comparaison des carrières de footballeuses françaises et canadiennes

Dans le cadre d'une thèse en sociologie du sport et du genre, je suis à la recherche de joueuses qui accepteraient de me raconter leur parcours dans la pratique du football à travers un entretien (anonyme) d'environ 1 heure / 1 heure et demi (en présentiel ou en visio).

Cet appel à témoignage s'adresse aux joueuses qui :

- ont déjà évolué dans un club de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- qui sont nées entre 1980 et 1995
- qui ont joué plusieurs années (au moins 5) pas forcément d'affilé et pas forcément dans le même club

Des joueuses ayant évolué à TOUS NIVEAUX peuvent témoigner et il n'est pas nécessaire d'être encore en activité.

L'objectif de ces entretiens est de rendre compte des conditions et modalités de pratique des joueuses de football en France, et de les comparer ensuite à celles des joueuses d'un autre pays. Si vous désirez participer à cette enquête ou avoir davantage d'informations, vous pouvez me contacter :

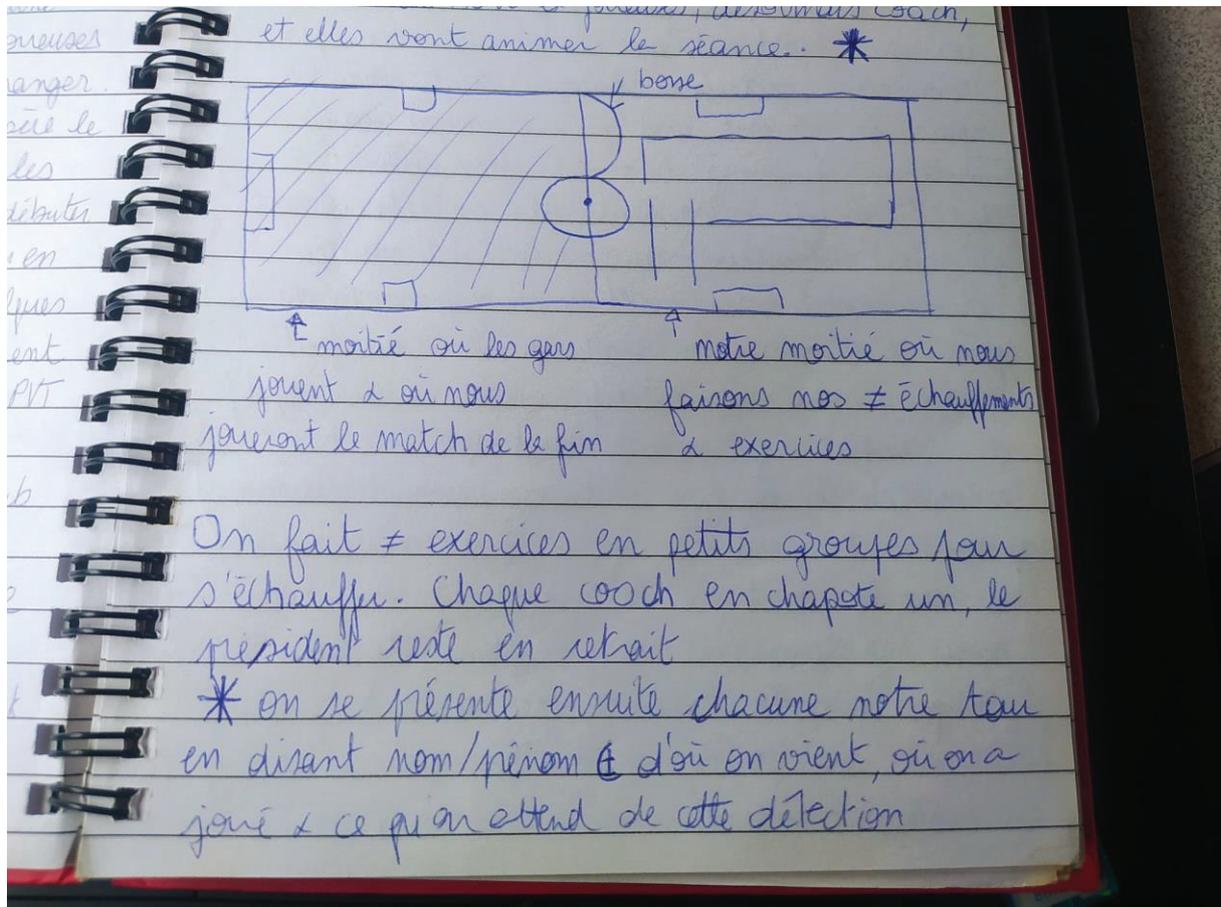
cassandra.rivrais@univ-lyon1.fr

12:45 PM · 18 août 2021 · Twitter Web App

26 Retweets 5 Tweets cités 19 J'aime

Annexe 7 : Extrait du carnet de bord



Annexe 8 : Demande de financement auprès de la Région AURA

Au sein du laboratoire L-VIS, les recherches en Sciences Humaines et Sociales sont articulées autour de deux axes prioritaires que sont les vulnérabilités et l'innovation dans le sport. Dans ce cadre, le L-VIS s'investit particulièrement sur la question du football par et pour des femmes. Ainsi, il a réalisé une étude d'impact et héritage de la Coupe du Monde Féminine de Football (fin du contrat en 2020) et organisé un colloque international intitulé « Football par et pour les femmes : état des lieux et perspectives » entre les 20 et 22 juin 2019 à l'Université de Lyon1. Par ailleurs, une collaboration a été initiée avec Guylaine DEMERS et a permis l'organisation d'une journée d'étude financée par le Centre Jacques Cartier le 4 novembre 2019 à Montréal.

Ces expériences ont contribué à développer l'expertise du laboratoire sur ce thème et ont motivé l'élaboration d'un projet de recherche international visant à l'analyse comparée entre la France et le Canada des processus de développement du football pour et par les femmes. Ce sujet est inédit sur le plan scientifique Effectivement, les rares travaux réalisés d'un côté et de l'autre de l'Atlantique montrent combien le niveau de développement et les stratégies sous-jacentes divergent : les canadiennes sont plus nombreuses à pratiquer que les françaises et leur accès a été facilité dès les années 80.

Afin d'analyser et d'illustrer avec précision les processus à l'œuvre, le travail de recherche se concentrera plus particulièrement sur les politiques sportives développées dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRa) et dans la Province du Québec. Ainsi le projet ambitionne de caractériser et d'analyser les modalités d'émergence et de diffusion (les leviers et les obstacles) des politiques et actions fédérales via une méthode qualitative d'analyse de contenu des discours (archives des institutions fédérales, archives de presse, entretiens avec des cadres techniques et des cadres dirigeants, etc). Ce projet est aussi heuristique car il contribuera d'une part à la production de connaissances précises et utiles pour le mouvement sportif et les politiques publiques en région AuRA et d'autre part, il renforcera le partenariat existant entre l'Université de Lyon1 et l'Université Laval (Québec). Effectivement, une nouvelle collaboration de formation est en cours entre le master Mention Etudes sur le genre de l'Université de Lyon1 (parcours Egal'APS sur les questions d'égalité dans et par le sport) et l'Université de Laval à Québec (département sur l'éducation physique au sein des sciences de l'éducation). Celle-ci permettra, par les mobilités étudiantes possibles, d'accroître l'attractivité

d'une formation de la région AuRA. Outre, ces perspectives de formation, d'autres perspectives de recherche seront possibles (avec, notamment, le prolongement des travaux sur la question du leadership sportif). Fort de ces caractéristiques et de l'enjeu sociétal qui l'anime, ce projet a obtenu le soutien de l'école doctorale de l'Université de Lyon1 avec l'allocation d'une bourse de doctorat (2019-2022) à Cassandra RIVRAIS. Ainsi, il dispose des ressources humaines adaptées et laissant augurer une belle réussite.

Néanmoins, ce projet ne pourra se dérouler efficacement qu'avec un soutien financier permettant de subventionner l'organisation de plusieurs séjours de recherche (en direction de la doctorante du projet, Cassandra Rivrais et des chercheur.es impliqué.es, Cécile Ottogalli, Virginie Nicaise et Guillaume Bodet) sur les années 2020 et 2021. Ce coût corrolaire à l'ambition internationale du projet ne sera pas sans bénéfice pour la région (renforcement du partenariat historique avec le Québec, retombées pour le mouvement sportif et les politiques publiques territoriales, participation aux changements sociaux en matière de promotion des activités physiques et sportives et/ou promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes). Ainsi, nous sollicitons l'aide de la région AuRA et nous engageons à valoriser ce partenariat lors des communications et publications que nous réaliserons autour de ce projet.

Résumé

Titre : « *Je ne suis pas là pour danser* » : études des carrières et des conditions de pratique des footballeuses en France et au Québec

Mots clés : genre, conditions matérielles, carrière, football pratiqué par les femmes, comparaison France-Québec

La récente démocratisation de la pratique du football par les femmes, rendue possible à partir des années 1970 et qui s'est accélérée depuis le début des années 2010, amène à réfléchir aux conditions matérielles qui encadrent cet essor. En s'intéressant aux carrières de joueuses de football et en comparant les processus de ces parcours entre deux territoires, la France et le Québec, la présente thèse permet de réfléchir aux manières dont les conditions de pratique des joueuses influencent leur carrière, et à l'inverse, aux façons dont ces carrières impactent les conditions de pratique.

Cette enquête s'est construite sur le croisement d'entretiens et d'observations. Les récits de vie de 48 joueuses (25 en France et 23 au Québec) ont été analysés conjointement avec des observations participantes au sein des deux territoires.

L'analyse de ces données permet d'appréhender le processus de carrière chez les joueuses évoluant en France et au Québec. Les socialisations sportives différenciées entraînent des engagements hétérogènes, plus ou moins tardifs, et plus ou moins encouragés par la sphère familiale. Ces distinctions se retrouvent dans les modalités de maintien des joueuses dans la pratique. Si les différences culturelles liées à des systèmes de pratiques distincts entraînent logiquement des carrières variées de part et d'autre de l'Atlantique, et des conditions dissemblables, les joueuses de football, en tant que femmes, restent hiérarchisées dans la pratique comparativement aux joueurs. Elles connaissent des moins bonnes conditions d'accès, de traitement et de reconnaissance que leurs homologues footballeurs. Les manifestations sexistes, aussi bien individuelles que collectives, sont fréquentes dans chaque territoire. Si leurs modalités d'expression diffèrent, les mécanismes de domination sont similaires. Néanmoins, étant de plus en plus nombreuses à jouer les footballeuses participent, au cours de leur carrière, à modifier ces conditions matérielles de pratique. A travers leurs engagements aussi bien individuels, en tant que joueuses, dirigeantes, entraîneuses, arbitres, que collectifs, en créant

des équipes de femmes, voire des sections et des associations, les joueuses luttent, plus ou moins consciemment, contre ces rapports de domination et tendent à les modifier.

Abstract

Title : « *Not here to dance* » : studies of the careers and material conditions of women soccer players in France and Quebec

Key words : gender, material conditions, career, soccer played by women, France-Quebec comparison

The recent democratization of women's football, which began in the 1970s and has accelerated since the beginning of the 2010s, leads us to reflect on the material conditions that frame this development. By focusing on the careers of women soccer players, and by comparing the processes of these careers between two territories, France and Quebec, this thesis allows us to ponder on the ways in which the conditions of practice of women players influence their careers, and conversely, the ways in which these careers impact the conditions of practice.

This investigation was built on a combination of interviews and observations. The accounts of 48 players (25 in France and 23 in Quebec) were analyzed in conjunction with participant observations in both territories.

The analysis of these data allows us to understand the career process of players in France and Quebec. The different socializations in sports lead to heterogeneous commitments, which appear more or less late, and are more or less encouraged by the family. These distinctions are reflected in the ways in which players stay in the game. If cultural differences linked to distinct systems of practice logically lead to varied careers on both sides of the Atlantic, and dissimilar conditions, women football players, as women, remain hierarchical in practice compared to men players. They experience poorer conditions of access, treatment, and recognition than their male counterparts in football. Sexist demonstrations, both individual and collective, are frequent in each territory. While the ways in which they are expressed differ, the mechanisms of domination are similar. Nevertheless, as more and more women footballers play, they participate in modifying the material conditions of practice during their career. Through their individual commitments, as players, managers, coaches, referees, and collectively, by creating women's teams, or even sections, and associations, women players fight, more or less consciously, against these relationships of domination and tend to modify them.